

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Various pagings.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ce bizz

q parte a moi
nelle orittare

2ue con xon

HISTOIRE DE LA NOUVELLE FRANCE

Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François es Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avœu & autorité de noz Rois Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui.

En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturelle, & Géographique de ladite province: Avec les Tables & Figures d'icelle.

Par MARC L'ESCARBOT *Advocat en Parlement,
Tenants l'Ordre & le Gouvernement des choses icy écrites.*

Multa renascentur quæ iam ceciderunt, cadentque.



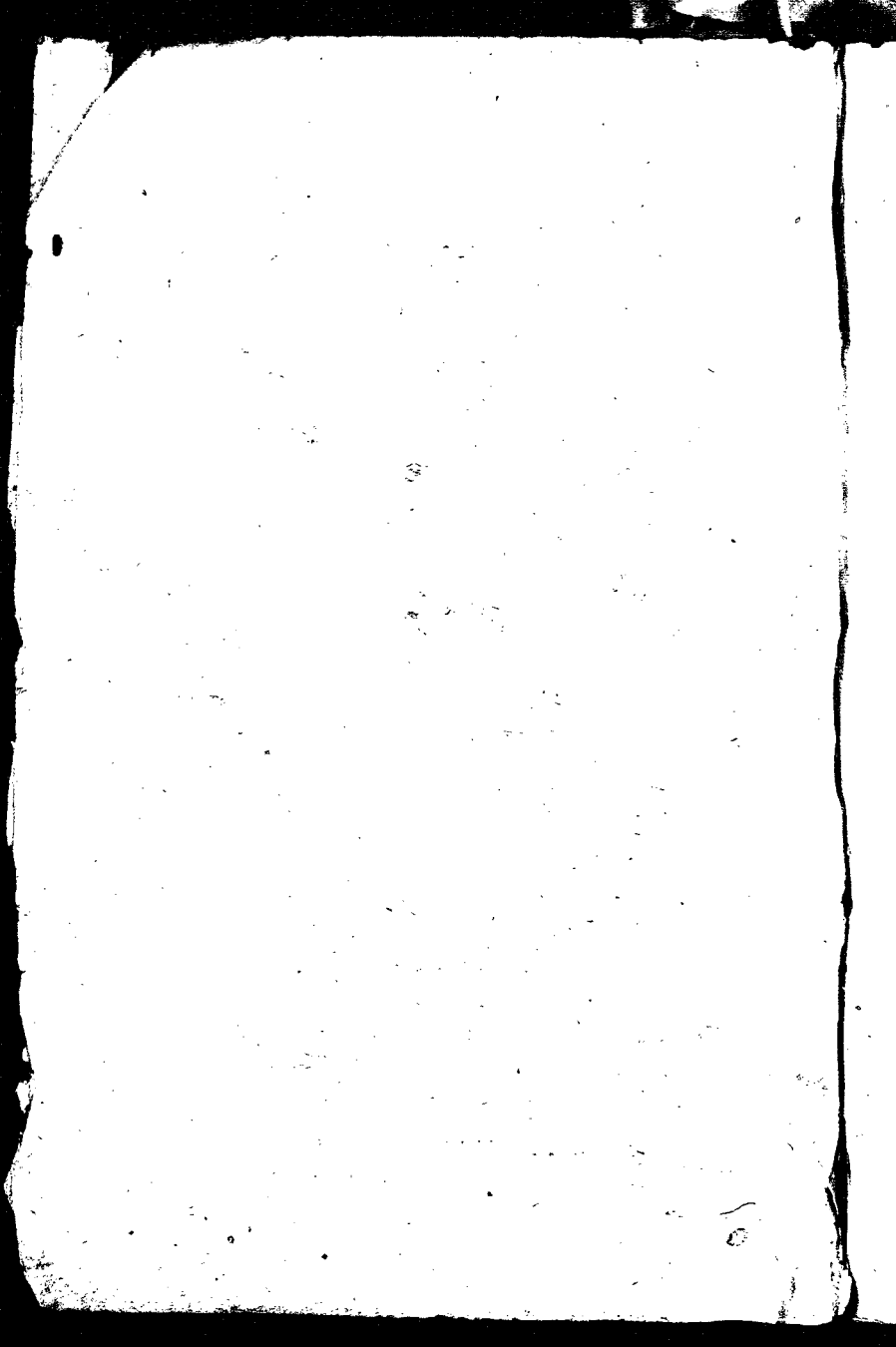
A. PARIS.

Chez JEAN MILOT, tenant sa boutique sur les degrés
de la grande salle du Palais.

M. DC. IX.

AVEC PRIVILEGE DU ROT.

RES
AP
205
[S]





AV ROY
TRES-CHRETIEN
DE FRANCE ET DE
NAVARRÉ HENRI IIII.

SIRE,

V^otre Nouvelle-France
ayant ces dernières années
desillé les ieux, & reconeu par la fre-
quentatiō de nous & autres voz su-
jets, cōbien c'est chose heureuse de vi-
vre souz l'authorité d'un grand Roy
en bonne police, avec les exercices de
la Religion, & des arts, desire au-
jourd'hui se civiliser, & embrasser
la Foy Chrétienne, pour estre un
peuple sainct à Dieu, & obeissant à
voz loix. Elle demande que vous
lui serviez de Pere, & vous conjure

par ce nom de Tres-Chrétien que
vous portés de ne la point laisser
maintenant que plusieurs de voz bös
sujets s'offrent d'un cœur gay à l'aspi-
ster & faire valoir sa terre. Et cōme
les anciens Poètes ont dit que les
Rois sont les soutnemens, colomnes,
& defenses des cités, voire les rem-
pars de ce bas Univers: Aussi que
vous soyez son répar, son bouclier, sa
defense, & protection, pour la garder
de toute injure, afin qu'elle se puisse
un jour presenter à vôtre Majesté
mieux parée, & avec plus de lustre,
quand elle sera ointe de l'ōction Chréc-
tienne, & portera la robe blanche
parsemée de Fleurs-de-lis. Dieu me
doint en un si digne sujet pouvoir
témoigner à vôtre Majesté que ie suis

Pindare
& Op-
pian.

SIRE,

Son tres-humble, tres-obeissant &
tres-fidele serviteur & sujet

MARC L'ESCARBOT.



A LA ROYNE



ADAME,

La memoire de Iean Ve-
razzano Capitaine Flo-
rentin premier naviga-
teur pour noz Rois Tres-Chrétiens-és
Indes Occidentales & Terres-neuves
de la Nouvelle-France, me sermond de
representer à vôtre Majesté la requête
des peuples qu'il y a veu, lesquels s'éton-
nans du peu de pitié que nous avons
d'eux, aujourd'hui vous supplient tres-
humblement d'aider à mettre en effect
ce qui avoit esté si saintement propose
pour leur cōversion il y a tātōt cent ans.
Car en vain, Madame, on a fait tant
de voyages & de depens, en vain on
parle d'une Nouvelle-France, si une

bonne & ferme resolution ne s'ensuit de
l'habiter, cultiver, & faire valoir. Par
des voyes semblables noz Rois ont ac-
quis le nom de Tres-Chrétiens, & sont
parvenus à la grādeur que chacū voit,
Dieu ayant beni leurs conquêtes pour
avoir esté zelateurs de son nom. Ne
permettez point, Madame, que l'œuvre
que plusieurs de voz bons sujets aujour-
d'hui desirent accōplir demeure impar-
fait, comme par le passé, ains faites tant
de vous-mème, qu'en vers le Roy, qu'on
y puisse ietter les fondemens assurez de
quelques Republicques Chrétiennes &
Françoises pour la conversion de ces
pauvres peuples, qui sont faciles à rece-
voir la doctrine Evangelique. C'est la
plus grande gloire qui d'orenavāt vous
puisse arriver, laquelle vous souhaite

MADAME,

De vōtre Majesté

Le tres-humble, tres-obeissant, &
tres-fidele serviteur & sujet

MARC LESCARBOT.



A

MONSEIGNEVR LE DAVPHIN.

MONSEIGNEVR,

Le grand Roy Salomon
voulant representer un royaume
heureux, s'est écrié, disant: O que tu
es bien-heureuse, Terre, quand
ton Roy est fils de Princes no-
bles. C'est en quoy la France aujour-
d'hui heureuse par la tranquillité
que les nompareilles Vertus & les
iustes armes du Roy lui ont acquise,
espere un accroissement de felicité en
vous, Monseigneur, qui estes issu de la
plus noble race de tous les Princes &
Princesses qui soient en l'Vniuers, de
laquelle suivant les Vertus & la Pie-
té, qualités essétielles de la vraye No-

Ecclesiast.
10. vers.
17.

blesse, qui sont nées avec vous, i'espere
voir un jour voz bannieres plâcées en
l'Orient, au Septentrion, & au Midi,
& vos armes victorieuses par tout
où noz Rois vos ayeuls ont porté la
terreur de leur nom: & plus outre en-
core. Et d'autant que la conquête de
l'Occident, & l'établissement de la
Nouvelle-France (ou l'on n'a point
encore fait d'effort par les armes) est
de facile execution, le Roy en a laissé
la gloire à voz jeunes ans. En quoy bñ
nombre de François sont prêts à vous
servir, & passer le grand Ocean pour
l'exaltation du nom de Dieu, du Roy,
de votre grandeur, & de toute la
Frâce. Et de ma part ie dedieray vo-
lontiers ma vie à suivre voz cōman-
demens en vne telle chose, pour vous
faire preuve de ce que ie suis

MONSEIGNEUR,

Votre tres humble, tres-obeissant & tres-fidèle
serviteur MARC L'ESCARBOT.



A LA ROYNE
MARGVERITE.



ADAME,

NOZ ROIS d'heureuse me-
moire vos Ayeul, Pere, & Freres,
ayans bonne part en ce mien travail
de L'HISTOIRE DE LA
NOUVELLE-FRANCE, ie
n'ay peu, ni deu, frauder leur unique
heritiere du droit qui lui appartient
par legitime succession. C'est pour-
quoy, Madame, ce qui est de vô-
tre ie le represente à vôtre Majesté,
pour ne point encourir le blame d'a-
voir esté oublieux à rendre ce que ie
dois à celle que ie revere d'autant

plus, qu'en elle comme au centre d'une
circonference sont assemblees toutes
les vertus de ses ancestres. Ici, Ma-
dame, votre Majesté verra (ce
qu'elle sçait) comme vosdits Ayeul,
Pere, & Freres, pleins de pieté ont
desiré, & se sont efforcez de faire
quelque chose de memorable pour l'a-
vancement de la Religion Chrétienne
és parties Occidentales d'outre l'O-
cean, mais les uns ont esté retenus
par la necessité de leurs affaires, les
autres ont esté mal servis. Aujour-
d'hui plusieurs François sont épris
du desir de continuer sans feintise les
anciens erremens delaisés en ce sujet.
mais ce sont entreprises qui n'appar-
tiennent qu'aux Majestéz Royales,
& ausquelles un particulier ne fera
que languir, si on veut suivre le juge-
ment du commun. Favorisez donc,
Madame, & secondés en leur bonne

volonté ceux qui desirèrent s'employer à
la conversion des peuples de la Nou-
velle-France, & leur donnez moyen
d'y cōduire une colonie VALOISE,
afin que vôtre Nom y soit enté de
premier abord, & face ombrage un
jour à venir à maintes provinces, qui
surhaufferont voz loüanges, & vous
beniront eternellement. Ce que ie fe-
ray aussi de ma part, soit que ma con-
dition m'arrête pardeça, soit qu'elle
me porte ailleurs, s'il plait à vôtre
Majesté recevoir l'humble affection
de mon cœur, qui est de me pouvoir
dire avec effect

MADAME,

De vôtre Majesté

Le tres humble, tres-obeissant, & tres-fidele
serviteur MARC L'ESCARBOT.



A LA FRANCE



EL osil de l'Vniuers, Ancienne
nourrice des lettres & des armes,
Recours des affligez, Ferme appui
de la Religion Chrétienne, Tres-
chere Mere, ce seroit vous faire tort de pu-
blier ce mien travail (chose qui vous époi-
çonnera) souz vôte nom, sans parler à vous,
& vous en declarer le sujet. Vos enfans
(tres-honorée Mere)noz peres & majeurs ont
jadis par plusieurs siecles esté les maitres de
la mer lors qu'ilz portoient le nom de Gaul-
lois, & voz François n'estoient point repu-
tez legitimes si dès la naissance ilz ne sca-
voient nager, & comme marcher sur les eaux.
Ils ont avec grande puissance occupé toute
l'Asie. Ils y ont plâté leur nom, qui y est enco-
re. Ils en ont fait de même és pais des Lusita-
niens & Iberiens en l'Europe. Et aux siecles
plus recens, poussez d'un zele religieux &
enflammé de pieté, ils ont encore porté leurs
armes & le nom François en l'Orient & au
Midi, si bien qu'en ces parties là qui dit Fran-
çois il dit Chrétien: & au rebours, qui dit
Chrétien Occidental & Romain, il dit Fran-
çois. Le premier César Empereur & Dicta-
teur vous donne cettelouange d'auoir civi-

lisé & rendu plus humaines & sociables les nations voz voisines, comme les Allemagnes, lesquelles auourd'hui sont remplies de villes, de peuples, & de richesses. Bref les grans Evêques & Papes de Rome seïtans mis souz vôtre aile en la persecution, y ont trouvé du repos : & les Empereurs mêmes en affaires difficiles n'ont dedaigné de se soumettre au jugement de vôtre premier Parlement. Toutes ces choses sont marques de vôtre grandeur. Mais si és premiers siecles vous avez commandé sur les eaux, si vous avés imposé vôtre nom aux nations éloignées, & si vous avés esté zelée pour la Religion Chrétienne, si vous avez rendu d'autres temoignages de vôtre pieté & justice; il faut aujourd'hui reprendre les vieux errements en ce qui a esté laissé, & dilater les bornes de vôtre pieté, justice, & civilité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle-France; puis que l'occasion se presente de ce faire, & que vos enfans reprennent le courage & la devotion de leurs peres. Que diray-ie ici? (treschere Mere) Je crains de vous offenser si ie di pour la Verité que c'est chose hontense aux Princes, Prelats, Seigneurs, & Peuple tres-Christiens de souffrir vivre en ignorancé, & préque comme bêtes tant de creatures raisonnables formées à l'image de Dieu, lesquelles chacun scait estre és grandes terres Occidentales d'oultre l'Ocean. L'Hespagnol fest montré plus zélé que nous, & nous a ravi la palme de la

navigation qui nous estoit propre. Il y a eu du proufit. Mais pourquoy lui enviera-on ce qu'il a bien acquis ? Il a esté cruel. C'est ce qui souille sa gloire, laquelle autrement seroit digne d'immortalité. Depuis cinq ans le Sieur de Monts meü d'un beau desir & d'un grand courage a essayé de commencer vne habitation en la Nouvelle-France, & a continué jusques à present à ses depens. En quoy faisant lui & ses Lieutenans ont humainement traité les peuples de ladite province. Aussi aiment-ils les François vniversellement, & ne desirent rien plus que de se conformer à nous en civilité, bonnes mœurs, & religion. Quoy donc, n'aurons-nous point de pitié d'eux, qui sont noz semblables ? Les lairrons-nous toujours perir à nos yeux, c'est à dire, le sachans, sans y apporter aucun remede ? Il faut, il faut reprendre l'ancien exercice de la marine, & faire vne alliance du Levant avec le Ponant, de la France Orientale avec l'Occidentale, & convertir tant de milliers d'hommes à Dieu avant que la consommation du monde vienne, laquelle s'avance fort, si les conjectures de plusieurs anciens Chrétiens sont veritables, lesquels ont estimé que comme Dieu a fait ce grand Tout en six journées, aussi qu'au bout de six mille ans viendrait le temps de repos, auquel sera le diable enchainé, & ne se duira plus les hommes. Ce qui se rapporte à l'opinion de la maison d'Elie, laquelle a tenu que le monde seroit

DEVX MILLE ANS RIEN*

DEVX MILLE ANS LOY

DEVX MILLE ANS MESSIE.

& que pour nos iniquités, qui sont grandes, seront diminuées desdites années autant qu'il en sera diminué.

Il vous faut, di-ie (ô chere Mere) faire vne alliance imitant le cours du Soleil, lequel côme il porte chaque jour sa lumiere d'ici en la Nouvelle-France: Ainsi, que continuellement vôtre civilité, vôtre justice, vôtre pieté, bref vôtre lumiere se transporte là-même par vos enfans, lesquels d'orenavant par la frequente navigation qu'ilz feront en ces parties Occidentales seront appellés Enfans de la mer, qui sont interpretés Enfans de l'Occident, selon la phraze Hebraïque en la prophetie d'Osée. Que filz n'y trouvent les thresors d'Atabalipa & d'autres, qui ont affriandé les Hespagnols & iceux attiré aux Indes Occidentales, on n'y fera pourtant pauvre, ains cette province sera digne d'estre dite vôtre fille, la transmigration des hommes de courage, l'Academie des arts, & la retraite de ceux de vos enfans qui ne se contenteront de leur fortune: desquels plusieurs vont es pais étranges où dessa ils ont enseigné les mestiers qui vous estoient anciennement particuliers. Mais au lieu de ce faire prenans la route de la Nouvelle-France, ilz ne se debaucheront plus de l'obeissance de leur Prince naturel, & feront des negociations grandes

XV
* C'est à
dire ni
Loy, ni
Messie.

Osée II.
vers. 10.

Ezech.
27. vers.
19. & 33.
Dan. 8.
vers. 5.
Psal. 103.
12. & 1.
Paral. 7.
vers. 28.
& 26.
vers. 18.
Nahum.
3. vers. 8.
Horas.
Epist. 11.
lib. 1.

sur les eaux, lesquelles negociations sont si propres aux parties du Ponât, qu'és écrits des Prophetes le mot de negociation מַעְרַב se prent aussi pour l'Occident: & l'Occident & la Mer sont volontiers conjoints avec les discours des richesses.

Plusieurs de lache cœur qui s'epouventent à la veuë des ondes, étonnent les simples gens, difans (comme le Poëte Horace) qu'il vâut mieux contempler de loin la fureur de Neptune,

Neptunum procul è terra spectare furentem,
& qu'en la Nouvelle-France il n'y a nul plaisir. Il n'y a point les violons, les masquarades, les danses, les palais, les villes, & les beaux batimens de France. Mais à telles gens i'ay parlé en plusieurs lieux de mon histoire. Et leur diray d'abondant que ce n'est à eux qu'appartient la gloire d'établir le nom de Dieu parmi des peuples errans destituez de sa conoissance: ni de fonder des Republicques Chrétiennes & Françoises en vn monde nouveau: ni de faire aucune chose de vertu, qui puisse servir & donner courage à la posterité. Tels faineans mesurans chacun à leur aune; ne sçachans faire valoir la terre, & n'ayans aucun zele de Dieu, trouvent toutes choses grandes impossibles: & qui les en voudroit croire jamais on ne feroit rien.

Tacite parlant de l'Allemagne disoit d'ele tout de même, que ceux-là de la Nouvelle-France: *Qui est (dir-il) celui-là, qui ouvre le dan-*

ger

per d'une mer effroyable & inconüe) voudroit laisser
l'Italie, l'Asie, ou l'Afrique, pour l'Allemagne,
ou est vn ciel rigoureux, vne terre informe & triste
soit en son aspect, soit en sa culture, si ce n'est à celui
qui y est nay? Cetui-là parloit en Payen, &
comme vn homme de qui l'esperance estoit
en la jouissance des choses d'ici bas. Mais le
Chrétien marche d'un autre pié, & ha son but
à ce qui regarde l'honneur de Dieu, pour le-
quel tout exil lui est doux, tout travail lui sont
delices, tous perils ne lui sont que jouëts.
Pourn'y auoir des violons & autres récrea-
tions en la Nouvelle-France, il n'y a encore
lieu de se plaindre : car il est fort aisé d'y en
mener.

Mais ceux qui ont accoutumé de voir
de beaux chateaux, villes & palais, & se con-
tenter l'esprit de cette veüe, estiment la vie
peu agreable parmi des forêts, & vn peuple
nud: Pour auxquels repondre ie diray pour
certain, que sil y auoit des villes ja fondées
de grande antiquité il n'y auroit point vn
pouce de terre au commandement des Fran-
çois, & d'ailleurs les entrepreneurs de l'affaire
n'y voudroient point aller pour batir sur l'e-
difice d'autrui.

Les timides mettent encore vne diffi-
culté digne d'eux, qui est la crainte des pyra-
tes: Aquoy i'ay repödu au Traité de la Terre:
& diray encore qu'à ceux qui marchent souz
l'aile du Tout-puissant, & pour vn tel sujet

Liv. 3. ch.

24. pa.

240.

*Esai. 41.
vers. 24.*

que cetui-ci, voici que dit nôtre Dieu: *Ne crain point, ô vermisseau de Jacob, petit troupeau d'Israel: Je t'aideray, dit le Seigneur, & ton défenseur c'est le saint d'Israel.*

*Luc. 19.
vers. 21.*

J'ay quelquefois veu des hommes scrupuleux qui ont mis en doute si on pouvoit justement occuper les terres de la Nouvelle-France, & en depouiller les habitans d'icelle: auxquels ma reponse a esté en peu de mots, que ces peuples sont semblables à celui duquel est parlé en l'Evangile, lequel avoit serré le talent qui lui avoit esté donné, dans vn lingge, au lieu de le faire profiter, & partant lui fut oté. Et comme ainsi soit que Dieu le Createur ait donné la terre à l'homme pour la posseder, il est bien certain que le premier titre de possession doit appartenir aux enfans qui obeissent à leur pere & le reconoissent, & qui sont comme les ainez de la maison de Dieu, tels que sont les Chrétiens, auxquels appartient le partage de la terre, premier qu'aux enfans desobeissans, qui ont esté chafsez de la maison, comme indignes de l'heritage, & de ce qui en depend.

Je ne voudroy pourtant exterminer ces peuples ici, comme a fait l'Hespagnol ceux des Indes, prenant le pretexte des commandemens faits jadis à Iosué, Gedeon, Saul, & autres, combattans pour le peuple de Dieu. Car nous sommes en la loy de grace, loy de douceur, de pitié, & de misericorde, en la

quelle nôtre Sauueur a dit: *Apprenez de moy que ie suis doux, & humble de cœur: Item, Venez a moy vous tous qui estes travaillés & chargés, & ie vous soulageray.* Et ne dit point ie vous extermineray. Et puis, ces pauvres peuples Indiens estoient sans defense au pris de ceux qui les ont ruiné: & n'ont pas resisté comme ces peuples desquels la saincte Ecriture fait mention.

La terre donc appartenant de droit divin aux enfans de Dieu, il n'est ici question de recevoir le droit des Gents, & politique, par lequel ne seroit loisible d'usurper la terre d'autrui. Ce qu'estant ainsi il la faut posseder, & y planter serieusement le nom de Iesus-Christ & le vôtre, puis qu'aujourd'hui plusieurs de vos enfans ont cette resolution immuable de l'habiter, & y conduire leurs propres familles. Les sujets y sont assez grans pour y attirer les hommes de courage & de vertu, qui sont aiguillonnez de quelque belle & honorable ambition d'estre des premiers courans à l'immortalité par cette action l'une des plus grandes que les hommes se puissent proposer. Et comme les poissons de la mer salée passent tous les ans par le detroit de Constantinople à la mer du Pont Euxin (qui est la mer Major) pour y frayer, & faire leurs petits, d'autant que là ilz trouvent l'eau plus douce, à cause de plusieurs fleuves qui se dechargent en cette mer: Ainsi (tres-chere Mere) ceux

d'entre vos enfans qui voudront quitter cette mer salée pour aller boire les douces eaux du Port Royal en la Nouvelle-France, trouveront là bien-tot (Dieu aidant) vne retraite tant agreable, qu'il leur prendra envie d'y aller peupler la province & la remplir de generation.

M. LESCARBOT





SOMMAIRES DES CHAPITRES pour servir de Table des matieres con- tenuës en cette Histoire.

Livre Premier.

Auquel sont décrits les voyages & navigations
faites de l'autorité & aux dépens de noz Rois
tres-Chrétiens FRANÇOIS I. HENRI II.
& CHARLES IX. en la Terre-neuve de la
Floride, & Virginie par les Capitaines Iean
Verazano Florentin, Iean Ribaut, Laudon-
niere, & Gourgues: Ensemble les voyages faits
au Bresil au temps du Cheualier du Ville-
gagnon.

CHAPITRE I.

BREF recit sur les découvertes des Indes Occi-
dentales de la NOUVELLE-FRANCE:
& Sommaire denombrement des voyages y faits
par les François. Intention de l'Auteur. page 1

CHAP. II.

Du nom de GAYLLE, & des navigations des
anciens Gaullois & François: Du refroidissement des
François du jour & hui à établir des Colonies: & Des Ter-
res-neuves.

SOMMAIRES

CHAP. III.

Conjecture sur le peuplement des Indes Occidentales, & conséquemment de la Nouvelle-France comprise sous icelles. 15

CHAP. IV.

Limites de la Nouvelle-France: & Sommaire du voyage de Jean Verazzano Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'hui dite la Floride: Avec une brève description des peuples qui demeurent par les quarante degrez. 25

CHAP. V.

Voyage du Capitaine Jean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette contrée. 37

CHAP. VI.

Retour du Capitaine Jean Ribaut en France: Confederations des François avec les chefs des Indiens: Festes d'iceux Indiens: Necessité de vivre des François: Courtoisie des Indiens: Division des François: Mort du Capitaine Albert. 46

CHAP. VII.

Election d'un Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France faute de navire: secours des Indiens là dessus: Retour: Etrange & cruelle famine: Abord en Angleterre. 51

CHAP. VIII.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle-France: Son arrivée à l'ile de Saint Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: Honneteté d'iceux: Batiment de la force: resse des François. 59

DES CHAPITRES

CHAP. IX.

Navigation dans la riviere de May: Recit des Capitaines & Paraouftis qui font dans les terres: Amour de vengeance: Ceremonies étranges des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres. 65

CHAP. X.

Guerre entre les Indiens: Ceremonies avant que d'y aller: Humanité envers les femmes & petis enfans: Leurs triumphes: Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé: Etrange accident de tonnerre: Simplicité des Indiens. 71

CHAP. XI.

Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capitaine: Guerre entre deux Capitaines Indiens: Victoire à l'aide des François: Conspiration contre le Capitaine Laudonniere: Retour du Capitaine Bourdet en France. 76

CHAP. XII.

Autres diverses conspirations contre le Capitaine Laudonniere: & ce qui en avint. 80

CHAP. XIII.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere estant delivré de ses seditieux: Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages: Les discours qu'ils tindrent tant d'eux-mêmes, que des peuples Indiens: Habitans de Serropé, ravisseurs de filles: Indiens dissimulateurs 87

CHAP. XIV.

Comme le sieur Laudonniere fait provision de vivres: Découverte d'un Lac abantissant à la mer du su: Montagne de la Mine: Avarice des Sauvages: Guerre: Victoire à l'aide des François. 91

SOMMAIRES

CHAP. XV.

Grande nécessité de vivres entre les François accreuz jusques à vne extreme famine: Guerre pour avoir la vie: Prise d'Outina: Combat des François contre les Sauvages: Façon de combattre d'iceux Sauvages. 95

CHAP. XVI.

Provisions de mil: Arrivée de quatre navires Angloises: Reception du Capitaine & general Anglois: Humanité & courtoisie d'icelui envers les François. 105

CHAP. XVII.

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France: Arrivée du Capitaine Iean Ribaut: Calomnies contre Laudonniere: Navires Hespagnoles ennemies: Déliberation sur leur venue. 110

CHAP. XVIII.

Opiniatreté du Capitaine Ribaut: Prise du Fort des François: Retour en France: Mort dudit Ribaut & des siens: Bref recit de quelques cruautés Hespagnoles. 115

CHAP. XIX.

Entreprise haute & genereuse du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François en la Floride: Renouvellement d'alliance avec les Sauvages: Prise des deux plus petits Forts des Hespagnols. 130

CHAP. XX.

Hespagnol déguisé en Sauvage: Grande resolution d'un Indien: Approches & prise du grand Fort: Demolition d'icelui, & des deux autres: Execution des Hespagnols prisonniers: Regret des Sauvages au partir des François: Retour de Gourgues en France: Et ce qui avint depuis. 136

DES CHAPITRES

LA FRANCE ANTARCTIQUE

CHAP. XXI.

Entreprise du Sieur de Villegagnon pour aller au Bresil: Discours de tout son voyage jusques à son arrivée en ce país là: Fièvre pestilente à cause des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques uns: Zone Torride temperée: Multitude de Poissons: Ile de l'Ascension: Arrivée au Bresil: Riviere de Ganabara: Fort des François.

146

CHAP. XXII.

Renvoy de l'un des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil: Conjuration contre Villegagnon: Découverte d'icelle: Punition de quelques uns: Description du lieu & retraite des François: Partement de l'escouade Genevoise.

156

CHAP. XXIII.

Seconde navigation faite au Bresil aux dépens du Roy: Accident d'une vague de mer: Discours des iles Canaries: Barbarie, país fort bas: Poissons volans, & autres, pris en mer: Tortuës merveilleuses.

164

CHAP. XXIV.

Passage de la Zone Torride: où navigation difficile & pourquoy: Et sur ce, Refutation des raisons de quelques auteurs: Route des Hespagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent oriental perpetuel souz la ligne equinoctiale: Origine & causes d'icelui, & des vës d'abas, & de midi: Pluies puantes souz la Zone Torride: Effects d'icelle: Ligne equinoctiale pourquoy ainsi dite: Pourquoy sous icelle ne se voit ne l'un ne l'autre Pole.

170

SOMMAIRES

CHAP. XXV.

Découverte de la terre du Bresil: Margajas quels peuples: Façon de troquer avec les Ou-etacas peuple le plus barbare de tous les autres: Haute roche appelée l'Emeraude de Mak-hé: Cap de Frie: Arrivée des François à la riviere de Ganabara, ou estoit le sieur de Villegagnon. 177

CHAP. XXVI.

Comme le sieur du Pont exposa au sieur de Villegagnon la cause de sa venue & de ses compagnons: Réponse du dit sieur de Villegagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Colligni apres l'arrivée des François. 183

CHAP. XXVII.

Ordre pour le fait de la Religion: Prières de Villegagnon: Pourquoi Villegagnon a dissimulé sa Religion: Sauvages amenez en France: Mariages celebrés en la France Antarctique: Debats pour la Religion: Conspirations contre Villegagnon: Rigueur d'icelui: Les Genevois se retirent d'avec lui: Question touchant la celebration de la Cene à faute de pain & de vin. 187

CHAP. XXVIII.

Descriptio de la riviere, ou Fort de Ganabara: Ensemble de l'ile où est le Fort de Colligni. Ville-Henri de Thevet: Baleine dans le Port de Ganabara: Baleine échouée. 205

CHAP. XXIX.

Que la division est mauvaise, principalement en Religion. Retour des Genevois en France: Divers perils en leur voyage: Mer herbuë. 211

CHAP. XXX.

Famine extreme, & les effets d'icelle: Pourquoi on dit Rage de fam: Découverte de la terre de Bretagne: Recepte pour s'affermir le ventre: Procez contre les Genevois envoyé en France: Retour de Villegagnon. 219

DES CHAPITRES.

Livre Deuxième.

Auquel sont decrits les voyages & navigations du Capitaine Iacques Quartier; & incidemment touché vn voyage fait par Iehan François de la Roche Sieur de Roberval, souz le Roy FRANÇOIS I. Item les dernières decouvertes des Sieurs de Monts & de Poutrincourt: Avec les voyages du Sieur Marquis de la Roche, & du Sieur Champlain: souz nôtre Roy heureusement regnant HENRI III.

CHAP. I.

Sommaire de deux voyages faits par le Capitaine Iacques Quartier en la Terre-neuve: Golfe de saint Laurent: & de la grande riviere de Canada: Eclaircissement des noms de Terre-neuve, Bacalos, Canada, & Labrador: Erreur du sieur de Belle-forest. 243

CHAP. II.

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Iacques Quartier en la Terre-neuve du Nort jusques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. Et premièrement l'état de son equipage, avec les decouvertes du mois de May. 252

CHAP. III.

Les navigations & decouvertes du mois de Juin. 257

CHAP. IV.

Les navigations & decouvertes du mois de Juillet. 268

CHAP. V.

Les navigations & decouvertes du mois d'Aoust, & le retour en France. 278

SOMMAIRES

CHAP. VI.

Que la conoissance des voyages du Capitaine Jacques Quartier est necessaire principalement aux Terres-neuviens qui vont à la pecherie: Quelle route il a prise en cette seconde navigation: Voyage du sieur Champlain jusques à l'entrée de la grande riviere de Canada: Epitre présentée au Roy par ledit Capitaine Jacques Quartier sur la relation de son deuxiême voyage. 286

CHAP. VII.

*Preparation du Capitaine Jacques Quartier & des siens au voyage de la Terre-neuve: Embarquement: Ile aux ois. *ux*: Découverte d'icelui jusques au commencement de la grande riviere de Canada, par lui dite Hochelaga: Largeur & profondeur nompareille d'icelle: Son commencement inconnu.* 293

CHAP. VIII.

Retour du Capitaine Jacques Quartier vers la Baye Saint Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, jusques à la riviere de Saguenay, qui sont cent lieues. 301

CHAP. IX.

Voyage du sieur Champlain depuis Anticosti jusques à Tadoussac: Description de Gachepé, riviere de Mantanne, port de Tadoussac, baye des Morues, Ile percée, Baye de Chaleur: Remarques des lieux, iles, ports, bays, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de Saguenay: Description du Port de Tadoussac, & de ladite riviere de Saguenay. 305

CHAP. X.

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamos des Sauvages de Canada: Leurs festins & danses:

DES CHAPITRES

*La guerre qu'ils ont avec les Iroquois: La façon & de-
quoy sont faits leurs Canots & Cabannes: Avec la
description de la pointe de saint Matthieu.* 312

CHAP. XI.

*La jouissance que font les Sauvages apres qu'ils
ont eu victoire sur leur ennemis: Leurs humeurs: En-
durent la faim: Sont malicieux: Leur croyance & faulses
opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux
diables.* 317

CHAP. XII.

*Comme le Capitaine Jacques Quartier part de la
riviere de Saguenay pour chercher un port, & s'arrête
à Sainte Croix: Poissons inconnus: Grandes Tortues: Ile
aux Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre du país:
Accueil des François par les Sauvages: Harangues des
Capitaines Sauvages.* 325

CHAP. XIII.

*Retour du Capitaine Jacques Quartier à l'ile d'Or-
leans, par lui nommée l'ile de Bacchus, & ce qu'il y
trouva: Balizes fichées au port sainte Croix: Forme d'al-
liance: Navire mis à sec pour hiverner: Sauvages ne
trouvent bon que le Capitaine aille en Hochelaga:
Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.* 331

CHAP. XIV.

*Ruse inepte des Sauvages pour détourner le Capitaine
Jacques Quartier du voyage en Hochelaga: Comme ilz
figurent le diable: Depart du sieur Champlain de Ta-
doussac pour aller à Sainte Croix: Nature & rapport
du país: Ile d'Orleans: Kebec, Diamans audit Kebec:
Riviere de Batiscan.* 338

CHAP. XV

Voyage du Capitaine Jacques Quartier à Hoche-

SOMMAIRES

laga: Nature & fruits du pais: Reception des François par les Sauvages: Abondance de vignes & raisins: Grand lac: Rats musquets: Arrivée en Hochelaga: Merveilleuse jouissance desdits Sauvages. 346

CHAP. XVI.

Comment le Capitaine & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armés & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga: Situation du lieu: Fruits du pais: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages. 352

CHAP. XVII.

Arrivée du Capitaine Quartier à Hochelaga: Accueil & caresses à lui faites: Malades lui sont apportez pour les toucher: Mont-Royal: Saut de la grande riviere de Canada: Etat de ladite riviere outre ledit Saut: Mines: Armes de bois, duquel usent certains peuples: Regret de sa departie. 356

CHAP. XVIII.

Retour de Jacques Quartier au Port de Sainte Croix, apres avoir esté à Hochelaga: Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis: Les Toudamās ennemis des Canadiens. 362

CHAP. XIX.

Voyage du sieur Champlain depuis le Port de Sainte Croix jusques au Saut de la grande riviere, où sont remarquées les rivieres, îles, & autres choses qu'il a découvertes audit voyage: & particulièrement la riviere, & le peuple, & le pais des Iroquois. 365

CHAP. XX.

Arrivée au Saut: Sa description, & ce qui s'y void de remarquable: Avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou plustot l'origine de la grande riviere. 373

DES CHAPITRES.

CHAP. XXI.

Retour du Saut à Tadoussac, avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur & commencement de la grande riviere de Canada: Du nombre des sauts & lacs qu'elle traverse. 380

CHAP. XXII.

Description de la grande riviere de Canada, & autres qui s'y dechargent: Des peuples qui habitent le long d'icelle: Des fruits de la terre: Des bêtes & oiseaux: & particulièrement d'une bête à deux piez: Des poissons abondans en ladite grand riviere. 385

CHAP. XXIII.

De la riviere du Saguenay; Des peuples qui habitent vers son origine: Autre riviere venant dudit Saguenay au dessus du Saut de la grande riviere: De la riviere des Iroquois venant de vers la Floride, pais sans neges, ni glaces: Singularités d'icelui pais: Soupçon sur les Sauvages de Canada: Guet nocturne: Reddition d'une fille échappée: Reconciliation des Sauvages avec les François. 390

CHAP. XXIV.

Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & inconnue entre les François: Devotions & vœux: Ouverture d'un corps mort: Dissimulation envers les Sauvages, sur lesdites maladies & mortalité: Guérison merveilleuse d'icelle maladie. 295

CHAP. XXV.

Soupçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages: Retour d'icelui avec multitude de gens: Debilité des François: Navire delaisé pour n'avoir la force de le remener: Recit des richesses du Saguenay, & autres choses merveilleuses. 401

CHAP. XXVI.

Croix plantée par les François: Capture des prin-

SOMMAIRES

cipaux Sauvages, pour les amener en France, & faire recit au Roy des merveilles du Saguenay : Lamentations des Sauvages: Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.

406

CHAP. XXVII.

Retour du Capitaine Jacques Quartier en France: Rencontre de certains Sauvages qui avoient des couteaux de cuivre: Presens reciproques entre lesdits Sauvages & ledit Capitaine: Descriptions des lieux où la route s'est adressée.

411

CHAP. XXVIII.

Rencontre des Montagnais (Sauvages de Tadoussac) & Iroquois : Privilège de celui qui est blessé à la guerre: Ceremonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre : Conte fabuleux de la monstruosité des Armouchiquois: De la Mine reluisante au soleil: & du Gougou: Arrivée au Havre de grâce.

415

CHAP. XXIX.

Discours sur le Chapitre precedent: Credulité legere: Armouchiquois quels: Sauvages toujours en crainte: Causes des terreurs Paniques: Fausses visions, & imaginations: Gougou proprement que c'est: Auteur d'ice lui: Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Censures sur certains Auteurs qui ont écrit de la Nouvelle-France.

420

CHAP. XXX.

Entreprise du sieur Marquis de la Roche pour la conquête de la Nouvelle-France: Les Commissions à lui délivrées, & son pouvoir: Avec mention du sieur de Roberval, lequel eut Commission pour les Terres-neuves peu apres Jacques Quartier.

431

CHAP.

DES CHAPITRES

CHAP. XXXI.

Sommaire recapitulation de certaines choses ci-dessus deduites, pour venir aux voyages du Sieur de Monts de present Lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France: Et les pouvoirs & Commissions d'icelui. 450

CHAP. XXXII.

Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-France: Des accidens survenus audit voyage: Causes des bancs de glaces en la Terre-neuve: Imposition de noms à certains ports: Perplexité pour le retardement de l'autre navire. 473

CHAP. XXXIII.

Debarquement du Port au Mouton: Accident d'un homme perdu seize jours dans les bois: Béc Francoise: Port Royal: Riviere de l'Equille: Mine de cuivre: Malheur des mines d'or: Diamans: Turquoises. 478

CHAP. XXXIV.

Description de la riviere saint Jean: & de l'ile sainte Croix: Homme perdu dans les bois trouvé le seizième jour: Exemple de quelques abstinences étranges: Differens des Sauvages remis au jugement du sieur de Monts: Autorité paternelle entre lesdits Sauvages: Quels maris choisissent à leurs filles. 485

CHAP. XXXV.

Description de l'ile sainte Croix: Entreprise du sieur de Monts difficile, & genereuse: & persecutée d'évies: Retour du Sieur de Poutrincourt en France: Perils du voyage. 496

CHAP. XXXVI.

Batimens de l'ile sainte Croix: Incommoditez des François audit lieu: Maladies inconnues: Simple discours sur icelles: De leurs causes: Des peuples qui y sont sujets: Des viâdes, mauvaises eaux, air, vents, lacs, pourristres des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux. 498

SOMMAIRES

de l' *Authheur* sur le gouvernement de la santé, & gué-
risons desdites maladies. 503

CHAP. XXXVII.

Découverte de nouvelles terres par le sieur de Monts: Conte fabuleux de la riviere & ville feinte de Norornbega: Refutation des auteurs qui en ont écrit: Banes des Moruës en la Terre-neuve: Kinibeki: Choüiakocet: Malebarre: Armonchiquois: Mort d'un François tué: Mortalité des Anglois en la Virginie. 525

CHAP. XXXVIII.

Arrivée du Sieur du Pont à l'ile Sainte Croix: Habitation transferée au Port Royal: Retour du Sieur de Monts en France: Difficulté des moulins à bras, Equipage dudit sieur du Pont pour aller decouvrir les Terres-neuves outre Malebarre: Naufrage: Prevoyance pour le retour en France: Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride: Blame de ceux qui meprisent la culture de la terre. 534

CHAP. XXXIX.

*Motif, & acceptation du voyage du sieur de Poutrin-court, Ensemble de l' *Authheur*, en la Nouvelle-France: Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle: Adieu à la France.* 541

CHAP. XL.

Jonas nom de nôtre navire: Mer basse à la Rochelle cause de difficile sortie: La Rochelle ville reformée: Menu peuple insolent: Croquans: Accident de naufrage du Ionas: Nouvel equipage: Foibles soldats ne dorvent estre mis aux frontieres: Ministres prient pour la conservation des Sauvages: Peu de zele des nôtres: Eucharistie portée par les anciens Chrétiens en voyage: Diligence du sieur de Poutrin-court sur le point de l'embarquement. 550

DES CHAPITRES.

CHAP. XLI.

Partement de la Rochelle: Rencontres divers de navires, & Forbans: Mer tempetueuse à l'endroit des Effores, & pourquoy: Vents d'Ouest pourquoy frequens en la mer du Ponant: D'où viennent les vents: Marssoins prognostiques de tempêtes: Façon de les prendre: Leur description: Tempêtes: Effects d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'est: cōme il se forme: Ses effects: Assurance de Matelots: Reverence comme se rend au navire Royal: Supputation de voyage: Mer chaude, puis froide: Raison de ce: & des Bancs de glace en la Terre-neuve. 558

CHAP. XLII.

Du grand Banc des Moruës: Sonde: Arrivée au dit Banc: Descriptio d'icelui: Pecherie de Moruës & d'oiseaux: Gourmandise des Happe-foyes: Perils divers: Faveurs de Dieu: Causes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale: Avertissemens de la terre: Venë d'icelle: Odeurs merveilleuses: Abord de deux chaloupes: Descente au Port du Mouton: Arrivé au Port Royal: De deux François y demeurez seuls parmi les Sauvages. 568

CHAP. XLIII.

Heureuse rencontre du Sieur du Pont: Son retour au Port Royal: Rejouissance: Description des environs du dit Port: Conjecture sur l'origine de la grande riviere de Canada: Semailles de blez: Retour du sieur du Pont en France: Voyage du sieur de Pourrincourt au pais des Armonchiquois: Beau segle provenu sans culture: Exercices & façon de vivre au Port Royal: Cause des prairies de la riviere de l'Equille. 583

CHAP. XLIV.

Partement de l'ile Sainte Croix: Baye de Marchin:

SOMMAIRES

Chouïakoet: Vignes & raisins: & largesse de Sauvages: Terre & peuples Armouchiquois: Cure d'un Armouchiquois blessé: Simplicité & ignorance de peuple: Vices des Armouchiquois: Soupçon: Peuple ne se souciant de vêtement: Blé semé & vignes plantées en la terre des Armouchiquois: Quantité de raisins: Abondance de peuple: Mer perilleuse.

594

CHAP. XLV.

Perils: Langage inconnu: Structure d'une forge, & d'un four: Croix plantées: Abondance: Conspiration: Désobéissance: Assassinat: Fuite de trois cens contre dix: Agilité des Armouchiquois: Mauvaise compagnie dangereuse: Accident d'un mousquet crevé: Insolence, timidité, impiété, & fuite de Sauvages: Port Fortuné: Mer mauvaise: Vengeance: Conseil & résolution sur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du Sieur de Poutrincourt au Port Royal: & la reception à lui faite.

604

CHAP. XLVI.

Etat des semailles: Institution de l'Ordre de Bon-Temps: Comportement des Sauvages parmi les François: Etat de l'hiver: Pourquoi en ce temps pluies & brumes rares: Pourquoi pluies fréquentes entre les Tropiques: Nèges utiles à la terre: Etat de Janvier: Conformité de tēps en l'antique & Nouvelle-France: Pourquoi printemps tardif: Culture de jardins: Rapport d'iceux: Moulin à eau: Manne de harens: Préparation pour le retour: Invention du sieur de Poutrincourt: Admiration des Sauvages: Nouvelles de France.

618

CHAP. XLVII.

Arrivée de François: Société du sieur de Monts rompuë: & pourquoy: Avarice de ceux qui volent les morts.

DES CHAPITRES

*Feu de ioye pour la naissance de Monseigneur d'Orleans:
Partement des Sauvages pour aller à la guerre: Sagamos
Memberton: Voyages sur la côte de la Bée Française:
Trafic sordide: Ville d'Ouïgoudi: Sauvages comme font
de grâds voyages: Mauvaise intention d'iceux: Mine d'a-
cier: Voix de Loups marins: Etat de l'ile Sainte Croix:
Amour des Sauvages envers leurs enfans: Retour au
Port Royal.*

629

CHAP. XLVIII.


*Port de Campseau: Partement du Port Royal: Bru-
mes de huit jours: Arc-en-ciel paroissant dans l'eau:
Port Savaler: culture de la terre exercice honorable: Re-
grets des Sauvages au partir du sieur de Pourrin-court:
Retour en France: Voyage au Mont Saint Michel: Fruits
de la Nouvelle-France presentez au Roy: Voyage en la
Nouvelle France depuis le retour dudit sieur de Pourrin-
court: Lettre misive dudit sieur au S. Pere à Rome.*

643

Livre Troisième.

Contenant les mœurs, coutumes, & façons de vi-
vre des Indiens Occidentaux de la Nouvelle-
France, comparées à celles des anciens peuples
de pardeça: & particulièrement de ceux qui
sont en même parallele & degré.

CHAP. I.

 *E LA NAISSANCE. Coutume des He-
breux, Cimbres, François, & Sauvages.*

CHAP. II.

*DE L'IMPOSITION DES NOMS. Abus
de ceux qui imposent les noms des Chrétiens, aux infide-
les. Les noms n'ont point esté imposez sans sujet.*

664
i ii

SOMMAIRES

CHAP. III.

DE LA NOURRITURE DES ENFANS.
Femmes du jourd'hui. Anciennes Allemandes. 666

CHAP. IV.

DE L'AMOVR ENVERS LES ENFANS.
*Sauvages aiment leurs enfans plus que pardeça. & Pour-
quoy. Nouvelle-France en quoy utile a l'antique Fran-
ce. Possession de la terre.* 668

CHAP. V.

DE LA RELIGION. *Origine de l'idolatrie. Celui qui n'adore rien est plus suceptible de la Religion Chrétienne qu'un idolatre. Religion des Canadiens. Peuple facile a convertir. Astorgie & impieté des Chrétiens du jourd'hui. Donner du pain & enseigner les arts est le moyen de convertir les peuples Sauvages. Du nom de Dieu. De certains Sauvages ja Chrétiens de volonté. Religion de ceux de Virginia. Contes fabuleux de la Resurrection. Simulachres des Dieux. Religion des Floridiens. Erreur de Belle-forest. Adoration du Soleil. Baïse-main. Bresiliens tourmentez du diable: Onz quelque obscure nouvelle du Deluge: & de quelque Chrétien qui anciennement a esté vers eux.* 671

CHAP. VI.

DES DEVINS, & Aoutmoins. *De la Pre-
trise. Idoles des Mexicains. Pretres Indiens sont aussi
Medecins. Pretexte de Religion. Ruse des Aoutmoins:
Comme ils invoquent les diables. Chansons à la louange
du diable. Sabat des Sauvages. Feux de la saint Iehan.
Vrim & Tummim. Sacerdoce succesif. Caraïbes,
affronteurs semblables aux sacrificeurs de Bel.* 687

CHAP. VII.

DU LANGAGE. *Les Indiens tous divisés en*

DES CHAPITRES

langage. Le temps apporte changement aux langues. Conformité d'icelles. Car ses du changement des langues. Traffiq des Castors depuis quand. Prononciation des Sauvages: anciens Hebreux, Grecs, Latins: & des Parisiens: Sauvages ont des langues particulieres non entendues des Terre-neuuiers. Maniere de cōpter des Sauvages. 697

CHAP. VIII.

DES LETTRES. Invention des lettres admirable. Anciens Allemans sans lettres. Les lettres & sciences és Gaulles avant les Grecs & Latins. Sarronides vieux Theologiens & Philosophes Gaullois. Poëtes Bardes. Reverēce qu'à leur portoit. Reverēce de Mars aux Muses. Fille ainee du Roy. Basilic attaché au tēple d' Apollo. 704

CHAP. IX.

DES VETEMENS ET CHEVELVRES. Vetemens à quelle fin. Nudité des anciens Pictes: des modernes Ethiopiens: des Bresiliens. Sauvages de la Nouvelle-France plus honêtes. Leurs manteaux de peluches. Vêtement de l'ancien Hercules, des anciens Allemans, des Gots. Chaussure des Sauvages. Couverture de la tête. Chevelures des Hebreux, Gaullois, Gots. Ordonnance aux Prêtres de porter chappeaux. Hommes tonsus. 706

CHAP. X.

DE LA FORME ET DEXTERITE. Forme de l'homme la plus parfaite. Violence faite à la Nature. Bresiliens canus. Le reste des Sauvages beaux hommes. Demi nains. Paragons géans. Couleur des Sauvages. Description des Monches Occidentales. Ameriquains pourquoy ne sont noirs. D'où vient l'ardeur de l'Afrique: & le rafraichissement de l'Amerique en même degré. Couleur des cheveux, & de la barbe. Romains quand ont porté barbe. Sauvages ne sont velus.

SOMMAIRES

Femmes velues. Anciens Gaullois & Allemans à poils blons comme or. Leurs Regard, Voix, Yeux: Femmes à bonne tête. Teux des hommes de la Taprobane, des Sauvages, & Scythes. Des Levres. Corps monstrueux. Agilité corporele. Comme font les Naires de Malabar pour estre agiles. Quels peuples ont l'agilité. D'extérité à nager des Indiens. Veue aigüe. Odorat des Sauvages. Leur haine contre les Hespagnols. 713

CHAP. XI.

DES ORNEMENS DV CORPS. Du fard, & peintures, des Hebreux, Romains, Afriquains &c. Anglois, Pistes, Gors, Scythes &c. Indiens Occidentaux. Des Marques, Picqures & Incisans sur la chair. Des marques des anciens Hebreux, Tyrons, & Chrétiens. Blame des fards & peintures corporeles. 725

CHAP. XII.

DÉS ORNEMENS EXTERIEURS. Deux tyrans de nôtre vie. Superfluité de l'ancienne Rome. Excès des Dames. Des Moules & Cages de tête. Peinture des cheveux. Pendans d'aureilles. Perles aux mains, jarretieres, bottines, & souliers. Perles que c'est. Matachiaz. Vignols Esurgni. Carquans de fer, & d'or. 732

CHAP. XIII.

DV MARIAGE. Coutume des Juifs. Femmes véves se noircissent le visage. Prostitution de filles. Continence des Souriquoises. Maniere de rechercher une fille en mariage. Prostitution de filles au Bresil. Verole. Guerison. Continence des anciens Allemans. Raison de la continence des Sauvages. Floridiens aiment les femmes. Ithyphalles. Degré de consanguinité. Femmes Gaulloises fecondes. Polygamie sans jalouse. Repndiation. Homme ayant mauvaise femme que doit faire. Abstineces

DES CHAPITRES.

de véves. Paillardise est abominable avec les infideles. 743

CHAP. XIV.

LA TABAGIE. *Vie des Sauvages des premieres terres. Comme les Arrouchiquois vsent de leur blé. Anciens Italiens de même. Assemblée de Sauvages faisans la Tabagie. Femmes separées. Honneur rendu aux femmes entre les vieux Gaullois & Allemans. Mauvaise condition d'icelles entre les Romains. Quels ont établi l'Empire Romain. Façon de vivre des vieux Romains, Tartares, Moscovites, Geruliens, Allemans, Ethiopiens, de saint Iean Baptiste, Scipion Emilian, Trajan, Adrian : & des Sauvages. Sel non du tout necessaire. Sauvages patissent quelquefois. Superstition d'iceux. Gourmandise d'eux & de Hercules. Viandes des Bresiliens. Anthropophagie. Etrange prostitution de fille, Communauté de vie. Hospitalité des Sauvages, Gaullois, & Allemans. DV BOIRE. Premiers Romains n'avoient vignes. Bierre des vieux Gaullois, & Egyptiens. Anciens Allemans haïssoient le vin, Vin comment necessaire. Petun. Boire l'un à l'autre. Bruvage des Floridiens, & Bresiliens. Hydromel.* 751

CHAP. XV.

DES DANSES ET CHANSONS. *Origine des danses en l'honneur de Dieu. Danses & Chansons en l'honneur d'Appollon, Neptune, Mars, du Soleil. Des Saliens. Præsul. Danse de Socrate. Danses tournées en mauvais usage. Cöbien dangereuses. Tous Sauvages dansent. A quelle fin. Sotte chanson d'Orphée. Pourquoi nous chantons à Dieu. Chansons des Souriquois : des peuples saints, des Bardes Gaullois. Vandevilles par le commandement de Charlemagne. Chansons des Lacedæmoniens. Danses & Chansons des Sauvages : Hazangues de leurs Capitaines.* 765

SOMMAIRES

CHAP. XVI.

DE LA DISPOSITION DV CORPS.

Phthisie. Sueurs des Sauvages. Medecins & Chirurgiens Floridiens, Bresiliens, Souriquois. Guerison par charmes. Merveilleux recit du mépris de douleur. Epreuve de confiance. Souffrance de tourmens en l'honneur de Diane & du Soleil. Longue vie des Sauvages. Causes d'icelle, & de l'abregement de noz jours. 773.

CHAP. XVII.

EXERCICES DES HOMMES.

Fleches, arcs, masses, boucliers, lignes à pecher, raquettes. Canots des Sauvages, & la forme d'iceux. Canots d'oziers, de papier, de cuir, d'arbres creusés, Origine de la fable des Syrenes. Longs voyages à-travers les bois. Poterie de terre. Labeur de la terre. Allemãs anciens n'ant eu chäps propres. Sauvages non laborieux. Côme cultivent la terre. Double semaille & moisson. Vie de l'Hiver. Villes des Sauvages. Origine des villes. Premier edificateur es Gaulles. Du mot Magus. Philosophie a commencé par les Barbares. Ieux des Sauvages. 780.

CHAP. XVIII.

EXERCICES DES FEMMES.

Femme dite Percée. Femmes sauvée par la generation des enfans. Purification. Dure condition des femmes entre les Sauvages. Nattes, Conroyement de cuirs, Paniers, Bourses, Teintures, Ecuelles, Matachiaz, Canots. Amour des femmes envers leurs maris. Pudicité d'icelles. Belle observatiõ sur les noms Hebrieux de l'hõme & de la femme. 789.

CHAP. XIX.

DE LA CIVILITE.

Premiere civilite, obeissance à Dieu, & aux peres & meres. Sauvages sont sales en leur Tabagies, faute de linge. Repas des vneux Gaul-

DES CHAPITRES.

Rois & Allemans. Arrivée des Sauvages en quelque lieu. Leurs salutations: ensemble des Grecs, Romains, & Hebreux. Salutations en éternuant: item es commencemens des missives. De l'Adieu. Reverence des Sauvages à peres & à meres. Malediction à qui n'honore son pere & sa mere.

794

CHAP. XX.

DES VERTUS ET VICES DES SAVVAGES. Les principes des Vertus sont en nous dès la naissance. De la force, & grandeur de courage. Anciens Gaullois sans peur. Sauvages vindicatifs. Le Pape pere commun des Chrétiens pour mettre la paix entre ses enfans. Temperance en quoy consiste. Si les Sauvages en sont douéz. Liberalité en quoy consiste. Liberalité des Sauvages. Ilz meprisent les mercadens avarés. Magnificence. Hospitalité. Pieté envers les peres & meres, Mansuetude, Clemence, Justice d'iceux. Execution de justice. Evasion incroyable de deux Sauvages prisonniers. Sauvages à quoy diligens & paresseux.

799

CHAP. XXI.

DE LA CHASSE. Origine d'icelle. A qui elle appartient. A quelle fin les Rois eleuz. Chasse, image de la guerre. Première fin d'icelle. Interpretation d'un verset du Psal. 132. Tous Sauvages chassent. Quand & Comment. Description & chasse de l'Ellan. Chiens de Sauvages. Raquettes aux piés. Constance des Sauvages à la chasse. Belle invention d'iceux pour la cuisine. Devoir des femmes apres la chasse. La pecherie du Castor. Description d'icelui. Son batiment admirable. Comme se prent. Anciennement d'ou venoient les Castors. Ours. Leopars. Description de l'animal Nibachés, Loups. Lapins, &c. Bestial de France bien profitant en la Nouvelle-France. Merveilleuse mul-

SOMMAIRES

Application d'animaux. Animaux de la Floride, & du Bresh. Sauvages sont vrayement nobles. 808

CHAP. XXII.

LA FAVCONNERIE. *Les Muses se plaisent à la Chasse. Fauconnerie exercice noble. Sauvages comme prennent les oiseaux. Iles fourmillantes en oiseaux Gibier du Port Royal. Niridau. Mouches luisantes. Poules d'Indes. Oiseaux de la Floride, & du Bresh.* 821

CHAP. XXIII.

LA PECHERIE *Comparaison entre la Venerie, la Fauconnerie, & la Pecherie. Empereur se delatant à la Pecherie. Absurdité de Platon. Pecherie permise aux Ecclesiastiques. Nourriture de poisson est la meilleure & la plus saine. Tous poissons craignent l'hiver, & se retirent. Reviennent au printemps. Manne d'Eplaus, Harens, Sardines, Eturgeons, Saumons. Maniere de les prendre par les Sauvages. Abs & superstition de Pythagore. Sanctorum des Terres-neuvières. Coquillages du Port Royal. Pecherie de la Morue. Si la Morue dort. Poissons pourquoy ne dorment. Poissons ayans pierres à la tête (comme la Morue) craignent l'hiver. Huiles de poissons. Pecherie de la Baleine: en quoy est admirable la hardiesse des Sauvages. Hippopotames. Multitude infinie de Macqueriaux. Faineantise du peuple d'aujourd'hui.* 826

CHAP. XXIV.

DE LA TERRE. *Quelle est la bonne terre. Terre sigillée en la Nouvelle-France. Rapport des semelles du fleur de Pourrincoeur. Quel est le bon fumier. Blé de Turquie dit Mahis. Cōmes les Sauvages amendent leurs terres. Comme ilz sement. Temperament de l'air fert à la production. Greniers sous-terrains. Causes de la paresse des Sauvages des premieres terres. Chanve. Vignes. Quand premierement plantées es Gaules. Arbres. Petun, & so-*

DES CHAPITRES

çon d'en user. Folle avidité apres le Petun. Vertu d'icelai.
 Erreur de Belle-forest. Racines Afrodiles. Consideration
 sur la misere de plusieurs. Culture de la terre exercice le
 plus innocent. Gloria adorea. Arbres fruitiers, & au-
 tres, du Port Royal, de la Floride, du Bresil. Mépris des Mi-
 nes. Fruits à esperer en la Nouvelle-France. Prieres faites
 à Dieu par le Pape pour la prosperité des voyages en
 icelle. 840

CHAP. XXV.

DE LA GUERRE. *A quelle fin les Sau-*
ges font la guerre. Harangues des Capitaines Sauvages.
Surprises. Façon de presager l'evenement de la guerre.
Succession des Capitaines. Armes des Sauvages. Excel-
lens Archers: D'où vient le mot Militia. Sujet de la
 Crainte des Sauvages. Façon de marcher en guerre. Dan-
se guerrière. Comme les Sauvages usent de la victoire.
Victime. Hostie. Supplice. Les Sauvages ne veulent tom-
ber es mains de leurs ennemis. Trophées de têtes des vein-
cus. Anciens Gaullois. Hongres modernes. 859

CHAP. XXVI.

DES FUNERAILLES. *Pleurer les morts.*
Les enterrer œuvre d'humanité. Coutumes des Sauvages
en ce regard. De la conservation des morts. Du deuil des
Perfes, Egyptiens, Romains, Gascons, Basques, Bresi-
liens, Floridiens, Souriquois, Hebrieux, Roynes de Fran-
ce, Thraces, Locrois, anciens Chrétiens. Brulement des
meubles des Sauvages decedez, Belle leçon aux avarés.
Coutumes des Phrygiens, Latins, Hebrieux, Gaullois,
Allemās, Sauvages, en ce regard. Inhumation des morts.
Quels peuples les enterrent, quels les brulent & quels
les gardent. Dös funeraux en clos es sepulchres des morts.
Leux reproüvés. Avarice des violateurs de sepulchres.

A V L E C T E V R

AM Y Lecteur, C'est chose humaine que de faillir, & autre que Dieu ne se peut dire parfait. Partant si tu trouves quelque chose en ce livre qui ne vienne bien à ton sens, ou quelque défaut d'elegance, ie te prie supporter le tout par ta prudence, ne m'estimant pas meilleur que l'un des Auteurs que l'on met parmi les livres sacrez, lequel à la fin de son œuvre dit *Que s'il ne s'est assez dignement acquitté de son Histoire il lui faut pardonner.* Car ie te veux avertir qu'en ce travail ayant esté distrait à d'autres affaires, ie n'ay eu le loisir de lire seulement ma copie, sur l'impression de laquelle si parois tu rencontres quelque faute, j'espere que d'une même courtoisie & humanité tu suppléeras au défaut.

2.
Mac-
chab.
à la
fin.

Pour l'Orthographe j'ay suivi la plus simple qu'il m'a esté possible; rejettant à peu près toutes lettres superflües.

Ie t'ay donné la Charte geographique de nostre Nouvelle-France plus ample que ie n'ayoy promis en laquelle tu remarqueras que les lettres P. C. G. B. I. signifient Port, Cap, Golfe, Bée, (ou Baye) Ile. Les vents d'Est, Ouest, Nort, Su, signifient Levant, Couchant, Septentrion, Midi: & les demi vens, comme Nordest, Noroüest, &c. sont les moitoyens. Ie di ceci pour ceux qui ne le sçavent pas.

D'une autre chose te veux-je avertir: c'est qu'il a pleu au Sieur de Poutrincourt changer le

nom de la riviere de l'Equille & lui imposer le nom de la riviere des Dauphins, en l'honneur de Monseigneur le Dauphin. J'ay aussi estimé estre mieux à propos d'appeller Golfe de Canada, ce que dans mon Histoire j'ay appellé Golfe de saint Laurent; estant plus raisonnable qu'il porte le nom de la riviere qui se decharge en icelui. L'affiette d'icelle Charte sera commodement entre la page 236. & 237. Celle du Port Royal entre la pa. 480. & 481. & celle de Ganabara entre la pag. 206. & 207.

Tu seras aussi avetti (ami Lecteur) que le bestial qui est en grand nombre en l'ile de Sable, duquel j'ay parlé en la page 18. y a esté porté il y a environ 80. ans par le Sieur Baron de Leri & de saint Iust, Vicomte de Gueu, lequel ayât fait entreprise pour habiter la Nouvelle-France, fut contraint de le jeter en ladite ile, faute d'eau & de paturage:

Item en la page 168. où est fait mention d'un Guillaume de Bentachor, tu sçauras que les Hespagnols ont voulu obscurcir ce nom, où il y doit avoir Betancourt, qui estoit vn Gentil-homme de Picardie, lequel ayant conquis quelques iles es Canaries, pria le Roy de Castille d'estre protecteur de ses enfans. Voy Osorius,



Extrait du Privilège du Roy.

PAR grace & Privilège du Roy, il est permis à Iean Millot Marchand Libraire en l'Vniversité de Paris, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & distribuer par tout nostre Royaume tant de fois qu'il luy plaira en telle forme ou caractere que bõ luy semblera, vn liure intitulé *Histoire de la Nouvelle-France contenant les navigations faictes par les François es Indes Occidentales, Es terres neuues de la Nouvelle-France, & les decouvertes par eux faises esdictz lieux, A quoy sont adjouctées Les Muses de la Nouvelle-France.* Ensemble plusieurs Chartes en taille douce, où sont les figures des Provinces, & Ports, & autres choses servans à ladite histoire composée Par M. LESCARBOT Advocat en la Cour de Parlement. Et cest jusques au temps & terme de six ans finis & accomplis, à compter du jour que ledit livre sera achevé d'imprimer. Pendãt lequel temps defences sõt faictes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque estat, qualité, ou condition qu'ils soient, de non imprimer, vendre, cõtrefaire, ou alterer ledit livre, ou aucune partie d'iceluy sur peine de confiscation des exemplaires, & de quinze cens livres d'amède applicable moitié à nous, & moitié aux pauvres de L'hostel Dieu de cete ville de Paris, & despens, dommages, & interests dudit exposant: Nonobstant toute clameur de Haro, Chartre, Normande, Privilèges, lettres ou autres appellations & oppositions formées à ce contraires faictes ou à faire. Et veut en outre ledit Seigneur, qu'en mettant vn traitç dudit Privilège au commencement, ou à la fin dudit liure, il soit tenu pour deuëment signifié, comme plus amplement est déclaré par les parentes de la Majesté. Donné à Paris le 17. Jour de Novembre L'an de grace 1608. Et de nostre regne l'vzième.

Par le Roy en son Conseil,

Signé,

BRIGARD.

Handwritten text in a vertical column, including the word "char" and various symbols and drawings.

char



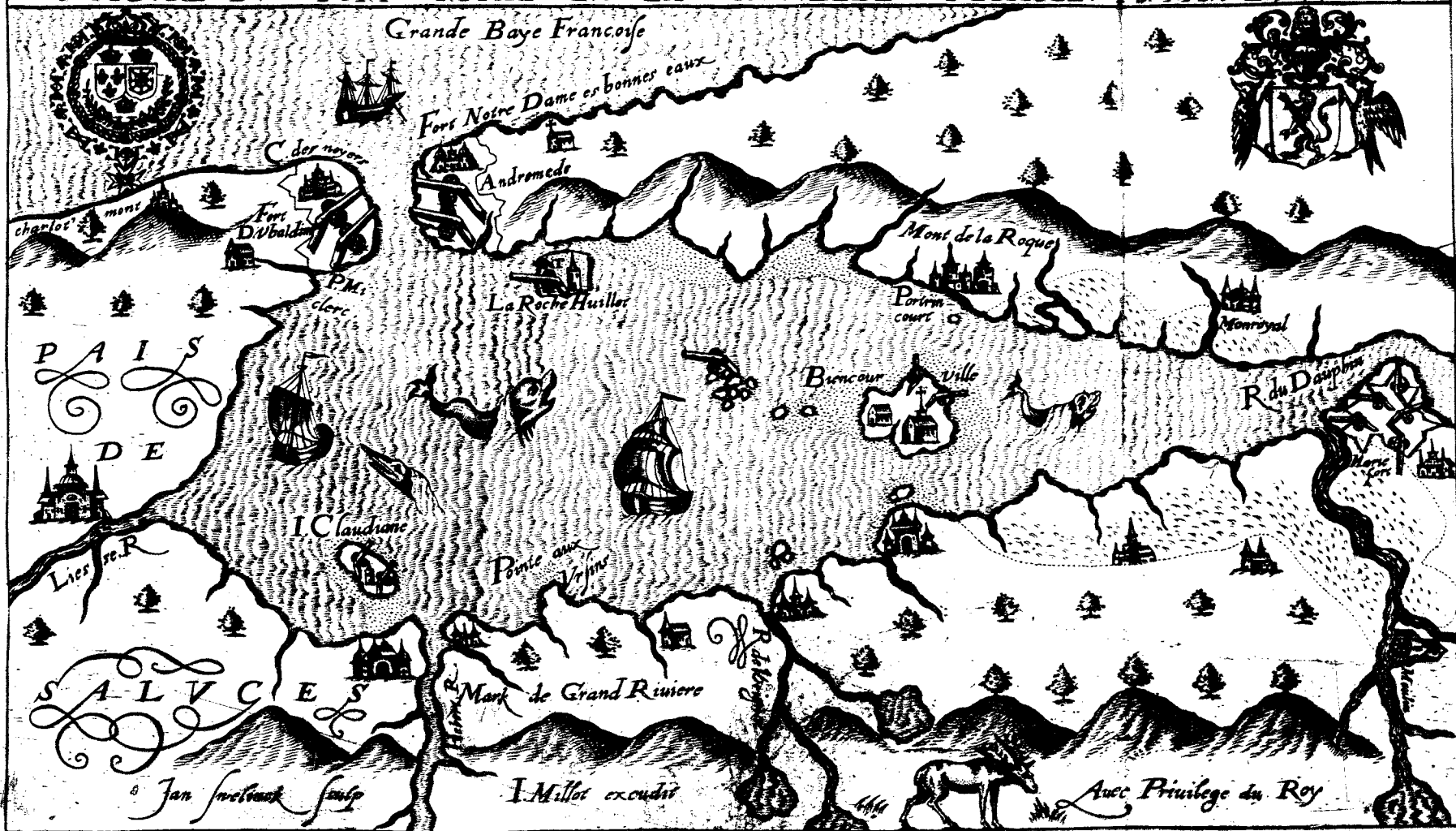
R
O

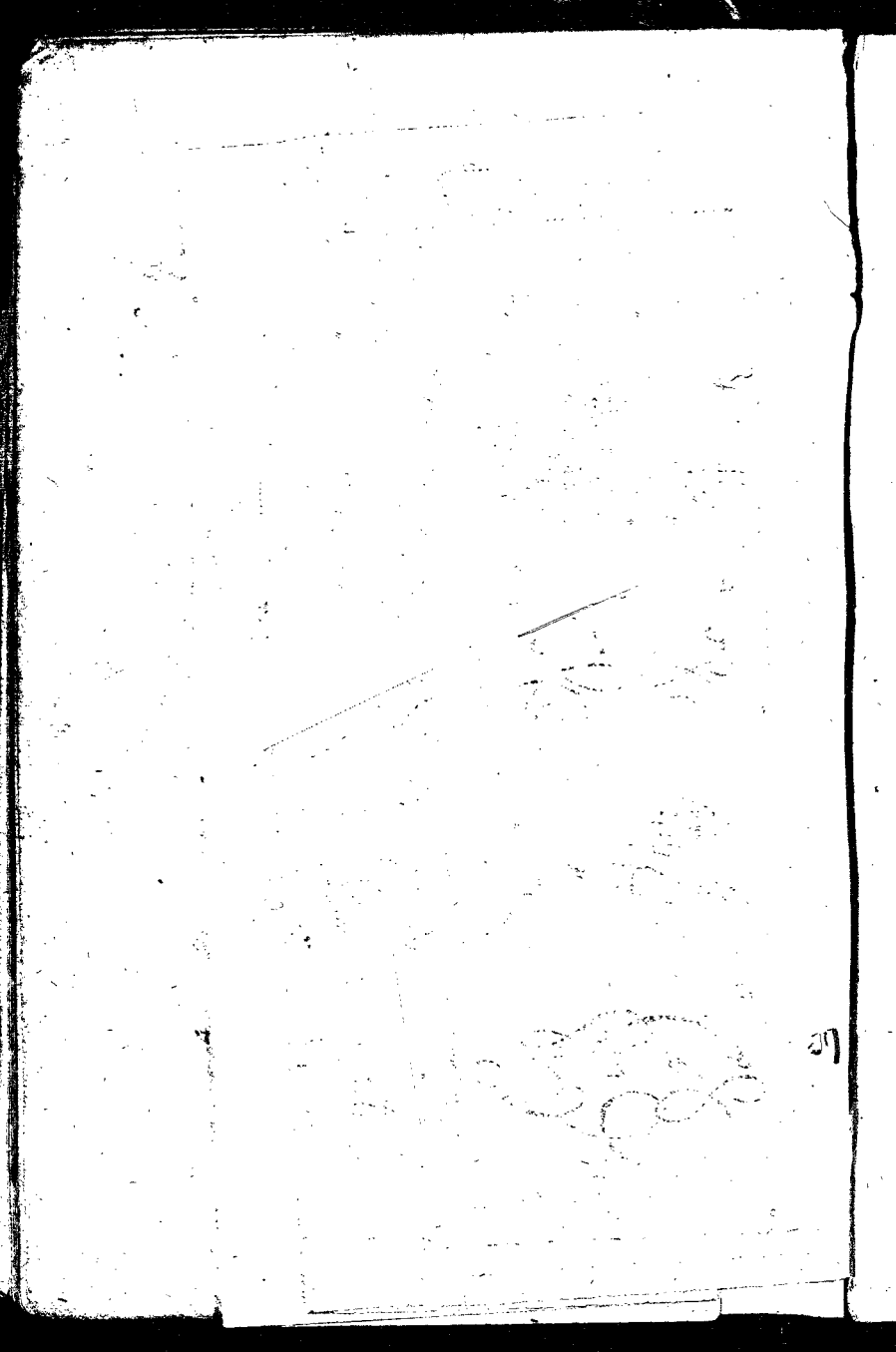


S

Vertical text or markings on the right side of the page.

FIGVRE DV PORT ROYAL EN LA NOVELLE FRANCE. Par Marc Lescarbott. 1609.







P R E M I E R L I V R E

DE L'HISTOIRE DE LA
NOUVELLE FRANCE, CONTENANT
les découvertes & navigations faites par
les François souz l'autorité de noz Rois
tant en la Terre-neuve dite aujourd'hui
la Floride, deçà le Tropique de Cancer,
qu'au Brésil souz le Tropique de Ca-
pricorne.

*Bref recit sur les découvertes des Indes Occidentales
de la NOUVELLE FRANCE: & Som-
maire dénombrement des voyages y faits par les
François. Intention de l'Auteur. Loüange des
peuples qu'on appelle Sauvages en la NOUVELLE
FRANCE.*

CHAPITRE PREMIER.

D O U T E S les parties du monde
(du moins au deçà del'Æqua-
teur) ont esté tant par les an-
ciens, que nouveaux explo-
rateurs de la terre, Cosmo-
graphes & Historiens, repre-
sentées aux hommes par Tables geographi-
ques; & amples descriptions historiques, ex-

HISTOIRE

cepté quelques côtes en la Mer du Su dite Pacifique, & la Nouvelle France, depuis le Cap Breton vers la Terre-neuve du Nort iufques en la Virginie, contenant en cet espace environ quatre cens lieues d'étendue de terre arroufée de l'Océan foigneusement découverte depuis cinq ans ença par le travail, soin, frais, & diligence du sieur de Monts Lieutenant general pour le Roy en ladite Province, & de ceux qui y ont esté pour luy & comme les Lieutenans.

Pour ce qui touche nôtre Europe, cela est plus que tres-recogneu, même depuis que les Holandois cherchans vñ passage pour aller à la Chine par le Nort, tournerét en l'an mille cinq cens quatre-vingts-seze à l'entour du Pole, & furent empechés en leur dessein par les glaces & froidures, & contraints de retourner sans rien faire. Et quant à ce qui est des terres appellées Indes Occidentales, ce que les Hespagnols ont occupé ils l'ont fort exactement depeint sur leurs Chartes, & en ont écrit des histoires fort amples, & à leur avantage tât qu'ils ont peu, sans y découvrir leurs vices. Mais ce qui est de la Nouvelle France depuis la Terre-neuve de la Floride iufques à la Terre-neuve du Nort inclusivement, ils ne s'en sont autrement souciés, & ne voyons point qu'ils en ayent écrit qu'à veüe de boule, & n'en eussent seu pertinemment parler n'y ayans point mis le pié (fors en la Floride, où ils ont esté mal receuz des Sauvages du païs,

*Chartes
des Hespagnols
soigneusement
depeintes
ence qu'ils
ont veu.*

lesquels ie nommeray de ce nom commun, quoy qu'ils soient, sans comparaison, autant humains que nous) pour argument de quoy ie diray seulement que toutes les Tables geographiques sont fausses depuis ladite Terre-neuve de la Floride iusques à la Terre-neuve du Nort, & n'y a aucun Historien qui ait traité veritablement des pais qui sont au deça du quarantième degré; quoy qu'on ait feint des grandes villes & rivieres au pais qu'on a appelé d'un nom Alleman Norumbega, lequel est par les quarante cinq degrez.

D'oc nostre Roy François premier, parmi les difficultez de ses affaires desireux d'accroitre le nom de Chrétien & François, en l'an mille cinq cens vingt-quatre, donna commission au Capitaine Iean Verazzano Florentin pour découvrir les terres des Indes Occidentales au deça du Tropicque de Cancer, à suite de Christophe Colomb premier auteur de la bonne fortune des Hespagnols, lequel peu auparavant avoit découvert ce qui est au delà dudit Tropicque. En execution de cette commission iceluy Verazzano cotoya tout ce qui est depuis la Terre-neuve de la Floride iusques au quarantième degré, & en fit son rapport à sa Majesté. Depuis, en l'an mille cinq cens trente quatre, le Capitaine Iacques Quartier de Saint Malo entreprit nouveaux voyages souz l'authorité du même Roy, desquels il a laissé des memoires pour servir aux Mariniers & Geographes, ayant luy-même imposé les

*M. D.
XXIV.*

*Iean Ve-
razzano.*

*Iacques
Quartier.*

noms aux îles, ports, detroits, golfes, rivières, caps, & promontoires qu'il avoit découverts, lesquels pour la pluspart ont esté changés, ou omis par les Hespagnols és chartes Geographiques écrites ou imprimées és lieux de leur domination. Et neantmoins noz Mariniers qui vont à la pecherie soit des Baleines, ou des Morües, sans se foucier de ce que le papier souffre & reçoit, retiennent plus volontiers les noms que nos anciens François ont imposé à cesterres.

*Gbam-
plein.*

Après Jacques Quartier nul ne s'est melé de découvrir & écrire ce qui est plus avant dans ledit païs, sinon le sieur Champlain, lequel en l'an 1603. penetra environ trois cens lieuës tant dans la grande riviere de Canada, que dans celles de Saguenay & des Iroquois qui se déchargent dans ladite riviere de Canada environ le saut où elle se precipite des rochers en bas, & fait pas sa cheute vn bruit semblable à celuy du Nil aux Cataractes, estant en cet endroit large d'environ vne lieuë, & par ainsi y estant fort grand le rondon des eaux.

*Voyages du
Bresil &
de la Flo-
ride.*

Bien est vray que quelquesvns du temps de l'Admiral de Colligny poussez de desir d'establir la religion Chretienne selon leur doctrine, & ensemble vne Nouvelle France en ces parties du monde où Dieu n'est point connu, se sont transportés les vns au Bresil, les autres en la Floride, retournans sur les pas de Verazzano: Mais leur dessein n'a point reüssi,

DE LA NOUVELLE FRANCE. §

soit par l'envie des Hespagnols, soit par leur propre divisiõ & pour avoir voulu suivre leurs fantasies. Neátmoins si ont-ils, cõme leurs devanciers, laissé des écrits de leurs voyages, par lesquels on peut reconoistre non seulement les mœurs & façons de vivre des peuples où ils ont esté, mais aussi les côtes, rades, havres, caps, îles, rochers, battures, & rivieres des terres qu'ils ont habité ou découvert.

Et d'autant que tant de Memoires dispersés se perdent facilement, & ne peuvent resister au temps qui en fin consume toute chose, s'ilz ne sont ramassés à la façon de ces petits poissons qui se vøyans exposés à toute sorte d'injure, & en proye à la gourmandise des plus grands, s'assemblent par milliers, & s'entrelasent en tant de pelotons, qu'ils se rèdent assez forts pour se garentir de la gueule des cour-faires. Ainsi m'a semblé à propos de joindre brievement, & comme par epitome à la description des derniers voyages faits par les sieurs de Môts & de Pourtincourt en la Nouvelle France, ce que nöz François ont laissé par écrit des découvertes qu'ils ont dés long temps fait és parties Occidentales, depuis que l'avarice a porté les hommes de deça à la recherche des thresors de cette grãde île Atlantique, qui excède toute l'Asie & l'Afrique ensemblement, & autres moindres îles voisines d'icelle celebrées par Critias au Timée de Platon: non que la Religion avec ce n'y ait pris quelque progrès, comme Dieu scait

Similitude
de.

*Intention
de l'Au-
teur.*

tirer du mal vn bien, mais les histoires nous temoignent assez clairement, que l'esperoir du pillage a esté le premier & principal but des premiers qui y sont allez. Je veux donc faire vn recueil general de ce que j'ay veu en divers petits traitez & memoires que j'ay pris tant en la Bibliothéque du Roy, qu'ailleurs: ensemble de ce que le sieur De Monts Lieutenant general de la Majesté en la Nouvelle France, a fait & exploité au voyagé qu'il y fit il y a cinq ans: & finalement ce que j'y ay veu & remarqué, en l'espace de deux etés & vn hiver que nous avõs esté en ladite province, en la compagnie du sieur de Poutrincourt parmy les peuples rudes & non civilisés, sans police, loy, ny religion, qui habitent cette terre, tant pour contenter l'homière desir de plusieurs qui dés long temps requierent cela de moy, que pour employer vtilement les heures que ie puis avoir de loisir durant ce temps qu'on appelle des Vacations.

*Que le
sujet du
present
livre n'est
à rejeter.*

Et quoy que mon sujet semble bas, n'estât pas ici traité d'un Royaume rempli de belles villes, de beaux Palais, de belles tours, enrichi de longue main de beaucoup d'ornemens domestiques & publics, fourmillant en peuples instruits en toutes sortes d'arts liberaux & mechaniques, & en vn mot n'ayant icy à discourir sur les sept merveilles du monde, ce sujet toutefois tel qu'il est, n'est point à rejeter, si l'on considere que ce grand vaisseau de sapience Salomon n'avoit point dédaigné de

traiter en son hystoire naturelle des moindres choses d'icy bas depuis le Cedre qui est au Liban ^{3. des Rois chap. 4.} jusques à l'Hyssope qui sort de la paroy, des bestes, des ^{vers: 3.} oyseaux, des reptiles, & des poissons. Et quand eene seroit qu'en consideration de l'humanité, & que ces peuples desquels nous avons à parler sont hommes comme nous, nous avons de quoy estre incités au desir d'entendre leurs façons de vivre & mœurs, veu mémemment que nous recevons souvent avec applaudissement les hystoires & rapports des choses qui ne nous sont point si étranges, ni tant éloignées de nous: afin que par la consideration de leur déplorable condition nous venions à remercier Dieu de ce qu'il nous a gratifié par dessus eux, & dire avec le Prophete & Roy son bien-aymé:

*A Iacob il donne pour guide,
Son Verbe & ses enseignemens;
Et à la race Israëlide
Ses statuts & ses jugemens.*

*Il n'a fait ainsi pour le reste
Des peuples de tout l'Univers
Leur rendant sa loy manifeste,
Et ses jugemens decouvers.*

Car il nous a par sa grace illuminé de la lumiere de son saint Evangile, par son S: Esprit, & par les enseignemens de ses messagers fideles, desquels la voix n'a point encores penetré jusques-là, sinon depuis ces dernières années, quasi comme un éclair tant seulement.

Ainsi nous ne sçaurions moins faire que

Blason.

ce Philosophe Payen lequel remercioit ses Dieux entre autres choses de ce qu'il estoit né à Athenes plustor qu'en quelque autre part pour-autant que là estoit le domicile de toute bonne instruction, civilité & police, le siege des sciences & des bonnes loix.

*Louange
des peuples de la
Nouvelle
France.*

Et neantmoins noz peuples de la Nouvelle France ne sont si brutaux, stupides, ou lourdaux que l'on pourroit penser. Et trouve que c'est à grand tort qu'on dit d'eux que ce sont des bestes, gens cruels, & sans raison. Car ie n'y ay point veu de niais comme il s'en trouve quelquefois, és païs de l'Europe : ilz parlent avec beaucoup de iugemét: & pour la cruauté, quand ie revoque en memoire noz troubles derniers, ie croy que ny Hespagnols, ny Flamens, ny François, ne leur devôs rien en ce regard, voire les surpassions de plus de juste mesure : Car ils ne sçavent que c'est de donner le fronteau, de chauffer la plâte des pieds, de serrer les doigts, & autres choses plus horribles que ie ne veux enseigner. Mais s'ils ont à faire mourir quelqu'un ils le font sans supplices excogités. Et diray plus, que sans faire mention de noz troubles, & prenant noz nations de l'Europe en l'état qu'elles sont aujourd'huy, ie puis assureur qu'ils ont autant d'humanité, & plus d'hospitalité que nous, comme nous remarquerons plus à loisir en autre lieu parlés de leurs mœurs & façons de vivre, & comme ie l'ay touché en mon Adieu à la Nouvelle France.

Du nom Gaullois. Refutation des Auteurs Grecs sur ce sujet. Noé premier Gaullois. Les Gaullois peres des Vmbres en Italie. Conquêtes & navigations des anciens Gaullois. Loix marines, justice, & victoires des Marseillois. Portugal. Navire de Paris. Refroidissement en la navigation d'en est venu. Des Terres-neuves.

CHAP. II.

DUSIEURS anciens ayans voulu discourir de l'origine du nom Gaullois, se sont escrimés en tenebres, & n'ont point touché au but, soit ou faute de sçavoir l'histoire de la creation du monde, ou d'entendre les langues des vieux siecles, auxquelles il faut rapporter l'imposition des noms les plus anciens; ou d'avoir des vrais memoires des plus vieux Gaullois. Ce qu'aussi n'eussent ilz sceu avoir, d'autant que toute la Theologie, & Philosophie d'iceux Gaullois cōsistoit en traditive, & sans écriture, de laquelle ilz n'usoient qu'és choses privées, ce dit Cesar. Or ici nous n'avons affaire qu'aux Latins & aux Grecs, qui seuls ont traité de nôtre antiquité. Quant aux Latins, iceux ne voyans apparence de deriver nôtre nom, d'un Coq, signifié par le mot *Gallus* en leur lan-

Anciens Gaullois n'écroient rien en public.

HISTOIRE

gue, ilz n'en ont voulu rié dire. Mais les Grecs plus hardis, lesquels ont brouillé les origines de toutes choses, & icelles remplies de fables, ont écrit qu'un Roy des Gaullois nommé Celtae, & par honneur Iupiter, eut vne fille appellée Galathée, laquelle dedaignoit tous les Princes de son temps, jusques à ce qu'ayant oui les vertus n'ompareilles du grand Hercules de Lybie fils d'Osiris, qui guerroyoit les tyrans de la terre, comme il passoit par le pais des Celtae pour aller d'Espagne en Italie, elle en devint amoureuse, & parla permission de ses parens eut de luy un enfant, qui fut nommé Galates, lequel surpassa tous les Princes de son âge en force de corps, & grandeur de courage: & ayant conquis beaucoup de provinces par armes, changea le nom des Celtae que son pere avoit donné, & nomma ses sujets Galates. D'autres ont pensé qu'ils avoient esté ainsi appelez du mot Grec Γαλα, qui signifie Lait, pour ce que le peuple Gaullois est blanc & de couleur de lait. Or ces derivations sont absurdes. Car pour ce qui est de la couleur blanche il y avoit plus de raison d'appeller ainsi ceux de la grande Bretagne, ou les bas Allemans. Et puis, c'est folie d'estimer que nous ayons pris nôtre appellation des Grecs, desquels au contraire vne partie est appellée de nôtre nom. Pour le regard du mot de Galates, c'est vne inventio de la même forge. Car ie ne voy que

*Iupiter
Celtae.
Galathée.*

Galates.

*Refusa-
tion.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 10
cōtrariété en tous ceux qui en ont parlé. Pau-
sanias en ses Attiques dit que le nom de Gala-
tes n'est venu que sur le tard, & que de grande
antiquité les Gaullois auparavant s'appelloiēt
Celtas. Et toutefois Galates, selon Berose, a
esté Roy des Gaulles immédiatement apres
Celtas. Strabon au contraire, dit que tous les
Galates ont esté appelez Celtas par le Grecs,
à cause du noble estoit de ceux de la province
Narbonoise : où il donne à entendre qu'ils
estoiēt Galates devant qu'estre Celtas. Ap-
pian tient que les Celtas viennent d'un Cel-
tus fils de Polyphemus, qui fut fils de Neptu-
ne : ce qui ne se peut accorder avec ce que dit
Berose, que *Jupiter Celtas* fut le neuvieme Roy
des Gaullois, plusieurs siecles apres Neptune.

Mais ie voudroy demander pourquoy les *Imposuro*
Grecs, pour suivre leurs fantasies, ont changé *des Grecs.*
le nō de Gaullois en Galates, ce que n'ōt fait les
Romains plus retenus & plus sobres à brouil-
ler l'antiquité. Je croy qu'ils ont eu crainte de
se rendre ridicules en les appellant Gaullois
par vne (11) double, d'autant que Γάλλος en
leur langue signifie Chatré : & ilz voyoiēt les
Gaulles fourmiller en generation. Et de là ont
pris sujet d'imposer le nom de Galates aux
Gaullois. Et neantmoins Strabon non autre-
ment scrupuleux les appelle indifferemment
Gaullois & Galates, & ceux de l'Asie Gallo-
grecs.

N'y aiant donc point d'apparence à ce

HISTOIRE

nom de Galates il est meilleur de nous arreter à l'appellation de noz plus proches voisins les Romains, qui nous conoissent mieux, lesquels sainct Gregoire disoit: *sicut non habent acumina, sic nec Græcorum hereses*: Ilz ne sont point si grans brouillons & menteurs. Et pour le nom Gaullois nous avons l'authorité de Xenophon, lequel en ses *Æquivoques* dit que le premier *Ogyges* (qui fut Noé) fut surnommé *Le Gaullois*, pour ce qu'au *Deluge* du monde s'estant garenti des eaux, il en garentit aussi la race des hommes, & repeupla la terre. De là vient (dit il) que les sages (qui sont peuples de la Scythie Asiatique, c'est à dire de l'Armenie, où l'Arche de Noé s'arresta) appellent un vaisseau de mer *Gallerim* (d'où le mot de Gallere, & Gallote, nous est demeuré) pour ce qu'il garentit du naufrage. Caton au proëme de ses *Origines* & autres *Autheurs*, s'accordent à ce que dessus, disans que *Ianus* (qui est Noé) vint de Scythie en *Italie* avec les Gaullois peres des *Vmbres* (peuples aujourd'hui tenans le Duché de *Spolette*) ainsi appelez d'un autre nom que leurs peres, mais revenant à même signification. Car en langue *Hebraïque* & *Aramée* *Gallim* signifie *Flot*, *Eeau*, *Inondation*: & en langue antique *Latine* *Vmbri*, ou *Imbri* signifie *Eeau* & *Pluie*.

Noé donc repeuplant le monde amena vne troupe de familles pardeça, lesquelles aimans la navigation trouverent bon de s'appeller du nom attribué à ce grand *Ogyges*, &

Vraye derivation du nom Gaullois. Notés que du mot Sargam, vient Sagamos entre noz Sauvages: & de ces peuples de Scythie sont venus les Tectosages, peuples de Toïose. Gaullois peres des Vmbres.

Noé a peuplé les Gaullois.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 10 ij
semblablement à Comerus Gallus (lequel en
l'histoire sacrée est appellé Gomer) premier *Genes. 10.*
Roy des Gaullois selon Iacques de Bergame *vers. 3.*
en son Supplement des Chroniques: quoy
que Berose le face Roy d'Italie, à quoy ie ne
me puis accorder, puis qu'ilz n'en ont retenu
le nom.

Ainsi ayans beaucoup multiplié (comme
la nation Gaulloise est feconde) ilz se rendi- *Gaullois*
rent maitres de la mer dès les premiers siecles *dés les*
apres le Deluge: & devât les guerres de Troye *premiers*
le grand Capitaine Cambaules ravagea toute *siecles*
la Grece & l'Asie, comme le confesse, Pausa- *maitres*
nias en ses Phociques, & ailleurs. Long temps *de la*
depuis les Gaullois affriandis au butin firent *mer.*
trois armées, dont Brennus l'un des chefs avoit
cent cinquante deux mille pietons, & vingt
milles quatre cens maitres de cheval à sa part,
chacun desquels avoit deux chevaux de relais, *Strabo.*
& nombre de Solduriers souz lui. Strabon *liv. 4.*
fait mention d'autres grandes conquêtes des *Ch. 12.*
Tectosages, Tolistobogiens, & Trocmiés peu-
ples Gaullois, lesquels occuperent la Bythinie,
Phrygie, Cappadoce & Paphlagonie, sous
vn nommé Leonorius, lequel y institua dou-
ze Tetrarches semblables à noz douze Pairs
de France. Et de ces conquêtes parle aussi Pli- *Plin. 4.*
ne, lequel dit qu'ils avoient cent nonante *5. ch. 32*
cinq villes & principautés.

An surplus ils avoient leurs loix marines si *Loix ma-*
bien ordonnées, que les nations étrangères se *rimes des*
confortoient volontiers à icelles, comme *Marsus*
lois.

HISTOIRE

Iustice d'eux. faisoient les Rhodiens, au recit de Strabon, lesquels avoient emprunté de noz Marseillois les loix marines desquelles ils vfoiét. Ce qu'ils avoient fait d'autant plus volontiers qu'ilz voyoient iceux Marseillois vivre justement; & ne souffrir aucuns pyrates sur la mer, ayans (ce dit le même Strabon) de grans magazins bien fournis de toutes choses nécessaires à la marine, & pour battre les villes, ensemble infinies depouilles des victoires par eux obtenues durant plusieurs siècles contre les pyrates susdits. Et Jules Cesar parlant de la civilité des Gaullois & de leur façon de vivre, laquelle ils ont enseignée aux Allemans, dit que la conoissance des choses d'outre mer leur apporte beaucoup d'abondance & de commoditez pour l'usage de la vie. Et ne faut penser que cette ardeur de naviger ait esté enclose dans la mer du Levant. Car le pais de Portugal portant le nom de Port des Gaullois, temoigne assez qu'ilz ont aussi couru sur l'Ocean. En memoire dequoy la principale ville du Royaume des Gaullois porte encore aujourd'huy la Navire pour sa marque.

Maga- zins.

Depouil- les.

Les Gaullois ont en- seigné la civilité aux Al- lemans. Portugal, Port des Gaullois.

Navire de Port.

Cornu Gallia.

Vicissi- tude.

Voire ie pourray bien encore coucher ici la pointe d'Angleterre, qui s'appelle *Cornu Gal- lia*, Cornuaille. Ce qui ne peut provenir que des navigations des Gaullois.

Mais comme par la vicissitude des choses tout se change ici bas, & les siècles ont ie ne sçay quelle nécessité née avec eux de suivre le gouvernement des autres instrumens de la pro-

DE LA NOUVELLE FRANCE. II

soit la providence de Dieu (afin de n'vser du mot de fatalité) les Gaullois ont quelquefois par occasion laissé refroidir cette ardeur de voguer sur les eaux, comme lors que les Romains semerent la division entre-eux, & s'emparerent par ce moyen de leur Etat, & depuis quand les François, Gots, & autres nations déchirerent ce grand Empire ja cassé de vieillesse, & tout rempli d'humeurs vicieuses, & corrompues de longue-main. Mais par apres aussi selon les occurences ils ont repris leurs premiers & anciens erremens, comme lors qu'on a publié les Croisades pour le recouvrement de la terre Sainte; environ lequel temps, scauoir en l'an mil deux cens quatre-vingts, pour eviter la peine de créer tous les jours des Admiraux extraordinaires, & par commission, pour envoyer sur la mer & conduire l'armée Françoisé en la terre Sainte, fut l'Admirauté de France erigée en titre d'Office par le Roy Philippe surnommé le Hardy fils de saint Loys, & deferée à Sire Enguerran de Coucy troisieme du nom en cette famille, premier Admiral de France en la qualité que j'ay dit.

*Refroidis-
sement de
la naviga-
tion d'ou
est venu.*

*Premier
Admiral
de France.*

Or comme vn malade pressé de la douleur qui le violente oublie aisément les exercices auxquels il souloit s'occuper estant en pleine santé; Ainsi les François par-apres occupez sur la defensiva aux longues guerres qu'ils ont eu contre les Anglois dedans leurs

propres entrailles & au milieu de la France, ils ont laissé derechef alentir cette ancienne ardeur en la navigation qui ne s'est pas aysément r'echauffée depuis, n'estant à peine la France relevée de maladie, que voicy naitre d'autres guerres contre deux, voire trois nations, qui ne se promettoient rien moins que d'emporter chacune vn fleuron de cette Corone, à la faveur & des forces del'Empire & des pillages du Japon. Quoy que ce soit la plus puillante partie en a tiré de bonnes pieces, lesquelles jaçoit qu'elles se puissent justement debattre, toutesfois ce ne seroit sans beaucoup de difficultez. Et depuis ce temps les differens pour la Religion & les troubles estans survenus, noz François parmy ces longues alarmes ont esté tellement occupés, qu'en vne division vniuerselle il a esté bien difficile de viser au dehors, faisant vn chacun beaucoup de conserver ce qui luy estoit acquis, & vivre chez soy-mesme.

Neantmoins parmy toutes ces choses, noz Rois n'ont pas laissé de faire des découvertes avec beaucoup de depense en diverses contrées, & en divers temps, je ne diray pas depuis qu'on a osé franchir l'Ocean (car noz Gaullois & François dès plusieurs siecles ont familier le voyage des Terres-neuves) mais depuis qu'on a passé la Zone torride & eu conoissance des regions Antarctiques, & Antichthones, aufquelles route l'antiquité a creu n'y avoir point de passage, c'est à dire

estre impossible d'y parvenir. Et eussent fait davantage si nos Admiraux François se fussent pleu à la marine, ou n'eussent esté empêchés ailleurs & embrouillés en noz guerres civiles. Car encores que les Rois bien souvent ne soient que trop poussez d'ambition pour commâder à toute la terre, & à des nouveaux mondes, sil estoit possible, d'autant que (comme dit le Sage) *La gloire & dignité* des Rois *git en la multitude du peuple* : si ont-ils besoin de gens qui les secondent, voire qui les enflamment à vn beau sujet, où principalement il y a apparence de faire chose qui peut reüssir à la gloire de Dieu, & n'y va point du detrimant d'autruy. Et en cela nôtre siecle est en pire condition que les precedens pour ce regard, d'autant que cōbien que par la grace de Dieu nous jouïssions d'vne bonne paix, que le Roy soit redouté, & ait des moyens autan que pas vn de ses predecesseurs, que l'établissement d'vn Royaume Chretien & François soit facile és regions Occidentales d'outre-mer, & qu'il y ait des hommes immuables en cette resolution d'habiter la Nouvelle France, d'où ils ont rapporté les fruits de leur culture, comme sera dit en son lieu: neantmoins il ne se trouve quasi personne (j'éten de ceux qui ont credit en Cour) qui favorise ce dessein, nō point de parole seulement en privé, moins envers sa Majesté. On est bien aise d'en ouïr parler, mais d'y aller, mais d'y aider, on ne s'etend point à cela. On voudroit

Prouerb. 14
Les Rois
ont besoin
d'estre in-
citez au
bien.

Mal de no-
stre siecle
pour la ra-
uigation.

trouver les thresors d'Atabalippa sans travail & sans peine, mais on y vient trop tard, & pour en trouver il faut chercher, il faut faire de la dépense, ce que les grands ne veulent pas. Les demandes ordinaires que l'on nous fait, sont : Y a-il des thresors, y a-il des mines d'or & d'argent? & personne ne demande, Ce peuple-là est-il disposé à entendre la doctrine Chrestienne. Et quant aux mines il y en a vrayment, mais il les faut fouiller avec industrie, labeur, & patience. La plus belle mine que je sçache c'est du blé & du vin, avec la nourriture du bestial. Qui a de cecy il a de l'argent. Et de mines nous n'en vivons point. Et tel bien souvent a belle mine qui n'a pas bon jeu.

Demandes ordinaires de ceux que s'informent de la Nouvelle France.

Quelle est la plus belle & excellente mine.

Au surplus les mariniers qui vont de toute l'Europe chercher du poisson aux Terres-neuves, & plus outre, à huit & neuf cens lieuës loin de leur país, y trouvent de belles mines sans rompre les rochers, evêtrer la terre, vivre en l'obscurité des enfers (car ainsi faut-il appeller les minieres, où l'on condamnoit anciennement ceux qui meritoient la mort) ils y trouvent, di-je, des belles mines au profond des eaux, & au trafic des pelleteries & fourrures d'Ellans, de Castors, de Loutres, de Martres, & autres animaux, d'ot ils retirent de bon argent au retour de leurs voyages, auxquels ils ne se plairoient point tant s'ils n'y sentoient vn ample proffit. Cecy soit dit en passant pour ce qui regarde la Terre-neuve,

DE LA NOUVELLE FRANCE. 15
laquelle jaçoit qu'elle soit peu habitée & en
vn climat assez froid, neantmoins est recher- *Excellence*
chée d'un grand nombre de peuple qui luy *de la Terre*
va tous les ans rendre hommage de plus loin *neuve.*
qu'on ne fait les plus grands Rois du monde,
lesquels on caresse & honore bien souvent
plus pource qu'ils sont riches & peuvent en-
richir les autres, que par devoir: Ainsi en fait-
on à cette terre: : laquelle estant en cette qua-
lité tant vtile, il faut estimer que celles qui sôt
en plus haute eleuation de Soleil, sont beau-
coup plus priser & estimer, d'autant qu'avec
l'abondance de la mer elles ont ce qu'on peut
esperer de leur culture, sans mettre en cõsìde-
ration les mines d'or & d'argent, desquelles
nostre France Oriëntale se passe bien, & ne lais-
se pas d'estre aussi florissante que les païs des-
quels elle est environnée. Dequoy nous parle-
rons plus amplement ci apres selon que le su-
jet se présentera.

*Conjectures sur le peuplement des Indes Oc-
cidentales, & consequemment de la Nou-
velle France comprise sous icelles.*

CHAP. III.

LE sçay que plusieurs étonnez de la
decouverte des terres de ce monde
nouveau qu'on appelle Indes Oc-
cidentales, ont exercé leur esprit à rechercher

le moyen par lequel elles ont peu estre peuplées apres le Deluge: ce qui est d'autant plus difficile que d'un pole à l'autre ce monde là est separé de cetui-cy d'une mer si large, que les hommes ne l'ont jamais (ce semble) ni peu, ni osé traverser jusques à ces derniers siecles, pour decouvrir des nouvelles terres: du moins il n'en est point de mention en tous les livres & memoires qui nous ont esté laissez par l'Antiquité. Les vns se sont servi de quelques Prophetes & revelations de l'Ecriture sainte tirées par les cheveux, pour dire les vns que les Espagnols, les autres que les Juifs devoient habiter ce nouveau monde. D'autres ont pensé que c'estoit vne race de Champs portée là par punition de Dieu, lors que Iosué comença d'entrer en la terre de Chanaan, & en prendre possession, l'Ecriture sainte témoignant que les peuples qui y habitoient furent tellement épouvantez, que le cœur leur faillit à tous: & ainsi pourroit estre avénu que les majeurs & ancestres des Ameriquains & autres de delà ayās esté chassé par les enfans d'Israël de quelques contrées de ces pais de Chanaan, s'estans mis dans des vaisseaux à la mercy de la mer, auroient esté jetté & seroient abordez en cette terre de l'Amerique. Chose qui semble estre confirmée par ce qui est écrit en la Sapience dite de Salomon, à sçavoir que les Chananéens avant l'entrée des enfans d'Israël en leur terre estoient anthropophages, c'est à dire mangeurs de chair humaine,

comme

*Premiere
opinion.*

Abdias ch.

1. vers. 25.

Es. 4.

13. vers. 45.

46. 47.

Deuxieme

opinion.

Sap. 12.

vers. 7. 5.

comme font plusieurs en cette grande étendue de païs. Et pour les ayder encore à dire, j'adjousteray pour eux que plusieurs des Amériquains sautent par dessus le feu en faisant leurs invocations à leurs demons, ainsi que faisoient les Cananeens. Mais il y a des raisons encore plus probables que celle-cy : entre lesquelles ie diray que ceux-là ne se font point éloigner de la verité, qui ont estimé que quelques mariniers, marchans, & passagers surpris de quelque fortunal de vent en mer, à la violence duquel ils n'auroient peu resister, auroient esté porté en cette terre, & là paraventure auroient fait naufrage, si bié que se trouuans nuds, ils auroient esté contraints de vivre de chasse & de pecherie, & se couvrir des peaux d'animaux qu'ils auroient tués, & ainsi auroient multiplié & rempli cette terre telement quelement (car il n'y a préque que les rives de mer & des grandes riuieres habitees du moins aux premieres terres qui regardent la France & sont en même parallele) si bien qu'ores qu'au parauant ils eussent quelque conoissance de Dieu, cela peu à peu s'est evanoui faute d'instructeurs, comme nous voyons qu'il est arrivé en tout le monde de deçà peu apres le deluge. Et plusieurs accidens écheuz de cette façon, tant de la partie de l'Orient, que du Midi, & du Nort, & des païs y interposés, peuvent avoir causé le peuplement de cette terre Occidentale en toutes parts.

*Troisième
opinion.*

Ce qui n'est point sans exemple même qui nous est familier. Car en l'an mil cinq cens quatre-vingts seze, le sieur Marquis de la Roche, gentil-homme Breton pretendant habiter la Nouvelle France, & y asseoir des colonies Françoises, suivant la permission qu'il en avoit du Roy, il y mena quelque nombre de gens, lesquels (pour ce qu'il ne cognoissoit point encore le pais) il dechargea en l'ile de Sable, qui est à vingr lieuës de terre ferme yn peu plus au Su que le Cap-Breton, c'est à sçavoir par les quarante trois degrez. Cependant ils'en alla reconoistre & le peuple & le pais, & chercher quelque beau port pour se loger. Au retour il fut pris d'vn vent contraire qui le porta si avant en mer, que se voyant plus près de la France que de ses gens, il continua sa route par deçà, où il fut peu apres prisonnier és mains du Sieur Duc de Mercure, & demeurèrent là ses hommes, l'espace de sept ans vivans du laitage de quelques vaches qui y sont, de la chair d'icelles & de pourceau, (dont il y a bon nôbre en cette ile qui y ont multiplié depuis long temps, sans qu'on sache au vray qui les y a porté) & de poissons. En fin le Roy estant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir lors qu'il iroit à la pecherie des Terres-neuves. Ce qu'il fit, & d'vn nombre quarante ou cinquante, en ramena vne douzaine, qui se presenterent à sa Majesté vestuz de peaux de loup-marins. Voilà comme les peuples Sau-

*Voyage
du sieur
Marquis
de la Ro-
che en la
Nouvelle
France.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 19
vages se sont formés. Et qui eut laissé là per-
petuellement ces hommes avec nombre de
femmes, ils fussent (ou leurs enfans) deuenz
semblables aux peuples de la Nouvelle Frâce;
& eussent peu à peu perdu la conoissance de
Dieu. Et sur cette consideration ie pourrois
m'écrier avec l'Apostre saint Paul: *O profon-*
deur des richesses, & de la sapience, & de la conois-
sance de Dieu! que ses iugemens sont incōprehensibles,
& ses voyes impossibles à trōuver! Car qui est-ce qui a
concu la pēsee du Seigneur, ou qui a esté son Conseiller?

Aux Ro-
mans 11.
vers. 13.

Or pour revenir à mon propos, j'ay vn au-
tre argument, qui pourroit servir pour dire
que ces peuples ont esté portez là de cette fa-
çon, c'est à dire, par fortune de mer, & qu'ils
sont venuz de quelque rare de gens qui avoiet
esté instruits en la loy de Dieu. C'est qu'un
iour cōme le sieur de Poutrincourt discouroit
par truchemēt à vn Capitaine Sauvage nōmé
Chkoudum, de nōtre Foy & religion; il répondit
sur le propos du deluge qu'il avoit bien ouï
dire, dés lōg-temps qu'anciēnement il y avoit
eu des hommes méchans lesquels moururent
tous, & y en vint de meilleurs en leurs place.
Et cette opinion du deluge n'est pas seule-
ment en la partie de la Nouvelle France, où
nous avons demeuré, mais elle est encore en-
tre les peuples du Perou, lesquels (à ce que
raconte Ioseph Acoſta) parlent fort d'un de-
luge avēnu en leur païs, auquel tous les hom-
mes furent noiez, & que du grand lac *Titicaca*
fortit vn *Viracocha*. (qui est le plus grand de

Liv. 1. ch.
25 de son
hist. natu-
rele des
Indes.

tous leurs Dieux, lequel ils adorent en regardant au ciel, cōme createur de toutes choses) & ce *Viracocha* s'arreta en *Tiaguanaico*, où l'on voit aujourd'hui des ruines & vestiges d'anciens edifices fort étranges: & de là à *Cusco*: Ainsi recommença le genre humain à se multiplier.

*Quatrième
me opinion.*

Je ne veux pas nier pourtant que ces grâds pais n'aient peu estre peuplez par vne autre voie, sçavoir que les hommes se multiplians sur la terre, & s'étendans toujours, comme ils ont fait par deçà, en fin il y a de l'apparence que de proche en proche ils ont atteint ces grandes provinces, soit par l'Orient, ou par le Nort, ou par tous les deux. Car ie tiens que toutes les parties de la terre ferme sont concatenées ensemble, ou du moins s'il y a quelque détroit, comme ceux d'Anian & de Magellan: c'est chose que les hommes peuvent aisément franchir. La consideration du passage des animaux est ce qui plus nous peut arreter l'esprit en ceci. Mais on peut dire qu'il a esté aisé d'y transporter les petits, & les grâds sont d'eux mesmes capables de passer les détroits de mer, comme il est vray-semblable que les Ellans ont passé de la Russie en Labrador, en Canada, en la terre des Souriquois par le Nort: car nous sçavons de certaine science qu'ils ne font pas difficulté de passer des bayes de mer, pour accourir le chemin d'une terre à vne autre. Et nous lisons au voyage du Capitaine Jacques Quartier,

DE LA NOUVELLE FRANCE. 27
que les ours passent aisément quatorze lieues
de mer.

Mais quand ie considère que les Sauvages ont de main en main par tradition de leurs peres, vne obscure conoissance du Deluge, il me vient au devant vne autre conjecture du peuplement des Indes Occidentales, qui n'a point encore esté mise en avant. Car quel empchement y a il de croire que Noé ayant vécu trois cens cinquante ans apres le Deluge, n'ait luy-même eu le soin & pris la peine de peupler, ou plustost repeupler ces pais là? Est-il à croire qu'il soit demeuré vn si long espace de temps sans avoir fait & exploité beaucoup de grandes & hautes entreprises? Luy qui estoit grand ouvrier, & grad pilote, sçavoit-il point l'art de faire vn autre vaisseau (car le sien estoit demeuré arresté aux montagnes d'Ararat, c'est à dire de la grande Armenie) pour reparer la desolation de la terre? Luy qui avoit la conoissance de cent mille choses que nous n'avons point par la traditive des sciences infuses en nôtre premier pere, duquel il peut avoir veu les enfans, ignoroit-il ces terres Occidentales, où par avéturè il avoit pris naissance? Certes en tout cas il est à presumer qu'ayant l'esprit de Dieu avec luy, & ayant à restablir le monde par vne speciale élection du ciel, il avoit (du moins par renommée) cognoissance de ces terres là, auxquelles il ne luy a point esté plus difficile de faire voile, aiant peuplé l'Italie, que de ve-

Belle conjecture, qui est la cinquiesme opinion.

*Noë a me-
né des pen-
phées en
Italia.*

nir du bout de la mer Méditerranée sur le Tybre fonder son *Ianiculum*, si les histoires prophanes sont véritables, & par mille raisons y a apparence de le croire. Car en quelque part du monde qu'il se trouuast, il estoit parmi ses enfans. Il ne luy a, di-ie, point esté plus difficile d'aller du détroit de Gibraltar en la Nouvelle France, ou du Cap-de-Vert au Bresil, qu'à ses enfans d'aller en Iava, ou en Iapan, planter leur nom, ou au Roy Salomon de faire des navigations de trois ans: lesquelles quelques vns des plus scavans de nôtre siecle dernier passé, & entre autres François Vatable, disent auoir esté au Perou, d'où il faisoit apporter cette grãde quantité d'or d'Ophir tres-fin & pur tant celebré en la sainte Ecriture.

3. Des
Rois 10.

Que si (la chose presuppôsee de cette sorte) ceux des Iudes Occidentales n'ont conservé le sacré. depôs de la conoissance de Dieu, & les beaux enseignemens qu'il leur pour auoir laissé, il faut considerer que ceux du monde de deçà n'ont pas mieux fait. Somme cette conjecture me semble fondée en aussi bonne & meilleure raison que les autres. Et de telle chose ayant en Platon quelque sourde nouvelle, il en a parlé en son Timée comme vn homme de son pais, là où il a discours de cette grande île Atlantique, laquelle comme il ne voioit point, ny personne qui y eust esté de son temps, il a feint que par vn grand deluge elle auoit esté submergée dans la mer. Et apres lui *Ælian* au

Ælian.

troisieme de son histoire des choses diverses, rapporte chose preque semblable, quoy qu'il croye que ce soit fable: & dit selon Theopompus, quejadis il y eut fort grande familiarité entre Mydas Phrygien, & Silenus. Ce Silenus estoit fils d'une Nymphé, de condition inferieure aux Dieux, mais plus noble que celle des mortels. Apres avoir tenu plusieurs propos ensemble, Silenus adjousta que l'Europe, l'Asie & la Libye (c'est à dire l'Afrique) estoient iles environnées de l'Océan, mais qu'il y auoit vne terre ferme par delà ce monde ici de grandeur infinie, nourissant de grands animaux, & des hommes deux fois aussi grands, & vivans deux fois autant que nous: qu'il y avoit de grandes cités, diverses façons de vivre, & des loix contraires aux nôtres. Par apres il dit encores que cette terre possede grande quantité d'or & d'argent, si bien qu'entre les peuples de là l'or est moins estimé que le fer entre nous. Et passerent autrefois ces peuples par deçà avec vn million d'hommes remplissans la terre iusques aux monts Hyperborees, & voyans les peuples voisins de ces montaignes trop grâds obseruateurs de Religion, c'est à dire superstitieux, ilz les méprisèrent, iugeans qu'ils estoient méchans, & ne voulurent point passer outre. Qui considerera ces paroles, il trouuera qu'elles ne sont point du tout fabuleuses;

& conclura qu'és premiers siècles les hommes ont eü conoissance de l'Amerique, & autres terres y continentes, & que pour la longueur du chemin les hommes cessans d'y aller cette conoissance est venue à neant, & n'en est demeuré qu'une obscure renommée.

Et pour plus ample preuve, j'adjouteray encore ce que les Poëtes anciens ont tant chanté des îles Hesperides, lesquelles ils ont mis au Soleil couchant: ce qui ne peut proprement estre attribué aux îles Fortunées, dites aujourd'hui les Canaries, lesquelles ne sont point au Couchant des Grecs, ny des anciens Latins. Moins encores aux îles Gorgonides, qui sont aujourd'hui les îles du Cap de Vert, à dix degrez plus pres de la ligne æquinoctiale, que les Canaries: îles de sel & infertiles; là où és Hesperides y avoit des jardins delicieux, d'où les arbres estoient chargez de fruitz d'or commis à la garde d'un dragon. Je veux donc m'arreter à ce que Pline, sur une chose pleine d'obscurité, recite qu'un Statius Sebosus employa quarante jours à naviger depuis les Gorgones jusques aux Hesperides. Or ne faut-il point quarante jours, ains seulement sept ou huit, pour aller des Gorgones aux îles Fortunées, n'y ayant que deux cens lieuës de distance. Surquoy ie conclus que les Hesperides ne sont autre chose que les îles de Cuba, l'Hespagnole, la Jamaïque, & autres voisines, où les Hespagnols ont fort bien fait, & font leurs affaires, festans enrichis & s'enrichissans encore des thresors & depouilles de ces terres.

Pline
liv. 6.
chap 31.
Quelques
autres re-
citent la
même
chose de
Sais:
mais ie
ne l'ay
peu trou-
ver en ses
écrits.

Quant au dragō qu'on disoit garder les pommes d'or, des Hesperides, & aucun n'y entroit; les anciens vouloient signifier qu'on y avoit autrefois esté, mais que plusieurs vaisseaux avoient esté engloutis de la mer (laquelle en tourmente paroît comme feu) & le chemin en estoit perdu. Que si le grand Hercule y a esté, & en a ravi des fruits, ce n'est pas choses éloignée de la vertu.

Limites de la Nouvelle Frâce: & sommaire du voyage de Jean Veraxano Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'huy dite la Floride: Avec une brève description de peuples qui demeurent par les quarante degrez. CHAP. IV.

AYANT parlé de l'origine du peuple de la Nouvelle France, il est à propos de dire quelle est l'étendue & situation de la Province, quel est ce peuple, les meurs, façons & coutumes d'iceluy, & ce qu'il y a de particulier en cette terre, suivant les memoires que nous ont laissé ceux qui premiers y ont esté, & ce que nous y avōs reconeu & observé durant le temps que nous y avons séjourne. Ce que je feray Dieu aydant, en trois livres, au premier desquels sera décrit ce qui avoisine les deux Tropiques, au deuxieme ce qui est depuis le quarantieme degré jusques au cinquante-cinquieme, & au troisieme les mœurs, façons & coutumes des peuples desquels nous avons à parler.

Je comprends donc souz la Nouvelle France tout ce qui est au deçà du Tropique de

*Etendue
de la Nouvelle
Frâce*

Cancer jusques au Nort, laissant la vendication de la Frâce Antarctique à qui la voudra & pourra debatre, & à l'Hespagnol la jouissance de ce qui est au delà de nôtre-dit Tropicque. En quoy ie ne veux m'arreter au partage fait autrefois par le Pape Alexandre sixieme entre les Rois de Portugal & de Castille, lequel ne peut ny doit prejudicier aux droits que noz Rois se sont justement acquis sur les terres de conquête, telles que sont celles dont nous avons à parler, d'autant que ce qu'il en a fait, a esté comme arbitre de chose debatue entre ces Rois, qui ne leur appartenoit non plus qu'à vn autre. Et quand en autre qualité ledit Pape en auroit ainsi ordonné, outre ce que son pouvoir est spirituel, il est à disputer sçavoir sil pouvoit ou devoit partager les enfans puisnez de l'Eglise, sans y appeller l'aîné, & sans faire mention de lui.

*Limites de
la Nou-
velle Frâ-
ce.*

Ainsi nôtre Nouvelle France aura pour limites du côté d'Oüest la terre jusques à la mer dite Pacifique, au deça du Tropicque de Cácer: Au Midi les iles & la mer Atlantique du côté de Cuba & l'ile Hespagnole: Au Levant la mer du Nort ores dite la Nouvelle France: & au Septentrion celle terre qui est dite inconnüe vers la mer glacée jusques au Pole arctique, De ce côté quelques Portugais & Anglois ont fait des courses jusques à cinquante six & soixante-sept degrez pour trouver passage d'une mer à l'autre par le Nort, mais apres beaucoup de travail ils ont perdu leurs peines, soit ou pour les trop grandes froidures,

soit par defect des choses necessaires à poursuivre leur route.

En l'an mil cinq cens vingt-quatre, Jean 1524.
 Verazzano Florentin fut envoyé à la découverte des terres par le Roy Tres-Chrétien François premier, & de son voyage il fit un rapport à sa Majesté, duquel je représenteray les choses principales sans m'arrêter à suivre le fil de son discours. Voici donc ce qu'il en écrit: Ayans outrepassé l'île de Madere, nous fumes poussés d'une horrible tempête, qui nous guidant vers le Nort, ou Septentrion, apres que la mer fut accoisée nous ne laissames de courir la mesme route l'espace de vingt-cinq jours, faisans plus de quatre cens lieues de chemin par les ondes de l'Océan: où nous découvrimes vne Terre-neuve non jamais (que l'on sçache) conüe ni découverte par les anciens, ni par les modernes: & d'arrivee elle nous sembla estre fort basse: mais approchans à un quart de lieue, nous conueumes par les grands feuz que l'on faisoit le long des havres & orées de la mer qu'elle estoit habitée, & qu'elle regardoit vers le Midi: & nous mettans en peine de prendre port pour surgir & avoir conoissance du pais, nous navigames plus de cinquante lieues en vain: si que voyas que toujours la côte tournoit au Midi, nous deliberames de rebrouffer chemin vers le Nort suivant nôtre course premiere. En fin voyans qu'il n'y avoit ordre de prendre port; nous surgimes en la côte, & envoyames un

*Premiere
 decouvert
 te de la
 Terre-
 neuve,
 depuis ap-
 pellee la
 Floride.
 Fesit que
 font les
 sauvages
 estrives de
 la mer.*

esquif vers terre, où furent veuz grand nombre des habitans du païs qui approcherent du bord de la mer, mais dès qu'ils virent les Chrétiens proches d'eux ils s'enfuirent, non toutefois en telle sorte qu'ils ne regardassent souvent derriere eux, & ne prissent plaisir avec admiration de voir ce qu'ils n'avoient accoutumé en leur terre: & s'ébahissoient & des habits des nôtres, & de leur blancheur & effigie, leur montrans où plus commodément ils pourroient prendre terre, &c. Puis il adjoute: Ils vont tout nus, sauf qu'ils couvrent leurs parties honteuses, avec quelques peaux de certains animaux qui se rapportent aux Martes, & ces peaux sont attachées à vne ceinture d'herbe qu'ils font propre à ceci, & fort étroite, & tissue gentilement, & accoutrée avec plusieurs queuës d'autres animaux qui leur environnent le corps, & les couvrent jusques aux genoux: & sur la teste aucuns d'eux portent comme des chapeaux, & guirlandes faites de beaux pennaches. Ce peuple est de couleur vn peu bazannée, comme quelques Mores de la Barbarie qui avoïsinent le plus de l'Europe: ont les cheveux noirs, touffus, & non gueres longs, & lesquels ils lient tout vnis & droits sur la teste, tout ainsi faits que si c'estoit vne queuë. Ils sont bien proportionnez de membres, de stature moyenne, vn peu plus grands que nous ne sommes, larges de poitrine, les bras forts & dispos,

*Sauvages
s'enfuiret
à l'abord
des Chré-
tiens.*

*Descriptio
des Sau-
vages de
la Terre-
neuve.*

comme aussi ils ont & pieds & jambes propres à la course, n'ayans rien qui ne soit bien proportionné, sauf qu'ils ont la face large, quoy que non tous, les yeux noirs & grands, le regard prompt & arrêté. Ils sont assez foibles de force, mais subtiis & aigus d'esprit, agiles & des plus grands & vites coureurs de la terre.

Or quant au plan & sit de cette terre & de l'oree maritime, elle est toute couverte de menu sablon qui va quelques quinze pieds en montant, & s'estend comme de petites collines & côtaux, ayans quelques cinquante pas de large: & navigant plus outre on trouve quelques ruisseaux & bras de mer qui entrent par aucunes fosses & canaux, lesquels arrousent les deux bords. Apres ce on voit la terre large, laquelle surmonte ces havres areneux, ayant de tresbelles campagnes, & plaines qui sont couvertes de bocages & forets tres-touffuës, si plaisantes à voir que c'est merveilles: & les arbres sont pour la pluspart lauriers, palmiers, & hauts cyprés, & d'autres qui sont inconeus à nôtre Europe, & lesquels rendoient vne odeur tres-souëve, qui fit penser aux François que ce pais participant en circonference avec l'Orient, ne peut estre qu'il ne soit aussi abondant en drogues & liqueurs aromatiques, comme encor la terre donne assez d'indices qu'elle n'est sans avoir des mines d'or, & d'argent, & autres metaux. Et est encor cette terre abondante en cerfs, daims, & lievres. Il y a

*Situation
de la Terre-
neuve
dise Flo-
ride.*

*Rapport
de la Terre-
neuve.*

des lacs & étangs en grand nombre, & des fleuves & ruisseaux d'eau vive, & des oiseaux de diverses especes, pour ne laisser chose qui puisse servir à l'usage des hommes.

*Elevation
de la Terre
neuve
dite Flo-
ride.*

Cette terre est en elevation de trente-quatre degrez, ayant l'air pur, serain, & fort sain & temperé, entre chaud & froid, & ne sent-on point que les vents violents & impetueux soufflent & respirent en cette region, y regnant le vent d'Orient & d'Occident, & sur tout en esté, y estant le ciel clair & sans pluie, si ce n'est que quelquefois le vent Austral souffle, lequel fait elever quelques nuages & brouillas, mais cela se passe tout soudainement, & revient la premiere clarté. La mer y est coye, & sans violence ni tourbillonnemens de flots, & quoy que la plage soit basse, & sans aucun port, si n'est-elle point facheuse aux navigans, d'autant qu'il n'y a pas yn escueil, & que jusques à rez de terre à cinq ou six pas d'icelle, on trouve sans flux ny reflux vingt pieds d'eau. Quant à la haute mer on y peut facilement surgir, bien qu'vne nef fust combattuë de la fortune, mais pres de la rade il y fait dangereux. Par cette description peut-on reconoistre que ledit Verazzano est le premier qui a decouvert cette côte qui n'auoit point encore de nom, laquelle il appelle Terre-neuve, & depuis a esté appellée la Floride par les Hespagnols, soit ou pource qu'ils en eurent la veüe le jour de Pasques flories, ou pource qu'elle est toute verte & florissante, &

*Mer sans
flux ni re-
flux.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 31
que mesmeles eaux y sont couvertes d'herbes
verdoyantes , estant auparavant nommée *la-*
qua *la* par ceux du pais.

Quant à ce qui est de la nature du peuple
de cette contrée , noz François en parlent
tout autrement que les Hespagnols , aussi
estans naturellement plus humains , doux , &
courtois, ils y ont receu meilleur traitement.
Car Iean Ponce y estant allé à la découverte,
& ayant mis pied à terre : comme il vouloit
jetter les fondemens de quelque citadelle ou
fort , il y fut si furieusement attaqué par vn
soudain choc des habitans du pais , qu'outre
la perte d'vn grand nombre de ses soldats, il
receut vne playe mortelle, dont il mourut tot
apres, ce qui mit son entreprise à neant, & ne
reconeuert pour lors les Hespagnols que cet
endroit où ils pretendoient se percher.

Depuis encore Ferdinand Sotto riche des
dépouilles du Peru , apres avoir enlevé les
thresors d'Atabalippa , desireux d'entreprendre
choses grandes, fut envoyé en ces parties-
là par Charles V. Empereur avec vne armée
en l'an mil cinq cens trente-quatre. Mais com-
me l'avarice insatiable le pouffoit , recher-
chant les mines d'or premier que de se forti-
fier, ce pendant qu'il erroit ainsi vagabond, &
ne trouvant point ce qu'il cherchoit & espe-
roit, il mourut de vergongne & de dueil , &
ses soldats qui deçà, qui delà furent assommés
en grand nombre par les Barbares. Derechef
en l'an mil cinq cens quarante-huit furent

*Nature
du peuple
de la Flo-
ride.*

*Hespa-
gnols mal
traistes en
la Floride.*

envoiez d'autres gens par le mesme Charles V. lesquels furent traitez de mesme, & quelques-vns écorchez, & leurs peaux attachées aux portes de leurs temples.

Nôtre Florentin Verazzano f'estant (comme il est à presumer) comporté plus humainement envers ces peuples, n'en receut que toute courtoisie, & pourtant dit qu'ils sont si gracieux & humains qu'eux (c'est à dire les François) voulans sçavoir quelle estoit la gent qui habitoit le long de cette côte, envoierent vn jeune marinier, lequel sautât en l'eau (pour ce qu'ils ne pouvoient prendre terre, à cause des flots & courans) afin de donner quelques petites denrées à ce peuple, & les leur ayant jetté de loin (pour ce qu'il se mesioit d'eux) il fut poussé violemment par les vagues sur la rive. Les Indiens (ainsi les appelle-il tous) le voyans en cet état le prennent & portent bien loin de la marine, au grand étonnement du pauvre matelot, lequel s'attendoit qu'on l'allast sacrifier, & pour ce crioit-il à l'aide, & au secours, comme aussi les barbares crioient de leur part pêsans l'asseurer. L'ayans mis au pied d'un côtau à l'objet du Soleil ilz le dépouillerent tout nud, s'ébahissans de la blancheur de sa chair, & allumans vn grand feu, le firent revenir & reprendre sa force: & ce fut lors que tant ce pauvre jeune homme, que ceux qui étoient au batteau, estimoient que ces Indiens le deussent massacrer & immoler, faisans rotir sa chair en ce grand brazier, & puis en prendre leur

Humanité des Florentiens.

leur curée, ainsi que font les Canibales. Mais il en avint tout autrement. Car ayant repris ses esprits, & esté quelque temps avec eux, il leur fit signe qu'il s'en vouloit retourner au navire, où avec grande amitié ilz le reconduirent, l'accollans fort amoureusement. Et pour lui donner plus d'assurance, ilz lui firent largue entre-eux, & l'arreterent jusques à tant qu'il fut à la mer.

Ayans traversé pais quelque centaine de lieuës en tirâyers la côte, qui est aujourd'hui appelée Virginia, ils vindrent à vne autre contrée plus belle & plaisante que l'autre, & où les habitans étoient plus blancs, & qui se vetoient de certaines herbes pendantes aux rameaux des arbres, & lesquelles ilz tissent avec cordes de chanvre sauvage, de laquelle ils ont grande abondance.

*Descriptio
d'autres
terres &
peuples
situez
plus au
Nort.
Vetemens.*

Ils vivent de legumes, lesquelz ressemblent aux nôtres, & de poissons, & d'oiseaux qu'ils prennent aux rets, & avec leurs arcs, les fleches desquels sont faites de roseaux, & de cannes, & le bout desquelles est armé d'arretes de poisson, ou des os de quelque beste.

Vêtements.

Ils vsent de canoës & vaisseaux tout d'vne piece, comme les Mexiquains, & y est le paisage & terroir fort plaïsant, fertile, & plantureux, bocageux & chargé d'arbres, mais non si odoriferens, à cause que la côte tire plus vers le Septentrion: & par ainsi estant plus froide, les fleurs & fruits n'ont la vehemence en l'odeur que celles des contrées susdites.

*Arbres
moins odorans
que
deuant.*

Vignes. La terre y porte des vignes & raisins sans culture, & ces vignes vont se haussans sur les arbres, ainsi qu'on les voit accoutrées en Lombardie, & en plusieurs endroits de la Gascogne: & est ce fruit bon, & de même goust que les nôtres, & bien qu'ilz n'en fassent point de vin, si est-ce qu'ils en mangent, & filz ne cultivent cet arbrisseau, à tout le moins otent-ils les fueillages qui lui peuvent nuire & empêcher que le fruit ne vienne à maturité.

Fleurs. On y voit aussi des roses sauvages, des lis, des violettes, & d'autres herbes odoriferentes, & qui sont différentes des nôtres.

Maisons. Et quant à leurs maisons, elles sont faites de bois & sur les arbres, & en d'aucuns endroits ilz n'ont autre gîte que la terre, ni autre couverture que le ciel, & par ainsi ilz sont trestous logés à l'enseigne du Croissant, comme aussi sont tous ceux qui se tiennent le long de ces terres & rives de mer.

Somme, nôtre Verazzano décrit fort amplement toute cette côte, laquelle il a uniuersellement veü jusques aux Terres-neuves où se fait la pecherie des morués.

Mais d'autant qu'en nôtre navigation dernière souz la charge du sieur de Poutrincourt en l'an mil six cens six, nous n'avons découvert que jusques au quarantième degré, afin que le Lecteur ait la piece entiere de toute nôtre Nouvelle France conueü, je coucheray ici ce que le mesme nous a laissé d'un

païs qu'il décrit, & lequel il fait en mesme elevation qu'est la ville de Rome, à sçavoir à quarante degrez de la ligne, qui est vne partie du païs des Armouchiquois (car il ne donne pas de nom à pas vn des lieux qu'il a veu.) Il dit donc qu'il y vit deux Rois, c'est à dire deux Capitaines, & leur train tous allans nuds, sauf que les parties honteuses sont couvertes de peau soit de cerf ou d'autre sauvagine: hommes & femmes beaux & courtois sur tous autres de cette côte, ne se souciaient d'or ni d'argent, comme aussi ilz ne tenoient en admiration ni les miroirs, ni la lueur des armes des Chretiens: seulement s'enqueroient comme on avoit mis ceci en œuvre. Vit leurs logis qui étoient fait comme les chassis d'un liêt soutenus de quatre piliers, & couverts de certaine paille, cōme noz nates pour les defendre de la pluie: Et siils avoient l'industrie de batir comme par deçà il leur seroit fort aisé, à cause de l'abondance de pierres qu'ils ont de toute sorte, les bords de la mer en estās tous couverts, & de marbre, & de jaspe, & autres especes. Ilz changent de place, & transportent leurs cabanes toutes les fois que bon leur semble, ayans en vn rien dressé vn logis semblable, & chacun pere de famille y demeurant avec les siens, si bien qu'on verra en vne loge vingt & trente personnes. Estans malades ilz se guerissent avec le feu, & meurent plus de grande vieillesse que d'autre chose: Ilz vivent de legumēs,

*Mœurs
des peuples
qui
sont par
les qua-
rante de-
grez.*

Logis:

*Guerison
de mala-
dies.*

Sauvages observent le cours de la lune pour semer. comme les autres que nous avôs dit, & observent vêt le cours de la lune lors qu'il faut les semer. Ilz sont aussi fort pitoyables envers leurs parens lors qu'ilz meurent, où sont en adversité: car ilz les pleurent & plaignent: & estans morts ilz chantent je ne sçay quels vers rammentevans leur vie passée.

Opinion sur la mors de Verax-Lano.

Voila en somme la substance de ce que nôtre Capitaine Florentin écrit des peuples qu'il a decouvert. Quelqu'un dit qu'estant parvenu au Cap Breton (qui est l'entrée pour cingler vers la grande riviere de Canada) il fut pris & devoré des Sauvages. Ce que difficilement puis-je croire, par ce qu'en ces parties-là ilz ne font point anthropophages, & se contentent d'enlever la teste de leur ennemi. Bien est vray que plus avant vers le Nord il y a quelque nation farouche qui guerryoe perpetuellement noz mariniers, faïsans leur pecherie. Mais j'entens que la querelle n'est pas si vieille, ains est depuis vingt-ans seulement, que les Maloins tuerent vne femme d'un Capitaine, & n'en est point encor la vengeance assouvie. Car tous ces peuples barbares generalement appetent la vengeance, laquelle ilz n'oublient jamais, ains en laissent la memoire à leurs enfans. Et la religion Chrétienne a cette perfection entre autres choses, qu'elle modere ces passions effrenées, remettant bien souvent l'injure, la justice, & l'execution d'icelle au jugement de Dieu.

Voyage du Capitaine Iean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette contrée.

CHAP. V.

ENCORES que portez de la merée & du vent tout ensemble nous ayons passé les bornes de la Floride, & soyons parvenuz jusques au quarantieme degré, toutefois il n'y aura point danger de tourner le Cap en arriere & r'entrer sur noz brisées, d'autant que si nous voulons passer outre nous entrerons sur les battures de Malebarre, terre des Armouchiquois en danger de nous perdre, si ce n'est que nous voulions tenir la mer: mais ce faisant nous ne reconoitrons point les peuples sur le sujet desquels nous sommes mis sur le grand Ocean. Retournons donc en la Floride, car j'enten que depuis nôtre depart le Roy ya envoyé gens pour y dresser des habitations & colonies Françoises.

Iaçoit donc que selon l'ordre du temps il seroit cōvenable de rapporter ici les voyages du Capitaine Jaques Quartier, toutefois il me sèble meilleur de cōtinuer ici tout d'une suite le discours de la Floride, & montrer comme noz François y envoyez de par le Roy l'ont

premiers habitée, & ont traité alliance & amitié avec les Capitaines & Chefs d'icelle.

1562.

*Voyage de
Jean Ribaut en la
Floride.*

En l'an mil cinq cens soixante-deux l'Admiral de Chastillon, Seigneur de louable memoire, mais qui s'enveloppa trop avant aux partialitez de la Religion, desireux de l'honneur de la France fit en sorte envers le jeune Roy Charles I X. porté de lui-mesme à choses hautes, qu'il trouva bon d'envoyer nombre de gens à la Floride pour lors encores inhabitée des Chretiens, afin d'y établir le nom de Dieu souz son autorité. De cette expedition fut ordonné chef Jean Ribaut homme grave & fort expérimenté en l'art de la marine, lequel apres avoir reçu le commandement du Roy se mit en mer le 18. de Février accompagné de deux Roberges qui lui avoient esté fournies, & d'un bon nombre de gentilhommes, ouvriers & soldats. Ayant donc navigé deux mois il prit port en la Nouvelle France terrissant pres vn Cap, ou promontoire, non relevé de terre, pour ce que la côte est toute plate (ainsi que nous avons veu ci dessus en la description du voyage de Jean Verazzano) & appella ce Cap *le Cap François* en l'honneur de nôtre France. Ce Cap distant de l'Equateur d'environ trente degrez.

Cap François.

De ce lieu laissant la côte de la Floride qui se recourbe directement au Midi vers l'ile de Cuba finissant comme en pointe triangulaire, il cotoya vers le Septentrion, ou plustot Nordest, & dans peu de temps découvrit vne

fort belle & grande riviere, laquelle il voulut reconoitre, & arrivé au bord d'icelle le peuple le receut avec tout bon accueil, lui faisant presents de peaux de chamois: & là non loin de l'emboucheure de ladite riviere, il fit planter dans la riviere mesme vne colonne de pierre de taille sur vn petit côtau de terre sabloneuse en laquelle les armoiries de France étoient empreintes & gravées. Et entrant plus avant pour reconoitre le pais il farreta de l'autre côté d'icelle riviere, où ayant mis pied à terre pour prier Dieu & lui rendre graces, ce peuple cuidoit que les François adorassent le Soleil, par-ce qu'en priant ilz dressoient la veue vers le ciel. Le Capitaine des Indiens de ce côté de la riviere (que l'historien de ce voyage appelle Roy) fit present audit Ribaut d'vn panache d'aigrette, teint en rouge, d'vn panier fait avec des palmites tiffu fort artificiellemēt, & d'vne grāde peau figurée par tout de divers animaux sauvages si vivement representés & pourtraits que rien n'y restoit que la vie. Le Capitaine François en reciproque lui bailla des petis brasseletz d'étain argétez, vne serpe, vn miroir, & des couteaux, d'ot il fut fort contēt. Et au contraire contristé du depart des François, lesquels à l'adieu ilz chargerent de grande quantité de poissons. De-là traversans la riviere ces peuples se mettoient jusques aux aisselles pour recevoir les nôtres avec presents de mil & meures blanches & rouges, & pour les porter à terre. Là ils allerent voir le Roy

*Reception
du Capitaine
Icaro
Ribaut.
Armoiries
de France
plantees
dans la
riviere de
May en la
Floride.*

*Presents
des Indiens
aux François.*

*Presents
du Capitaine
Ribaut aux
Indiens.*

(que j'aime mieux nommer Capitaine) de ces Indiens, lequel ilz trouverét assis sur vne ramée de cedres & de Lauriers, ayant pres de soy ses deux fils beaux & puissans au possible, & environné d'une troupe d'Indiens, qui tous avoient l'arc en main & la trouffe pleine de fleches sur le dos merveilleusement bien en conche. En cette terre il y a grande quantité de vers à soye, à cause des meuriers. Et pour-ce-que noz gés y arriverent le premier jour de May, la riviere fut nommée du nom de ce mois.

*Vers à
soye.*

Seine.

De là poursuivans leur route ilz trouverent vne autre riviere laquelle ilz nommerent Seine pour la ressemblance qu'elle a avec nôtre Seine. Et passans outre vers les Nord-est trouverent encor vne autre riviere qu'ilz nommerent Somme, là où il y avoit vn Capitaine non moins affable que les autres. Et plus outre encore vne autre qu'ilz nommerent Loire. Et consequemment cinq autres ausquelles ilz imposèrent les noms de noz rivieres de Cherète, Garonne, & Gironde, & les deux autres ilz les appellerent Belle, & Grande, toutes ces neuf rivieres en l'espace de soixante lieuës, les noms desquelles les Hespagnols ont chagé en leurs Tables geographiques: & si quelques-vnes se trouvent où ces noms soient exprimés nous devons cela aux Holandois.

*Loire.
Cherete.
Garonne.
Gironde.
Belle.
Grande.*

Or d'autant que celui qui est en plein drap choisit où il veut, aussi noz François trouvant toute cette côte inhabitée de Chrétiens ils desirerent se loger à plaisir, & passans outre

toujours vers le Nordest trouverent vne plus belle & grande riviere, laquelle ilz pensoient estre celle de Jordan, laquelle ils estoient desir-
 reux de voir, & par aventure est cette ci même, car elle est vne des belles qui soit en toute cette vniuerselle côte. La profondeur y est telle, nommément quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grands vaisseaux de France, voire les carques de Venise y pourroient entrer. Ainsi ilz mouillerent l'ancre à dix brasses d'eau, & appellerent ce lieu & la riviere même **LE PORT ROYAL**. Pour la qualité de la terre il ne se peut rien voir de plus beau, car elle estoit toute couverte de hauts chesnes & cedres en infinité, & au dessus d'iceux de lentisques de si suave odeur, que cela seul rendoit le lieu desirable. Et cheminâs à travers les ramées ilz ne voioiér autre chose que poules d'Inde s'envoler par les forets, & perdris grises & rouges quelque peu differentes des nôtres, mais principalement en grandeur. Ils entendoient aussi des cerfs brosser parmi les bois, des ours, loup-cerviers, leopars, & autres especes d'animaux à nous inconnus. Quant à la pecherie vn coup de saine estoit suffisant pour nourrir vn iour entier tout l'equipage. Cette riviere est à son embouchement large de cap en cap de trois lieuës Françoises. Ilz penetrerent fort avant dans cette riviere, laquelle a plusieurs bras, & trouverent force Indiens, lesquels du commencement fuioient à leur venuë, mais par apres furent bien-tot apprivoisez, se fai-

*Jordan.**Chenes,
Cedres.**Poules
d'Inde.
Perdris.**Cerfs.
Ours,
Loup-
cerviers,
Leopars.*

*Armes de
France
posées en
vne ile.*

*La condi-
tion des
peuples
de deça
plus mi-
serable
que celle
des In-
diens.*

sans des presens les vns aux autres, & vou-
loient ces peuples les retenir avec eux, leur
promettans merveilles. En vn des bras de
cetteriviere trouvant lieu propre ilz plante-
rent en vne petite ile vne borne où estoient
grauées les armes de France. Au reste ces
peuples là sont si heureux en leur façon de
vivre, qu'ilz ne la voudroient pas quitter pour
la nôtre, j'entens des hommes aisés. Et en cela
est la condition du menu peuple de deça bien
miserable (ie laisse à part le point de la religion)
qu'ilz n'ont rien qu'avec vne incroyable
peine & travail, & ceux-là ont abondance de
tout ce qui leur est necessaire à vivre. Que
filz ne sont habillez de velours & de satin, la
felicité ne git point en cela, ainsie diray que
la cupidité de telles choses, & autres superflui-
tez que nous voulôs avoir, sont les bourreaux
de nôtre vie. Car pour parvenir à ces choses,
celui qui n'a son dîner prest, a besoin de mer-
veilleux artifices, esquels bien souvent la con-
science demeure interessée. Mais encore cha-
cun n'a-il point ces artifices, tels qu'ilz sont: tel
a envie de travailler qui ne trouve pas à quoy
s'occuper: & tel travaille à qui son labeur est
ingrat: & de là mille pauvretés entre nous.
Et entre ces peuples tous sont riches fils
avoient la grace de Dieu, car la vraye richesse
c'est d'avoir contentement. La terre & la mer
leur donnent abondamment ce qu'il leur faut, ils
en usent sans rechercher les façons de deguiser
les viandes, ni tant de saulces qui bien sou-
vent content plus que le poisson. Et pour les

DE LA NOUVELLE FRANCE. 43
avoir il se faut donner de la peine. Que filz
n'ont tant d'appareils que nous, ilz peuvent
dire d'autre part que nous n'avons point li-
bre la chasse du cerf comme eux, ni des etur-
geons, saumons, & mille autres poissons à
foison.

Noz François caresserent fort long temps
deux jeunes Indiens pour les amener en
France & les presenter à la Royne, suivant le
commandement qu'ils en avoient eu, mais il
n'y eut moyen de les retenir, ains se sauverent
sans emporter les habits qui leur avoient esté
donnés. Au temps de Charles V. Empereur,
les Hespagnols habitans de sainct Domingue
en attirerent cauteusement quelques vns de
cette côte, iusques au nombre de quarante
pour travailler à leurs mines, mais ils n'en eu-
rent point le fruit qu'ils en attendoient, car ilz
se laisserent mourir de faim excepté vn qui fut
mené à l'Empereur, lequel il fit peu apres ba-
ptiser, & lui donna son nom. Et parce que cet
Indien parloit toujours de son Seigneur (ou
Roy) *Chiquola*, il fut nommé Charles de
Chiquola. Ce *Chiquola* estoit vn des plus grâds
Capitaines de cette contrée, habitant avant
dans les terres en vne ville, ou grand enclos,
où il y avoit de fort belles & hautes maisons.

Or le Capitaine Ribaut apres avoir bien
recogneu cette riviere, desireux de l'habiter il
assembla ses gens ausquels il fit vne longue
harangue pour les encourager à se resoudre à
cette demeure, leur remontrant combien ce

*L'Empe-
reur Per-
tinax fils
d'un cor-
donnier.*

*Agato-
cles.*

*Rusten
Bascha.*

leur seroit chose honorable à tout jamais d'a-
voir entrepris vne chose si belle, quoy que
difficile. Enquoy il n'oublia à leur proposer
les exemples de ceux qui de bas lieu estoient
parvenuz à des choses grandes, comme de
l'Empereur Ælie Pertinax, lequel estant fils
d'un cordonnier ne dedaigna de publier la
basseſſe de son extraction, ains pour exciter les
hōmes de courage, quoy que pauvres, à bien
esperer, fit recouvrir la boutique de son pere
d'un marbre bien élaboré. Aussi du vaillant &
redouté Agatocles, lequel estant fils d'un po-
tier de terre, fut depuis Roy de Sicile, & parmi
les vaisselles d'or & d'argent se faisoit aussi
servir de poterie de terre en memoire de la
condition de son pere. De Rusten Bascha, de
qui le pere estoit vacher, & toutefois par sa
valeur & vertu parvint à tel degré qu'il épouſa
la fille du Grand Seigneur son Prince. A peine
eut-il achevé son propos, que la pluspart des
soldats respondirent qu'un plus grant honneur ne
leur pourroit avenir, que de faire chose qui
d'eust réuſſir au contentement du Roy, & à
l'accroissement de leur honneur. Supplians le
Capitaine avant que partir de ce lieu leur ba-
tir vn fort, ou y donner commencement, &
leur laisser munitions necessaires pour leur
defense. Et ja leur tarδοit que cela ne fust
fait.

Le Capitaine les voyant en si bonne volon-
té, en fut fort rejoui, & choisit vn lieu au
Septentrion de cette riviere le plus propre &

commode, & au contentement de ceux qui y devoient habiter, qu'il fut possible de trouver. Ce fut vne ile qui finit en pointe vers l'embouchure d'icelle riviere, dans laquelle ile entre vne autre petite riviere, laquelle neantmoins est assez profonde pour y retirer galeres & galliotes en assez bon nombre: & poursuivant plus avant au long de cette ile, il trouva vn lieu fort explané joignant le bord d'icelle, auquel il descendit, & y batit la forteresse, laquelle il garnit de vivres & munitions de guerre pour la defense de la place. Puis les ayans accommodé de tout ce qui leur estoit besoin, resolut de prendre congé d'eux. Mais avant que partir, appellât le Capitaine Albert (lequel il laissoit comme chef en ce lieu)

*Premier
fort batit
en la
Nouvelle
France.*

» Capitaine Albert (dit-il) j'ay à vous prier, en *Exhorta-*
 » presence de tous que vous ayés à vous acquitter si *tion du*
 » sagement de vôtre devoir, & si modestement gou- *Capitai-*
 » verner la petite troupe que ie vous laisse (ilz n'e- *ne Ra-*
 » stoient que quarante) laquelle de si grande *bast.*
 » gaieté demeure sous vôtre obeissance, que jamais ie
 » n'aye occasion que de vous louer, & ne faire (côme
 » j'en ay bonne envie) devant le Roy le fidele service
 » qu'en la presence de nous tous lui promettez faire
 » en sa Nouvelle France. Et vous compagnons (dit
 » il aux soldats) ie vous supplie aussi reconnoistre le
 » Capitaine Albert comme si c'estoit moy même qui
 » demeurast, luy rendans obeissance telle que le vray
 » soldat doit faire à son chef & Capitaine, vivans
 » en fraternité les uns avec les autres, sans aucune
 » dissension, & ce faisant Dieu vous assistera & be-
 » nira vos entreprises.

*Retour du Capitaine Jean Ribaut en France:
Confederations des François avec les chefs
des Indiens: Festes d'iceux Indiens: Ne-
cessité de vivre des François: Courtoisie
des Indiens: Dimision des François: Mort
du Capitaine Albert.*

CHAP. V I.



LE Capitaine Ribaut ayant fini son propos, il imposa au Fort des François le nom de CHARLE-FORT, en l'honneur du Roy Charles, & à la petite riviere celui de Chenonceau. Et prenant congé de tous il se retira avec sa troupe dans ses vaisseaux. Le lendemain levant les voiles, il salua les François Floridiens de maintes canonades pour leur dire adieu, eux de leur part ne s'oublierent à rendre la pareille.

Les voila donc à la voile tirans vers le Nord-est pour découvrir d'avantage la côte, & à quinze lieuës du Port Royal trouverent vne riviere, laquelle ayans reconeu n'avoir que demie brassée d'eau en son plus profond, ilz l'appellerent la Riviere basse. Là ilz se trouverent en peine, & ne sçavoient que faire ne trouvant que six, cinq, quatre, & trois brassées d'eau, encorcs qu'ils fussent six lieuës en

*Riviere
basse.*

Battures.

mer. Mettans donc les voiles bas le Capitaine prit conseil de ce qu'ils auroient à faire, ou de poursuivre la découverte, ou de se mettre en mer par le Levant, attédu qu'il avoit de certain reconeu, même laissé des François qui ja possédoient la terre. Les vns lui dirent qu'ils avoient occasion de se contenter veu qu'il ne pouvoit faire davantage luy remettans devant les yeux qu'il avoit reconeu en six sepmaines plus que les Hespagnols n'avoient fait en deux ans es conquestes de leur Nouvelle Hespagne : & que ce seroit vn grand service au Roy sil lui portoit nouvelles en si peu de temps de son heureuse decouverte. D'autres lui proposèrent la perte & degast de ses vivres, & d'ailleurs l'inconvenient qui pourroit avenir pour le peu d'eau qui se trouvoit de jour le long de la côte. Ce que bien debattu il se resolut de quitter cette route, & prendre la partie Orientale pour retourner droit en France, en laquelle il arriva le vingtieme de Juillet, mil cinq cens soixante deux.

*Arrivé
en France.*

Ce pendant le Capitaine Albert s'étudia de faire des alliances & confederations avec les *Paracoustu* (ou Capitaines) du pais : entre autres avec vn nommé *Audusta*, par lequel il eut la conoissance & amitié de quatre autres, sçavoir *Mayon, Hoya, Touppa, & Stalame*, lesquels il visita & s'honorèrent les vns les autres par mutuels presens. La demeure dudit *Stalame* estoit distée de Charle-fort de quinze grâdes lieues à la partie Septentrionale de la riviere.

*Confede-
rations
Gallian-
ces.*

*Feste dite
Toya.*

*Toanas
ceux qui
sont come
les Pre-
stres des
Floridiens.*

& pour confirmation d'amitié, il bailla audie Capitaine Albert son arc & ses fleches & quelques peaux de chamois. Pour le regard d'Audustal'amitié estoit si grande entre eux qu'il ne faisoit ny entreprenoit rien de grand sans le conseil de noz François. Mémes il les invitoit aux festes qu'ilz celebrent par certaines saisons. Entre lesquelles y en a vne qu'ils appellent *Toya*, où ilz font des ceremonies étranges. Le peuple s'assemble en la maison (ou cabane) du *Paracousti*, & apres qu'ils se sont peints & emplumez de diverses couleurs ils s'acheminēt au lieu du *Toya*, qui est vne grāde place ronde, là où estans arrivez ilz se rangent en ordonnance, puis trois autres surviennent peints d'autre façon, aians chacun vne tabou-rasse au poing, lesquels entrent au milieu du rond dansans & chantans lamentablement, estans suivis des autres qui leur respondent. Apres trois tournoiemens faits de cette façon ilz se prennent à courir comme chevaux de-bridgez parmi l'epais des forets. Là dessus les femmes commencent à pleurer & cōtinuent tout le long du jour si lamentablement que rien plus: & en telle furie elles empoignent les bras des ieunes filles, lesquelles elles decou-pent cruellement avec des ecailles de moules bien aiguës, si bien que le sang en decoule, le-quel elles iettent en l'air, s'ecriant: *He Toya* par trois fois. Les trois qui commencent la feste sont nommez *Toanas*: & sont cōme les Prestres & sacrificateurs des Floridiens, auxquels ils adjoutent.

ajoutent foy & creance, en partie pour autant que de race ilz sont ordonnez aux sacrifices, & en partie aussi pour autant qu'ilz sont si subtils magiciens, que toute chose égarée est incontinent recouverte par leur moyen. Or ne sont ilz reverez seulement pour ces choses, mais aussi pour autant que par ie ne scay quele science & conoissance qu'ils ont des herbes ilz guerissent les maladies.

En toute nation du monde la Pretrise à toujours esté reverée, & ce d'autant plus que ceux de cette qualité sont comme les mediateurs d'entre Dieu (ou ce qu'on estime estre Dieu) & les hommes. Au moyen de quoy ils ont souvent possédé le peuple & assujettis les ames à leur deuotion, & souz cette couleur se sont autorisés en beaucoup de lieux par dessus la raison. Ce qui a émeu plusieurs Rois & Empereurs d'envier cette dignité, reconoissans que cela pouvoit beaucoup servir à la manutention de leur état. Celui aussi qui peut reveler les choses absentes pour lesquelles nous sommes en peine non sans cause est honoré de nous, & principalement quand avec ceci il a la conoissance des choses propres à la guerison de noz corps, chose merveilleusement puissante pour acquerir du credit & autorité entre les hommes: ce que l'Escriture sainte a remarqué quand elle a dit par la bouche du Sage fils de Sirach: *Honorez le Medecin de l'honneur qui lui appartient* Ecclésiastique. 38. *pour le besoin que tu en as: La science du Medecin*

lui fait lever la teste, & le rend admirable entre les Princes.

Ces Prêtres donc, ou plustot devins (tels que sont en la Nouvelle France, province des Souriquois où nous avons habitè, ceux qu'iceux Souriquois appellent Aourmoins) qui s'en font ainsi fuir par les bois retournèt deux jours apres: puis estans arrivez, ilz commencent à danser d'une gaieté de courage tout au beau milieu de la place, & à rejouir les bons peres Indiens, qui pour leur vieillesse ou indisposition ne sont appellés à la feste: puis se mettent à banqueter, mais c'est d'une avidité si grande, qu'ils semblent plustot devorer que manger. Or ces *Joanas* durant les deux jours qu'ils sont ainsi par les bois font des invocations à *Toya* (qui est le demon qu'ilz consultent) & par caracteres magiques le font venir pour parler à lui, & lui demander plusieurs choses selon que leurs affaires le desirent. A cette feste furent noz François invitez, comme aussi au banquet.

Mais apres s'en estans retournés à Charlefort, ie ne trouve point à quoy ilz s'occupoyent: & j'ose bien croire qu'ilz firent bonne chere tant que leurs vivres durerent sans se soucier du lendemain, ny de cultiver & ensemençer la terre, ce qu'ilz ne devoient obmettre puis que c'estoit l'intention du Roy de faire habiter la province, & qu'ils y estoient demeurez pour cet effect. Le sieur de Poutrincourt en fit tout autrement en nôtre

DE LA NOUVELLE FRANCE. 51
voyage. Car dès le lendemain que nous fû-
mes arrivés au PORT ROYAL (Port qui
ne cede à l'autre, duquel nous avons parlé
en tout ce qui peut estre du contentement
des yeux) il employa ses ouvriers à cela, cōme
nous dirons en son lieu, & print garde aux vi-
vres de telle façon que le pain ni le vin n'a ja-
mais manqué à personne, ains avions dix bari-
ques de farines de reste, & du vin autant qu'il
nous falloit; voire encore plus: mais ceux qui
nous vindrent querir nous aiderent bien à le
boire au lieu de nō^o apporter du soulagemēt.

*Port
Royal en
la terre
des sieurs
de Pou-
trin court.*

Noz François doncques de Charlefort
foit faute de prevoyance, ou autrement, au
bout de quelque temps se trouverent courts
de vivres, & furent contraints d'importuner
leurs voisins, lesquels se depouillerent pour
eux, se reservans seulement les grains necessai-
res pour ensemercer leurs champs: ce qu'ils
font enuiron le mois de Mars. En quoy ie con-
jecture que dès le mois de Januier ilz n'avoient
plus rien. C'est pourquoy les Indiens leur
donnerent avis de se retirer par les bois & de
vivre de glans & de racines, en attendant la
moisson. Ilz leur donnerent aussi avis d'aller
vers les terres d'un puissant & redouté Cap-
taine nommé *Covecis*, lequel demouroit plus
loin en la partie meridionale abondante en
toutes saisons en mil, farines, & féves: disans
que par le secours de cetui-ci & de son frere
Onadé aussi grand Capitaine, ilz pourroient
avoir des vivres pour un fort long temps, &

*Necessité
de vivres
entre les
François.*

seroient bien aises de les voir & prendre connoissance à eux. Noz François presséz jà de necessité acceptèrent l'avis, & avec vne guide se mirent en mer, & trouverent *Ouadé* à vingt cinq lieues de Charle-fort en la riviere Belle, lequel en son langage lui temoigna le grand plaisir qu'il avoit de les voir là venuz, protestant leur estre si loyal amy à l'avenir, que contre tous ceux qui leur voudroient estre ennemis il leur seroit fidele defenseur. Sa maison estoit tapissée de plumasserie de diverses couleurs de la hauteur d'une picque, & le liçt dudit *Ouadé* couvert de blanches couvertures tissües en compartimens d'ingenieux artifice, & frangez tout à lentour d'une frange teinte en couleur d'écarlate. Là ils exposèrent leur necessité, à laquelle fut incontinent pourveu par le Capitaine Indien, lequel aussi leur fit present de six pieces de ses tapisseries telles que nous avons dites. En recompense de quoy les François luy baillerent quelques serpes & autres marchandises; & s'en retournerent. Mais comme ils pensoient estre à leur aise, voici que de nuit le feu aidé du vent se print en leurs maisons d'une telle apreté, que tout y fut consommé fors que peu de munitions. En cette extremité les Indiens ayans pitié d'eux les aiderent de courage à rebatir vne autre maison, & pour les vivres ils eurent recours vne autre fois au Capitaine *Ouadé*, & encores à son frere *Covecxu*, vers lesquels ils allerent & leur raconterent le des-

*Desastre
de feu.*

astre qui les avoit ruiné, que pour cette cause ilz les supplioient de leur subvenir en ce besoin. Ilz ne furent trompez de leur attente. Car ces bonnes gens fort liberalement leur departirét de ce quils avoient, avec promesse de plus si cela ne suffisoit. Presens aussi ne manquerent d'une part & d'autre: mais *Onadé* bailla à noz François nombre de perles belles au possible, de la mine d'argét, & deux pierres de fin cristal que ces peuples fouissent au pied de certaines hautes montaignes, qui sont à dix journées de là. A tant les François se departent de là, & se retirent en leur Fort. Mais le mal-heur voulut que ceux qui n'avoient peu estre domtez par les eaux, ny par le feu, le fussent par eux-mêmes. Car la division se mit entre eux à l'occasion de la rudesse ou cruauté de leur Capitaine, lequel pendit lui-même vn de ses soldats sur vn assez maigre sujet. Et comme il menaçoit les autres de chastiment (qui par aventure ne lui-obeissoient, & il est bien à croire) & mettoit quelquefois ses menaces à execution, la mutinerie s'enflamma si avant entre eux, qu'ilz le firent mourir. Et qui leur en donna la principale occasion, ce fut le degradement d'armes qu'il fit à vn autre soldat qu'il avoit envoyé en exil, & lui avoit maqué de promesse. Car il lui devoit envoyer des vivres de huit en huit jours, ce qu'il ne faisoit pas, mais au contraire disoit qu'il seroit bien aise d'entendre sa mort. Il disoit d'avantage qu'il en vouloit chastier encore d'autres,

*Division
entre les
François.
Cruauté
du Capitaine
Alber.*

& vsoit de langage si mal-sonnant, que l'honnesteré defend de le reciter. Les soldats qui voioient ces furies saugmenter de jour en jour, & craignans de tomber aux dangers des premiers, se resolurent à ce que nous auons dit qui est de le faire mourir.

Vn Capitaine qui a la conduite d'un nombre d'hommes, & principalement volontaires, comme estoient ceux-ci, & en vn pais tant éloigné, doit vser de beaucoup de discretion, & ne point prendre au pied-levé tout ce qui se passe entre soldats, qui d'eux-mêmes aiment la gloire & le point d'honneur. Et ne doit point aussi tellement se devétir d'armes, qu'en vne troupe il n'en ait la meilleure partie à son commandement, & sur tout ceux qui sont de mise. Il doit aussi considerer que la conseruation de ses gens c'est sa force, & le depeuplement sa ruine. Je puis dire du sieur de Pourtrincourt (& ce sans flatterie) qu'en tout notre voyage il n'a jamais frappé pas vn des siens, & si quelcu vn avoit failly il faisoit tellement semblant de le frapper qu'il lui bailloit loisir d'évader. Et neantmoins la correction est quelquefois necessaire, mais nous ne veiois point que par la multitude des supplices le monde se soit jamais amendé. C'est pourquoy Seneque disoit que le plus beau & le plus digne ornement d'un Prince estoit cette corone

P.O.V.R. A.V.O.I.R. C.O.N.S.E.R.V.E' L.E.S C.I.T.O.Y.E.N.S.

*Le sieur
de Pour-
trincourt.*

*Au livre
de la Cle-
mence
chap. 24.*

*Election d'un Capitaine au lieu du Capitaine
Albert. Difficulté de retourner en France
faute de navire: Secours des Indiens là des-
sus: Retour: Etrange & cruele famine:
Abord en Angleterre.*

CHAP. VII.



Le dessein de noz mutins ex-
cuté ilz retournerent querir
le soldat exilé qui estoit en vne
petite ile distâre de Charle-fort
de trois lieuës, là où ilz le trou-
verent à demi mort de faim.

*Election
d'un nou-
veau Ca-
pitaine.*

Or estans de retour ilz s'assemblerēt tous pour
élire vn chef sur eux. Ce qu'ils firent: & fut
nommé pour Capitaine Nicolas Barré hōme
digne de commandement, & qui vequit en
bonne concorde avec eux. Ce pendant ilz
commencerent à bâtir vn petit bergantin en
esperance de repasser en France, s'il ne leur ve-
noit secours, comme ils attendoient de jour
en jour. Et encores qu'il n'y eust homme qui
entendit l'art, toutefois la necessité qui ap-
prend toutes choses leur en montra les moy-
ens. Mais c'est peu de chose d'avoir du
bois assemblé en cas de vaisseaux de mer.
Car il y faut vn si grand attirail, que
la structure du bois ne semble qu'une
petite partie. Ilz n'avoient ni cordages,

ni voiles, ni de quoy calfeutrer leur vaisseau, ni moyen d'en recouurer. Neantmoins en fin Dieu y pourveut. Car comme ils estoient en cette perplexité, voici venir *Audusta & Macou* Princes Indiens, accompagnés de deux cens hommes, qui sur la plainte des François promirent de retourner dans deux jours, & apporter si bonne quantité de cordages, qu'il y en auroit suffisamment pour en fournir le bergantin. Ce pendant noz François allerent par les bois recueillir tant qu'ilz peurent de gommies de sapins dont ils brayerent leur vaisseau. Ilz se servirent aussi de mrouffes d'arbres pour le calage ou calfeutrage. Quant aux voiles ils en firent de leurs chemises & draps de lit. Les Indiens ne manqueret point à leur promesse. Ce qui contenta tant les François qu'ils leur laisserent à l'abandon ce qui leur restoit de marchandises. Le bergantin achevé, ilz se mettent en mer assez mal pourvez de vivres, & partant inconsidérément, attendula longueur du voyage & les grands accidens qui peuvent survenir en vne si spatieuse mer. Car aians tant seulement fait le tiers de leur chemin, ilz furent surpris de calmes si ennuieux qu'en trois semaines ilz n'avancerent pas de vingt cinq lieues. Pendant ce temps les vivres se diminuèrent & vindrent à telle petiteffe, qu'ilz furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil par iour, qui sont environ de la valeur de douze pois: encore tel heur ne leur dura-il gueres: car tout à coup

*Honetez
des In-
diens.*

*Partemēt
des Fran-
çois.*

les vivres leur defaillirent , & n'eurent plus
 aſſeuré recours qu'aux ſouliers & colets de ^{Etrange}
 cuir qu'ils mangerent. Quant au boire, les vns ^{neceſſité}
 ſe ſervoient de l'eau de la mer , les autres ^{de vivres.}
 de leur urine ; & demeurèrent en telle neceſſité
 vn fort long-temps , durant lequel vne partie
 mourut de faim. D'ailleurs leur vaiſſeau faiſoit
 eau , & étoient bien empechés à l'étancher,
 meſmement la mer eſtant emeuë, comme elle
 fut beaucoup de fois , ſi bien que comme deſ-
 eſperés ilz laiſſoient là tout , & quelquefois
 reprenoient vn peu de courage. En fin au der-
 nier deſepoir quelques-vns d'entre-eux pro-
 poſerent qu'il eſtoit plus expedient qu'vn ſeul
 mouruſt , que tant de gens periſſent : ſuivant
 quoy ils arreterét quel vn mourroit pour ſu-
 ſtenter les autres. Ce qui fut executé en la per-
 ſonne de *Lachere*, celui qui avoit eſté envoyé ^{Cruelle}
 en exil par le Capitaine Albert, la chair duquel ^{famine.}
 fut départie également entre-eux tous , choſe
 ſi horrible à reciter, que la plume m'en tombe
 des mains. Apres tant de travaux en fin ils dé-
 couvrirent la terre , dont ilz furent tellement
 rejouis que le plaſir les fit demeurer vn long-
 temps comme infenſez , laiſſans errer le ber-
 gantun çà & là ſans conduite. Mais vne petite
 Roberge Angleiſque aborda le vaiſſeau, en la ^{Roberge}
 quelley avoit vn François qui étoit allé l'an ^{Angleiſque}
 précédent en la Nouvelle France avec le Ca- ^{abordable}
 pitaine Ribaut. Ce François les reconut & ^{les Fran-}
 parla à eux , puis leur fit donner à manger & ^{çois.}
 boire. Incontinent ilz reprindrent leurs natu-

rels esprits, & lui discoururent au long leur navigation. Les Anglois consulterent long-temps de ce qu'ilz devoient faire. En fin ilz resolurent de mettre les plus debiles en terre, & mener le reste devers la Roine d'Angleterre.

*Quelle as-
seurance
doivent
prendre
ceux qui
se mettent
en long
voyage.*

*Le sieur
de Monts.*

De verité ce fut manquer de foy, & vne inhumanité soit au Capitaine Ribaut, soit à celui qui l'avoit envoie, de n'avoit autre soin de ces gens-ci, & les laisser sans secours de vivres, ni de vaisseau pour retourner. C'est chose qu'on doit principalement desirer en voyages si lointains d'avoir vn cheval à l'étable sur lequel on se puisse asseurer, arrivant quelque changement en vn Etat, ou accident en la mer. Vray est que nous n'étions gueres en meilleure condition que ceux-ci au voyage que nous avons fait au deçà de la Floride: mais encore avions nous des barques pour en vn besoin aller chercher les navires Francois qui font leurs pecheries du long de noz côtes, & leur demander le passage en France en leur payant la voiture. Et neantmoins le sieur de Monts qui n'est point Admiral n'a oncques manqué à sa promesse depuis les entreprises, ains a continuellement envoie quelque navire pour recharger ceux qui étoient allez souz son avœu en son gouvernement de la Nouvelle France. En quoy, comme en autres choses, il est louable, n'ayant rien épargné à ce qui pouvoit servir à l'établissement d'une province Chretienne & Françoise.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle France: Son arrivée à l'ile de saint Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: Honnesteté d'iceux: Bastiment de la forteresse des François.

CHAP. VIII.



VAND le Capitaine Jean Ribaut arriva en France il y trouva les guerres civiles allumées, lesquelles furent cause en partie que les François ne furent secourus ainsi qu'il leur avoit esté promis, que le Capitaine Albert fut tué, & le pais abandonné. La paix faite, l'Admiral de Châtillon, qui ne s'estoit souvenu de ses gens tandis qu'il faisoit la guerre à son Prince, en parla au Roy au bout de deux ans, lui remontrant qu'on n'en avoit aucune nouvelle, & que ce seroit dommage de les laisser perdre. A cause de quoi sa Majesté lui accorda de faire équiper trois vaisseaux, l'un de six vingts tonneaux, l'autre de cent, l'autre de soixante pour les aller chercher & secourir, mais il en estoit bien tard.

Troubles en France.

Trois vaisseaux pour le voyage de la Floride.

Le Capitaine Laudonniere eut la charge de ces trois navires, & fit voiles du havre de Grace le vingt-deuxieme Avril mil cinq cens soixante quatre, droit vers les iles Fortunées, dites

1564.

Teneriffe
montagne
merveille-
lable.

maintenant Canaries, en l'une desquelles appelée *Teneriffe*, autrement le Pic, y a vne chose emerveillable digne d'estre couchée ici par écrit. C'est vne montagne au milieu d'icelle laquelle est si excessivement haute que plusieurs afferment l'avoir veu de cinquante à soixante lieues loin. Elle est presque semblable à celle d'*Etna*, jettant des flammes comme le mont Gibel en Sicile, & va droit comme vn pic, & au haut d'icelle on ne peut aller sinon depuis la mi-May jusques à la mi-Aoust à cause de la trop vehémentefroidure. Elle est d'autant plus emerveillable qu'elle n'est distante de l'Equateur que de vingt-sept degrez & demi. Mesme il y a des neiges encores au mois de May, à raison dequoy Solin l'a appelée *Nivaria*, comme qui diroit l'ile Negeuse. Quelques-vns pensent que cette montagne soit ce que les anciens ont appelé le mont d'Atlas, d'où la mer Atlantique a pris son nom.

Saint
Dominique
que.

Delà par vn vent favorable en quinze jours noz François vindrent aux Antilles, puis à saint Dominique, qui est vne des plus belles îles del'Occident, fort montagneuse, & d'assez bonne odeur. Sur la côte de cette île deux Indiens voulans aborder les François, l'un eut peur & s'enfuit, l'autre fut arrêté, & en cette sorte ne seavoit quel geste tenir tant il estoit epouvanté, cuidant estre entre les mains des Hespagnols, qui autrefois lui auoient coupé les genitoires, comme il monstroit. En

Cruauté
Hespagnole.

fin toutefois il l'assura, & lui bailla-on vne chemise, & quelques petis joyaux. Ce peuple *Jalousie des Indiens.* jaloux ne veut qu'on approche de leurs cabanes, & tuerent vn François pour s'en estre trop approché. La vengeance n'en fut point faite pour trop de considerations, lesquelles les Hespagnols ne pouvans avoir, ont quelquefois esté paraventure induits aux cruauttez qu'ils ont commises. Vray est qu'elles ont esté excessives, & d'autant plus abominables qu'elles ont parvenu jusques aux François, qui possedoient vne terre de leur juste & loyal conquest, sans leur faire tort, comme nous dirons à la fin du traité de la Floride. En cette ile de saint Dominique il y a des serpens *Grands serpens.* enormement grands. Noz François cherchans par le bois certains fruits excellens appellés *Ananas*, tuerent vn de ces serpens long de neuf grands pieds, & gros comme la jambe.

L'arrivée en la Nouvelle France fut le vingt-deuxieme Iuin à trente degrez de l'Equateur, & dix lieuës au dessus du Cap François, & trent lieuës au dessus de la riviere de May, où noz François mouillerent l'ancre en vne petite riviere qu'ils nommerent la riviere des Dauphins, où ilz furent receuz fort courtoisement & humainement des peuples du pais, & de leur *Paraousti*, qui veut dire Roy ou Capitaine, au grand regret desquels ils tirerēt vers la riviere de May, à laquelle estās arrivez, *Arrivée en la Floride.* le *Paraousti* appellé *Satouriona* avec deux siens *Riviera des Dauphins.* fils beaux, grands, & puissans, & grand nombre d'Indiens vindrent au devant d'eux, ne *Arrivée à la riviere de May, & joye des Indiens.*

Reverence des Sauvages à la borne mise par les François.

scachans quelle contenance tenir de force de joye qu'ils avoient. Ilz leur montrerent la borne qu'y avoit planté le Capitaine Ribaut deux ans auparavant, laquelle par honneur ils avoient environnée de lauriers, & au pied y avoient mis force petis paniers de mil qu'ils appellent *tapaga, tapola*. Ilz la baisèrent plusieurs fois, & inviterent les François à en faire de même. En quoy se reconoit combien la Nature est puissante d'avoir mis vne telle sympathie entre ces peuples-ci & les François, & vne totale antipathie entre-eux & les Hespagnols.

Honneur des Floridiens à leur Capitaine.

Je ne vaux m'arrêter à toutes les particularités de ce qui s'est passé en ce voyage, craignant d'ennuyer le lecteur en la trop grande curiosité, mais seulement aux choses plus generales, & plus dignes d'estre sçeuës. Noz François donc desireux de reconoitre le país allerent à-mont la riviere, en laquelle estans entré bien avant & recreiz du chemin, ilz trouverent quelques Indiens, lesquels n'estans asseurés, ilz les appellerent crians *Antipola Bonnafon*, qui veut dire Frere, ami, comme là où nous avons demeuré *Nigmach*, & en autres endroits *Hirmo*. A cette parole ilz s'approcherent, & reconoissans noz François que le premier estoit suivi de quatre qui tenoient la queue de son vêtement de peau par derriere, ilz se doutèrent que c'estoit le *Paraoussi*, & qu'il falloit aller au devant de lui. Ce *Paraoussi* fit

DE LA NOUVELLE FRANCE. 63

vne longue harangue tendant à ce que les nôtres allassent en sa cabane, & en signe d'amitié bailla sa robe ou manteau de chamois au conducteur de la troupe François dit le fleur d'Ottigni. En passant quelque marécage, ces Indiens portoient les nôtres sur leurs épaules. En fin arrivés ilz furent receuz avec beaucoup d'amitié, & virent vn vieillard pere de cinq generations, de l'âge duquel festans informé ilz trouverent qu'il avoit environ trois cens ans. Au reste tout decharné, auquel ne paroissoient que les os: mais son fils ainé avoit mine de pouvoir vivre encore plus de trente ans. Pendant ces choses le Capitaine Laudoniere visita quelque montagne où il trouva des Cedres, Palmiers, & Lauriers plus odorans que le baume: item des vignes en telle quantité qu'elles suffiroient pour habiter le pais: & outre ce grande quantité d'Esquine entortillée à l'entour des arbrisseaux: item des prairies entrecoupées en îles & illettes du long de la riviere: chose fort agreable. Cela fait il se partit de là pour aller à la riviere de Seine distant de la riviere de May d'environ quatre lieuës, puis à la riviere de Somme là où il mit pied à terre, & fut fort humainement receu du

Paravousti, homme haut, grave, & bien formé, comme aussi sa femme & cinq filles qu'elle avoit d'une tres-agreable beauté. Cette femme lui fit present de cinq boulettes d'argent,

Age d'environ trois cens ans entre les Indiens.

Cedres, Palmiers, Lauriers, Vignes, & Esquine propre à la guerre de la verole.

Seine.

Somme.

Presens.

& le *Paraoussi* lui bailla son arc & ses fleches, qui est vn signe entre-eux de confederation & alliance perpetuelle. Il voulut voir l'effect de nos arquebuses : & comme il vit que cela faisoit vn trop plus grand effort que ses arcs & fleches, il en devint tout pensif, mais il ne voulut point faire semblant que celal'étonnast.

Après avoir rodé la côte il fallut en fin penser de se loger. Conseil pris, on voyoit qu'au Cap de la Floride c'est vn país tout noyé, au Port Royal c'est vn lieu fort agreable, mais non tant commode ni convenable qu'il leur estoit de besoin, voulans plâter vne colonie nouvelle. Partant trouverent meilleur de s'arrêter en la riviere de May, où le país est abundant non seulement en mil (que nous appellons autrement bled Sarrazin, d'Inde, ou de Turquie, ou du Mahis) mais aussi en or & argent. Ainsi le vingt-neufieme de Iuin tournans la prouë fen allerent vers ladite riviere, dans laquelle ilz choisirent vn lieule plus agreable qu'ils peurent, où ilz rendirent graces à Dieu, & se mirent à qui mieux mieux à travailler pour dresser vn Fort, & des habitations necessaires pour leurs logemens, aidez du *Paraoussi* de cette riviere dit *Satourtona*, lequel employa ses gens à recouvrer des palmites pour couvrir les granges & logis. Chose qui fut faite en diligéce. Mais est notable qu'en cette contrée on ne peut point batisir à hauts étages, à cause des vents impetueux auxquels elle est sujette. Je croy qu'elle participe

*Batiment
du Fort
des Fran-
çois en la
riviere de
May.*

*País sujet
aux grands
vents.*

cipe

DE LA NOUVELLE FRANCE. 65
cipe aucunement de la violence du *Houïagan*,
duquel nous parlerons en autre endroit. La
Forteresse achevée, on lui donna le nom, LA
CAROLINE, en l'honneur du Roy Charles.

*Navigacion dans la riviere de May: Recit
des Capitaines & Paraouftis qui font
dans les terres: Amour de vengeance:
Ceremonies étranges des Indiens pour re-
doubler en memoire la mort de leurs peres.*

CHAP. IX.



VAND le Capitaine Laudon-
niere partit de la riviere de May,
pour tirer vers la riviere de Sei-
ne, il voulut sçavoir d'où procé-
doit vn lingot d'argent que le
Paraoufti Satouriona lui avoit donné: & lui fut
dit que cela se conqueroit à force d'armes,
quand les Floridiens alloient à la guerre con-
tre vn certain *Paraoufti*, nommé *Thimogona*, qui
demeuroit bien avant dans les terres. Partant
la Caroline estant achevée le Capitaine Lau-
donniere ne voulut demeurer oisif, ains se
ressouvenant dudit *Thimogona* il envoya son
Lieutenant à mont la riviere de May avec
deux Indiens pour découvrir le país, & sça-
voir sa demeure. Ayans cinglé environ vingt
lieuës, les Indiens qui regardoient ça & là
découvrirent trois *Almadies* (ou batteaux

*Décou-
vertie dès
la riviere
de May.*

legers) & aussi-tot commencerent à crier *Thimogona, Thimogona*, & ne parlerent que de s'avancer pour les aller combattre, jusques à se vouloir jeter dans l'eau pour cet effect, car le Capitaine Laudonniere avoit promis à *Satouriona* de ruiner ce *Thimogona* son ennemi. Le dessein des François n'estant de guerroyer ces peuples, ains plustot de les reconcilier les vns avec les autres, le Lieutenant dudit Laudonniere (dit le sieur d'Ottigni) assura les Indiens qui estoient dans lesdites *almadies*, & s'approchans il leur demanda s'ils avoient or ou argent, à quoy ilz répondirent que non, mais que s'il vouloit envoyer quelqu'un des siens avec eux ils le meneroient en lieu où il en pourroient recouvrer. Ce qui fut fait. Et cependant Ottigni s'en retourne. Quinze jours apres un nommé le Capitaine Vasseur accompagné d'un soldat fut depeché pour aller sçavoir des nouvelles de celui que les Indiens avoient mené. Apres avoir cinglé deux jours ils apperceurent deux Indiens joignant le rivage, qui estoient au guet pour surprendre quelqu'un de leurs ennemis. Ces Indiens se doutans de ce qui estoit, dirent à noz François que leur compagnon n'estoit point chez eux, ains en la maison du *Paraoussi Molona* vassal d'un autre grand *Paraoussi* nommé *Olati Ouac Outina*, où ilz leur donnerent adresse. Le *Paraoussi Molona* traita noz François honnêtement à sa mode, & discourut de ses voisins alliez & amis, entre lesquels il en

Discours
du Para-
oussi Mo-
ona.

nomma neuf *Cadecha, Chilili, Eclavou, Evacappé, Calanay, Onachaquara, Omittagua, Acquerá, Moquoso*, tous lesquels & autres avec lui jusques au nombre de plus de quarante il assura estre vassaux du tres-redouté *Olata Ouac Outina*. Cela fait, il se mit semblablement à discourir des ennemis d'*Ouac Outina*, au nombre desquels il mit comme le premier le *Paroussi Satouriona* Capitaine des confins de la riviere de May, lequel a souz son obeïssance trente *Paraoussis*, dont il y en avoit dix qui tous estoient ses freres. Puis il en nomma trois autres non moins puissans que *Satouriona*. Le premier *Potavou* homme cruel en guerre, mais pitoyable en l'execution de sa furie. Car il prenoit les prisonniers à merci, content de les marquer sur le bras gauche d'un signe grand comme celui d'un cachet, lequel il imprime comme comme si le fer chaud y avoit passé, puis les renvoyoit sans leur faire autre mal. Les deux autres estoient nommés *Onatheagua, & Housaqua*, abondans en richesses, & principalement *Onatheagua* habitât près les hautes montagnes fecondes en beaucoup de singularitez. Qui plus est, *Molona* recitoit que ses alliez vassaux du grâd *Olata* s'armoïent l'estomac, bras, cuïsses, jambes & front avec larges platines d'or & d'argent, & que par ce moyen les fleches ne les pouvoient endommager. Lors le Capitaine Vasseur lui dit que quelque jour les François iroient en ce país, & se joindroient avec son seigneur *Olata* pour deffaire

*Humanité
& galan-
tise d'un
Capitaine
Indien.*

*Armures
de plumes
d'or &
d'argent.*

toutes ces gens-là. Il fut fort réjoui de ce propos, & répondit que le moindre des *Paraoussi* qu'il avoit nommez bailleroit au chef de ce secours la hauteur de deux pieds d'or & d'argent qu'ils avoient ja conquis sur *Onashaqua* & *Houstaqua*. J'ay mis ces discours ici pour montrer que généralement tous ces peuples n'ont autre but, autre pensée, autre souci que la guerre, & ne leur sçauroit-on faire plus grand plaisir que de leur promettre assistance contre leurs ennemis.

Et pour mieux entretenir le desir de la vengeance, ils ont des façons étranges & dures pour en faire garder la memoire à leurs enfans, ainsi que se peut voir par ce qui s'ensuit. Au retour du Capitaine Vasseur, ne pouvant icelui, contrarié du flot, arriver au gîte à la Caroline, il se retira chés vn *Paraoussi* qui demouroit à trois lieuës de *Satouriona*, appelé *Molona*, comme l'autre duquel nous avons parlé. Ce *Molona* fut merveilleusement réjoui de la venue de noz François, cuidant qu'ilz eussent leur barque pleine de testes d'ennemis, & qu'ilz ne fussent allés vers le pais de *Thimogona* que pour le guerroyer. Ce que le Capitaine Vasseur entendant il lui fit à croire que de verité il n'y estoit allé à autre intention, mais que son entreprise ayant esté découverte, *Thimogona* avoit gagné les bois, & neantmoins que lui & ses compagnon sen avoient attrappé quelque nombre à la poursuite qui n'en avoient point porté

Les nouvelles chés eux. Le *Paraoussi* tout ravi de joye pria le Vasseur de lui conter l'affaire tout au long. Et à l'instant vn des compagnons dudit Vasseur tirant son epée il lui monstra par signes ce qu'il ne pouvoit de paroles, c'est qu'au trenchant d'icelle il en avoit fait passer deux qui fuioient par les forets, & que ses compagnons n'en avoient pas fait moins de leur côté. Que si leur entreprise n'eust point esté découverte par *Thimogona* ilz l'eussent enlevé lui-mesme & saccagé tout le reste. A cette rodomontade le *Paraoussi* ne scauoit quelle contenance tenir de joye qu'il avoit. Et sur ce propos vn quidam print vne javeline qui estoit fichée à la natte, & comme furieux marchant à grand pas il alla frapper vn Indien qui estoit assis en vn lieu à l'écart, criant à haute voix *Hyou*, sans que le pauvre homme se remuast aucunement pour le coup que patiemment il montrait endurer. A peine avoit esté remise la javeline en son lieu, que le même la reprenant il en déchargea roidement encore vn autre coup sur celui qu'il avoit ja frappé, s'écriant de même que devant *Hyou*, & peu de temps apres le pauvre homme se laissa tomber à la renverse roidissant bras & jambes, comme s'il eust esté prest à rendre le dernier soupir. Et lors les plus jeune des enfans du *Paraoussi* se mit aux pieds du renversé pleurant amèrement. Peu apres deux autres de ses freres firent de même. La mere vint encore avec grands cris & la-

*Contume
& cere-
monie
étrange
des Indiens
de la Flo-
ride.*

mentations pleurer avec ses enfans. Et finalement arriva vne troupe de jeunes filles qui ne cesserent de pleurer vn long espace de temps en la mesme compagnie. Et prindrent l'homme renverlé & le porterent avec vn triste geste en vne autre cabane, & pleurerent-là deux heures : pendant quoy le *Paraousti* & ses camarades ne laisserent de boire de la cagine, comme ils avoient commencé, mais en grãd silence: Dequoy le Vasseur etonné n'entendant rien à ces ceremonies, il demanda au *Paraousti* que vouloient signifier ces choses, lequel lentement lui répondit, *Thimogona*, *Thimogona*, sans autre propos lui tenir. Faché d'une si maigre réponse il s'adresse à vn autre qui lui dit de mesme, le suppliant de ne s'enquerir plus avant de ces choses, & qu'il eust patience pour l'heure. A tant noz François sortirent pour aller voir l'homme qu'on avoit transporté, lequel ilz trouverent accompagné du train que nous avons dit, & les jeunes filles chauffans force mouffe au lieu de linge dont elles lui frottoient le côté. Sur celale *Paraousti* fut derechef interrogé comme dessus. Il fit réponse que cela n'estoit qu'une ceremonie par laquelle ilz remettoient en memoire la mort & persecution de leurs ancestres *Paraousti*, faite par leur ennemi *Thimogona*: Allegant au surplus que toutes & quantes fois que quelqu'un d'entre-eux retournoit de ce país-là sans rapporter les testes de leurs ennemis; ou sans amener

Mouffe en lieu de linge.

Coremonie d'effusion pour se souvenir de la persecution des peres.

DE LA NOUVELLE FRANCE 73
quelque prisonnier, il faisoit en perpetuelle
memoire de ses predecesseurs, toucher le
mieux aimé de tous ses enfans par les mesmes
armes dont ils avoient esté tués, afin que
renouvellant la playe la mort d'iceux fust
derechef pleurée.

*Guerre entre les Indiens : Ceremonies avant
que d'y aller : Humanité envers les fem-
mes & petits enfans : Leurs triumphes:
Laudonniere demandant quelques prison-
niers est refusé : Etrange accident de ton-
nerre : Simplicité des Indiens.*

CHAP. X.



PRES ces choses le Paroniss^{se}
Satouriona envoya vers le
Capitaine Laudonniere sca-
voir sil vouloit continuer
en la promesse qu'il lui avoit
fait à son arrivée d'estre ami
de ses amis, & ennemi de ses ennemis, & l'ai-
der d'un bon nombre d'arquebusiers à l'exe-
cution d'une entreprise qu'il faisoit contre
Thimogona. A quoy ledit Laudonniere fit
réponse qu'il ne vouloit pour son amitié
encourir l'inimitié de l'autre: & que quand
bien il le voudroit, il n'avoit pour lors
moyen de le faire, d'autant qu'il estoit apres à se.

munir de vivres & choses nécessaires pour la conservation de son Fort: joint que ses barques n'estoient pas prêtes, & que s'il vouloit attendre deux lunes, il aviferoit de faire ce qu'il pourroit. Cette réponse ne lui fut gueres agreable, d'autant qu'il avoit ja ses vivres appareillés; & dix *Paraoustis* qui l'estoient venuz trouver, si bien qu'il ne pouvoit differer. Ainsi il s'en alla. Mais avant que s'embarquer il commanda que promptement on lui apportast de l'eau. Ce fait, jettant la veuë au ciel il se mit à discourir de plusieurs choses en gestes, ne montrant rien en lui qu'une ardente colere. Il jettoit souvent son regard au Soleil, lui requerant victoire de ses ennemis: puis il versa avec la main sur les testes des *Paraoustis* partie de l'eau qu'il tenoit en un vaisseau, & le reste comme par furie & dépit dans un feu préparé là tout exprés: & lors il s'écria par trois fois, *Hé Thimogona*: voulant signifier par telles ceremonies qu'il prioit le Soleil lui faire la grace de répandre le sang de ses ennemis, & aux *Paraoustis* de retourner avec les testes d'iceux, qui est le seul & souverain triomphe de leurs victoires. Arrivé sur les terres ennemies il ordonna avec son Conseil que cinq des *Paraoustis* iroient par la riviere avec la moitié des troupes, & se rendroient au point du jour à la porte de son ennemi: quant à lui il s'achemineroit avec le reste par les bois & forets le plus secretement qu'il pourroit: & qu'estans là arrivez

Ceremonie des Indiens avant qu'aller à la guerre.

au point du jour, on donneroit dedans le vil-
lage, & tueroit-on tout, excepté les fem-
mes & les petits enfans. Ces choses furent exe-
cutées comme elles avoient esté arrêtées, &
enlèverent les testes des morts. Quant aux
prisonniers ils en prirent vingt-quatre, les-
quels ils emmenerent en leurs *almadies*, chan-
rans des loüanges au soleil, auquel ilz rappor-
toient l'honneur de leur victoire. Puis ilz mi-
rent les peaux des testes au bout des javelots,
& distribuèrent les prisonniers à chacun des
Paraouffis, en forte que *Satouriona* en eut treze.
Devant qu'arriver il envoya annoncer cette
bonne nouvelle à ceux qui estoient demeurés
en la maison, lesquels incôtinent se prirent
à pleurer, mais la nuit venue ilz se mirent à
danser & faire la feste. Le lendemain *Satouriona*
arrivant, fit planter devant sa porte toutes les
testes (c'est la peau enlevée avec les cheveux)
des ennemis, & les fit environner de bran-
chages de lauriers. Incontinent pleurs & ge-
millemens, lesquels avenant la nuit, furent
changés en danfes.

Le Capitaine Laudonniere averti de ceci
pria le *Paraouffi Satouriona*, de lui envoyer
deux de ses prisonniers: ce qu'il refusa. Occa-
sion que Laudonniere s'y en alla avec vingt
soldats, & estant entré tint vne mine refron-
gnée sans parler à *Satouriona*. En fin au bout de
demie heure il demanda où estoient les pri-
sonniers que lon avoit pris à *Thimogona*, &
commanda qu'ilz fussent amenés. Le *Para-*

Les Ind
diés épar-
gnent le
sang des
femmes
& petits
enfans.

Triomphe
des In-
diens.

Laudon-
niere de-
mandant
quelques
prisonniers
est refusé.

ousti depité & étonné tout ensemble fut long temps sans répondre. En fin il dit qu'estans épouvantez de la venue des François ils avoient pris la fuite par les bois. Le Capitaine Laudonniere faisant semblant de ne le point entendre, demanda derechef les prisonniers.. Lors *Satouriona* commanda à son fils de les chercher. Ce qu'il fit & les amena vne heure apres. Ces pauvres gens voulans se prosterner devant Laudonniere, il ne le souffrit, & les emmena au Fort. Le *Paraousti* ne fut gueres content de cette bravade, & songeoit les moyens de s'en venger, mais dissimulant son mal-talent ne laissoit point d'envoyer des messages & presens au Capitaine des François, lequel apres l'avoir remercié lui fit scavoir qu'il desiroit l'appointer avec *Thimogona*, moyennant quoy il auroit passage ouvert pour aller contre *Onashaqua* son ancien ennemi: & que ses forces jointes avec celles d'*Olata Ouac Outina* haut & puissant *Paraousti*, ilz pourroient ruiner tous leurs ennemis, & passer les confins des plus lointaines rivieres meridionales. Ce que *Satouriona* fit semblant de trouver bon, suppliant le Capitaine Laudonniere y tenir la main, & que de sa part il garderoit tout ce qu'en son nom il passeroit avec *Thimogona*.

*Esfrange
accident
de foudre.*

Après ces choses il tomba à demie lieuë du Fort des François vn foudre du ciel tel qu'il n'en a jamais esté veu de pareil, & partant fera bon d'en faire ici le recit pour clore ce chapitre. Ce fut à la fin du mois d'Août, au-

quel temps jaçoit que les prairies fussent toutes vertes & arrouées d'eaux, si est-ce quen vn instant ce foudre en consumma plus de cinq cens arpens, & brula par sa chaleur ardente tous les oiseaux des prairies: chose qui

*Foudre
de trois
iours.*

dura trois iours en feu & éclair continuel. Ce qui donoit bien à penser à noz François, non moins qu'aux Indiens, lesquels pensans que ces tonnerres fussent coups de canons tirez sur eux par les nôtres, envoyèrent au Capitaine Laudonniere des harangueurs pour lui témoigner le desir que le *Paroissti Allicamani*

*Simplicité
des In-
diens.*

avoit d'entretenir l'alliance qu'il avoit avec lui, & d'estre employé à son service: & pource, qu'il trouvoit fort étrange la canonade qu'il avoit fait tirer vers sa demeure, laquelle avoit fait bruler vne infinité de verdes prairies & consumé iusques dedans l'eau, approché même si pres de sa maison qu'il pésoit qu'elle d'eust bruler: pource le supplioit de cesser, autrement qu'il seroit contraint d'abandonner sa terre. Le Capitaine Laudonniere ayant entendu la folle opinion de cet homme dissimula ce qu'il en pensoit, & répondit joyeusement qu'il avoit fait tirer ces canonades pour la rebellion faite par *Allicamani*; quand il l'envoya sommer de lui envoyer les prisonniers qu'il detenoit du grand *Olata Onae Outina*, non qu'il eut envie de lui mal-faire, mais s'estoit contenté de tirer iusques à mi chemin, pour luy faire paroistre sa puissance: l'asseurant au reste que tant qu'il demeureroit en cette vo-

lonté de lui rédre obeissance il lui seroit loyal
 defenseur contre tous les ememis. Les In-
 diens contentez de cette réponse retourne-
 rent vers leur *Parasuffi*, lequel nonobstant l'af-
 seurance s'absenta de sa demeure l'espace de
 deux mois, & s'en alla à vingt-cinq lieues
 de là.

Les trois iours expirez le tonnerre cessa &
 l'ardeur s'éteignit du tout. Mais es deux jours
 suivans il survint en l'air vne chaleur si excessi-
 ve, que la riviere préques en bouilloit, &
 mourut vne si grande quantité de poissons &
 de tant d'especes, qu'en l'embouchure de la
 riviere il s'en trouva de morts pour charger
 plus de cinquante chariots; d'ot s'ensuivit vne
 si grande putrefaction en l'air qu'elle causa
 force maladies contagieuses, & extremes ma-
 ladies aux François, desquels toutesfois, par
 la gracede Dieu, aucun ne mourut.

*Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capi-
 taine: Guerre entre deux Capitaines In-
 diens: Victoire à l'aide des François: Con-
 spiration contre le Capitaine Laudon-
 niere: Retour du Capitaine Bourdet en
 France.*

CHAP. XI.



A fin pour laquelle le Capitaine Lau-
 donniere avoit demandé les prison-
 niers à *Satourvina* estoit pour les ren-
 voyer à *Quac Outina*, & par ce moyen pouvoir

par son amitié, plus facilement penetrer dans les terres. Ainsi le dixieme Septembre s'estans embarqué le sieur d'Arzac, le Capitaine Vasseur, le Sergent, & dix soldats, ilz navigerent iusques à quatre-vingts lieuës, bien receuz par tout, & en fin rendirent les prisonniers à *Outina*, lequel apres bonne chere pria le Seigneur d'Arzac de l'assister à faire la guerre à vn de ses ennemis nommé *Potavou*. Ce qu'il lui accorda, & r'envoya le Vasseur avec cinq soldats. Or pour ce que c'est la coutume des Indiens de guerroyer par surprises, *Outina* delibera de prendre son ennemi à la *Diane*, & fit marcher ses gens toute la nuit en nombre de deux cens, lesquels ne furent point si mal avisés qu'ilz ne priassent les arquebusiers François de se mettre en teste, à fin (disoient-ils) que le bruit de leurs arquebuses étonnast leurs ennemis. Toutesfois ils ne sceurent aller si subtilement que *Potavou* n'en fust averti, encores qu'il fust distant de vingt-cinq lieuës de la demeure d'*Outina*. Ilz semirent donc en bon devoir & fortirent en grande compagnie; mais se voyãs chargez d'arquebusades (qui leur estoit chose nouvelle) & leur Capitaine du premier coup par terre d'un coup d'arquebuse qu'il eut au front tiré par le sieur d'Arzac, ilz quitterent la place: & les Indiens d'*Outina* prirent hommes, femmes, & enfans prisonniers par le moyen de noz François, ayans toutefois perdu vn homme. Cela fait le sieur d'Arzac s'en

*Renvoy
des pri-
sonniers.*

*Guerre
entredans
autres Ca-
pitaines
Indiens.*

*Effect des
arquebu-
sades François.*

retourna ayant receu d'Outina quelque argent & or, des peaux peintes, & autres hardes, avec mille remerciemens: & promit davantage fournir aux François trois cens hommes quand ils auroient à faire de lui.

*Conspira-
tion contre
Laudon-
niere.*

Pendant que Laudonniere travailloit ainsi à acquerir des amis, voici des conspirations contre lui. Vn Perigourdin nommé la Rochette debauchâ quelques soldats, disant que par sa magie il avoit decouvert vne mine d'or ou d'argent à mont la riviere, de laquelle ilz devoiét tous s'enrichir. Aué la Rochette y en avoit encor vn autre nommé le Genre, lequel pour mieux former la rebellion disoit que leur Capitaine les entretenoit au travail pour les frustrer de ce gain, & partant falloit élire vn autre Capitaine, & se depecher de celui-ci. Le Genre lui même porta la parole à Laudonniere du sujet de leur plainte. Laudonniere fit réponse qu'ilz ne pouvoient tous aller aux terres de la mine, & qu'avant partir il falloit rendre la Forteresse en defense contre les Indiens. Au reste qu'il trouvoit fort étrage leur façon de proceder, & que s'il leur sembloit que le Roy n'eut fait la depése du voyage à autre fin, que pour les enrichir de pleine arrivée, ilz se trompoient. Sur cette reponse ilz se mirent à travailler portans leurs armes quant & eux en intention de tuer leur Capitaine s'il leur eust tenu quelques propos facheux, mesmes aussi son Lieutenant.

Le Genre (que Laudonniere tenoit pour son

plus fidele) voyant que par voye de fait il ne pouvoit venir à bout de son mechat dessein, voulut tenter vne autre voye, & pria l'Apothicaire de mettre quelque poison dans certaine medecine que Laudonniere devoit prendre, ou luy bailler de l'arsenic ou du sublimé, & que lui-mesme le mettroit dans son bruyage. Mais l'Apothicaire le renvoya éconduit de sa demande, comme aussi fit le Maistre des artifices. Se voyant frustré de ses mauvais desseins, il resolut avec d'autres de cacher souz le liét dudit Laudonniere un barillet de poudre à canó; & (par vne trainée) d'y mettre le feu. Sur ces entreprises un Gentil-homme qu'icelui Laudonniere avoit ja depeché pour retourner en France, voulant prendre congé de lui, l'avertit que le Genre l'avoit chargé d'un libelle farci de toutes sortes d'iniures cõtre lui, son Lieutenant, & tous les principaux de la compagnie. Au moyen dequoy il fit assembler tous les soldats, & le Gentil-homme nommé le Capitaine Bourdet avec tous les siens. (lesquelles dès le quatrieme de Septembre estoient arrivés en la rade de la riviere) & fit lire en leur presence à haute voix le contenu au libelle diffamatoire, à fin de faire cognoistre à tous la mechanceté du Genre, lequel s'estant evadé dans les bois demanda pardon au sieur Laudonniere, confessant par ses lettres qu'il avoit merité la mort, se soumettant à sa misericorde. Cependant le Capitaine Bourdet se met à la

*Entreprise
pour em-
poisonner
Laudon-
niere.*

*Autre en-
treprise.*

*Retour du
Capitaine
Bourdet
en France
le 10. No-
vembre.*

voile le dixieme de Novembre pour retourner en France, s'estant chargé de remener sept ou huit de ces seditieux, non compris le Genre, lequel il ne voulut, quoy qu'il luy offrit grande somme d'argent pour ce faire.

Autres diverses conspirations contre le Capitaine Laudonniere: & ce qui en avint.

C H A P. XII.



TROIS jours apres le depart du Capitaine Bourdet, le Capitaine Laudonniere apres avoir evadé vne cōspiration retōbe en vne autre, voire en deux & en trois: la premiere pratiquée par quelques matelots que ce Capitaine Bourdet lui avoit laissé, lesquels debaucherent ceux dudit Laudonniere sur ce qu'ils leur proposerent d'aller aux *Entilles* butiner quelque chose sur les Hespagnols, & quelà il y avoit moyen de se faire riches. Ainsi le Capitaine les ayans envoyé querir de la pierre & de la terre pour faire briques à vne lieuë & demie de Charle-fort, selon qu'ils avoient accoutumé, ilz s'en allerent tout à fait, & prindrent vne barque passagere d'Hespagnols pres l'ile de Cuba, en laquelle ilz trouverent quelque nombre d'or & d'argent qu'ilz faisirent: & avec ce butin tindrent quelque temps la mer, iusques

*Seconde
conspira-
tion.*

à ce

DE LA NOUVELLE FRANCE. 81
à ce que les vivres leur vindrent à faillir; qui fut cause que vaincuz de famine ilz se rendirent à la Havane, ville principale de l'île de Cuba, dont avint l'inconvenient que nous dirons ci apres.

Qui pis est deux charpentiers Flamens que le même Bourdet avoit laissé, emmenerent vne autre barque qui restoit, de sorte que Laudonniere demeura sans barque ni bateau. Ie laisse à penser s'il estoit à son aise. Là dessus il fait chercher ses larrons: il n'en a point de nouvelles. Il fit donc batir deux grandes barques & vn petit bateau en toute diligence, & estoit la besongne ja fort avancée, quand l'avarice & l'ambition, meres de tous maux, s'enracinerent aux cœurs de quatre ou cinq soldats auxquels cet oeuvre & travail ne plaisoit point.

Ces maraux commencerent à pratiquer les meilleurs de la troupe leur donnans à entendre que c'estoit chose vile & deshoneste à hommes de maison comme ils estoient de s'occuper ainsi à vn travail abject & mechnique, attendu qu'ilz pouvoient se rendre galans-hommes & riches s'ils vuloient busquer fortune au Perou & aux autres *Entilles*, avec les deux barques qui se batissoient. Que si le fait estoit trouvé mauvais en France ils auroient moyen de se retirer en Italie ou ailleurs, attendant que la colere se passeroit: puis il surviendroit quelque guerre qui feroit tout oublier. Ce mot de richesse sonna si bien aux

*Troisième
conspira-
tion.*

*Quatrième
conspira-
tion.*

*Soixante
six conspi-
rateurs.*

*La Royne
de France
defend à
Laudon-
niere de
faire tort
aux Hes-
pagnols.*

*Audace
de soldats.*

reilles de ces soldats, qu'en fin apres avoir bien consulté l'affaire ilz se trouverét iusques au nombre de soixante six, lesquels prindrent pretexte de remontrer à leur Capitaine le peu de vivres qui leur restoit pour se maintenir iusques à ce que les navires vinssent de Frâce. Pour à quoy remedier leur sembloit necessaire d'envoyer à la Nouvelle Hespagne, au Perou, & à toutes les iles circonvoisines, ce qu'ils le suplioient leur vouloir permettre. Le Capitaine qui se doutoit de ce qui estoit, & qui sçavoit le commandement que la Royne lui avoit fait de ne faire tort aux sujets du Roy d'Hespagne, ne chose dont il peut concevoir jalousie, leur fit reponse que les barques achetyées il donneroit si bon ordre à tout qu'ils ne manqueroient point de vivres, joint qu'ils en avoient encor pour quatre mois. De cette reponse ilz firent semblant d'estre contens. Mais huit jours apres voyans leur Capitaine malade, oublians tout honneur & devoir, ilz commencent de nouveau à rebatte le fer, & protestent de se saisir du corps de garde & du Fort, voire de violenter leur Capitaine sil ne vouloit condescendre à leur mechant desir.

Ainsi les cinq principaux auteurs de la sedition armez de corps de cuirasse, la pistole au poing & le chien abbattu enterrent en sa chambre disans qu'ilz vouloient aller en la Nouvelle Hespagne chercher leur aventure. Le Capitaine leur remonstra qu'ilz regardassent bien à ce qu'ilz vouloient faire. A quoy

DE LA NOUVELLE FRANCE. Et
ilz respondirent que tout y estoit regardé, &
qu'il falloit leur accorder ce point, & ne re-
stoit plus sinon de leur bailler les armés qu'il
avoit en son pouvoir, de peur que (si vilaine-
ment outragé par eux) il ne s'en aidat à leur
desavantage. Ce que ne leur ayant voulu ac-
corder, ilz prindrent tout de force, & l'em-
porterent hors de sa maison: memes apres
avoir offensé vn gentil-homme qui s'en for-
malisoit. Puis se laisirent de la persone de leur
Capitaine & l'envoyerent prisonnier en vn
navire qui estoit à l'ancre au milieu de la ri-
viere, où il fut quinze jours assisté d'un home
feul, sans visite d'aucun: & desarmerent tous
ceux qui tenoient son parti. En fin ilz lui
envoyerent vn congé pour signer, lequel
ayant refusé, ilz lui manderent que s'il ne le
signoit ilz lui iroient couper la gorge. Ainsi
contraint de signer leur congé, il leur bailla
quelques mariniers avec vn pilote nommé
Trenchant. Les barques parachevées ilz les
armerent des munitions du Roy, de poudres,
de balles, & d'artillerie, & contraignirent le
Vasseür leur livrer l'enseigne de son navire:
puis s'en allerent en intention de faire voile
en vn lieu des Entilles nommé *Leangave*, & y
prendre terre la nuit de Noël, à fin de faire vn
massacre & pillage pendant qu'on diroit la
Messe de minuit. Mais comme Dieu n'est
point parmi telles gens, ils eurent de la divi-
sion avant que partir, & se separerent au sortir
de la riviere, & ne se veirent point qu'au bout

*Le Cap-
taine Lan-
donne
prison-
nier.*

*Mechante
intention
des mu-
tins.*

de six semaines: pendant lequel temps l'une des barques print vn bergantin chargé de quelque nombre de *Cassava* espece de pain de racines blanc & bon à manger, avec quelque peu de vin: & en cette conquête perdirent quatre hommes, sçauoir deux tués, & deux prisonniers: toutefois le bergantin leur demeura, & y transporterent vne bonne partie de leurs hardes. De-là ilz resolurent d'aller à *Baracou*, village de l'ile Iamaïque, où estans arrivez ilz trouverent vne caravelle de cinquante à soixante tonneaux, qu'ilz prirent: & apres avoir fait bonne chere au village cinq ou six jours, ilz s'embarquerent dedans abandonnans leur seconde barque, & tirerent vers le cap de *Thibron*, où ilz rencontrerent vne patache qu'ilz prirent de force apres avoir longuement combattu. En cette patache fut pris le Gouverneur de la *Iamaïque*, avec beaucoup de richesses tant d'or & d'argent, que de marchandises, desquelles noz seditieux ne se contentans, delibererent en chercher encore en leur caravelle, & tirerent vers la *Iamaïque*. Le Gouverneur fin & accort se voyant conduit au lieu où il demandoit & commandoit, fit tant par ses douces paroles, que ceux qui l'avoient pris lui permirent de mettre dans vne barquette deux petits garçons pris quant & lui, & les envoyer au village vers sa femme, à fin de l'avertir qu'elle eust à faire provisions de vivres pour les lui envoyer. Mais au lieu d'écrire à sa femme il dit secrètement aux

DE LA NOUVELLE FRANCE. 89
garçons qu'elle se mist en tout devoir de faire
venir les vaisseaux des ports circonvoisins à
son secours. Ce qu'elle fit si dextremēt, qu'un
matin à la pointe du jour comme les seditieux
se tenoient à l'embouchure du port ilz furent
pris n'ayans peu decouvrir les vaisseaux Hes-
pagnols, tant pour l'obscurité du temps, que
pour la longueur du port. Il est vray que les
vingt-cinq, ou vingt-six qui estoient au ber-
gantun les decouvrirent: mais ce fut quand ilz
furent pres, & n'ayans le loisir de lever les an-
cres, couperent le cable, & s'enfuirent, &
vindrent passer à la veuë de la *Havane* en l'ile
de Cuba. Or le pilote Trenchant, le trompette
& quelques autres mariniers qui avoient esté
emmenez par force en ce voyage ne desirans
autre chose que s'en retourner vers leur Ca-
pitaine Laudonniere, s'accorderent ensemble
de passer la traverse du canal de *Bahame*, tan-
dis que les seditieux dormiroient, s'ils voioient
le vent à propos: ce qu'ilz firent si bien que le
matin au point du jour environ le vingt-cin-
quieme de Mars, ilz se trouverent à la côte
de la Floride, où conoissans le mal par eux
commis, ilz se mirent par maniere de moc-
querie à cōtrefaire les Juges (mais ce fut apres
vin boire) d'autres contrefaisoient les Advoc-
cats, vn autre concluoit disant, Vous ferez
voz causes telles que bon vous semblera, mais
si estans arrivés au Fort de la Caroline le Ca-
pitaine ne vous fait tretous pendre ie ne le
tiendray iamais pour homme de bien. Leur

*Retour
d'une
partie
des sedi-
tieux.*

*Jugement
de mort
contre
les au-
theurs de
la seditiō.*

voile ne fut point plustot decouverte en la cōte; qu'un *Paraousti* nommē *Patica* en envoya avertir le Capitaine Laudoniere. Sur ce le brigatin affamē vint surgir à l'ēbouchure de la riviere de May, & par le cōmandement d'icelui Capitaine fut amenē devāt le Fort de la Caroline. Trente soldats leur furent envoyez pour prendre les quatre principaux auteurs de la sedition, auxquels on mit les fers aux pieds, & à tous le Capitaine Laudoniere fit vne remontrāce du service qu'ilz devoient au Roy, duquel ilz recevoient gages: de leur trop grāde oubliance: & qu'ainsi échappē la Justice des hommes il n'avoient peu eviter celle de Dieu. Apres quoy les quatre enferrez furent condamnēs à estre pendus & etranglēs. Et voyans qu'il n'y avoit point d'huis de derriere contre cet arret, ilz se mirent en devoir de prier Dieu. Toutefois l'un des quatre pensant mutiner les soldats leur dit ainsi: Cōment mes freres & compagnons, souffrirez-vous que nous mourions ainsi honteusement? A cela le Capitaine Laudoniere prenant la parole respondit qu'ilz n'estoient point compagnōs de seditieux & rebelles au service du Roy. Neantmoins les soldats supplierent le Capitainē de les faire passer par les armes, & que puis apres si bon lui sembloit les corps seroient penduz. Ce qui fut executē. Voila l'issuē de leur mutinerie, laquelle ie croy avoir estē cause de la ruine des affaires des François en la Floride, & que les Hespagnols

irritez les allerent par apres forcer, quoy qu'il leur en ait couté la vie. Icy est à considerer qu'en toutes conquestes nouvelles soit en mer, soit en terre les entreprises sont ordinairement troublées, estant les rebellions aisées à se lever, tant par la longue distance du pais, que par l'espoir que les soldats ont de faire leur profit, comme il se voit assez, par les histoires anciennes, & par les hurta des avenues de nostre siecle à *Christophe Colomb*, apres sa premiere découverte, à *Francesco Pizarre*, à *Diego d'Alimagro* au Perou, & à *Fernando de Cortés*.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere estant delivré de ses seditieux: Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages: Les discours qu'ils tindrent tant d'eux-mêmes, que des peuples Indiens: Habitans de Serropé, ravisseurs de filles: Indiens dissimulateurs.

CHAP. XIII.



YANT parlé de ces rebellions, il faut maintenant reprendre nos erres, & aller tirer de prison le Capitaine Laudonniere à l'aide du sieur d'Ottigni son Lieutenant & de son Sergent, qui apres le depart des mutins y allerent querir & le remenerent au Fort, là

où estant arrivé il assembla ce qui restoit, & leur remontra les fautes commises par ceux qui l'avoient abandonnez, les priant leur en souvenir pour en témoigner vn jour en temps & lieu. Là dessus chacun promet bonne obeissance, à quoy ilz n'ont oncques failly, & travailloient de courage qui aux fortifications, qui aux barques, qui à autre chose. Les Indiens le visitoient souvent lui apportans des presens, comme poissons, cerfs, poules d'Inde, leopars, petits ours, & autres vivres qu'il récompensoit de quelques menues marchandises. Vn jour il eut avis qu'en la maison d'un *Paracusti* nommé *Onathagna* demeurant à quelques cinquante lieues loin de la Caroline vers le Su, y avoit deux hommes d'autre nation que de la leur: par promesse de recompense il les fit chercher & amener. C'estoient Hespagnols nuds, portans cheveux longs iusques aux jarrets, brefne differans plus en rien des Sauvages. On leur coupa les cheveux, lesquels ilz ne voulurent perdre, ains les envelopperent dans vn linge, disans qu'ils les vouloient reporter en leur pais, pour témoigner le mal qu'ils avoient enduré aux Indes. Aux cheveux del'vn fut trouvé quelque peu d'or caché pour environ vingt-cinq escus, dont il fit present au Capitaine. Enquis de leur venue en ce pais-là, & des lieux où ilz pouvoient avoir esté, ilz répondirent qu'il y avoit dés-ja quinze ans passez que trois

Deux
Hespa-
gnols de-
venu
Sauva-
ges.

navires, dans l'un desquels ils estoient, se perdirent au travers d'un lieu nommé *Calos* sur des basses que l'on dit *Les Martyres*, & que le *Paraousti* de *Calos* retira la plus grand part des richesses qui y estoient, mais la pluspart du monde se sauva & plusieurs femmes, entre lesquelles y avoit trois ou quatre Damoiselles mariées demeurantes encor, & leurs enfans aussi, avec ce *Paraousti* de *Calos*, qui estoit puissant & riche, ayant vne fosse de la hauteur d'un homme & large comme un tonneau, pleine d'or & d'argent, laquelle il estoit fort aisé d'avoir avec quelque nombre d'arquebuziers. Disoient aussi que les hommes & femmes es danses portoient à leurs ceintures des platines d'or larges comme vne assiette, la pesanteur desquelles leur faisoit empeschement à la danse. Ce qui provenoit la pluspart des navires Hespagnoles qui ordinairement se perdoient en ce detroit. Au reste que ce *Paraousti* pour estre reveré de ses sujets leur faisoit à croire que ses sorts & charmes estoient causes des biens que la terre produisoit : & sacrifioit tous les ans un homme au temps de la moisson, pris au nombre des Hespagnols qui par fortune l'estoient perduz en ce detroit.

*Platines
d'or larges
côme une
assiette.*

L'un de ces Hespagnols contoit aussi qu'il avoit long-temps servi de messager à ce *Paraousti* de *Calos*, & avoit de sa part visité un autre *Paraousti* nommé *Oatchagua* demeurant à cinq journées loin de *Calos* : mais qu'au mi-

Berropé.
Abondance de dattes.

Racines
exquises
pour faire
du pain.

lieu du chemin il y avoit vne ile située dans vn grand lac d'eau douce, appellé *Serropé*, grande environ de cinq lieues, & fertile principalement en dattes qui proviennent des palmes, dont ilz font vn merveilleux trafic, non toutefois si grand que d'une certaine racine propre à faire du pain, dont quinze lieues alentour tout le pais est nourri. Ce qui apporte de grandes richesses aux habitans de l'ile; lesquelz d'ailleurs sont fort belliqueux, comme ils ont quelquefois témoigné enlevans la fille d'*Oatchagua*, & ses compagnes, laquelle sienne fille il envoyoit au *Paraousti* de *Calos* pour la lui donner en mariage. Ce qu'ilz reputent à vne glorieuse victoire, car ils se marient puis apres à ces filles, & les aiment éperduement.

Davantage comme le *Paraousti* *Satouriona* sans cesse importunast le Capitaine *Laudonniere* de se joindre avec lui pour parfaire la guerre à *Ouaé Outina*, disant que sans son respect il l'eust plusieurs fois defeat: & en fin eust accordé la paix: les deux Hespagnols qui connoissoient le naturel des Indiens donnerent avis de ne se point fier en eux, pour-ce que quand ilz faisoient bon visage, c'estoit lors qu'ilz machinoient quelque trahison: & estoient les plus grands dissimulateurs du monde. Aussi ne sy fioient noz François que bien à point.

Indiens
dissimulateurs.

Comme le sieur Laudonniere fait provision de vivres : Découverte d'un Lac aboutissant à la mer du Su : Montagne de la Mine : Avarice des Sauvages : Guerre : Victoire à l'aide des François.

CHAP. XIV.



En mois de Janvier venu, le Capitaine n'estoit sans souci à cause des vivres qui tous les jours appetissoient : partant il envoyoit de tous côtez vers les *Paraoustis* ses amis qui le secouroient. Entre autres la vëve du *Paraousti* *Hioacai* demeurante à douze lieuës du Fort des François lui envoya deux barques pleines de mil & de gland, avec quelques hottées de feuilles de *Cassiné*. dequoy ilz font leur bruvage. Cette vëve estoit tenuë pour la plus belle de toutes les Indiennes, tant honorée de ses sujets, que la pluspart du temps ilz la portoiët sur leurs épaules, ne voulans qu'elle allast à pied. Il y survint en ce temps-là vne telle manne de ramiers par l'espace d'environ sept semaines, que nôz François en tuoient chacun jour plus de deux cens par les bois. Ce qui ne leur venoit mal à point. Et comme il n'est pas bon de tenir vn peuple en oisiveté, le Capitaine employoit ses gens à visiter ses amis, & ce faisant découvrirent dedans des terres, &

Dame Indienne honorée.

Lac aboutissant à la mer du Sud.

acquérir toujours de nouveaux amis. Ainsi envoyant quelques-uns des siens à-mont la riviere, ils allerent si avant qu'ils furent bien trente lieuës au dessus d'un lieu nommé *Mathiaqua*, & là découvrirent l'entrée d'un lac, à l'autre côté duquel ne se voyoit aucune terre, selon le rapport des Indiens, qui même bien souvent avoient monté sur les plus hauts arbres du pais pour voir la terre, sans la pouvoir découvrir. Et quand je considere ceci, & en faisvn rapport avec ce qu'écrivit le sieur Champlain au voyage qu'il fit en la grande riviere de *Canada* en l'an mil six cens trois, d'un grand lac qui est au commencement de cette riviere & d'où elle sort, lequel lac a trente journées de long, & au bout l'eau y est salée, estant douce au commencement; je suis induit à croire que c'est ici le même lac, & qu'il aboutit à la mer du Sud. Toutefois le même dit au rapport des Sauvages qu'en la riviere des Iroquois (qui se decharge en ladite riviere de *Canada*) il y a deux lacs longs chacun de cinquante lieuës, & que du dernier sort vne riviere qui va descendre en la Floride à cent ou sept vingts lieuës d'icelulac. Mais ceci n'estant encore bien averé, je m'arrete aussi-tost à ma premiere conjecture qu'à celle-ci.

Noz François ayans borné leur decouverte à celac, ne pouvans passer outre, revindrent par les villages *Edelano*, *Enequape*, *Chilili*, *Patica*, & *Coya*, d'où ils allerent visiter le grand *Ouaé Outina*, lequel fit tant qu'il retint six de noz

François, bié aisé de les avoir pres de lui. Avec la barque l'en retourna vn qui estoit demeuré là il y avoit plus de six mois, lequel rapporta que jamais il n'avoit veu vn plus beau país. Entre autres choses, qu'il avoit veu vn lieu nommé *Hostagna* d'où le *Paraoussi* estoit si puissant, qu'il pouvoit mettre trois ou quatre mil- Parabuste
puissant. le Sauvages en campagne, avec lequel si les François se vouloient entendre ils assujettiroient tout le país en leur obeissance: & possederoyent la montagne de *Palassi*, au pied de laquelle fort vn ruisseau, où les Sauvages puisent l'eau avec vne canne de roseau creuse & seche jusques à ce que la canne soit remplie, puis ilz la secoient, & trouvent que parmi ce sable il y a force grains de cuivre & d'argent.

En ces quartiers avoit demeuré fort longtemps vn François nommé Pierre Gambie pour apprendre les langues, & trafiquer avec les Indiens: & comme il retournoit à la Caroline conduit dans vn *Canoa* (petit bateau tout d'une piece) par deux Sauvages ils le tuerent pour avoir quelque quantité d'or & d'argent qu'il avoit amassé. Avarice
des Sauvages.

Quelques jours apres le *Paraoussi Outina* demanda des forces aux François pour guerroyer son ennemi *Potavon*, afin d'aller aux montagnes sans empeschement. Sur ce conseil pris, le Capitaine lui envoya trente arquebuziers, quoy qu'*Outina* n'en eust demandé que neuf ou dix (car il se faut deffier de ce peuple) lesquels arrivez, on charge de vivres Expédition
de guerre
entre Sauvages.

*Garde du
Parasoffi.*

femmes, enfans, & hermaphrodites, dont il y a quantité en ce pais-là. Ne pouuans arriver en vn jour vers *Potavou*, ilz campent dans les bois, & se partissent six à six faifans des feuz alentour du lieu où est couché le *Parasoffi*, pour la garde duquel sont ordonnez certains archers, aufquels il se fie le plus. Le jour venu ils arrivent pres d'un lac, où découvrens quelques pecheurs, ilz ne passent outre (car ilz ne font point la pecherie sans avoir nombre de sentinelles au guet.) En fin pensans les surprendre ilz n'en peurent attraper qu'un, lequel fut tué à coups de fleches, & tout mort les Sauvages le tirerent à bord, & lui enleverent la peau de la teste, & lui couperent

*Facon
d'enlever
la peau
de la teste
aux ennemis.*

les deux bras, reservans les cheveux pour en faire des triumphes. *Outina* se voyant découvert, consulta son *larva*, c'est à dire Magicien, lequel apres avoir fait quelques signes hideux à voir, & prononcé quelques paroles, dit à *Outina* qu'il n'estoit pas bon de passer outre, & que *Potavou* l'attendoit avec deux mille hommes, lesquels estoient tous fournis de cordes pour lier les prisonniers qu'il passeroit de prendre. Cette réponse ouïe, *Outina* ne voulut passer outre. Dequoy le sieur de d'Ortrigni fâché, dit qu'on lui donnaft vne guide, & qu'il les vouloit aller attaquer avec la petite troupe. *Outina* eut honte de ceci, & voyant ce bon courage delibera de tenter la fortune. Aussi ne faillit-il pas de trouver l'ennemi au lieu où le Magicien avoit dit, où

*Courage
du sieur
d'Ortrigni.*

se fit l'écar mouche, qui dura bien trois gros *Ecar mouche.*
 ses heures: en laquelle veritablement *Outina* *che.*
 eust esté defait, n'eust esté que les arquebu-
 ziers François porterent tout le faix du com-
 bat, & tuerent vn grand nombre des soldats
 de *Potavou*, qui fut cause de les mettre en
 route. *Outina* se contentant de cela fit retirer *Retraite.*
 ses gens, au grand mécontentement du sieur
 d'Ottigni, qui desiroit fort de poursuivre la
 victoire. Apres qu'il fut arrivé en sa maison
 il envoya ses messagers à dix-huit ou vingt
Parasouffis de ses vassaux, les avertir de se trou-
 ver aux festes & danses qu'il entendoit cele-
 brer à cause de la victoire. Cela fait, le sieur
 d'Ottigni s'en retourne lui laissant douze
 hommes pour son assurance.

*Grande necessité de vivres entre les Fran-
 çois accreuë insques à une extreme fa-
 mine: Guerre pour avoir la vie: Prise
 d'Outina: Combat des François contre
 les Sauvages: Façon de combattre d'iceux
 Sauvages.*

CHAP. XV.



NOZ François Floridiens a-
 voient eu promesse de ra-
 fraichissement & secours dans
 la fin du mois d'Avril. Cet
 espoir fut cause qu'ilz ne
 se donnoient gueres de peine de bien mé-

nager leurs vivres, lesquels le Capitaine leur faisoit distribuer également, autant au plus petit qu'à lui-même : Et toutefois ilz n'en pouvoient plus recouvrer du pais, par ce que durant les mois de Janvier, Février, & Mars, les Indiens quittent leurs maisons, & vont à la chasse par le vague des bois. Cela fut cause que le mois de May venu sans qu'il arrivast rien de France, ilz se trouverent en necessité de vivres jusques à courir aux racines de la terre, & à quelque ozeille qu'ilz trouvoient par les bois & les champs. Car ores que les Sauvages fussent de retour, ayans auparavant troqué leur mil, fèves, & fruits, pour de la marchandise, ilz ne donnoient aucun secours que de poisson, sans quoy veritablement les François fussent morts de faim. Cette famine dura six semaines, pendant lequel temps ilz ne pouvoient travailler, & s'en alloient tous les jours sur le haut d'une montagne en sentinelle, pour voir s'ilz découvroient point quelque vaisseau François. En fin frustrez de leur esperance, ilz s'assemblent & prient le Capitaine de donner ordre au retour, & qu'il ne falloist laisser passer la saison. Il n'y avoit point de navire capable de les recevoir tous, si bien qu'il en falloist bâtir vn. Les charpétiers appelés promirét qu'en leur fournissant les choses necessaires ilz le rendroient parfait dans le huitieme d'Aoust. Là dessus chacun au travail : il ne restoit plus qu'à trouver des vivres. Ce que le Capitaine entreprit faire avec quelques

*Grande
necessité
de vivres.*

*Delibera-
tion sur le
retour en
France.*

ques-vns de ses gens & les matelots. Pour quoy accóplir il s'embarque sur la riviere sans aucuns vivres pour en aller chercher, vivant seulement de framboises, d'une certaine graine petite & ronde, & de racines de palmites qui estoient es côtes de cette riviere, en laquelle apres avoir navigé en vain, il fut contraint de retourner au Fort, où les soldats commençans à s'ennuyer du travail, à cause de l'extreme famine qui les pressoit, proposèrent pour le remede de leur vie, de se saisir d'un des *Paraoustis*. Ce que le Capitaine ne voulut faire du commencement, ains les envoya avertir de leur necessité, & les prier de leur bailler des vivres pour de la marchandise; ce qu'ils firent l'espace de quelques jours qu'ils apporterent du gland & du poisson; mais reconnoissans la necessité des François, ilz vendoient si chèrement leurs denrées, qu'en moins de rien ilz leur tirerent toute la marchandise qu'ils avoient de reste. Quis pis est craignans d'estre forcez ilz n'approcherent plus du Fort que de la portée d'une arquebude. Là les soldats alloient tout extenués & le plus souvent se depouilloient de leurs chemises pour avoir vn poisson. Que si quelquefois ilz remontoient le pris excessif, ces méchans répondoient brusquement: Si tu fais si grand cas de ta marchandise, mange-la, & nous mangerons nôtre poisson; puis ilz s'éclatoient de rire & se mocquoient d'eux: Ce que les soldats ne pouvant souffrir, avoient envie de

*Sauvages
improvisa-
bles aux
necessi-
tez.*

*Famine
pitoyable.*

leur en faire payer la folle enchere, mais le Capitaine les appaisoit au mieux qu'il pouvoit. A la parfin il s'avisâ d'envoyer vers *Outina* pour le prier de le secourir de gland & de mail. Ce qu'il fit assez petitement, & en lui baillant deux fois autant que la marchandise valoit. Sur ces entrefaites il se presenta quelque occasion de respirer sur ce qu'*Outina* mâda qu'il vouloit faire prendre & chatier vn *Paraoussi* de ses sujets, lequel avoit des vivres : & que si on le vouloit aider de quelques forces il conduiroit les François au village de cerui-là. Ce que fit le Capitaine Laudonniere; mais arrivés vers *Outina* illes fit marcher contre ses autres ennemis. Ce qui depleut au sieur d'Ottigni conducteur de l'œuvre, & eust mis *Outina* en pieces sans le respect de son Capitaine. Cette moquerie rapportée au Fort de la Caroline, les soldats s'étrent en leur premiere deliberation de punir l'audace & mechâceté des Sauvages, & prendre vn de leurs *Paraoussis* prisonnier. Le Capitaine Laudonniere cômme forcé à ceci en voulut estre le conducteur, & s'embarquerent cinquante des meilleurs soldats en deux barques cinglans vers le pais d'*Outina*, lequel ilz prindrent prisonnier, ce qui ne fut sans grands cris & lamentations des siens, mais on leur dit que ce n'estoit pour lui faire mal, ains pour recouvrer des vivres par son moyen. Le lendemain cinq ou six cens archers Indiens vindrét annoncer que leur ennemi *Potavon* averti de la capture de leur *Paraoussi* estoit entré en leur village, cloigné de six lieues de la riviere, &

Troperie
d'*Outina*.

Prise
d'*Outina*.

avoit tout brulé; & partant prioient les François de les secourir. Cependant ils avoient des gens en embuscade en intention de les charger s'ils fussent descendus à terre. Se voyans découverts ils envoyèrent quelque peu de vivres. Et mesurans les François à leur cruauté, qui est de faire mourir tous les prisonniers qu'ils tiennent, & partant desesperans de la liberté d'*Outina*, ilz procederent à l'élection d'un nouveau *Paraousti*, mais le beau-pere d'*Outina* éleva dessus le siege Royal (pour user de notre mot) l'un des petits enfans d'icelui *Outina*, & fit tant que par la pluralité des voix l'honneur lui fut rendu d'un chacun. Ce qui fut presque cause de grands troubles entre eux. Car il y avoit le parent d'un *Paraousti* voisin de là qui y prétendoit, & avoit beaucoup de voix entre ce peuple. Cependant *Outina* demouroit prisonnier avec un sien fils; & entendu par ses sujets le bon traitement qu'on lui faisoit, ils le vindrent visiter avec quelques vivres. Les ennemis d'*Outina* ne dormoient point, & venoient de toutes parts pour le voir, s'efforçans de persuader à *Laudomiere* qu'il le fist mourir, & qu'il ne manqueroit de vivres, meismes *Sucouriona*, lequel envoya plusieurs fois des presens de victuailles pour l'avoir en sa puissance, dont se voyant éconduit il se desista d'y plus prétendre. La famine ce-

*Electior
d'un autre
Paraousti.*

*Extreme
sa une.*

grande la disette qu'on faisoit bouillir & piler dans vn mortier des racines pour en faire du pain: mesmes vn soldat ramassa dans les baliures toutes les arretes de poisson qu'il peut trouver, & les mit secher pour les mieux briser, & en faire aussi du pain, si bien qu'à la pluspart les os perçoient la peau, même la riviere estoit en sterilité de poissons: & en cette deffailance il estoit difficile de se deffendre si les Sauvages eussent fait quelque effort.

En ce desespoir vint vn avis des Indies voisins, sur le commencement de Juin, qu'au haut pais de la riviere il y avoit du mil nouveau. Landonniere y alla avec quelques vns de siés, & trouva qu'il estoit vray. Mais d'un bien avint un mal: Car la pluspart de ses soldats pour en avoir plus mangé que leur estomac n'en pouvoit cuire, en furent fort malades. Et de verité il y avoit quatre jours qu'ilz n'avoient mangé que de petits pinocs (fruits verds qui croissent parmi les herbes des rivieres, & sont gros come cerises) & quelque peu de poisson.

Pinocs.

Edelano. Paravost d'Edelano, lequel avoit fait tuer un de ses hommes, pour avoir son or, mais il en eut le vent, & gagna aux piés avec tout son peuple. Les soldats François brulerent le village, mais il n'y avoit pas grand perte. Arrivé à la Caroline, les pauvres soldats & ouvriers affamez ne prindrēt le loisir d'egrener le mil qui leur fut distribué, ains le mangerent en épic. Et est chose étrange qu'il faut garder les chaps

DE LA NOUVELLE FRANCE. 101
en ce pais-là; depuis que les bleds (ou mils)
viennent à maturité, non seulement à cause
des mulots, mais aussi à cause des larrons, ainsi
qu'on fait par deçà les raisins en temps deven-
dange. Ce que ne sçachans deux charpentiers
François ilz furent tuez pour en avoir cueilli
vn peu. La canne, ou tuyau de ce mil est si
douce & sucrée, que les petis animaux de la
terre la mangent bien souvent par le pied,
comme il m'est aduenü en ayant semé en nôtre
voyage fait avec le sieur de Poutrincourt.

Deux
charpen-
tiers Fran-
çois tuez.
Tuyau de
mil sucré.

Ainsi que ces choses se passoient deux
des sujets d'*Ousina*, & vn hermaphrodite
apporterent nouvelles que dés-jà les mils
estoiēt meurs en leur terroir. Ce qui fut cause
qu'*Ousina* promit du mil & des fèves à foi-
son si on le vouloit remener. Conseil pris, la
requête lui fut accordée, mais sans fruit, car
estans pres de son village, on y envoya, & ne
fy trouua personne, toutefois le beau-pere &
la femme d'*Ousina* en estans avertis, vindrent
aux barques Françoises avec du pain, & en-
tretenans d'esperance le Capitaine tachoient
de le surprendre. En fin se voyans découverts,
dirent ouvertement que les grains n'estoient
encores meurs. De maniere qu'il fallut reme-
ner *Ousina*, lequel pensa estre tué par les sol-
dats, voyans la méchanceté de ces Indiens.

Quinze jours apres *Ousina* pria d'erechef le
Capitaine de le remener, l'asseurant que ses
sujets ne feroient difficulté de bailler des vi-
vres, & que le mil estoit meur: & en cas de

refus, qu'on fit de lui tout ce qu'on voudroit. Laudonniere en personne le conduit jusqu'à la petite riviere, qui venoit de son village. On envoya *Outina* avec quelques soldats moyennant otages, qui furent mis à la chene, craignant l'évasion; sur ce divers pourparlers, Ottigni avec sa troupe s'en alla en la grande maison d'*Outina*, où les principaux du pais se trouverent: & pèdant qu'ilz faisoient écouler le temps ils amassoient des hommes, se plaignoient que les François tenoient leurs meches allumées, demandoient qu'elles fussent éteintes, & qu'ils quitteroient leurs arcs: ce qui ne leur fut accordé. *Outina* cependant demeurait clos & couvert & ne se trouvoit point es assemblées: Et comme on se plaignoit à lui de tant de longueurs, il répondit qu'il ne pouvoit empêcher ses sujets de guerroyer les François, qu'il avoit veu par les chemins des fleches

*Signal de
guerre ou
certe.*

plantées, au bout desquelles y avoit des che-
veux longs, signe certain de guerre denoncée
& ouverte: & que pour l'amitié qu'il portoit
aux François il les avertissoit que ses sujets
avoient deliberé de mettre des arbres au tra-
vers de la petite riviere, pour arrêter la leurs
barques, & les cōbattre à l'aise. Sur ce on ouït
la voix d'un François qui avoit presque tous-
jours esté parmi les Indiens, lequel crioit pour
autant qu'on le vouloit porter dans le bois
pour l'égorger, dont il fut secouru & delivré.

Toutes ces choses considerées arrêta de se re-
tirer le 27. de Juillet. Parquoy il fit mettre ses

soldats en ordre, & leur bailla à chacun vn sac
 de mil: puis s'achemina vers les barques, pen-
 sant prevenir l'entreprise des Sauvages. Mais
 il rencontra au bout d'vne allée d'arbres de
 deux à trois cens Indiens, lesquels les saluerèt
 d'vne infinité de flechades bien furieusement.
 Cet effort fut vaillamment soutenu par l'enfei-
 gne de Laudoniere, si bien que ceux qui tom-
 berent morts rafraichirent vn peu la colere
 des survivás. Cela fait, les nôtres hâtent le pas
 en bon ordre pour gagner païs. Mais au bout
 de quatre cens pas il fut rechargé d'vne nou-
 velle troupe de Sauvages en nombre de trois
 cens, qui les assaillirent en front, ce-pendant
 que le reste des precedens leur donnoient en
 queue. Ce second assaut fut soutenu avec tant
 de valeur qu'il est possible par le sieur d'Otti-
 gni. Et bien en fut besoin estant si petit nom-
 bre contre tant de Barbares qui n'ont autre
 étude que la guerre.

*Escarmos-
 che entre
 les Sauva-
 ges &
 François.*

*Second
 escarmo-
 che.*

Leur façon de combattre estoit telle, que
 quand deux cens avoiet tiré, ilz se retiroient &
 faisoient place aux autres qui estoiet derriere:
 & avoient ce-pédant le pied & l'œil si própts,
 qu'aussi-tot qu'ils voyoient coucher l'arque-
 buse en jouë, aussi-tot estoient-ils en terre, &
 aussi-tot relevés pour répondre de l'arc, & se
 détourner si d'aventure ilz sentoient que l'on
 voulust venir aux prises: car il n'y a rien que
 plus ilz craignent, à cause des dagues & des
 épées. Ce combat dura depuis neuf heures du
 matin jusques à ce que la nuit les separa. Et
 n'eust esté qu'Ottigni savisa de faire rompre

*Façon de
 combattre
 des Sau-
 vages.*

les fleches qu'ilz trouvoient par les chemins, il n'y a point de doute qu'il eust eu beaucoup d'affaires: car les fleches par ce moyen defaillirét aux Barbares, & furent cōtraints se retirer. La reveuëfaite, se trouua faite de deux hōmes qui avoiét esté tués, & 22. y en avoit de navrés, lesquels à peine peurét estre conduits jusques aux barques. Tout ce qui se trouua de mil ne fut que la charge de deux hommes, qui fut distribuée également. Car lors que le combat avoit commencé, chacun fut contraint de quitter son sac pour se deffendre.

Voila cōme pour la vie on est contraint de rōpre les plus étroites amitiés. La pestilence (disoit vn ancien*) est chose heureuse, le carnage d'vne bataille perduë chose heureuse, bref toute sorte de mort est aisée: mais la cruele faim epuise la vie, saisit les entrailles, tourment de l'esprit, dessechement du corps, maitresse de transgression, la plus dure de toutes les necessitez, la plus difforme de tous les maux, la peine la plus intolerable qui soit même aux enfers. Ce fut vne pauvre providence aux François de porter des vivres si écharcement qu'il n'y en eust que pour vne chetive année. Et puis qu'on vouloit habiter en la province, & qu'on la tenoit pour bōne, & de bon rapport, il falloit tout d'vn coup se pourvoir de vivres pour deux ou trois ans, puis que le Roy embrassoit cette affaire; & s'addonner courageusement à la culture de la terre ayans l'amitié du peuple. Les accidens de mer sont si journaliers, qu'il est difficile

*Quintil.
en la De-
clam. 12*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 105
 d'exécuter les promesses à point nommé, quand bien on auroit bonne volôté de les exécuter. Noz voyages, graces à Dieu, n'ont point esté reduits à cette misere, ny en ont approché. Et en tout cas noz rives de mer font en tout téps remplies de coquillages, comme de moules, coques, & palourdes, qui ne manquent point au plus long & plus rigoureux hiver.

Provisions de mil: Arrivée de quatre navires Angloises: Reception du Capitaine & general Anglois: Humanité & courtoisie d'iceluy envers les François.

CHAP. XVI.

A PRES que Laudonniere eut rendu & fait rédre graces à Dieu de la delivrance de ses gens, se voyâs frustré de ce côté, il fit diligence de trouver des vivres d'ailleurs. Et de fait en trouva quantité à l'autre part de la riviere aux villages de *Saranaï* & d'*Emloa*. Il envoya aussi vers la riviere de Somme, dite par les Sauvages *Ircana*, où le Capitaine Vasseur & son Sergent allerent avec deux barques, & y trouverent vne grande assemblée des *Paraoustis* du païs, entre lesquels estoit *Athere* fils de *Satouriona*, *Apalou*, & *Tacadocorou*, assemblez là pour se rejouir, pour ce qu'il y a de belles femmes & filles. Noz François leur firét des presens; encontre-châge de quoy leurs barques furent incontinent chargées de mil. Se voyans honestement pourvez de vivres ilz diligenterent au parachevement des

Quantité de mil, autremēt Bled Saranaï, ou de Turquie.

vaisseaux, pour retourner en France, & commencerent à ruiner ce qu'avec beaucoup de peines ils avoient bati. Ce-pendant il n'y avoit celuy qui n'eust vn extreme regret d'abandonner vn pais de verité fort riche & de bel espoir, auquel il avoit tant endure pour decouvrir ce que par la propre faute des nôtres il falloit laisser. Car si en temps & lieu on leur eust tenu promesse, la guerre ne se fust meue alencontre d'*Ousina*, lequel, & autres, ils avoient entretenus en amitié avec beaucoup de peines, & n'avoient encor perdu leur alliance, nonobstant ce qui s'estoit passé.

3.^e jour
d'Aoust.

Comme vn chacun rongeoit ces choses en son esprit, voici paroître quatre voiles en mer le troisieme jour d'Aoust, dont ilz furent épris d'une excessive joie melée de crainte tout ensemble. Apres que ces navires eurent mouillé l'ancre ilz decouvrirent comme ils envoioient vne de leurs barques en terre, veu laquelle Laudonniere fit armer en diligence l'une des siennes pour envoyer au devant, & sçavoir quelles gens c'estoient. Ce pendant craignant que ce ne fussent Hespagnols il fit mettre ses soldats en ordre, & les tenir prêts. La barque retournée, il eut avis que c'estoient Anglois, & de fait ils amenerent avec eux vn Diepois, lequel au nom du general Anglois vint prier Laudonniere de permettre qu'ilz prinsent des eaux, dont ils avoient grande necessité, faisant entédre qu'il y avoit plus de quinze jours qu'ilz rodoient du lóg de la côte sans en pouvoir trouver. Ce Diepois apporta deux flac-

Arrivée
d'Anglais

cons de vin avec du pain de froment, qui furent departis à la plupart de la compagnie. Chacun peut penser si cela leur apporta de la jouissance. Car le Capitaine même n'avoit point beu de vin il y avoit plus de sept mois. La requeste de l'Anglois accordée il vint trouver le Capitaine Laudonniere dans vne grande barque accompagné de ses gens honorablement vetuz, toutefois sans armes : & fit apporter grande quantité de pain & de vin pour en donner à vn chacun. Le Capitaine ne s'oublia à lui faire la meilleure chere qu'il pouvoit. Et à cette occasion fit tuer quelques moutons & poules qu'il avoit jusques alors soigneusement gardez, esperant en peupler la terre. Car pour toutes sortes de maladies & de necessités qui lui fussent survenues il n'avoit voulu qu'un seul poulet fust tué. Ce qui fut cause qu'en peu de temps il en avoit amassé plus de cent chefs.

Les François tuent leurs montons pour festoyer l'Anglois.

Or ce pendant que le general Anglois estoit là trois jours se passerent, pendant lesquels les Indiens abordoyent de tous côtés pour le voir, demandans à Laudonniere si c'estoit pas son frere, ce qu'il leur accordoit : & adjoutoit qu'il estoit venu secourir avec si grande quantité de vivres, que de là en avoit il se pourroit bien passer de prendre aucune chose d'eux. Le bruit incontinent en fut épandu par tout la terre, si bien que les ambassadeurs venoient de tous côtés pour traiter alliance au nom de leurs maistres avec lui, & ceux mêmes qui par ayant avoient envie

Grand abord des Sauvages.

Sauvages amis des temps.

de lui faire la guerre, se declarerent ses amis & serviteurs: à quoy ilz furent receuz. Le general conceut incontinent l'envie & la necessité qu'avoient les François de retourner en France: & pour ce il offrit de les passer tous. Ce que Laudonniere ne voulut, estât en doute pour quelle raison il l'offrit si liberalement & ne sçachant en quel estat estoient les affaires de France avec les Anglois: & craignant encore qu'il ne voulust attéter quelque chose en la Floride au nom de sa maîtresse. Parquoy il fut refusé tout à plat: dont seleva vn grand murmure entre les soldats, lesquels disoient que leur Capitaine avoit envie de les faire tous mourir. Ilz vindrent donc trouver le Capitaine en sa chambre, & lui firent entendre leur dessein, qui estoit de ne refuser l'occasion. Laudonniere ayant demandé vne heure de temps pour leur répondre, amassa les principaux de sa cõpagnie, lesquels (apres leur en avoir communiqué) répondirent tous d'vne voix qu'il ne devoit refuser la commodité qui se presentoit, & qu'estans delaissez il estoit loisible de se servir des moyens que Dieu avoit envoyez.

*Achapt
d'un na-
vire An-
glois.
Huma-
nité du
general
Anglois.*

Ils acheterent donc vn des navires de l'Anglois à pris honeste pour la somme de sept cens escus, & lui baillerent partie de leurs canons & poudres en gage. Ce marché ainsi fait il considera la necessité des François qui n'avoient pour toute nourriture que du mil & de l'eau: dont émeu de pitié il s'offrit de les aider de vingt bariques de farine, six pipes de

feves, vn poinçon de sel, & vn quintal de cire pour faire de la chandele. Or pour autant qu'il voioit les pauvres soldats pieds nuds, il offrit encore cinquante paires de souliers. Ce qui fut accepté, & accordé de pris avec lui. Et particulièrement encore il fit présent au Capitaine d'une jare d'huile, d'une jare de vinaigre, d'un baril d'olives, d'une assez grande quantité de ris, & d'un baril de biscuit blanc. Et fit encore plusieurs autres presens aux principaux officiers de la compagnie, selon leurs qualitez: Somme, il ne se peut exprimer au monde plus grande courtoisie que celle de cet Anglois, appelé maître Iean Havvixns, duquel si j'oublois le nom, ie penserois avoir contre lui commis ingratitude.

Incontinent qu'il fut parti, on fait diligence de se fournir de biscuit, au moyen des farines que les Anglois avoient laissé, on relis les futailles nécessaires pour les provisions d'eau. Ce qui fut d'autant plus tost expédié que le desir de retourner en France fournissoit à vn chacun de courage. Estans prêts de faire voile il fut avisé de mener en France quelques beaux Indiens & Indiennes, à fin que si derechef le voyage s'entreprendoit ilz peussent raconter à leur *Paraoustis* la grandeur de noz Rois, l'excellence de noz Princes, la bonté de nôtre pais, & la façon de vivre des François. A quoy le Capitaine avoit fort bien pourveu, si les affaires ne se fussent ruinées, comme il sera dit aux chapitres prochainement suivans.

Preparatifs pour faire voile.

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France: Arrivée du Capitaine Jean Ribaut: Calomnies contre Laudonniere: Navires Hespagnoles ennemies: Deliberation sur leur venue.

CHAP. XVII.



N n'attendoit plus que le vent & la marée, lesquels se trouverent propres le vingt-huitieme jour du mois d'Aoust, quand (sur le point de sortir) voici que les Capitaine Vasseur & Verdier commencerent à découvrir des voiles en la mer, dont ils averirent leur general Laudonniere: sur quoy il ordonna de bien armer yne barque pour aller découvrir & reconditre quelles gens c'estoient; & cependant fit mettre les gens en ordre & en tel equipage que si c'eussent esté ennemis: dequoy il y avoit sujet de douter: car la barque estoit arrivée vers le vaisseau à deux heures apres midi, & n'avoient fait scavoir aucunes nouvelles de tout le jour. Le lendemain au matin entrerent en la riviere environ sept barques (entre lesquelles estoit celle de Laudonniere) chargées de soldats, tous ayas l'arquebuzé & le morion en teste, lesquels marcherent toutes en bataille le long des côtaux où estoient quelques sen-

*Appari-
tion de
voiles en
mer.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. III
tinelles Françoises, aufquelles ilz ne voulurent
donner aucune réponse, nonostant toutes les
demandes qu'on leur fit: tellement que l'vne
desdites sentinelles fut contraint leur tirer vne
arquebuzade, sans toutefois les assener à cau-
se de la trop grande distance. Laudonniere
pésant que ce fussent ennemis fit dresser deux
pièces de campagnes, qui lui estoit restées: De
façon que si approchans du Fort ilz n'eussent
crié que c'estoit le Capitaine Ribaut, il n'eust
failli à leur faire tirer la volée. La cause pour
laquelle le Capitaine Ribaut estoit veñu de
cette façon, estoit pource qu'on avoit fait des
rapports en France que Laudonniere tren-
choit du grand, & du Roy, & qu'à grand
peine pourroit-il endurer qu'un autre que lui
entraist au Chateau de la Caroline pour y cõ-
mander. Ce qui estoit calomnieux. Estant dõc
fait certain que c'estoit le Capitaine Ribaut,
il sortit du Fort pour aller au devant de lui, &
lui rendre tous les honneurs qu'il lui estoit
possible. Il le fit saluer par vne gentille sco-
peterie de ses arquebuziers, à laquelle il ré-
pondit de même. La rejouissance fut telle que
chacun se peut facilement imaginer. Sur les
faux rapports susdits, le Capitaine Ribaut
vouloit arrester le Capitaine Laudonniere
pour demeurer là avec lui, disant qu'il écriroit
en France, & seroit exanouir tous ces bruits.
Laudonniere dit qu'il ne lui seroit point ho-
norable de faire telle chose, d'estre inferieur
en vn lieu où il auroit commandé en chef, &

*Arrivée
du Cap-
taine Ri-
baut.*

*Faux rap-
ports con-
tre Lau-
donniere.*

où il auroit endure tant de maux. Et que lui même Ribaut, mettant la main à la conscience, ne lui conseilleroit point cela. Plusieurs autres propos furent tenus tant avec ledit Ribaut, que d'autres de sa compagnie, & répondu par Laudonniere aux calomnies qu'on lui avoit mis sus en Cour, mémement sur ce qu'il avoit fait trouver mauvais à Monsieur l'Admiral qu'il avoit mené vne bonne femme pour subvenir aux necessitez du ménage, & des malades, laquelle plusieurs la même avoient demandé en mariage, & de fait a esté mariée depuis son retour en France à vn de ceux qui la desiroient estans en la Floride. Au reste qu'il est necessaire en telles entreprises se faire reconnoistre & obeir suivant sa charge. de peur que chacun ne vueille estre maistre se sentant éloigné de plus grandes forces. Que si les rapporteurs avoient appellé cela rigueur, cette chose venoit plustot de la desobeissance des complaignans, que de la nature moins sujette à estre rigoureuse qu'ilz n'estoient à estre rebelles, comme les effects l'ont montré.

Le lendemain de cette arrivée voicy venir Indiens de toutes parts pour sçavoir quelles gens c'estoient. Aucuns reconeurent le Capitaine Ribaut à la grande barbe, & lui firent des presens, disans qu'en peu de jours ilz le meneroient aux montagnes du *Palaci*, où se trouvoit du cuivre rouge, qu'ilz nomment en leur langage *Sieroa pira*, duquel le Capitaine Ribaut ayant fait faire quelque essay par son

*Cuivre
rouge
eprouvé,
se trouve
estre vray
or.*

Orfeyre,

Orfevre, illuy rapporta que c'estoit vray or.

Pendant ces parlemens comme le Capitaine Ribaut eut fait décharger ses vivres, voici que le quatrième de Septembre six grandes navires Hespagnoles arriverent en la rade où les quatre plus grandes des François estoient demeurées, lesquelles mouillèrent l'ancre en assurant noz François de bonne amitié. Ilz demanderent comme se portoit les chefs de cette entreprise, & les nommerent tous par noms & surnoms. Mais le lendemain sur le point du jour ilz commencerent à canonner sus les nôtres, lesquels reconnoissans leur equipage estre trop petit pour leur faire teste, à raison que la pluspart de leurs gens estoient en terre, ils abandonnerent leurs ancrs & se mirent à la voile. Les Hespagnols se voyans découverts leur lacherent encore quelques volées de canons, & les pourchasserent tout le iour, & voyas les navires Françoises meilleures de voile que les leurs, & aussi qu'ils ne se vouloient point depouiller de la côte, ilz se retirerent en la riviere des Dauphins, que les Indiens nomment *Seloy*, distante de huit ou dix lieux de la Caroline. Les nôtres donc se sentans forts de voiles les suivirent pour voir ce qu'ilz feroient : Ce qu'ayans fait ilz revindrent en la riviere de May, là où le Capitaine Ribaut estant allé dans vne barque, on luy fit le recit de ce qui estoit, même qu'il y estoit entré trois navires Hespagnoles dans la riviere des Dauphins, & les trois autres

4. de Sep-
tembre
1565. Six
navires
Hespa-
gnoles en-
nemies,

*Delibera-
tion sur la
venue des
Hespa-
gnols.*

estoyent demeurées à la rade : Aussi qu'ils avoyent fait descende leur infanterie , leurs vivres & munitions. Ayant entendu ces nouvelles il revint vers la Forteresse , & en presence des Capitaines & autres Gentil-hommes, il proposa qu'il estoit necessaire pour le service du Roy de s'embarquer avec toutes les forces, & aller trouver les trois navires Hespagnoles, qui estoient en la rade ; surquoy il demanda avis. Le Capitaine Laudonniere malade au lict, remonstra les perilleux coups de vents qui surviennent en cette côte, & que là où il aviendroit qu'il la dépouillast, il seroit mal-aisé de la pouvoir reprendre: que ce pendant ceux qui demeureroient au Fort seroient en peine & danger. Les autres Capitaines lui en remontrèrent encore davantage, & qu'ilz n'estoient point d'avis que telle entreprise se fist, mais estoit beaucoup meilleur de garder la terre, & faire diligence de se fortifier. Ce nonobstant il se resolut de le faire & persista en son embarquement: print tous les soldats qu'il avoit souz sa charge, & les meilleurs de la compagnie de Laudonniere, avec son Lieutenant, son Enseigne, & son Sergent. Laudonniere lui dit qu'il avist bien à ce qu'il vouloit faire, puis qu'il estoit chef dedans le pais, de crainte qu'il n'arrivast quelque chose de sinistre. A quoy il répondit qu'il ne pouvoit moins faire que de continuer cette entreprise : & qu'en la lettre qu'il avoit receu de Monsieur l'Admiral il y avoit vne apo-

DE LA NOUVELLE FRANCE. IIJ
stille, laquelle il montra écrite en ces termes:
*Capitaine Jean Ribaut en fermant cette lettre s'ay
eu certain avis comme Dom Petro Melandes
se part d'Hespagne pour aller à la côte de la Nou-
velle France. Vous regarderez de n'endurer qu'il
entreprene sur nous, non plus qu'il veut que nous
entreprenions sur eux. Vous voyez (ce dit-il) la
charge que j'ay, & vous laissez à juger à vous-
même si vous en feriez moins, attendu le cer-
tain avertissement que nous avons que des ja
ilz sont en terre, & nous veulent courir sus.
A cela Laudonniere ne sceut que repli-
quer.*

*Opiniatreté du Capitaine Ribaut: Prise du
Fort des François: Retour en France:
Mort dudit Ribaut & des siens: Brief re-
cit de quelques cruautés Hespagnoles.*

CHAP. XVIII.



LE Capitaine Ribaut opiniatré
en sa premiere proposition,
s'embarqua le 8. de Septem-
bre, & emmena avec lui tren-
te-huit des gens du Capitaine
Laudonniere, ensemble son
Enseigne. Ainsi ne lui demeura aucun hom-
me de commandement, car chacun suivit
ledit Ribaut comme chef, au nom duquel

8. de Se-
ptembre
1565.

depuis son arrivée tous les cris & bans se faisoient. Le dixième de Septembre survint vne tempete si grande en mer que jamais ne s'en estoit veüe vne pareille. Ce qui fut cause que Laudonniere remontra à ce qui lui restoit de gens le danger où ils estoient d'endurer beaucoup de maux si le cas estoit écheu qu'il fust arrivé inconvenient au Capitaine Ribaut & ceux qui estoient avec lui : ayans les Hespagnols si pres d'eux, qui se fortifioiét. Partant qu'il falloit aviser à se remparer & racourter ce qui avoit esté demoli. Les vivres estoient petits ; car même le Capitaine Ribaut avoit emporté le biscuit que Laudonniere avoit fait faire des farines Angloises : & ne s'estoit ressenti d'aucune courtoisie dudit Ribaut, lequel luy avoit distribué son vivre comme à vn simple soldat. Nonobstant toute leur diligence ilz ne peurent achever leur cloture. En cette necessité donc on fait la reveüe des hommes de defense, qui se trouverent en bien petit nombre. Car il y avoit plus de quatre-vingtz que de goujats, que femmes, & enfans, & bon nombre de ceux d'icelui Laudonniere encore estropiez de la journée qu'ilz eurent contre *Oulima*. Cette reveüe faite le Capitaine ordonne les gardes, desquelles il fit deux escouades pour se soulager l'vne l'autre.

19. Se-
ptembre.

La nuit d'entre le dix-neuf & vingtième de Septembre vn nommé la Vigne estoit de

garde avec son escouade, là où il fit tout le devoir, encores qu'il pleust incessamment.

Quand donc le jour fut venu, & qu'il vit la pluie continuer mieux que devant, il eut pitié des sentinelles ainsi mouillées: & pensant que les Hespagnols ne d'eussent venir en vn si estrange temps, il les fit retirer, & de fait lui-mêmes'en alla en son logis. Cependant quelqu'vn qui avoit à faire hors le Fort, & le trompette qui estoit allé sur le rempart,

apperceurent vne troupe d'Hespagnols qui descendoient d'vne montagnette, & commencerent à crier alarmes, & même le trompette. Ce qu'entendu, le Capitaine sort la

rondelle & l'épée au poing, & s'en va au milieu de la place criant apres ses soldats. Aucuns de ceux qui avoient bonne volonté, allerent devers la breche là où estoient les munitions de guerre, où ilz furent forcés & tués. Par ce même lieu deux enseignes entrèrent, lesquelles furent incontinent plantées. Deux autres enseignes aussi entrèrent du côté d'Ouest, où il y avoit aussi vne autre breche, à laquelle ceux qui se presenterent furent tués & deffaits. Le Capitaine allant pour secourir vne autre breche trouva en

teste vne bonne troupe d'Hespagnols, qui ja estoient entrez, & le repousserent iusques en la place, là où estant il découvrit vn nommé François Iean, l'vn des mariniers qui deroberent les barques dont a esté parlé ci-

*Atord des
Hespa-
gnols.*

*Vn mari-
nier François con-
ducteur
des Hespas-
gnols.*

dessus, lequel avoit amené & conduit les Hespagnols. Et voyant Laudonniere il commença à dire, c'est le Capitaine: & lui ruerent quelques coups de picques. Mais voyant la place desja prise & les enseignes plantées sur les rempars, & n'ayant qu'un homme aupres de foy, il entra en la cour de son logis, dedans laquelle il fut poursuivi, & n'eust esté vn pavillon qui estoit tendu, il eust esté pris: mais les Hespagnols qui le suivoient l'amuserent à couper les cordes du pavillon, & cependât il se sauva par la breche du côté de l'Ouest, & s'en alla dans les bois, là où il trouva vne quantité de ses hommes qui s'estoient sauvez, du nombre desquels il y en avoit trois ou quatre fort blesez. Alors il leur dit: Enfans, puis que Dieu a voulu que la fortune nous soit avenuë, il faut que nous mettions peine de gagner à travers les marais jusques aux navires qui sont à l'emboucheure de la riviere. Les vns voulurent aller en vn petit village qui estoit dans les bois, les autres le suivirent au travers des roseaux dedans l'eau, là où ne pouvant plus aller pour la maladie qui le tenoit, il envoya deux hommes sachans bien nager, qui estoient aupres de lui, vers les vaisseaux, pour les avertir de ce qui estoit venu, & qu'ilz le vissent secourir. Ilz ne sceurent pour ce jour là gagner les vaisseaux pour les avertir, & fallut que toute la nuit il demeurast

DE LA NOUVELLE FRANCE. 119
en l'eau iufques aux épaules, avec vn de fes
hommes, qui jamais ne le voulut abandon-
ner. Le lendemain pensant mourir là, il se mit
en devoir de prier Dieu. Mais ceux des na-
vires ayans fceu où il estoit, ilz le vindrent
trouver en piteux estat, & le porterent en la
barque. Ils allerent auffi du long de la riviere
pour recueillir ceux qui s'estoient sauvés. Le
Capitaine aiant changé d'habits, dont on l'ac-
commoda, ne voulut entrer dans les navires,
que premierement il n'allast avec la barque
le long des roseaux chercher les pauvres gens
qui estoient épars, là où il en recueillit dix-huit
ou vingt. Estant arrivé aux vaisseaux on lui
conta comme le Capitaine Iacques Ribaut
neveu de l'autre (qui estoit en son navire di-
stant du Fort de deux arquebuzades) avoit
parlémenté avec les Hespagnols, & que Fran-
çois Iean estoit allé en son navire, où il avoit
long temps esté, dont on s'emmeilla fort,
veu que c'estoit celui qui estoit cause de cette
entreprife.

Après s'estre r'assemblés on parla de
de revenir en France, & des moyens de fac-
commoder. Ce qu'estant fait le vingt-cin-
quième de Septembre Laudonniere & Iac-
ques Ribaut firent voiles, & environ le vingt-
huitieme Octobre découvrirent l'île de
Flors aux Açores, ayans assez heureusement
navigué, mais avec telle incommodité de
vivres, qu'ilz n'avoient que du biscuit &
de l'eau. L'onzième de Novembre ilz se

*La Flo-
ride abā-
donnée le
25. Se-
tembre
1565.*

trouverent à soixante-quinze brasses d'eau, & s'estant trouvé le Capitaine Laudonniere porté sur la côte de l'Angleterre en Galles, il y mit pied à terre, & renvoya le navire en France, attendant qu'il se fust vn petit rafraichi, & peu apres vint trouver le Roy pour lui rendre compte de sa charge.

Voila l'issue des affaires qui ne marchent pas par bonne conduite. Lelong d'elay fait en l'embarquement du Capitaine Iean Ribaut : & les quinze jours de temps qu'il employa à côtoyer la Floride avant que d'arriver à la Caroline, ont esté cause de la perte de tout. Car s'il fust arrivé quand il pouvoit, sans s'amuser à aller de riviere en riviere, il eust eu du temps pour décharger ses navires, & se mettre en bonne defense, & les autres fussent revenus paisiblement en France. Aussi lui a-il fort mal pris d'avoir voulu plustot suivre les conceptions de son esprit, que son devoir. Car il n'eut point plustot laissé le Fort François pour se mettre en mer apres les navires Hespagnoles, que la tempéte le print, laquelle à la fin le contraignit de faire naufrage contre la côte, là où tous ses vaisseaux furent perdus, & lui à peine se peut-il sauver des ondes, pour tomber entre les mains des Hespagnols qui le firent mourir & tous ceux de sa troupe : je dy mourir, mais d'vne façon telle que les Canibales & Lestrygons en auroient horreur. Car apres plusieurs tourmens ilz l'écorche-

*Mort de
Iean Ri-
baut.*

rent cruellement (contre toutes les loix de guerre qui furent jamais) & envoyèrent sa peau en Europe. Exemple indigne d'un Chrétien, & d'une nation qui veut que l'on croye qu'elle marche d'un zele de religion en la conquête des terres Occidentales, ce que tout homme qui sçait la verité de leurs histoires ne croira jamais. Je m'en rapporte à ce qu'en a écrit Dom Barthlemi de las Casas, moyne & Evesque Hespagnol, qui a esté present aux horribles massacres, boucheries, cruautés, & inhumanités exercées sur les pauvres peuples qu'ils ont domtés en ces parties-là, entre lesquels il rapporte qu'en quarante-cinq ans ils en ont fait mourir & destruit vingt millions : concluant que les Hespagnols ne vont point es Indes y estans menez de l'honneur de Dieu, & du zele de sa foy, ni pour secourir & avancer le salut à leurs prochains, ni aussi pour servir à leur Roy, dequoy à faulses enseignes ilz se vantent: mais l'avarice & l'ambition les y pouffe, afin de perpetuellement dominer sur les Indiens en tyrans & diables. Ce sont les mots de l'auteur; lequel recite qu'on n'avoit (au temps qu'il y a esté) non plus de soin d'endocriner & mener à salut ces pauvres peuples-là, que fils eussent esté des bois, des pierres, des chiens, ou des chats: adjoutant qu'un Iean Colmenero homme fantastique, ignorant, & sot, à qui estoit donnée vne grande ville en comande, & lequel avoit charge d'a-

*Cruautés
Hespagno-
les.*

mes, estant vne fois par lui examiné, ne sca-
 voit seulement faire le signe de la Croix : &
 estant enquis quelle chose il enseignoit aux
 Indiens, il répondit qu'il les donnoit aux dia-
 bles, & que c'estoit assez qu'il leur disoit : *Per
 segnum sanctum cruce.* Cet auteur nous a laissé
 vn Recueil, ou Abbrege intitulé, *Destructions
 des Indes par les Hespagnols* : meü à ce faire
 voyant que tous ceux qui en écrivent les hi-
 stoires, soit pour aggreer, soit par crainte, ou
 qu'ilz soient pensionnaires, passent souz silen-
 ce leurs vices, cruautés & tyránies, afin qu'on
 les repüte gens de bien. Je mettray ici seule-
 ment ce qu'il recite de ce qu'ils ont fait en
 l'ile de *Cuba*, qui est la plus proche de la Flori-
 de. En l'an mil cinq cens & onze (dit-il) pas-
 ferent à l'ile de *Cuba*, où il avint choses fort
 remarquables. Vn *Cacique* (c'est ce que les
 Floridiens appellent *Paraoisti*, Capitaine, ou
 Prince) grand seigneur nommé *Hathuey*, qui
 festoit transporté de l'ile Hespagnole à celle
 de *Cuba*, avec beaucoup de ses gens pour fuir
 les cruautés & actes inhumains des Hesp-
 agnols: Comme quelques Indiens lui disoient
 les nouvelles que les Hespagnols venoient
 vers *Cuba*, il assembla son peuple, & leur dit:
 Vous sçavez le bruit qui court que les Hesp-
 agnols viennent par deçà, & sçavés aussi par
 experience comment ils ont traité tels & tels,
 & les gens de *Hayti* (qui est l'ile Hespagnole
 voisine de *Cuba*) ils viennent faire le même
 ici. Sçavez-vous pourquoy ilz le font? Ilz ré-

pondirent que non, sinon (disoient-ils) qu'ilz font de leur nature cruels & inhumains. Il leur dit: Ilz ne le font point seulement pour cela, mais aussi par-ce qu'ils ont vn Dieu lequel ils adorent, & demâdent avoir beaucoup; & afin d'avoir de nous autres, pour l'adorer, ilz mettent peine à nous subjuguier, & ilz nous tuent. Il avoit aupres de soy vn coffret plein d'or & de joyaux, & dit: Voici le Dieu des Hespagnols. Faisons lui si il vous semble bon *Areytos* (qui sont bals & danfes) & en ce faisant lui donnerons contentement, & cōmandera aux Hespagnols qu'ilz ne nous facent point de déplaisir. Ilz répondirent tous à claire voix, C'est bien dit, c'est bien dit. Et ainsi ilz danserent devant lui jusques à se lasser. Et lors le seigneur *Hatuey* dit: Regardez quoy qu'il en soit, si nous le garderons afin qu'il nous soit oté, car à la fin ilz nous tueront. Parquoy jettons-le en la riviere. A quoy ils s'accorderent tous, & ainsi ilz jetterent ce Dieu en vne grande riviere qui estoit là tout prés.

Ce seigneur & *Cacique* alloit toujours fuyant les Hespagnols incontinent qu'ils arrivoient à l'île de *Cuba*, comme celui qui les conoissoit trop, & il se defendoit quand il les rencôtroit. A la fin il fut pris, & brulé tout vif. Et comme il estoit attaché au pal vn Religieux de saint François homme saint lui dit quelque chose de nôtre Dieu, & de nôtre Foy, lesquelles il n'avoit jamais ouïes, & ne pouvoient l'instruire en si peu de temps. Le Religieux adjousta

que fil vouloit croire à ce qu'il lui disoit il iroit au ciel où y a gloire & repos eternel: & fil ne le croyoit point, il iroit en enfer pour y estre tourmenté perpetuellement. Le *Cacique* apres y avoir vn peu pensé, demanda si les Hespagnols alloient au ciel, Le Religieux répondit qu'oui, quant aux bons. Le *Cacique* à l'heure sans plus penser dit qu'il ne vouloit point aller au ciel, mais en enfer, afin de ne se trouver en la compagnie de telles gens. Et voici les loüanges que Dieu & nôtre Foy ont receu des Hespagnols qui sont allez aux Indes.

Vne fois (poursuit l'Autheur) les Indiens venoient au devant de nous nous recevoir avec des vivres & viandes delicates, & avec toute autre careffe de dix lieuës loin, & estans arrivés ilz nous donnerent grande quantité de poisson, de pain, & autres viandes. Voila incontinent que le diable se met es Hespagnols, & passent par l'épée en ma presence, sans cause quelconque, plus de trois mille ames, qui estoient assis devant nous, hommes, femmes, & enfans. Je vis-là si grandes cruautés, que jamais hommes vivans n'en virent, ni n'en verront de semblables.

Vne autrefois & quelques jours apres, j'envoiy des messagers à tous les Seigneurs de la province de *Havana*, les assurant qu'ilz n'eussent peur (car ils avoient oui de mon credit) & que sans s'absenter ilz nous vissent voir, & qu'il ne leur seroit fait aucun déplaisir: car

DE LA NOUVELLE FRANCE. ILS
tout le país estoit effrayé des maux & tueries
passées ; & fis ceci par l'avis du Capitaine
même. Quand nous fumes venus à la pro-
vince, vingt & vn *Caciques* nous vindrent re-
voir, lesquels le Capitaine print incontinent,
rompant l'assurance que je leur avoy don-
née, & les voulut le jour ensuivant bruler
vifs, disant qu'il estoit expedient de faire ainsi:
qu'autrement ilz feroient vn jour quelque
mauvais tour. Le me trouvoy en vne tres-
grande peine pour les sauver du feu: toutefois
à la fin ilz échapperent.

Après que les Indiens de cette ile furent
mis en la servitude & calamité de ceux de
l'ile Hespagnole: & qu'ilz virent qu'ilz mou-
roient & perissoient tous sans aucun remede,
les vns commencerent à s'enfuir aux monta-
gnes, les autres tout desesperéz se pendirent
hommes & femmes, pendans quant & quant
leurs enfans. Et par la cruauté d'un seul Hesp-
agnol que je cognoy, il se pendit plus de deux
cens Indiens, & est mort de cette façon vne
infinité de gens.

Il y avoit en cette ile vn officier du Roy, à
qui ilz donnerent pour sa part trois cens In-
diens, dont au bout de trois mois il lui en
estoit mort au travail des minieres deux cens
soixante : Après ilz lui en donnerent encore
vne fois autant, & plus, & les tua aussi bien: &
autant qu'on lui en donnoit, autant en tuoit-
il, jusques à ce qu'il mourut, & que le diable
l'emporta.

En trois, ou quatre mois, moy estant present, il est mort plus de six mille enfans, pour leur estre otez peres & meres qu'on avoit mis aux minieres. Je vis aussi d'autres choses épouvantables au depeuplement de cette-ile; laquelle c'est grand pitié de voir ainsi maintenant desolée.

Je n'ay voulu mettre que ceci des cruautéz des Hespagnols en l'ile de *Cuba*. Car qui voudroit écrire ce qu'ils ont fait en trois mille lieues de terre, on en pourroit faire vn gros volume, tout de mesme étoffe que ce que dessus. Comme par exemple j'ajousteray ce que le même dit des cruautéz faites es îles de saint Iean & de *Jamaïca*: Les Hespagnols (dit-il) passerent à l'ile saint Iean & à celle de *Jamaïca* (qui estoient comme de jardins & ruches d'abeilles) en l'an mil cinq cens neuf, festans proposé la mesme fin & but qu'ils avoient eu en l'ile Hespagnole, faisans & commettans les brigandages & pechez susdits, & y adjoustant davantage beaucoup de tres-grandes & notables cruautéz, tuans, brulans, rotissans, & jettans aux chiens, puis apres aussi opprimans, tourmentans, & vexans en des minieres, & par autres travaux, jusques à consumer & extirper tous ces pauvres innocens, qui estoient en ces deux îles, jusques à six cens milles: voire je croy qu'ils estoient plus d'un million: & il n'y a point aujourd'hui en chacune île deux cens personnes, & tous sont perissans foy & sans sacremens.

Toutes lesquelles cruautés, & cent mille autres, ce bon Evesque ne pouvant supporter il en fit ses remonstrances & plaintes au Roy d'Hespagne, qui ont esté redigées par écrit, au bout desquelles est la protestation qu'il en a fait, appellant Dieu à témoin, & toutes les hierarchies des Anges, & tous les Saints de la Cour celeste, & tous les hommes du monde, mêmes ceux-là qui vivront ci apres, de la certification qu'il en donne, & de la décharge de sa conscience; en l'année mil cinq cens quarante-deux. Chose certes au recit de laquelle paraventüre ceux qui ont l'Hespagne en l'ame ne me croiront point: mais ce que j'ay dit n'est qu'une petite parcelle du contenu au livre de cet auther, lequel se vend chez les libraires à qui en a affaire. Et pour mieux confirmer tels scrupuleux je les renvoye à vn autre qui a décrit l'histoire naturele & morale des Indes tant Orientales qu'Occidentales. Ioseph Acoſta, lequel quoy qu'il couvre ces horribles cruautés (comme estant de la nation) toutefois en adoucissant la chose il n'a pas peu se tenir de dire: *Mais nous autres à present ne considerans rien de cela (il parle de la bone police, & entendement des Mexiquains) nous y entrons par l'épee, sans les ouïr ni entendre &c.* Et ailleurs rendant la raison pourquoy les iles qu'on appelle de Barlouente, c'est à sçavoir l'Hespagnole, Cube, Port-riche, & autres en ces environs, sont aujourd'hui si peu habitées: *Pource, dit-il, qu'il y est resté peu d'Indiens naturels*

Ioseph

Acoſta

liv 6.

chap. 2.

Livre 3.

chap. 22.

par l'inconsideration & desordre des premiers conqueteurs & peupleurs. Par ces paroles se reconnoit qu'ilz disent vne même chose, mais l'un parle par zele, & l'autre cōme vn homme qui ne veut point scandalizer son país.

Que fils ont fait telles choses aux Indiens: estans des-ja accoutumés au carnage, il ne se faut étonner de ce qu'ils ont fait au Capitaine Ribaut & aux siens: & fils eussent tenu Laudonniere, il n'en eust pas eu meilleur marché. Car les François demeurez avec lui qui tomberent entre leurs mains furent tous pendus, avec cet écriteau: *Je ne say ceci comme à François, mais comme à Lutheriens.* Je ne veux point defendre les Lutheriens: mais je diray que ce n'estoit aux Hespagnols de conoitre de la Religion des sujets du Roy, mēmement n'estans point sur les terres d'eux Hespagnols, mais sur ce qui appartenoit au Roy de son propre conquest. Et puis que les François estoient abstenuz de les troubler (car la rebellion de laquelle nous avons parlé ci dessus ne vient point ici en consideration) ilz devoient tout de même laisser les François en leurs limites, & ne point empêcher l'avancement du nom Chrétien. Car quoy qu'il y eust des heretiques, il y avoit aussi des Catholiques, & y en eust eu plus abondamment avec le temps: là où maintenant ces pauvres peuples-là sont encore en leur ignorance premiere. Quelques hommes sots & trop scrupuleux diront qu'il vaut mieux les laisser tels qu'ilz sont, que de leur

de leur donner vne mauuaise teinture: mais je repliqueray que l'Apostre sainct Paul se re-^{Aux Phi-} jouissoit de ce que (quoy que par envie & cō-^{lip. 1.} tention, & non purement) en quelque maniere que ce fust, ou par feintise, ou en verité, Christ estoit anoncé. Il est difficile, voire impossible aux mortels d'amener tous les hommes à vne mesme opinion, & principalement où il y va des choses qui peuvent estre sujettes à interpretation. C'eust esté beaucoup fait d'avoir donné à ce peuple quelque connoissance de Dieu, & par sa bonté & l'assistāce de sō sainct Esprit il eust fait le reste. L'Admiral de Colligni n'a pas toujours duré; vn autre eust fait des colonies purement Catholiques, & eust revoqué les autres: & ne trouve point quant à moy que les Hespagnols soient plus excusables en leurs cruautés, que les Lutheriens en leur religion. Au reste les Terres-neuves & Occidentales estans d'une si grande étendue que toute l'Europe ne suffiroit à peupler ce qui y est de vague, c'est vne envie bien maudite, vne ambition damnable, & vne avarice cruelle aux Hespagnols de ne pouvoir souffrir que personne y aborde pour y habiter; & vne folie de se dire seuls seigneurs de ce dequoy personne y ayant droit ne les a fait heritiers. Or cette cruauté barbaresque exercée alencontre des François fut vengée deux ans apres par le gentil courage du Capitaine Gourgues, comme sera veu au chapitre suivant.

Entreprise haute & genereuse du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François en la Floride: Renouuellement d'alliance avec les Sauvages: Prise des deux plus petits Forts des Hespagnols.

CHAP. XIX.

1567.



22. d'AOUST
1567.

'An mil cinq cens soixante-sept le Capitaine Gourgues Gentil-hôme Bourdelois poussé d'un courage vrayement François, & du desir de relever l'honneur de sa nation, fit vn emprunt à ses amis, & védit vne partie de ses biens pour dresser & fournir de tout le besoin trois moyens navires portans cent cinquâte soldats, avec quatre-vingts mariniers choisis souz le Capitaine Cazenove son Lieutenant, & François Bourdelois maistre sur les matelots. Puis partit le vingt-deuxieme d'Aoust au susdit, & apres avoir quelque temps combattu les vents & tempêtes contraires, en fin arriva & territ à l'ile de *Cuba*. De là fut au Cap saint Antoine au bout de l'ile de *Cuba* éloignée de la Floride environ deux cés lieuës, où ledit Gourgues declara à ses gés son dessein qu'il leur avoit toujours celé, les priant & admonestant de ne l'abandonner si pres de l'ennemi, si bien pourvus, & pour vne telle occasion. Ce qu'ilz lui jurerent

tous, & ce de si bon courage qu'ilz ne pou- *En cou- rage des soildars François.*
 voient attendre la pleine lune à passer le dé-
 troit de *Baham*, ains découvrirent la Floride
 assez tot, du Fort de laquelle les Hespagnols
 les saluerent de deux canonades, estimans
 qu'ils fussent de leur nation, & Gourgues leur
 fit pareille salutation pour les entretenir en
 cet erreur, afin de les surprendre avec plus
 d'avantage, passant outre neantmoins, & fei-
 gnant ailler ailleurs, jusques à ce qu'il eut per-
 du le lieu de veü: si que la nuit venuë il des-
 cend à quinze lieuës du Fort devant la riviere
Tacatacourou, que les François ont nommée *Abora des François à la riviera de Seine.*
 Seine, pour-ce qu'elle leur sembla telle que
 celle de France. Puis ayant découvert la rive
 toute bordée de Sauvages pourvez d'arcs &
 fleches, leur envoya son trompette pour les
 aßeurer (outre le signe de paix & d'amitié
 qu'il leur faisoit faire des navires) qu'ilz n'e-
 stoient là venus que pour renouïer l'amitié &
 confederation des François avec eux. Ce que
 le Trompette executa si bien (pour y avoir
 demeuré souz *Laüdonniere*) qu'il rapporta
 du *Paraousti Satouriona* vn chevreuil & autres
 viandes pour rafraichissement : puis se retire-
 rent les Sauvages dansans en signe de joye,
 pour avertir tous les *Paraoustis* d'y retourner
 le lendemain. A quoy ilz ne manquerent:
 & entre-autres y estoient le grand *Satouriona*, *Nouvelle alliance avec les Sauvages Indiens.*
Tacadocoron, *Halmacanir*, *Achore*, *Harpaha*,
Helmacapé, *Helycopile*, *Molona*, & autres avec
 leurs armes accoutumées, lesquelles recipro-

*Plainte
des Sauvages
contre les
Hespagnols.*

quement ilz laisserent pour conferer ensemble avec plus d'assurance. *Satouriona* estant allé trouver le Capitaine Gourgues sur la rive, le fit seoir à son côté droit : & comme Gourgues voulut parler, *Satouriona* l'interrompit, & commença à lui deduire les maux incroyables & continuelles indignitez que tous les Sauvages, leurs femmes & enfans avoient receu des Hespagnols depuis leur venuë, & le bon desir qu'il avoit de s'en venger pourveu qu'on le voulust aider. A quoy Gourgues prestant le serment, & la confederation entre-eux jurée, il leur donna quelques dagues, couteaux, miroirs, haches, & autres marchandises à eux propres. Ce qu'ayant fait ilz demanderent encore chacun vne chemise pour vêtir en leurs jours solennels, & estre enterrées avec eux à leur mort. Eux en recompense firent des presens au Capitaine Gourgues de ce qu'ils avoient, & se retirèrent dansans fort joyeux avec promesse de tenir le tout secret, & d'amener au même lieu bonnes troupes de leurs sujets tous embatonez pour se bien venger des Hespagnols. Cependant Gourgues ayant interrogé Pierre de Bré natif du Havre de Grace, autrefois échappé jeune enfant du Fort à travers les bois, tandis que les Hespagnols tuoient les autres François, & depuis nourri par *Satouriona*, qui le donna audit Gourgues, il se servit fort de ses avis, sur lesquels il envoya reconnoitre le Fort & l'état des ennemis par quel-

ques-vns des siens conduits par *Olotaraca* neveu de *Satouriona*.

La demarche conclüe, & le rendez-vous donné aux Sauvages au delà la riviere *Salincani*, autrement *Somme*, ilz beurent tous en grande solennité leur breuvage dit *Cassine* fait de jus de certaines herbes, lequel ils ont accoutumé de prendre quand ilz vont en lieu hazardeux, par-ce qu'il leur ote la soif & la faim par vingt-quatre heures: & fallut que *Gourgues* fist semblant d'en boire: puis leverent les mains, & jurerent tous de ne l'abandonner jamais. Ils eurent des difficultez grandes pour les pluies & lieux pleins d'eau qu'il fallut passer avec du retardement qui leur accroissoit la faim. Or avoient-ilz sçeu que les Hespagnols estoient quatre cens hommes de defense repartis en trois forts dressez & flanquez, & bien accommodez sur la riviere de *May*. Car outre la *Caroline*, ils en avoient encore fait deux autres plus bas vers l'emboucheure de la riviere, aux deux côtez d'icelle. Estant donc arrivé assez pres, *Gourgues* delibera d'assaillir le Fort à la diane du matin suivant: ce qu'il ne peut faire pour l'injure du ciel & obscurité de la nuit. Le *Paraousta Helicopile* le voyant faché d'y avoir failli l'asseur de le conduire par vn plus aisé, bien que plus long, chemin: si que le guidant par les bois il le meine en veüe du Fort, où il reconeut vn quartier qui n'avoit que certains

Resolu-
tion; &
le rendez-
vous don-
né.
Cassine
qu'est-ce.

400. Hef-
pagnols à
la *Caroli-
ne*.

*Fort des
Hespa-
gnols at-
taque par
les Fran-
çois.*

commencemens de follee : si bien qu'apres avoir fait sonder la petite riviere qui se rend là, ilz la passerent, & aussi tot s'appreterent au combat la veille de Quasimodo en Avril mil cinq cens soixante-huit. Tellement que Gourgues pour employer ce feu de bonne volonté, donne vingt arquebuziers à son Lieutenant Cazenove, avec dix mariniers chargez de pots & grenades à feu pour bruler la porte : puis attaque le Fort par autre endroit, apres avoir vn peu harangué ses gens sur l'étrange trahison que ces Hespagnols avoient joué à leurs compagnons. Mais aperceuz venans à teste baissée, à deux cens pas du Fort, le canonier monté sur la terrasse d'icelui, ayât crié Arme, Arme, ce sont François; leur envoya deux coups d'une coulevrine portant les armes de France prinse sur Laudonniere. Et comme il vouloit recharger pour le troisieme coup, *Olotocara* transporté de passion sortant de son rang, monta sur vne plate-forme, & lui passa sa picque à travers le corps. Surquoy Gourgues s'avancant, & ayant ouï crier par Cazenove que les Hespagnols sortis armez au cri de l'alarme, s'enfuyoient, tire cette part, & les enferme de sorte entre lui & son Lieutenant, que de soixante il n'en rechappa que quinze réservés à même peine qu'ils avoient fait porter aux François. Les Hespagnols de l'autre Fort ce-pendant ne cessent de tirer des ca-

nonades , qui incommodoient beaucoup les nôtres. Surquoy Gourgues se jette (suivi de quatre-vingts arquebuziers) dans vne barque qui se trouva là bien à point pour passer dans le bois joignant le Fort, duquel il jugeoit que les assiegez sortiroient pour se sauver à la faveur dudit bois dedans le grand Fort, qui n'en estoit éloigné que d'une lieuë. d'autre-part. Les Sauvages impatiens d'attendre le retour de la barque se jettent tous en l'eau tenans leurs arcs & fleches elevées en vne main, & nageans de l'autre : en sorte que les Hespagnols voyans les deux rives couvertes de si grand nombre d'hommes penserent fuir vers les bois, mais tirez par les François, puis repoussez par les Sauvages, vers lesquels ils se vouloient ranger, on leur otoi la vie plustot qu'ilz ne l'avoient demandé : Somme que tous y finirent leurs jours hors-mis les quinze qu'on reservoit à punition exemplaire. Et fit le Capitaine Gourgues transporter tout ce qu'il trouva du deuxieme Fort au premier où il vouloit se fermer pour prendre resolution contre le grand Fort, duquel il ne sçavoit l'état.

*Assant de
l'autre
petit Fort
des Hef-
pagnols.*

Hespagnol deguisé en Sauvage : Grande resolution d'un Indien : Approches & prise du grand Fort : Demolition d'icelui, & des deux autres : Execution des Hespagnols prisonniers : Regret des Sauvages au partir des François : Retour de Gourgues en France : Et ce qui lui avint depuis.

CHAP. XX.



E n'estoit peu avancé d'avoir fait l'execution que nous avons dit en la prise des deux petits Forts, mais il en restoit encore vne bien importante & plus difficile que les deux autres ensemble, qui estoit de gagner le grand Fort nommé la Caroline par les François, où il y avoit trois cens hommes bien munis, sous vn brave Gouverneur, qui estoit homme pour se faire bien battre en attendant secours. Gourgues donc ayant eu le plan, la hauteur, les fortifications & avenues dudit Fort par vn Sergent de bande Hespagnol son prisonnier, il fait dresser huit bonnes écheles, & soulever tout le pais contre l'Hespagnol, & delibere sortir sans lui donner loisir de débaucher les peuples voisins pour le venir secourir. Ce-pendant le Gouverneur envoie vn Hespagnol deguisé en Sauvage pour reconoitre l'état des François.

*Hespagnol
espion de-
guisé en
Sauvage*

Et bien que découvert par *Olotocara* il subtiliza tout ce qu'il peut pour faire croire qu'il estoit du second Fort, duquel échappé, & ne voyât que Sauvages de toutes parts, il s'estoit ainsi deguisé pour mieux parvenir aux François, de la misericorde desquels il esperoit plus que de ces barbares. Confronté toutefois avec le Sergent de bâdes, & cōveincu être du grād Fort, il fut de la reserve, apres qu'il eut asseuré Gourgues qu'ō le disoit accōpagné de deux milles François, crainte desquels ce qui restoit d'Espagnols au grand Fort, estoient assés étōnez. Surquoy Gourgues resōlu de les presser en telle épouvēte, & laissant son Enseigne avec quinze arquebuziers pour la garde du Fort, & de l'entrée de la riviere, fait de nuit partir les Sauvages pour s'embusquer dans les bois deçà & delà la riviere: puis part au matin, menāt liez le Sergēt & l'espion pour lui mōtrer à l'œil ce qu'ilz n'avoient fait entendre qu'en peinture. S'estans acheminez, *Olotocara* déterminé Sauvage, qui n'abandonnoit iamais le Capitaine, lui dit qu'il l'avoit bien servi, & fait toute qu'il lui avoit commandé: qu'il fasseroit de mourir au combat du grand Fort. Partant le prioit de donner à sa femme apres sa mort ce qu'il lui donneroit s'il ne mouroit point, à fin qu'elle l'eterre avec lui, pour estre mieux venu au village des esprits. Le Capitaine Gourgues apres l'avoir loué de sa fidele vaillance, amour conjugal, & soin genereux

*Belle resolution,
Et amour conjugal
d'un Sauvage.
Sauvages enterrent les biens des morts avec eux.
Opinion des Sauvages de l'estat des ames apres la mort.*

d'un honneur immortel, répond qu'il l'aimoit mieux honorer vif que mort, & que Dieu aidant il le ramencroit victorieux.

Approches du grand Fort.

Dés la découverte du Fort, les Hespagnols ne furent chiches de canonades, mémement de deux doubles coulevrines, lesquelles montées sur vn boulevard commandoient le long de la riviere. Ce qui fit retirer le Capitaine Gourgues dans le bois, où estant il eut assez de couverture pour s'approcher du Fort sans offense: Et avoit bien deliberé de demeurer là iusques au matin qu'il estoit resolu d'assailir les Hespagnols par escalade du côté du mont où le fossé ne lui sembloit assez flanqué pour la defense de ses courtines; mais le Gouverneur avança son desastre, faisant sortir soixante arquebuziers, lesquels coulez le long des fosses s'avancerent pour découvrir le nombre & valeur des François: vingt desquels François se mettans souz Cazenove entre le Fort & eux ja sortis, leur coupent la retraite, pendant que Gourgues commande au reste de les charger en teste, mais ne tirer que de prés & coups qui portassent, pour puis apres les sagmenter plus aisément à coups d'épée. Ce qui fut fait, mais tournans le dos aussi-tot que chargez, & resserrez d'ailleurs par Cazenove, tous y demeurèrent. Dont le reste des assiegez furent si effrayez qu'ilz ne sceurent prendre autre resolution pour garantir leur vie, que par la fuite dans les bois

Deffuite des Hespagnols.

prochains, où neantmoins rencontrez par les fleches des Sauvages qui les y attendoient, furent aucuns contraints de tourner teste, aimas mieux mourir par les mains des François qui les poursuivoient, s'asseurans de ne pouvoir trouver lieu de misericorde en l'une ni en l'autre nation qu'ils avoient également & si fort outragée.

Le Fort-prié fut trouvé bien pourveu de toute chose nécessaire, nommement de cinq doubles coulevrines, & quatre moyennes, avec plusieurs autres petites de toutes sortes: & dix-huit gros caques de poudre, & toutes sortes d'armes, que Gourgues fit soudain charger en la barque, non les poudres & autres meubles, d'autant que le feu emporta tout par l'inadvertence d'un Sauvage, lequel faisant cuire du poisson, mit le feu à une trainée de poudre faite & cachée par les Hespagnols pour fétoyer les François au premier assaut.

Les restes des Hespagnols menez avec les autres, apres que Gourgues leur eut remontré l'injure qu'ils avoient fait sans occasion à toute la nation Françoisé, furent tous pendus aux branches des memes arbres qu'avoient esté les François, cinq desquels avoient esté estranglés par un Hespagnol, qui se trouvant à tel defastre, confessa la faute, & la juste punition que Dieu lui faisoit souffrir. Et comme ils avoient mis des écriteaux aux François, on leur en mit tout de

*Munitiões
trouvées
dans le
grand
Fort.*

*Executio
des Hef-
pagnols
prison-
niers.*

Demolition des trois Forts

Grande amitié d'une femme envers les François.

Regret des Sauvages au depart des François.

même en ces mots: *le ne fay ceci comme à Hespagnols, ni comme à maronniers, mais comme à traitres, voleurs, & meurtriers.* Puis se voyant foible de gens pour garder ces Forts, moins encor pour les peupler, de crainte aussi que l'Hespagnol n'y retournaist, à l'aide des Sauvages les mit to⁹ rez pieds rez terre en vn jour. Cela fait il r'envoye l'artillerie par eau à la rivierere de Seine où estoient ses vaisseaux: & quant à lui retourne à pied accompagné de quatre-vingts arquebuziers armez sur le dos & meches allumees, suiviz de quarante maronniers portans picques, pour le peu d'assurance de tant de Sauvages, toujours marchans en bataille, & trouvant le chemin tout couvert d'Indiens, qui le venoient honorer de presens & louïages, comme au liberateur de tous les pais voisins. Vne vieille entre autres lui dit qu'elle ne se soucioit plus de mourir, puis que les Hespagnols chassiez elle avoit vne autrefois veu les François en la Floride. En fin arrivé & trouvat ses navires prêts à faire voile, il conseilla les *Parasustis* de persister en l'amitié & confederation ancienne qu'ils ont eu avec les Rois de France, qui les defendra contre toutes nations. Ce que tous lui promirent, fondans en larmes pour son depart, & sur tous *Olotocara*. Pour lesquels appaiser il leur promit estre de retour dans douze lunes (ainsi cōtent-ils leurs années) & que son Roy leur envoyeroit armée, & force presens de couteaux, haches, & toutes autres choses de besoin. Cela fait il ré-

dit graces à Dieu, avec tous les siens, faisant lever les ancrs le troisieme iour de May mil cinq cens soixante huit, & cinglerent si heureusement qu'en dix-sept jours ilz firent vnze cens lieues, d'où continuans le sixieme Iuin arriverent à la Rochelle. Apres les caresses qu'il receut des Rochelois il fit voile vers Bourdeaux : mais il l'échappa belle. Car le jour mesme qu'il partit de la Rochelle arriverent dix-huit paraches & vne roberge de deux cens tonneaux chargées d'Hespagnols, lesquels asseurez du delastre de la Floride, venoient pour l'enlever, & lui faire vne merveilleuse feste, & le suivirent iusques à Blaye, mais il estoit ja rendu à Bourdeaux.

Depuis le Roy d'Hespagne averti qu'on ne l'avoit sceu attraper, ordonna vne grande somme de deniers à qui luy pourroit apporter sa teste: priant en outre le Roy Charles d'en faire iustice, comme d'un infracteur de leur bonne alliance & confederation, sans faire mention que les siens premierement avoient esté infracteurs de cette confederation. Tellement que Gourgues venu à Paris pour se presenter au Roy, & luy faire entendre avec le succez de son voyage le moyen de remettre tout ce pais en son obeissance, à quoy il protestoit d'employer sa vie & ses moyens, il eut vn recueil & réponse tant diverse, qu'il fut en fin forcé de se celer long-temps en la ville de Rouën environ l'an mil cinq cens soixante dix: & sans l'assistance de ses amis il eust esté

*Les ancrs
levées le
3. May
1568.*

*Arrivée
en France
le 6. Iuin.*

*Plainte
du Roy
d'Hespa-
gne au
Roy Char-
les.*

*Gourgues
malreceu.*

*Diverses
fortunes
de Domini-
que de
Gour-
gues.*

en danger. Ce qui le facha merveilleusement, considerant les services par lui rendus tant au Roy Charles, qu'à ses predecesseurs Rois de France. Car il avoit esté en toutes les armées qui s'estoient levées l'espace de vingt-cinq à trente ans, esquelles il avoit rendu service à noz Rois, & avec trente soldats avoit soutenu en qualité de Capitaine les efforts d'une partie de l'armée Hespagnole en vne place près Siené, en laquelle ses gens furent taillés en pieces, & lui mis en galère pour témoignage de bonne guerre & bien rare faveur Hespagnole. En fin pris du Turc, & depuis par le Commandeur de Malte, il retourna en sa maison, où il ne demeura oisif; mais il dressa vn voyage au Bresil, & en la mer du Su, & depuis en la Floride: si que la Royne d'Angleterre desira l'avoir pour le merite de ses vertus. Somme qu'en l'an quatre-vingts deux il fut choisi par Dom Antoine pour conduire en tiltre d'Admiral la flote qu'il deliberoit envoyer contre le Roy d'Hespagne lors qu'il s'empara du Royaume de Portugal. Mais arrivé à Tours il fut saisi d'une maladie qui l'enleva de ce monde au grand regret de ceux qui le conoissoient.

*Mort du
Capitaine
Gour-
gues.*



LA FRANCE ANTARCTIQUE.

Avant-propos sur le voyage fait en la
France Antarctique par le Sieur
de Villegagnon.

TROIS choses volontiers in-
duisent les hommes à recher-
cher les pais lointains, & quit-
ter leurs habitations naturelles
& le lieu de leur naissance. La
premiere est l'espoir de mieux : La seconde
quand vne province est tellement inondée de
peuple, qu'il faut qu'elle déborde, & en voye
ce qu'elle ne peut plus contenir sur les regions
ou voisines, ou éloignées : ainsi qu'après le
deluge les hommes se disperserent selon leurs
langues & familles jusques aux dernieres
parties du monde, comme en Iava, en Iapan Gen. 10
& autres lieux en l'Orient, & en Italie &
és Gaules en l'Occident : & les parties Sep-
tentrionales se repandirent par tout l'Empire
Romain, jusques en Afrique au temps des
Empereurs Honorius, & Theodose le jeune,

& autres de leur siecle. Les Hespagnots qui ne sont si abondans en generation, ont eu d'autres sujets qui les ont tiré hors de leurs provinces pour courir la mer: ç'a esté la pauvreté, n'estant leur terre d'assez ample rapport pour leur fournir les necessitez de la vie. La Frâce n'est pas de même. Chacun est d'accord que c'est l'œil de l'Europe, laquelle n'emprunte rien d'autrui si elle ne veut. Sa fertilité se reconoit en la proximité des villes & villages, qui se regardent de tous côtés: ce qu'ayant quelquefois observé, j'ay pris plaisir estant en Picardie, à compter dix-huit & vingt villages à l'entour de moy, lesquels reçoivent leur nourriture en un petit pourpris comme de de deux ou trois lieues Françoises détendue de toutes parts. Nos Rois saoulez de cette felicité, & à leur exemple leurs vassaux & sujets qui avoient moyen de faire quelque belle entreprise, pensans qu'ilz ne pouvoient trouver mieux qu'en leur pais, ne se sont autrement souciés des voyages d'outre l'Ocean, ny de la conquête des Nouvelles terres. Ioinct que (comme a esté dit ailleurs) depuis la découverte des Indes Occidentales la France a toujours esté travaillée de guerres intestines & externes, qui en ont retenu plusieurs de tenter la même fortune qu'ont fait les Hespagnols.

La troisieme chose qui fait sortir les peuples hors de leurs pais & s'y déplaire, c'est la division, les querelles, les procès; sujet qui fit iadis sortir les Gaullois de leurs terres, & les abandonner pour en aller chercher d'autres en Italie (à ce que dit Iustin l'historien) là où ilz chasserent les Toscans hors de leur pais, & bati-
 Justin
 livre
 20.

rent les villes de Milan, Come, Bresse, Verone, Bergome, Trente, Visence, & autres. Quoy que ce soit qui ait poussé quelques François à traverser l'Océan, leurs entreprises n'ont encore bien reüssi. Vray est qu'ils sont excusables en ce qu'ayans rendu des témoignages de leur bonne volonté & courage, ilz n'ont point esté virilement soutenus, & n'a-on marché en ces affaires ici, que comme par maniere d'acquit. Nous en avons veu des exemples es deux voyages de la Floride; & puis que nous sommes si avât, passons du Tropique de Cancer à celui du Capricorne, & voyons s'il est mieux arrivé au Chevalier de Villegagnon en la France Antarctique du Bresil: puis nous viendrons visiter le Capitaine Jacques Quartier, lequel est des y a long temps à la découverte des Terres neuves vers la grande riviere de Canada.

Entreprise du Sieur de Villegagnō pour aller au Bresil: Discours de tout son voyage iusques à son arrivée en ce país là: Fièvre pestilente à cause des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques vns: Zone Torride temperée: Multitude de Poissons: Ile de l'Ascension: Arrivée au Bresil: Riviere de Ganabara: Fort des François.

C H A P. XXI.

LE N l'an mil cinq cens cinquante cinq le sieur de Villegagnō Chevalier de Malte, se fachât en France, & même ayant (à ce qu'ô dit) receu quelque mécontentement en Bretagne, où il se tenoit lors, fit sçavoir en plusieurs endroits le desir qu'il avoit de se retirer de la France, & habiter en quelque lieu à l'écart, éloigné des soucis qui rongent ordinairement la vie à ceux qui se trouvent enveloppés aux affaires du môde de deça. Partât il jette l'œil & son desir sur les terres du Bresil, qui n'estoient encores occypées par aucuns Chrétiens, en intention d'y mener des colonies Françoises, sans troubler l'Hespagnol en ce qu'il avoit découvert & possédoit. Et d'autant que telle entreprise ne se pouvoit bonnement faire sans l'avœu, entremise, consentement & autorité de l'Admiral, qui estoit pour lors Messire Gaspar de Colligni imbeu des opinions de la Religion pretendue reformée, il fit entendre (soit par feinte ou autrement) audit sieur Admiral, & à plusieurs gentilhōmes & autres soy disans reformés, que dés long-temps il avoit non seulement vu

DE LA NOUVELLE FRANCE, 147
desir extrême de se renger en quelque pais
lointain où il peust librement & purement
servir à Dieu selon la reformation de l'Evan-
gile: mais aussi qu'il desiroit y preparer lieu à
tous ceux qui s'y voudroient retirer pour évi-
ter les persecutions: lesquelles de fait estoient
telles en ce temps là cōtre les heretiques; que
plusieurs d'entre-eux, & de tout sexe & qua-
lité, estoient en tout lieu du Royaume de
France, par Edits du Roy, & par Arrests de la
Cour de Parlement, brulez vifs, & leurs biens
confisquez. L'Admiral ayant entédu cette re-
solutio en parla au Roy Henry II. lors regnāt,
aupres duquel il estoit bien venu, & lui dit
courut de la consequence de l'affaire, & com-
bien cela pourroit à l'avenir estre vtile à la
France si Villegagnon hōme entédu en beau-
coup de choses, estant en cette volōté, entre-
prenoit le voyage. Le Roy facile à persuader,
mesmement en ce qui estoit de son service,
accorda volōtiers ce que l'Admiral luy pro-
posa, & fit donner à Villegagnon deux beaux
navires equippez & fournis d'artillerie, & dix
mille francs pour faire son voyage. Duquel
i'avois omis les particularitez pour n'en avoir
sceu recouvrer les memoires, mais sur le
point que l'Imprimeur achevoit ce qui est
de la Floride vn de mes amis m'en a fourni de
bien amples, lesquels en ce temps-là ont esté
envoyez par deça de la France Antarctique
par vn des gens dudit sieur de Villegagnon,
dont voici la teneur.

*Le Roy
fournit
de deux
vaisseaux
avec vn
hourquin.*

*Northou
Northeast,
est Aquilo
vent de
Bize, qui
viét d'en-
tre Sep é-
trion &
Orient.
Suroest,
est Austro
ou Abri-
tus, vent
d'entre
Midy &
Occident.
Le Blan-
quet.*

L'an du Seigneur mil cinq cens cinquante cinq le douzième iour de Iuillet, Monsieur de Villegagnon ayant mis ordre, & appareillé tout ce qu'il lui sembloit estre convenable à son entreprinse: accompagné de plusieurs gentils-hommes, manouvriers & marinters, équippa en guerre & marchandise deux beaux vaisseaux, lesquels le Roy Henry se- cond de ce nom luy avoit fait delivrer, du port chacun de deux cens tonneaux, muniz & garniz d'artillerie, tant pour la defen- se dits vaisseaux, que pour en delaisser en terre: avec vn hourquin de cent tonneaux, lequel portoit les vivres, & autres choses nécessaires en telle faction: Ces choses ainsi bien ordonnées, commanda qu'on fist voile le dit iour sur les trois heures apres midi, de la ville du Havre de Grace; auquel lieu s'estoit fait son embarquement. Pour lors la mer estoit belle, af- florée du vent Northeast, qui est Grec levant, lequel (s'il eust duré) estoit propre pour notre navigation, & d'icelui eussions gagné la terre Occidentale. Mais le lendemain & jours sui- vants il se changea au Suroest; auquel avions droitement affaire: & tellement nous tour- menta, que fumes contraints relacher à la cô- te d'Angleterre nommée le Blanquet, auquel lieu mouillames les ancrs, ayans esperance que la fureur de ceui vent cesseroit; mais ce fut pour rien, car il nous convint icelles lever en la plus grande diligence qu'on scauroit dire, pour relacher & retourner en France, au lieu de Dieppe. Avec laquelle tourmente

il survint au vaisseau auquel s'estoit embarqué ledit seigneur de Villegagnon, un tel lachement d'eau, qu'en moins de demie heure lon tiroit par des sentines le nombre de huit à neuf cens batonnées d'eau, qui revient à quatre cens seaux. *Huit ou neuf cens batonnées d'eau valent quatre cens seaux.* Qui estoit chose étrange. *Le havre de Dieppe a seulement trois brasses d'eau.* & encore non ouïe à navire qui sort d'un port. Pour toutes ces choses nous entrames dans le havre de Dieppe, à grande difficulté, *Dieppois secourables.* par ce que ledit havre n'a que trois brassées d'eau, & noz vaisseaux tiroient deux brassées & demie. Avec cela il y avoit grande levée pour le vent qui venoit, mais les Dieppois (selon leur coutume louable & honneste) se trouverent en si grand nombre pour haller les emmares & cables, que nous entrames par leur moyen le dix-septieme jour dudit mois. De celle venue plusieurs de noz gentilshommes se contenterent d'avoir veu la mer, accomplissans le proverbe, *Mare vidit & fugit.* Aussi plusieurs soldats, manouvriers & artisans furent dégoutez & se retirerent. Nous demourames là l'espace de trois semaines, tât pour attendre le vent bon, & second, que pour le radoubement desdites navires. Puis apres le vent retourna au Northest, duquel nous-nous mimes encor en mer, esperans toujours sortir hors les côtes & prendre la haute mer. Ce que ne peumes, ains nous convint relacher au Havre d'où nous estions partis, par la violence du vent qui nous fut autant contraire qu'aparavant. Et là demourames iusques à la vigile nôtre Dame de la my

*Second-
embar-
quement.*

*Troisieme
embar-
quement
le Mecca-
dy 14.
d'Aouſt
1555.
Le de-
troit de
la Manche.
Le de-
troit de
Gibraltar
font les
Colomnes
de Hercu-
les.
Le Pic
Tanariſſe
ſelon les
anciens,
le mont
Atlas.
Ce Di-
menche
eſtoit le 1.
de Sep-
tembre.
Sucre en
grand nō-
bre & de
bons vins
en l'ile
Tanariſſe
qui eſt in-
bitée des
Heſſa-
grois.*

Aouſt. Entre lequel chacun s'efforça de pren-
dre nouveaux rafrechiſſemens pour r'entrer
encor, & pour la troiſieme fois, en mer. Au-
quel jour nous apparut la clemence & beni-
gnité de nôtre bō Dieu: car il appaiſa le cour-
roux de la mer, & le ciel furieux contre nous,
& les changea ſelon que nous lui auions de-
mandé par noz prieres. Quoy voyans, & que
le vêt pourroit durer de la bēde d'où il eſtoit,
de-rechef avec plus grand eſpoir que n'auions
encor eu, pour la troiſieme fois nous-nous
embarquames, & feimes voiles ledit jour qua-
torzieme d'Aouſt. Celuy vent nous favoriſa
tant, qu'il fit paſſer la Manche, qui eſt vn de-
troit entre l'Angleterre & Bretagne, le gouf-
fre de Guyenne & de Biſcaye, Heſpagne, Por-
tugal, le Cap de ſainct Vincent, le detroit de
Gibralthar appellé les Colomnes de Hercu-
les, les iles de Madere, & les ſept iles Fortu-
nées, dites les Canaries. L'vne deſquelles re-
conumes, appellée le Pic Tanariſſé, des anciés
le Mont d'Atlas: & de cetuy ſelon les Coſmo-
graphes, eſt dite la mer Atlâtique. Cetuy Mōt
eſt merueilleuſement haut: il ſe peut voir de
vingt-cinq lieuës. Nous en approachames à la
portée du canon le Dimēche vingtieme iour
de nôtre troiſieme embarquement. Du Ha-
vre de Grace iuſques audit lieu il y a quinze
cens lieuës. Cetuy eſt par les vingt-&-huit de-
grez au Nort de la ligne Torride. Il y croit, à
ce que ie puis entēdre, des ſuccres en grande
quantité, & de bons vins. Cette ile eſt habitée

DE LA NOUVELLE FRANCE. *EST*
 des Hespagnols, comme nous sceumes : car
 comme nous pensions mouiller l'ancre pour
 demander de l'eau douce & des rafraichis-
 més d'une belle forteresse située au pied d'une
 montagne, ilz deploierent vne enseigne rouge,
 nous tirás deux ou trois coups de coulevrine,
 l'un desquels perça le Vic'admiral de nôtre
 cōpagnie: c'estoit sur l'heure de vnze ou dou-
 ze du jour, qu'il faisoit vne chaleur merveil-
 leuse, sans aucun vent. Ainsi il nous convint
 soutenir leurs coups. Mais aussi de nôtre part
 nous les canonames tant qu'il y eut plusieurs
 maisons rôpuës & brisées: & les femmes &
 enfans fuioient par les chāps. Si noz barques
 & bateaux eusēt esté hors les navires, ie croy
 que nous eussions fait le Bresil en cette belle
 ile. Il n'y eut qu'un de noz canonniers qui se
 blessa en tirant d'un cardinac, dont il mourut
 dix jours apres. A la fin l'on vit que nous ne
 pouvions rien pratiquer là que des coups: &
 pour ce nous-nous retirames en mer, appro-
 chans la côte de Barbarie, qui est vne partie
 d'Affrique. Nôtre vent second nous cōtinua
 & passames la riviere de Loyre en Barbarie, le
 Promontoire blanc, qui est souz le Tropicque
 de Cancer: & vimmes le huitième jour dudit
 mois en la hauteur du Promontoire d'Æthio-
 pie, où nous cōmençames à sentir la chaleur.
 De l'ile qu'avions reconuë, jusques audit Pro-
 mōtoire, il ya trois cens lieuës. Cette chaleur
 extreme causa vne fièvre pestilentielle dans
 le vaisseau où estoit ledit seigneur, pour raison

Le Vic'admiral perçé d'un coup de coulevrine par les Hespagnols.

Canon- nier blessé par soy-mesme, tirans d'un cardinac, dont il mourut dix jours apres. La riviere de Loyre en Barba- rie.

Le Pro- mōtoire blanc.

*Fieures
pestilentes
causées
des
eaux
infectées.*

*Le Promontoire
d'Ethiopie.*

*Tourbillons
de vens
impetueux
& pluies
puantes.*

Papefust.

La Guinée.

*La Zone
Torride
est tempérée
contre l'opinion
des
anciens.*

que les eaux estoient puantes & tant infectées que c'estoit pitie, & les gens dudit navire ne se pouvoient garder d'en boire. Celle fièvre fut tant contagieuse & pernicieuse, que de cent personnes elle n'en épargna que dix, qui ne fussent malades: & des nonante qui estoient malades, cinq moururent, qui estoit chose pitoyable & pleine de pleurs. L'edit seigneur de Villegagnon fut contraint soy retirer dedans le Vic'admiral, où il m'avoit fait embarquer, dans lequel nous estions tous dispos & fraiz; bien fachez toutefois de l'accident qui estoit dans nôtre compaignon. Ce Promontoire est quatorze degrez pres de la Zone Torride: & est la terre habitée des Mores. Là nous faillit nôtre bon vent, & fumes persecutez six jours entiers de bonasses & calmes, & les soirs sur le soleil couchant, des tourbillons de vens les plus impetueux & furieux, joints avec pluie tant puante, que ceux qui estoient mouillez de ladite pluie, soudain estoient couvers de grosses pustules, de ces vens tant furieux. Nous n'osions partir, que bien peu, de la grãd'voile du Papefust: toutefois le Seigneur nous secourut: car il nous envoya le vent Suroest, contraire neãtmoins, mais nous estions trop Occidentaux. Ce vêt fut toujours fraiz, qui nous recrea merveilleusement l'esprit & le corps, & d'icelui nous cotoiames la Guinée, approchans peu à peu de la Zone Torride: laquelle trouvames tellemét tempérée (côtre l'opinion des anciens) que celui qui estoit vêtu n'avoit besoin

de se dépouïller pour la chaleur, ne celui qui estoit devêtu, se vêtir pour la froideur. Nous passames ledit cêtre du monde le 10. Octobre pres les îles sainct Thomas, qui sont droict souz l'Equinoctial, prochaines de la terre de Manicongo. Combien que ce chemin ne nous estoit propre, si est-ce qu'il convenoit faire cette route-là, obeïssans au vent qui nous estoit contraire: & tellement y obeïmes que pour trois cens lieuës, qu'avions seulement à faire de droict chemin, nous en fimes mille ou quatorze cens. Voire que si nous eussions voulu aller au Promontoire de Bonne esperance, qui est trente-sept degrez deçà la ligne en l'Inde Orientale, nous y eussions plustot esté qu'au Bresil, cinq degrez North dudit Equateur, & cinq degrez Suroest du même Equateur. Nous trouvames si grand nombre de poissons & de diverses especes, que quelquefois nous pensions estre aïechez sur lesdits poissons. Les especes sont Marfouïns, Dauphins, Baleines, Stadins, Dorades, Albacorins, Pelamides, & le poisson volant, que nous voyons voler en troupe comme les etourneaux en nôtre païs. Là nous faillirent nos eaux, sauf celle des ruisseaux, laquelle estoit tant puante & infecte, que nulle infection n'est à y comparer. Quand nous en buvions il nous falloit boucher les yeux, & étouper le nez. Estans en ces grandes perplexitez & presque hors d'esperoir de venir au Bresil, pour le long chemin qui nous restoit,

*Les îles
sainct
Thomas.
Manicon-
go.*

*Erreur de
mille ou
1400.
lieuës,
pour en
devoir
faire trois
cens.*

*Le Pro-
montoire
de Bonne
esperance.
Poissons
de diver-
ses sortes
& espe-
ces.*

*Poissons
volans en
l'air com-
me etour-
neaux.*

*Defaut
d'eau
douce à
mille ou
neuf cens
lieues du
Bresil.*

qui estoit de neuf cens à mille lieuës, le Seigneur Dieu nous envoya le vent au Suroüest, dont nous convint mettre la Prore à l'Oüest, qui estoit le lieu où nous avions affaire. Et tant fumes portez de ce bon vent, qu'un Dimenche matin vingtieme d'Octobre eumes conoissance d'une belle ile, appelée dans la Charte marine, l'Ascension. Nous fumes tous rejouis de la voir, car elle nous monroit où nous estions, & quelle distance y pouvoit avoir jusques à la terre del' Amerique. Elle est elevée de huit degrez & demi. Nous n'en peumes approcher plus pres que d'une grande lieuë. C'est vne chose merueilleuse que de voir cette ile ioin de la terre ferme de cinq cens lieuës. Nous poursuivimes nôtre chemin avec ce vent second, & fimes tant par jour & par nuit que le troisieme jour de Novembre, un Dimenche matin, nous eumes conoissance de l'Inde Occidentale, quarte partie du monde, dite Amerique, du nom de celui qui la découvrit l'an mil quatre cens nonante-trois. Il ne faut demander si nous eumes grande joye, & si chacun rendoit graces au Seigneur, veu la pauvreté, & le long-temps qu'il y avoit que nous estions partis. Ce lieu que nous découvrimus est par vingt degrez, appelé des Sauvages *Pararbe*. Il est habité des Portugais, & d'une nation qui ont guerre mortelle avec ceux auxquels nous avôs alliance. De ce lieu nous avons encor trois degrez jusques au Tropicque de Capricorne,

*Ile de
l'Ascen-
sion.*

*L'Ame-
rique de-
couverte,
l'an 1493.
par Ame-
ricus Ves-
putius.*

*Arrivée
en icelle.*

Pararbe.

qui valent octante lieuës. Nous arrivames le dixieme de Novëbre en la riviere de *Ganabara*. Elle est droitement souz le Tropicque de Capricorne. Là nous mimes pied en terre, chantans louïanges & action de graces au Seigneur. Nous y trouvames de cinq à six cens Sauvages tous nuds, avec leus arcs & fleches, nous signifians en leur langage que nous estions les bien venus, nous offrans de leurs biens, & faisans les feuz de joye dont nous estions venuz pour les defendre contre les Portugais & autres leurs ennemis mortels & capitaux. Le lieu est naturellement beau & facile à garder, à raison que l'entrée en est étroite, close des deux côtez de deux hauts monts. Au milieu de ladite entrée (qui est possible de demie lieuë de large) y a vne rochelonge de cent piez, & large de soixante, sur laquelle Monsieur de Villegagnon a fait vn Fort de bois, y mettant vne partie de son artillerie, pour empêcher que les ennemis ne viennent les endommager. Cette riviere est tant spacieuse, que toutes les navires du monde y seroient seurement. Elle est semée de preaux & ilës fort belles, garnies de bois toujours verd: à l'vn desquels (estant à la portée du canon de celui qu'il a fortifié) il a mis le reste de son artillerie & tous les gens, craignât que s'il se fust mis en terre ferme, les Sauvages ne nous eussent saccagez pour avoir sa marchandise.

*Fort des
Francois
au Bresil.
R de Ga-
nabara.*

*Bois tou-
jours ver-
doyant.*

Voila le discours du premiere voyage fait

en la terre du Bresil; où je reconois vn grand defaut, soit au Chevalier de Villegagnon, soit en ceux qui l'avoient envoyé. Car que sert de prendre tant de peine pour aller à vne terre de conquête, si ce n'est pour la posseder entierement? Et pour la posseder il faut se cāper en la terre ferme & la bien cultiver: car en vain habitera-on vn pais sil n'y a dequoy vivre. Que si on n'est assez fort pour s'en faire à croire, & commander aux peuples qui occupent le pais, c'est folie d'entreprendre, & s'exposer à tant de dangers. Il y a assez de prisons par tout sans en aller rechercher si loin.

Quant à ce qui est des mœurs & coutumes des Bresiliens, & du rapport de la terre, nous recueillerons au dernier livre tant ce que l'auteur du Memoire sus-écrit en a dit, que ce que d'autres nous en ont laissé.

Renvoy de l'un des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil: Coniuration contre Villegagnon: Decouverte d'icelle: Punition de quelques-uns: Description du lieu & retraite des François: Partement de l'escoüade Genevoise.

CHAP. XXII.

QUAND PRES-que le sieur de Villegagnon eut déchargé ses vaisseaux, il pensa d'en renvoyer l'un en France; & quant & quant don-

ner avis au Roy, à Monsieur l'Admiral & autres, de tout son voiage, & de l'esperance qu'il avoit de faire là quelque chose de bon qui réussiroit à l'honneur de Dieu, au service du Roy, & au soulagement de plusieurs de ses sujets. Et pour ne manquer de secours & rafraichissement l'an suivant, & ne demeurer là comme dégradé (ainsi que ceux qui estoient anciennement relegués en des isles par maniere de punition) cognoissant qu'il ne pouvoit rien faire sans ledit Admiral, & qu'il se falloit conformer à son humeur, ou quitter l'entreprise, il écrivit aussi particulièrement à l'Eglise de Geneve & aux Ministres dudit lieu, les requerant de l'aider autant qu'il leur seroit possible à l'avancement de son dessein, & à cette fin qu'on lui envoyat des Ministres & autres personnes bien instruites en la Religion Chrétienne pour endoctriner les Sauvages, & les attirer à la conoissance de leur salut.

Les lettres receuës & leuës, les Genevois desireux de l'amplification de leur Religion (comme chacun naturellement est porté à ce qui est de sa secte) rendirent solennellement grâces à Dieu de ce qu'ils voyoient le chemin préparé pour établir par delà leur doctrine, & faire reluire la lumiere de l'Evangile parmi ces peuples Barbares sans Dieu, sans Loy, sans Religion. Ledit sieur Admiral sollicita par lettres Philippé de Corquilleray dit le sieur du Pont son voisin en la terre de Cha;

*Receuf-
sante de
ceux de
Geneve.*

tillon sur Loin, (lequel avoit quitté sa maison pour aller demeurer auprès de Geneve) d'entreprendre le voyage pour conduire ceux qui se voudroient acheminer au Bresil vers Villegagnon. L'Eglise de Geneve aussi l'en pria, & les Ministres encor: si bien que, quoy que vieil & caduc, porté neantmoins de zele & affection, il postposa le soin de sa femme & de ses enfans à cette entreprise, pour laquelle il accepta ce dont il estoit requis.

On lui trouva nombre de jeunes hommes ayans bien estudié à leur mode, lesquels furent par l'examen trouvez capables de pouvoir instruire ces peuples en la Religion Chrétienne. On lui fournit aussi d'artisans & ouvriers, selon que Villegagnon avoit mandé, lesquels sans apprehender la dure façon de vivre qui leur estoit proposée en ce pais-là par les lettres dudit Villegagnon (car il n'y avoit ni pain, ni vin, mais au lieu de pain il falloit vsér de certaine farine faite d'une racine blanche de laquelle vsent les Bresiliens comme sera dit en ce même chapitre) de gayeté de cœur suivirent ledit sieur du Pont en nombre de quatorze, sans les manouvriers. D'autres apprehendans la façon de vivre de delà aimerent mieux flairer l'odeur des cuisines Françoises ou de Geneve, que le boucan du Bresil: & conoitre ce pais-là par theorique plustot que par pratique. Mais avant que les laisser mettre en chemin, il est besoin de dire

*Dureté
de vie au
Bresil.*

ce qui se faisoit & brassoit en la France Antarctique du Bresil parmi la troupe que Villegagnon y avoit menée. Ce que je feray suivant le memoire d'une secõde lettre envoyée en France au mois de May l'an mil cinq cens cinquante-six, conceuë en ces mots:

Mes freres & meilleurs amis, &c. Deux jours apres le partement des navires (qui fut le quatrieme jour de Février mil cinq cens cinquante-six) nous découvrimes vne conjuration faite par tous les artisans & manouvriers qu'avions amenez, qui estoient au nombre d'une trentaine: contre Monsieur de Villegagnon, & tous nous autres qui estions avec lui, qui n'estions que huiët de defense. Nous avons sçeu que ce avoit esté conduit par vn truchement, lequel avoit esté donné audit seigneur par vn Gentilhomme Normand, qui avoit accompagné ledit seigneur jusques en ce lieu. Ce truchement estoit marié avec vne femme Sauvage, laquelle il ne vouloit ni laisser, ne la tenir pour femme. Or ledit seigneur de Villegagnon, en son commencement regla sa maison en homme de bien, & craignant Dieu: defendant que nul homme n'eust affaire à ces chiens Sauvages, si l'on ne les prenoit pour femmes, & sur peine de la mort. Ce truchement avoit vécu (comme tous les autres vivent) en la plus grande abomination & vic Epicurienne qu'il est possible de raconter: sans Dieu, sans Foy, ne Loy, l'espace de sept ans. Pourtant lui fai-

*Conjuration
contre
Villegagnon.*

*Paillet
dise avec
les fem-
mes Sau-
vages.*

soit mal de laisser sa putain, & vie superieure, pour vivre en homme de bien; & en compagnie de Chrétiens. Premièrement il proposa d'empoisonner Monsieur de Villegagnon, & nous aussi: mais vn de ses compagnons l'en détourna. Puis s'adressa à ceux des artisans & manouvriers, lesquels il conoissoit vivre en regret, en grand travail, & à peu de nourriture. Car par ce que l'on n'avoit apporté vivres de France, pour vivre en terre, il convint du premier jour laisser le cidre, & au lieu boire de l'eau cruë. Et pour le biscuit s'accommoder à vne certaine farine du pais faite de racines d'arbres, qui ont la feuille comme le *Paeonia-mas*: & croit plus haut en hauteur qu'un homme. Laquelle soudaine & repentine mutation fut trouvée étrange, mésmement des artisans, qui n'estoient venuz que pour la lucrative & profit particulier. Ioint les eaux difficiles, les lieux après & deserts, & labeur incroyable qu'on leur donnoit, pour la nécessité de se loger où nous estions: parquoy aisément les seduit, leur proposant la grande liberté qu'ils auroient, & les richesses aussi par après, desquelles ils en donneroient aux Sauvages en abandon; pour vivre à leur desir. Lesquels volontairement s'accorderét, & à la chaude vouirent mettre le feu aux poudres, qui avoient esté mises dans vn cellier fait legerement, sur lequel nous couchions tous: mais aucuns ne le trouverent pas bon, parce que toute la marchandise, meubles & joyaux:

que

*On n'a-
voit porté
vivres de
France
que pour
le passage
de la mer.*

*Quelles
sont les
racines
dont on
fait la
farine.*

que nous avions eussent esté perdus, & n'y eussent rien gaigné. Ilz conclurent donc entre-eux de nous venir saccager, & couper la gorge, durant que nous serions en nôtre premier somme. Toutefois ils y trouverent vne difficulté, pour trois Ecossois qu'avoit ledit seigneur pour sa garde: lesquels ilz s'efforcerét pareillemét à seduire. Mais eux, apres avoir coneu leur mauvais vouloir, & la chose estre certaine, m'en vindrent avertir, & decelerent tout le fait. Ce que soudainement je declaray audit seigneur, & à mes compagnôs, pour y remedier. Nous y remediames soudainement, en prenant quatre des principaux, qui furent mis à la chaine & aux fers devant tous: l'auteur n'y estoit pas. Le lendemain, l'vn de ceux qui estoit aux fers, se sentant conveincu, se traina pres de l'eau, & se noya miserablement: vn autre fut étranglé. Les autres servent ores comme esclaves: le reste vit sans murmure, travaillant beaucoup plus diligemment qu'au paravant. L'auteur truchement (par-ce qu'il n'y estoit pas) fut averti que son affaire avoit esté découverte. Il n'est retourné du depuis à nous: il se tient maintenant avec les Sauvages: lequel a debauché tous les autres truchements de ladite terre, qui sont au nombre de vingt ou vingt-cinq: lesquels font & disent tout du pis qu'ils peuvent, pour nous étonner, & nous faire retirer en France. Et par-ce qu'il est avénu que les Sauvages ont esté persecutez d'une fièvre

*Confir-
sion dé-
couverte.
Remede.*

*Vingt ou
vingt-cinq
truchemens
revoies.*

Fieure pestilentielle en terre les Sauvages. pestilentielle depuis que nous sommes en terre, dont il en est mort plus de huit cens: ilz leur ont persuadé que c'estoit Monsieur de Villegagnon qui les faisoit mourir: parquoy ilz conçoivent vne opinion contre nous en telle sorte qu'ilz nous voudroient faire la guerre, si nous estions en terre continente: mais le lieu où nous sommes les retient.

Descrip. p. de la demeure des François. Celieu est vne ilette de six cens pas de long, & de cent de large, environnée de tous côtez de la mer, large & long d'un côté & d'autre de la portée d'une coulevrine, qui est cause qu'eux n'y peuvent approcher, quand leur frenesie les prent. Le lieu est fort naturellement, & par art nous l'avons flanqué & remparé tellement que quand ilz nous viennent voir dans leurs auges & *almadas*, ilz tremblent de crainte. Il est vray qu'il y a vne incommodité d'eau douce, mais nous y faisons vne

Cisterne. cisterne, qui pourra garder & contenir de l'eau, au nombre que nous sommes, pour six mois. Nous avons dû depuis perdu vn grand bateau, & vne barque, contre les roches: qui nous ont fait grande faute, pour ce que ne

Grande incommodité. sçaurions recouvrer ni eau, ni bois, ni vivres, que par bateaux. Avec ce, vn maître Charpentier & deux autres manouvriers se sont allez rendre aux Sauvages, pour vivre plus à leur liberté. Nonobstant Dieu nous a fait la grace de resister constamment à toutes ces entreprises, ne nous desians de sa misericorde. Lesquelles choses il nous a voulu envoyer,

pour montrer que la parole de Dieu prend difficilement racine en vn lieu, afin que la gloire lui en soit rapportée : mais aussi quand elle est enracinée elle dure à jamais. Ces troubles m'ont empeché, que n'ay peu reconoitre le pais, sil y avoit mincraux, ou autres choses singulieres: qui sera pour vne autre fois. L'on nous menace fort que les Portugais nous viendront assieger, mais la bôté divine nous en gardera. Je vous supplie tous deux de m'écrire amplement devoz nouvelles, &c. De la riviere de *Garrabara*, au pais du Bresil en la France Antarctique, souz le Tropique de Capricorne, ce vingt-cinquième jour de May, mil cinq cens cinquante-six. Vôte bon amy N. B.

Or pour revenir aux termes de ce que nous avions commenté à dire touchant le voyage du sieur du Pont, les volontaires qui se rangerent de sa troupe partirent de Geneve le dixième de Septembre mil cinq cens cinquante-six, & allerent trouver ledit sieur Admiral en sa maison de Chatillon sur Loin, où il les encouragea à poursuivre leur entreprise, avec promesse de les assister pour le fait de la marine. Delà ils vindrent à Paris, où durant vn mois qu'ils y sejournerent, plusieurs Gentilshommes & autres avertis de leur voyage se joignirent avec eux. Puis s'en allerent à Honfleur où ils attendirent que leurs navires fussent prêts & appareillez pour faire voiles.

*Partemés
de Geneve
le 10.
Septemb.
1556.*

*Arrivée
à Honfleur.*

Seconde navigation faite au Bresil aux dépens du Roy: Accident d'une vague de mer: Discours des isles de Canaries: Barbarie pais fort bas: Poissons volans, & autres pris en mer: Tortuës merveilleuses.

CHAP. XXIII.



ANDIS que les Genevois dispoſoient les choses, comme nous avons dit, le ſieur de Bois-le-Comte neveu du ſieur de Villegagnon preparoit les vaiſſeaux à Honfleur, leſquels il fit equipper en guerre au nombre de trois, aux dépens du Roy. Fournis qu'ilz furent de vivres & autres choses neceſſaires, les ancrs furent levées, & ſe mirent en mer le dix-neufiême Novembre. Ledit ſieur de Bois-le-Comte eleu Vice-Admiral de cette flotte avoit quatre-vingts perſonnes tant ſoldats que matelots dans ſon vaiſſeau: dans le ſecond y en avoit ſix-vingts: dans le troiſiême il y en avoit environ quatre-vingts dix perſonnes, compris ſix jeunes garçons qu'on y menoit pour apprendre le langage du pais: & cinq jeunes filles & vne femme pour les gouverner, afin de commencer à faire multiplier la race des François par delà.

*Le Roy
fournit de
trois na-
vires.
19. No-
vembre
1556.*

Au partir les canonades ne manquerent point, ni l'éclat des trompettes, ni le ſon des

DE LA NOUVELLE FRANCE. 165
tabours & fifres, selon la coutume des navires
de guerre qui vont en voyage. Au bout de
quelques jours ils arriverent de bon vent aux
iles Fortunées, dites Canaries, où quelques
matelots penserent mettre pied à terre pour
butiner quelque chose, mais ilz furent re-
pouffez par les Hespagnols qui les avoient
apperceuz de loin. Le sezième Decembre ^{16. De-}
ilz furent pris d'une forte tempête qui mit à ^{cembre}
fonds vne barque attachée à vn navire, en ^{1556.}
laquelle y avoit deux matelots pour la garde
d'icelle, qui penserent boire à tous leurs
amis pour vne derniere fois. Car il est bien
difficile en tel accident de sauver vn homme
parmi les fortes vagues de la mer. Neant-
moins apres beaucoup de peine ilz furent
sauvez avec les cordages qu'on leur jetta.
En ceste tempête arriva vn hazard fort re-
marquable, & que je mettray volontiers ici
(quoy que je ne me vueille arrêter à toutes
les particularitez qu'a écrit Iean de Lery
auteur de l'histoire de ce voyage.) C'est
que comme le cuisinier eust mis vn matin
de faller dans vn cuvier de bois du lard pour
le repas, vn coup de mer sautant impetueu-
sement sur le pont du navire, l'emporta plus
de la longueur d'une pique hors le bord (c'est
à dire hors le navire) & vne autre vague
venant à l'opposite, sans renverser ledit cu-
vier, de grande roideur le rejetta au même
lieu dont il estoit parti, avec ce qui estoit de-
dans. Le même auteur rapporte à propos

Valere. *liv. 1.* *cbup. 8.* **vn exemple de Valere le Grand**, que j'ay dès y a long-temps admiré; ſçavoir d'vn matelot qui voidant l'eau de la baſſe partie d'vn navire, avec la pompe (comme il faut preſumer) fut jetté en mer par vn coup de vague, & incontinent repouſſé dedans par vne autre vague contraire.

Iles Canaries *pourquoy ainſi appellées.* *Solin. ch. 70.* Le dix-huitième dudit mois de Decembre noz François découvrirent la grand' Canarie, ainſi appellée (je croy) à cauſe des Cannes de ſucré qu'elle produit en abondance, & non point pour-ce qu'elle produit grande quantité de chiens, ainſi que dit Solin. A cette ile eſt voiſine celle qui eſt aujourd'hui appellée *Teneriffe*, de laquelle nous avons parlé au

Iles Canaries *pourquoy dites Fortunées.* huitième chapitre. Et puis que nous ſommes ſur le propos des îles Canaries, il n'y a point danger de nous y arrêter vn petit, mêmeſent veu que la poſſeſſion qu'en ont aujourd'hui les Heſpagnols, ilz la doivent aux François: Elles ſont ſept en nombre diſtantes de quarante & cinquante lieuës les vnes des autres, appellées par les anciens d'vn mot general Fortunées, à cauſe de leur beauté, & pour la temperature de l'air, n'y ayant jamais ni de froid, ni de chaut exceſſif: dont ne faut ſ'étonner ſi pluſieurs les ont pris pour les Heſperides, deſquelles les Poëtes ont chanté tant de fables. De ces ſept il y en a quatre Chrétiennes, à ſçavoir Lanzarette, Forteventure, la Gomere, & l'ile du Fer. Les trois autres ſont peuplées d'idolâtres,

Noms des îles Canaries.

qui sont appellées la grand' Canarie, Tenerifé, & la Palme, non encore domtées par les Chrétiens, que je sçache. Ces peuples sont Barbates, toujours en guerre, & se tuent l'un l'autre comme bestes, & qui est le plus fort, est celui qui emporte la seigneurie & domination d'entre-eux. Ilz vont tous nuds comme ceux de la Nouvelle France, ne souffrent aucun approcher de leurs iles. Neantmoins comme les Chrétiens se mettent quelquefois aux aguets pour les attraper, & les envoyer vendre en Hespagne, il avient souvent qu'eux-mesmes sont pris: mais les Barbates ont cette humanité qu'ilz ne tuent point leurs prisonniers, ains leur font faire le plus vil exercice qu'ils estiment estre possible, qui est d'écorcher leurs chevres, & les depécer ainsi que font les bouchers, jusques à ce qu'ils aient payé leur rançon: & lors ilz sont delivrés; & par le moyen de ces prisonniers on sçait ce qui est en leurs iles, & leurs coutumes & façons de vivre, que je n'ay entrepris de représenter en ce lieu, pour ne m'égarer de mon sujet. Mais je repeteray ce que j'ay dés-ja dit, que les Hespagnols doivent aux François la possession qu'ils ont de ces iles, suivant le rapport qu'en fait Pierre Martyr, celui qui a écrit l'histoire des Indes Occidentales, lequel en parle en „ cette sorte: Ces iles (dit-il) bien qu'elles furent venuës à la conoissance des anciens,

*Barbares
Et Sauvages Canariens
plus humains que les Hespagnols.
Boucher, métier vil.*

Les Hespagnols tiennent des François les Canaries.

„ si est-ce que la mémoire en estoit effacée:
 „ & en l'an mil quatre cens cinq il y eut vn
 „ François de nation nommé Guillaume de
 „ Bentachor, lequel ayant congé d'une Roine
 „ de Castille de découvrir nouvelles terres,
 „ trouva les deux Canaries, qui ores se nom-
 „ ment Lancelotte, & Forteventure, lesquel-
 „ les apres sa mort ses heritiers vendirent aux
 „ Hespagnols, &c. Quant à la situation de
 ces iles tous sont aujourd'hui d'accord qu'el-
 les gisent par les vingt-sept degrez & demi au
 deçà de l'Equateur. Et partant les Geogra-
 phes & historiens qui ont situé lesdites iles
 par les dix-sept degrez, ou environ, en se
 trompant en ont trompé beaucoup d'autres,
 festans en cela arretés au calcul de Ptolomée,
 lequel a marqué les iles Fortunées au Pro-
 montoire Arsinarie, qui sont les iles du Cap
 de Verd. Mais il y a lieu d'excuser Ptolomée
 en cet endroit, & dire que ceux qui ont trans-
 crit ses livres ne pouvans discerner les nom-
 bres des Grecs, ont esté causes de l'erreur
 qui se trouve en cet autheur. Car il n'est
 point à croire qu'un homme tel que lui,
 qui ne marche qu'avec vne grande solidité
 & doctrine, eust si lourdement choppé en
 ceci.

*En quel
 degre sont
 les iles
 Canaries.*

*Barbarie
 pais fort
 bas.*

Noz François donc ayans passé les Canaries
 cotoyerent la Barbarie habitée des Mores,
 qui est vn pais fort bas, si bien qu'à perte
 de veüe ilz découvroient des campagnes

DE LA NOUYELLE FRANCE. 169
immenses, & leur sembloit qu'ilz deussent
aller fondre là dessus. Et comme ordinai-
rement où est la force là est l'insolence, noz
gens se sentans forts d'hommes & d'armes,
ne faisoient difficulté d'attaquer quelque na-
vire, ou caravelle si elle se rencontroit à leur
chemin, & prendre ce que bon leur sem-
bloit. En quoy ie ne les veux louer; & va-
loit mieux faire des amis en s'établissant pai-
siblement, que de proceder par ces voyes.
Aussi Dieu n'a-il point beni leurs entreprises.
Es derniers voyages faits en la Nouvelle
France, on y est allé honctement équipé,
& y a eu moyen quelquefois (même de ma
conoissance) de prendre le dessus du vent, &
faire ammener les voiles à plusieurs navires
qui se sont rencontrez, mais on n'a iamais
mis en avant de leur faire tort. Aussi n'est-ce
pas le dessein de ceux qui en ce dernier temps
veulent habiter la Nouvelle-France, lesquels
nerecherchent que ce que la mer & la terre
par vn juste exercice leur acquerront, sans
envier la fortune d'autrui.



Passage de la Zone Torride: où navigation difficile: & pourquoy: Et sur ce, Refutation des raisons de quelques auteurs: Route des Espagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent Oriental perpetuel souz la ligne equinoctiale: Origine & causes d'icelui, & des vens d'abas, & de midi: Pluies puantes souz la Zone Torride: Effets d'icelle: Ligne equinoctiale pourquoy ainsi dite: Pourquoy sous icelle ne se voit ne l'un ne l'autre Pole.

C H A P. XXIV.



NOz François estans en ces parties de la Zone Torride à trois ou quatre degrez au deça de l'Equateur, ilz trouverent la navigation fort difficile pour l'inconstance de plusieurs vens qui s'assemblent là, & transportent les vaisseaux diversement, à l'Est, au Nort, à l'Oüest, selon qu'ilz se rencontrent. Jean de Lery cherchant la raisõ de cela, presuppose que la ligne equinoctiale tirant de l'Orient à l'Occident soit comme le dos & l'échine du monde à ceux qui voyagent du Nort au Su, c'est à dire du Septentrion au Midi: tellement que pour y aborder d'vne part ou d'autre il faut comme

*Pourquoy
la navigation est
difficile souz la
Zone
Torride.*

monter à cette sommité du monde, ce qui est difficile. Il adjoute vne seconde raison, c'est quelà est la source des vens qui soufflans oppositement l'un à l'autre assaillet les vaisseaux de toutes pars. Et pour vn troisieme il dit que les Courans de la mer prenans là leur commencement en rendent les approches difficiles. Or jacoit que ces raisons soient studieusement recherchées, si est-ce que ie ne puis bonnement m'y accorder. Car quant à la premiere il est certain que la terre & la mer faisans vn globe rond il n'y a point d'ascendât plus difficile aupres de la ligne æquinoctiale, qu'au vingtième, quaratième, & soixantième degrés. Quant à la seconde, il est certain que le Nort ne prent point là sa source: & l'experience journaliere fait conoitre que souz la ligne & dedans la Torride, les vens de Levant y regnent toujours soufflans cōtinuellement, sans permettre leurs contraires y avoir aucun accès, ni vent d'Ouest, ni de Midi, qu'on appelle vens d'abas. Et c'est l'ocasiō pourquoy les Hespagnols qui vont au Perou ont ordinairement plus de peine à gagner les Canaries, qu'en tout le reste du voyage, mais passé icelles, ilz cinglent aisément iusques à entrer en la Torride, où ilz trouvent incontinent ce vent Oriental qui les chassé en poupe de telle forte, qu'à peine est-il plus besoin en tout le voyage de toucher aux voiles. Pour cetteraison ils appellent ce grand Golphe, le Golphe des Dames, pour sa douceur & serenité.

Refutation des raisons de leandre Lery.

Route des Hespagnols au Perou.

Et en fin arrivent aux îles de la Dominique, Guadelupe, Desirée, Marigualante, & les autres qui sont en cette part comme les faux-bourgs des Indes. Mais au retour ilz prennent vn autre chemin, & viennent à la Havane chercher leur hauteur hors le Tropique de Cancer, là où regnent les vens d'abas, ainsi qu'entre les Tropiques le vent de Levant: lesquels vens d'abas leur servent iusques à la veüe des Açores ou Tierceres, & de là à Seville. Et pour le regard de la troisieme raison; ie di qu'en la grande & pleine mer il n'y a point de Courans, ains les Courans se font quand la mer resserrée entre deux terres ne trouve point son passage libre pour cōtinuer son flus, de maniere qu'elle est contrainte de roidir son cours ainsi qu'vn fleuve qui passe par vn canal. Mais posons le cas que son flus prenne là son origine; estant lent en cette haute & spacieuse étendue il ne fait pas grand empeschement aux navires d'aborder l'Equateur: & puis sil y a six heures de flus contre les navigans, il y en a autant pour eux au retour de la mer, sans comprendre le chemin qu'ils avancent d'eux memes sans l'aide du flot. Or ne suis-je point d'accord que le principe du flot de la mer soit souz la ligne æquinoctiale, car il y a plus d'apparence de croire qu'elle n'a qu'vn flus qui va d'vn pole à l'autre, en sorte que quand il est Ebe au pole Arctique il est flot au pole Antarctique, que de lui donner double flus: ce qu'il faudra faire

*Principe
de flot de
la mer.*

si on en met le principe souz ladite ligne: si ce
 n'est qu'on vueille dire que le flux de la mer
 est comme le bœuillon d'un pot, lequel s'e-
 tend de toutes pars, & tout à la fois. De dire
 qu'il y a grandz calmes, c'est chose qui n'est
 point souz ladite ligne æquinoctiale, ni pres
 d'icelle, attendu ce que j'ay dit que le vent y
 est perpetuel d'Orient en Occident. Et si on
 veut sçavoir la cause de ce vent Oriental qui
 est perpetuel souz cette ligne, qui fait la cein-
 ture du monde, ie m'en arreteray volontiers
 au jugement du docteur naturaliste Ioseph
 Acosta, lequel attribue ceci au premier mo-
 bile, dont le mouvement circulaire est si rapi-
 de qu'il meine à la danse non seulement tous
 les autres cieux, mais aussi les elements plus
 legers, le feu & l'air, lesquels tournent aussi
 quant & lui de l'Orient en l'Occident en
 vingt-quatre heures; l'air & l'eau demeu-
 rans par leur trop grande pesanteur au centre
 du monde. Or ce mouvement est d'autant
 plus grand, vehement & puissant, qu'il s'ap-
 proche de la ligne æquinoctiale, où est la plus
 grande circumference du tournoyement du
 ciel, & diminue cette vehemence à mesure
 qu'on s'approche de l'un & de l'autre Tropi-
 que: si bien qu'ès environs d'iceux, par ie ne
 sçay quele repercussion du cours & mouve-
 ment de la Zone, les vapeurs que l'air attire
 quant & soy (d'où procedent les vens qui
 courent d'Orient en Occident) sont con-
 traintes de retourner quasi au contraire; & de

*Souz la
 ligne n'y
 a point de
 calmes.*

*Livre 3.
 de son
 histoire
 naturelle
 des Indes
 chap. 6.
 Pourquoi
 souz la
 ligne y a
 tousiours
 vent Ori-
 ental.*

vens d'abas & de Midi d'oü viennent. là viennent les vens d'abas & Suroest communs & ordinaires hors les tropiques. Je di d'oc que la plus vray-semblable caule de la difficulté qu'ont eu noz François de parvenir à la ligne æquinoctiale, a esté qu'ilz n'estoient pas encore eloigniez de terre (témoins les pluies puantes, qui ne venoient d'autre part que des vapcurs terrestres, qui sont grossieres & mal-falantes) & ainsi se trouvoient enveloppez de certains vens terrestres, d'autant plus divers que la terre est inegale, à cause des montagnes & vallées, rivières, lacs, & situations de pais, & de quelques vens maritimés, lesquels se contrainsent fort & Oriental conduit par le mouvement du premier mobile, ne pouvoient passer outre, du moins qu'avec vn grand combat, qui arrestoit leurs vaisseaux, & les disperloit deçà & delà.

Pluies puantes vers la ligne æquinoxiale.

Quant aux pluies puantes desquelles ie viens de parler, cela est tout commun au long de la côte de la Guinée souz la Zone Torride voisine de la terre: voire est tellement contagieuse, que si elle tombe sur la chair il s'y leuera des pustules & grosses vesfies, voire même imprime la tache de sa puanteur es habillemens. D'ailleurs l'eau douce leur faillit, du moins elle se corrompt tellement par les ardentés chaleurs du climat, qu'elle estoit remplie de vers, & falloit en la beuyant tenir la tasse d'vne main, & se boucher le nez de l'autre, pour l'extreme puanteur qui en sortoit. Le biscuit en fut de même:

Eau & biscuit gâté & pleins de vers.

Carles longues pluies ayans penetré iusques dans la Soute, le gaterent entierement : si bien qu'il falloit manger autant de vers que de pain. Ce qui eut esté aucunement tolerable si estans en ce mauvais passage ilz en fussent bien tot sortis, mais ilz furent environ cinq semaines à tournoyer sans pouvoir approcher de cette ligne æquinoctiale, à laquelle en fin ils arriverent avec vn vent de Nort-nord'Est le quatrieme jout de Fevrier 4. Fevrier 1557. mille cinq cens cinquante sept. Ici il est bon de dire pour les moins sçavans que cette partie du monde est dite estre souz la ligne æquinoctiale (autrement souz l'Æquateur) pour ce que le Soleil venant à cette partie du ciel qui fait le milieu entre les deux poles (ce qui arrive deux fois l'année, sçavoir l'onzieme de Mars, quand il s'approche de nous, & le trezieme de Septembre, quand il se recule pour porter l'Esté aux tetres Antarctiques) les jours & les nuits sont égaux par tout le monde. Et comme le Soleil ayant passé cette ligne noz iours racourcissent, aussi venant au deça dela même ligne ilz diminuent aux regions Antarctiques. Or cette ligne n'est qu'une chose imaginaire, mais il est necessaire vser de ce mot pour entendre la chose, & en sçavoir discourir. Et au surplus est à remarquer que les peuples qui habitent souz cette ligne imaginaire ont en tout tēps les nuits & les jours égaux, pour raisõ de quoy aussi elle pourroit bié estre dite æquinoctiale.

Ligne æquinoctiale pourquoy ainsi dite.

*Ceremo-
nies des
matelots
venans
souz la li-
gne æqui-
noctiale.*

Or comme en beaucoup de choses on fait des ceremonies pour la resouvenance, aussi c'est la coutume des matelots (qui se jouissent volontiers) de faire la guerre à ceux qui n'ont point encores passé la ligne æquinoctiale, quand ils y arrivent. Ainsi ilz les plongent dans l'eau, ou leur donnent la bacule, ou les attachent au grand mast pour resouvenance. Toutefois il y a moyen de se racheter de cette condamnation en payant le vin des compagnons.

Aidez de ce vent de Nort-nord'Est (côme nous ayons dit) ilz franchiront quatre degrés au delà de l'Æquateur, d'où ilz commencerét à découvrir le pole Antarctique, ayans demeuré long temps sans voir ni l'un ni l'autre, tant à cause des calmes, que des vens divers qui se rencontrent environ le milieu du monde que ie prens souz ladite ligne æquinoctiale. Et neantmoins encores qu'on eust le vent à propos, si est-ce qu'estant au milieu d'une si grande circumferance qu'est celle du ciel; il n'est pas possible de voir l'un ou l'autre pole; moins les deux ensemble, si-tot qu'on est venu souz ladite ligne, ains faut s'approcher de quelques degrez de l'un ou de l'autre: d'autant que les poles sont comme deux points imaginaires & immobiles, ainsi que le point milieu d'une rouë à l'entour duquel se fait le mouvement d'icelle, ou comme les deux points invisibles qu'on se peut imaginer aux deux côtez d'une boule roulante.

*Que les
poles ne se
peuvent
point voir
de dessous
la ligne
æquino-
ctiale.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 177
 lante; pour lesquels voir tout ensemble il
 faudroit estre au centre de ladite boule; aussi
 pour voir les deux poles ou effieux du monde,
 il faudroit estre au centre de la terre. Mais
 y ayant grande distance de ce centre à la su-
 perficie d'icelle, ou de la mer; de-là vient que
 nonobstant la rondèur de ces deux plus bas
 elemens on ne peut pas si tot appercevoir le
 pole quand on est parvenu à la lignè æqui-
 noctiale.

*Découverte de la terre du Bresil : Margas
 quels peuples : Façon de troquer avec
 les Ou-etacas peuple le plus barbare de
 tous les autres : Haute roche appellée l'E-
 meraudè de Max-hé : Cap de Frie : Arri-
 vée des François à la riviere de Ganabara,
 où estoit le sieur de Villegagnon.*

CHAP. XXV.



Le trezième de Fevrier les mai-
 stres de noz navires Francoises
 ayans pris hauteur à l'astrola-
 be, se trouverent avoir le soleil
 droit pour zenith : & apres
 quelques tourmentes & calmes, par un bon
 vent d'Ouest qui dura quelques jours, ils
 eurent la veüe de la terre du Bresil le ving-
 sième de Fevrier mil cinq cens cinquante-
 sept, au grand contentement de tous, comme

*Décon-
 verte de
 la terre
 du Bresil
 26. Feb.
 1557.*

on peut penser, apres avoir demeuré pres de quatre mois sur la mer sans prendre port en aucun lieu.

La premiere terre qu'ilz découvrirent est montueuse, & s'appelle *Huvassou* par les Sauvages de ce pais-là, à l'abord de laquelle (selon la coutume) ilz tirerēt quelques coups de canons pour avertir les habitans, qui ne manquerent de se trouver en grande troupe sur la rive. Mais les Francois ayans reconeu que c'estoient *Margajas* alliez des Portugais, & par consequent leurs ennemis, ilz ne descendirent point à terre, sinon quelques matelots qui dans vne barque allerent pres du rivage à la portée de leurs fleches, leur montrans des couteaux, miroirs, peignes, & autres baguettes, pour lesquelles ilz leur demanderent des vivres. Ce que les Sauvages firent en diligence, & apportèrent de leur farine de racines, des jambons, & de la chair d'une certaine espeece de sanglier qu'ils ont, avec autres victuailles, & fruits tels que le pais le porte: car en certe saison-là, quoy que ce fust le mois de Fevrier les arbres estoient aussi verds qu'ilz sont ici en Juin. Les Sauvages ne furent point tant scrupuleux d'aborder les navires Francois. Car il y en vint six avec vne femme entièrement nuds, peints, & noircis par tout le corps, ayans les levres de dessous percées, & en chaque trou vne pierre verte, bien polie, & proprement appliquée, de la largeur d'un reston, pour estre plus coints & jolis. Mais

*Marga-
jas.*

quand la pierre est levée, ilz sont effroyablement hideux, ayans comme deux bouches au dessous du nez. La femme avoit les oreilles de même si hideusement percées, que le doigt y pourroit entrer, auxquelles elle portoit des pendans d'os blancs, qui lui battoient sur les épaules. Ces Sauvages eussent fort désiré qu'on se fust là arrêté, mais on ne s'y voulut pas fier, ioint qu'il falloit tendre ailleurs. A neuf ou dix lieues de là les François se trouverent à l'endroit d'un Fort des Portugais dit par eux *Spiritus Sanctus*, & par les Sauvages *Moab*, qui est par les vingt degrés audelà de l'Equateur. Les gardes de ce Fort reconnoissans à l'équipage que ce n'estoient pas de leurs gens, tirerent trois coups de canon sur les François, lesquels firent de même envers eux, mais l'un & l'autre en vain. De là passerent auprès d'un lieu nommé *Tapemiri*, & plus avant vindrent cotoyans les *Paraiibés*: outre lesquels tirant vers le Cap de Frie il y a des basses & escueils entremelez de pointes de rochers qu'il faut soigneusement éviter. Et à cet endroit y a vne terre plaine d'environ quinze lieues de longueur habitée par vn certain peuple farouche & étrange nommé *Ou-etatis* dispos du pied autant & plus que les cerfs & biches, lesquels ilz prennent à la course: portent les cheveux longs iusques aux feilles, contre la coutume des autres Brésiliens qui les rongnent par derriere: mangent la chair crüe: ont langage particulier: n'ont aucun trafic avec

Peuple
particulier au
Brésil
étrange-
ment fa-
çonné.

les nations de deça, d'autant qu'ilz ne veulent point que leur pais soit conueu i semblables aux Hespagnols de l'Amérique, qui ne font point aucune nation étrangere vivre parmi eux. Toutefois quand les voisins de *Ou-riaco* ont quelques marchandises dont ils les veulent accommoder, voici leur façon & maniere de permettre. Le *Margaja*, *Caraja*, ou *Amoupinambault* (qui sont les peuples voisins d'iceux) ou autres Sauvages de ce pais là, sans se fier, ni approcher de l'*Ou-riaco*, lui montrant de loin ce qu'il aura, soit serpe, cougou, pigne, miroir, ou autre chose, il lui fera entendre par signes s'il veut changer quelque chose à cela. Que si l'*Ou-riaco* s'y accorde, lui montrant au reciproque de la plumallerie, des pierres vertes, pour servir d'ornemēt à la levre d'embar, ou autre chose provenant de leur terre, le premier mettra sa marchandise sur vne pierre, ou piece de bois, & se retirera : & lors l'*Ouetaca* apportera ce qu'il aura & le laissera à la place : puis se retirant, permettra que le *Margaja*, ou autre, le vienne querir : & iulques là se tiennēt promesse l'un à l'autre. Mais chacun ayant son change, si tot que chacun est retourné en ses limites d'où il avoit parlementé, les trèves rompues, c'est à qui pourra attrapper son compagnon : ainsi que noz soldats es derniers guerres sortans de quelque ville neutre, telle qu'estoit la petite ville de Vervin en Tierache lieu de ma naissance, appartenant à la tres-illustre maison de Couci. Apres avoir laissé

Margaja
de *Caraja*
ou *Amoupinambault*
ou autres
Sauvages

derrière ces Illes d'*Omitca* ilz passerent à la vüe d'un autre país voülu nommè *Mak-hé*, d'ou ceses les habitans n'ont besoin de toujours dormir ayans de tels reveilles matin apres d'eux. En cete terre, & sur le bord de la mer se voit vne grosse roche faite en forme d'une tour, laquelle au rayons du soleil reluit & bulle si fort, qu'aucuns pensent que ce soit vne forte d'Emeraude. Et de lui les marins de Portugal que François l'appellent l'Emeraude de *Mak-hé*. Mais le lieu est inaccessible estant environné de mille pointes de rochers qui se jettent fort avant en mer.

Mak-hé.

L'Emeraude de Mak-hé.

Là près il y a trois petites des dites les des de *Mak-hé*, où ayans mouillé l'ancre, vne tempête de nuit se leva si furieuse que le cable d'un des navires fut rompu, tellement que porté à la mer et desvagues contre terre il vint jusques à deux brasses d'eau. Ce que voyans le Maître & le Pilote, comme au desespoir ilz crièrent deux ou trois fois nous sommes perdus. Toutefois en ce besoin les matelots ayans fait diligence de jeter vne autre ancre, Dieu voulut qu'elle tint, & par ce moyen furent sauvés. C'est chose rude qu'une tempête en pleine mer où l'on ne voit que montaignes d'eau, & profondes vallées; mais encore n'est-ce que jeu au pris du peril où est réduit un vaisseau qui est sur vne côte en perpetuel danger de saller échoüer sur la rive, ou briser contre les rochers. Mais en pleine mer on ne craint point tout cela, quād on a fait diligence

*Amme-
ner moi de
marine,
signifie
baïffer.*

d'ammener les voilés à temps. Vray est qu'on est balotté de merveilleuse façon, en telle occasion, mais le peril en est dehors, i'étais en vn bon vaisseau : car vn coup de mer emportera quelquefois vn quartier d'vn mauvais navire, comme i'ay oui reciter n'a pas long temps d'vn Capitaine qui fut emporté estant dans sa chambre vers le gouvernail.

*Cap. de
Erie.*

La tempête passée le vent vint à souhait pour gagner le Cap de la Frie, port & havre des plus renommés en ce pais là pour la navigation des François. Là apres avoir mouillé l'ancre & tiré quelques coups de canons, ceux qui se mirent à terre trouverent d'abordée grand nombre de Sauvages nommez *Touon-pinambaouls* alliés & confederez de nôtre nation, lesquels outre la caresse & bonne reception dirent à noz François des nouvelles de *Paycolas* (ainsi nommoient-ils le sieur de Villegagnon). En celieu ils virent nombre de perroquets, qui volent par troupes, & fort haut, & volontiers s'accouplent comme les tourterelles. Partis de-là ayans vent à propos ils arriuerent au bras de mer & riviere nommée

*Perro-
quets.*

*Gana-
bara.*

*Arrivée
au Fort de
Coligny
le 7. Mars
1557.*

Ganabara par les Sauvages, & Genevre par les Portugais le septième de Mars mil cinq cens cinquante-sept, où environ vn quart de lieuë loin ilz saluerent ledit sieur de Villegagnon à force de canonnades, & lui leur rendit la pareille en grande rejouissance.

Comme le Sieur du Pont exposa au Sieur de Villegagnon la cause de sa venue & de ses compagnons: Reponse dudit sieur de Villegagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Colligni apres l'arrivée des François.

CHAP. XXVI.

ESTANS descendus à terre en l'île où le sieur de Villegagnon s'estoit logé, la troupe rendit graces à Dieu, puis alla trouver ledit sieur de Villegagnon qui les attendoit en vne place, où il les receut avec beaucoup de démonstration de ioye & contentement. Apres les accollades faites le sieur du Pont conducteur de la troupe Genevoise commença à parler & lui exposer les causes de leur voyage fait avec tant de peuzils, peines, & difficultés, qui estoient en vn mot pour dresser vne Eglise qu'il appelloit reformée selon la parole de Dieu en ce pais-là, suivant ce qu'il avoit écrit à ceux qui les avoient envoyé. A quoy il répondit (ce dit l'Authent) qu'ayant voirement des long tēps & de tout son cœur désiré telle chose il les recevoit volentiers à ces conditions: même par ce qu'il vouloit leur Eglise estre la mieux reformée par dessus toutes les autres, il déclara qu'il entendoit dès lors que les vices fussent reprimez, la simpertomé des re-

*Exposi-
tion de la
venue de
ceux de
Geneve.*

*Exposi-
tion de
ceux de
Villegagnon.*

coutremés reformée (ie ne puis croire qu'il en fust si tot de besoin) & en somme tout ce qui pourroit apporter de l'épechemét au pur service de Dieu. Puis levât les yeux au ciel & joignât les mains: Seigneur Dieu (dit-il) ie te rédgraces de ce que tu m'as envoyé ce que dés si long temps ie t'ay si ardemment demandé. Et derechef s'adressant à eux, dit: Mes enfans (car ie veux estre vôtre pere) comme Iesus-Christ estant en ce monde n'a rien fait pour lui, ains tout ce qu'il a fait a esté pour nous: aussi ayant cette esperance que Dieu me préservera en vie iusques à ce que nous solions fortifiés en ce pais, & que vous vous puissies passer de moy, tout ce que ie pretens faire ici, est tant pour vous, que pour tous ceux qui viendront à même fin que vous estes venus. Car ie delibere d'y faire vne retraite aux pauvres fideles qui serôt persecutez en France, en Hespagne, & ailleurs outre mer, à fin que sans crainte ni du Roy, ni de l'Empereur, ou d'autres Potentats ils y puissent purement servir à Dieu selon sa volonté.

Après cet accueil la compagnie entre dans vne petite salle qui estoit au milieu de l'ile, & chanterent le Psalme cinquième, qui commence selon la traduction de Marrot, *Aux paroles que ie veux dire*, &c. lequel fut suivi d'un preche, où le Ministre Richer print pour texte ces versets du Psalme 26. & entre les Hebrieux 27. *I'ay demandé vne chose au Seigneur, laquelle ie requerray encore,*

*Preche
fait au
Fort de
Coligny.*

C'est que j'habite en la maison du seigneur tous les jours de ma vie : durant l'exposition desquels Villegagnon ne cessoit de joindre les mains, lever les yeux au ciel, faire des souspirs, & autres semblables contenance, si bien que chacun s'en émerveilloit. Apres les prieres chacun se retira hors-mis les nouveaux venus, lesquels dinerent en la même salle, mais ce fut vn diner de Philosophe, sans exeés. Car pour toutes viandes ilz n'eurent que de la farine de racines, à la façon des Sauvages, du poisson boucané, c'est à dire roti, & de quelques autres sortes de racines cuites aux cendres. Et pour bruvage (par-ce qu'en cette ile il n'y a point d'eau douce) ilz beurent de l'eau des égouts de l'ile, lesquels on faisoit venir dans vn certain reservoir, ou cisterne; en façon de ces fossés où barbotent les grenouilles. Vray est qu'elle valoit mieux que celle qu'il falloit boire sur la mer. Mais il n'est pas besoin d'estre toujours en souffrance. C'est vne des principales parties d'une habitation d'avoir les eaux douces à commandement. La vie depend delà, & la conservation du lieu qu'on habite, lequel ayant ce défaut ne peut soutenir vn long siege. Le sieur de Monts, ces années dernières s'estant logé en vne ile semblable, fut incommodé pour les eaux, mais vis à vis en la terre ferme il y avoit de beaux ruisseaux gazouillans à travers les bois, où ses gens alloient faire la lessive & autres necessitez du ménage. Ce qui me fait dire que puis

*Festin du
sieur de
Villegagnon.*

qu'il faut bair en vne ile & sy fortifier, il vaut beaucoup mieux employer ce travail sur la rive d'une riviere qui servira toujours de rempar en son endroit. Car ayant la terre ferme libre, on y peut labourer & avoir les commoditez du pais plus à l'aïse, soit pour se fortifier, soit pour préparer les moyens de vivre.

Je trouve vn autre defaut en ceux qui ont fait tât les voyâges du Bresil que de la Floride, c'est de n'avoir porté grande quantité de blés & farines, & chairs salées pour vivre au moins vn an ou deux, puis que le Roy fournissoit honnêtement aux frais de l'equipage, sans s'en aller par delà pour y mourir de faim, par maniere de dire. Ce qui estoit fort aisé à faire, veu la fecondité de la France en toutes ces choses qui lui sont propres, & ne les emprunte point ailleurs.

*Exercice
des FRAN-
çois.*

Le sieur de Villegagnon donc ayant ainsi traité ses nouveaux hôtes, il s'avisa de les embesogner à quelque chose, de peur que l'oïveté ne leur engourdit les membres. Il les employa donc à porter des pierres & de la terre pour le Fort commun qu'ils avoient nommé Colligni. En quoy ils eurent assés à souffrir, attendu le travail de la mer, duquel ilz se ressentoient encor, le mauvais logement, la chaleur du pais, & l'écharfe nourriture, qui estoit en somme par chacun jour deux gobelets de farine dure faite de racines, d'une partie de laquelle ilz faisoient de la bouillie, avec de l'eau que nous avons dit des égouts de l'ile.

Toutefois le desir qu'ils avoient de s'établir & faire quelque chose de bon en ce pais-là leur faisoit prendre le travail en patience, & en oublier la peine. Même le Ministre Richer pour les encourager davantage, disoit qu'ils avoient trouvé vn second saint Paul en la personne dudit sieur de Villegagnon, comme de fait tous lui donnent cette louange de n'avoir jamais ouï mieux parler de la Religion & reformation Chrétienne qu'à lui. Ce qui leur augmentoit la force & le courage parmi la debilité où ilz se trouvoient.

Ordre pour le fait de la Religion : Prieres de Villegagnon : Pourquoi Villegagnon a dissimulé sa Religion : Sauvages amenez en France: Mariages celebrés en la France Antartique: Débats pour la Religion: Conspirations contre Villegagnon : Rigueur d'icelui : Les Genevois se retirent d'avec lui : Question touchant la celebration de la Cene à faulte de pain & de vin.

CHAP. XXVII.

D'AVTANT que la Religion est le lien qui maintient le peuple en concorde, & est cōme le pivot de l'Etat, dès la premiere semaine que les François furent arrivés aupres de lui, il établit vn ordre

*Ce dre
pour le
fut de la
Religion.*

*Prieres
publiques
au soir.*

pour le service de Dieu, qu'outre les prières publiques qui se faisoient tous les soirs apres qu'on avoit laisse la besogne (où l'on chantoit l'Oraison Dominicale en rhimes Françoises) les Ministres precheroient deux fois le Dimanche, & tous les jours ouvriers vne heure durant: declarant aussi par exprez, qu'il vouloit & entendoit que sans aucune addition humaine les Sacremens fussent administrez selon la pure parole de Dieu, & qu'au reste la discipline Ecclesiastique fust pratiquée contre les defaillans. Suivant quoy le Dimanche vingt-vnieme de Mars ilz firent la celebration de leur Cene, apres avoir catechizé tous ceux qui y devoient communier. Et ce faisant firent sortir les matelots & autres Catholiques, disans qu'ils n'estoient pas capables d'un tel mystere. Et lors Villegagnon fectant mis à genoux sur vn carreau de velours, lequel son page portoit ordinairement apres lui, tant pour dedier son Fort à Dieu, que pour faire confession de sa Foy en la face de leur Eglise, prononça à haute voix deux oraisons, que Iean de Lery fait état d'avoir fidelement rapportées, & les coucheray d'autant plus volontiers ici, qu'elles servent aussi à la presente histoire, & pour montrer que ledit sieur de Villegagnon estoit homme bien-disant, & ayant la parole fort à commandement.

*Oraison du sieur de Villegagnon avant que
se présenter à la Cene.*

M On Dieu ouvre les yeux & la bouche
de mon entendement, adresse-les à te
faire confession, prieres, & actions de graces
des biens excellens que tu nous as fait! Dieu
tout-puissant, vivant & immortel, Pere Eter-
nel de ton Fils Iesus-Christ nôtre Seigneur,
qui par ta providence avec ton Fils gouvernes
toutes choses au ciel & en terre, ainsi que par
ta bonté infinie tu as fait entendre à tes eleuz
depuis la creation du monde, specialement
par ton Fils, que tu nous as envoyé en terre,
par lequel tu te manifestés, ayant dit à haute
voix, Ecoutez-le: & après son Ascension par
ton saint Esprit épanché sur les Apôtres: je
recomoy à ta sainte Majesté (en présence de
ton Eglise, plantée par ta grace en ce pais) de
cœur, que je n'ay jamais trouvé par la preuve
que j'ay faite, & par l'essay de mes forees &
prudence, sinon que tout le mien qui en peut
fortir sont pures œuvres de tenebres, sa-
pience de chair; pollué en zele de vanité,
tendant au seul but & vtilité de mon
corps. Au moyen dequoy je proteste & con-
fesse franchement, que sans la lumiere de ton
saint Esprit je ne suis idoine sinon à pecher:
par ainsi me dépouillant de toute gloire je
veux qu'on sçache de moy que fil y a lumie-
re ou scintille de vertu en l'œuvre prinse que
tu as fait par moy, je la confesse à toy seul,

*Oraison
de Ville-
gagnon
avant que
se présen-
ter à la
Cene.*

source de tout bien. En cette foy doncques, mon Dieu je te rends grâces de tout mon cœur, qu'il t'a plu m'evôquer des affaires du monde, entre lesquels je vivois par appetit d'ambition, t'ayant plu par l'inspiration de ton saint Esprit me mettre au lieu, où en toute liberté je puisse te servir de toutes mes forces & augmentation de ton saint regne. Et ce faisant, appréter lieu & demeureance paisible à ceux qui sont privez de pouvoir invoquer publiquement ton nom, pour te sanctifier & adorer en esprit & verité, reconoitre ton Fils nostre Seigneur Jesus; estre l'unique Mediateur, nôtre vie & adresse, & le seul merite de nôtre salut. Davantage, je te remercie; ô Dieu de toute bonté, que m'ayant conduit en ce pais entre ignorans de ton nom & de ta grandeur, mais possédez de Satan, comme son heritage, tu m'ayes preservé de leur malice, combien que je fusse destitué des forces humaines; mais leur as donné terreur de nous, tellement qu'à la seule mention de nous ilz tremblent de peur, & les as disposez pour nous nourrir de leurs labeurs. Et pour refrener leur brutale impetuositè, les as affligez de tres-cruelles maladies, nous en preservant: tu as oté de la terre ceux qui nous estoient les plus dangereux, & reduit les autres en telle foiblesse qu'ilz n'osent rien entreprendre sur nous. Au moyen dequoy ayons loisir de prendre racine en cel lieu, & pour la compagnie qu'il t'a plu y amener sans détourbier,

*L'isoit
ceci par ce
que les
Saurages
extraordi-
naires
furent
cette mè-
me année
affligez
d'une jé-
vre pesti-
lentielle,
qui en
emporta
beaucoup
de
plusieurs
sans gar-
cons.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 191
tu y as établi le regne d'une Eglise pour nous
entretenir en vnité & crainte de ton saint
nom, afin de nous adresser à la vie éternelle.

Or Seigneur, puis qu'il t'a plu établir en
nous ton Royaume, je te supplie par ton Fils
Iesus-Christ, lequel tu as voulu qu'il fust ho-
stie pour nous confirmer en ta dilection, aug-
mente tes graces & nôtre foy, nous sanctifiât
& illuminaât par tô saint Esprit & nous dedier
tellement à ton service, que tout nôtre étude
soit employé à ta gloire: Plaise toy aussi nôtre
Seigneur & pere étendre ta benediction sur
celieu de Colligni, & pais de la France Antiar-
ctique, pour estre inexpugnable retraite à
ceux qui à bon escient, & sans hypocrisie y
auront recours, pour se dedier avec nous à
l'exaltation de ta gloire, & que sans trouble
des heretiques, te puissions invoquer en veri-
té: fay aussi que ton Evangile regne en ce lieu,
y fortifiant tes seruiteurs, de peur qu'ilz ne
trebuchent en l'erreur des Epicuriens, & au-
tres apostats: mais soient constans à perseve-
rer en la vraye adoration de ta Divinité selon
ta sainte Parole.

Qu'il te plaise aussi ô Dieu de toute bonté,
estre protecteur du Roy nôtre souverain sei-
gneur selon la chair, de sa femme, de sa lignée
& son conseil: Messire Gaspard de Colligni, sa
femme & sa lignée, les conservant en volonté
de maintenir & favoriser cette tiene Eglise: &
vueille à moy ton tres-humble esclave donner
prudence de me conduire, de sorte que je ne

fourvoie point du droit chemin, & que je puisse résister à tous les empêchemens que Satan me pourroit faire sans ton aide: que te conoissions perpetuellement pour nôtre Dieu misericordieux, juste Iuge & cōservateur de toute chose avec ton Fils Iesus-Christ, régnant avec toy & ton saint Esprit, épandu sur les Apôtres. Crée donc vn cœur droit en nous, mortifie nous à peché: nous regenerant en homme interieur pour vivre à justice, en assujettissant nôtre chair pour la rendre idoine aux actions de l'ame inspirée par toy, & que faisons ta volonté en terre, comme les Anges au ciel. Mais de peur que l'indigence de chercher noz necessitez, ne nous face trébucher en peché par defiance de ta bonté, plaise toy pourvoir à nôtre vie, & nous entretenir en santé. Et ainsi que la viande terrestre par la chaleur de l'estomac se convertit en sang & nourriture du corps: vueille nourrir & sustenter nos âmes de la chair & du sang de ton Fils, jusques à le former en nous, & nous en lui: chassant toute malice (pature de Satan) y subrogeant au lieu d'icelle, charité & foy, afin que soyons conçus de toy pour tes enfans: & quand nous t'aurons offensé, plaise toy Seigneur de misericorde, laver noz pechés au sang de ton Fils, ayant souvenance que nous sommes conçus en iniquité, & que naturellement par la desobéissance d'Adam, peché est en nous. Au surplus, conoy que nôtre ame ne peut excuter le saint desir de t'obeir, par l'organe du corps

imparfait

imparfait & rebelle. Par ainsi plaise toy par le
 merite de tō Fils Iesus, ne nous imputer point
 noz fautes, mais nous imputant le sacrifice de
 sa mort & passion, que par foy avons souffert
 avec lui, ayans esté entez en lui par la percep-
 tiō de son corps au mystere de l'Eucharistie.
 Semblablement fay nous la grace qu'à l'exēple
 de tō Fils qui a prié pour ceux qui l'ont perse-
 cuté, nous pardonnions à ceux qui nous ont
 offensé, & au lieu de vengeance prourions
 leur bien comme fils estoient nos amis. Et
 quand nous serions sollicitez de la memoire
 des biens, splendeurs, pompes, & honneurs de
 ce monde, estans au contraire abatus de pau-
 vreté & de pesanteur de la Croix de ton Fils,
 esquels il te plaise nous exercer pour nous
 rendre obeïllans: de peur qu'en gaissez en fe-
 licité mōdaine, ne nous rebellions contre toi,
 soutien nous & adouci l'aigreur des afflictōs,
 afin qu'elles ne suffoquent la semēce que tu
 as mise en noz cœurs. Nous te prios aussi Pere
 celeste, nous garder des entreprises de Satan,
 par lesquelles il cherche à nous dévoyer: pre-
 serve nous de ses Ministres & des Sauvages
 insensez, au milieu desquels il te plait nous
 contenir & entretenir, * & des apostats de
 la Religion Chrétienne épars parmi eux: mais
 plaise toy les r'appeller à ton obeïllance, afin
 qu'ils se convertissent, & que ton Evāgile soit
 publié par toute la terre, & qu'en toute nation
 ton salut soit annoncé. Qui vis & regnes avec
 ton Fils & le saint Esprit es siecles des siecles.

Amen.

N

* C'estoient
 truchemens
 de Nor-
 mandie,
 qui estans
 épars par-
 mi les
 Sauvages
 avant que
 l'illaga-
 gnouallast
 en ce pais
 là, ne vou-
 lurent se
 ranger
 sous lui à
 son arriv-
 ée.

*Autre Oraison à nostre Seigneur Iesus-
Christ, que ledit Villegagnon proféra
tout d'une suite.*

IESUS-CHRIST Fils de Dieu vivant eter-
nel, & consubstantiel, splendeur de la gloi-
re de Dieu, sa vive image, par lequel toutes
choses ont esté faites, qui ayant veu le genre
humain condamné par l'infailible jugement
de Dieu ton Pere, par la transgression d'A-
dam, lequel homme pour jouir de la vie du
Royaume Eternel, ayant esté fait de Dieu,
d'une terre non pollüe de semence virile, dont
il peü tirer necessité de pecher, doüé de tou-
te vertu, en liberté de franc arbitre de se con-
server en sa perfection; ce neantmoins alle-
ché par la sensualité de sa chair, sollicité &
ému par les dars enflammez de Satan, se
laisa vaincre, au moyen de quoy il encourut
l'ire de Dieu, dont sensui voit l'infailible per-
dition des humains, sans toy nostre Seigneur,
qui me de ton immense, & indicible charité
tes présenté à Dieu ton Pere, t'estant tant hu-
milié de daigner te substituer au lieu d'Adam,
pour endurer tous les flots de la mer de l'indi-
gnation de Dieu ton Pere, pour nostre purga-
tion. Et ainsi qu'Adam avoit esté fait de terre
non corrompüe, sans semence virile, as esté
conceu du saint Esprit en vne Vierge, pour
estre fait & formé en vraye chair comme celle
d'Adam sujette à tentation, & continuelle-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 195
ment excréé par dessus tous humains, sans
peché: & finalement ayant voulu enter en ton
corps par toy, celui Adam & toute sa posterité,
nourrissant leurs ames de ta chair & de ton
sang, tu as voulu souffrir mort, afin que comme
membre de ton corps ilz se nourrissent en
toy, & plaisent à Dieu ton Pere, offrant ta
mort en satisfaction de leurs offenses, comme
si c'estoient leur propre corps. Et ainsi que le
peché d'Adam estoit derivé en sa posterité, &
par le peché, la mort, tu as voulu & impetré
de Dieu ton Pere, que ta justice fust imputée
aux croyans, lesquels par la mādication de ta
chair & de ton sang, tu as fait vns avec toy, &
transformez en toy comme nourris de ta
chair & substance, leur vray pain, pour vivre
eternellement comme enfans de justice, &
non plus d'ire. Or puis qu'il t'a pleu nous faire
tant de bien, & qu'estant assis à la dextre de
Dieu ton Pere, là eternellement es ordonné
notre intercesseur, & souverain Prestre; selon
l'ordre de Melchisedec, aye pitié de nous;
conserve nous, fortifie & augmente notre
Foy, offre à Dieu ton Pere la confession que je
fay de cœur & de bouche, en presence de ton
Eglise, me sanctifiant par ton Esprit, comme
tu as promis, disant: Je ne vous laisseray point
orphelins. Avance ton Esprit en ce lieu, de
sorte qu'en toute paix tu y fois adoré purement.
Qui vis & regnes avec lui & le saint
Esprit, es siecles des siecles eternellement,
Amen.

*Villegagnon si-
mulateur
en Reli-
gion, &
pourquoy.*

Ces deux prieres finies Villegagnon se presenta le premier à la Cene, & receut à genoux le pain & le vin de la main du Ministre. Et neantmoins on tient qu'il y avoit de la simulation en son fait. Car quoy que lui & vn certain Maistre Jean Cointa (qu'on dit avoir esté Docteur de la Sorbone) eussent abjuré publiquement l'Eglise Catholique-Romaine; si est-ce qu'ilz ne demurerent gueres à émouvoir des disputes touchant la doctrine, & principalement sur le point de la Cene. Voire même il y a apparence que Villegagnon ne fut jamais autre que Catholique, en ce qu'il avoit ordinairement en main les œuvres du subtil l'Escot pour se tenir pret à la defense contre les Calvinistes sur toutes les disputes susdites. Mais il lui sembloit estre necessaire de faire ainsi, ne pouvant venir à chef d'vne telle entreprise s'il n'eust eu apparence d'estre des pretendus reformez, du côté desquels d'ailleurs s'il se fust voulu maintenir, il estoit en danger d'estre accusé envers le roy (qui le tenoit pour Catholique) par les Catholiques qui estoient avec lui, & de perdre vne pension de quelques milles de livres que sa Majesté lui bailloit.

*Navire
retournât
en France
le 4. de
Juin.*

*Vn autre
s'en estoit
retourré
dès le 1.
Auril.*

Toutefois faisant toujours bonne mine, & protestant ne desirer rien plus que d'estre droitement enseigné, il l'envoya en France le Ministre Chartier, dans l'vn des navires, lequel (apres qu'il fut chargé de Bresil, & autres marchandises du pais) partit le quatrième de Juuin pour s'en revenir, afin que sur ce different

de la Cene il rapportast les opinions des Docteurs de sa secte. Dans ce navire furent apportés en France dix jeunes garçons Bresiliés, âgez de neuf à dix ans, & au deffous, lesquels ayans esté pris en guerre par les Sauvages amis des François, avoient esté venduz pour esclaves au sieur de Villegagnon. Le Ministre Richer leur imposa les mains, & prieres furent faites pour eux avant que partir, à ce qu'il pleust à Dieu en faire des gens de bien. Ilz furent presentés au Roy Henry second, lequel en fit present à plusieurs grands seigneurs de la Cour.

Au surplus le 3. d'Avril precedent se firét les premiers mariages de François qui aient jamais esté faits en ce pais-là ; ce fut de deux jeunes hommes domestics de Villegagnon avec deux de ces jeunes filles que nous avons dit avoir esté menées au Bresil. Il y avoit des Sauvages presens à telles solénitez, lesquels estoiet tout étonnez de voir des femmes Françoises vétuës & parées au jour des nopces. Le dix-septième de May ensuivant se maria semblablement Maistre Jean Cointa, (quel'on nōmoit Monsieur Hector) à vne autre de ces jeunes filles. Comme le feu fut mis aux étouppes les deux autres filles qui restoient ne demeurèrent gueres à estre mariées, & sil y en eust eu davantage elles l'eussent aussi esté. Car il y avoit là forcé gens deliberez qui ne demandoient pas mieux que d'aider à remplir cette nouvelle terre. Et de prendre en mariage des femmes

*Premiers
mariages
faits en la
France
Antarcti-
que.*

*Exod. 24.**Deut. 7.**Nomb. 25.**En la 2.**aux Co-**rintb. ch.**6. ver. 14.**Deut. 22**ver. 10.*

infideles il n'estoit pas juste, la loy de Dieu estant rigoureuse alencontre de ceux qui font telle chose, laquelle même en la loy Evangelique est aussi defenduë par l'Apôtre saint Paul, quand il dit: *Ne vous accouplez point avec les infideles*, là où jaçoit qu'il discoure de la profession de la Foy, toutefois cela se petit fort commodément rapporter au fait des mariages. Et en l'ancien Testament il estoit defendu d'accoupler à la charruë deux animaux de diverses especes.

*Paillards-
se avec les
femmes
& filles
Sauvages
defenduë.*

Ce sujet de conjonction charnelle avec les femmes infideles fut cause que sur l'avis qu'eut Villegagnon que certains Normans festâs autrefois dés y avoit long-temps sauvé du naufrage, & devenus comme Sauvages, paillardoient avec les femmes & filles, & en avoient des enfans; pour obvier à ce que nul des siens n'en abusat de cette façon, par l'avis du Conseil fit defenses à peine de la vie que nul ayant titre de Chrétien n'habitât avec les femmes & filles des Sauvages, sinon qu'elles fussent instruites en la conoissance de Dieu & baptizées. Ce qui n'arriva point en tous les voyages des François par delà, car ce peuple est si peu susceptible de la Religion Chrétienne, qu'il n'a point esté possible en trois ans d'en donner aucun asséuré fondement au cœur de pas vn d'eux. Ce qui n'est pas en nôtre nouvelle France. Car toutes & quantes fois qu'on voudra ilz seront Chrétiens, & sans difficulté recevrôt la doctrine de salut. Je le dy, pour ce

DE LA NOUVELLE FRANCE 169
que je le sçay, & en ay fait des plaintes en mon
Adieu à la Nouvelle France.

Or pour revenir au different de la Cene, la
Pentecoste venuë, nouveau debat s'éleve en-
core tant pour ce sujet qu'autres points. Car
jaçoit que Villegagnon eust au comencement
declare qu'il vouloit bannir de la Religion
toutes inventions humaines, toutefois il mit
en avant qu'il falloit mettre de l'eau au vin de
ladite Cene, & vouloit que cela se fist, disant que
sainct Cyprië & sainct Clement l'avoient écrit:
qu'il falloit meler l'vsage du sel & del'huile avec
l'eau du baptême: qu'un Ministre ne se pou-
voit marier en secôdes nopces; amenant pour
preuve le passage de sainct Paul à Timothée:
Que l'Evesque soit mary d'une seule femme.
Somme il s'en fit à croire; & fit faire des le-
çons publiques de Theologie à Maistre Jean
Cointa, lequel se mit à interpreter l'Evangile
selon sainct Iean, qui est la Theologie la plus
sublime & relevée. Le feu de division ainsi
allumé entre ce petit peuple; Villegagnon,
sans attendre la resolution que le Ministre
Chartier devoit apporter, dit ouvertement
qu'il avoit changé l'opinion qu'il disoit autre-
fois avoir eu de Calvin, & que c'estoit un he-
retique devoyé de la Foy. On tient que le Car-
dinal de Lorraine par quelques lettres l'avoit
fort apremment repris de ce qu'il avoit quitté la
Religion Catholique-Romaine, & que cela
lui donna sujet de faire ce qu'il fit, mais cômme
ay désja dit il ne ne pouvoit bonnement ex-

*Nouveaux
debat
pour le
fait de la
Religion.*

*1. à Timothée.
1. cor. 7.*

*Villegagnon ren-
once la
fesse de
Calvin.*

treprédre les voyages du Bresil sans le support de l'Admiral , pour à quoy parvenir il fallut faire du reformé. Dés lors il cōmença à devenir chagrin, & menacer par le corps de saint Jacques (c'estoit son serment ordinaire) qu'il romproit bras & jambes au premier qui le facherait. Ces rudesses, avec le mauvais traitement, firent cōspirer quelques-vns contre lui, lesquels ayant decouvert, il en fit jetter vne partie en l'eau, & chatia le reste. Eutre autres vn nommé François la Roche, lequel il tenoit à la cadene: l'ayât fait venir il le fit coucher tout à plat contre terre, & par vn de ses satellites lui fit battre le ventre à coups de batons, à la mode des Turcs, & au bout de là il falloit aller travailler. Ce que quelques-vns ne pouuans supporter, fallerēt rendre parmi les Sauvages. Iean de Lery qui n'aime gueres la memoire de Villegagnon rapporte d'autres actes de sa severité : & remarque que par ses habits (qu'il prenoit à rechange tous les jours, & de toutes couleurs) on jugeoit dès le matin s'il seroit de bonne humeur, ou non, & quand on voyoit le jaune, ou le vert en pais, on se pouvoit assurer qu'il n'y faisoit pas beau : mais sur tout quand il estoit paré d'une robe de camelot jaune bendée de velours noir: ressemblant (ce disoient aucuns) son enfant sans souci.

Chatimés de quelques confpirateurs.

Pronostication par les habits de Villegagnon.

Genevois se retirent de l'obeissance de Villegagnon.

Finalemēt les Genevois se voyans frustrez de leur attente, lui firent dire par leur Capitaine le sieur du Pont, que puis qu'il avoit rejetté l'Evangile ilz n'estoient plus à son service, & ne vouloient plus travailler au Fort.

Là dessus on leur retranche les deux gobelets de farine de racine qu'on avoit accoutumé de leur bailler par jour : dequoy ilz ne se tourmenterent gueres: car ils en avoient plus pour vne serpe, ou deux ou trois couteaux qu'ils échangeoient aux Sauvages, qu'on ne leur en eust sceu bailler en demi an. Ainsi furent bien aises d'estre delivrés de sa sujertion. Et neantmoins cela n'aggreoit pas beaucoup à Villegagnon, lequel avoit bien envie de les domter, sil eut peu, & comme il est bien à presumer: mais il n'estoit pas le plus fort. Et pour en faire preuve, certains d'entre-eux ayans pris congé du Lieutenant de Villegagnon, sortirent vne fois de l'ile pour aller parmi les Sauvages, où ilz demurerent quinze jours. Villegagnon feignant ne rien sçavoir dudit congé, & par ainsi pretendant qu'ils eussent enfreint son ordonnance, portant defense de sortir de ladite ile sans licence, leur voulut mettre les fers aux pieds, mais se sentans supportez d'un bon nombre de leurs compagnons mal-contens & bien vnis avec eux, lui dirent tout à plat qu'ilz ne souffriroient pas cela, & qu'ils estoient affranchis de son obeissance, puis qu'il ne les vouloit maintenir en l'exercice & liberté de leur religion. Cette audace fit que Villegagnon appaisa sa colere. Neantmoins sur cette occasiō il y en avoit plusieurs & des principaux de ses gens (pretenduz reformez) qui desiroient fort d'en voir vne fin, & le jetter en l'eau, à fin (disoient-ilz) que sa

*Haine
contre
Villegagnon.*

*Question
touchant
le pain &
le vin de
la Cene.*

chair & ses grosses épaules seruiſſent de nourriture aux poiſſons. Mais le reſpect de Monſieur l'Admiral (lequel ſouz l'autorité du Roy l'auoit enuoyé) les retint. Auſſi qu'ilz ne laiſſoient de faire leur preche ſans lui, hormis que pour obvier à trouble ilz faiſoient leur Cene de nuit, & ſans ſon ſceu. Sur laquelle Cene comme le vin porté de France vint à defaillir & n'y en auoit plus qu'un verre, il y eut queſtion entre-eux, ſçauoir ſi à faute de vin ilz ſe pourroient ſeruir d'autres bruvages communs au païs où ils eſtoient. Cette queſtiō ne fut point reſoluë entre-eux, mais elle fut en balancce, les vns diſans qu'il ne falloit point changer la ſubſtance du Sacrement, & pluſtot que de ce faire qu'il vaudroit mieux ſ'en abſtenir : Les autres au contraire diſans que lors que Ieſus-Chriſt inſtitua ſa Cene, il auoit vſé du bruvage ordinaire en la province où il eſtoit: & que ſ'il eult eſté en la terre du Breſil il eſt vray ſemblable qu'il eult vſé de leur farine de racine en lieu de pain, & de leur bruvage au lieu de vin. Et partât qu'au deſaut de nôtre pain & vin, ilz ne feroient point difficulté de ſ'accommoder à ce qui eſt lieu de pain & de vin. Et de ma part, quand ie conſidere la variété du monde, & que la terre en tout endroit ne produit pas mêmes fruits & ſemences, ains que les païs Meridionaux en rapportent d'une ſorte, & les Septentrionaux d'une autre, ie trouue que la queſtion n'eſt pas petite, & eult bien

merité que saint Thomas d'Aquin en eust dit quelque chose. Car de reduire ceci tellement à Péetroit qu'il ne soit loisible de communiquer la sainte Eucharistie que souz l'espece de pain de pur froment, sous ombre qu'il est écrit *Cibavit eos ex adipe frumenti*, cela est bien dur : & faut considerer qu'il y a plus des deux pars du monde qui n'vsent pas de nôtre froment, & toutefois à faute de cela ne devroient pas estre exclus du Sacrement, filz se trouvoient disposés à le recevoir dignement, ayans du pain de quelque autre sorte de grain, comme de mahis, ou autre. Car es pais chauds nôtre froment (qui veut estre hiverné) ne profite point bien : & es Indes Occidentales il n'y en avoit point avant que nos Europeans y en eussent porté : bien avoient ilz du mahis (que nous appellons blé Sarrazin, ou de Turquie) en certaines provinces, dequoy on fait de fort bon pain : & par aventure estoit-ce de ce blé-là duquel nôtre Seigneur vsa au pain de sa sainte Cene, car il n'est pas dit que ce fust du nôtre. Mais d'ailleurs le passage susdit du Psalme 81. ne donne point loy en cet endroit, d'autant que là, nôtre Dieu dit à son peuple que sil eust écouté sa voix, & cheminé en ses voyes, il lui eust fait des biens exprimez audit lieu du Psalme, & Peust repeu de la graisse de froment, & saoulé du miel tiré de la roche. En somme l'Eglise qui sçait dispenser de beaucoup de choses selon les temps, & lieux, & personnes,

comme elle a dispensé les laics de l'usage du Calice, & en certaines Eglises du pain sans levain; aussi pourroit-elle bien dispenser là dessus, estant vne même chose: car elle ne veut point que ses enfans meurent de faim nō plus souz le Pole qu'ès autres lieux. Si quelqu'un dit qu'on y en peut porter des païs lointains, ie lui repliqueray qu'il y a plusieurs peuples qui n'ont dequoy fournir à la depense d'une navigation: & on ne va point en païs étranger (nōmmément au Nort) pour plaisir, ains pour quelque profit. Joïnt à ceci que les navigations sur l'Ocean sont, par maniere de dire, encore recentes, & estoit bien difficile auparavant l'invention de l'aiguille marine, de trouver le chemin à de si lointaines terres. Ceci soit dit souz la correction des plus sages que moy.

Or en fin Villegagnon se voulant depettrer des pretenduz reformez, detestant publiquement leur doctrine, leur dit qu'il ne vouloit plus les souffrir en sō Fort ni en son ile, & partant qu'ils en sortissent. Ce qu'ils firent (quoy qu'ils eussent peu remuer du menage) apres y avoir demeuré environ huit mois, se retirerent en la terre ferme, attendans qu'un navire du Havre de Grace là venu pour charcher du bresil fust pret à partir, où par l'espace de deux mois ils eurent des frequentes visites des Sauvages circonvoisins.

Description de la Riviere, ou Fort de Ganabara: Ensemble de l'ile où est le Fort de Colligni. Ville-Henry de Thevet: Baleine dans le Port de Ganabara: Baleine échouée.

CHAP. XXVIII.

DE VANT que ramener noz Genevois en France, après avoir veu leurs comportements au Bresil, & ceux du sieur de Villegagnon, il est à propos de contenter les plus curieux en décrivant un peu plus amplement qu'il n'a esté fait ci devant, le lieu où ils avoient jetté les premiers fondemens de la France Antarctique. Car quant aux meurs du peuple, animaux quadrupedes, volatiles, reptiles, & aquatiques, bois, herbes, fruits de ce pais là, selon qu'il viendra à propos nous les touchons en parlant de ce qui est en nôtre Nouvelle France Arctique, & Occidentale.

Nous avons dit que le sieur de Villegagnon arrivant au Bresil, ancrâ en la riviere dite par les Sauvages *Ganabara*, & Genevre par les Portugais, par ce qu'ilz la découvrirent le premier jour de Janvier qu'ilz nomment ainsi. Cette riviere demeure par les vingt-trois degrez au delà de la ligne æqui-

*Port de
Gana-
bara.*

noctiale, & droit souz le Tropicque de Capricorne. Le port en est beau & de facile defense, cōme se peut voir par le pourtrait que i'en ay icy representé, & d'une étendue cōme d'une mer. Car il s'avance environ de douze lieuës dans les terres en longueur, & en quelques endroits il a sept ou huit lieuës de large. Et quant au reste il est environné de montagnes de toutes parts, si bien qu'il ne ressembleroit pas mal au lac de Geneve, ou de Lemā, si les montagnes des environs estoient aussi hautes. Son embouchure est assez difficile, à cause que pour y entrer il faut cōtoyer trois petites îles inhabitables, contre lesquelles les navires sont en danger de hürter & se briser si elles ne sont bien conduites. Apres cela il faut passer par un détroit, lequel n'ayant pas demi quart de lieuë de large est limité du côté gauche en y entrant) d'une montagne & roche pyramidale, laquelle n'est pas seulement d'admervillable & excessive hauteur, mais aussi à l'avoïr de loïn on diroit qu'elle est artificiele. Et de fait par ce qu'elle est ronde, & semblable à une grosse tour, noz François l'appelloïent le pot de beurre. Un peu plus avant dans la riviere il y a un rocher assez plat, qui peut avoir cēt ou six-vingtz pas de tour, sur lequel Villegagnon à son arrivée ayāt premieremēt déchargé ses meubles & son artillerie, s'y pésa fortifier, mais le flus & reflux de la mer l'en chassa. Une lieuë plus outre est l'île ou demuroïent les François ayant seulement une

*Demeure
des Fran-
çois.*

petite demie lieuë de circuit, & estant beaucoup plus longue que large, environnée de petits rochers à fleur d'eau, qui empêche que les vaisseaux n'en puissent approcher plus près que la portée du canon, ce qui la rend merueilleusement forte. Et de fait il n'y a moyen d'y aborder, même avec les petites barques, sinon du côté du Port, lequel est encore à l'opposite de l'avenue de la grand' mer. Or cette ile estant rechauffée de deux montagnes aux deux bouts, Villegagnon fit faire sur chacune d'icelles vne maisonnette, comme aussi sur vn rocher de cinquante ou soixante pieds de haut qui est au milieu de file il avoit fait bâtir sa maison. De côté & d'autre de ce rocher on avoit aplani des petites places, esquelles estoit bâti tant la salle où on faisoit bloit pour faire les prières publiques & pour manger, qu'autres logis, esquels (compris les gens de Villegagnon) environ quatre-vingt personnes qu'estoient noz François faisoient leur retraite. Mais faut noter que (excepté la maison qui est sur la roche, où il y a vn peu de charpenterie, & quelques boulevers mal-bâtis, sur lesquels l'artillerie estoit placée) tous ces logis ne sont pas des Louvres, mais des loges faites de la main des Sauvages, couvertes d'herbes & gazons, à leur mode. Voila l'état du Fort que Villegagnon pour agréer à l'Admiral (sans lequel il ne pouvoit rien faire) nomma Colligni en la France An- Fort de
Colligni.

historien) duquel faute de bonne garde il s'est laissé chasser par les Portugais, au grand deshonneur de lui & du nom François, apres tant de frais, de peines, & de difficultés. Il vaudroit beaucoup mieux demeurer en sa maison, que d'entreprendre pour estre mocqué par apres, principalement quand on a desja vn pied bié ferme en la terre qu'on veut habiter. Je ne sçay quand nous serons bien resolus en nos irresolutions, mais il me sèble que c'est trop prophaner le nom François & la Majesté de noz Rois de parler tât de la Nouvelle France, & de la France Antarctique, pour avoir seulement vn nom en l'air, vne possession imaginaire en la main d'autrui, sans faire aucun effort de se redresser apres vne cheute. Dieu doit meilleur succès aux entreprises qui se renouvellèt aujourd'hui pour le même sujet, lesquelles sont vrayement sainctes, & sans autre ambition que d'accoitre le royaume celeste. Je ne veux pas dire pourtant que les autres eussent vn autre desir & but que cetui-ci, mais on peut dire que leur zele n'estoit point accompagné de science.

Es chartes geographiques qu'André Thevet fit imprimer au retour de ce pais là, il y a à côté gauche de ce Port de *Ganabara* sur la terre ferme vne ville depeinte, qu'il a nommé **VILLE-HENRI** en l'honneur du Roy Henri II. Ce que quelques vns blament, attendu qu'il n'y eut iamais de ville en ce lieu. Mais soit qu'il y ait ville, ou non, ie n'y trouve point

*Ville-
Henri.*

point sujet de blame si on a égard au temps que les François possedoient cette terre, ayât fait cela, à fin d'inviter le Roy à avancer cette entreprise.

Pour continuer donc ce qui reste à décrire rant de la riviere de *Ganabara*, que de ce qui est situé en icelle, quoy que nous en ayons touché quelque chose ci-devant en la relation du premier vóyage, toutefois nous ajouterons encore que quatre ou cinq lieuës plus avant que le Fort de Colligni, il y a vne autre ile belle & fertile contenant environ six lieuës de tour, fort habitée de Sauvages nommez *Tououpinambaouls* alliez des François. Davantage il ya beaucoup d'autres petites illes inhabitées, esquelles il se trouve de bonnes & grosses huitres. Quant aux autres poissons il n'en manque point en ce port, ni en la riviere, comme mulets, requiens, rayes, marsoins, & autres. Mais principalement est admirable d'y voir des horribles & épouvantables baleines montrans journellement leurs grandes nageoires comme ailes de moulins-à-vent hors de l'eau, s'égaïans dans le profond de ce port, & s'approchans souvent si pres de l'ile, qu'à coups d'arquebuze on les pouvoit tircr: ce qu'on faisoit quelquefois par plaisir, mais cela ne les offensoit gueres, ou point du tout. Il y en eut vne qui se vint échouër à quelques lieuës loin de ce Port en tirant vers le Cap de Frie (qui est à la partie Orientale) mais nul

*Baleines
dans le
Port de
Ganabara.*

*Baleine
échouée.*

n'en osa approcher tant quelle fût morte d'elle même, tant elle estoit effroyable. Car en se debattant (à faute d'eau) elle faisoit trembler la terre tout autour d'elle, & en oyoit-on le briut & étonnement à plus de deux lieuës loin. On la mit en pieces, & tant les François que grand nombre de Sauvages en prindrent ce qu'ilz voulurent, & neantmoins il y en demeura plus des deux tiers. La chair n'en est gueres bonne, mais du lart on en fait de l'huile en grande quantité. La langue fut mise en des barils, & envoyée au sieur Admiral, comme la meilleur piece.

A l'extremité & au cul du sac de ce Port il y a deux fleuves d'eau douce, sur lesquels noz François alloient souvent se rejouir en decouvrant pais.

A vingt-huit ou trentre lieuës plus outre en tirant vers la Plate, ou le détroit de Magellan, il y a vn autre grand bras de mer appellé par les François *La riviere des vases*, en laquelle ceux qui vont pardelà prennent Port, comme ilz font encore au havre du Cap de Frie qui est de l'autre côté vers POrient.



*Que la division est mauvaise, principalement
en Religion : Retour des Genevois en
France : Divers perils en leur voyage:
Mer herbüe.*

CHAP. XXIX.



OMME la Religion est le plus solide fondement d'un Etat, contenant en soy la Justice, & conséquemment toutes les vertus; Aussi faut-il bien prendre garde qu'elle soit uniforme, s'il est possible, & n'y ait point de variété en ce que chacun doit croire soit de Dieu, soit de ce qu'il a ordonné. Plusieurs au moyen de la Religion vraie ou faulſe ont domté des peuples farouches, & les ont maintenu en concorde, là où ce point venant à estre debattu, les esprits alterés ont fait des bendes à part, & ont causé la ruine & desolation des royaumes & republicues. Car il n'y a rien qui touche les hommes de si pres que ce qui regarde l'ame & le salut d'icelle. Et si les grandes assemblées des hommes qui sont fondées de longue main, sont bien souvent ruinées par cette division, que pourra faire vne petite poignée de gens foible & imbecille de foy qui ne se peut à-peine soutenir? Certes elle deviendra en proye au premier qui la viendra attaquer, ainsi qu'il est

*Division
mauvaise
en la Re-
ligion.*

arrivé à cette petite troupe de François, qui avec tant de peines & perils s'estoit transportée au Brésil, & comme nous avons rapporté de ceux qui s'estoient divisés en la Floride, encores qu'ilz ne fussent en discord pour la Religion.

*Congé
aux Genevois
pour s'en
retourner
en France.*

Doncques tandis que noz Genevois estoient logez en quelques cabanes dressées en la terre ferme du port de *Ganabara*, & qu'un navire François estoit à l'ancre dans ledit port, attendant qu'il eust sa charge parfaite, le sieur de Villegagnon envoya ausdits Genevois un congé écrit de sa main, & écrivit vne lettre au Maitre dudit navire par laquelle il luy mandoit (car le marinier n'eust rien osé faire sans la volonté dudit Villegagnon, lequel estoit comme Vice-Roy en ce paislà) qu'il ne fist difficulté de les repasser en France pour son égard; disant que comme il avoit esté bien aise de leur venuë pensant avoir trouvé ce qu'il cherchoit, aussi que puis qu'ilz ne s'accordoient pas avec lui il estoit content qu'ilz s'en retournassent. Mais on se plaint que souz ces beaux mots il leur avoit brassé vne étrange tragedie, ayant donné à ce maitre de navire un petit coffret enveloppé de toile cirée (à la façon de la mer) plein de lettres qu'il envoyoit pardeçà à plusieurs personnes, parmi lesquelles y avoit aussi un procès qu'il avoit fait contre eux à leur desceu, avec mandement exprés au premier juge auquel on le bailleroit en France, qu'en vertu d'icelui il les

DE LA NOUVELLE FRANCE. 217
retint & fist bruler comme heretiques : mais
il en avint autrement , comme nous di-
rons apres que nous les aurons ramenez en
France.

Ce navire donc estant chargé de bresil,
poivre Indic, cotons, guenons, sagoins, per-
roquets, & autres choses , le quatrieme de
Janvier mille cinq cens cinquante-huit ilz
sembarquerent pour le retour quinze en
nombre, sans l'equipage du navire, non sans
quelque apprehension, attendu les difficultez
qu'ils avoient eu en venant. Et se fussent vo-
lontiers quelques vns resolus de demeurer là
perpetuelemēt, sans la revolte (ainsi l'appellēt-
ils) de Villegagnon, reconnoissans les traverses
qu'il faut souffrir pardeça durant la vie, la-
quelle ilz treuvoient aisée pardela apres vn
bon etablissement, lequel estoit d'autant plus
alleuré, que sans cette division sept ou huit
cēs personnes a voient deliberé d'y passer cette
même année dans des grandes hourques de
Flandre , pour commencer à peupler l'en-
viron du port de *Ganabara*, & n'eussent man-
qué les nouvelles peuplades es années ensui-
vantes, lesquelles à present seroient accreues
infiniment , & auroient là planté le nom
François souz l'obeissance du Roy, si bien
qu'aujourd'hui nôtre nation y auroit vn facile
accès, & y seroient les voyages journaliers;
pour la commodité & retraite de plusieurs
pauvres gens dont la France n'abonde que
trop, lesquels pressez ici de necessité ou au-

4. Janvier
1558.

trement, s'en fussent allé cultiver cette terre plustot que d'aller chercher leur vie en Hespagne (comme font plusieurs) & ailleurs hors le Royaume,

Grand danger.

*Louvier
c'est comme
me qui
droit
Tourner
ça & là.*

Or (pour revenir à nôtre propos) le commencement de cette navigation ne fut sans difficulté : car il falloit doubler des grandes basses, c'est à dire des sables & rochers entremelez, qui se jettent environ trente lieues en mer (ce qui est fort à craindre) & ayans vent mal propre, ilz furent long-temps à louvier sans gueres avancer: & parmi ceci vn inconvenient arrive qui les pensa tretous perdre. Car environ la minuit les matelots tirans à la pompe pourvuider l'eau selon la coutume (ce qu'ilz font par chacun quart) ilz ne la peurent epuifer. Ce que voyas le Contremaitre il descendit en bas, & vit que non seulement le vaisseau estoit entr'ouvert en bas, mais aussi déjà si plein d'eau, que de la pesâteur il ne gouvernoit plus, & se laissoit aller à fonds. S'il y en auoit des étonnez ie le laisse à penser: car si en vn vaisseau bien entier on est (comme on dit) à deux doigts pres de la mort, ie croy que ceux-ci n'en estoient point éloignés de demi doigt. Toutefois apres que les matelots furent harassez, quelques vns prindrét tel courage, qu'ilz soutindrét le travail de deux pompes iusques à midi, vuidas l'eau, qui estoit aussi rouge que sang à cause du bois de bresil duquel elle avoit pris la teinture. Ce pendant les charpentiers & mariniers aians trouvé les plus

grandes ouvertures ilz les etouperent, tellement que n'en pouuans plus ils eurent vn peu de relache, & découvrirent la terre, vers laquelle ilz tournerent le cap. Et sur ce fut dit par lefdits charpentiers que le vaisseau estoit trop vieil & tout mangé de vers, & ne pourroit retourner en France. Partât valoit mieux en faire vn neuf, ou attendre qu'il y en vinst quelqu'un de France. Cela fut bien debattu. Neantmoins le maître mettant en avant que s'il retournoit en terre ses matelots le quitteroient, & qu'il aimoit mieux hazarder sa vie, que de perdre son vaisseau & sa marchandise, il conclut, à tout peril de poursuivre sa route. Et pource que les vivres estoient courts, & la navigation se preuoioit devoir estre longue, on en mit cinq dans vne barque, lesquels à la mal-heure on renvoya à terre, car ilz n'y firent pas de vieux os.

*Retour de
quelques
uns vers
Villegagnon.*

Ainsi se mit derechef le vaisseau en mer passant avec grand hazard par dessus lefdites basses, quoy qu'il fust petit, & ayans éloigné la terre d'environ deux cens lieuës ilz découvrirent vne ile inhabitée ronde cōme vne tour, de demie lieuë de circuit, fort agreable à voir à cause des arbres y verdoyans en nôtre plus froide saison. Plusieurs oiseaux en sortoient qui se venoient reposer sur les mastz du navire, & se laissoient prendre à la main. Ils estoient gros en apparece, mais le plumage oté ce n'estoit quasi que passereaux. En cinq mois que dura le voyage, on ne découvrit autre terre

*Voyage
du Bressil
de cinq
mois.*

que cette ile, & autres petites à l'environ, les-
quelles n'estoiēt marquées sur la carte marine.

Sur la fin de Fevrier n'estās encore qu'à
trois degrez de la ligne æquinoctiale (qui n'es-
toit pas la troisieme partie de leur route (voy-
ans que leurs vivres defailloient ils furent en
deliberation de relacher au Cap sainct Roch
(qui est par les cinq degrez en la terre du Bre-
sil) pour y avoir quelques rafraichissemens:
toutefois la pluspart fut d'avis qu'il valoit mi-
eux passer outre, & en vn besoin manger les
guenons & perroquets qu'ils portoiēt. Et ar-
rivez qu'ilz furent vers ladite ligne ilz n'eurent
moins d'empeschemēt que devāt, & furent lōg
tēps à tournoyer sans pouvoir franchir ce pas.
I'en ay rédu la raisō ci dessus au chapitre xxiv.
où j'ay aussi dit que les vapeurs qui s'eleuent de
la mer es environs de l'Æquinoxe, attirées par
l'air & trainées quant & lui en la course qu'il
fait suivant le mouvemēt du premier mobile,
venans à rencontrer le cours & mouvement
de la Zone, sont cōtraintes par la repercussion
de retourner quasi au cōtraire, d'oū viennent
les vens d'abas, c'est à dire du Ponant, & du
Suroest: aussi fut-ce vn vēt de Suroest qui tira
noz François hors de difficulté & les porta ou-
tre l'Æquinoxe, lequel passé, peu apres ilz cō-
mencerent à découvrir nôtre pole arctique.

Or comme il y a souvent de la jalousie entre
mariniers & conducteurs de navires, il avint
ici vne querelle entre le Pilote & le Contre-
maitre, qui pensa les perdre tous. Car en dépit
l'vn de l'autre ne faisans pas ce qui estoit de

leurs charges, vn grain de vent s'éleva la nuit, à quoy le Pilote ne preveut point, lequel s'enveloppa tellement dans les voiles, que le vaisseau fut presque renversé la quille en haut: & n'eut-on plus beau que de couper en grande diligence les écoutes de la grand'voile: & en cet accident tomberent & furent perdus dans l'eau les cables, cages d'oiseaux, & toutes autres hardes qui n'estoient pas bien attachées.

*Peril le
26. Mars.*

Après' entrans en nouveau danger, quelques jours apres vn charpentier cherchant au fond du vaisseau les fentes par ou l'eau y entroit, il s'éleva pres la quille (or la quille est le fondement du navire, comme l'eschine à l'homme & es animaux, sur laquelle sont entées & arrangées les côtes) vne piece de bois large d'un pied en quarré, laquelle fit ouverture à l'eau en si grande abondance, que les matelots qui assistoient ledit charpentier montans en haut tout éperduz ne sçeuvent dire autre chose, Nous sommes perdus, nous sommes perdus. Sur quoy les Maitre & Pilote voyans le peril evident firent jetter en mer grande quantité de bois de Bresil, & les panneaux qui couvroient le navire, pour tirer la barque dehors, dans laquelle ilz se vouloiēt sauver: Et craignans qu'elle ne fust trop chargée (par-ce que chacun y vouloit entrer) le Pilote se tint dedans l'épée à la main, disant qu'il couperoit les bras au premier qui feroit semblant d'y entrer: de maniere qu'il se falloit

Autre peril.

*Quille
d'un navire
ce qu'est
ce.*

resoudre à la mort, comme quelques-vns faisoient. En fin toutefois le charpentier petit homme courageux n'ayant point abandonné la place avoit bouché le trou avec son caban ou cappot de mer, soutenant tant qu'il pouvoit la violence de l'eau qui par fois l'emportoit: & apres qu'on lui eut fourni de plusieurs hardes & lits de coton, à l'aide d'aucuns il racontra la piece qui avoit esté levée, & ainsi evaderent ce danger, l'ayans échappée belle. Mais il en falloit encore bien endurer d'autres, estans à plus de mille lieuës du port où ilz pretendoient aller.

Mer herbue.

Après ce danger ilz trouverent force vents contraires, ce qui fut cause que le Pilote (qui n'estoit pas des mieux entendus en son métier) perdit sa route, & navigerent en incertitude jusques au Tropique de Cancer. Pendant lequel temps ilz rencontrerent vne mer si epeusement herbuë qu'il falloit trancher les herbes avec vne coignée, & comme ilz pensoient estre entre des marais ilz jetterent la sonde & ne trouverent point de fond. Aussi ces herbes n'avoient point de racines, ains s'entretenoient l'une l'autre par longs filamés comme lierre terrestre, ayans les fueilles assez semblables à celles de rue de jardins, la graine ronde, & non plus grosse que celle de geneyre. Es navigations de Christophe Colomb se trouve qu'au premier voyage qu'il fit à la découverte des Indes (qui fut l'an mille quatre cens nonante-deux) ayant passé les iles Cana-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 219
ries, apres plusieurs journées il rencontra tant
d'herbes qu'il sembloit que ce fust vn pré. Ce
qui lui donna de la peur, encores qu'il n'y eust
point de danger.

*Famine extreme, & les effects d'icelle: Pour-
quoy on dit Rage de faim: Découverte de
la terre de Bretagne: Recepte pour r'affer-
mir le ventre: Procez contre les Genevois
en voyé en France: Retour de Villegagnon.*

CHAP. XXX.



LE Tropique passé, & estans en-
core à plus de cinq cens lieuës
de Frâce, il fallut retrencher les
vivres de moitié, f'estât la pro-
visiõ cõsommée par la lõgueur
du voyage causée par les vêts contraires, & le
defaut de bonne conduite. Car (comme nous
avons dit) le Pilote ignorât avoit perdu la co-
noissance de sa route: si bien que pensant estre
vers le Cap de Fine-terre en Hespagne, il n'e-
stoit qu'à la hauteur des Açores, qui en sont à
plus de trois cens lieuës. Cet erreur fut cause
qu'à la fin d'Avril depourvez de tous vivres
il se fallut mettre à balayer & nettoyer la Sou-
te (qui est le lieu où se met la provision du
biscuit) en laquelle ayans trouvé plus de vers
& de crottes de rats que de miettes de pain;
neãtmoins cela se partissoit avec des culieres,

*Famine
extreme.*

& en faisoient de la bouillie : & sur cela on fit apprendre aux guenons & perroquets des gambades & langages qu'ilz ne sçavoient pas : car ilz servirent de pature à leurs maitres. Bref dès le commencement de May que tous vivres ordinaires estoient faillis , deux mariniens moururent de male-rage de faim , & furent ensevelis dans les eaux. Outre-plus durant cette famine la tourmente continuant jour & nuict l'espace de trois semaines, ilz ne furent pas seulement contraints de plier les voiles & amarrer (*attacher*) le gouvernail, mais aussi durant trois semaines que dura cette tourmente ilz ne peurent pas pecher vn seul poisson : qui est chose pitoyable , & sur toutes autres déplorable. Somme les voila à la famine jusques aux dents (comme on dit) assaillis d'vn impitoyable element & par dedans & par dehors.

Or estans ja si maigres & affoiblis qu'à peine se pouvoient-ils tenir debout pour faire les manœuvres du navire, quelques-vns s'avisèrent de couper en pieces certaines rondelles faites de peaux , lesquelles ils firent bouillir pour les manger, mais elles ne furent trouvées bonnes ainfi , à-cause dequoy quelques-vns les firent rotir en forme de carbonades : & estoit heureux celui-là qui en pouvoit avoir. Apres ces rondelles succederent les colets de cuir, souliers, & cornes de lanternes, lesquels ne furent point epargnés. Et nonobstant, sur peine de couler à fond, il falloit

DE LA NOUVELLE FRANCE. 221
perpetuellement estre à la pompe pourvuider
l'eau.

En ces extremitez le douzième May, mourut encores de rage de faim le canonnier, duquel le métier ne pouvoit gueres servir alors, car quand ils eussent fait rencontre de quelques pirates, ce leur eust esté grand plaisir de se donner à eux: mais cela n'avint point: & en tout le voyage ilz ne virent qu'un vaisseau, duquel à cause de leur trop grande foiblesse ilz ne peurent approcher.

Tant qu'on eut des cuirs on ne savisa point de faire la guerre aux rats, qui sont ordinairement beaux & potelez dans les navires: mais feressentans de cette famine, & trottans continuellement pour chercher à vivre, ilz donnerent avis qu'ilz pourroient bien servir de viande à qui en pourroit avoir. Ainsi chacun va à la chasse, & dresse-on tant de pieges, qu'on en prend quelques-vns. Ils estoient à si haut pris qu'un fut vendu quatre escus. Un autre fit promesse d'un habit de pied en cap à qui lui en voudroit bailler un. Et comme le Contre-maître en eust appreté un pour le faire cuire, ayant coupé & jetté sur le tillac les quatre pattes blanches, elles furent soigneusement recueillies, & grillées sur les charbons, disant celui qui les mangea n'avoir jamais trouvé ailes de perdris si bonnes. Mais cette nécessité n'estoit seulement des viandes, ains aussi de toute sorte de boisson: car il n'y avoit ni vin, ni eau douce. Seulement restoit un peu

de cidre, duquel chacun n'avoit qu'un petit verre par jour. A la fin fallut ronger du bresil pour en tirer quelque substance : ce que fit le sieur du Pont, lequel desiroit avoir donné bonne quittance d'une partie de quatre mille francs qui lui estoient deuz, & avoir un pain d'un sol, & un verre de vin. Que si cetui-ci estoit tellement pressé, il faut estimer que la misere estoit venue au dessus de tout ce que la langue, & la plume peuvent exprimer. Aussi y mourut-il encores deux mariniers le quinzième & seizième de May, de cette miserable pauvreté, laquelle non sans cause est appellée rage, d'autant que la nature defaillant, les corps estans attenuez, les sens alienez, & les esprits dissipés, cela rend leurs personnes non seulement farouches, mais aussi engendre une colere telle qu'on ne se peut regarder l'un l'autre qu'avec une mauvaise intention, comme faisoient ceux-ci. Cette famine & miserable necessité estant si étrange, je n'ay que faire de m'amuser à rapporter les exemples des sieges des villes, où l'on trouve toujours quelque suc, ni de ceux qu'on rapporte estre morts en passant les deserts de l'Afrique: car il n'y auroit jamais de fin. Cet exemple seul est suffisant pour faire étonner le monde. Et quoy que ceux-ci ne soient point venus jusques à se tuer l'un l'autre pour se repaître de chair humaine, comme firent ceux qui retournerent du premier voyage de la Floride, (ainsi que nous avons veu au chapitre septième-

*Pourquoy
on dit
Rage de
faim.*

me) toutefois ilz font venus jusques en pareille, voire plus grande necessité : car ceux-là n'attendirent point vne si extreme faim que d'en mourir: & ne fait point mention l'histoire qu'ils aient rongé le bois de bresil, ou grillé les cornes de lanternes.

Or à la parfin Dieu eut pitié de ces pauvres *Vue de la* affligés, & les amena à la veüe de la basse Bre- *terre le* tagne le vingt-quatrième jour de May, mille *24. May* cinq cens cinquante-huit, estans tellement *1558.* abbatus, qu'ils gisoient sur le tillac sans pouvoir remuer ni bras, ni jambes. Toutefois parce que plusieurs fois ils avoient esté trompés cuidans voir terre là où ce n'estoient que des nuées, ilz pensoient que ce fust illusion, & quoy que le matelot qui estoit à la hune criaist par plusieurs fois Terre, terre, encore ne le pouvoient-ils croire; mais ayans vent propice, & mis le cap droit dessus, tot apres ilz s'en asséurerent, & en rendirent graces à Dieu. Apres quoy le Maistre du navire dit tout haut que pour certain filz fussent demeurez encor vingt-quatre heures en cet état, il avoit deliberé & resolu de tuer quelqu'un sans dire mot, pour servir de pature aux autres.

Approchez qu'ils furent de terre ils mouillèrent l'ancre, & dans vne chaloupe quelques-vns s'en allerent au lieu plus proche dit Hôdierne, acheter des vivres : mais il y en eut qui ayans pris de l'argent de leurs compagnons, ne retournerent point au navire, & laisserent là leurs coffres & hardes, protestans

de jamais n'y retourner, tant ils avoient peur de r'entrer au pais de famine. Tandis il y eut quelques pécheurs qui festans approché du navire, comme on leur demandoit des vivres ilz se voulurent reculer, pensans que ce fust mocquerie, & que souz ce pretexte on leur voulust faire tort: mais nos affamez se saisirent d'eux, & se jetterent si impetueusement dans leur barque (que j'appelle chaloupe) que les pauvres pécheurs pensoient tous estre saccagez: toutefois on ne prit rien d'eux que de gré à gré: & y eut vn vilain qui print deux reales d'vn quartier de pain bis qui ne valoit pas vn liart au pais.

Où ceux qui estoient descendus à terre estans retournés avec pain, vin, & viandes, il faut croire qu'on ne les laissa point moisir, ni aigrir. Ilz leverent donc l'ancre pour aller à la Rochelle, mais avertis qu'il y avoit des pyrates qui rodoient la côte, ilz cinglerent droit au grand, beau, & spacieux havre de Blavet pais de Bretagne, là où pour lors arrivoient grand nombre de vaisseaux de guerre tirans force coups d'artillerie, & faisans les bravades accoutumées en entrant victorieux dans vn port de mer. Il y avoit des spectateurs en grand nombre, dont quelques-vns vindrent à propos pour soutenir noz Bresiliens par dessous les bras, n'ayans aucune force pour se porter. Ils eurent avis de se garder de trop manger, mais d'vser peu à peu de bouillons pour le commencement, de vieilles poullailles

bien

*Abord à
Blavet.*

bien consommées, de lait de chevre, & autres choses propres pour leur elargir les boyaux, lesquels par le long jeune estoient tout retirez. Ce qu'ilz firent: mais quant aux matelots la pluspart gens goulus & indiscrets, il en mourut plus de la moitié, qui furent crevez subitement pour s'estre voulu remplir le ventre du premier coup. Apres cette famine s'ensuivit vn degoutement si grand, que plusieurs abhorroient toutes viandés, & même le vin, lequel sentans ilz tomboient en defaillance: outre ce la pluspart devindrent enflés depuis la plante des pieds jusques au sommet de la teste, d'autres tant seulement depuis la ceinture en bas. Davantage il survint à tous vn cours de ventre & tel devoiement d'estomach qu'ilz ne pouvoient rien retenir dans le corps. Mais on leur enseigna vne recepte: à sçavoir du jus de lierre terrestre, duris bien cuit, lequel oté de dessus le feu il faut faire étouffer dans le pot, avec force vieux drappeaux à l'entour, puis prendre des moieux d'œufs, & meler le tout ensemble dans vn plat sur vn rehaut. Ayant di-je mangé cela avec des culieres en forme de bouillie, ilz furent soudain r'affermiss.

Degoutement & autres accidens apres la famine.

Recepte pour r'affermir le ventre.

Or ce ne fut ici tout, ni la fin des perils. Car apres tant de maux, ces gens ici auxquels les flots enragés, & l'horrible famine avoit pardonné, portoient quant & eux les outils de leur mort, si la chose fust arrivée au desir de Villegagnon. Nous avons dit au chapitre pre-

*Procez
contre les
Genevois
envoyés en
France.*

cedent qu'icelui Villegagnon avoit baillé au Maître de navire vn coffret plein de lettres qu'il envoyoit à diverses personnes, parmi lesquelles y avoit aussi vn procez par lui fait contre-eux à leur desceu, avec mandement au premier Juge auquel on le bailleroit en France qu'en vertu d'icelui il les retint & les fist brûler cōme heretiques. Avint que le sieur du Pont chef de la troupe Genevoise, ayāt eu connoissance à quelques gés de justice de ce pais-là lesquels avoient sentiment de la Religion de Geneve, le coffret avec les lettres & le procès leur fut baillé & delivré, lequel ayans veu tāt s'en faut qu'ilz leur fissent aucun mal, ni injure, qu'au contraire ilz leur firent la meilleure chere qu'ilz leur fut possible, offrans de l'argent à ceux qui en avoient à faire: ce qui fut accepté par quelques-vns, ausquels ilz baillerent ce qui leur fut necessaire.

*Autre ef-
fects de la
famine.*

Ilz vindrent puis apres à Nantes là où comme si leurs sens eussent esté entierement, renversez, ilz furent environ huit jours oyans si dur & ayans la veuë si offusquée qu'ilz pensoient devenir sourds & aveugles; ceci causé, à mon avis, par la perception des nouvelles viandes, de qui la force s'étendant par les veines & conduits du corps chassoit les mauvaises vapeurs, lesquelles cherchans vne sortie par les yeux, ou les oreilles, & n'en trouvant point estoient contraintes de s'arrêter là. Ilz furent visitez par le soin de quelques doctes Medecins qui apporterent envers eux ce qui

estoit de leur art & science: puis chacun prit parti où il avoit à faire.

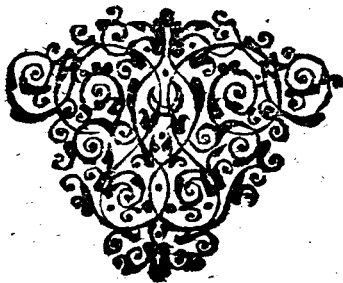
Quant aux cinq lesquels comme au partir du Bresil le temps fust fort contraire, & le vaisseau mauvais & caduque, furent r'envoyés à terre vers Villegagnon, icelui Villegagnon en fit noyer trois comme seditieux & heretiques, lesquels ceux de Geneve ont mis au catalogue de leurs martyrs.

*Trois
noyés.*

Pour le regard dudit Villegagnon Jean de Lery dit qu'il abādonna quelque temps apres le Fort de Colligni pour révenir en France, y laissant quelques gens pour la garde, lesquels mal conduits, & foibles, soit de vivres, soit de nombre, furent surpris par les Portugais, qui en firent cruelle boucherie. I'ose croire que les cōportemens de Villegagnon envers ceux de la Religion prétendue reformée le disgracierent du sieur Admiral, & n'ayant plus le rafraichissement & secours ordinaire il jugea qu'il ne faisoit plus bon là pour lui, & valoit mieux s'en retirer. En quoy faisant il eust mieux fait de r'amener son petit peuple, estant bien certain que les Portugais ne les lairroient gueres en repos, & de vivre toujours en apprehension, c'est perpetuellement mourir. Et davantage si vn homme d'authorité ha assez de peine à se faire obeir, même en vn pais éloigné de secours: beaucoup moins obeira-on à vn Lieutenant, de qui la crainte n'est point si bien enracinée és cœurs des sujets qu'est celle d'vn Gouverneur en chef. Telles choses

*Retour de
Villegagnon en
France.*

228 HISTOIRE DE LA NOV. FR.
considerées, ne se faut émerveiller si cette
entreprise a si mal réussi. Mais elle n'avoit
garde de bien réussir, veu que Villegagnon
n'avoit point envie de resider là. Qu'il
n'en ait point eu d'envie je le conjecture,
par-ce qu'il ne s'est point addonné à la cul-
ture de la terre. Ce qu'il falloit faire dès l'en-
trée, & ayant pais decouvert semer abon-
damment, & avoir des grains de reste sans en
attendre de France. Ce qu'il a peu & deu faire
en quatre ans ou environ qu'il y a esté, puis
que c'estoit pour posseder la terre. Ce qui lui
a esté d'autant plus facile, que cette terre pro-
duit en toute saison. Et puis qu'il s'estoit vou-
lu meler de dissimuler il devoit attendre qu'il
fust bien fondé pour decouvrir son intétion:
& en cela git la prudence. Il n'appartient pas
à tout le monde de conduire des peuplades
& colonies. Qui veut faire cela il faut qu'il
soit populaire & de tous metiers, & qu'il ne se
dedaigne de rien: & sur tout qu'il soit doux
& affable, & éloigné de cruauté.



9
p
d
la



SECON D LIVRE
DE L'HISTOIRE DE LA
NOUVELLE-FRANCE CONTE-
nant les navigations & découvertes
des François faites souz l'authorité
& aux dépens de noz Rois tres-
Chrétiens enladite province depuis
le quarantième degré jusques au
cinquante-deuxième.

AVANT-PROPOS.

HISTOIRE bien décrite est
chose qui donne beaucoup de
contentement à celui qui prend
plaisir à la lecture d'icelle, mais
principalement cela avient
quand l'imagination qu'il a conceuë des choses
y deduites, est aidée par la representation de la
peinture: C'est pourquoy en lisant les écrits
des Cosmographes il est difficile d'y avoir de
la delectation ou de l'utilité sans les Tables

geographiques. Or ayant en ce livre ici à recueillir les voyages faits en la Terre-neuve & grande riviere de Canada tant par le Capitaine Jacques Quartier, que de fresche memoire par le sieur Champlain (qui est vne même chose) & les découvertes & navigations faites souz le gouvernement de Monsieur de Monts : considerant que les descriptions desdits Capitaine Quartier & Champlain sont des isles, ports, caps, rivieres, & lieux qu'ils ont veu, lesquels estans en grand nombre apporteroient plustot vn degout au lecteur, qu'un appetit de lire, ayt moy-même quelquefois en semblable sujet passé par dessus les descriptions des provinces que Plin fait és livres troisieme, quatrieme, cinquieme & sixieme de son Histoire Naturele : ce que je n'eusse fait, si i'eusse eu la Charte géographique presente : l'ay pensé estre à propos de représenter avec le discours, le pourtrait tant desdites Terres-neuves, que de ladite riviere de Canada iusques à son premier saut, qui sont cinq cens lieues de país, avec les noms des lieux plus remarquables, afin qu'en lisant le lecteur voye la route suivie par noz François en leurs découvertes. Ce que i'ay fait au mieux qu'il m'a esté possible, ayant rapporté chacun

lieu à sa propre elevation & hauteur: en quoy se sont equivoqué tous ceux qui s'en sont melez jusques à present.

Quant à ce qui est de l'Histoire i'avois eu volonté de l'abreger, mais i'ay considéré que ce seroit faire tort aux plus curieux, voire même aux mariniers, qui par le discours entier peuvent reconoitre les lieux dangereux, & se prendre garde de toucher. Ioint que Plin & autres geographes n'estiment point estre hors de leur sujet d'écrire de cette façon, jusques à particulariser les distances des lieux & provinces. Ainsi i'ay laissé en leur entier les deux voyages dudit Capitaine Jacques Quartier: le premier desquels estoit imprimé: mais le second ie l'ay pris sur l'original présenté au Roy écrit à la main, convert en satin bleu. Et en ces deux ie trouve de la discordance en vne chose, c'est qu'au premier voyage il est mentionné que ledit Quartier ne passa point plus de quinze lieues par delà le cap de Montmorenci: & en la relation du second il dit qu'il remena en la terre de Canada qui est au Nort de l'isle d'Orleans (à plus de huit vingts lieues dudit cap de Montmorenci) les deux Sauvages qu'il y avoit pris l'an precedent. I'ay donc mis au front de ce deuxieme

livre la Charte de ladite grande riviere, & du Golfe de saint Laurent tout environné de terres & îles, sur lesquelles le lecteur semblera estre porté quand il y verra les lieux designez par leurs noms. Au regard de la côte de dehors qui va à la Floride, il s'en faut cent ou six, vingts lieues que nôtre navigation entiere y soit. Ce que j'eusse bien desiré représenter ici, mais la chose estant de trop grande haleine, le graveur a beaucoup fait de m'avoir fourny ce peu de tableaux qui sont ici depeints. Si ce livre retourne sous la presse il y aura moyen de satisfaire à ce defaut. Et ce pendant les esprits curieux jouiront de ceci, & le prendront s'il leur plait, de bonne part.

Au surplus ayant trouvé en tête du premier voyage du Capitaine Jacques Quartier quelques vers François, ie n'en ay voulu frustrer l'auteur, duquel j'eusse mis le nom, s'il se fust donné à conoitre.

SUR LE VOYAGE
DE CANADA.



VOY? serons-nous toujours esclaves
des fureurs?

Gemirons-nous sans fin nos eternels
mal-heurs?

Le Soleil a roulé quarante entiers
voyages,

Faisât sourdre pour nous moins de iours que d'orages:

D'un desastre mourant un autre pire est né!

Et n'appercevons pas le dessein obstiné:

(Chetifs) qui noz conseils ravage, comme l'on de

Qui es humides mois culbutant vagabonde

Du negeux Pyrenée, ou des Alpes fourchus,

Entreine les rochers, & les chenes branchus:

Ou comme puissamment vne tempête brise

La fragile chaloupe en l'Ocean surprise.

Cedons, sages, cedons au ciel qui dépité

Contre nôtre terroir, profane, ensanglanté

De meurtres fraternels, & tout puant de crimes,

Crimes qui font horreur aux infernaux abymes,

Nous chasse à coups de foïes à des bords pl^{is} heureux:

Afin de r'aviuer aux actes valeureux

Des renommez François la race abatarдие

Comme on voit la vigueur d'une plante engourdie,

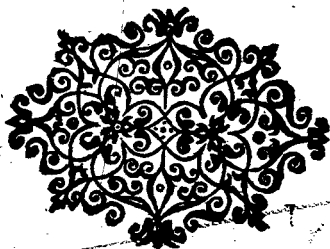
Au changement de place, alaigne s'e veiller,

Et de plus riches fleurs le parterre émailler.

Ainsi France Alemande en Gaule replantée

Ainsi l'antique Saxe en l'Angleterre entée,
 Bref, les peuples ainsi nouveaux sieges traçans,
 Ont redoublé gaillars leurs sceptres florissans.
 Faisans voir que la mer qui les astres menace,
 Et les plus affres mons à la vertu font place.
 Sus sus donc compagnons qui boüillez d'un beau sang,
 Et auxquels la vertu esperonne le flanc,
 Allons où le bon-heur & le ciel nous appelle;
 Et provignons au loin une France plus belle.
 Quittons aux faineans, à ces masses sans cœur,
 Et la peste, à la faim, aux ebats du vainqueur,
 Au vice, au desespoir, cette campagne usée,
 Haine des gens de bien, du monde la risée.
 C'est pour vous que retuis cette riche toison
 Deuë aux braves exploits de ce François l'ason,
 Auquel le Dieu marin favorable fait fête,
 D'un rude Cameçon arrestant la tempête.
 Les filles de Nérée attendent vos vaisseaux;
 J'à caressent leur pronë, & baliënt les eaux
 De leurs paumes d'ivoire, en double rang fenduës,
 Comme percent les airs les voyageres Grues
 Quand la saison sevore & la gaye à son tour,
 Les con vie à changer en troupes de sejour.
 C'est pour vous que de lait gazouillent les rivieres:
 Que maçonnent es troncs les mouches menageres:
 Que le champ volontaire en deux epics jaunit:
 Que le fidele sep sans peine se fournit
 D'un fruit qui sous le miel ne couvo la tristesse,
 Ains enclor innocent la vermeille liesse.
 La marâtre n'y sçait l'aconise tremper:
 Ny la sieure alderie es entrailles camper.

Le favorable trait de Proserpine envoie
 Aux champs Elysiens l'ame soule de ioye:
 Et mille autres souhaits que vous irez cueillans,
 Que reserve le ciel aux estomachs vaillans.
 Mais tous au demorer fermons cette promesse:
 Disons plustot la terre usurpe la vitesse
 Des flambeaux immortels: les immortels flambeaux
 Echantent leur lumiere aux ombres des tombeaux:
 Les prez hument plustot les montagnes fondues:
 Sans montagnes les vaux foulent les basses nues:
 L' Aigle soit veu nageant dans la glace de l'air:
 Dans les flots allumez la Baleine voler
 Plustot qu'en nostre esprit le retour se figure:
 Et si nous parjurons, la mer nous soit parjure.
 O quels rempars ie voy! quelles tours se lever!
 Quels fleuves à fons d'or de nouveaux murs laver!
 Quels Royaumes s'enfler d'honorables conquêtes!
 Quels lauriers ombrager de genereuses têtes!
 Quelle ardeur me souleve! Ouvrez-vous larges airs,
 Faites voye à mon aile: es bors de l'Vnivers,
 De mon cor haut-sonnant les victoires s'entonne
 D'un essaim belliqueux, dont la terre frissonne.





AV LECTEUR

A My Lecteur n'ayant peu bonnement arranger en peu d'espace tant de ports, iles, caps, golfes ou bayes, détroits, & rivieres, desquels est fait mention és voyages que i'ay d'orenavant à te representet en ce deuxieme livre, i'ay estimé meilleur & estre plus commode de te les indiquer par chiffres, ayant seulement chargé la Charte que ie te donne des noms les plus celebres qui soient en la Terre-neuve & grande riviere de Canada.

Lieux de la Terre-neuve.

- 1 Cap de Bonne-veüe premier abord du Capitaine Jacques Quartier.
- 2 Port de Sainte Catherine
- 3 Ile aux oyseaux. En cette ile y a telle quantité d'oiseaux, que tous les navires de France s'en pourroient charger sans qu'on s'en apperceut: ce dit le capitaine Jacques Quartier. Et ie le croy bié pour en avoir veu préque de semblables.
- 4 Golfe des Châteaux
- 5 Port de Carpunt
- 6 Cap RaZe
- 7 Cap & Port de Degrad

- 8 *Ile sainte Catherine, & là mesme le Port des Châteaux.*
- 9 *Port des Gouttes*
- 10 *Port des Balances*
- 11 *Port de Blanc sablon*
- 12 *Ile de Brest*
- 13 *Port des illetes*
- 14 *Port de Brest*
- 15 *Port saint Antoine*
- 16 *Port saint Servain*
- 17 *Fleuve saint Jacques, & Port de Jacques Quartier*
- 18 *Cap Tiennot*
- 19 *Port saint Nicolas*
- 20 *Cap de Rabast*
- 21 *Baye de saint Laurent*
- 22 *Iles saint Guillaume*
- 23 *Ile sainte Marthe*
- 24 *Ile saint Germain*
- 25 *Les sept îles*
- 26 *Rivière dite Chischedec, où il ya grande quantité de chevaux aquatiques dits Hippopotames.*
- 27 *Ile de l'Assumption, autrement dite Anticosti, laquelle environ trente lieues de longueur: & est à l'entrée de la grande rivière de Canada.*
- 28 *Détroit saint Pierre*

Ayant indiqué les lieux de la Terre-neuve qui regardent à l'Est, & ceux qui sont le long de la terre ferme du Nord: retournons à ladite Terre-neuve, & faisons le tour entier. Mais

faut sçavoir qu'il y a deux passages principaux pour entrer au grand Golfe de saint Laurent. Jacques Quartier en ses deux voyages alla par le passage du Nort. Aujourd'hui pour éviter les glaces & pour le plus court plusieurs prennent celui du Su par le détroit qui est entre le Cap Breton & le Cap de Raye. Et cette route ayant esté suivie par le sieur Champlain, la premiere terre découverte en son voyage fut

- 29 *Le Cap sainte Marie*
- 30 *Iles saint Pierre*
- 31 *Port du saint Esprit*
- 32 *Cap de Lorraine*
- 33 *Cap saint Paul*
- 34 *Cap de Raye, que ie pense estre le Cap pointu de Jacques Quartier.*
- 35 *Les Monts des Cabanes*
- 36 *Cap double*

Maintenant passons à l'autre terre vers le Cap saint Laurent, laquelle j'appellerois volontiers l'ile de *Bacillos*, c'est à dire de Moruës (ainsi qu'à peu pres l'a marquee Postel) pour lui donner vn propre nom, quoy que tout l'environ du Golfe saint Laurent se puisse ainsi nommer: car jusques à *Gachepé*, tous les ports sont propres à la pecherie desditz poissons, voire même encore les ports qui sont au dehors & regardent vers le Su, c'est à dire le Midi, cōme le Port aux Anglois, de *Campseau*, & de *Savalet*. Or en cōmençant au détroit d'entre le Cap de Raye & le Cap saint Laurent (lequel a dix-huit lieues de large) on trouve

- 37 *Les iles saint Paul*
 38 *Cap saint Laurent*
 39 *Cap saint Pierre*
 40 *Cap Dauphin*
 41 *Cap saint Jean*
 42 *Cap Royal*
 43 *Golfe saint Julien*
 44 *Passage, ou Détroit de la baye de Campseau, qui*
separe l'ile de Bacillos de la terre ferme.

Depuis tant d'années ce détroit n'est point à peine reconu, & toutefois il sert de beaucoup pour abbreger chemin (ou du moins servira à l'avenir, quand la Nouvelle-France sera habitée) pour aller à la granderiviere de *Canada*. Nous le vimes l'année passée estans au port de *Campseau*, allans chercher quelque ruisseau pour nous pourvoir d'eau douce avant que lever les ancrs pour nous en revenir. Nous en trouvames vn petit que j'ay marqué vers le fond de la baye dudit *Campseau*, auquel lieu se fait grande pecherie de *Morues*. Or quand ie considere la route de *Jacques Quartier* en son premier voyage, ie la trouve si obscure que rié plus, faute d'avoir remarqué ce passage. Car noz mariniers se servent le plus souvent des noms de l'imposition des Sauvages, comme *Tadoussac*, *Anticosti*, *Cachepé*, *Tregate*, *Misamichis*, *Campseau*, *Kebec*, *Batiscan*, *Sagnay*, *Chischedec*, *Mantanne*, & autres. En cette obscurité j'ay pensé que ce qu'il appelle les *Iles Columbaires* sont les iles

dités Ramées qui sont plusieurs en nombre, ayant dit en son discours qu'une tempête les avoit portez du Cap pointu à trente-sept lieuës loïn : car il estoit ja passé de la bende du Nort vers le Su.

45 *Iles Colombaires, aliàs Iles Ramees.*

46 *Iles des Margaux.* Il y a trois iles remplies de ces oiseaux comme vn pré d'herbes, ainsi que dit Iacques Quartier.

47 *Ile de Brion,* où y a des Hippopotames, ou Chevaux marins.

48 *Ile d'Alexay*

Delà il dit qu'ilz firent quelques quarante lieuës, & trouverent.

49 *Le Cap d'Orleans*

50 *Fleuve des Barques,* que ie prens pour *Mesamichis.*

51 *Cap des Sauvages*

52 *Golfe saint Lunaire,* que ie prens pour *Trégate.*

53 *Cap d'Esperance*

54 *Baye, ou Golfe de Chaleur,* auquel Iacques Quartier dit qu'il fait plus chaut qu'en Hespagne : En quoy ie ne le croiray point volontiers iusques à ce qu'il y ait fait vn autre voyage, attendu le climat. Mais il se peut faire que par accident il y faisoit fort chaud quād il y fut, qui estoit au mois de Iuillet.

55 *Cap du Pré*

56 *Saint Martin*

57 *Baye des Morues*

- 58 Cap *saint Louis*
- 59 Cap de *Montmorenci*.
- 60 *Gachepe*
- 61 *Ile percée*
- 62 *Ile de Bons' aventure*

Entrons maintenant en la grande riviere de *Canada*, en laquelle nous trouverons peu de ports en l'espace de plus trois cens cinquante lieux: car elle est fort pleine de rochers & bartures. A la bende du Su passé *Gachepe* il y a

- 63 *Le Cap à l'Evêque*
- 64 *Riviere de Mantanne*
- 65 *Les ileaux saint Jean*, que ie prens pour *Le Pic*
- 66 *Riviere des Iroquois.*

A la bende du Nort, apres *Chifchedec* mis ci dessus au numero 27.

- 67 *Riviere sainte Marguerite.*
- 68 *Port de Lesquemin*, où les Basques vont à la pecherie des Baleines
- 69 *Port de Tadoussac*, à l'embouchure de la riviere de *Saguenay*, où se fait le plus grand trafiq de pelleterie qui soit en tout le pais
- 70 *Riviere de Saguenay* à cent lieux de l'embouchure de la riviere de *Canada*. Cette riviere est si creuse qu'on n'en trouve quasi point le fond. Ici la grãde riviere de *Canada* n'a plus que sept lieux de large.
- 71 *Fle du Lièvre*
- 72 *Ile aux Coudres*. Ces deux iles ainsi appelées par Jacques Quartier

- 73 *Ile d'Orleans*, laquelle Iacques Quartier nomma *Ile de Bacchus*, à cause de la grande quantité de vignes qui y sont. Ici l'eau de la grande riviere est douce, & monte le flot plus de quarante lieues par delà.
- 74 *Kebec*. C'est vn détroit de la grande riviere de Canada, où le Sieur De Monts a fait vn Fort & habitation de François, auprès duquel lieu y a vne riviere qui tombe d'vn rocher fort haut & droit.
- 75 *Port de sainte Croix* où hiverna le Capitaine Iacques Quartier, & dit le sieur Champlain qu'il ne passa point plus outre, mais il se trompe: & faut conserver la memoire de ceux qui ont bien fait.
- 76 *Riviere de Batiscan*
- 77 *Ile saint Eloy*
- 78 *La riviere de Foix*, nommée par Champlain *Les trois rivieres*
- 79 *Hochelaga*, ville des Sauvages, du nom de laquelle Iacques Quartier a appelé la grande riviere que nous disons *Canada*.
- 80 *Mont Royal*, montagne voisine de *Hochelaga*, d'où on découvre la grande riviere de *Canada* à perte de veüe au dessus du grand Sant.
- 81 *Saut* de la grande riviere de *Canada*, qui dure vne lieue, tombant icelle riviere des rochers en bas avec vn bruit étrange.

82 *La grande Riviere de Canada*, de laquelle on ne sçait encore l'origine, & n'a plus de huit cens lieuës de conoissance, soit pour avoir veu, soit par le rapport des Sauvages. Je trouve au second voyage de Jacques Quartier qu'elle a trente lieuës de large à son entrée, & plus de deux cens brasses de profond. Cette riviere a esté appellée par le même Jacques Quartier *Hochelaga*, du nom du peuple qui de son temps habitoit vers le Saut d'icelle.

Sommaire de deux voyages faits par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve: Golfe de saint Laurent: & de la grande riviere de Canada: Eclaircissement des noms de Terre-neuve, Bacalos, Canada, & Labrador: Erreur du sieur de Belle-forest.

CHAP. I.



EN l'année mil cinq cens 1533, trente-trois Jacques Quartier excellent pilote Maloin desirieux de perpetuer son nom par quelque action signalée, fit sçavoir à Monsieur l'Admiral (qui estoit pour lors Messire Philippe Chabot Comte de

Burenfais, & de Chagny Seigneur de Brion) la bonne volonté qu'il avoit de découvrir des terres ainſi que les Heſpagnols auoient fait aux Indes Occidentales, & même neuf ans auparavant Iean Verazzano ſouz l'aveu du Roy François I. lequel Verazzano prevenu de mort n'avoit conduit aucunes colonies és terres qu'il avoit decouvertes, ains avoit ſeulement remarqué la côte depuis environ le trétième degré de la Terre-neuve qu'on appelle aujourd'hui La Floride iuſques au quarantième. Pour lequel deſſein continuer il offroit ce qui eſtoit de ſon industrie ſil plaiſoit au Roy lui fournir les moyens à ce neceſſaires. Ledit Sieur Admiral ayant pris de bonne part ces paroles, il les representa à ſa Majeſté, & fit en forte que ledit Quartier eut la charge de deux vaiſſeaux de chacun ſoixante tonneaux garnis de ſoixante & vn hommes pour l'execution de ce qu'il avoit propoſé. Et moyennant ce il fit vn voyage à la Terre-neuve du Nort, là où il découvrit les îles de ladite Terre-neuve, qui ſont comme vn Archipelague, en nombre infini, & les côtes iuſques à l'embouchure de la grande riviere de *Canada* au Golfe dit de ſainct Laurent tant à la bende du Nort, que du Su, & ne ceſſa de rechercher les ports & hayres deſdites terres, & reconoitre leur affiette, vtilité, & nature, iuſques à ce que la ſaiſon ſe paſſant, & les vents-contraires à la route de France venant à ſ'élever, il print avis de re-

Deux
vaiſſeaux
de ſoixante
vn hom-
mes.

tourner, & attendre à vne autre année à faire plus ample découverte, comme il fit incontinent apres, & penetra en son second voyage iusques au grand faut de ladite riviere de *Canada*, en laquelle il avoit delibéré de donner commencement à vne habitation Françoise au lieu dit sainte Croix d'écrit en la relation qu'il a fait de son second voyage: auquel lieu il hiverna, & y a encore presentement des meules à moulin qu'il y avoit porté comme instrumens principalement necessaires à la nourriture d'un peuple. Mais comme les plantes portées hors de leur province, & en leur propre province souvent transplantées ne profitent point tant qu'en leur lieu naturel. Et comme il y a des pais en la France même où plusieurs forains & étrangers ne peuvent vivre (du moins en bonne santé) comme à Narbone en Languedoc, & à Yeres en Provence, d'où j'entens que les habitans sont contrains de rebatir leur ville en vn autre endroit, pource qu'ils n'y peuvent devenir vieux: Et pour l'effect de ce ont presenté requête au Roy: sur quoy il y a des oppsitions par les Marseillois & les habitans de Tolon. Ainsi durant cet hiver plusieurs des gens dudit Quartier n'ayans la disposition du corps bien sympathizante avec le temperament de l'air de ce pais là, furent saisis de maladies *Maladies* inconuës qui en emporterent vn bon nombre, & eussent pis fait sans le secours du re-

medé que Dieu leur envoya, duquel nous rapporterons en son lieu ce que ledit Quartier en a écrit.

Aprés, que l'hiver fut passé les gens dudit Quartier se fachèrent de cette demeure & voulurent retourner en France, mêmes d'autant que les vivres commençoient à leur defaillir: de maniere que retournés pardeçà sur l'épouvantement qu'ilz donnerent de cette étrange maladie nul ne se presenta pour continuer les voyages dudit Quartier, lequel se trouvant enveloppé de quelques affaires n'eut moyen de retourner si tot, & là dessus alla faire vn plus loin-tain voyage au village des esprits, comme disent les Floridiens, & ce non mal à propos: car nous appellons bien le Paradis celeste *la cité sainte*, qui nous est représenté par la Jerusalem visible.

C'est ainsi que de tout temps nous avons fait des levées de boucliers, que nous-nous sommes portés avec ardeur à des grandes entreprises, que nous avons projecté des beaux commencemens, & puis nous avons tout quitté, & nous sommes contentés d'avoir veu le pais, rendans ce nom de Nouvelle-France plus illusoire qu'une Chimere. Deverité pour faire telles entreprises il faut de Paide & du support, mais aussi faut-il des hommes de resolution, qui ne reculent point en arriere, & qui ayent ce point d'honneur devant les yeux VEINCRE OV MOVRIR,

estant vne belle & glorieuse mort celle qui arrive en executant vn beau dessein, comme pour jetter les fondemens d'un Royaume nouveau, & établir la Foy Chrétienne parmi des peuples entre lesquels Dieu n'est point conceu. Vn soldat qui s'étonne des arquebuzades, & de l'éclat de ses ennemis, ne fera iamais bonne guerre. Le même accident de maladies estant arrivé en la troupe du sieur De Monts on n'a pas quité l'entreprise pour cela: bien est vray qu'on a changé de lieu, & on s'en est bien trouvé. Car les abris des vens, & aspects des astres seruent de beaucoup au gouvernement de la santé des hommes. Je ne veux pourtant blamer le Capitaine Jacques Quartier, lequel ie reconois avoir fait tout ce qu'un homme peut faire, mais i'ose croire qu'il n'a pas esté fécondé; & vne si lourde pierre ne se peut pas remuer par vn seul: & vne année, ni deux, ni à peine trois, ne sont pas suffisantes pour decouvrir vne terre inconnüe, y chercher des ports, & lieux propres pour demeurer, y faire des batimens, s'y fortifier, y cultiver & ensemençer la terre.

Or ayans d'orenavant à parler des pais de Terre-neuve, de *Bacalas*, & de *Canada*, il est bon avant qu'y entrer d'éclaircir le lecteur de ces trois mots, desquels tous les Geographes ne conuiennent point entre-eux. Quant au premier il est certain que tout ce pais que

*Terre-
neuve.*

nous avons dit se peut appeller Terre-neuve, & le mot n'en est pas nouveau: car de toute memoire & des plusieurs siecles noz Diepois, Maloins, & autres mariniers du Havre de Grace, de Honfleur, & autres lieux, ont les voyages ordinaires en ces pais là pour la pecherie des Moruës dont ilz nourriſſent preque toute l'Europe, & pourvoient tous vaisseaux de mer. Et quoy que tout pais de nouveau decouvert se puisse appeller Terre-neuve comme nous avons rapporté au quatrieme chapitre du premier livre que Jean Verrazano appella la Floride Terre-neuve, pour ce qu'avant lui aucun n'y avoit encore mis le pied, & n'avoit point ce nom de Floride: toutefois ce mot est particulier aux terres plus voisines de la France és Indes Occidentales, lesquelles sont par les quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, & cinquante degrez en tirant au Nort. Et par vn mot plus general on peut appeller Terre-neuve tout ce qui environne le Golfe de saint Laurent, où les Terre-neuviens indifferemment vont tous les ans faire leur pecherie: ce que j'ay dit estre des plusieurs siecles; & partant ne faut qu'aucune autre nation se glorifie d'en avoir fait la decouverte. Outre ce que cela est tres-certain entre noz mariniers Normans, Bretons, & Basques, lesquelles avoient imposé nom à plusieurs ports de ces terres avant que le Capitaine Jacques Quartier y allast,

je mettray encore ici le témoignage de Poffel que j'ay extrait de la Charte géographique en ces mots: *Terra hac ob lucrosissimam piscationis utilitatem summa literarum memoria à Gallis adiri solita, & ante mille sexcentos annos frequentari solita est: sed eo quod sit urbibus inculta & vasta, spreta est.* De maniere que nôtre Terre-neuve estant du continent de l'Amérique, c'est aux François qu'appartient l'honneur de la premiere découverte des Indes Occidentales, & non aux Hespagnols.

Les François depuis 1600. ans

vont aux Terres-neuves.

Les François ont

premiers découverts

les Indes Occidentales,

que les Hespagnols.

Bacalos.

Quant au nom de *Bacalos*: il est de l'imposition de noz Basques, lesquels appellent vne Moruë *Bacaillos*, & à leur imitation noz peuples de la Nouvelle-France ont appris à nommer aussi la Moruë *Bacaillos*, quoy qu'en leur langage le nom propre de la Moruë soit *Apege*. Et ont dès si long-temps la frequentation desdits Basques, que le langage des premieres terres est à moitié de Basque. Or d'autant que toute la pecherie des Moruës (passé le Banc) se fait au Golfe de saint Laurent, ou en la côte y adjacente qui est au Su hors ledit Golfe, és Ports des Anglois, & de *Campseau*: pour cette cause toute cette premiere terre que nous avons dite Terre-neuve en general, se peut dire Terre de *Bacaillos*, c'est à dire Terre de Moruës.

Et pour le regard du nom de *Canada* tant célébré en l'Europe, c'est proprement l'appellation d'une certaine province qui est au Nord de cette grande riviere à laquelle on a donné

Canada.

le nom de *Canada*, comme au fleuve d'Inde le nom du peuple & de la province qu'il arrouse. D'autres ont appelle cette riviere *Hochelaga* du nom d'une autre terre que cette riviere baigne au dessus de sainte Croix, où Jacques Quartier hiverna. Or j'auroit que *Canada* soit cette region qui est environnée au Septentrion des hautes montagnes de *Saguenay*, du Golfe de saint Laurent au Levant, de la terre de *Hochelaga* au Ponant, & de ladite grande riviere au Midi, toutefois j'ay appris du sieur François Addenain domestique de Monsieur de Monts, qui va tous les ans en ce pais-là, que les peuples de *Gachépe*, & de la baye de Chaleur qui sont environ le quarante-huitième degré de latitude au Su de ladite grande riviere, se disent *Canadaquois* (ilz prononcent ainsi) c'est à dire Canadaquois, comme nous disons Souriquois, & Iroquois, autres peuples de cette terre. Cette diversité a fait que les Geographes ont varié en l'assiette de la province de *Canada*, les vns l'ayant située par les cinquante, les autres par les soixante degrez. Cela presuppolé, je dy que l'un & l'autre côté de ladite riviere est *Canada*; & par ainsi justement icelle riviere en porte le nom, plustot que de *Hochelaga*, ou de saint Laurent.

Riviere
de *Canada*
de.

Du mot
de *Canada*
de.

J'ay dit que *Canada* est proprement le nom d'une province. Et pource je ne me puis accorder avec le sieur de Belle-forest, lequel dit qu'il signifie Terre; ni à peine avec le Capitai-

ne Jacques Quartier, lequel écrit que *Canada* signifie Ville. Je croy que l'un & l'autre s'est abusé, & est venuë la deception de ce que (comme il falloit parler par signes avec ces peuples) quelqu'un des François interrogeant les Sauvages comment s'appelloit leur païs, lui montrans leurs villages & cabannes, ou vn circuit de terre, ils ont répondu que c'estoit *Canada*, non pour signifier que leurs villages ou la terre s'appellassent ainsi, mais toute l'étenduë de la province.

Le même Belleforest parlant des peuples qui habitent environ la baye (ou Golfe) de Chaleur, les appelle peuples de *Labrador*, contre tous les Geographes vniuersellement. En quoy il s'est equivoqué, veu que le païs de *Labrador* est par les soixante degrés, & ledit Golfe de Chaleur n'est que par les quarante-huit & demi. Je ne sçay quel est son autheur, Mais quant au Capitaine Jacques Quartier il ne fait nulle mention de *Labrador* en ses Relations. Et vaudroit mieux que ledit sieur de Belleforest eust situé le païs de *Bacalos* là où il a mis *Labrador*, que de l'avoir mis par les soixante degrez. Car de verité la plus grande pecherie des Moruës (que nous avons dit estre appellées *Bacaillos*) se fait és environs de la baye de Chaleur, comme à *Tregase*, *Misamischi*, & la Baye qu'on appelle des Moruës.

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve du Nort jusques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. Et premierement l'état de son equippage, avec les découvertes du mois de May.

CHAP. II.



APRES que Messire Charles de Moüy, sieur de la Meilleraye, & Vic'admiral de France eut fait jurer les Capitaines, Maistres & compagnons des navires, de bien & fidelement se comporter au service du Roy Tres-Chrétien, souz la charge du Capitaine Jacques Quartier; Nous partimes le vingtième d'Avril en l'an mil cinq cens trente-quatre du port de sainct Malo avec deux navires de charge chacun d'environ soixante tonneaux, & armé de soixante & vn hommes: Et navigames avec tel heur que le dixième de May nous arrivames à la Terre-neuve, en laquelle nous entrames par le *Cap de Bonne-veüe*, lequel est au quarante-huitième degré & demi de latitude. Mais pour la grande quantité de glaces qui estoit le long de cette terre, il nous fut besoin d'entrer en vn port que nous nom-

*Partenēt
de France
le 20.
Avril
1534*

*Arrivée
à la Terre
neuve.
Cap de
Bonne
veüe.*

rames de *sancte Catherine* distant cinq lieues du port susdit vers le Su-Suest, là nous y arrastames dix jours attendans la commodité du temps, & ce-pédant nous équippames & appareillames noz barques.

Le vingtvnième de May fines voile ayans vent d'Ouest, & tirames vers le Nort depuis le *Cap de Bonne-veüe* jusques à *Ile des Oyseaux*, laquelle estoit entierement environnée de glace, qui toutefois estoit rompuë & divisée en pieces, mais nonobstant cette glace noz barques ne laisserent d'y aller pour avoir des oyseaux, desquels y a si grand nombre que c'est chose incroyable à qui ne le void, parce que combien que cette Ile (laquelle peut avoir vne lieue de circuit) en soit si pleine qu'il semble qu'ils y soient expressément apportez & presque comme semez: Neantmoins il y a cent fois plus à l'entour d'icelle, & en l'air que dedans, desquels les vns sont grâds comme Pies, noirs & blancs, ayans le bec de Corbeau: ilz sont toujours en mer, & ne peuvent voler haut, d'autant que leurs ailes sont petites, point plus grandes que la moitié de la main, avec lesquelles toutefois ils volent de telle vitesse à fleur d'eau, que les autres oyseaux en l'air. Ilz sont excessivement gras, & estoient appelez par ceux du pais *Apponath*, desquels noz deux barques se chargerent en moins de demi heure, comme l'on auroit peu faire de cailloux, de sorte qu'en chaque navire nous en fines saler quatre ou cinq tonneaux,

*Port de
sancte
Catheri-
ne.*

*Ile aux
oyseaux.*

*Merveil-
leuse abô-
dâce d'oy-
seaux.*

sans ceux que nous mangeames frais.

En outre il y a vne autre espece d'oyseaux qui volent haët en l'air, & à fleur d'eau, lesquels sont plus petits que les autres, & sont appellez *Godess*. Ilz s'assemblent ordinairement en cette Ile, & se cachent souz les ailes des grands. Il y en a aussi d'vne autre sorte (mais plus grands & blancs) separez des autres en vn canton del'Ile, & sont tres-difficiles à prendre, par-ce qu'ilz mordent comme chiens, & les appelloient *Margaux*: Et bien que cette Ile soit distante quatorze lieuës de la grande terre, neantmoins les Ours y viennent à nage, pour y manger de ces oyseaux, & les nôtres y en trouverent vn grand comme vne Vache, blanc comme vn Cygne, lequel sauta en mer devant eux, & le lendemain de Pasques qui estoit en May, voyegeans vers la terre, nous le trovames à moitié chemin nageant vers icelle, aussi vite que nous qui allions à la voile; mais l'ayans apperceu luy donnames la chassé par le moyen de noz barques, & le primmes par force. Sa chair estoit aussi bonne & delicate à manger que celle d'vn bouveau. Le Mercredi ensuivant qui estoit le vingt-septième dudit mois de May, nous arrivames à bouche du *Golfe des Chateaux*, mais pour la contrarieté du temps, & à cause de la grande quantité de glaces il nous fallut entrer en vn port qui estoit aux environs de cette embouchure, nommé *Carpunt*, auquel nous demeurames sans pouvoir sortir, jusques au

Godess.

Margaux.

*Ours traversans
14 lieuës
de mer.*

*Golfe des
Chateaux*

Carpunt.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 255
neuvième de Iuin, que nous partimes de là
pour passer outre celieu de *Carpunt*, lequel est
au cinquante-vnième degré de latitude.

La terre depuis le *Cap Rasé* jusques à celui
de *Degrad* fait la pointe de l'entrée de ce Golfe
qui regarde de Cap à Cap vers l'Est, Nort, &
Su. Toute cette partie de terre est faite d'Iles
situées l'une auprès de l'autre, si qu'entre icel-
les n'y a que comme petis fleuves, par lesquels
l'on peut aller & passer avec petis bateaux, &
là y a beaucoup de bons ports, entre lesquels
sont ceux de *Carpunt*, & *Degrad*. En l'une de ces
Iles la plus haute de routes, l'on peut estant
debout clairement voir les deux Iles basses
pres le *Cap Rasé*, duquel lieu l'on conte vingt-
cinq lieuës jusques au port de *Carpunt*, & là y a
deux entrées l'une du côté d'Est, l'autre du Su,
mais il faut prendre garde du côté d'Est, parce
qu'on n'y void que bancs & eaux basses, &
faut aller à l'entour de l'Isle vers Oüest, la lon-
gueur d'un demi cable ou peu moins quiveut,
puis tirer vers le Su, pour aller au susdit *Car-
punt*, & aussi l'on se doit garder de trois bancs
qui sont sous l'eau, & dans le canal, & vers
l'Isle du côté d'Est, y a fond au canal de trois
ou quatre brasses, l'autre entrée regarde
l'Est, & vers l'Oüest l'on peut mettre pied à
terre.

Quittant la pointe de *Degrad*, à l'entrée du
Golfe susdit, à la volte d'Oüest, l'on doute de
deux Iles qui reste au côté droit, desquelles
l'une est distâte trois lieuës de la pointe susdite,

Cap Rasé
le.
Cap de
Degrad

Carpunt
& *De-*
grad bons
ports.
25. lieuës
du *Cap*
Rasé à
Carpunt

& l'autre sept, ou plus ou moins, de la premiere, laquelle est vne terre plate & basse, & semble qu'elle soit de la grande terre. J'appellay cette Ile du nom de *Sainte Catherine* en laquelle vers Est, y a vn pais sec & mauvais terroir environ vn quart de lieuë, pour-ce est-il besoin faire vn peu de circuit. En cette Ile est le *Port des Chateaux* qui regarde vers le Nord-Nordest & le Su-Suroüest, & y a distance de l'vn à l'autre environ quinze lieuës. Du susdit *Port des Chateaux*, jusques au *Port des Gouttes*, qui est la terre du Nord du Golfe susdit qui regardel'Est-Nordest, & l'Oüest-Suroüest, y a distance de douze lieuës & demie, & est à deux lieuës du *Port des Balances*, & se trouve qu'en la tierce partie du trauers de ce Golfe y a trente brasses de fond à plomb. Et de ce *Port des Balances* jusques au *Blanc-sablon* y a vingtcinq lieuës vers l'Oüest-Suroüest. Et faut remarquer que du côté du Suroüest de *Blanc-sablon* l'on void par trois lieuës vn banc qui paroît dessus l'eau ressemblant à vn bateau.

Blanc-sablon. Blanc-sablon est vn lieu où n'y a aucun abry, du Su ni du Suest, mais vers le Su-Suroüest de ce lieu, y a deux iles, l'vne desquelles est appellée *Ile de Brest*, & l'autre *Ile des Oyseaux*, en laquelle y a grande quantité de *Godets* & *Corbeaux* qui ont le bec & les pieds rouges, & font leurs nids en des trous souz terre comme conills. Passé vn Cap de terre distant vne lieuë de *Blanc-sablon*, l'on trouve vn port & passage appellé les *Ilettes*, qui est le meilleur lieu

DE LA NOUVELLE FRANCE. 257
lieu de Blanc-sablon, & où la pecherie est fort
grande. De ce lieu des illetes jusques au *Port de*
Brest y a dix-huit lieuës de circuit: & ce port *Port de*
est au cinquante-vnième degré cinquante- *Brest.*
cinq minutes de latitude. Depuis les Ilettes
jusques à ce lieu y a plusieurs Iles, & le *Port de*
Brest est mêmes entre les Iles, lesquelles l'envi-
ronnent de plus de trois lieuës, & les Iles sont
basses, tellement que l'on peut voir par dessus
icelles les terres susdites.

Les navigations & decouvertes du
mois de Juin.

CHAP. III.

LE dixième du susdit mois de *Port de*
Juin, entrames dans le *Port de* *Brest.*
Brest pour avoir de l'eau & du
bois, & pour nous apprêter de
passer outre ce Golfe: Le jour
de saint Barnabé apres avoir oui la Messe,
nous tirames outre ce port vers Oüest, pour
découvrir les ports qui y pouvoient estre:
Nous passames par le milieu des Iles, lesquelles *Iles en*
sont en si grand nombre qu'il n'est possible *grand*
de les conter, parce qu'elle continuent dix *nombre.*
lieuës outre ce port: Nous demeurames en
l'une d'icelles pour y passer la nuit, & y trou-
vames grande quantité d'œufs de Canes, & *Quantité*
d'autres oyseaux qui y font leurs nids, & les *d'œufs.*

R

appellames toutes en general, *les Iles.*

Le lendemain nous passames outre ces Iles, & au bout d'icelles trouvames vn bon port, que nous appellames de *sainct Antoine*, & vne ou deux lieues plus outre decouvrimes vn petit fleuve fort profond vers le Suroüest, lequel est entre deux autres terres, & y a là vn bon port. Nous y plantames vne croix, & l'appellames le *Port saint Servain*: & du côté du Suroüest de ce port & fleuve se trouve à environ vne lieue vne petite Ile ronde cōme vn fourneau, environnée de beaucoup d'autres petites, lesquelles donnent la conoissance de ces ports. Plus outre à deux lieues, y a vn autre bon fleuve plus grand, auquel nous pechames beaucoup de Saumons, & l'appellames le *fleuve de saint Iacques*. Estans en ce fleuve nous avifames vne grande nave qui estoit de la Rochelle, laquelle avoit la nuit precedente passé outre le port de Brest, où ilz pensoient aller pour pécher, mais les mariniers ne sçavoient où estoit le lieu. Nous nous accostames d'eux, & nous nimes ensemble en vn autre port, qui est plus vers Oüest, environ vne lieue plus outre que le susdit fleuve de saint Iacques, lequel j'estime estre vn des meilleurs ports du monde, & fut appelé le *port de Iacques Quartier*. Si la terre correspondoit à la bonté des ports, ce seroit vn grand bien, mais on ne la doit point appeller terre, ains plustot cailloux & rochers sauvages, & lieux propres aux bestes farouches: D'autant qu'en toute la terre de-

*Port de
sainct
Antoine.*

*Port de
sainct
Servain.*

*Fleuve
& port
de saint
Iacques,
dit de Iac-
ques Quartier.*

*Terre de
cailloux &
rochers.*

vers le Nort, je n'y vis pas tant de terre, qu'il en pourroit en vn benneau : & là toutefois je descendi en plusieurs lieux : & en l'Isle de Blanc-sablon n'y a autre chose que mouffe, & petites épines & buissons çà & là sechez & demi morts. Et en somme je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Cain. Là on y void des hommes de belle taille & grandeur, mais indomtez & sauvages. Ilz portent les cheveux liés au sommet de la teste, & étreins comme vne poignée de foin, y mettans au travers vn petit bois, ou autre chose au lieu de clou : & y tient ensemble quelques plumes d'oyseaux. Ils vont vétus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes, lesquelles sont toutefois percluses & renfermées en leurs habits, & ceintes par le milieu du corps, ce que ne font pas les hommes : ilz se peignent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs barques faites d'écorce d'arbre de Boul, qui est vn arbre ainsi appellé au pays, semblable à noz chenes, avec lesquelles ilz pechent grande quantité de Loups-marins : Et depuis mon retour, j'ay entendu, qu'ilz ne faisoient pas là leur demeure, mais qu'ils y viennent de pais plus chauds par terre, pour prendre de ces Loups, & autres choses pour vivre.

Le trezième jour dudit mois, nous retournames à noz navires, pour faire voile, pource que le tēps estoit beau, & le Dimanche fimes dire la Messe : Le Lundy suivant qui estoit le

*Traverse
du Nord
au Su.*

*Cap-dou-
ble.*

*Les mon-
tagnes des
Cabanes.*

vingt-cinquième parties outre le port de Brest, & prîmes nôtre chemin vers le Su, pour avoir conoissance des terres que nous avions apperceuës, qui sembloient faire deux Iles. Mais quand nous fumes environ le milieu du Golfe, conumes que c'estoit terre ferme, où estoit vn gros Cap double l'vn dessus l'autre, & à cette occasion l'appellames *Cap-double*. Au cômencement du Golfe nous sondames aussi le fôd, & le trouvames de cent brasses de tous côtez. De Brest au Cap-double y a distance d'environ vingt lieües, & à cinq lieües delà nous sondames aussi le fond, & le trouvames de quarante brasses. Cette terre regarde le Nord-est - Suroüest. Le jour ensuiuant qui estoit le seizième de ce mois, nous navigames le long de la côte par Suroüest & quart du Su, environ trente-cinq lieües loin du Cap-double, & trouvames des montagnes tres-hautes & sauvages, entre lesquelles l'on voyoit je ne sçay quelles petites cabannes, & pour ce les appellames *Les montagnes des Cabannes*: les autres terres & montagnes sont taillées, rompues, & entre-coupées, & entreicelles & la mer, y en a d'autres basses. Le jour precedent pour le grâd brouïllas & obscurité du temps, nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre, mais le soir il nous apparut vne ouverture de terre ressemblante à vne embouchure de riviere, qui estoit entre ces monts des Cabannes. Et y avoit là vn Cap vers Suroüest, éloigné de nous environ trois lieües, & ce Cap

en son sommet est sans pointe tout à l'entour, & en bas vers la mer il finit en pointe, & pour ce il fut appelé le *Cap pointu*. Du côté du Nort de ce Cap, y a vne Ile plate. Et d'autant que nous desirions avoir conoissance de cette embouchure pour voir s'il y avoit quelque bon port, nous mimes la voile bas pour y passer la nuit. Le jour suivât qui estoit le dix-septième dudit mois, nous courumes fortune à cause du vent de Nordest, & fumes contraints mettre la caïque fouris & la cappe, & cheminâmes vers Suroüest jusques au leudy matin, & fimes environ trente-sept lieues: & nous nous trouvâmes au travers de plusieurs Iles rondes comme Colombiers, & pour ce leur donnâmes le nom de *Colombairés*.

Cap pointu.

Iles Colombairés.

Le *Golfe saint Julien* est distât sept lieues d'un Cap nommé *Royal*, qui reste vers Su & un quart de Suroüest. Et vers l'Oüest - Suroüest de ce Cap, y en a un autre, lequel au dessous est tout entre-rompu, & est rond au dessus. Du côté du Nort y a vne Ile basse à environ demilieu: & ce Cap fut appelé le *Cap de Lait*. Entre ces deux Caps y a de certaines terres basses, sur lesquelles y en a encores d'autres, qui demontrent bien qu'il y doit avoir des fleuves. A dix lieues du Cap Royal, l'on y trouve fond de vingt brasses, & y a la plus grande pêcherie de grosses Morües qu'il est possible de voir, desquelles nous en prîmes plus de cent en moins d'une heure, en attendans la compagnie.

Cap Royal. Golfe saint Julien.

Cap de Lait.

Grande pêcherie de Morües.

Le lendemain qui estoit le dix-huitième du mois le vent devint contraire & fort impetueux, en sorte qu'il nous fallut retourner vers le Cap-Royal, pensans y trouver port: & avec noz barques allames decouvrir ce qui estoit entre le Cap Royal, & le Cap de Lait: & trouvames que sur les terres basses y a vn grand Golfe tres-profond, dans lequel y a quelques Iles, & ce Golfe est clos & fermé du côté du Su. Ces terres basses font vn des côtez de l'entrée, & le Cap-Royal est de l'autre côté, & s'avancent lesdites terres basses plus de demie lieuë dans la mer. Le pais est plat, & consiste en mauvaise terre: & par le milieu de l'entrée y a vne Ile: & en ce jour nous ne trouvames point de port: & pource la nuit nous retirames en mer, apres avoir tourné le Cap à l'Oüest.

Depuis ledit jour jusques au vingt-quatrième du mois qui estoit la fête de saint Iean, fumes battus de la tempête & du vent contraire: & survint telle obscurité que nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre jusques audit jour saint Iean, que nous decouvrimes vn Cap qui restoit vers Surouest, distant du Cap-Royal environ trente-cinq lieuës: mais en ce jour le brouillas fut si épais, & le temps si mauvais, que nous ne peumes approcher de terre. Et d'autant qu'en ce jour l'on celebroit la feste de saint Iean Baptiste, nous le nommames *Cap de saint Iean*.

*Cap de
saint
Iean.*

Le lendemain qui estoit le vingt-cinquième le temps fut encores facheux, obscur, & ven-

teux, & navigames vne partie du jour vers Oüest, & Nortouëst, & le soir nous primmes le travers jusques au second quart que nous partimes de là, & pour lors nous coneumes par le moyen de nôtre quadran que nous estiôs vers Nortouëst, & vn quart d'Oüest, éloignez de sept lieues & demie du Cap saint Jean, & côme nous voulumes faire voile, le vent cōmença à souffler de Nortouëst, & pource tirames vers Suest quinze lieues, & approchames de trois Isles, desquelles y en avoit deux petites droites côme vn mur, en sorte qu'il estoit impossible d'y monter dessus, & entre icelles y a vn petit escueil. Ces Isles estoiet plus remplies d'oiseaux que n'eseroit vn pré d'herbe, lesquels faisoient là leurs nids, & en la plus grande de ces Isles y en avoit vn môde de ceux que nous appellions *Margaux* qui sont blancs & plus grands qu'oysons, & estoient separez en vn canton, & en l'autre part y avoit des *Godets*, mais sur le rivage y avoit de ces *Godets* & grans *Apponats* semblables à ceux de cette Ile dont nous avôs fait mention. Nous descendimes au plus bas de la plus petite, & tuames plus de mille *Godets* & *Apponats*, & en mimes tant que voulumes en noz barques, & en eussiôs peu en moins d'vne heure réplir trente semblables barques. Ces Isles furent appellées du nom de *Margaux*. A cinq lieues de ces Isles y avoit vne autre Ile du côté d'Oüest qui a environ deux lieues de longueur & autât de largeur, là nous passames la nuit pour avoir de l'eau & du bois. Cette Ile est environnée de sablon,

Oiseaux en mer-veilleuse abondance.

Margaux.

Godets.

Apponats.

Nom-veille abondance d'oiseaux.

Isles des Margaux. Ile de Brion.

*Bonne
terre.*

*Pois na-
turels &
beaux.*

*Raisins.
Fraises.
Roses.
Persil.
Beufma-
rins à dents
d'Elephat*

*Ours,
Loups.
Ile de
Erion.
Ce passage
est au tour
d'hus or-
dinaire,
Il y a 20
lieues de
mer entre
l'une &
l'autre
terre.
Cap-Dauphin.*

& autour d'icelle y a vne bonne source de six ou sept brasses de fond. Ces Islesont de meilleure terre que nous eussions oncques veüe, en sorte qu'vn champ d'icelles vaut plus que toutela Terre-Neuve. Nous la trouvames pleine de grands arbres, de prairies, de campagnes pleines de froment sauvage, & de pois qui estoient fleuris aussi épais & beaux cōme l'on eust peu voir en Breragne, qui sembloient avoir esté semés par des laboureurs. L'on y voyoit aussi grande quantité de raisins ayās la fleur blanche dessus, des fraises, roses incarnates, persil, & d'autres herbes de bōne & forte odeur. A l'entour de cette Ile y a plusieurs grādes bestes comme grands bœufs, qui ont deux dents en la bouche comme d'vn Elephant, & vivent memes en la mer. Nous en vimes vne qui dormoit sur le rivage, & allames vers elle avec noz barques pēsans la prédre, mais aussitot qu'elle nous ouit elle se jetta en mer. nous y vimes semblablement des Ours & des Loups. Cette Ile fut appellée l'Ile de Brion. En son contour y a de grands marais vers Suest & Noroüest. Je croy par ce que j'ay peu cōprendre, qu'il y ait quelque passage entre la terre Neuve & la terre de Briō. S'il estoit ainsi ce seroit pour racourcir le tēps & le chemin, pourveu que l'ō peust trouver quelque perfection en ce voyage. A quatre lieues de cette Ile est la terre ferme vers Oüest-Suroüest, laquelle semble estre comme vne Ile environnée d'Iettes de sable noir. Là y a vn beau Cap que nous appellames le Cap-Dauphin, pource que là est le

DE LA NOUVELLE FRANCE. 265
commencement des bonnes terres.

Le vingt-septieme de Iuin nous circui-
mes ces terres qui regardent vers Oueſt-Sur-
oueſt, & paroiffent de loin comme collines
ou montagnes de ſablon, bien que ce ſoient
terres baſſes & de peu de fond. Nous n'y
peumes aller, & moins y deſcendre, d'autant
que le vent nous eſtoit contraire; & ce iour
nous fimus quinze lieuës.

Le lendemain allames le long deſdites ter-
res environ dix lieuës iuſques à vn Cap de
terre rouge qui eſt roide & coupé comme vn
roc, dans lequel on void vn entre-deux qui
eſt vers le Nort, & eſt vn païs fort bas, & y a
auffi comme vne petite plaine entre la mer &
& vn eſtang, & de ce Cap de terre & eſtang,
iuſques à vn autre Cap qui paroifſoit, y a en-
viron quatorze lieuës, & la terre ſe fait en fa-
çon d'vn demy cercle tout environné de ſa-
blon comme vne foſſe ſur laquelle l'on void
des marais & eſtangs auffi loin que ſe peut
etendre l'œil. Et auant qu'arriver au premier
Cap l'on trouue deux petites Iles aſſez pres
de terre. A cinq lieuës du ſecond Cap y a vne
Ile vers Suroueſt, qui eſt tres-haute & poin-
tue laquelle fut nommee Alezay, le premier
Cap fut appellé de ſainct Pierre, parce que nous
y arrivames au iour & feſte dudit Sainct.

*Ile d'Ale-
zey.
Cap ſainct
Pierre.*

Depuis l'Ile de Brion iuſques en ce lieu y a
bon fond de ſablon, & ayans fondé égale-
ment vers Suroueſt iuſques à en approcher de
cinq lieuës de terre nous trouuames vingt-

cinq brasses, & à vne lieuë pres, douze brasses,
 & pres du bord six plus que moins, & bon
 fond. Mais parce que nous voulions auoir
 plus grâde conoissance de ces fonds pierreux
 pleins de roches, mimes les voiles bas & de
 travers. Et le lendemain penultième du mois
 le vent vint de Su & quart de Surouest, alla-
 mes vers Ouest iusques au Mardi matin der-
 nier jour du mois, sans conoitre, & moins dé-
 couvrir aucune terre, excepté que vers le soir
 nous apperceumes vne terre qui sembloit
 faire deux Iles qui demouroit derriere nous
 vers Ouest & Surouest à environ neuf ou dix
 lieuës. Et ce jour allames vers Ouest iusques au
 lendemain lever du Soleil quelques quarante
 lieuës: Et faisant ce chemin conueumes que
 cette terre qui nous estoit apparue comme
 deux Iles estoit la terre ferme située au Sur-
 ouest & Nort-Nortouest iusques à vn tres-
 beau Cap de terre nommé *le Cap d'Orleans*.
 Toute cette terre est basse & plate, & la plus
 belle qu'il est possible de voir, pleine de beaux
 arbres & prairies, il est vray que nous n'y peu-
 mes trouver de port, parce qu'elle est entie-
 rement pleine de bancs & sables. Nous des-
 cendimes en plusieurs lieux avec noz bar-
 ques, & entre autres nous entrames dans vn
 beau fleuve de peu de fond, & pource fut ap-
 pellé *le Fleuve des barques*: d'autant que nous
 vimes quelques barques d'hommes sauva-
 gés qui traversoient le fleuve, & n'eumes au-
 tre conoissance de ces sauvages, parce que

*Cap d'Or-
 leans.*

*Fleuve
 des bar-
 ques.
 Or faut
 noter que*

le vent venoit de mer & chargeoit la côte, si bien qu'il nous fallut retirer vers noz navires. Nous allames vers Nordest iusques au lever du Soleil du lendemain premier de Iuillet, auquel temps s'eleva vn broüillas & tem-pête, à-causé dequoy nous abbaissames les voiles, iusques à environ deux heures avant midi, que le temps se fit clair, & que nous apperçumes le Cap d'Orleans, avec vn autre qui en estoit éloigné de sept lieuës vers le Nort vn quart de Nordest, qui fut appelé *Cap des Sauvages*: du côté du Nordest de ce Cap à environ demi-lieuë, y a vn banc de pierre très-perilleux. Pendant que nous estions pres de ce Cap, nous apperceumes vn homme qui couroit derriere noz barques qui alloit le long de la côte, & nous fai-soit plusieurs signes que devions retourner vers ce Cap. Nous voyans tels signes com-mençames à tirer vers luy, mais nous voyant venir, se mit à fuir. Estans descendus en terre mimes devant luy vn couteau, & vne ceinture delaine sur vn baton. Ce fait nous retourna-mes à noz navires. Ce jour nous allames tournoyans cette terre neuf ou dix lieuës cuidans trouver quelque bon port, ce qui ne fut possible, d'autât que comme i'ay des-ja dit toute cette terre est basse, & est vn pais environné de bancs & sablons. Neantmoins nous descendimes ce jour en quatre lieux pour voir les arbres qui y estoient tres-beaux, & de grande odeur, & trouvames

*ces bar-
ques ne
sont autre
chose que
les Canots
des San-
vages
faits d'é-
corces
d'arbres.*

*Cap des
Sauva-
ges.*

*Arbres
de grande
odeur.*

*Quantité
de pois,
Raisins,
Fraises,
menres,
froment.*

que c'estoient Cedres, Yfs, Pins, Ormeaux, Frenes, Saulx, & plusieurs autres à nous inconnus, tous neantmoins sans fruit. Les terres où il n'y a point de bois sont tresbelles & toutes pleines de pois, de raisin blanc & rouge ayant la fleur blanche dessus, de fraizes, meures, froment sauvage, comme segle qui semble y avoir esté semé & labouré, & cette terre est de meilleure température qu'aucune qui se puisse voir & de grande chaleur, l'on y voit vne infinité de Grives, Ramiers, & autres oiseaux, en somme il n'y a fauße d'autre chose que de bons ports.

*Les navigations & découvertes du mois de
Iuillet.*

CHAP. IV.

Lendemain second de Iuillet nous découvrimes & aperçumes la terre du côté du Nort à nôtre opposite, laquelle se ioignoit avec celle-ci devant dite. Apres que nous l'eumes circuite tout autour, trouvames qu'elle contenoit en rondeur * de profond & autant de diametre. Nous l'appellames *Le golfe saint Lunaire*, & allames au Cap avec noz barques vers le Nort, & trouvames le país si bas, que par l'espace

*Golfe
saint
Lunaire.*

d'une lieüe il n'y avoit qu'une brassée d'eau. Ducôté vers Nordest du Cap susdit environ sept ou huit lieues y avoit vn autre Cap de terre, au milieu desquels est vn golfe en forme de triangle qui a tresgrand fond de tant que pouvions estendre la veue d'iceluy : il restoit vers Nordest. Ce golfe est environné de sablons & lieux bas par dix lieües, & n'y a plus de deux brasses de fond. Depuis ce Cap jusques à la rive de l'autre Cap de terre y a quinze lieües. Estans au travers de ces Caps, découvrimus vne autre terre & Cap qui restoit au Nort vn quart de Nordest pour tant que nous pouvions voir. Toute la nuit le temps fut fort mauvais & ventetix, si bien qu'il nous fut besoin mettre la Cappe de la voile jusques au lendemain matin troisieme de Juillet que le vent vint d'Ouest, & fumes portez vers le Nort pour conoitre cette terre qui nous restoit du côté du Nort & Nordest sur les terres basses, entre lesquelles basses & hautes terres, estoit vn grand golfe & ouverture de cinquante cinq brasses de fond en quelques lieux, & large enviro quinze lieues. Pour la grande profondeur & largeur & changement des terres eumes esperance de pouvoir trouver passage comme le passage des Chateaux. Ce golfe regarde vers l'Est-Nordest, Ouest-Surouest. Leterroir qui est du côté du Su. de ce golfe, est aussi bon & beau à cultiver & plein de belles campagnes & prairies que nous ayons veu, tout plat comme seroit vn lac, & celui

*Golfe
saint
Lunaire
large de
15. lieues.*

*Grand
golfe. Baye
de Cha-
lons large
de 15.
lieues.*

*Cedres
Sapins.*

qui est vers le Nort est vn païs haut avec montagnes hautes pleine de forets, & de bois tres-hauts & gros de diverses sortes. Entre autres y a de tresbeaux Cedres & Sapins autant qu'il est possible de voir, & bons à faire mats de navires de plus de trois cens tonneaux, & ne vimes aucun lieu qui ne fut plein de ces bois, excepté en deux places que le païs estoit bas, plein de prairies, avec deux tresbeaux lacs. Le mitan de ce golfe est au quarante-huitième degré & demi de latitude.

*Cap d'Es-
perance.*

*Saint
Martin.*

Le Cap de cette terre du Su fut appelée *Cap d'Esperance*, pour l'esperance que nous avions d'y trouver passage. Le quatrième jour de Iuillet allames le long de cette terre du côté du Nort pour trouver port, & entrames en vn petit port & lieu tout ouvert vers le Su, où n'y a aucun abry pour ce vent, & trouuames bon d'appeller le lieu *Saint Martin*, & demeurames là depuis le quatrième de Iuillet iusques au douzième. Et pendant le temps que nous estions en ce lieu, allames le Lundi sixième de ce mois apres avoir ouy la Messe avec vne de noz barques pour decouvrir vn Cap & pointe de terre, qui en estoit éloigné sept ou huit lieuës du côté d'Ouest, pour voir de quel côté se tournoit cette terre, & estans à demi-lieuë de la pointe apperceumes deux bandes de barques d'hommes sauvages qui passioient d'une terre à l'autre, & estoient plus de quarante ou cinquante barques desquelles vne partie approcha de cette

DE LA NOUVELLE FRANCE. 271
pointe, & sauta en terre vn grand nombre de
ces gens faisans grand bruit, & nous faisoient
signe qu'allassions à terre, mōtrans des peaux
sur quelques bois, mais d'autant que n'auions
qu'une seule barque nous n'y voulumes aller
& navigames vers l'autre bande qui estoit en
mer. Eux nous voyans fuir, ordonnerēt de dix
de leurs barques les plus grandes pour nous
suivre, avec lesquelles se ioignirent ensemble
cinq autres de celles qui venoient du côté
de mer, & tous s'approchèrent de nôtre bar-
que sautans & faisans signes d'allegresse & de
vouloir amitié, disans en leur langue, *Napeu*
ton damen assur tah, & autres paroles que nous
n'entendions. Mais parce que comme nous
avons dit, nous n'auions qu'une seule barque,
nous ne voulumes nous fier en leurs signes, &
leur donames à entendre qu'ils se retirassent,
ce qu'ils ne voulurent faire, ains venoiet avec
si grande furie vers nous, qu'aussi-tot ils en-
vironnerent nôtre barque avec les sept qu'ils
avoient: Et parce que pour signes que nous
fissions ils ne se vouloient retirer, lachames
deux passe-volans sur eux, dont espouvantez
retournerēt vers la susdite pointe faisans tres-
grand bruit, & demeurez là quelque peu, com-
mencerēt derechef à venir vers nous comme
devant, en sorte qu'estans approchez de la
barque, de cochames deux de noz dars au mi-
lieu d'eux, ce qui les epouvāta tellemēt, qu'ils
commencerent à fuir en grand' hate, & n'y
voulurent onc plus revenir.

*Belle-fé-
rest inser-
prete ceci:
Nous
voulons
avoir vô-
tre amitié
Je ne sçay
d'où il l'a
appris,
mais au-
jourd'hu
ilz ne par-
lent plus
ainsi.*

Le lendemain partie de ces Sauvages vindrent avec neuf de leur barques à la pointe & entrée du lieu d'où noz navires estoient partis. Et estans avertis de leur venue, allames avec noz barques à la pointe où ils estoient, mais si tot qu'ils nous virent ils se mirent en fuite, faisans signe qu'ils estoient venus pour trafiquer avec nous, montrans des peaux de peu de valeur, dont ils se vétent. Semblablement nous leur faisions signe que ne leur voulions point de mal, & en signe de ce, deux des nôtres descendirent en terre pour aller vers eux, & leur porter couteaux & autres ferremens avec vn chapeau rouge pour donner à leur Capitaine. Quoy voyans descendirent aussi à terre portans de ces peaux, & commencerent à trafiquer avec nous, montrans vne grande & merueilleuse allegresse d'avoit de ces ferremens & autres choses, dansans toujours, & faisans plusieurs ceremonies, & entre autres ils se jettoient de l'eau de mer sur leur teste avec les mains: Si bien qu'ils nous donnerent tout ce qu'ils avoient, ne retenans rien; de sorte qu'il leur fallut s'en retourner tous nuds, & nous firent signe qu'ils retourneroient le lendemain & qu'ils apporteroient d'autres peaux.

*Trafic des
sauvages
avec les
Chrésiens.*

Le Jeudî huitième du mois parce que le vent n'estoit bon pour sortir hors avec noz navires, appareillames noz barques pour aller découvrir ce golfe, & courumes en ce jour ving-cinq lieues dans icelui. Le lendemain
ayans

ayans bon temps navigames iusques à midy, auquel temps nous eumes conoissance d'une grande partie de ce golfe, & comme sur les terres basses il y avoit d'autres terres avec hautes montagnes. Mais voyans qu'il n'y avoit point de passage commençames à retourner faisans nôtre chemin le long de cette côte, & navigans vimes des Sauvages qui estoient sur le bord d'un lac qui est sur les terres basses, lesquels sauvages faisoient plusieurs feuz. Nous allames là & trouvames qu'il y avoit un canal de mer qui entroit en ce lac, & mimes noz barques en l'un des bords de ce canal. Les Sauvages s'approcherent de nous avec une de leurs barques & nous apporterent des pieces de Loups-marins cuites, lesquelles ils mirent sur des boises, & puis se retirerent nous donnant à entendre qu'ils nous les donnoient. Nous envoyames des hommes en terre avec des mitaines, couteaux, chapelets, & autres marchandises, desquelles choses ils se rejouirêt infiniment, & aussi-tot vindrent tout à coup au rivage où nous estions, avec leurs barques apportés peaux & autres choses qu'ils avoyêt pour avoir de noz marchandises, & estoient plus de trois cens tant hommes que femmes & enfans. Et voyons une partie des femmes qui ne passerent, lesquelles estoient iusques aux genoux dans la mer, sautans & chantans. Les autres qui avoient passé là où nous estions venoient privément à nous frottés leurs bras avec leurs mains, & après les haussoient vers

*Trafic
avec les
Sauvages.*

le ciel sautans & rendans plusieurs signes de
rejouissance, & tellement s'asséurerent avec
nous qu'en fin ils trafiquoient de main à main
de tout ce qu'ils avoient, en sorte qu'il ne leur
resta autre chose que le corps tout nud, par ce
qu'ilz donnerent tout ce qu'ilz avoient qui
estoit chose de peu de valeur. Nous concu-
mes que cette gent se pourroit aisément con-
vertir à nôtre Foy. Ils vont de lieu en autre,
vivans de la pèche. Leur pais est plus chaud
que n'est l'Hespagne, & le plus beau qu'il est
possible de voir, tout égal & vni, & n'y a lieu
si petit où il n'y ait des arbres, combien que
ce soient sablons, & où il n'y ait du froment
sauvage, qui a l'épic côme le segle, & le grain
comme de l'avoine, & des pois aussi épais
comme s'ils y avoient esté semez & cultivez,
du raisin blanc & rouge avec la fleur blanche
dessus, des fraises, meures, roses rouges &
blanches, & autres fleurs de plaisante douce
& agreable odeur. Aussi il y-a là beaucoup de
belles prairies, & bonnes herbes & lacs où il
y a grande abondance de Saumons. Ils apel-
lent vne mittaine en leur langue *Cochi*, & vn
couteau *Bacon*. Nous appellames ce golfe,
Golfe de la chaleur.

*L'Auteur
s'est icy
equivou-
qué, ou a
voulu
faire une
regle per-
petuelle
d'un acci-
dent de
chaleur,
car ce Gol-
fe estant
au 48. de
gré S de-
mi, ne
peut estre
si chaud,
même-
ment en
ce pais là.
Golfe de
Chaleur.*

Estans certains qu'il n'y avoit aucun pas-
sage par ce golfe fines voile, & partimes de
ce lieu de Saint Martin le Dimenche dou-
zième de Juillet pour découvrir outre ce
golfe, & allames vers Est le l'og de cette côte
envirõ dix-huit lieuës iusques au Cap du Pré,

où nous trouvames le flot tres grand & fort peu de fond, la mer courroucée & tempe- tueuse, & pource il nous fallut retirer à terre entre le Cap susdit & vne Ile vers Est à envi- ron vnelieuë de ce Cap, & là nous mouilla- mes l'ancre pour icelle nuit. Le lendemain matin fimes voile en intétion de circuir cette côte, laquelle est située vers le Nort & Nor- dest, mais vn vent survint si contraire & im- petueux qu'il nous fut necessaire retourner au lieu d'où nous estions partis, & là y demeura- mes tout ce jour iusques au lendemain que nous fimes voile, & vimmes au milieu d'un fleuve éloigné cinq ou six lieuës du *Cap du* *Cap du* *Fré,* & estans au travers du fleuve eumes dere- *erc.* chef le vent cõtraire avec vn grand brouillas & obscurité, tellement qu'il nous fallut en- trer en ce fleuve le Mardi quatorzième du mois, & nous y arretâmes à l'entrée iusques au sezième attendans le bon temps pour pou- voir sortir. Mais en ce sezième jour qui estoit ie Ieudy, le vent creut en telle sorte qu'une de noz navires perdit vne ancre, & pource nous fut besoin passer plus outre en ce fleuve quel- que sept ou huit lieuës pour gaigner vn bon port où il y eust bon fond, lequel nous avions esté decouvrir avec noz barques, & pour le mauvais temps, tempête & obscurité qu'il fit demeurames en ce port iusques au vingt- cinquième sãs pouvoir sortir. Ce pendât nous vimes vne grande multitude d'hômes sau- ges qui pechoiët des tōbes, desquels y a grâde

quantité; ils estoient environ quelques quarante barques, & tant en hommes, femmes, qu'enfans, plus de deux cens, lesquels apres qu'ils eurent quelque peu conversé en terre avec nous, venoient privément au bord de noz navires avec leurs barques. Nous leur donnions des couteaux, chappelets de verre, peignes, & autres choses de peu de valeur d'os ilz se rejouissoient infinimét levans les mains au ciel, châtans & dansans dans leurs barques. Ceux-ci peuvent estre vrayement appelez sauvages, d'autant qu'il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde, & croy que tous ensemble n'eussent peu avoir la valeur de cinq sols excepté leurs barques & rets. Ils n'ont qu'une petite peau pour tout vestement, avec laquelle ils couvrent les parties honteuses du corps avec quelques autres vieilles peaux dont ilz se vétent à la mode des Egyptiens. Ils n'ont ni la nature ni le langage des premiers que nous avons trouvez. Ilz portent la teste entierement rase horsmis vn floquet de cheveux au plus haut de la tête, lequel ils laissent croistre long comme vne queuë de cheval qu'ilz lient sur la tête avec des éguillettes de cuir. Ilz n'ont autre demeure que dessous ces barques, lesquelles ilz renversent, & s'estendent sous icelles sur la terre sans aucune couverture. Ils mangent la chair presque crüe & la chauffent seulement le moins du monde sur les charbons, le même est du poisson. Nous allames

*Diversité
de meurs
& langage
entre
les Sauvages
de la Terre
neuve &
de ceux de
la baye de
Chaleur
& de Gaspé.
Sauvages
logeans
sous leurs
barques
ou canots.*

le jour de la Magdeleine avec noz barques au lieu où ils estoient sur le bord du fleuve, & descendimes librement au milieu d'eux, dont ilz se réjouirent beaucoup, & tous les hommes se mirent à chanter & danser en deux ou trois bandes, & faisans grands signes de ioye pour nôtre venuë. Ils avoient fait fuir les ieunes femmes dans le bois hors-mis deux ou trois qui estoient restées avec eux, à chacune desquelles donnames vn peigne, & clochette d'étain, dôt elles se réjouirent beaucoup, remerciens le Capitaine & luy frottans les bras & la poitrine avec leurs propres mains. Les hommes voyans que nous avions fait quelques présens à celles qui estoient restées, firent venir celles qui s'estoient refugiées au bois, à fin qu'elles eussent quelque chose cōme les autres; elles estoient environ vingt femmes lesquelles toutes en vn monceau se mirent sur ce Capitaine, le touchans & frottans avec les mains selon leur coutume de caresser, & donna à chacune d'icelles vne clochette d'étain de peu de valeur, & intontinent commencerent à danser ensemble disans plusieurs chansons. Nous trouvames là grande quantité de tombes qu'ils avoient prises sur le rivage avec certains rets faits exprès pour pecher, d'vn fil de chāvre qui croit en ce país où ils font leur demeure ordinaire, pource qu'ilz ne se mettent en mer qu'au temps qui est bon pour pécher, comme j'ay entendu. Semblablement croit aussi en ce país

Signes de remerciement & congratulation.

Coutumes de caresser des Sauvages.

Chavre.

*Mil, ou
mahis.*

Prunes.

Figues.

Noix,

Pommes.

Fèves.

Le langa-

g: de ces

peuples a

chagé, car

autour.

d'hui ilz

ne parlent

point

ainsi.

du mil gros comme pois, pareil à celuy qui croit au Bresil dont ils mangent au lieu de pain, & en avoient abondance, & l'appellent en leur langue *Kapaige*; Ils ont aussi des prunes qu'ilz sechent comme nous faisons pour l'Hiver, & les appellent *Honesto*, mêmes ont des figues, noix, pommes, & autres fruits, & des fèves qu'ilz nomment *Sahu*, Les noix *Cabehya*, Les figues, * Les pommes * Si on leur montrôit quelque chose qu'ilz n'ont point & qu'ils ne pouvoient sçavoir que c'estoit, branlans la tête, ilz disoient *Nohda*, qui est à dire qu'ils n'en ont point, & ne sçavent que c'est. Ilz nous montrôient par signes le moyen d'accouttrer les choses qu'ils ont, & comme elles ont coutume de croître. Ilz ne m'agent aucune chose qui soit salée, & sont grands larrons, & dérobent tout ce qu'ilz peuvent.

*S'ensuivent les navigations & découvertes
du mois d'Aoust, & le retour en France.*

CHAP. V.

*Croix
plantée.*



Le premier jour d'Aoust nous fimes faire vne croix haute de trente piés, & fut faite en la presence de plusieurs d'iceux sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle mimes vn

ecusson relevé avec trois fleurs-de-Lis, & dessus estoit écrit en grosses lettres entrailles en du bois, VIVE LE ROY DE FRANCE. En apres la plantames en leur presence sur ladite pointe, & la regardoyent fort, tant lors qu'on la faisoit que quand on la plantoit. Et l'ayans levée en haut, nous nous agenouilliôs tous ayans les mains iointes, l'adorans à leur veüe, & leur faisons signe, regardans & montrans le ciel, que d'icelle dependoit nostre redemption: de laquelle chose ils s'esmerveillèrent beaucoup, se tournans entr'eux, puis regardans cette croix. Mais estans retournés en noz navires, leur Capitaine vint avec vne barque à no^p, vestu d'vne vieille peau d'Ours noir, avec ses trois fils & vn sien frere, lesquels ne s'approcherent si pres du bord comme ils avoient accoutumé, & y fit vne longue harangue montrant cette croix, & faisans le signe d'icelle avec deux doigts. Puis il montreroit toutela terre des environs, comme s'il eust voulu dire qu'elle estoit toute à luy, & que nous n'y devions planter cette croix sans son cōgé. Sa harangue finie nous luy montrames vne mitaine feignans de luy vouloir donner en échange de sa peau, à quoy il prit garde, & ainsi peu à peu s'accosta du bord de noz navires: mais vn de noz compagnons qui estoit dans le bateau, mit la main sur la barque, & à l'instant sauta dedans avec deux ou trois, & le contraignirent aussi-tot d'entrer en noz Navires, dont

En Capitaine Sauvage se scādaliſe de ce qu'il entreprit sur sa terre.

ilz furent tous étonnez. Mais le Capitaine les asséura qu'ils n'auroient aucun mal, leur montrant grand signe d'amitié, les faisant boire & manger avec bon accueil. En apres leur donna-on à entendre par signes, que cette croix estoit là plantée, pour donner quelque marque & conoissance pour pouvoit entrer en ce port, & que nous y voulions retourner en bref, & qu'apporтерions des ferremens & autres choses, & que desirions mener avec nous deux de ses fils, & qu'en apres nous retournerions en ce port. Et ainsi nous fimes vêtir à ses fils à chacun vne chemise, vn fayon de couleur, & vne toque rouge, leur mettans aussi à chacun vne chaine de laiton au col dont ilz se contenterent fort, & donnerent leurs vieux habits à ceux qui s'en retournoient. Puis fimes present d'vne mitaine à chacun des trois que nous renvoyames & de quelques couteaux; ce qui leur apporta grâde ioye. Iceux estans retournez à terre, & ayans raconté les nouvelles aux autres environ sur le midy vindrent à noz navires six de leurs barques ayans chacune cinq ou six hommes qui venoient dire Adieu à ceux que nous avions retenus, & leur apporterét du poisson, & leur tenoient plusieurs paroles que nous n'entendions point, faisant signe qu'ils n'oteroient point cette croix.

Le lendemain seleva vn bon vent & nous mimes hors du port. Estans hors du fleuve susdit tirames vers Est-Nordest, d'autant que

*Deux en-
fans don-
nez au
Capitaine
Quartier.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 281
pres de l'embouchure de ce fleuve, la terre
fait vn circuit, & fait vn Golfe en forme d'vn
demi cercle, en sorte que de noz navires nous
voyonstoutela côte, derriere laquelle nous
cheminames, & nous mimes à chercher la
terre située vers Oüest & Norouest, & y avoit
vn autre pareil Golfe distant vingt lieuës du-
dit fleuve.

Nous allames donc le long de cette terre
qui est comme nous avons dit située au Suest
& Norouest, & deux jours apres nous vîmes
vn autre Cap où la terre commence à se tour-
ner vers l'Est, & allames le long d'icelle quel-
que seize lieuës, & de là cette terre commen-
ce à tourner vers le Nort, & à trois lieuës de ce
Cap y a fond de vingt-quatre brasses de plöb.
Ces terres sont plates, & les plus découvertes
de bois que nous ayons encores peu voir. Il y
a de belles prairies & campagnes tres-vertes.
Ce Cap fut nommé *de saint Louys*, pource
qu'en ce jour l'on celebroit sa feste, & est au
quarante-neufième degré & demi de latitude
& de longitude * Ce jour au matin, nous
estions vers l'Est de ce Cap, & allames vers
Norouest pour approcher de cette terre,
estant préque nuit, & trouvames qu'elle re-
gardoit le Nort & le Su. Depuis ce Cap de
saint Louys jusques à vn autre nommé *le Cap de*
Montmorency y a quelques quinze lieuës, la terre
commence à tourner vers Norouest. Nous
voulumes sonder le fond à trois lieuës pres de
ce Cap: mais nous ne le peumes trouver avec

*Cap saint
Louys au
49. degré,
& demi.*

*Cap de
Montmo-
rency.*

cent cinquante brasses, & pource allames le long de cette terre environ dix lieuës jusques à la latitude de cinquante degrez.

Le Samedy ensuiuant au lever du Soleil conumes & vimes d'autres terres qui nous restoient du côté du Nort & Nordest, lesquelles estoient tres-hautes & coupées, & sembloient estre montagnes, entre lesquelles y avoit d'autres terres basses ayans bois & rievies. Nous passames autour de ces terres tant d'un côté que d'autre tirans vers Nort-ouëst, pour voir sil y avoit quelque Golfe ou bien quelque passage. D'une terre à l'autre il y a environ quinze lieuës, & le mitan est au cinquante & vn tiers degre de latitude, & nous fut tres-difficile de pouvoir faire plus de cinq

Le dedans de la grande riviere de Canada large de 15 lieuës, & son milieu au 51. degre & vn tiers.

lieuës à cause de la marée qui nous estoit contraire. & des grands vents qui y sont ordinairement. Nous ne passames outre les cinq lieuës d'où l'on voyoit aisément la terre de part en part, laquelle commence là à s'elargir. Mais d'autant que nous ne faisons autre chose qu'aller & venir selon le vent, nous tirames pour cette raison vers la terre pour tacher de gagner vn Cap vers le Su, qui estoit le plus loin & le plus avancé en mer que nous peussions decouvrir, & estoit distant de nous environ quinze lieuës: Mais estans proches de là trouvames que c'estoient rochers, pierres &

Cap saint Jeanmen-rouné des Indes.

escueils, ce que nous n'avions encores point trouvé aux lieux où nous avions esté auparavant vers le Su, depuis le Cap de saint Jean,

& pour lors estoit la marée qui nous portoit contre le vent vers l'Oüest : De maniere que navigans le long de cette côte vne de noz barques heurta contre vn escueil & ne laissa de passer outre, mais il nous fallut tous sortir hors pour la mettre à la marée.

Ayans navigé le long de cette côte environ deux heures, la marée survint avec telle impetuosité qu'il ne nous fut jamais possible de passer avec treize avirons outre la longueur d'un jet de pierre. Si bien qu'il nous fallut quitter les barques & y laisser partie de noz gens pour la garde, & marcher par terre quelque dix ou douze hommes jusques à ce Cap, où nous trouvames que cette terre commençait à s'abbaisser vers Suroüest. Ce qu'ayans veu & estans retournez à noz barques, revinmes à noz navires qui estoient ja à la voile qui pensoient toujours pouvoir passer outre: mais ils estoient avaluez à cause du vent de plus de quatre lieues du lieu où nous les avions laissez, où estans arrivez fimes assembler tous les Capitaines, mariniers, maitres & compagnons pour avoir l'avis & conseil de ce qui estoit le plus expedient à faire. Mais apres qu'un chacun eut parlé, l'on considéra que les grands vents d'Est començoient à regner & devenir violens, & que le flot estoit si grand que nous ne faisons plus que ravalier, & qu'il n'estoit possible pour lors de gagner aucune chose : memes que les tempêtes començoient à s'elever en cette saison en

Deliberacion pour le retour.

la Terre-neuve; que nous estions de lointain pais, & ne fçacions les hazars & dangers du retour, & pource qu'il estoit temps de se retirer, ou bien s'arrêter là pour tout le reste de l'année. Outre cela nous discourions en cette sorte, que si vn changement de vent de Nort nous surprenoit qu'il ne seroit possible de partir. Lesquels avis ouïs & bien considerez nous firent entrer en deliberation certaine de nous en retourner. Et pource que le jour de la fête de saint Pierre, nous entrâmes en ce détroit, nous l'appellâmes à cette occasion *Détroit de saint Pierre*, où ayans jeté la sonde en plusieurs lieux, trouvâmes en aucuns cent cinquante brasses, autres cent & poës de terre soixante avec bon fond. Depuis ce jour jusques au Mercredi nous eumes vent à souhait & circuîmes ladite terre du côté du Nort, Est-Suest, Ouest, & Norouest: car elle est son affrette, hors mis la longueur d'un Cap de terres basses qui est plus tourné vers Suest, éloigné à environ vingt-cinq lieues dudit détroit. En ce lieu nous vîmes de la fumée qui estoit faite par les gens de ce pais au dessus de ce Cap, mais pource que le vent ne vengloit vers la côte nous ne les accostâmes point, & eux voyans que nous n'approchions d'eux, douze de leurs hommes vindrent à nous avec deux barques, lesquels s'accostèrent aussi librement de nous comme si ce fussent esté François, & nous donnerent à entendre qu'ils venoient du grand Golfe, & que leur Capitaine estoit vn

*Détroit
de saint
Pierre.*

*Traverse-
ment de
la grande
riviere de
Canada.*

*Privauté
des Sau-
vages.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 285
nommé Tiennot, lequel estoit sur ce Cap, fai-
sant signe qu'ils se retiroient en leur país, d'où
nous estions partis, & estoient chargez de
poissón, nous appellames ce Cap *Cap de Tiennot.*
Passé ce Cap toute la terre est posée vers l'Est-
Suest, Oüest, Nortouest, & toutes ces terres
sôt basses, belles, & environnées de sablós, pres
de mer, & y a plusieurs marais & bans par l'es-
pace de vingt lieuës, & en apres la terre com-
mence à se tourner d'Oüest à l'Est, & Nordest,
& est entierement environné d'Iles éloignées
de terre deux ou trois lieuës. Et ainsi comme
il nous semble y a plusieurs bancs perilleux
plus de quatre ou cinq lieuës loin de la terre.

*Cap de
Tiennot.*

*Bancs à
4 ou 5.
lieuës en
mer.*

Depuis le Mercredy susdit jusques au Sa-
medy nous eumes vn grand vent de Surouest
qui nous fit tirer vers l'Est-Nordest, & arriva-
mes ce jour-là à la terre d'Est en la Terre-neu-
ve entre les Cabannes & le Cap-double. Ici
commença le vent d'Est avec tempête &
grande impetuosité; & pour ce nous tourna-
mes le Cap au Norouest & au Nort, pour al-
ler voir le côté du Nort, qui est comme nous
avons dit entierement environné d'Iles, &
estans pres d'icelles, le vent se changea & vint
du Su, lequel nous conduit dans le Golfe, si
bien que par la grace de Dieu nous entrames
le lendemain qui estoit le neuvième d'Aoust
dans Blanc-sablon, & voila tout ce que nous
avons découvert.

En apres le quinzième Aoust jour de l'As-
sumption de nôtre Dame nous partimes de

Blanc-sablon apres avoir ouï la Messe, & vimmes heureusement jusques au mitan de la mer qui est entre la Terre-neuve & la Bretagne, auquel lieu nous-courumes grande fortune pour les vents d'Est, laquelle nous supportames par l'aide de Dieu, & du depuis eumes fort bon temps, en sorte que le cinquième jour de Septembre de l'année susdite nous arrivames au port de saint Malo d'où nous estions partis.

Que la conoissance des voyages du Capitaine Iacques Quartier est necessaire principalement aux Terre-neuviens qui vont à la pecherie: Quelle route il a prise en cette seconde navigation: Voyage du sieur Champlain jusques à l'entrée de la grande riviere de Canada: Epitre présentée au Roy par ledit Capitaine Iacques Quartier sur la relation de son deuxieme voyage.

CHAP. VI.

PLUSIEURS sedentaires, & autres gés qui ont leur vie arretée és villes, trouverot par aventure cette curiosité superfluë de mettre ici tant d'Iles, passages, ports, bancs, & autres particularitez, cōme si la côte d'une terre git Est-Nordest, & Ouest-Suroest, ou autrement. Ce que j'avois promis d'abbre-

ger au commencement du premier livre de cette histoire. Mais ayant depuis considéré que ce seroit frustrer les mariniers & Terre-neuuiers de ce qui leur est plus necessaire, le voyage des Terres-neuves estant en la Relation precedente & en celle-ci, si bien décrit, & par vn grand Pilote, qu'ilz ne sçauroient faillir de se bien conduire souz cette guide: j'ay pensé qu'il valoit mieux en cet endroit changer d'avis, & renouveler entierement la memoire de ce personnage, duquel aussi j'ay voulu mettre l'Épître liminaire qu'il adresse au Roy avant sadite Relation, laquelle je croy n'auoir point encore esté mise au jour, puis qu'elle est écrite à la main au livre d'où j'ay prise, comme aussi tout le discours de cette seconde navigation, lequel a esté extrait par le sieur de Belleforest, mais non entierement, ni avec la grace & naïveté que je trouve au propre écrit de l'Authéur: & s'est quelquefois equivoqué, en voulant apporter son jugement sur des choses particulieres ici recitées, lesquelles nous remarquerons comme il viendra à propos. Et d'autant que le voyage du sieur Champlain fait depuis six ans est vne même chose avec celui-ci, je les conjoindray ensemble tant qu'il me sera possible, pour ne remplir inutilement le papier de vaines repetitions. Et neantmoins le lecteur sera averti qu'au téps du Capitaine Iacques Quartier les Terres-neuves n'estât pas si bien decouvertes côme elles sôt aujourd'hui, il prit sa route plus

Que le voyage de Iacques Quartier est necessaire aux Terre-neuuiers.

au Nort que ne fût à present les terre-neuviens, pour entrer au Golfe de saint Laurent, qui est comme l'entrée de la grande riviere de *Canada*, ne sçachant pas au vray qu'il y eust passage par le Cap Breton, comme nous avons veu au troisieme chapitre de ce livre, là où il dit que fil y avoit passage entre la Terre-neuve & celle de Brion ce seroit pour racourcir & le teps & le chemin. Ainsi en ce second voyage il prit sa route droit au passage qui est entre la Terre-neuve & la terre ferme du Nort par les cinquante-vn degrez. Vray est qu'au retour je trouve qu'il passa entre lesdites Terre-neuve & de Brion, qui est aujourd'hui le passage plus ordinaire de noz mariniers, d'autant que prenant cette route en l'elevation de quarante-quatre, 45. & 46. degrez, ilz ne rencontrent point tant de grands bancs de glaces (où quelquefois les navires s'ahurtent à leur ruine) comme font ceux qui tirent plus au Nort. C'est pourquoy ledit sieur Champlain en la description de son voyage, dit qu'apres vne tourmentè de dix-sept jours, durant laquelle ils eurent plus de dechet que d'avancement, ilz rencontrerent des bans de glaces de huit lieuës de long, & autres moindres, haut elevez, ce qui les fit aller plus au Su chercher passage hors ces glaces par les quarante-quatre degrez, & en fin decouvrirent le Cap

Bans de glaces.
Cap sainte Marie.
Iles saint Pierre. *sainte Marie* en la Terre-neuve, puis trois jours apres eurent conoissance des *Iles saint Pierre*: & derechef apres autrestrois jours vindrent

vindrent au Cap de Raye (où il y avoit encor des bancs de glaces de six & huit lieues de long) & delà aux Isles saint Paul & Cap saint Laurent, lequel il dit estre en la terre ferme du Su, & toutefois tout le trait de terre jusques à la baye de *Campseau* est vne Ile, d'autant qu'au fonds de ladite baye il y a vn passage (que Jacques Quartier n'a point toneu ; ni beaucoup d'autres après lui) par où on va au Golfe de saint Laurent, *alàs de Canada*. Deux jours apres ilz découvrirent vne Ile de vingt-cinq à trente lieues de longueur, qui est l'entrée de la grande riviere de *Canada*. Cette Ile est appelée par les Sauvages du pais *Anticosti*, qui est celle que Jacques Quartier a nommée l'Isle de l'Assumption, parce qu'il y arriva le quinzième d'Avoust jour de l'Assumption nostre Dame ; comme nous verrons quand il nous aura conduit jusques là, qui est à peu près la borne du premier voyage représenté ci dessus.

Cap de
Raye.
Iles saint
Paul.
Cap saint
Laurent.

Golfe de
saint
Laurent
alàs de
Canada.
Anticosti,
alàs Ile
de l'As-
sumption.

Voici donc l'inscription du recit qu'il presenta au Roy de la seconde navigation & découvertes en la Terre-nerve & riviere de *Canada*, autrement par lui dite *Hochelaga* du nom du pais qui est au Nort vers le Sant de ladite riviere.

Seconde navigation faite par le commandement & vóuloir du Tres-Christien Roy François premier de ce nom au parachevement de la découverte des terres Occidentales estandes souz le climat & paralleles des terres & Royaume dudit Seigneur,

*Et par lui precedemment ja commencées à faire
decouvrir: icelle navigation faite par Jacques Quarn-
tier natif de saint Malo de l'île en Bretagne, pi-
lote dudit Seigneur en l'an mille cinq cés trente-cinq.*

AV ROY TRES-CHRETIEN.

» Considerant, ô mon tres-redouté Prince,
» les grands biens & dons de grace qu'il a pleu
» à Dieu le Createur faire à ses creatures, &
» entre les autres de mettre & asseoir le Soleil,
» qui est la vie & conoissance de toutes icel-
» les, & sans lequel nul ne peut fructifier ni
» generer en lieu & place là où il a son mou-
» vement & declinaison contraire, & non
» semblable aux autres planetes, par lesquels
» mouvement & declinaison toutes creatures
» estantes sur la terre en quelque lieu & place
» qu'elles puissent estre en ont ou en peuvent
» avoir en l'á dudit Soleil, qui est trois cés soi-
» xante-cinq tours & six heures autát de veue
» oculaire les vns que les autres par ses rais &
» reverberations, ni la division des jours &
» nuits en pareille egalité, mais suffit qu'il est
» de telle sorte & tant temperamment, que
» toute la terre est, ou peut estre habitée en
» quelque zone, climat, ou parallele que ce
» soit; & icelle avec les eaux, arbres, herbes, &
» toutes autres creatures de quelque genre ou
» espece qu'elles soient, par l'influence d'ice-
» lui Soleil donner fruits & generations selon
» leurs natures pour la vie & nourriture des
» creatures humaines, Et si aucuns vouloient
» dire le contraire de ce que dessus en allegát

„ le dit des Sages Philosophes du temps passé,
 „ qui ont écrit & fait division de la terre par
 „ cinq zones, dont ils ont dit & affirmé trois
 „ inhabitables; c'est à sçavoir la zone Torride,
 „ qui est entre les deux Tropiques, ou solsti-
 „ ces, pour la grande chaleur & reverberation
 „ du Soleil, qui passe par le zenit de ladite zo-
 „ ne; & les deux zones Arctique & Antarcti-
 „ que, pour la grande froideur qui est en icel-
 „ les, à-cause du peu d'elevation qu'elles ont
 „ dudit Soleil, & autres raisons: je confesse
 „ qu'ils ont écrit à la maniere, & croy ferme-
 „ ment qu'ilz le pensoient ainsi, & qu'ilz le
 „ le trouvoient par aucunes raisons natureles,
 „ là où ilz prenoient leur fondement, & d'i-
 „ celles se contentoient seulement, sans aven-
 „ turer, ni mettre leurs personnes aux dangers
 „ esquels ils eussent peu enchoir à chercher
 „ l'experience de leur dire. Mais je diray pour
 „ ma repliche que le Prince d'iceux Philoso-
 „ phes a laissé parmi ses écritures vn bref mot
 „ de grande consequence, qui dit que *Expe-*
 „ *riencia est rerum, magistra*: par l'enseignement
 „ duquel j'ay osé entreprendre d'adresser à
 „ la veüe de vôtre Majesté Royale cetui pro-
 „ pos&maniere de prologue de ce mien petit
 „ labeur. Car suivât vôtre Royal cômâdemêt
 „ les simples mariniers de present non ayâs eu
 „ tât de crainte d'eux mettre en l'aventure d'i-
 „ ceux perils & dâgers qu'ils ont eü, & ont de-
 „ sir de vous faire treshüble service à l'augmê-
 „ tation de la trefaincte foy Chrétienne, ont

Les Phi-
losofes
discourent
du monde
en leurs
chambres,
sans se
hasarder
pour co-
noître la
verité.

„ coneu contraire de cette opiniõ desdits Phi-
„ losophes par vraye experience. I'ay allegué
„ ce que devantp, ource que je regarde que le
„ Soleil qui chacun jour se leve à l'Orient &
„ se reconse à l'Occident, faisant le tour &
„ circuit de la terre, donnant lumiere & cha-
„ leur à tout le monde en vingt-quatre heu-
„ res, qui est vn jour naturel. A l'exemple de-
„ quoy je pése en mon simple entendement,
„ & sans autre raison y alleguer, qu'il pleust à
„ Dieu par sa divine bonté que toutes hu-
„ maines creatures estantes & habitantes sur
„ le globe de la terre, ainsi qu'elles ont veü
„ & conoissance d'icelui Soleil, aient eu, &
„ aient pour le temps à-venir conoissance &
„ creance de nôtre sainte Foy. Car premie-
„ rement icelle nôtre tres-saincte Foy a esté
„ semée & plantée en la Terre-saincte qui est
„ en l'Asie à l'Orient de nôtre Europe: & de-
„ puis par succession de temps apportée &
„ divulguée jusques à nous. Et finalement en
„ l'Occident de nôtre-dite Europe à l'exem-
„ ple dudit Soleil portant sa clarté & chaleur
„ d'Orient en Occident, comme dit est. Et
„ maintenant le temps semble se preparer, au-
„ quel nous la verrons portée de vôtre France
„ Orientale en l'Occidentale d'outre-mer. A
„ l'effect dequoy a esté faite la presente navi-
„ gation par vôtre Royal commandement es
„ terres non auparavant à nous coneuës, par
„ le recit de laquelle pourrez voir & sçavoir
„ la bonté & fertilité d'icelles, l'innombrable

„ quantité des peuples y habitans, la bonté &
 „ paisibleté d'iceux, & pareillement la fecon-
 „ dité du grād fleuve qui decourt & arrouse le
 „ parmi d'icelles voz terres, qui est le plus
 „ grand sans comparaison, qu'on sçache ja-
 „ mais avoir veu. Quelles choses donnent à C'est la
grande
riviere de
Canada.
 „ ceux qui les ont veuës certaine esperance de
 „ l'augmentation future de nôtre tres-saincte
 „ Foy, de voz seigneuries & nom tres-Chré-
 „ tien, ainsi qu'il vous plaira voir par ce pre-
 „ sent petit livre, auquel sont amplement con-
 „ tenuës toutes les choses dignes de memoire
 „ qu'avons veuës, & qui nous sont avenuës
 „ tant en faisant ladite navigation, qu'estans
 „ & faisans sejour en vosdits pais & terres, les
 „ routes, dangers, & gifemens d'icelles terres.

*Preparation du Capitaine Jacques Quartier
 & des siens au voyage de la Terre-neuve:
 Embarquement: Ile aux oiseaux: Décou-
 verte d'icelui jusques au commencement
 de la grande riviere de Canada, par lui
 dite Hochelaga: Largeur & profon-
 deur n'ont pareille d'icelle: Son commence-
 ment inconnu.*

CHAP. VII.

LE Dimanche jour & fête de Pentecôte 16. May
 seizième de May audit an mille cinq 1555.
 cens trente-cinq, du commandement
 du Capitaine, & bon vouloir de tous, chacun

se confessa, & receumes tous ensemblement nôtre Createur en l'Eglise cathedrale dudit saint Malo : apres lequel avoir receu, fumes nous presenter au chœur de ladite Eglise devant reverend pere en Dieu Monsieur de saint Malo, lequel en son état Episcopal nous donna sa benediction.

19. May.

*Appareil.
Les noms
des Capitaines &
Maitres
de navires.*

Et le Mercredi ensuivant dix-neufième jour de May le vent vint bon & convenable, & appareillames avec lesdits trois navires, sçavoir *La grande Hermine* du port d'environ à cent ou six vingts tonneaux, où estoit ledit Capitaine general, & pour Maitre Thomas Froment, Claude du Pont-briant fils du sieur de Mont-real, & Eschâson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, & autres Gentils-hommes. Au second navire nommé *La petite Hermine* du port d'environ soixante tonneaux estoit Capitaine sous ledit Quartier Macé Ialobert, & Maitre Guillaume le Marié. Et au tiers navire & plus petit nommé *l'Emerillon* du port d'environ quarâte tonneaux, en estoit Capitaine Guillaume le Breton, & Maitre Jacques Maingart. Et navigames avec bon temps jusques au vingt-sixième dudit mois de May que le temps se trouva en ire & tourmente, qui nous a duré en vents contraires & ferraïsons autant que jamais navires qui passassent ladite mer eussent sans aucun amendement. Tellement que le vingt cinquième jour de Juïn par ledit mauvais temps & ferraïson, nous entreperdimes tous trois, sans que nous

*Tourmen
te.*

DE LA NOUVELLE-FRANCE. 295
ayons eu nouvelles les vns des autres jusques
à la Terre-neuve, là où nous avions limité
nous trouver ensemble.

Et depuis nous estre entreperdus avons
esté avec la nef generale par la mer de tous
vents contraires jusques au septième jour de
Juillet que nous arrivames à ladite Terre-
neuve, & primmes terre à l'Ile des Oiseaux.
laquelle est à quatorze lieuës de la grande
terre, & si trespleine d'oiseaux, que tous les
navires de France y pourroient facilement
charger sans qu'on s'apperceut qu'on en eut
tiré; & là en primmes deux barquées pour
parties de noz victuailles. Icelle Ile est en l'e-
levation du pole en quarante-neuf degrez
quarante minutes.

Et le huitième jour dudit mois nous appa-
reillames de ladite Ile, & avec bon temps vim-
mes au hable (l'Autheur écrit ainsi ce que
nous difons havre) de Blanc-sablon estant en
la baye des Chateaux, le quinzième jour du-
dit mois, qui est le lieu où nous devons ren-
dre: auquel lieu fumes attédans noz cōpagnōs
jusques au vingtsixième jour dudit mois qu'ils
arriverent tous deux ensemble: & là nous ac-
coutrames & primmes eaux, bois, & autres
choses necessaires: & appareillames & fimes
voiles pour passer outre le 26. jour dudit mois
à l'aube du jour: & fimes porter le long de la
côte du Nort gifant Est-nordest, & Oüst-Su-
roüest jusques environ les huit heures du soir
que mimes les voiles bas le travers de deux

*Arrivée
à la Ter-
neuve le
7. Juillet.
Iles des
oiseaux.
Incroya-
ble mul-
titude d'oi-
seaux.*

*Havre de
Blanc-sa-
blon en la
baye des
chateaux.*

*Iles sainte
Guillaume
me.* Iles que nous nommames Les Iles sainte
Guillaume, lesquelles sont environ vingt
lieuës outre le hable de Brest. Le tout de
ladite côte depuis les Chateaux jusques ici
git Est-Nordest, & Oüest-Suroüest, rangée
de plusieurs Iles & terres toute hachées &
*Terresou-
te hachée
& pier-
reuse.* & pierreuses, sans aucunes terres, ni bois,
& fors en aucunes vallées.

Le lendemain penultième jour dudit
mois nous fimes courir à Oüest pour avoir
connoissance d'autres Iles qui nous demou-
roient environ douze lieuës & demie: entre
lesquelles Iles se fait vne couche vers le
Nort, toute à Iles & grandes bayes appa-
roissantes y avoir plusieurs bons hables.
*Iles sainte
Marte
te.* Nous les nommames Les Iles sainte Mar-
te, hors lesquelles environ vne lieuë &
demie à la mer y a vne basse bien dange-
reuse, où il y a quatre ou cinq têtes qui
demeurent le travers desdites bayes en la
route d'Est & Oüest desdites Iles sainte
Guillaume, & autres Iles qui demeurent à
Oüest-Suroüest des Iles sainte Marte envi-
ron sept lieuës: lesquelles Iles nous vimmes
querir ledit jour environ vne heure apres
midi. Et depuis ledit jour jusques à l'orloge
virante fimes courir environ quinze lieuës
jusques le travers d'un Cap d'Iles basses que
nous nommames Les Iles sainte Germain:
*Iles sainte
Germain.* Au Suest duquel Cap environ trois lieuës
y a vne autre basse fort dangereuse: & pa-
reillement entre lesdits Cap saint Germain

DE LA NOUVELLE FRANCE. 297
& sainte Marte y a vn banc hors desdites iles
environ deux lieuës, sur lequel n'y a que qua-
tre brasses : & pour le danger de ladite côte
mimes les voiles bas, & ne fimes porter ladite
nuit.

Le lendemain dernier jour de Iuillet fi-
mes courir le long de ladite côté, qui git Est
& Ouest quart de Suest, laquelle est toute
rangées d'iles & basses, & côte fort dange-
reuse: laquelle cõtient depuis ledit Cap des
iles saint Germain jusques à la fin des iles
envirõ dix-sept lieuës & demie: & à la fin des-
dites iles y ayne moult belle terre basse pleine
de grãds arbres & hauts: & est icelle côte toute
rangée de sablons sans y auoir aucune appa-
roissance de hable jusques au Cap de Tien-
not, qui serabbat au Nor-Oüest, qui est à en-
viron sept lieuës desdites iles: lequel Cap co-
noissions du voyage precedent: & pource fi-
mes porter toute la nuit à Ouest-Norouest
jusques au jour que le vent vint contraire, &
allames chercher vn havre où mimes noz na-
vires, qui est vn bon petit havre outre ledit
Cap Tiennot environ sept lieuës & demie, &
est entre quatre iles fortâtes à la mer. Nous le
nõmames *Le havre saint Nicolas*: & sur la plus
prochaine ile plantames vne grande Croix de
bois pour merche (*il veut dire, marque*) Il faut
amener ladite Croix au Nordest, puis l'aller
querir & la laisser de tribort (*Mot de marine si-
gnifiant à droite*) & trouverez de profond six
brasses, posez dedans ledit hable à quatre

Cap Tien-
not.

Havre
saint
Nicolas.
Croix
plantée.

brasses: & se faut donner de garde de quatre basses qui demeurent des deux côtéz à demie lieuë hors. Toute cette dite côte est fort dangereuse, & pleine de basses. Nonobstant qu'il semble y avoir plusieurs hables, n'y a que basses & plateis. Nous fumes audit hable depuis ledit jour iusques au Dimenche huitième jour d'Aouÿt, auquel nous appareillames, & vimmes querir la terre du Su vers le Cap de Rabast, qui est distant dudit hable environ vingt lieuës, gisant Nor-nordest, & Su-Suroüest. Et le lendemain le vét vint contraire: & pource que ne trouvames nuls hables à ladite terre du Su, fimes porter vers le Nort outre le precedent hable d'environ dix lieuës, où trouvames vne fort belle & grande baye pleine d'iles & bonnes entrées & posage de tous les temps qu'il pourroit faire, & pour connoissance d'icelle baye y a vne grande ile come vn cap de terre qui s'avance dehors plus que les autres, & sur la terre environ deux lieuës y a vne montagne faite comme vn tas de blé. Nous nommames ladite baye *La baye saint Laurent.*

Cap de Rabast.

Description de la baye saint Laurent.

Traverse vers l'ile de l'Assumption.

Le quatorzième dudit mois nous partimes de ladite baye saint Laurent, & fimes porter à Oüest, & vimmes querir vn cap de terre de vers le Su qui git environ l'Oüest vn quart de Suroüest dudit hable saint Laurent environ vingt-cinq lieuës. Et par les deux Sauvages qu'avions prins le premier voyage nous fut dit que c'estoit de la terre de vers le

Su, & que c'estoit vne ile, & que par le Su d'icelle estoit le chemin à aller de *Honguedo*, où nous les avions pris le premier voyage à *Canada*: & qu'à deux journées de là dudit Cap & ile commençoit le Royaume de *Saguenay* à la terre de vers le Nort allant vers ledit *Canada*. Le travers dudit Cap enviro trois lieuës ya de profond cent brasses & plus, & n'est memoire de jamais avoir veu tant de baillames, que nous vimes celle journée le travers dudit Cap. *Baillames*

Le lendemain jour nôtre Dame d'Aouft *C'estle* quinzième dudit mois nous passâmes le détroit: la nuit devant, & le lendemain eumes *Detroit* conoissance des terres qui nous demouroient *Saint Pierre.* vers le Su, qui est vne terre à hautes montagnes à merveilles, dont le Cap susdit de ladite ile que nous avons nommée *l'ile de l'Assumption*, & vn Cap desdites hautes terres *l'Assumption.* gisent Est-nordest, & Ouest-suroüest: & ya entre-eux vingt-cinqu lieuës, & voit-on les terres du Nort encore plus hautes que celles du Su à plus de trente lieuës. Nous rangeames lesdites terres du Su dempuis ledit iour jusques au Mardi-midi que le vent vint Ouest, & mimes le Cap au Nort *Retour vers la* pour aller querir lesdites hautes terres *bande du* que voyons: & nous estans là trouva- *Nort.* mes lesdites terres vnies & basses vers la mer & les montagnes de devers le Nort parus lesdites basses terres, gisantes

Commencement du Saguenay & de terre ha. Curvre.

Entrée de la riviere de Canada large de trente lieues. Fleuve merveillex duquel on ne sçait l'origine.

icelles Est & Ouest vn quart de Suroüest : & par les Sauvages qu'avions nous a esté dit que c'estoit le commencement du *Saguenay*, & terre habitée, & que de là venoit le cuivre rouge, qu'ils appellent *Caquetdaçé*. Il y a entre les terres du Su & celles du Nort environ trente lieues, & plus de deux cés brâsses de parfond. Et nous ont lefdits Sauvages certifié estre le chemin & commencement du grand fleuve de *Hochelaga* & chemin de *Canada*, lequel alloit toujours en étroiffissant jusques à *Canada*: & puis, que l'on trouve l'eau douce audit fleuve, qui va si long que jamais homme n'avoit esté au bout, qu'ils eussent ouï, & qu'autre passage n'y avoit que par bateaux. Et voyans leur dire, & qu'ilz affermoient n'y avoir autre passage, ne voulut ledit Capitaine passer outre iusques à avoir veu la reste & côte de vers le Nort, qu'il avoit obmis à voir depuis la baye saint Laurent pour aller voir la terre du Su, pour voir sil y avoit aucun passage.



Retour du Capitaine Jacques Quartier vers la Baye saint Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, iusques à la riviere de Saguenay, qui sont cent lieuës.

CHAP. VIII.

LE Mercredi dixhuitième jour d'Aoust ledit Capitaine fit retourner les navires en arriere, & mettre le Cap à l'autre bord, & rangeames ladite côte du Nort, qui git Nordest & Surouëst, faisant vn demi arc, qui est vne terre fort haute, non tant comme celle du Su, & arrivames le Ieüdi à sept *Retour vers la bende du Nort.* iles moult hautes, que nous nommames *Les 7. iles rondes.* Les *iles rondes.* rondes, qui sont à environ quarante lieuës des terres du Su, & s'avancent hors à la mer trois ou quatre lieuës: le travers desquelles y a vn commencement de basses terres pleines de beaux arbres, lesquelles terres nous rangeames le Vendredi avec noz barques: le travers desquelles y a plusieurs bancs de sablon plus de deux lieuës à la mer fort dangereux, lesquels demeurent de basse mer: & au bout d'icelles basses terres (qui contiennent environ dix lieuës) y a vne riviere d'eau douce *Riviere de Chischedec.* forte à la mer, tellement qu'à plus d'une lieuë

Hippoposames, au Chevaux derriere.

de terre elle est aussi douce qu'eau de fontaine. Nous entrames en ladite riviere avec noz barques, & ne trouvames à l'entrée que brasse & demie. Il y a dedans ladite riviere plusieurs poissons qui ont forme de chevaux, lesquels vont à la terre de nuit, & de jour à la mer ainsi qu'il nous fut dit par noz deux Sauvages: & de cesdits poissons vimes grand nombre dedans ladite riviere [laquelle est appelée aujour d'huy Chischedec d'un nom de l'imposition des Sauvages.]

Le lendemain vingt-vnième jour dudit mois au matin à l'aube du jour fimes voile, & porter le long de ladite côte tant que nous eumes conoissance de la reste d'icelle côte du Nort que n'avions veu, & de l'ile de l'Assumption que nous avions esté querir au partir de ladite terre: & lors que nous fumes certains que ladite côte estoit rangée, & qu'il n'y avoit nul passage, retournames à noz navires qui estoient esdites sept iles, où il y a bonne rades à dix-huit & à vingt brasses, & sablon: auquel lieu avôs esté sans pouvoir sortir, ni faire voiles pour la cause des bruines & vens cōtraires, iusques au vingt-quatrieme dudit mois, que nous appareillames, & avons esté par la mer chemin faisans iusques au vingt-neufièame dudit mois, que sommes arrivez à vn hable de la côte du Su, qui est environ quatre-vingtz lieuës desdites sept iles, lequel est le travers de trois iles petites, qui sont par le parmi du fleuve, & environ le mi-chemin desdites iles,

& ledit hable, devers le Nort, y a vne fort grande riviere, qui est entre les hautes & basses terres, laquelle fait plusieurs bancs à la mer plus de trois lieuës, qui est vn país fort dangereux, & sonne de deux brasses & moins, & à la choïste d'iceux bancs trouverés vingt-cinq & trente brasses, bort à bort. Toute cette côte du Nort git Nor-nordest, & Su-Suroüest.

Cette riviere est appelée Maïanne au discours du sieur Châplein.

Le hable devant-dit où posames, qui est à la terre du Su est hable de marée, & de peu de valeur. nous les nomames *Les ileaux saint Jean, Les ile par-ce que nous y entrames le iour de la De-collation dudit saint Jean.* Et auparavant quatrivers audit hable y a vne ile à l'Est d'iceluy environ cinq lieuës; où il n'y a point de passage entre terre & elle que par bateaux. Ledit hable des Ileaux saint Jean asseche toutes les marées, & y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu à mettre navires est vers le Su d'un petit ilot qui est au parmi dudit hable bort audit ilot.

Nous appareillames dudit hable le premier jour de Septembre pour aller vers Canada. Et environ quinze lieuës dudit hable à l'Ouest-Suroüest y a trois iles au parmi dudit fleuve; le travers desquelles y a vne riviere fort profonde & courante, qui est la riviere & chemin du royaume & terre du *Riviere de Saguenay.* *Voiez le chapitre de Saguenay,* ainsi que nous a esté dit par nos hommes du país de Canada: & est icelle riviere entre hautes montagnes de pierre nue, & le 22.

Beaux arbres sur rochers. sans y avoir que peu de terre, & nonobstant y croit grande quantité d'arbres, & de plusieurs fortes, qui croissent sur ladite pierre nue, comme sur bonne terre. De sorte que nous y avõs veu telle arbre suffisant à mastier navire de trente tonneaux aussi vert qu'il est possible, lequel estoit sus vn roc, sans y avoir aucune faveur de terre.

Ces barques sont peints comme des navicules faits de corce. A l'entrée d'icelle riviere trouvames quatre barques de *Canada*, qui estoient là venues pour faire pecheries de lousps-marins, & autres poissons. Et nous estans posez dedans ladite riviere, vindrent deux desdites barques vers noz navires, lesquelles venoient en vne peur & crainte, de sorte qu'il en ressortit vne, & l'autre approcha si pres, qu'ilz peurent entendre l'vn de noz Sauvages, qui se nomma, & fit sa conoissance, & les fit venir seurement à bord.

A bord, cest à dire dans le navire.

Or maintenant laissons le Capitaine Jacques Quartier deviser avec ses Sauvages au Port de la riviere de *Saguénay*, qui est *Tadoussac* & allons au devant du sieur Champlain, lequel nous avons ci dessus laissé à *Anticosti* (qui est l'ile de l'Assumption) car il nous décrira ledit Port de *Tadoussac*, & la riviere de *Saguénay*, selon le raport des hommes du país, au par-dessus de ce qu'il a veu: voire encore nous dira-il la reception que leur aurõt fait les Sauvages à leur arrivée. Voici donc comme il continue le discours que nous avons laissé au chapitre sixieme.

Voyage

Voyage du sieur Champlain depuis Anticosti, jusques à Tadoussac: Description de Gachepé, riviere de Mantanne, port de Tadoussac, baye des Moruës, Ile percée, Baye de Chaleur: Remarques des lieux, isles, ports, bayes, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de Saguenay: Description du Port de Tadoussac, & de ladite riviere de Saguenay.

CHAP. IX.



PREs avoir decouvert *Anticosti*, le lendemain nous eumes conoissance de *Gachepé* terre fort haute. C'est vne baye du côté du Su, laquelle contient quelques sept ou huit lieuës de long, & à son entrée quatre lieuës de large. Là y a vne riviere qui va quelques trente lieuës dans les terres. Ici est le commencement de la grande riviere de *Canada*, sur laquelle à la bende du Su il y a la riviere *Mantanne*, laquelle va quelques dix-huit lieuës dans les terres. Elle est petite & a soixant lieuës dudit *Gachepé*. Mais les Sauvages estans au bout d'icelle portét leurs canots (qui sont petitz bateaux d'écorce) environ vne lieuë par terre, & se viennent rendre en la Baye de Chaleur: par où ilz font de grands

C'est l'ile de l'Assumpcion.

Mantanne.

voyages. De ladite riviere de *Mantanne* on
Le Pic. vient vers le Pic où il y a vingt lieües : & de là
 en traversant la riviere on viét à *Tadoussac*, d'où
Tadoussac il y a quinze lieües. C'est le chemin que nous
 suivimes en allant. Mais comme nous eumes
 là sejourné quelque temps, & apres que nous
 fumus allé au Saut de ladite grande riviere de
Canada, nous retournames quelque nombre
 de *Tadoussac* à *Gachepé*, & de là nous allames à
la Baye des Moruës, laquelle peut tenir quel-
Bayes des ques trois lieües de long, & autant de large à
Moruës. son entrée : Puis vimmes à l'*Ile percée*, qui est
Ile percée. comme vn rocher fort haut élevé des deux
 côtéz, où il y a vn trou par où les chaloupes &
 bateaux peuvent passer de haute mer, & de
 basse mer on peut aller de la grand' terre à la-
 dite ile, qui n'en est qu'à quatre ou cinq cens
 pas. Et à l'environ d'icelle y a vne autre ile dite
Ile de Bo- l'*Ile de Bonaventure*, & peut tenir de long de-
navésure. mie-lieüe : En tous tous lesquels lieux se fait
 grande pecherie de poisson sec & verd. Et
 passé ladite Ile percée on vient à ladite Baye
Baye de de Chaleur, qui va comme à l'Ouest-Suroüest
Chaleur. quelques quatre-vîngtz lieües dans les terres,
 contenant de large en son entrée quelques
 quinze lieües. Et disent les Sauvages qu'en
 icelle Baye il y a vne riviere qui va quelques
 vingt-lieües dans les terres, au bout dequoy
 est vn lac qui peut tenir quelquesvingt lieües,
 auquel il y a fort peu d'eau, & qu'en été il asse-
 che: auquel ilz trouvent (environ vn pié dans
 la terre) vne maniere de metal, qui ressemble

à l'argent, & qu'en vn autre lieu proche dudit
 lac il y a vne mine de cuivre. Ayant trouvé
 ceux que nous cherchions à l'Ile percée, nous
 retournames derechef à *Tadoussac*. Mais cōme
 nous fumes à quelques trois lieues du Cap
 l'Evéque nous fumes cōtrariéz d'vne tour-
 mēte laquelle dura deux iours, qui nous fit re-
 lacher dedans vne grande ancre en attendant
 le beau temps. Le lendemain nous en partim-
 mes & fumes encores contrariéz d'vne autre
 tourmente: Ne voulans relacher, & pensans
 gagner, chemin nous fumes à la côte du
 Nord le vingt-huitième jour de Juillet mouil-
 ler l'ancre à vne ancre qui est fort mauvaise, à
 cause des bacs de rochers qu'il y a. Cette ancre
 est par les cinquāte-vnième degré & quelques
 minutes. Le lendemain nous vimmes mouiller
 l'ācre proche d'vne riviere qui s'appelle *sainte*
Marquerite, où il y a de pleine mer quelque
 trois brasses d'eau, & brasse & demie de basse
 mer; elle va assez avant. A ce que j'ay veu dās
 terre du côté de l'Est, il y a vn saut d'eau qui
 entre dans ladite riviere, & vient de quelque
 cinquante ou soixante brasses de haut, d'où
 proced la plus grand' part de l'eau qui des-
 cend dedans: A son entrée il y a vn banc de
 sable, où il peut avoir de basse eau demie
 brasse. Toute la côte du côté de l'Est est sa-
 ble mouvant, où il y a vne pointe à quel-
 que demie lieuë de ladite riviere, qui
 avance vne demie lieuë en la mer: & du
 côté de l'Ouest, il y a vne petite ile: cedit

*Tourmēte**Autre
tourmēte.**Côte du
Nord où
nous relā-
chames.**De la ri-
viere *sain-
te Mar-
guerite.***Côte sa-
bleuse.*

*Terres
mauvai-
ses.*

Riviere.

*D'une
pointe qui
avance à
la mer.*

*D'une
autre
pointe.*

*D'une
bône ance
où il peut
quantié
de vaisse-
aux.*

Baye.

*Ance.
Côte sa-
blonneuse.*

lieu & par les cinquante degrez. Toutes ces terres sont tres-mauvaisés remplies de sapins: la terre est quelque peu haute, mais non tant que celle du Su. A quelques trois lieüés de là nous passames proche d'une autre riviere laquelle sembloit estre fort grande, barrée neantmoins la pluspart de rochers: A quelques huit lieüés de là il y a vne pointe qui avance vne lieüe & demie à la mer, où il n'y a que brassé & demie d'eau: Passé cette pointe il s'en trouve vne autre à quelque quatre lieüés où il y a assez d'eau: Toute cette côte est terre basse & sablonneuse. A quelques quatre lieüés de là il y a vne ance où entre vne riviere, il y peut aller beaucoup de vaisseaux du coté de l'Ouest, c'est vne pointe basse qui avance environ d'une lieüe en la mer. Il faut renger la terre de l'Est comme de trois cens pas pour pouvoir entrer dedans: Voilà le meilleur port qui est en toute la côte du Nort, mais il y fait fort dangereux y aller pour les basses, & bancs de sable qu'il y a en la pluspart de la côte pres de deux lieüés à la mer. On trouve à quelque six lieüés de là vne baye, où il y avne ile de sable. Toute ladite baye est fort baturiere, si ce n'est du côté de l'Est, où il peut avoir quelque quatre brasses d'eau: dans le canal qui entre dans ladite baye à quelque quatre lieüés de là, il y a vne belle ance où entre vne riviere: Toute cette côte est basse & sablonneuse, il y descend vn saut d'eau qui est grand. A quelques cinq lieüés de là il y a vne

pointe qui avance environ demie lieüe en la mer où il y a vne anse, & d'une pointe à l'autre y a trois lieües; mais ce n'est que battures où il y a peu d'eau. A quelques deux lieües il y a vne plage où il y a vn bon port, & vne petite riviere, où il y a trois îles, & où des vaisseaux se pourroïent mettre à l'abry. A quelques trois lieües de là il y a vne pointe de sable qui avance environ vne lieüe, où au bout il y a vn petit îlet. Puis allât à Lesquemin vous ren- *De deux*
 contrez deux petites îles basses, & vn petit *îles.*
 rocher à terre. Ces dites îles sont environ à demie lieüe de Lesquemin, qui est vn fort mau- *Port de*
 vais port, entourné de rochers, & affeche de *Lesque-*
 basse mer, & faut varifer pour entrer dedans *min.*
 au derriere d'une petite pointe de rocher, où il n'y peut qu'un vaisseau: Vn peu plus haut, il y a vne riviere qui va quelque peu dans les *Riviere.*
 terres: c'est le lieu où les Basques font la peche des baleines. Pour dire verité le port ne vaut du tout rien. Nous vimmes de là audit port *Arrivée à*
 de *Tadoussac.* Toutes ces dites terres ci dessus *Tadoussac*
 sont basses à la côte, & dans les terres fort hautes. Elles ne sont si plaisantes ny fertiles que celles du Su, bien qu'elles soient plus basses.

Ayans mouillé l'ancre devant le port de *Tadoussac* à notre premiere arrivée, nous entrames dedans ledit port le vingt-sixième jour de May. Il est fait comme vne anse, gisant à *Riviere*
 l'entrée de la riviere de *Saguenay*, en laquelle *de Sa-*
 il y a vn courant d'eau & marée fort étrange, *guenay.*

pour la vitelle & profondeur, où quelquefois il vient des vêts impetueux, lesquels amenant avec eux de grandes froidures. L'on tient que ladite riviere a quelques quarante cinq ou cinquante lieuës jusques au premier saut, & viët du côté du Nort-norouëst. Ledit port de *Tadoussac* est petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaisseaux: mais il y a de l'eau assez à Est à l'abry de ladite riviere de *Saguenay* le long d'une petite môtagne qui est préque coupée de la mer: le reste ce sont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, sinon rochers & sables remplis de bois de pins, ciprez, sapins, boullies, & quelques manieres d'arbres de peu: il y a vn petit étang proche dudit port renfermé de montagnes couverte de bois. Al'entrée dudit port il y a deux pointes, l'une du côté d'Ouëst contenant vne lieuë en mer, qui s'appelle la pointe de saint Matthieu; & l'autre du côté de Suest, contenât vn quart de lieuë, qui s'appelle la pointe de tous les diables, les vens du Su. & Su-suest & Su-suroüest, frappent dedans ledit port. Mais de la pointe de saint Matthieu jusques à ladite pointe de tous les diables, il y a pres d'vn lieuë: l'une & l'autre pointe aßeche de basse mer.

*Riviere
des Sa-
guenay.
Voyez ce
deffous au
chap. 22.
le rapport
d: Jacques
Quartier.*

Quant à la riviere de *Saguenay* elle est tres-belle, & a vne profondeur incroyable. Elle procedefelon que j'ay entendu d'vn lieu fort haut, d'où d'escend vn torrent d'eau d'une grande impetuosité; mais l'eau qui en vient, n'est point capable de faire vn tel fleuve come cestui-là, & faut qu'il y ait d'autres rivieres qui

s'y dechargent:& y a depuis le premier faut, jusques au port de Tadoussac (qui est l'entrée de ladite riviere du Saguenay) quelques quarante ou cinquante lieuës, & vne bonne lieuë & demie de large au plus, & vn quart au plus étroit, qui fait qu'il y a grand courand d'eau: Toute la terre que j'ay veu, ce ne sont que montagnes de rochers la plus part, couvertes de bois de sapins, cyprez, & bouilles, terre fort mal-plaisante, où ie n'ay point trouué vne lieuë de terre plaine, tant d'vn côté que d'autre. Il y a quelques montagnes de sable & iles en ladite riviere, qui sont hautes, élevées. En fin ce sont de vrais deserts habitables tant seulement aux animaux & oyseaux ; car ie vous assure qu'allant chasser par les lieux qui me sembloient les plus plaisans, ie ne trouvoy rien qui soit, sinon de petits oyseaux qui sont comme rossignols, & hirondelles, lesquels y viennent en été: car autrement ie croy qu'il n'y en a point, à-cause de l'excessif froid qu'il y fait, cette riviere venant de devers le Norouest. Les Sauvages me firent rapport, qu'ayant passé le premier faut, d'où vient ce torrent d'eau, ilz passent huit autres fauts, & puis vont vne journée sans en trouver aucun, puis passent autres dix fauts, & viennent dedans vn lac, où ilz sont deux iours à rapasser: & en chaque jour ilz peuvent faire à leur aise quelques douze à quinze lieuës. Audit bout du lac il y a des peuples qui sont cabānez: puis on entre dans trois autres rivieres, quelques

*Terres de
montagnes
de rochers
mal plaisantes.*

*Rapport
quel'on
m'a fait
du commence-
ment de la
riviere de
Saguenay*

trois ou quatre journées dans chacune, où au bout desdites rivières, il y a deux ou trois manières de lacs, d'où prend sa source le *Saguenay*, de laquelle source jusques audit port de *Tadoussac*, il y a dix journées de leurs Canots. Au bord desdites rivières il y a quantité de cabannes, où il vient d'autres nations du côté du Nort, troquer avec les Montagnés des peaux de castor & martre, avec iautres marchandises que donnent les vaisseaux François ausdits Môtagnez. Lesdits Sauvages du Nort disent, qu'ils voient vne mer qui est salée.

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamo des Sauvages de Canada, Leurs festins & dâses; La guerre qu'ils ont avec les Iroquois; La façõ & dequoy sont faits leurs Canots & Cabannes: Avec la descriptiõ de la pointe de saint Matthieu.

CHAP. X.



LE vingt-septième d'Auril nous fumes trouver les Sauvages à la pointe de saint Matthieu, qui est à vnelieüe de *Tadoussac*, avec les deux Sauvages que menale sieur du Pont de Honfleur, pour faire le rapport de ce qu'ils avoient veu en France, & de la bonne reception que leur avoit fait le Roy. Ayans mis pié à terres nous fumes

à la cabanne de leur grand *Sagamo*, qui s'appelle *Anadabijou*, où nous le trouvames avec quelques quatre-vingts ou cent de ses cōpagnons qui faisoient *Tabagie* (qui veut dire fe-

*François
bien re-
cens par
les Sau-
vages.*

stin) lequel nous receut fort bien selon la coutume du pais, & nous fit assoir apres lui, & tous les Sauvages aragez lesvns aupres des autres des deux côtez de ladite cabanne. L'vn des Sauvages que nous avions amené com-
mença à faire sa harangue, de la bonne reception que leur avoit fait le Roy, & le bon traitement qu'ils avoient receu en France, & qu'ils fasseraient que sadite Majesté leur vouloient du bien, & desiroit peupler leur terre, & faire paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois) ou leur envoyer des forces pour les veindre : en leur contant aussi les beaux châteaux, palais, maisons, & peuples qu'ils avoient veu, & nôtre façon de vivre. Il fut entendu avec vn silence si grand, qu'il ne se peut dire de plus. Or apres qu'il eut achevé sa harangue, ledit grand *Sagamo Anadabijou*, l'ayant attentivement ouï, il commença à prendre du petun, & en donner audit sieur du Pont, & à moy, & à quelques autres *Sagamos* qui estoient aupres de lui. Ayant bien petuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrestant quelque-fois vn peu, & puis reprenant sa parole, en leur disant : Que veritablement ils devoient estre
fort contens d'avoir sadite Majesté pour grād
ami. Ilz respondirent tous d'vne voix, *ho, ho, ho*, *Sagamo*.

*Harangue
de l'un
des Sau-
vages que
nous a-
vions a-
mené.*

*Harangue
du grand
Sagamo.*

qui est à dire, *ouï, ouï*. Lui continuant toujours sadite harangue, dit : Qu'il estoit fort aise que sadite Majesté peuplat leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avoit nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux François. En fin il leur fit entendre à tous le bien & vtilité qu'ilz pourroient recevoir de sadite Majesté. Apres qu'il eut achevé sa harangue, nous sortimes de sa Cabanne, &

Festin des Sauvages.

Comme ils font cuire les viandes.

Mangent fort simplement.

Sauvages dansent autour des chaudieres.

eux commencerent à faire leur *Tabagse*, où festin, qu'ilz font avec des chairs d'Orignac, qui est comme Bœuf, d'Ours, de Loup-marins & Castors, qui sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, & du gibier en quantité. Ils

avoient huit ou dix chaudieres pleines de viandes au milieu de ladite Cabanne, & estoient eloignées les vnes des autres quelque six pas, & chacune ha son feu. Ilz sont assis des deux côtez (comme j'ay dit ci dessus) avec chacun son écuelle d'écorce d'arbre : & lors que la viande est cuite, il y en a vn qui fait les partages à chacun dans lesdites écuelles, où ilz mangent fort sagement : car quand ils ont les mains grasses, ils les frottent à leurs cheveux faite de serviettes, ou bien au poil de leurs chiens, dont ils ont quantité pour la chasse.

Premier que leur viande fut cuite, il y en eut vn qui se leva, & print vn chien, & s'en alla sauter autour desdites chaudieres d'un bout de la Cabanne à l'autre ; Estant devant le grand *Sagamo*, il jetta son chien à terre de force, & puis tous d'une voix s'écrierent *ho*,

ho, ho : ce qu'ayant fait, s'en alla asseoir à sa place. En même instant, vn autre se leva, & fit le semblable, continuant toujours, jusques à ce que la viande fut cuite. Or apres avoir achevé leur *Tabagie*, ilz commencerent à danser, en prenant les têtes de leurs ennemis, qui leur pendoiet par derriere. En signe de rejouissance, il y en a vn ou deux qui chantent en accordant leur voix par la mesure de leurs mains qu'ils frappent sur leurs genoux, puis ils s'arrêtent quelquefois, en s'elcrians, *ho, ho, ho*, & recommencent à danser en soufflant comme vn homme qui est hors d'haleine. Ilz faisoient cette rejouissance pour la victoire par eux obtenue sur les Iroquois, dont ils en avoient tué quelque cent, auxquels ilz couperent les têtes, qu'ils avoient avec eux pour leur ceremonie.

*Victoire
obtenue
sur les
Iroquois.*

Ils estoient trois nations quand ils furent à la guerre, les Etechemins, Algoumequins, & Montagnés, au nombre de mille, qui allerent faire la guerre ausdits Iroquois qu'ils rencontrerent à l'entrée de la riviere desdits Iroquois, & en alsömerent vne cétaine. La guerre qu'ils font, n'est que par surprises, car autrement ils auroient peur, & craignent trop lesdits Iroquois, qui font en plus grand nombre que lesdits Montagnés, Etechemins, & Algoumequins. Le vingt-huitième jour dudit mois ils se vindrent cabanner audit port de *Tadoussac*,

*Trois na-
tions de
Saurva-
ges, Ete-
chemins,
Algoume-
quins, &
Monta-
gnés.*

où estoit nôtre vaisseau. A la pointe du jour, leur dit grand *Sagamo* sortit de sa Cabanne, allant autour de toutes les autres Cabannes,

*Déloge-
ment des
Sauvages
de la
pointe*

*de saint
Math.
pour ve-
nir à Ta-
doussac
voir les
François.*

*Que c'est,
& com-
ment sont
faits les
Canots
des Sau-
vages.*

*Cabanes
des Sau-
vages, de
quoy, &
comment
sont faites.*

en criant à haute voix, qu'ils eussent à déloger pour aller à Tadoussac, où estoient leurs bons amis. Tout aussi-tot vn chacun d'eux deffit sa cabanne, en moins d'un rien, & ledit grand Capitaine le premier commença à prendre son Canot, & le porter à la mer, où il embarqua sa femme & ses enfans, & quantité de fourrures, & se mirent ainsi pres de deux cens Canots, qui vont étrangement: car encore que nôtre Chaloupe fut bien armée, si alloient-ils plus vite que nous. Il n'y a que deux personnes qui travaillent à la nage, l'homme & la femme: Leurs Canots ont quelques huit ou neuf pas de long, & large comme d'un pas, ou pas & demi par le milieu, & vont toujours en amoindrissant par les deux bouts. Ilz sont fort sujets à tourner si on ne les sçait bien gouverner, car ilz sont faits d'écorce d'arbre appellé Boule, renforcez par le dedans de petits cercles de bois bien & proprement faits: & sont si legers, qu'un homme en porte vn aisément; & chacun Canot peut porter la pesanteur d'une pipe: Quand ils veulent traverser la terre pour aller à quelque riviere où ils ont affaire, ilz les portent avec eux. Leurs Cabanes sont basses, faites comme des tentes couvertes de ladite écorce d'arbre, & laissent tout le haut découvert comme d'un pied, d'où le jour vient, & font plusieurs feux droit au milieu de leur Cabanne, où ilz sont quelquefois dix ménages ensemble. Ilz couchent sur des peaux les vns parmi les autres, les chiens avec

eux. Ils estoient au nombre de mille personnes, tant hommes que femmes & enfans. Le lieu de la pointe saint Matthieu, où ils estoient premierement cabannez, est assez plaisant, ils estoient au bas d'un petit côté plein d'arbres de sapins & cyprés. A ladite pointe il y a vne petite place vnie qui découvre de fort loin; & au dessus dudit côté est vne terre vnie, cōtenant vne lieuë de long, & demie de large, couverte d'arbres. La terre est fort sablonneuse, où il y a de bons paturages. Tout le reste ce ne sont que montagnes de rochers fort mauvais: la mer bat autour dudit côté qui asseche pres d'une grande demie lieuë de basse eau.

*Descri-
ptio de la
pointe de
saint
Matthieu.*

*La rejoüissance que font les Sauvages apres
qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis;
Leurs humeurs: Endurent la faim: Sont
malicieux; Leur croyance & faulces opi-
nions. Que leurs devins parlent visible-
ment aux diables.*

CHAP. XI.

LE dix-neufième jour de Juin les Sauvages commencerent à se rejoüir tous ensemble & faire leur *Tabagie*, comme j'ay dit ci dessus, & danser, pour ladite victoire qu'ils avoient obtenuë contre leurs ennemis. Or apres avoir fait bonne chere, les Algou-

*Rejoüif-
sance que
les Sau-
vages fi-
rent de la
victoire
qu'ils a-
voient ob-
tenuë sur
leurs en-
nemis les
Iroquois.*

mequins, vne des trois nations, fortirent de leurs Cabannes, & se retirerent à-part dans vne place publique; firent arranger toutes leurs femmes & filles les vnes pres des autres, & eux se mirent derriere chantans tous d'vne voix comme j'ay dit ci devant. Aussi-tot toutes

*Danſes
es chan-
ſons des
femmes
Sauuages*

les femmes & filles commencerent à quitter leurs robes de peaux, & se mirent toutes nuës montrans leur nature, neantmoins parée de Matachia, qui sont patenôtres & cordons entre-lassez faits de poil de Porc-épic, qu'ils teignent de diuerses couleurs. Apres avoir acheué leurs chants, ilz dirent tous d'vne voix, *ho, ho, ho*. A même instant toutes les femmes & filles se couvrirent de leurs robes (car elles les jettent à leurs piés) & s'arrêterét quelque peu: & puis aussi-tot recommençans à chanter elles laisserent aller leurs robes cōme auparauant. Ilz ne bougent d'vn lieu en dançant, & font quelques gestes & mouuemens du corps, levans vn pied, & puis l'autre, en frappant contre terre. Or en faisant cette

*Sagamo
des Algon
mequins.*

danſe, le *Sagamo* des Algonmequins qui s'appelle *Besoûar*, estoit assis devant leſdites femmes & filles, au milieu de deux batons, où estoient les têtes de leurs ennemis penduës: quelquefois il se leuoit & sen alloit harâguant & disant aux Montagnés & Etechemins, voyez comme nous-nous reſouïſſons de la victoire que nous auons obtenuë de nos ennemis, il faut que vous en faciés autant, afin que nous ſoyons contents: puis tous ensemble

difoient, *ho, ho, ho*. Retourné qu'il fut en sa place, le grand *Sagamo* avec tous ses compagnons dépouillerent leurs robes estans tous nuds (hors-mis leur nature qui est couverte d'une petite peau) & prindrent chacun ce que bon leur sembla, comme matachia; ha-ches, espées, chauderons, graisses, chair d'Orignac, Loup-marin: bref chacun avoit vn present qu'ils allerent donner aux Algoumequins. Apres toutes ces ceremonies la danse cessa, & lesdits Algoumequins hommes & femmes emporterent leurs presens à leurs Cabannes. Ilz firent encores mettre deux hommes de chacune nation des plus dispos qu'ilz firent courir & celui qui fut le plus vite à la course eut vn present.

*Present
des Mont-
agnes &
Eteche-
mins.*

Tous ces peuples sont tous d'une humeur assez joyeuse, ils rient le plus souvent, toutefois ils sont quelque peu Saturniens; Ilz parlent fort posément, comme se voulans bien faire entendre, & s'arrêtent aussi-tot en songeant vne grande espace de temps, puis reprennent leur parole. Ils vsent bien souvent de cette façon de faire parmi leurs harangues au conseil, où il n'y a que les plus principaux, qui sont les anciens. Les femmes & enfans n'y assistent point.

*Humeurs
des Sau-
vages.*

Tous ces peuples patissent tant quelque-fois, qu'ilz sont presque contraints de se manger les vns les autres pour les grâdes froidures & neiges: car les animaux & gibier dequoy

*Les Sau-
vages en-
durent la
faim.*

ilz vivent se retirent aux païs plus chauts. Je tiens que qui leur montreroit à vivre & enseigner le labouragé des terres, & autres choses, ilz l'apprendroient fort bien; car je vous assure qu'il s'en trouve assez qui ont bon jugement, & répondent assez bien à propos sur ce que l'on leur pourroit demander. Ils ont vne méchanceté en eux, qui est, vser de vengeance & estre grands menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon s'asseurer, sinon qu'avec raison & la force à la main; promettent assez & tiennent peu.

*Malice des
Sauvages.*

*Croyance
des Sau-
vages &
leur foy.*

Ce sont la pluspart gens qui n'ont point de loy, selon que j'ay peu voir & m'informer audit grand *sagamo*, lequel me dit : Qu'ils croyoient veritablement qu'il y a vn Dieu qui a créé toutes choses. Et lors je lui dis, Puis qu'ils croient à vn seul Dieu: Comment est-ce qu'il les avoit mis au monde, & d'où ils estoient venus? Il me répondit, Apres que Dieu eut fait toutes choses, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où sortit hommes & femmes, qui ont multiplié au monde jusques à present, & sont venus de cette façon. Je lui répondis que ce qu'il disoit estoit faux: mais que veritablement il y avoit vn seul Dieu, qui avoit créé toutes choses, en la terre, & aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites, sans qu'il eust personne qui gouvernat en ce monde, il print du limon de la terre, & en crea Adam nôtre premier pere: & comme il sommeilloit, Dieu print vne de ses cottes, & en forma

v
v
p
h
ch
de
all
vo
far
leq
qui
che
rép
Die
vous

en forma Eve, qu'il lui donna pour compagne, & que c'estoit la verité qu'eux & nous estions venus de cette façon, & non de fleches comme ilz croyent. Il ne me dit rien, si non: Qu'il avoïoit plustot ce que je lui disois, que ce qu'il me disoit: Je lui demanday aussi, si ne croyoit point qu'il y eust vn autre qu'un seul Dieu, il me dit, que leur croyance estoit: Qu'il y avoit vn seul Dieu, vn Fils, vne Mere, & le Soleil, qui estoient quatre. Neantmoins que Dieu estoit par dessus tous; mais que le Fils estoit bon & le Soleil, à cause du bien qu'ilz recevoient: Mais la Mere ne valoit rien, & les mangeoit; & que le Pere n'estoit pas trop bon. Je lui remontray son erreur selon nostre Foy, en quoy il ajouta quelque peu de creance. Je lui demanday si n'avoient point veu, ni ouï dire à leurs ancestres que Dieu fust venu au monde: il me dit, Qu'il ne l'avoit point veu: mais qu'anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allerent vers le Soleil couchant, lesquels rencontrerent Dieu, qui leur demanda, Où allez-vous? Ilz dirent, Nous allons chercher nôtre vie: Dieu leur répondit, vous la trouverez ici. Ilz passerent plus outre, sans faire état de ce que Dieu leur avoit dit, lequel print vne pierre, & en toucha deux, qui furent transmuez en pierre: Et dit derechef aux trois autres, Où allez-vous? & ilz répondirent comme à la premiere fois: & Dieu leur dit derechef, Ne passez plus outre, vous la trouverez ici: Et voyans qu'il ne leur

*Croyent
un Dieu,
un Fils,
vne Mere,
& le
Soleil.*

*De cinq
hommes
que les
Sauvages
croyent
avoir veu
Dieu.*

venoit rien, ilz passèrent outre; & Dieu print deux batons & il en toucha les deux premiers, qui furent transmuez en batons, & le cinquième s'arréta, ne voulant passer plus outre: Et Dieu lui demanda derechef, Où vas-tu? Je vois chercher ma vie, Demeure, & tu la trouveras: Il demeura sans passer plus outre, & Dieu lui donna de la viande, & en mangea: Apres avoir fait bonne chere, il retourna avec les autres Sauvages, & leur raconta tout ce que dessus. Il me dit aussi, Qu'une autrefois il y avoit vn homme qui avoit quantité de *Tabac* (qui est vne herbe de quoy ilz prennent la fumée) & que Dieu vint à cet homme, & lui demanda où estoit son petunoir, l'homme print son petunoir, & le donna à Dieu, qui petuna beaucoup. Apres avoir bien petuné, dieu rompit ledit petunoir en plusieurs pieces, & l'homme lui demâda, Pourquoi as-tu rompu mon petunoir, & tu vois bien que je n'en ay point d'autre? Et Dieu en print vn qu'il avoit, & le lui donna, lui disant: en voila vn que je te donne, porte-le à ton grand *Sagamo*, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne manquera point de chose quelconque, ni tous ses compagnons: ledit homme print le petunoir, qu'il donna à son grand *Sagamo*, lequel tandis qu'il l'eut, les Sauvages ne manquerent de rien du monde: Mais que du depuis ledit *Sagamo* avoit perdu ce petunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Je lui demâdai s'il croioit tout cela, Il me dit qu'oui,

D'un autre homme que les Sauvages croient avoir parlé à Dieu.

& que c'estoit verité. Or je croy que voila pourquoy ilz disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je lui repliquay & lui dis, Que Dieu estoit tout bon, & que sans doute c'estoit le diable qui s'estoit montré à ces hommes-là, & que silz croioient comme nous en Dieu, ilz ne manqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Que le Soleil qu'ils voyoient, la Lune & les Etoilles avoient esté créés de ce grand Dieu, qui a fait le ciel & la terre, & n'ont nulle puissance que celle que Dieu leur a donnée: Que nous croyons en ce grand Dieu, qui par sa bonté nous avoit envoyé son cher Fils, lequel conçu du saint Esprit, print chair humaine dans le ventre virginal de la Vierge Marie, ayant esté trente-trois ans en terre, faisant vne infinité de miracles, ressuscitant les morts, guerissant les malades, chassant les diables, illuminant les aveugles, enseignant aux hommes la volonté de Dieu son Pere, pour le servir, honorer & adorer, a épanché son sang, & souffert mort & passion pour nous & pour noz pechez, & racheté le genre humain, estant enseveli & ressuscité, descendu aux enfers, & monté au ciel, où il est assis à la dextre de Dieu son Pere, Que c'estoit là la croiâce de tous les Chrétiens, qui croient au Pere, au Fils, & au saint Esprit, qui ne sont pourtât trois dieux, ains vn même, & vn seul Dieu, & vne Trinité, en laquelle il n'y a point de plustot, ou d'apres, rien de plus grand, ne de plus petit. Que la Vierge Marie mere du

*le ne croy
point que
cette Theo-
logie se
puisse ex-
pliquer à
ces pen-
ples: quâd
même en
sçavois
parjaste-
ment leur
langue.*

Fils de Dieu, & tous les hommes & femmes qui ont vécu en ce monde, faifans les commandemens de Dieu, & enduré martyre pour son nom, & qui par la permission de Dieu ont fait des miracles, & font faints au ciel en son Paradis, prient tous pour nous cette grande Majesté divine, de nous pardonner noz fautes & noz pechez que nous faisons contre sa loy & ses commandemens: Et ainsi par les prieres des faints au ciel, & par noz prieres que nous faisons à sa divine Majesté, il nous donne ce que nous avons besoin, & le diable n'a nulle puissance sur nous: & ne nous peut faire de mal. Que fils avoient cette croyance, ilz seroient comme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, & ne māqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Alors ledit *Sagamo* me dit, qu'il avouoit ce que je disois: Je lui demanday de quelle ceremonie ils vsoient à prier leur Dieu: Il me dit, Qu'ilz n'vsoient point autrement de ceremonies, sinon qu'un chacun prioit en son cœur comme il vouloit: Voila pourquoy je croy qu'il n'y a aucune loy parmi eux, ne sçavent que c'est d'adorer & prier Dieu, & vivent la pluspart comme bêtes brutes, & croy que promptement ilz seroient reduits bons Chrétiens si l'on habitoit leurs terres, ce qu'ilz desiroient la pluspart. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent *Pilorona*, qui parlent au diable visiblement, & leur dit ce qu'il faut qu'ilz fassent, tant pour la guerre que pour autres

*Quels
Sauvages
parlent
au diable.*

pre
ciel
ma
rite
ce

choses, & que si leur commandoit qu'ils allassent mettre en execution quelque entreprise, ou tuer vn François, ou vn autre de leur nation, ils obeiroient aussi-tot à son commandement. Aussi ilz croient que tous les songes qu'ilz font sont veritables; & de fait, il y en a beaucoup qui disent avoir veu & songé choses qui aviennent ou aviendront: Mais pour en parler avec verité, ce sont visions du diable, qui les trompe & seduit.

*Sauvages
croysent
ferme-
ment aux
songes.*

Comme le Capitaine Iacques Quartier part de la riviere de Saguenay pour chercher un port, & s'arrête à sainte Croix: Poissons inconeus: Grandes Tortuës: Ile aux Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre du païs: Accueil des François par les Sauvages: Harangue des Capitaines Sauvages.

CHAP. XII.



FAISSONS maintenant le sieur Châplein faire la *Tabagie*, c'est à dire bâquet, & discourir de la Theologie avec les *sagamos Anadabyou, & Bezoïet*, & allés reprendre le Capitaine Iacques Quartier, lequel nous veut mener à-mont la riviere de *Manaba* jusques à sainte Croix lieu de s'arrêter, où nous verrons quelle chere on lui fit, & ce qui lui avint parmi ces peuples nou-

veaux (j'enten nouveaux, parce qu'avant lui jamais aucun n'estoit entré seulement en cette riviere) Voici donc comme il poursuit,

Comme Jacques Quartier part de la riviere de Saguenay Iles dangereuses.

Ebe est quand la mer pert & se retire.

Estaller l'Ebe est jetter l'ancre, attendant que la mer soit basse. Merveilleuse prodigeur de riviere.

Poissons nouveaux.

Le deuxieme jour de Septembre nous sortimes hors de ladite riviere pour faire le chemin vers *Canada*, & trouvames la marée fort courante & dangereuse, pource que devers le Su de ladite riviere y a deux iles à l'entour desquelles à plus de trois lieuës n'y a que deux ou trois brasses semées de groz perrons comme tonneaux & pipes, & les marées decevantes par entre lesdites iles: de sorte que cuidames y perdre nôtre gallion, sinon le secours de noz barques, & à la choïste desdits plateis (*c'est à dire, à la cheute desdits rochers*) y a de profond trente brasses & plus. Passé ladite riviere de *Saguenay*, & lesdites iles environ cinq lieuës vers le Suroüest y a vne autre ile vers le Nort, aux côtez de laquelle y a de moult hautes terres, le travers desquelles cuidames poser l'ancre pour estaller l'Ebe, & n'y peumes trouver le fond à six-vingts brasses à un trait d'arc de terre: (*chose étrange, car là l'eau commence à estre douce à six vingts lieuës de l'entrée de la riviere*) de sorte que fumes contraints de retourner vers ladite ile, où posames à trente-cinq brasses & beau fond.

Le lendemain au matin fimes voiles, & appareillames pour passer outre, & cumes conoissance d'une sorte de poissons, desquels il n'est memoire d'homme avoir veu, ni ouï. Ledsits poissons sont aussi gros comme

Moroux, sans avoir aucun estoc, & sont assez faits par le corps & tête de la façon d'un levrier, aussi blancs comme neige, sans aucune tache, & y en a moult grand nombre dedans ledit fleuve, qui vivent entre la mer & l'eau douce. Les gens du pais les nomment *Adhothuis*, & nous ont dit qu'ilz sont fort bons à manger, & si nous ont affirmé n'y en avoir en tout ledit fleuve ni pais qu'en cet endroit.

*Adhothuis
poisson.*

Le sixième jour dudit mois avec bon vent fines courir à-mont ledit fleuve environ quinze lieuës, & vimmes poser à vne ile qui est bort à la terre du Nort, laquelle fait vne petite baye & couche de terre, à laquelle y a vn nombre inestimable de grandes tortuës, qui sont les environs d'icelle ile. Pareillement par ceux du pais se fait és environs d'icelle ile grande pecherie des *Adhothuis* ci devant écrits. Il ya aussi grand courant és environs de ladite ile, comme devant Bourdeaux, de flot & ebe. Icelle ile contient environ trois lieuës de long, & deux de large, & est vne fort bonne terre & grasse, pleine de beaux & grands arbres de plusieurs fortes: & entre autres ya plusieurs Coudres franches que trouuames fort chargez de noizilles aussi grosses & de meilleure saveur que les nôtres, mais vn peu plus dures. Et par cela nommames l'ile és *Coudres*.

*Nombre
inestimable de
grandes
tortuës.*

*Flot, c'est
quand la
mer vient
& remonte
en dessus,
Ebe quand
elle se re-
tire.*

*L'ile és
Coudres.*

Le septième jour dudit mois jour de nôtre Dame, apres avoir ouï la Messe, nous partimes

de ladite ile pour aller à-mont ledit fleuve, & vimmes à quatorze ile qui estoit distâtes de ladite ile es Coudres de sept à huit lieues, qui est le commencement de la terre & province de Canada: desquelles y en a vne grande environ dix lieues de long, & cinq de large, où il y a gens demourans qui font grande pecherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve selon les saisons, dequoy sera fait ci-apres mention. Nous estans posez & à l'ancre entre icelle grande ile & la terre du Nort, fumes à terre & portames les deux hommes que nous aviôs prins le precedent voyage (*sur ce ie m'étonne comme le precedent voyage finit un peu plus loin que le Cap de Montmorency, & n'est fait mention de ceci*) & trouvames plusieurs gens du pais, lesquels commencerent à fuir, & ne voulurent approcher jusques à ce que lesdits deux hommes commencerent à parler & leur dire qu'ils estoient *Taiguragni* & *Domagaya*: & lors qu'ils eurent conoissance d'eux, commencerent à faire grand' chere dansans & faisans plusieurs ceremonies, & vindrét partie des principaux à noz bateaux, lesquels nous apporterent force anguilles, & autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est le pain duquel ils vivent en ladite terre, & plusieurs gros melôs. Et icelle journée vindrent à noz navires plusieurs barques dudit pais, chargées de gens tât hommes que femmes pour faire chere à noz deux hômes, lesquels furent tous bien receuz par ledit Capitaine qui les fétoya de ce qu'il

Commencement de la terre de Canada.

Cette ile est ores dite l'ile d'Orleans.

Pain des Canadiens.

*Mil.
Melons.*

peut. Et pour faire la conoissance leur donna aucuns petits presens de peu de valeur, desquels se contenterent fort.

Le lendemain le Seigneur de *Canada* nommé *Donnacoma* en nom, & l'appellant pour Seigneur *Agouhanna*, vint avec deux barques accompagné de plusieurs gens devant noz navires, puis en fit retirer en arriere dix, & vint seulement avec deux à bord desdites navires accompagné de seze hommes: & cōmença ledit *Agouhanna* le travers de plus petit de noz navires à faire vne predication & prechement à leur mode en demenant son corps & membres d'une merueilleuse sorte, qui est vne cerimonia de joye & assurance. Et lors qu'il fut arrivé à la nef generale où estoient lesditz *Taignragny*, & *Domagaya*, parla ledit seigneur à eux, & eux à lui, & lui commencerent à conter ce qu'ils avoient veu en France, & le bon traitement qui leur avoit esté fait, dequoy fut ledit seigneur fort joyeux, & pria le Capitaine de luy bailler ses bras pour les baiser & accoler, qui est leur mode de faire chere en ladite terre. Et lors ledit Capitaine entra dedans la barque dudit *Agouhanna*, & commanda qu'on apportast pain & vin pour faire boire & manger ledit Seigneur & sa bende. Ce qui fut fait. Dequoy furent fort contens: & pour lors ne fut autre present fait audit seigneur, attendant lieu & temps. Apres lesquelles choses faites se departirent les vns des autres, & prindrent congé, & se retira ledit *Agouhanna* à ses bar-

*Agoubā-
na nom
de Sei-
gneur, ou
Capitaine*

*Harāgue
du Agou-
hanna de
Canada.*

*Baisers
des bras,
& accolle-
mens.*

HISTOIRE
 ques, pour soy retirer & aller en son lieu. Et pareillement ledit Capitaine fit appreter noz barques pour passer outre, & aller à mont ledit fleuve avec le flot pour chercher hable & lieu de sauueté, pour mettre les navires, & fumes outre ledit fleuve environ dix lieues: cottoyans ladite ile, & au bout d'icelle trouuames vn affoure d'eaux fort beau & plaissant, auquel lieu y a vne petite riviere, & hable de basse marinant de deux à trois brasses, que trouuames lieu à nous propice pour mettre nosdites navires à sauueté. Nous nommames ledit lieu **SAINCTE CROIX**, par ce que ledit jour y arrivames. Aupres d'iceluy lieu y a vn peuple dont est Seigneur ledit *Donnacona* & y est sa demeure, lequel se nomme *Stadacone*, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de voir & bien fructiferante, pleine de moult beaux arbres de la nature & forte de France, comme Chenes, Ormes, Fraines, Noyers, Pruniers, Ifs, Cedres, Vignes, Aubépines, qui portent fruit aussi gros que prunes de Damas, & autres arbres, souz lesquels croit d'aussi bon Chanvre que celui de France, lequel vient sans seméce ni labour. Apres avoir visité ledit lieu, & trouué estre convenable, se retira ledit Capitaine & les autres dedans les barques pour retourner aux navires. Et ainsi que sortimes hors ladite riviere, trouuames au devant de nous l'vn des seigneurs dudit peuple de *Stadacone* accompagné de plusieurs gens tant hommes que femmes, lequel

*Hable de
 barre & c.
 c'est à dire*

*Heure
 qui asse-
 che de
 basse mer,
 Et y a de
 deux à
 trois bras-
 ses d'eau
 de haute
 mer.*

*Sainte
 Croix, ou
 hiverna
 Jacques
 Quartier.*

*Arbres de
 de la terre
 de sainte
 Croix.
 Chanvre.*

seigneur commença à faire vn prechement à la façon & mode du pais, qui est est de joye & assurance, & les femmes dansoient & chantoient sans cesse estans en l'eau jusques es genoux. Le Capitaine voyant leur bonne amour & bon vouloir, fit approcher la barque où il estoit, & leur donna des couteaux & petites patenotres de verre, dequoy menerent vne merveilleuse joye: de sorte que nous estans départis d'avec eux, distans d'vne lieuë ou environ, les oyons chanter, danser, & mener fête de nôtre venue.

*Haragna
d'un au-
tre Cap-
taine Ca-
nadois.*

Retour du Capitaine Iacques Quartier à l'ile d'Orleans, par lui nommée l'ile de Bacchus, & ce qu'il y trouva: Balizes fichées au port sainte Croix: Forme d'alliance: Navire mis à sec pour hiverner: Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en Hochelaga: Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.

CHAP. XIII.

A saison s'avançoit desja fort & presoit le Capitaine Iacques Quartier de chercher vne retraite avant l'hiver, ce qui le faisoit hâter, se trouvant en pais inconeu, où jamais aucun Chrétien n'avoit esté: puis il vouloit voir vne fin

à la découverte de cette grande riviere de *Canada*, dans laquelle jamais noz mariniers n'estoient entrez, cuidans (à cause de son incroyable largeur) que ce fust vn golfe: & pour ce ledit Capitaine Quartier ne l'ariéta gueres ni en la riviere de *Saguenay*, ni es îles aux *Coudres* & d'*Orleans* (ainsi appelle aujourd'huy celle où il mit à terre les deux Sauvages qu'il avoit ramené de France) Il passa donc chemin sans perdre temps, & ayant rencontré vn lieu assez commode pour loger ses navires (ainsi que nous avons n'agueres veu) il delibera de s'y arreter. Et ayant laissé lesditz navires en ladite ile d'*Orleans* il les retourna querir, comme nous verrons par la suite de son histoire, laquelle il continue ainsi:

Après que nous fumes arrivez avec les barques auiditz navires, & retournez de la riviere *Saincte Croix*, le Capitaine commanda apprêter lesdites barques pour aller à terre à ladite ile voir les arbres (qui sembloient à voir fort beaux) & la nature de la terre d'i-

Arbres de l'ile d'Orleans.

celle. Ce qui fut fait. Et estant à ladite ile, la trouvames pleine de fort beaux arbres, come *Chenes*, *Ormes*, *Pins*, *Cedres*, & autres bois de la forte des nôtres, & pareillement y trou-

Ile d'Orleans dite par lesques Quar est l'ile de Bacchus.

vames force vignes, ce que n'avions veu par ci devant en toute la terre. Et pour ce la nommanes *l'ile de Bacchus*: Icelle ile tient de longueur environ douze lieues: & est moult belle terre & vnie, pleine de bois, sans y avoir aucun labourage, fors qu'il y a petites maisons,

DE LA NOUVELLE FRANCE. 333
où ilz font pecherie, comme par ci devant est
fait mention.

Le lendemain partimes avec nosdits navi-
res pour les mener audit lieu de *Sainte Croix*,
& y arrivames le lendemain quatorzieme du-
dit mois; & vindrent au devant de nous les-
ditz *Donnacous*, *Taguragnis*, & *Domagaya*, avec
vingt-cinq barques chargées de gens, lesquels
venoient du lieu d'où estions partis, & alloiét
audit *Stadacoué* où est leur demeure: & vin-
drent tous à noz navires faisans plusieurs si-
gnes de joye, fors les deux hommes qu'aviôs
apporté, sçavoir *Taguragni* & *Domagaya*, les-
quels estoient tout changez de propos & de
courage, & ne voulurent entrer dans nosdits
navires, nonobstant qu'ils en fussent plusieurs
fois priez: dequoy eumes aucune desfiance.
Le Capitaine leur demanda s'ilz vouloient
aller (comme ilz luy avoient promis) avec
luy à *Hochelaga*: & ilz répondirent qu'ouy, &
qu'ils estoient deliberez d'y aller: & alors
chacun se retira.

Et le lendemain quinzieme dudit mois le
Capitaine accompagné de plusieurs de ses
gens fut à terre pour faire planter balises &
merches, pour plus seurement mettre les na-
vires à seureté. Auquel lieu trovames & se
rendirent au devant de nous grand nombre
des gens du pais: & entre autres lesditz *Donna-
cous*, noz deux hommes, & leur bende, les-
quelz se tindrent à-part sous vne pointe de
terre, qui est sur le bort dudit fleuve, sans

*Es ports
de mer par
où y a guer-
res de pro-
fondon
planse des
balises &
remar-
ques pour
la conduire
des vaisse-
aux.*

qu'aucun d'eux vint environ nous, comme les autres qui n'estoient de leur bande faisoient. Et apres que ledit Capitaine fut averti qu'ils y estoient, commanda à partie de ses gens aller avec lui, & furent vers eux sous ladite

*Sauvages
sachez de
ce que les
François
portent
armes.*

pointe, & trouverent ledit *Donnacona, Taiguragni, Domagaya*, & autres. Et apres s'estre entretenus, l'avança ledit *Taiguragni* de parler, & dit au Capitaine que ledit seigneur *Donnacona* estoit mari dont ledit Capitaine & ses gens, portoient tant de batons de guerre, parce. que de leur part n'en portoiēt nulz. A quoy répondit le Capitaine que pour sa marisson ne laisseroit à les porter, & que c'estoit la coutume de France, & qu'il le sçavoit bien. Mais pour toutes les paroles ne laisserent ledit Capitaine & *Donnacona* de faire grand' chere ensemble. Et lors apperceûmes que tout ce que disoit ledit *Taiguragni* ne venoit que de lui & son compagnon. Car avant de partir dudit lieu firent vne assurance ledit Capitaine & seigneur de sorte merveilleuse. Car tout le peuple dudit *Donnacona* ensemblement jetterent & firent trois cris à pleine voix, que c'estoit chose horrible à ouïr. Et à tant prindrent congé les vns des autres, & nous retirames à bord pour icelui jour.

*Alliance
avec un
Capitaine
Sauvage.*

*Cheval
mis en
tétacle
pour re-
poser l'hi-
ver.*

Le lendemain sezieme dudit mois nous mimes noz deux plus grandes navires dedans ledit hable & riviere, où il y a de pleine mer trois brasses, & de basse eau demie brasse, & fut laissé le gallion dedans la rade pour me-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 335
ner à Hochelaga. Et tout incontinent que les-
ditz navires furent audit hable & à sec, se trou-
verent devant lesditz navires lesditz Donna-
cona, Taisouragnis, & Domagaya, avec plus de
cinq ces personnes tant hommes, femmes, qu'en-
fans. Et entra ledit seigneur avec dix ou douze
autres des plus grandz personages, lesquels
furent par ledit Capitaine, & autres, fétoyéz
& receuz selon leur état, & leur furent don-
nez aucuns petitz presens : & fut par Taisura-
gni dit audit Capitaine que ledit seigneur
estoit mari dont il alloit à Hochelaga, &
que ledit seigneur ne vouloit point que lui ^{Hochelaga}
qui parloit allat avec lui, comme il avoit pro-^{ga est le}
mis, parce que la riviere ne valoit rien (c'est une ^{pas au}
^{façon de parler des Sauvages, pour dire qu'elle est} ^{Nord de la}
^{dangerense, comme de verité elle est, passe le lieu de rousiere à} ^{grande}
^{sainte Croix}) A quoy fit réponse ledit Capi-^{endroit}
taine, que pour tout ce ne laisseroit y aller si ^{du Sans.}
lui estoit possible, parce qu'il avoit comman-
dement du Roy son maistre d'aller au plus
avant qu'il lui seroit possible : mais si ledit
Taisouragnis y vouloit aller, cōme il avoit pro-
mis qu'on luy feroit present de quoy il seroit
content, & grand' chere, & qu'ilz ne feroient
seulement qu'aller voir Hochelaga, puis re-
tourner. A quoy répondit ledit Taisouragnis
qu'il n'iroit point. Lors se retirerent en leurs
maisons.

Le lendemain dixseptième dudit mois le-
dit Donnacona, & les autres revindrent cōme
devant, & apporterēt force anguilles & autres

poissons, duquel se fait grande pecherie audit fleuve, comme sera ci apres dit. Et lors qu'ilz furent arrivez devant nosditz navires, ilz commencerent à danser & chanter comme ils avoient de coutume. Et apres qu'ils eurent ce fait, fit ledit *Donnacons* mettre tous les gens d'un côté, & fit vn cerne sur le sablon, & y fit mettre ledit Capitaine, & ses gens, puis commença vne grande harangue tenant vne fille d'environ de l'age de dix ans en l'une de ses mains, puis la vint presenter audit Capitaine, & lors toutes les gens dudit seigneur se prendrent à faire trois cris en signe de joye & alliance, puis derechef presenta deux petits garçons de moindre aage l'un apres l'autre, desquelz firent tels cris & ceremonies que que devant. Duquel present fut ledit seigneur par ledit Capitaine remercié. Et lors *Taiguragni* dit audit Capitaine que la fille estoit la propre fille de la sœur dudit seigneur, & l'un des garçons frere de luy qui parloit: & qu'on les luy donnoit sur l'intention qu'il n'alla point à *Hochelaga*. Lequel Capitaine répondit que si on les luy avoit donné sur cette intention, qu'on les reprint, & que pour rien il ne laisseroit à aller audit *Hochelaga*, par ce qu'il avoit commandement de ce faire. Sur lesquelles paroles *Domazaya* compagnon dudit *Taiguragni* dit audit Capitaine que ledit sieur luy avoit donné lesdits enfans pour bon amour, & en signe d'assurance, & qu'il estoit content d'aller avec ledit Capitaine à *Hochelaga*: dequoy eurent

*Harangue
d'un Ca-
pitaine
Savvage,
Et forme
d'alliance.
avec les
François.*

eurent grosses paroles lefditz *Taiguragni* & *Domagaya*. Dont apperceumes que ledit *Taiguragni* ne valoit riens, & qu'il ne songeoit que trahison, tant par cè, qu'autres mauvais tours que lui avions veu faire. Et sur ce ledit Capitaine fit mettre lefdits enfans dedans les navires, & apporter deux epées, vn grand bassin d'airain, plain, & vn ouvré à laver les mains, & en fit present audit *Donnacona*, qui fort s'en contenta, & remercia ledit Capitaine, & commanda à tous ses gens chanter & danser : & pria le Capitaine faire tirer vne picce d'artillerie, parce que *Taiguragni*, & *Domagaya* lui en avoient fait fête, & aussi que jamais n'en avoient veu ni ouï. Lequel Capitaine répondit qu'il en estoit content, & commanda tirer vne douzaine de barges avec leurs boulets le travers du bois qui estoit joignant lefdits navires, & hommes Sauvages; dequoy furent tous si étonnez qu'ilz pensoient que le ciel fust cheu sur eux, & se prindrent à hurler & hucher si tresfort, qu'il sembloit qu'enfer y fust vüidé. Et auparavant qu'ilz se retirassent ledit *Taiguragni* fit dire par interposées personnes que les compagnons du gallion, lesquels estoient en la rade, avoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie, dont se retirèrent tous si à grand hâte qu'il sembloit que les voulussions tuer. Ce qui ne se trouva verité: car durant ledit jour ne fut dudit gallion tirée artillerie.

*Sauvage
malicieux*

*Chanter
& danser
façon de
remercier
entre les
Sauvages.*

*Etonnement des
Sauvages
aux coups
de Canos,
ou Barges.*

Ruse inepte des Sauvages pour détourner le Capitaine Jacques Quartier du voyage en Hochelaga: Côme ilz figurent le diable: Depart du sieur Champlain de Tadoussac pour aller à Saincte Croix : Nature & rapport du país: Ile d'Orleans: Kebec, Diamans audit Kebec: Riviere de Batiscan.

CHAP. XIV.

LE ne trouve point en tout ce discours le sujet pourquoy les Sauvages de *Canada* habituez près saincte Croix ne vouloïent point que le Capitaine Quartier allât en *Hochelaga* qui est vers le Saut de la grande riviere. Neantmoins ie pense que c'estoient leurs ennemis, & pour-ce n'avoient point ce voyage agreable: ou bien ilz craignoient que ledit Capitaine ne les abandonat, & allât demeurer en *Hochelaga*. Et pour ce voyás que pour leurs beaux yeux icelui Capitaine ne vouloit point differer son entreprise, ilz s'aviserét d'une ruse grossiere (de verité) envers nous, qui sommes armez du bouclier de la Foy, mais qui n'est point impertinente entre eux & leurs semblables. Voici donc ce que l'Autheur en dit.

Le dix-huictième jour dudit mois de Septembre pour nous cuider toujours empêcher d'aller à *Hochelaga*, songerent vne grãde finesse, qui fut telle: Ilz firent habiller trois hommes en la façon de trois diables, lesquels estoient vétuz de peaux de chiens noirs & blancs, & avoient cornes aussi longues que le bras, & estoient peints par le visage de noir cõme charbon: & les firent mettre dãs vne de leurs barques à nôtre non sceu. Puis vindrent avec leur bende, cõme avoient de courume, aupres de noz navires, & se tindrent dedans le bois sans apparoitre environ deux heures attendãs que l'heure & marée fut venue pour l'arrivée de ladite barque: à laquelle heure sortirent tous, & se presenterent devant nosditz navires, sans eux approcher ainsi qu'ilz fouloient faire. Et commença *Taiguragni* à saluer le Capitaine, lequel lui demanda s'il vouloit avoir le bateau. A quoy lui répondit ledit *Taiguragni* que non pour l'heure, mais que tantot il entreroit dedans lesditz navires. Et incontinent arriva ladite barque, où estoient lesditz trois hommes, apparoißans estre trois diables, ayans de grãdes cornes sur leurs têtes, & faisoit celui du milieu, en venant, vn ruerueilleux sermõ, & passerent le long de noz navires avec leur dite barque, sans aucunement tourner leur veü vers nous, & allerët assener & dõner en terre avec leur dite barque, & tour incontinët ledit *Dõnacoona* & ses gës prindrët ladite barque & lesditz hõmes lesquels s'estoiët

Ruses des Sauvages pour empêcher le voy'ge en Hochelaga. Sauvages figurent le diable comme on fait par lesca.

laissé cheoir au fond d'icelle, comme gens morts, & porterent le tout ensemble dans le bois, qui estoit distant desditz navires d'un jet de pierre, & ne demeura vne seule persone que tous ne se retirassent dedans ledit bois. Et eux estans retirez commencerent vne predication & prechement que nous oyons de noz navires, qui dura environ demie heure. Apres laquelle sortirent ledit *Taiguragni* & *Domagaya* duduit bois marchans vers nous ayās les mains jointes & leurs chapeaux souz leurs coudes, faisans vne grande admiration. Et commença ledit *Taiguragni* à dire & proferer par trois fois Iesus, Iesus, Iesus, levant les yeux vers le ciel. Puis *Domagaya* comença à dire, Iesus Maria, Jacques Quartier, regardant le ciel comel'autre. Et le Capitaine voyant leurs mines & ceremonies leur commença à demander qu'il y avoit, & que c'estoit qui estoit survenu de nouveau; lesquels répondirent qu'il y avoit de piteuses nouvelles, en disant, Nenni est-il bon [c'est à dire qu'elle ne sont point bones] Et le Capitaine leur demāda derechef que c'estoit. Et ilz lui dirent que leur dieu nommé *Cudouagni* avoit parlé à *Hochelaga*, & que les trois hommes devant-dits estoient venus de par lui leur annoncer les nouvelles, & qu'il y avoit tant de glaces, & neiges, qu'ilz mourroient tous. Desquelles paroles nous primmes tous à rire, & leur dire que *Cudouagni* n'estoit qu'un sot, & qu'il ne sçavoit qu'il disoit, & qu'ilz le dissent à ses messagers, & que Iesus les gardé-

*Il avoit
appris
cette façon
de parler
en France.*

*Dieu des
Canadiés*

roit bien de froid s'ilz lui vouloient croire. Et lors ledit *Taignragni* & son compagnon demanderent audit Capitaine sil avoit parlé à Iesus. Et il répondit que ses Pretres y avoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Dequoy remercierent fort ledit Capitaine, & s'en retournerent dedans le bois dire les nouvelles aux autres, lesquels sortirét dudit bois tout incôntinent feignans estre joyeux desdites paroles. Et pour môtrer qu'ils en estoient ioyeux, tout inestôment qu'ilz furent devât les navires cômencerent d'une commune voix à faire trois cris & hurlemens, qui est leur signe de ioye, & se prindrent à danser & châter côme avoient de coutume. Mais par resolution lesdits *Taignragni* & *Domagaya* dirent audit Capitaine que ledit *Donnacona* ne vouloit point que nul d'eux allât à *Hochelaga* avec lui sil ne baillôit plege qui demourât à terre avec ledit *Donnacona*. A quoy leur répondit le Capitaine que silz n'estoient deliberez y aller de bõ courage, qu'ilz demourassent, & que pour eux ne lairroient mettre peine à y aller.

Cris de ioye entre les Sauvages.

Sauvages demandent plege.

Or devant que nôtre Capitaine Jacques Quartier s'embarque pour faire son voyage, allons querir le sieur Champlein, lequel nous avons laissé à *Tadoussac* entretenant les Sauvages de discours Theologiques. Nous le lairrés en garnison à Sainte Croix, tandis que ledit Capitaine fera la decouverte de la grande riviere jusques au Saut & à *Hochelaga*: & en venant par aventure remarquerôs-nous avec lui

quelques particularités que nous n'avons pas veues. Car ie n'estime point qu'il ait peu fait d'avoir remarqué, & comme pontillé jusques aux petites roches & battures qui sont dans la riviere pour la seureté des navigans, & à fin qu'en moins de temps ilz puissent penetrer partout, marchans souz cette conduite comme sur vn chemin tout fraye. Il dit donc:

Le Mercredi dixhuitième jour de Juin nous partimes de *Tadoussac* pour aller au Saut. Nous passames près d'une ile qui s'appelle l'ile du Lièvre qui peut estre à deux lieuës de la terre & bende du Nort, à quelques sept lieuës dudit *Tadoussac*, & à cinq lieuës de la terre du Su. De l'ile au Lièvre nous rengineames la côte du Nort, environ demie lieuë, jusques à vne pointe qui avance à la mer, où il faut prendre plus au large: Ladite pointe est à vne lieuë d'une ile qui s'appelle l'ile au Coudre qui peut tenir environ deux lieuës de large, & de ladite ile à la terre du Nort, il y a vne lieuë. Cette ile est quelque peu vnie, venant en amoindrissant par les deux bouts. Au bout de l'Oüest il y a des prairies & pointes de rochers qui avancent quelque peu dans la riviere. Elle est quelque peu agreable pour les bois qui l'environnent. Il y a force ardoise, & y est la terre quelque peu graveleuse; au bout de laquelle il y a vn rocher qui avance à la mer environ demie lieuë. Nous passames au Nort de ladite ile, distante de l'ile au Lievre de douze lieuës.

*L'ile au
Coudre.*

Le Ieudy ensuiuant nous en partimes, & vimmes mouiller fancre à vne ançe dangereuse du côté du Nort, où il y a quelques prairies, & vne petite riviere, où les Sauvages cabannent quelque-fois. Cedit iour rengineans toujours ladite côte du Nort, jusques à vn lieu où nous relachames pour les vens qui nous estoient contraires, où il y avoit force rochers & lieux fort dâgeroux, nous fumes trois jours en attendant le beau temps. Toute cette côte n'est que montagnes tant du côté du Su, que du côté du Nort, la plus part ressemblant à celle du Saguenay,

Ançe dâgerouse.

Côte dâgerouse.

Le Dimanche vingt-deuxième jour dudit mois nous en partimes pour aller à l'île d'Orleans, où il y a quantité d'îles à la bande du Su, lesquelles sont basses & couvertes d'arbres, semblans estre fort agreables, contenant (selon que l'on peu iuger) les vnes deux lieuës, & vne lieüe, & autres demie: Autour de ces îles ce ne sont que rochers & basses, fort dangereux à passer, & sont éloignez quelques deux lieuës de la grand' terre du Su. Et de là vimmes renger à l'île d'Orleans du côté du Su. Elle est à vne lieuë de la terre du Nort, fort plaifante & vnie, contenant de long huit lieuës. Le côté de la terre du Su est terre basse, quelques deux lieuës avant en terre; lesdites terres comment à estre basses à l'endroit de ladite île, qui peut estre à deux lieuës de la terre du Su. A passer du côté du Nort, il y fait fort

Illes belles & dâgerouses.

Île d'Orleans.

*Torrents
d'eau.*

*Montagnes
que l'on
void estre
loing.*

*Descriptiõ
de Kebec.*

*Des dia-
mans que
l'on trouue
à Kebec.*

*Du pais
qui est en-
tre Kebec
& Sainte
Croix.*

dâgereux pour les bâcs de sable & rochers qui sont entre ladite ile & la grand' terre, & alleche préque toute de basse mer. Au bout de ladite ile ie vis vn torrent d'eau qui débordoit de dessus vne grande montagne de ladite riviere de Canada, & dessus ladite montagne est terre vnie & plaisante à voir, bien que dedans lesdites terres l'on voit de hautes montaignes qui peuyent estre à quelques vingt ou vingt-cinquienès dans les terres, qui sont proches du premier Saut du *Saguenay*. Nous vimmes mouiller l'ancre à *Kebec* qui est vn détroit de ladite riviere de Canada, qui a quelque trois cés pas de large. Il y a à ce détroit du côté du Nort vne montagne assez haute qui va en abaissant des deux côtez. Tout le reste est pais vni & beau, où il y a de bõnes terres pleines d'arbres comme chenes, cyprés, bouilles, sapins, & trembles, & autres arbres fruitiers, sauvages, & vignes: qui fait qu'à mon opinion si elles estoient cultivées elles seroient bõnes comme les nôtres. Il y a le long de la côte dudit *Kebec* des diamans dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon. Dudit *Kebec* iusques à l'ile au Coudre il y a vingt-neuf lieues.

Le Lundi vingt-troisième dudit mois nous partimes de *Kebec* où la riviere commence à s'élargir quelque-fois d'une lieue, puis de lieue & demie, ou deux lieues au plus. Le pais va de plus en plus en embellissant. Ce sôt toutes terres basses, sans rochers, que fort peu. Le

côté du Nort est rempli de rochers & bacs de sable, il faut prédre celui du Su, côme d'vne de mie lieuë loin de terre. Il y a quelques petites rivieres qui ne sont point navigables, si ce n'est pour les Canots des Sauvages, ausquelles y a grande quantité de sauts. Nous vimmes mouiller l'ancre jusques à sainte Croix, distante de *Kebec* de quinze lieuës. C'est vne pointe basse qui va en haussant des deux côtez: Le païs est beau & vni, & les terres meilleures qu'en lieu que j'eusse vetu, avec quantité de bois: mais fort peu de sapins & cyprez. Il sy trouve en quantité de vignes, poires, noisettes, cerizes, grozelles rouges & vertes, & de certaines petites racines de la grosseur d'vne petite noix, ressemblant au gout comme treffes, qui sont tres-bonnes roties & bouillies; Toute cette terre est noire, sans aucuns rochers, sinon qu'il y a grande quantité d'ardoise: elle est fort tendre, & si elle estoit bien cultivée, elle seroit de bon rapport. Du côté du Nort il y a vne riviere qui s'appelle *Batiscan*, qui va fort avant en terre, par où quelquefois les Algoumequins viennent: & vne autre du même côté à trois lieuës dudit sainte Croix sur le chemin de *Kebec*, qui est celle où fut Jacques Quartier au commencement de la découverte qu'il en fit, & ne passa point plus outre.

*Pointe de
sainte
Croix.*

Fruits.

*Riviere
qui s'ap-
pelle Ba-
tiscan.*

Voyage du Capitaine Jacques Quartier à Hochelaga : Nature & fruits du pays : Reception des François par les Sauvages : Abondance de vignes & raisins : Grand lac : Rats musquez : Arrivée en Hochelaga : Merveilleuse rejouissance desdits Sauvages.

CHAP. XV.

*Horace en
son art
Poétique.*



UN Poëte Latin parlant des langues & dictions qui perissent bien souvent, & se remettent sus selon les humeurs & vsages des temps, dit fort bien

Multa renascentur quae jam cecidere, cadentque.
Ainsi est-il des faits de plusieurs personnages, desquels la memoire se pert bien souvent avec les hommes, & sont frustrez de la loüange qui leur appartient. Et pour n'aller chercher des exemples externes, le voyage de nôtre Capitaine Jacques Quartier depuis sainte Croix jusques au Saut de la grande riviere, estoit inconnu en ce temps ici, les ans & les hommes (car Belleforest n'en parle point) lui en avoient ravi la loüange, si bien que le sieur Châplein pensoit estre le premier qui en avoit gaigné le pris. Mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & suivât ce, dire que ledit Champlain a ignoré l'histoire du voyage dudit Jacques Quartier : Et neantmoins ne

laisse point d'estre louïable en ce qu'il a fait. Mais je m'étonne que le sieur du Pont Capitaine hantant dés long-téps les Terres-neuves & conducteur de la navigation dudit Champlain, lequel a esté habitant de saint Malo, ait ignoré cela. Or pour ne nous amuser, voici la description du voyage dudit Quartier au dessus du port de sainte Croix.

Le dixneuvième jour de Septembre nous appareillames & fimes voile avec le gallion & les deux barques pour aller avec la marée amont ledit fleuve, où trouvâmes à voir des deux côtez d'icelui les plus belles & meilleures terres qu'il soit possible de voir, aussi vnies que l'eau, pleines des plus beaux arbres du monde, & tant de vignes chargées de raisins le long du fleuve, qu'il semble mieux qu'elles y aient esté plantées de main d'hôme, qu'autrement. Mais parce qu'elles ne sont cultivées ni taillées, ne sont lesdits raisins si doux, ne si gros comme les nôtres. Pareillement nous trouvâmes grand nombre de maisons sur la rive dudit fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pecherie de tous bons poissons selon les saisons. Et venoient en noz navires en aussi grâd amour & privauté que si eussions esté du pais, nous apportans force poisson, & de ce qu'ils avoient, pour avoir de nôtre marchandise, tendans les mains au ciel, faisans plusieurs ceremonies & signes de joye. Et nous estans posés environ à vingt-cinq lieus de Canada à vn lieu nommé *Achelac,*

Debarquement de sainte Croix pour aller en Hochelaga.

Beauté du pais. Vignes en abondance.

Grande pecherie. Caresses du peuple Sauvage faites aux François.

*À bord fa-
son de par
ler signi-
fiant dans
le navire.*

qui est yn détroit dudit fleuve fort courant & dangereux tant de pierres, que d'autres choses. Là vindrent plusieurs barques à bord, & entre autres y vint vn grand seigneur du païs, lequel fit vn grand sermon en venant & arrivant à bord, montrant par signes evidens avec les mains & autres cerimonies, que ledit fleuve estoit vn peu pl^oa-môt fort d'agereux, nous avertissant de nous en donner garde. Et presenta celui seigneur au Capitaine deux de ses enfans à don, lequel print vne fille de l'âge d'environ huit à neuf ans, & refusa vn petit garçon de deux ou trois ans, parce qu'il estoit trop petit. Ledit Capitaine festiva ledit seigneur & sa bende de ce qu'il peut, & lui donna aucun petit present, duquel remercia ledit seigneur le Capitaine, puis s'en allerent à terre. Dempuis sont venuz celui seigneur & sa femme voir leur fille jusques à Canada, & apporter aucun petit present au Capitaine.

*Abres du
païs en
allant à
Hochela-
ga.*

*Quantité
de vignes.*

le plus beaux arbres du monde, sçavoir chenes, ormes, noyers, pins, cedres, pruches, fraines, bouls, fauls, oziers, & force vignes (qui est le meilleur) lesquels avoient si grande abondance de raisins, que les cōpagnons (c'est à dire les matelots) en venoient tout chargz à bord.

Ily a pareillement force gruës, cignes, ourar- *Oiseaux.*
des, oyes, cannes, aloüettes, faisans, perdris,
merles, mauvis, toutres, chardonnerets, se-
rins, linottes, rossignols, & autres oiseaux,
comme en France, & en grande abondance.

Ledit vingt-huitième de Septembre nous
arrivames à vn grand lac & plaine dudit fleu- *Grand lac*
ve large d'environ cinq ou six lieuës, & dou- *descrié par*
ze de long. Et navigames ce jour à-mont ledit *Châplein*
lac säs trouver par tout icelui que deux brasses *est dessous*
de parfond également sans haüßer ni baüßer. *chap. 18.*
Et nous arrivans à l'vn des bouts dudit lac
ne nous apparoißoit aucun passage, ni sortie,
ains nous sembloit icelui estre tout clos, sans
aucune riviere, & ne trouvames audit bout
que brasse & demie, dont nous convint poser
& mettre l'ancre hors, & aller chercher passa-
ge avec noz barques, & trouvames qu'il ya
quatre ou cinq rivieres toutes sortantes dudit
fleuve en icelui lac, & venantes dudit *Hoche-*
laga. Mais en icelles ainsi sortantes y a barres
& traverses faites par le cours de l'eau où il n'y
avoit pour lors qu'une brasse de parfond, &
lesdites barres passées y a quatre & cinq bras-
ses, qui estoit le temps des plus petites eaux de
l'année; ainsi que vimes par les flots desdites
eaux qu'elles croissent de plus de deux brasses
de pic.

Toutes icelles rivieres circuissent & envi- *Cinq ou*
ronnent cinq ou six belles îles qui font le *six îles au*
bout d'icelui lac, puis se r'assemblent environ *bout du*
quinze lieuës à-mont toutes en vne. Celui *lac.*

Privauté de Sauvages.
 jour nous fumes à l'une d'icelles, où trouvames cinq hommes qui prenoient des bêtes sauvages, lesquels vindrent aussi privement à noz barques, que s'ils nous eussent veu toute leur vie, sans en avoir peur ni crainte. Et nosdites barques arrivées à terre, l'un d'iceux hommes print ledit Capitaine entre ses bras, & le porta à terre ainsi qu'il eust fait un enfant de six ans, tant estoit icelui homme fort & grand. Nous leur trouvames un grand monceau de Rats sauvages qui vont en l'eau, & sont gros comme conills, & bons à merveilles à manger, desquels firent present audit Capitaine, qui leur donna des couteaux & pates nôtres pour recompense. Nous leur demandames par signes si c'estoit le chemin de *Hochelaga*; & ilz nous montrerent qu'oui: & qu'il y avoit encore trois journées à y aller.

Rats de riviere, dont les genitoires sont musquées comme celles du Castor.
 Le lendemain vingt-neufième de Septembre le Capitaine voyant qu'il n'estoit possible de pouvoir pour lors passer ledit gallion, fit avictualler & accouter les barques, & mettre victuailles pour le plus de tēps qu'il fut possible, & que lesdites barques en peurent acueillir & se partant avec icelles accōpagné de partie des Gentils-hōmes, sçavoir de Claude du Pont-briand Echançon de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, Jean Gouyon, & vingt-huit mariniers, y compris Macé Jalouber, & Guillaume le Breton, ayant la charge souz ledit Quartier des deux autres navires, pour aller à mont ledit fleuve au plus

Vngaillon ne peut aller avec sortant du lic.

Nombre de ceux qui allerent en Hochelaga.

loin qu'il nous seroit possible. Et navigames de temps à gré jusques au deuxième jour d'Octobre, que nous arrivames à *Hochelaga*, qui est distant du lieu où estoit demeuré le gallion d'environ quarante-cinq lieues.

Durant lequel temps, & chemin faisans, trouvames plusieurs gens du país qui nous apportoient du poisson & autres victuailles, dansans & menans grand' joye de nôtre venue. Et pour les attirer & tenir en amitié avec nous leur donnoit ledit Capitaine pour recompense des couteaux, patenôtres, & autres menuës hardes, dequoy le contentoient fort. Et nous arrivez audit *Hochelaga*, se rendirent au devant de nous plus de mille personnes tant hommes, femmes, qu'enfans, lesquels nous firent aussi bon recueil que jamais pere fit à enfant, menans vne joye merveilleuse. Car les hommes en vne bende dançoient, & les femmes de leur part, & leurs enfans d'autre, lesquels nous apportoient force poisson, & de leur pain fait de gros mil, lequel ilz jetoient dedans nos dites barques, en sorte qu'il sembloit qu'il tombât de l'air. Voyât ce le Capitaine descédant à terre accôpagné de plusieurs de ses gens, & si-tot qu'il fut descédu, s'assemblerent tous sur lui, & sur les autres, en faisant vne chere inestimable: & apportoient les femmes leurs enfans à brassées pour les faire toucher audit Capitaine, & es autres qui estoient en sa compagnie en faisant vne fête qui dura plus de demie heure. Et voyant

*Arrivés
en Hochelaga.*

*Grande
resouff-
rance des
Savages.*

*Pain des
Savages.*

ledit Capitaine leur largesse, & bon vouloir, fit asseoir & ranger toutes les femmes, & leur donna certaines patenôtres d'étain, & autres menuës besongnes; & à partie des hommes des couteaux. Puis se retira à bord desdites barques pour souper & passer la nuit: durant laquelle demeura icelui peuple sur le bord dudit fleuve, au plus près desdites barques, faisans toute nuit plusieurs feuz & danfes, en disant à toutes heures *AguiaZe*, qui est leur dire de salut & joye.

Mot de salutation.

Comment le Capitaine & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armés & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga. Situation du lieu: Fruits du pais: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages.

CHAP. XVI.

LE lendemain au plus matin le Capitaine s'accoutra, & fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville & demourance dudit peuple, & vne montagne qui est jacente à ladite ville, où allerent avec ledit Capitaine les Gentils-hommes, & vingt mariniers, & laissa le par sus pour la garde des barques, & print trois hommes

hommes de ladite ville de *Hochelaga* pour les mener & conduire audit lieu. Et nous estans en chemin, le trouuames aussi battu qu'il soit possible de voir en la plus belle terre & meilleure plaine: des chenes aussi beaux qu'il y ait en forest de France, souz lesquels estoit toute la terre couverte de glans. Et nous ayans fait environ lieuë & demie trouuames sur le chemin l'vn des principaux seigneurs de ladite ville de *Hochelaga*, avec plusieurs personnes, lequel nous fit signe qu'il se falloir reposer audit lieu pres vn feu qu'ils auoient fait audit chemin. Et lors commença ledit seigneur a faire vn sermon & prechement, comme ci devant est dit estre leur coutume de faire joye & conoissance, en faisât celui seigneur chere audit Capitaine & sa cōpagnie, lequel Capitaine lui dōna vne couple de haches & vne couple de couteaux, avec vne Croix & remēbrance du Crucifix qu'il lui fit baiser, & la lui pēdit au col. Dequoy il rendit graces audit Capitaine. Ce fait marchames plus outre, & environ demie lieuë de là cōmençames à trouver les terres labourées, & belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres, qui est comme mil de Bresil, aussi gros ou plus que pois, duquel ils vivent ainsi que nous faisons de froment. Et au parmi d'icelles campagnes est située & assise ladite ville de *Hochelaga*, près & joignant vne montagne qui est alentour d'icelle, bien labourée & fort fertile, de dessus laquelle on voit fort loin.

*Che min battu.**Beaux chenes porteglans.**Seigneur ci, c'est Capitaine.**H. rāge du Capitaine Sauvage.**Campagnes labourées, & essemencées. Ville de**Hochelaga.*

Mts Royal
pres Ho-
chelaga.
Etat de la
ville de
Hochela-
ga.

Nous nommames icelle montagne *le Mont Royal*. Ladite ville est toute ronde, & close de bois à trois rangs, en façon d'une pyramide croisée par le haut, ayant la rengée du parmi en façon de ligne perpendiculaire, puis rangée de bois couchez de long bien joints & cousus à leur mode, & est de la hauteur d'environ deux lances. Et n'y a en icelle ville qu'une porte & entrée, qui ferme à barres, sur laquelle & en plusieurs endroits de ladite closture y a manieres de galleries & echelles à y monter, lesquelles sont garnies de rochers & cailloux pour la garde & defense d'icelle. Il y a dans icelle ville environ cinquante maisons longues d'environ cinquante pas ou plus chacune, & douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes & garnies de grandes écorces & pelures desdits bois, aussi larges que tables, bien cousuës artificiellement selon leur mode: & par dedans icelles y a plusieurs aires & chambres: & au milieu d'icelles maisons y a vne grande salle par terre où font leur feu & vivent en communauté, puis se retirent en leursdites chambres les hommes avec leurs femmes & enfans, & pareillement ont

Maisons.

Commu-
naute de
vie.

Maniere
de faire
Escire
le pain
entre les
Sauva-
ges.

greniers au haut de leurs maisons où mettent leur blé, duquel ilz font leur pain qu'ils appellent *Caracomi*, & le font en la maniere cy-apres. Ils ont des piles de bois, comme à piler chanvre, & battent avec pilons de bois ledit blé en poudre, puis l'amassent en pâte,

& en font des tourteaux, qu'ilz mettent sur vne pierre chaude, puis le cœuvrent de cailloux chauds, & ainsi cuisent leur pain en lieu de four. Ilz font pareillement force potages *Blé, fèves, pois, concombres.* dudit blé & de fèves & pois, desquels ils ont assez : & aussi de gros concombres, & autres fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, *Provision pour l'Hyver.* où ilz mettent leur poisson, sçavoir anguilles & autres qui sechent à la fumée durant l'Esté, & en vivent en Hyver, & de ce font vn grand amas, comme avons veu par experience. Tout leur vivre est sans aucun gout de sel, & couchent sur écorces de bois étenduës sur la terre, avec méchantes couvertures de peaux, dequoy font leurs vétemens, sçavoir Loires, Bié-*Vêtement.* vres, Martres, Renars, Chats sauvages, Daims, Cerfs, & autres sauvagines ; mais la plus grande part d'eux sont quasi tout nuds.

La plus precieuse chose qu'ils ayent en ce monde est *Esurgni.* *Voyez au livre troisième, où est parlé des ornemens des Sauvages, qui s'appellent Esurgni.* *Coste.* *Esurgni*, lequel est blanc, & le prennent audit fleuve en Cornibots en la maniere qui ensuit. Quand vn homme a deservi mort ou qu'ils ont prins aucuns ennemis à la guerre, ilz le tuent, puis l'incisent par les fesses & cuisses, & par les jambes, bras, & épaules à grandes tailles. Puis es lieux où est ledit *Esurgni* avallent ledit corps au fond de l'eau,

& le laissent dix ou douze heures, puis le reti-
rent à-mont, & treuvent dedans lesdites tail-
lades & incisions lesdits Cornibots, desquels
ilz font des patenôtres, & de ce vsent comme
nous faisons d'or & d'argent, & le tiennent la
plus precieuse chose du monde. Il a la vertu
d'étancher le sang des nazilles: car nous l'a-
vons expérimenté. Cedit peuple ne s'addon-
ne qu'à labourage & pecherie pour vivre.
Car des biens de ce monde ne font compte,
par ce qu'ilz n'en ont conoissance, & qu'ilz
ne bougent de leur pays, & ne sont ambula-
toires comme ceux de *Canada* & du *Saguenay*:
nonobstant que lesdits Canadiens leur soient
sujets, avec huit ou neuf autres peuples qui
sont sur ledit fleuve.

*Peuples
arrestez,
ambula-
toires.*

*Arrivée du Capitaine Quartier à Hoche-
laga: Accueil & caresses à lui faites:
Malades lui sont apportez pour les tou-
cher: Mont-Royal: Saut de la grande ri-
viere de Canada: Etat de ladite riviere
oultre ledit Saut: Mines: Armes de bois,
duquel vsent certains peuples: Regret de
sa departie.*

CHAP. XVII.



INSI comme fumes arrivez apres
d'icelle ville se rendirent au devant de
nous grand nombre des habitans d'icelle, les-

quels à leur façon de faire nous firent bon recueil, & par noz guides & conducteurs fumes menez au milieu d'icelle ville où il y a vne place entre les maisons spacieuse d'un jet de pierre en quarré, ou environ, lesquels nous firent signe que nous arretassions audit lieu: ce que fimes, & tout soudain s'assemblerent toutes les femmes & filles de ladite ville, dont l'une partie estoient chargées d'enfans entre leurs bras, qui nous vindrent baiser le visage, bras, & autres endroits de dessus le corps où ilz pouvoient toucher, pleurans de joye de nous voir, nous faisons la meilleure chere qu'il leur estoit possible en nous faisant signes qu'il nous pleust toucher leursdits enfans. Apres ces choses faites les hommes firent retirer les femmes, & s'assirent sur la terre à l'entour de nous comme si eussions voulu jouer vn mystere. Et tout incontinent revindrent plusieurs femmes qui apporterent chacune vne natte quarrée en façon de tapisserie, & les étendirent sur la terre au milieu de ladite place, & nous firent mettre sus icelles. Apres lesquelles choses ainsi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy & seigneur du pais, qu'ils appellent en leur langue *Aghanna*, lequel estoit assis sus vne grande peau de cerf, & le vindrent poser dans ladite place sur lesdites nates près du Capitaine, en faisant signe que c'estoit leur seigneur. Celui

*Arrivée
à Hochelaga.*

*Extremes
soye des
Hochelagiens, &
caresses
d'iceux.*

*Roy & seigneur des
Sauvages
apporte
vers le
Capitaine
Quartier.*

*Corone
du Roy,
ou Caps-
taine de
Hochela-
ga.*

Agohanna estoit de l'âge d'environ cinquanteans, & n'estoit point mieux accoutré que les autres, fors qu'il avoit à l'entour de sa tête vne maniere de liziere rouge pour sa Corone, faite de poil d'herissons, & estoit celui feigneur tout perclus & malade de ses membres. Apres qu'il eut fait son signe de salut audit Capitaine & à ses gens, en leur faisant signes evidens qu'ilz fussent les bien venus, il montra ses bras & jambes audit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme fil lui eust demandé guerison & santé. Et lors le Capitaine commença à lui frotter les bras & jambes avec les mains : & print ledit *Agohanna* la liziere & Corone qu'il avoit sur sa tête, & la donna audit Capitaine. Et tout incontinent furent amenés audit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotens, & gens si tres-vieux, que les paupieres des yeux leur pendoient sur les jouës : & seioient & couchoient près ledit Capitaine pour les toucher : tellement qu'il sembloit que Dieu fust là descendu pour les guerir. Ledit Capitaine voyant la pitié & foy de cedit peuple, dit l'Evangile saint Iean, sçavoit *l'In principio*, faisant le signe de la Croix sur les puyres malades, priant Dieu qu'il leur donnat conoissance de nôtre sainte Foy, & de la Passion de nôtre Sauveur, & grace de recouvrer Chréienté & Baptême. Puis print ledit Capitaine vne paire d'heures,

*Malades
& impo-
tens ame-
nés au
Cap. lac.
Quartier
pour estre
touchés de
lui.*

& tout hautement leur de mot à mot la Passion de nôtre Seigneur, si que tous les assistans là peurent ouïr, où tout ce pauvre peuple fit vne grande silence, & furent merueilleusement bien entendibles, regardâs le ciel & faisans pareilles ceremonies qu'il nous voyoient faire. Apres laquelle fit ledit Capitaine ranger tous les hommes d'un côté, les femmes d'un autre, & les enfans d'autre, & donna és principaux & autres des couteaux & des hachots: & és femmes des patenôtres, & autres menuës choses: puis jetta parmi la place entre lesdits enfans des petites bagues, & *Agnus Dei* d'étain, dequoy menerent vne merueilleuse joye. Ce fait, le Capitaine commanda sonner les trompettes & autres instrumens de Musique, dequoy ledit peuple fut fort réjoui. Apres lesquelles choses nous primmes congé d'eux, & nous retirames. Voyans ce, les femmes se mirent au devant de nous pour nous arrêter, & nous apporterent de leurs vivres, lesquels ilz nous avoient apprêtez, sçavoir poisson, potages, fèves, pain, & autres choses, pour nous cuider faire repaître, & diner audit lieu. Et pour-ce que lesdits vivres n'estoient à nôtre gout, & qu'il n'y avoit gout de sel, les remerciames, leur faisans signe que n'avions besoin de repaître.

Apres que nous fumes sortis de ladite

*Lecture
de la
Passion
devant
les Sauvages.*

*Largesse
de quelques
Quar-
ter.*

*Vivres
des Sauvages.*

*Mont Royal
pres Ho-
chelaga,
d'où on
voit bien
loin la ri-
viere de
Canada
par dessus
le Saut.
Belles ter-
res outre
le Saut.*

*Saut de la
grande
riviere
non passa-
ble.
Ledit ri-
viere gra-
de & spa-
cieuse au
dessus du
Saut, à
plus de
trois cens
lieues de
son em-
bouchure.*

ville, fumes conduits par plusieurs hommes & femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont Royal, distant dudit lieu d'un quart de lieuë. Et nous estans sur ladite montagne eumes veüe & conoissance de plus de trente lieuës à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nort vne rangée de montagnes, qui sont Est & Oüest gisantes, & autant vers le Su: entre lesquelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, vnie, & plaine: & par le milieu dedites terres voyons ledit fleuve outre le lieu où estoient demeurées noz barques, où il y a vn Saut d'eau le plus imperueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer, & voyons ledit fleuve tant que l'on pouvoit regarder grand, large, & spacieux, qui alloit au Suroüest, & passoit par aupres de trois belles montagnes rondes que nous voyons, & estimions qu'elles estoient à environ quinze lieuës de nous: & nous fut dit & montré par signes par les trois hommes qui nous avoient conduit, qu'il y avoit trois itieux Sauts d'eau audit fleuve, comme celui où estoient nosdites barques: mais nous ne peumes entendre quelle distance il y avoit entre l'un & l'autre. Puis nous montroient que lesditz Sauts passez l'on pouvoit naviger plus de trois lunes (*c'est à dire trois mois*) par ledit

fleuve. Et là dessus me souvient que *Donnacona*
 seigneur des Canadiens nous a dit quelque-
 fois avoir esté à vne terre, où ilz sont vne lune
 à aller avec leurs barques depuis *Canada* jus-
 ques à ladite terre, en laquelle il y croit force
 canelle & girofle. Et appellent ladite canelle
Adosathus, le girofle *Canontha*. Et outre nous
 montroient que le long desdites montagnes
 estant vers le Nort y a vne grande riviere qui
 descend de l'Occident comme ledit fleuve,
 Nous estimons que c'est la riviere qui passe
 par le royaume & province du *Saguenay*. Et
 sans que leur fissions aucune demande & si-
 gne, prindrent la chaine du sifflet du Capi-
 taine qui est d'argent, & vn manche de poi-
 gnard qui estoit de laiton jaune comme or,
 lequel estoit au côté de l'un de noz mariniers,
 & monterent que cela venoit d'amont le-
 dit fleuve, & qu'il y avoit des *Agojuda*, qui est
 à dire, mauvaises gens, qui estoient armez
 jusques sur les doigts; nous montrant la fa-
 çon de leurs armures, qui sont de cordes &
 bois lassés & tissus ensemble; nous donnans
 à entendre que les lefdits *Agojuda* menoi-
 ent la guerre continuelle les vns es autres: mais
 par defect de langue ne peumes avoir conoif-
 sance combien il y avoit jusques audit pais.
 Ledit Capitaine leur môtra du cuivre rouge,
 qu'ils appellent *Caignedaxé*, leur montrant
 vers ledit lieu, & demandant par signe s'il ve-
 noit de là. Ilz commencerent à secoüer la

*Les Sau-
 vages peu-
 vent aller
 par la
 grande ri-
 viere, au
 pais où
 croit la
 canelle,
 &c.*

*Riviere
 de Sague-
 nay descen-
 dant de
 l'Occident.*

*Mines
 d'or. Voy-
 ci apres,
 chap.*

*Armures
 des peu-
 ples qui
 sont Occi-
 dentaux
 aux habi-
 tans de
 Hochela-
 &c.*

tête difans que non, & montrans qu'il venoit du *Saguenay*, qui est au contraire du precedent. Apres lesquelles choses ainsi veues & entendues nous retirames à noz barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nôbre dudit peuple, dont partie d'eux quand venoient noz gens las les chargeoient sur eux comme sur chevaux, & les portoient. Et nous arrivés à noz barques fimes voiles pour retourner à nôtre gallion pour donte qu'il n'eut aucun encombrer. Lequel partement ne fut sans grand regret dudit peuple. Car tant qu'ilz nous peurent suivre à val ledit fleuve, ilz nous suivirent. Et tant fimes, que nous arrivames à nôtre dit gallion le Lundi quatrième jour d'Octobre.

Partemens de Jacques Quartier, Et regret du peuple.

Retour de Jacques Quartier au Port de Sainte Croix, apres avoir esté à Hochelaga: Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis: Les Toudamas ennemis des Canadiens.

CHAP. XVIII.

LE Mardi cinquième jour dudit mois d'Octobre nous fimes voiles, & appareillames avec nôtre dit gallion & barques pour retourner à la province de *Canada*, au port de *Sainte Croix* où estoient demeu-

rez nosditz navires : & le septième jour nous vimmes poser le travers d'une riviere , qui vient devers le Nort sortant audit fleuve , à l'entour de laquelle y a quatre petites isles , & pleines d'arbres. Nous nommames icelle riviere *La riviere de Foix* (*se pense qu'il veut dire Foix.*) Et pour ce que l'une dicelles isles s'avance audit fleuve , & la voit-on de loin , ledit Capitaine fit plâter vne belle Croix sur la pointe d'icelle , & commanda apprêter les barques pour aller avec marée dedans icelle riviere , pour voir le parfond & nature d'icelle. Et nagerent celui jour à-mont ledit fleuve. Mais par ce qu'elle fut trouvée de nulle experiéce , ni profonde , retournerent , & appareillames pour aller à-val.

Riviere de Foix, laquelle Chaplein appelle Lestros rivieres. Croix plantée.

Le Lundi vnième jour d'Octobre nous arrivames au hable de Sainte Croix où estoient nos navires , & trouuames que les Maitres & mariniers qui estoient demeurez avoient fait vn Fort devant lesditz navires tout clos de grosses pieces de bois plantées de bout joignant les vnes aux autres , & tout à l'entour garni d'artillerie , & bien en ordre pour se defendre contre tout le país. Et tout incontinét que le Seigneur du país fut averti de notre venue , vint le lendemain accompagné de *Tai-guragni* , *Domagaya* , & plusieurs autres pour voir ledit Capitaine , & lui firent vne merveilleuse fête , feignans avoir grand'joye de sa venue , lequel pareillement leur fit assez bon recueil , toutefois qu'ilz ne l'avoient

Arrivée à Sainte Croix. Et dura le voyage 23. jours.

pas deffervi. Le Seigneur *Donnacona* pria le Capitaine de l'aller le lendemain voir à *Canada*. Ce que lui promit ledit Capitaine. Et le lendemain trezieme dudit mois ledit Capitaine accompagné des Gentil-hommes & de cinquante compagnons bien en ordre, allerent voir ledit *Donnacona* & son peuple, qui est distant du lieu où estoient noz navires de demie lieuë & se nomme leur demeure *Stadacané*. Et nous arrivés audit lieu, vindrent les habitans au devant de nous loin de leurs maisons d'un jet de pierre, ou mieux, & là se rangerent & assirent à leur mode & façon de faire, les hommes d'une part, & les femmes de l'autre debout chantans & dansans sans cesse. Et apres qu'ilz s'entrefurēt saluez & fait chere les vns aux autres, le Capitaine donna es hommes des couteaux, & autres choses de peu de valeur, & fit passer toutes les femmes & filles par devant lui, & leur donna à chacune vne bague d'étain, dequoy ils remercièrent ledit Capitaine, qui fut par ledit *Donnacona* & *Taiguragni* mené voir leurs maisons, lesquelles estoient bien étorées de vivres selon leur sorte pour passer leur hiver. Et fut par ledit *Donnacona* montré audit Capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes étendus sur des bois, comme peaux de parchemin: & nous dit que c'estoit des *Toudamans* de devers le Su, qui leur memoient continuellement la guerre. Outre nous fut dit qu'il y a deux ans passez que ledits *Toudamans* les vindrent assaillir jusque;

• *Stadacané nom de la demeure des Canadiens. Comme Jacques Quartier va voir les Sauvages.*

Têtes des ennemis gardées par les Sauvages Toudamans ennemis des Canadiés.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 365
dedans ledit fleuve à vne ile qui est le trauers
du *Saguenay*, où ils estoient à passer la nuit ten-
dans aller à *Hongnedo* leur mener guerre avec
environ deux cens personnes tant hommes,
femmes, qu'enfans, lesquelz furent surpris en
dormant dedans vn Fort qu'ils auoient fait:
où mirent lesditz *Toudamans* le feu tout à len-
tour, & comme ilz sortoient les tuerent tous, *Grande*
reservez cinq, qui échapperent. De laquelle *perte des*
détrouffe se plaignent encore fort, nous mon- *Can-*
trans qu'ilz en auroient vengeance. Apres les- *adiens.*
quelles choses veuës nous retirames en noz
navires.

*Voyage du Sieur Châplein depuis le Port de Sainte
Croix jusques au Saut de la grande riviere, où
sont remarquées les rivieres, iles, & autres choses
qu'il a découvertes audit voyage: & particulie-
rement la riviere, & le peuple, & le país des
Iroquois.*

CHAP. XIX.

PAR le rapport des quatre der-
niers chapitres nous avons veu
que (contre l'opinion du sieur
Champlain) le Capitaine Iac-
ques Quartier à penetré dans
la grande riviere jusques où il
est possible d'aller. Car de gagner le dessus du
Saut, qui dure vne lieüe, tombant toujours

ladite riviere en precipices & parmi les rochers, il n'y a pas de moyen avec batteaux. Aussi le même Champlain ne l'a point fait; & ne recite point de plus grandes merveilles de cette riviere que ce que nous avõs entëdu par le recit dudit Quartier. Mais il ne nous faut pas pourtant negligier ce qu'il nous en a laissë par écrit. Car on pourroit parayëture accuser icelui Quartier d'avoir fait à croire ce qu'il auroit voulu, & par le temoignage & rapport d'un qui ne sçavoit point la verité de ses découvertes la chose sera mieux confirmée. Car *En la bouche de deux ou trois témoins toute parole sera resoluë & arretée.* Ioint qu'en vn voyage de quelques deux cens lieuës qu'il y a depuis Sainte Croix jusques audit Saut, ledit Champlain a remarqué des choses à quoy ledit Quartier n'a pas pris garde. Oyons donc ce qu'il dit en la relation de son voyage.

*Deut. 19.
vers. 15.*

*Rochers
dange-
reux.*

Le Mercredy vingt-quatrième jour du mois de Juin, nous partimes dudit Sainte Croix, où nous retardames vne marée & demie, pour le lendemain pouvoir passer de jour, à cause de la grande quantité de rochers qui sont au travers de ladite riviere (chose étrange à voir) qui asseche préque toute de basse mer: Mais à demi flot, l'on peut commencer à passer librement, toutes-fois il faut y prendre bien garde avec la sonde à la main. La mer y croit pres de trois brasses & demie. Plus nous allions en avant. & plus le

païs est beau : nous fumes à quelques cinq lieus & demie mouiller l'ancre à la bende du Nort. Le Mercredi ensuiuant nous partimes de cedit lieu, qui est païs plus plat que celui de devant, plein de grande quantité d'arbres comme à Sainte Croix : Nous passames pres d'une petite ile qui estoit remplie de vignes, & vimmes mouiller l'ancre à la bende du Su, pres d'un petit cõtau, mais estant dessus, ce sont terres vnies. Il y a vne autre petite ile à trois lieus de Sainte Croix, proche de la terre du Su. Nous partimes le Jeudi ensuiuant dudit cõtau, & passames pres d'une petite ile, qui est proche de la bende du Nort, où ie fus à quelques six petites riuieres, dont il y en a deux qui peuvent porter bateaux assez auant, & vne autre qui a quelque trois cens pas de large : à son entrée il y a quelques iles, & va fort auant dans terre. C'est la plus creuse de toutes les autres, lesquelles sont fort plaisantes à voir, les terres estant pleines d'arbres qui ressemblent à des noyers, & en ont la même odeur, mais ie n'y ay point veu de fruit, ce qui me met en doute. Les Sauvages m'ont dit, qu'il porte son fruit comme les nôtres. Passant plus outre, nous rencontrames vne ile, qui s'appelle *saint Eloy*, & vne autre petite ile, laquelle est tout proche de la terre du Nort. Nous passames entre ladite ile & ladite terre du Nort, où il y a de l'une à l'autre quelques cent cinquante pas. De ladite ile jusques à la bande du Su vne

*Ile remplie
de vignes.*

*Autre
petite ile.*

*De deux
riuieres
avec d'au-
tres peti-
tes.*

*Arbres
semblans
à noyers.*

*Ile sainte
Eloy.*

*D'une
autre pe-
tite rivie-
re.*

*Côte sa-
blonneuse.*

*Des trois
rivieres,
lesquelles
Lucques
Quartier
a nommé
la riviere
de Bois.*

*D'une ile
qui est
propre à
habiter.*

lieuë & demie passames proche d'une riviere, où peuvent aller les Canots. Toute cette côte du Nort est assez bonne. L'on y peut aller librement, neantmoins la sonde à la main, pour eviter certaines pointes. Toute cette côte que nous rengeames est sable mouuant, mais entrant quelque peu dans les bois, la terre est bonne: Le Vendredi ensuivant nous partimes de cette ile, côtoyans toujours la bende du Nort tout proche terre, qui est basse, & pleine de tous bons arbres & en quantité jusques aux trois rivieres, où il comence d'y avoir temperature de temps, quelque peu dissemblable à celuy de sainte Croix, d'autant que les arbres y sont plus avancez qu'en aucun lieu que j'eusse encore veu. Des trois rivieres jusques à sainte Croix il y a quinze lieuës. En cette riviere il y a six iles, trois desquelles sont fort petites, & les autres de quelque cinq à six cens pas de long, fort plaisantes & fertiles, pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a vne au milieu de ladite riviere qui regarde le passage de celle de *Canada*, & commande aux autres éloignées de la terre, tant d'un côté que d'autre de quatre à cinq cens pas. Elle est élevée du côté du Su, & va quelque peu en baissant du côté du Nort: Ce seroit à mon jugement vn lieu propre pour habiter, & pourroit-on le fortifier promptement, car la situation est forte de soy, & proche d'un grand lac qui n'en est qu'à quelques quatre lieuës, lequel préque joint la riviere du

Saguenay,

Saguenay, selon le rapport des Sauvages qui vont pres de cent lieuës au Nort, & passent nombre de Sauts, puis vôt par terre quelques cinq ou six lieuës, & entrent dedans vn lac, d'où ledit *Saguenay* prend la meilleure part de sa source, & lesdits Sauvages viennent dudit lac à *Tadoussac*. Aussi que l'habitation des trois rivieres seroit vn bien pour la liberté de quelques natiōs qui n'osēt venir par là, à cause, desdits *Troquois*, leurs ennemis, qui tiennent toute ladite riviere de *Canada* bordée: mais estant habitée, on pourroit redre lesdit *Troquois* & autres Sauvages amis, ou à tout le moins souz la faveur de ladite habitation, lesdits Sauvages viendroient librement sans crainte & danger: d'autant que ledit lieu des trois rivieres est vn passage. Toute la terre que ie vis à la terre du Nort est sablonneuse. Nous entrames environ vne lieuë dans ladite riviere, & ne peumes passer plus outre, à cause du grand courant d'eau. Avec vn esquif nous fumes pour voir plus avant, mais nous ne fimes pas plus d'vne lieuë, que nous rencontrames vn Saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, ce qui fut occasion que nous ne peumes passer plus outre. Toute la terre que ie vis aux bords de ladite riviere va en haussant de plus en plus, qui est remplie de quantité de sapins, & cyprez, & fort peu d'autres arbres.

Le Samedi ensuivant nous partimes des trois rivieres & vimmes mouiller l'ancre à vn

Le bien que pourroist apporter l'habitation des trois rivieres.

Grand cours d'eau.

D'un petit saut d'eau.

Terre allant en haussant.

*Celac est
décrit par
Jacques
Quartier
ci dessus
chap. 15.*

lac où il y a quatre lieuës. Tout ce pais depuis les trois riuieres jusques à l'entree dudit lac, est terre à fleur d'eau, & du côté du Su quelque peu plus haute. Ladite terre est tres-bonne & la plus plaisante que nous eussions encores veüe, les bois y sont assez clairs, qui fait que l'on y pourroit traverser aisément. Le lendemain vingt-neufieme de Iuin nous entrames dans le lac, qui a quelque quinze lieuës de long, & quelque sept ou huit li euës de large. A son entrée du côté du Su environ vne lieuë il y a vne riuere qui est assez grande, & va dās les terres quelques soixante ou quatre-vingtz lieuës, & continuant du même côté il y a vne autre petite riuere qui entre environ deux lieuës en terre, & sort de dedans vn autre petit lac qui peut contenir quelques trois ou quatre lieuës. Du côté du Nort, où la terre y paroist fort haute, on voit jusques à quelques vingt lieuës, mais peu à peu les mōtagnes viennent en diminuant vers l'Oüest comme pais plat: les Sauvages disent que la pluspart de ces mōtagnes sont mauvaises terres. Ledit lac a quelques trois brasses d'eau par où nous passames, qui fut préque au milieu. La lōgueur git d'Est & Oüest, & la largeur du Nort au Su. Je croy qu'il ne laissent point d'y avoir de bons poissons, comme les especes que nous avons pardeçà. Nous le traversames en ce même jour & vimmes mouiller l'ancre environ deux lieuës dans la riuere qui va au haut, à l'entrée de la

*Terres
qui pa-
rossent
fort hau-
tes.*

*Jacques
Quartier
n'en met
que deux
Esdemie,
mau c'e-
stois en
Oüestre.*

quelle il y a trente petites îles; selon ce que
 j'ay peu voir, les vnes sôt de deux lieues, d'au-
 tres de lieue & demie & quelques vnes moin-
 dres, lesquelles sont remplies de quantité de
 Noyers, qui ne sont gueres differens des nô-
 tres, & croy que les noix en sont bonnes en
 leur saison. I'en vis en quantité souz les arbres,
 qui estoient de deux façons, les vnes petites, &
 les autres longues, comme d'un pouce, mais
 elles estoient pourries. Il y a aussi quantité de
 vignes sur le bord desdites îles; mais quand les
 eaux sont grandes, la plus part d'icelles sont
 couvertes d'eau: & ce pais est encores meil-
 leur qu'aucun autre que i'eusse veu. Le der-
 nier de Iuin nous en partimes, & vimmes pas-
 ser à l'étrée de la riviere des *Iroquois*, où estoiet
 cabannez & fortifiez les Sauvages qui leur al-
 loiet faire la guerre. Leur forteresse est faite de
 quantité de batons fort pressez les vns contre
 les autres, laquelle vient ioindre d'un côté sur
 le bord de la grad'riviere: & l'autre sur le bord
 de la riviere des *Iroquois*, & leurs canots arren-
 gez les vns contre les autres sur le bord, pour
 pouvoir promptement fuir, si d'aventure ils sôt
 surprins des *Iroquois*: car leur forteresse est cou-
 verte de corce de chenes, & ne leur sert que
 pour avoir le temps de s'embarquer. Nous fu-
 mes dans la riviere des *Iroquois* quelques cinq
 ou six lieues, & ne peumes passer plus outre
 avec nôtre barque, à cause du grand cours
 d'eau qui descéd, & aussi que l'on ne peut aller
 par terre & tirer la barque pour la quantité

*Trente
petites
îles a la
sortie du
lac. Ainsi
Jacques
Quartier.*

Vignes.

*Bonnes
terres.*

*Sauva-
ges cabā-
nez, for-
tifiez à
l'entree
de la ri-
viere des
Iroquois.*

*Riviere
des Iro-
quois.*

d'arbres qui sont sur le bord. Voyans ne pouvoir avancer davantage, nous prîmes nôtre esquip, pour voir si le courant estoit plus addoucy, mais allant à quelques deux lieuës il estoit encores plus fort, & ne peumes avancer plus avant. Ne pouvans faire autre chose nous-nous en retourname en nôtre barque. Toute cette riviere est large de quelques trois à quatre cës pas, fort saine. Nous y vîmes cinq îles, distantes les vnes des autres d'un quart ou de demie lieuë, ou d'une lieuë au plus: vne desquelles contient vne lieuë, qui est la plus proche; & les autres sont fort petites. Toutes cës terres sont couvertes d'arbres, & terres basses, comme celles que j'avois veu auparavant, mais il y a plus de sapins & cyprez qu'aux autres lieux. La terre ne laisse d'y estre bonne, bien qu'elle soit quelque peu sablonneuse. Cette riviere va comme au Surouëst. Les Sauvages disent, qu'à quelques quinze lieuës d'où nous avons esté, il y a vn Saut qui vient de fort haut, où ils portent leurs canots pour le passer environ vn quart de lieuë, & entrent dedans vn lac, où à l'entrée il y a trois îles; & estans dedans, ils en rencôtrèrent encores quelques-vnes. Il peut cōtenir quelques quaranté ou cinquante lieuës de long, & de large quelques-vingt-cinq lieuës, dans lequel descendēt quantité de rivieres, jusques au nombre de dix, lesquelles portent canots assez avant. Puis venat à la fin dudit lac, il y a vn autre saut, & rentrent dedans vn autre lac, qui est de la

Îles.

Terres basses.

Rapport des Sauvages de la riviere des Troquois. Lac.

grandeur dudit premier, au bout duquel sont cabannez les *Iroquois*. Ils disent aussi qu'il y a vne riviere qui va rendre à la côte de la Floride, d'où il y peut avoir dudit dernier lac, quelques cent ou cent quaranté lieuës. Tout le pais des *Iroquois* est quelque peu montagneux, neantmoins trèsbon, tempéré, sans beaucoup d'hiver, que fort peu.

*Quelle est
le pais des
Iroquois.*

Arrivée au Saut : Sa description, & ce que s'y void de remarquable: Avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou plustot l'origine de la grande riviere.

CHAP. XX.



V partir de la riviere des *Iroquois*, nous fumes mouïller l'ancre à trois lieuës de là, à la bende du Nort. Tout ce pais est vne terre basse, remplie de toutes les sortes d'arbres que j'ay dit ci dessus. Le premier iour de Juillet nous cotoyames la bende du Nort où le bois y est fort clair, plus qu'en aucun lieu que nous eussions encores veu apparavant, & toute bonne terre pour cultiver. Je me mis dans vn canot à la bende du Su, où ie veis quantité d'iles, lesquelles sont fort fertiles en fruits, comme vignes, noix, noizettes, & vne maniere de fruit qui semble à des chataignes, cerises, chenes, tremble, pible, houblon, frene,

*Terres
basses.*

*Il en
quantité
fertiles.*

crable, hetre, cyprez, fort peu de pins & sapins: il y a aussi d'autres arbres que ie ne connois point, lesquels sont fort agreables. Il s'y trouve quantité de fraizes, framboises, grozelles rouges, vertes & bleuës, avec force petits fruits qui y croissent parmi grande quantité d'herbages. Il y a aussi plusieurs bêtes Sauvages, comme orignacs, cerfs, biches, daims, ours, porc-epics, lapins, renards, castors, loutres, rats musquets, & quelques autres sortes d'animaux que ie ne conois point, lesquels sont bons à manger, & dequoy vivent les Sauvages. Nous passames contre vne ile qui est fort agreable, & contient quelques quatre lieues de long, & environ demie de large. Ie vis à la bende du Su deux hautes montagnes, qui paroissent cōme à quelques vingt lieues dans les terres. Les Sauvages me dirent, que c'estoit le premier saut de ladite riviere des *Iroquois*. Le Mercredi ensuiuant nous partimes de ce lieu, & fimes quelques cinq ou six lieues, nous vimes quantité d'iles. La terre y est fort basse, & sōt couvertes de bois, ainsi que celles de la riviere des *Iroquois*. Le jour ensuiuant nous fimes quelques lieues, & passames aussi par quantité d'autres iles qui sont tres-bonnes & plaisantes, pour la quantité des prairies qu'il y a, tant du costé de terre ferme, que des autres iles: & tous les bois y sont fort petits, au regard de ceux que nous avions passé. En fin nous arrivames cedit jour à l'entrée du saut, avec vent en poupe, & rencontrames vne

*Des bêtes
sauvages.*

Ile agreable.

*Montagnes qui
paroissent
dans les
terres*

*Iles en
quantité.*

*Bois fort
petits.*

*Entrée du
saut.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 375
ile qui est presque au milieu de ladite entrée,
laquelle contient vn quart de lieue de long,
& passames à la bende du Su de ladite ile,
où il n'y avoit que de trois à quatre ou cinq
pieds d'eau, & aucunes-fois vne brasse ou
deux, & puis tout à vn coup n'en trou-
vions que trois ou quatre pieds. Il ya forcero-
chers, & petites iles, où il n'y a point de bois, *Iles.*
& sont à fleur d'eau. Du commencement
de la susdite ile, qui est au milieu de ladite
entrée, l'eau commence à venir de grande *Grand*
force: bien que nous eussions le vent fort *contraint*
bon, si ne peumes nous en toutes nostre puis- *d'eau.*
sance beaucoup avancer; toutefois nous pas-
sames ladite ile qui est à l'entrée dudit faut.
Voyans que nous ne pouvions avancer, nous
vimmes mouiller l'ancre à la bende du Nort, *ile où*
contre vne petite ile qui est fertile en la *nous*
plus-part des fruits que j'ay dit ci dessus. Nous *maxilla-*
appareillames aussi-tot notre esquif, quel'on *mes l'an-*
avoit fait faire expres pour passer ledit *cre.*
faut: dans lequel nous entrames ledit sieur
du Pont & moy; avec quelques autres Sau-
vages que nous avions menez pour nous
montrer le chemin. Partans de notre bar-
que, nous ne fumes pas à trois cens pas,
qu'il nous falut descendre, & quelques *passage*
Matelots se mettre à l'eau pour passer *no-mauvais.*
tre esquif. Le canot des Sauvages passoit
aisément. Nous rencontrames vne infini-
té de petits rochers qui estoient à fleur *Rochers.*
d'eau, où nous touchions souvente fois,

& des îles en grand nombre grandes & petites, voire si grand, qu'on ne les peut à peine conter, lesquelles passées il y a vne maniere de lac, où sont toutes ces îles, lequel peut contenir quelques cinq lieues de long, & presque autant de large, où il y a quantité de petites îles qui sont rochers. Il y a proche dudit saut vne montagne qui découvre assez loin dans lesdites terres, & vne petite riviere qui vient de ladite montagne tomber dans le lac. L'on voit du côté du Su quelques trois ou quatre montagnes qui paroissent comme à quelques quinze ou seize lieues dans les terres. Il y a aussi deux rivières, l'une qui va au premier lac de la riviere des *Troquois*, par où quelquefois les *Algonmequins* leur vont faire la guerre, & l'autre qui est proche du saut qui va quelque peu dans les terres. Venans à approcher dudit saut avec nôtre petit esquif, & le canot, ie vous assure que jamais ie ne vis vn torrent d'eau déborder avec vne telle impetuositè comme il fait, bien qu'il ne soit pas beaucoup haut, n'estant en d'aucuns lieux que d'une brasse ou de deux, & au plus de trois: il descèd comme de degré en degré, & en chascun lieu où il y a quelque peu de hauteur il s'y fait vn ébouillonnement étrange de la force & roideur que va l'eau en traversant ledit saut, qui peut contenir vne lieue: il y a force rochers de large, & environ le milieu il y a des îles qui sont fort étroites & fort longues, où il y a saut tant du côté desdites îles qui sont au Su, comme du

*Maniere
de lac.*

*Montagne
proche du
saut, nom-
mée Mont*

*Royal par
Jacques*

*Quartier.
Riviere
dedans le*

*lac qui va
aux Tro-
quois.*

*Arrivée
au saut
avec l'es-
quif.*

*Torrent
d'eau au
saut.*

*Hauteur
du saut.*

*Rochers
dans le
saut.*

Îles.

côté du Nort, où il fait si dangereux, qu'il est hors de la puissance d'hommes d'y passer vn bateau, pour petit qu'il soit. Nous fumes par terre dans les bois pour en voir la fin, où il y a vne lieuë, & où l'on ne voit plus de rochers ni de sauts, mais l'eau y va si vite qu'il est impossible de plus; & ce courant contient quelques trois ou quatre lieuës; de façon que c'est en vain de s'imaginer que l'on peut faire passer aucuns bateaux par lesdits sauts. Mais qui les voudroit passer il se faudroit accommoder des canots des Sauvages, qu'un homme peut porter aisément: car de porter bateaux, c'est chose laquelle ne se peut faire en si bref téps comme il le faudroit pour pouvoir s'en retourner en Frâce, si l'on n'y hivernoit. Et outre ce saut premier, il y en a dix autres, la plupart difficiles à passer: de façon que ce seroit de grandes peines & travaux pour pouvoir voir, & faire ce que l'on pourroit se promettre par bateau, si ce n'estoit à grands frais & dépens, & encores en danger de travailler en vain: mais avec les canots des Sauvages l'on peut aller librement & prôptement en toutes les terres, tant aux petites rivières comme aux grandes: Si bien qu'en se gouvernant par le moyen desdits Sauvages & de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui se peut, bon & mauvais, dans vn an ou deux. Tout ce peu de pais du côté dudit saut que nous traversâmes par terre, est bois fort clair, où l'on peut aller aisément, avec armes, sans beaucoup de peine

Impossible de passer le saut par bateau.

Traverse que nous fimes par terre pour voir la fin du saut.

Cours d'eau au dessus du saut.

Les quatre Quartiers n'en met que trois.

Bonnes terres & bois fort clair.

*Ledit
saut est
par les 45
degrez.
& quel-
ques mi-
nutes.*

*Sauvages
que nous
interro-
geames,
ou est la
fin de la
grande
riviere.*

*Algom-
mequins
ou situez.
Cinq
sauts.*

Lac.

Lac.

*Cinq
sauts.*

l'air y est plus doux & téperé, & de meilleure terre qu'en lieu que i'eusse veu, où il y a quantité de bois & fruits, comme en tous les autres lieux ci dessus, & est par les quarante-cinq degrez & quelques minutes. Voyans que nous ne pouvions faire davantage, nous en retournames en nôtre barque, où nous interrogeames les Sauvages que nous avions, de la fin de la riviere, que ie leur fis figurer de la main, & de quelle partie procedoit sa source. Ilz nous dirent que passé le premier saut que nous avions veu, ilz faisoient quelques dix ou quinze lieües avec leurs canots dedans la riviere, où il y a vne riviere qui va en la demeure des *Algommequins*, qui sont à quelques soixante lieües éloignez de la grande riviere; & puis ils venoient à passer cinq sauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier huit lieües, desquels il y en a deux où ilz portent leurs canots pour les passer: chaque saut peut tenir quelque demi quart de lieüe, ou vn quart au plus. Et puis ils viennent dedans vn lac, qui peut tenir quelques quinze ou seize lieües de long. De-là ilz rentrent dedans vne riviere, qui peut contenir vnelieüe de large, & font quelques deux lieües dedans, & puis rentrent dans vn autre lac de quelque quatre ou cinq lieües de long; venant au bout duquel ilz passent cinq autres sauts, distans du premier au dernier quelques vingt-cinq ou trente lieües, dont il y en a trois où ilz portent leurs canots pour les passer, & les autres deux ilz ne les

font que trainer dedans l'eau, d'autant que le cours n'y est si fort ne mauvais comme aux autres. De tous ces sauts aucun n'est si difficile à passer comme celui que nous avons veu. Et puis ils viennent dedans vn lac qui *Lac.* peut tenir quelques quatre-vingts lieues de long, où il y a quantité d'iles, & qu'au bout d'icelui l'eau y est salubre, & l'hiver doux. A la fin dudit lac ilz passent vn saut, qui est quel- *Saut.* que peu élevé, où il y a peu d'eau, laquelle descend : là ilz portent leurs canots par terre environ vn quart de lieuë pour passer ce saut. *Lac.* Delà entrent dans vn autre lac qui peut tenir quelques soixante lieues de long, & que l'eau en est fort salubre : estans à la fin ils viennent à vn détroit qui contient deux lieues de large, *Détroit* & va assez avant dans les terres : qu'ilz n'avoient point passé plus outre, & n'avoient veu la fin d'un lac qui est à quelques quinze ou seize lieues d'où ils ont esté, ni que ceux *Lac in-* qui leur avoient dit eussent veu homme qui *fin.* l'eust veu, d'autant qu'il est si grand, qu'ilz ne se hazarderont pas de se mettre au large, de peur que quelque tourmente, ou coup de vent, ne les surprint : disent qu'en été le Soleil se couche au Nort dudit lac, & en l'hiver il se couche comme au milieu : que l'eau y est tres-mauvaise, comme celle de cette mer. Je leur demanday, si depuis cedit lac dernier qu'ils avoient veu, l'eau descendoit toujours dans la riviere venant à Gachepé : ilz me dirent que non,

*Merveille
d'un lac
faisant des
rivieres
opposées.*

que depuis le troisieme lac, elle descendoit seulement venant audit *Sachepe*, mais que depuis le dernier saut, qui est quelque peu haut, comme i'ay dit que l'eau estoit presque pacifique, & que ledit lac pouvoit prendre cours par autres rivieres, lesquelles vont dedans les terres, soit au Su, ou au Nort, dont il y en a quantité qui y refluent, & dont ilz ne voyent point la fin.

Retour du Saut à Tadoussac, avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de Canada: Du nombre des sauts & lacs qu'elle traverse.

CHAP. XXI.



NOUS partimes dudit saut le Vendredi quatrieme jour de Juin, & revimmes cedit jour à la riviere des *Froquois*. Le Dimanche sixieme jour de Juin nous en partimes, & vimmes mouiller l'ancre au lac. Le Lundi ensuyvant nous fumes mouiller l'ancre aux trois rivieres. Cedit jour nous fimes quelques quatre lieues par delà lesdites trois rivieres. Le Mardi ensuyvant nous vimmes à *Kebec*, & le lendemain nous fumes au bout de l'ile d'*Orleans*, où les Sauvages vindrent à nous, qui

estoit cabannez à la grand' terre du Nort. Nous interrogeames deux ou trois *Algoumequins*, pour sçavoir s'ils se cōformeroient avec ceux que nous avions interrogez, touchant la fin & le commencement de ladite riviere de *Canada*. Ilz dirent, comme ilz l'ont figuré, que passé le faut que nous avions veu, environ deux ou trois lieues, il y a vne riviere en leur demeure, qui est à la bande du Nort, continuant le chemin dans ladite grande riviere, ilz passent vn faut, où ilz portent leurs canots, & viennent à passer cinq autres fauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier quelques neuf ou dix lieues, & que lesdits fauts ne sont point difficiles à passer, & ne font que trainer leurs canots en la pluspart desdits fauts horsmis à deux où ilz les portent. De là viennent à entrer dedans vne riviere, qui est cōme vne maniere de lac, laquelle peut contenir quelques six ou sept lieues; & puis passent cinq autres fauts, où ilz traient leurs canots cōme ausditz premiers, horsmis à deux, où ilz les portent comme aux premiers, & que du premier au dernier il y a quelque vingt ou vingt-cinq lieues: puis viennent dedans vn lac qui contient quelques cent cinquante lieues de long, & quelques quatre ou cinq lieues à l'entrée dudit lac, il y a vne riviere qui va aux *Algoumequins* vers le Nort: Et vne autre qui va aux *Froquois*, par où lesdits *Algoumequins* & *Iroquois* se font la guerre. Et vn peu plus haut à la bēde du Su dudit lac, il y a vne autre riviere

Autre rapport des Sauvages Algoumequins.

Demeure des Algoumequins au dessus du Sauc. Cinq fauts.

Lac.

Cinq fauts.

Lac.

Riviere des Algoumequins vers le Nort.

Rivière
venant
des Iro-
quois.
Grand
lac & in-
fins.

qui va au *Froquois* : puis venant à la fin dudit lac, ilz rencontrent vn autre faut où, ilz portent leurs canots : de là ils entrent dedans vn autre tres-grand lac, qui peut contenir autant comme le premier. Ilz n'ont esté que fort peu dās ce dernier, & ont ouy dire qu'à la fin dudit lac il y a vne mer, dōt ilz n'ōt veu la fin, ne ouy dire qu'aucun l'ait veu. Mais que là où ils ont esté, l'eau n'est point mauuaise, d'autāt qu'ilz n'ont point avancé plus haut, & que le cours de l'eau vient du côté du Soleil couchant venant à l'Orient, & ne sçavent si passé ledit lac qu'ils ont veu, il y a autre cours d'eau qui aille du côté de l'Occident : que le Soleil se couche à main droite dudit lac, qui est selon mon iugement au Norouest, peu plus ou moins, & qu'au premier lac l'eau ne gele point, ce qui fait iuger que le temps y est temperé, & que toutes les terres des *Algoumequins* est terre basse, remplie de fort peu de bois, & du côté des *Froquois* est terre montagneuse, neantmoins elles sont tres-bonnes & fertiles, & meilleures qu'en aucū endroit qu'ils ayent veu. Lesdits *Froquois* se tiennent à quelques cinquante ou soixante lieuës dudit grand lac. Voilà au certain ce qu'ilz m'ont dit auoir veu, qui ne differe que bien peu au rapport des premiers.

Cedit jour nous firmes proches de l'île au Coudre, comme environ trois lieuës. Le Ieudi dixième dudit mois, nous vimmes à Quelque lieuë & demie de l'île au Lièvre, du

côté du Nort, où il vint d'autres Sauvages en
 nôtre barque, entre lesquels il y avoit un *Rapport*
 ieune homme *Algonmequin*, qui avoit fort *d'un sen-*
 voyagé dedans ledit grand lac. Nous l'inter- *na hôte*
 rogeames fort particulièrement comme nous *Sauva-*
 avions fait les autres Sauvages. Il nous dit, que *ge Al-*
 passé ledit saut que nous avions veu, à quel- *gonme-*
 ques deux ou trois lieues, il ya vne riviere qui *quin.*
 va ausdits *Algonmequins*, où ilz sont caban- *Riviera*
 nez, & qu'allant en ladite grand' riviere il ya *des Al-*
 cinq sauts, qui peuvent contenir du premiet *gonme-*
 au dernier quelques huit ou neuf lieues, dont *quins au*
 il y en a trois où ilz portent leurs canots, & *saut de*
 deux autres où ils les traînent: que chacun *dessus*
 desdits sauts peut tenir vn quart de lieuë de *Cinq*
 long, puis viennent dedans vn lac qui peut *saits.*
 contenir quelques quinze lieues. Puis ilz pas- *Lac.*
 sent cinq autres sauts, qui peuvent contenir *Cinq*
 du premier au dernier quelques vingt à vingt *Saits.*
 cinq lieues, où il n'y a que deux desdicts sauts *Gras*
 qu'ils passēt avec leurs canots, aux autres trois *fine lac*
 ils ne les font que traîner. De là ils entrent de- *de trois*
 dans vn grandissime lac, qui peut contenir *cës lieues.*
 quelques trois cës lieues de long. Avançant *Saut.*
 quelques cent lieues dedans ledict lac, ils ren-
 contrent vne ile qui est fort grande, où au delà
 de ladicte ile, l'eau est salubre; mais que passât
 quelques cës lieues plus avant, l'eau est encore
 plus mauvaise: Arrivant à la fin dudit lac, l'eau
 est du tout salée: Qu'il y a vn saut qui peut
 contenir vne lieue de large, d'où il descend
 vn grandissime courant d'eau dans ledit lac.

*Rivière
des Al-
goume-
quins au
grand
lac.*

*Bons Iro-
quois.*

*Cuivre.
Voy le
même en
la relation
de Jacques
Quarmer.*

*Peu de
différence
entre le
rapport
des Sau-
vages.*

Que passé ce saut, on ne voit plus de terre, ny d'un côté ne d'autre, sinon vne mer si grande qu'ils n'en ont point veu la fin, ni qui dire qu'aucun l'ait veu: Que le Soleil se couche à main droite dudit lac, & qu'à son entrecil y a vne rivière qui va aux *Algoumequins* & l'autre aux *Froquois*, par où ilz se font la guerre. Que la terre des *Froquois* est quelque peu montagneuse, neantmoins fort fertile, où il y a quantité de bled d'Inde, & autres fruits qu'ils n'ont point en leur terre. Que la terre des *Algoumequins* est basse & fertile. Le leur demanday s'ils n'avoient point connoissance de quelque mines. Ils nous dirent, qu'il y a vne nation, qu'on appelle les bons *Iroquois*, qui viennent pour troquer des marchandises, que les vaisseaux François donnent aux *Algoumequins*, lesquels disent qu'il y a à la partie du Nord vne mine de franc cuivre, dont ilz nous en ont montré quelques brasselets qu'ilz avoient eu desdits bons *Froquois*: Que si l'on y vouloit aller, ils y meneroient ceux qui seroient deputez pour cet effect. Voilà tout ce que j'ay peu apprendre des uns & des autres, ne se differans que bien peu, sinon que les seconds qui furent interrogez, dirent n'avoir point veu de l'eau salée, aussi ilz n'ont pas esté si loin dans ledit lac comme les autres: & different quelque peu du chemin, les uns le faisant plus court, & les autres plus long: De façon que selon leur rapport, du saut où nous avons esté, il y a jusques à la mer salée, qui peut

DE LA NOUVELLE FRANCE. 385
peut estre celle du Su, quelques quatre cens
lieuës. Le Vendredi dixième dudit mois nous
fumes de retour à *Tadoussac* où estoit nôtre
vaisseau

Retour à
Tadoussac
le septieme
iour d'a-
pres la de-
partie.

Description de la grande riviere de Canada,
& autres qui s'y deschargent: Des peuples
qui habitent le long d'icelle: Des fruits de
la terre: Des bêtes & oiseaux: & particu-
lièrement d'une bête à deux piez: Des
poissons abondans en ladite grande riviere.

CHAP. XXII.



PRES avoir parcouru la
grande riviere de *Canada* jus-
ques au premier & grand
saut, & ramené noz voya-
geurs vn chacun en son lieu,
sçavoir le Capitaine Jacques
Quartier au port Sainte Croix, & le sieur
Champlein à *Tadoussac*, il est besoin, vtile, &
necessaire de sçavoir le comportemēt de noz
Francois, ce qui leur arriva, & leurs diverses
fortunes, durant l'hyver & le printemps en-
suivant qu'ilz passerent audit port sainte
Croix. Et quant audit Champlein nous-nous
contenterons de le ramener de *Tadoussac* en-
en France (par ce qu'il n'a point hiverné en la-
dite riviere de *Canada*) apres que nous aurons

Bb

combattu le *Gougon*, & dissipé les Chimeres des Armouchiquois.

Mais avant que ce faire, nous reciterons ce que ledit Capitaine Quartier rapporte en general des merveilles du grand fleuve de *Canada*: ensemble de la riviere de *Saguenay*, & de celle des Iroquois, à fin de confronter le discours qu'il en fait avec ce qu'en a écrit ledit Champlain, duquel nous avons rapporté les paroles ci-dessus.

Commencement
(ou plus fin) de la
riviere
de *Canada*.

Deux
grosses ri-
vieres en
la bende
du Nort.

Baillames
Hippopotames.
Grande
quantité
d'oiseaux.
Longueur
de la grande
riviere
Riviere
de *Saguenay*.

Ledit fleuve donc (ce dit-il) cōmence passée l'île de l'Assumption le travers des hautes montagnes de *Hongnedo* & des sept îles: & y'a de distance en travers trente-cinq ou quarante lieuës, & y'a au parmi plus de deux cens bras-fes de parfond. Le plus parfond, & le plus seur à naviger est du côté devers le *Su*, & devers le Nort, sçavoir es dites sept îles y'a d'un côté & d'autre environ sept lieuës loin des dites îles des grosses rivieres, qui descendent des monts du *Saguenay*, lesquelles font plusieurs bancs à la mer fort dangereux. A l'entrée des dites rivieres avons veu grand nombre de Baillames & Chevaux de mer.

Le travers des dites îles y'a vne petite riviere qui va trois ou quatre lieuës en la terre par-dessus des marais, en laquelle y'a vne merveilleux nombre de tous oiseaux de riviere. Depuis le commencement dudit fleuve jusques à *Hochelaga* y'a trois cent lieuës & plus: & le commencement d'icelui à la riviere qui vient du *Saguenay*, laquelle fort d'entre hautes

DE LA NOUVELLE FRANCE. 387
 montagnes, & entre dedás ledit fleuve aupar-
 avant qu'arriver à la province de *Canada* de
 la bendé devers le Nört. Et est icelle riviere
 fort profonde, étroite, & dangereuse à na-
 viger.

Après ladite riviere est la province de *Ca-Canada*
nada, où il y a plusieurs peuplés par villages
 non cloz. Il y a aussi és environs dudit *Canada*
 dedans ledit fleuve plusieurs îles tant grandes
 que petites. Et entre autres y en a vne qui
 contient plus de dix lieues de long, laquelle *Ile d'Or-*
 est pleine de beaux & grands arbres, & force *leans.*
 vignes. Il y a passage des deux côtez d'icelle. *Vignes.*
 Le meilleur & le plus seur est du côté devers
 le Su. Et au bout d'icelle île vers l'Oüest y a vn
 affourq d'eau bel & delectable pour mettre
 navires, auquel il y a vn détroit dudit fleuve
 fort courant & profond, mais il n'a de large
 qu'environ vn tiers de lieue: le travers duquel
 y a vne terre double de bonne hauteur toute
 labourée, aussi bonne terre qu'il soit possible
 de voir. Et là est la ville & demeurence du
 seigneur *Donnacona* & de nos hommes qu'a-
 vions pris le premier voyage: laquelle de-
 demeurence se nomme *Stadacone*. Et aupara-
 vant qu'arriver audit lieu y a quatre peu-
 ples & demeurences, sçavoir *Ajoasté*, *Star-* *Ajoasté*
natam, *Tailla*, qui est sur vne montagne, & *Scarnatā*
Satadin. Puis ledit lieu de *Stadacone*, souz la *Tailla*
 quelle haute terre vers le Nört est la riviere & *Stadacone*
 riabie de sainte Croix: auquel lieu avons esté *Sainte*
Croix.

depuis le quinzième jour de Septembre jusques au sixième jour de May mil cinq cens trente six: auquel lieu les navires demeurerēt à sec, comme ci-devant est dit. Passé ledit lieu est la demeureance du peuple de *Tequenouday*, & de *Hochelay*: lequel *Tequenouday* est sur vne montagne, & l'autre en vn plain pais.

Tequenouday.
Hochelay.

Terre vneuse.

Bête à deux piez.

Animas du pais de Canada

Oisieux & gibier.

Toute la terre des deux côtez dudit fleuve jusques à *Hochelaga*, & outre, est aussi belle & vnie que jamais homme regarda. Il y a aucunes montagnes assez loin dudit fleuve qu'on voit par sus lesdites terres, desquelles il descend plusieurs rivières qui entrent dans ledit fleuve. Toute cette dite terre est couverte & pleine de bois de plusieurs sortes, & force vignes, excepté à l'entour des peuples, laquelle ils ont défertée pour faire leur demeureance & labour. Il y a grand nombre de grands cerfs, daims, ours, & autres bêtes. Nous y avons veu les pas d'une bête, qui n'a que deux piez, laquelle nous avons suivie longuement par dessus le sable & vase, laquelle ha les piez en cette façon, grans d'une paume & plus. Il y a force Louères, Bièvres, Martres, Renars, Chats sauvages, Lièvres, Connins, Ecurieux, Rats, lesquels sont gros à merveilles, & autres sauvagines. Ilz s'accoutrent des peaux d'icelles bêtes, parce qu'ilz n'ont nuls autres accoutremens. Il y a grand nombre d'oiseaux: sçavoir Grues, Outardes, Cygnes, Oyes sauvages blanches & grises, Cannes, Cannars, Merles, Mauvis, Tourtres, Ramiers, Chardon-

nerets, Tarins, Serins, Linottes, Rossignols, Passes solitaires, & autres oiseaux comme en France.

Aussi comme par ci devant est faite mention és chapitres precedens, cedit fleuve est le plus abondant de toutes sortes de poissons qu'il soit memoire d'hōme d'avoir iamais veu ni ouï. Car depuis le cōmencement jusques à la fin y trouverez selon les saisons la plupart des fortes & especes de poisson de la mer & eau douce. Vous trouverez jusques audit *Canada* force Baillames, Marsoins, Chevaux de mer, *Adbohwys*, qui est vne forte de poisson duquel nous n'avions jamais veu, ni ouï parler. Ilz sont blancs comme nege, & grans cōme Marsoins, & ont le corps & la tête cōme lièvres, lesquels se tiennent entre la mer & l'eau douce qui commence entre la riviere du *Saguenay* & *Canada*. Item y trouverez en Juin, Juillet, & Aoust force Maquereaux, Mulets, Bars, Sartres, grosses Anguilles, & autres poissons. Ayant leur saison passée y trouverez l'éplan aussi bon qu'en la riviere de Seine. Puis au renouveau y a force Lamproyes & Saumons. Passé ledit *Canada* y a force Brochets, Truites, Carpes, Brames, & autres poissons d'eau douce, & de toutes ces sortes de poissons fait ledit peuple de chacun selon leur saison grosse pecherie pour leur substance & victuaille.

Abon-
dance du
fleuve de
Canada.

Poissons.

De la riviere du Saguenay; Des peuples qui habitent vers son origine: Autre riviere venant dudit Saguenay au dessus du Saut de la grãde riviere: De la riviere des Iroquois venant de vers la Floride, país sans neges ni glaces: Singularités d'icelui país: Soupçon sur les Sauvages de Canada: Gueñ nocturne: Reddition d'une fille échappée: Reconciation des Sauvages avec les François.

CHAP. XXIII.



DEVIS estre arrivez de Hochelaga avec le gallion & les barques avons conversé, allé, & venu avec les peuples les plus prochains de noz navires en douceur & amitié, fors que par fois avons eu aucús differens avec aucuns mauvais garçons, dont les autres estoient fort marris & courroucez. Et avons entendu par le Seigneur Donnacona, Taignuragni, & Domagaya, & autres, que la riviere devant dite, & nommée la riviere du Saguenay va jusques audit Saguenay, qui est loin du commencement de plus d'une lune de chemin vers l'Oüest-Norouest: & que passé huit ou neuf journées, elle n'est plus parfonde que par bateaux: mais le droit & bon chemin & plus seur est par ledit fleuve jusques au dessus de Hochelaga à ne riviere qui descend dudit Saguenay, & entre

Recit de la riviere du Saguenay.

Voyez ci dessus les chap. 8.

39.

audit fleuve (ce qu'avons veu) & que de là font vne lune à y aller. Et nous ont fait entendre qu'audit lieu les gens sont habillés de draps commes nous, & y a force villes & peuples, & bonnes gens, & qu'ils ont grande quantité d'or & cuivre rouge. Et nous ont dit que le tout de la terre dempuis ladite premiere riviere jusques audit *Hochelaga* & *Saguénay* est vne ile, laquelle est circuite & environnée de rivieres & dudit fleuve: & que passé ledit *Saguénay* va ladite riviere entrant en deux ou trois grandz lacs d'eau fort larges: puis que l'on trouve vne mer douce, de laquelle n'est mention avoir veu le bout ainsi qu'ils ont ouï par ceux du *Saguénay*: car ilz nous ont dit n'y avoir esté. Outre nous ont donné à entendre qu'au lieu où avions laissé nôtre gallion quand fumés à *Hochelaga* y a vne riviere qui va vers le Suroüest, où semblablement font vne lune à aller avec leurs barques depuis Sainte Croix jusques à vne terre où il n'y a jamais glaces ni neges, mais qu'en cette dite terre y a guerres continuelles les vns contre les autres, & qu'en icelle y a Orenge, Aman-des, Noix, Prunes, & autres sortes de fruits, & en grande abondance, & font de l'huile qu'ilz tirent des arbres tres-bonne à la guetison des playes. Et nous ont dit les hommes & habitants d'icelle terre estre vêtus & accoutrez de peaux comme eux. Apres leur avoir demandé s'il y a de l'or & du cuivre, no^s ont dit que nō.

*Peuples
vêtus de
draps cō-
me nous.*

*Voy se.
qu'en dit
le sieur
Châplein
ci-dessus
chap. 8.
E 2.*

*Riviere
des Iro-
quois.
Pais sans
hiver.*

*Fruits
d'icelui.
Huile, ou
baume
tiré des
arbres.*

Le sime à leur dire, ledit lieu estre vers la Terre-neuve où fut le Capitaine Iean Verazzan à ce qu'ilz montrent par leurs signes & merches.

Et depuis de jour en autre venoit ledit peuple à noz navires, & apportoiēt force Auguilles & autres poissons pour avoir de nôtre marchandise, dequoy leur estoient baillez couteaux, alenes, patenôtres, & autres memes choses, dont se contentoient fort. Mais nous apperceumes que les deux mechans qu'aviôs apporté leur disoient & donnoient à entendre que ce que nous leur baillions ne valoit riens, & qu'ils auroient aussi-tot des hachots cōme des couteaux pour ce qu'ilz nous bailloient, nonobstant que le Capitaine leur eust fait beaucoup de presens, & si ne cessoient à toutes heures de demander audit Capitaine, lequel fut averti par vn Seigneur de la ville de *Hagouchouda* qu'il se donnat garde de *Donnacōna* & desditz deux mechans, & qu'ils estoiet *Agojuda*, qui est à dire traitres, & aussi en fut averti par aucuns dudit *Canada*, & aussi que nous apperceumes de leur malice, par ce qu'ils vouloient retirer les trois enfans que ledit *Donnacōna* avoit donné audit Capitaine. Et de fait firent fuir la plus grande des filles du navire. Apres laquelle ainsi fuie, fit le Capitaine prendre garde és autres: & par l'avertissement desditz *Taiguragni* & *Domagaya* se abstindrent & deporterent de venir avec nous quatre ou cinq jours, sinō aucuns qui venoient en grand peur & crainte.

*Méchan-
ceté de
Taigura-
gni &
Dom-
gaya.*

*N'est bon
d'amener
les Sau-
vages en
Franco.*

*Hagou-
chouda.
Avis de
se donner
de garde.*

Mais voyant la malice d'eux, doutans qu'ilz ne songeassent aucune trahison, & venir avec vn vn amas de gens sur nous, le Capitaine fit renforcer le Fort tout à l'entour de gros fosséz, larges, & parsons, avec porte à pôt-levis & renfort de paux de bois au contraire des premiers. Et fut ordonné pour le guet de la nuit pour le temps à venir cinquante hommes à quatre quarts, & à chacun changement desditz quarts les trompettes sonantes. Ce qui fut fait selon ladite ordonnance. Et lesditz *Donnacona*, *Taiguragni* & *Domagaya* estans avertis dudit renfort, & de la bonne garde & guet que l'on faisoit furent courroucez d'estre en la male-grace du Capitaine: & envoyerent par plusieurs fois de leurs gens, feignans qu'ilz fussent d'ailleurs, pour voir si on leur feroit déplaisir, desquels on ne tint conte, & n'en fut fait ni montré aucun semblant. Et y vindrent lesditz *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres plusieurs fois parler audit Capitaine, vne riviere entre-deux, lui demandans s'il estoit mari, & pourquoy il n'alloit les voir. Et le Capitaine leur répondit qu'ilz n'estoient que traitres, & méchans, ainsi qu'on lui avoit rapporté: & aussi qu'il l'avoit apperceu en plusieurs sortes, comme de n'avoir tins promesse d'aller à *Hochelaga*, & d'avoir retiré la fille qu'on lui avoit donnée, & autres mauvais tours qu'il leur nomma. Mais pour tout ce, que silz vouloient estre gens de bien, & oublier leur male volonté, il leur par-

Renforcement du Fort. Pôt-levis.

Guet ordonné pour la nuit. Trompette sonante à chacun quart.

Reproches fait aux Sauvages.

donnoit, & qu'ils vinssent seurement à bord faire bonne chere comme pardevant. Desquelles paroles remercierent ledit Capitaine, & lui promirent qu'ilz lui rendroient la fille qui s'en estoit fuié, dans trois jours. Et le quatrieme jour de Novembre *Domagaya* accompagné de six autres hommes vindrent à noz navires pour dire au Capitaine que le seigneur *Donnacona* estoit allé par le país chercher ladite fille, & que le lendemain elle lui seroit par lui menée. Et l'autre dit que *Taiguragni* estoit fort malade, & qu'il prioit le Capitaine lui envoyer vn peu de sel & de pain. Ce que fit ledit Capitaine, lequel lui manda que c'estoit Iesus qui estoit marri contre lui pour les mauvais tours qu'il avoit cuidé jouer.

Et le lendemain ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & plusieurs autres vindrent & amenèrent ladite fille, la representent audit Capitaine, lequel n'en tint conte, & dit qu'il n'en vouloit point, & qu'ilz la remenassét. A quoy répondirent faisans leur excuse, qu'ilz ne lui avoient pas conseillé s'en aller, ains qu'elle s'é estoit allée, par ce que les pages l'avoient batuë, ainsi qu'elle leur avoit dit: & prièrent de rechercher ledit Capitaine de la reprendre, & eux-mêmes la menerét jusques aux navires. Apres lesquelles choses le Capitaine commanda apporter pain & vin, & les fétoya. Puis prindrét congé les vns des autres. Et depuis sont allé & venu à noz navires, & nous à leur demeurance en aussi grand' amour que par devant.

Reconciliation des
Savages avec
le Capitaine
Quatriem.

Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & inconnüe entre les François: Devotions & vœux: Ouverture d'un corps mort: Dissimulation envers les Sauvages, sur lesdites maladies & mortalité: Guérison merveilleuse d'icelle maladie.

C H A P. XXIV.



AV mois de Decembre fumes *Mortalité* avertis que la mortalité s'e- *entre les* *Sauvages* stoit mise audit peuple de *Stadaconé*, tellement que ja en estoient mortz par leur confession plus de cinquante. Au moyen dequoy leur fines defenses de non venir à nôtre Fort, ni entour nous. Mais nonobstant les avoir chassé commença la mortalité entour nous d'une merveilleuse *Maladies* *inconnues* *entre les* *François.* forte, & la plus inconnüe. Car les vns perdoient la soutenuë, & leur devenoient les jambes grosses & enflées, & les nerfs retirez, & noirciz comme charbons, & aucunes toutes semées de gouttes de sang, comme pourpre. Puis montoit ladite maladie aux hanches, cuisses, épaules, aux bras, & au col. Et à tous venoit la bouche si infecte & pourrie par les gencives, que toute la chair en tomboit jusques à la racine des dents, lesquelles tomboient préque toutes. Et tellement s'éprint ladite maladie

*Cent dix
hommes
en l'equi-
page de
Jacques
Quastier.*

*Deuotion
contre la
maladie.*

*Veu à
notre
Dame de
Roque-
madou.*

en noz trois navires, qu'à la mi-Fevrier de cent dix hommes que nous estions il n'y en avoit pas dix sains, tellement que l'un ne pouvoit secourir l'autre. Qui estoit chose pitieuse à voir, considéré le lieu où nous estions. Car les gens du païs venoient tous les jours devant nôtre Fort, qui peu de gens voyoient debout, & ja y en avoit huit de morts, & plus de cinquante où on n'esperoit plus de vie. Nôtre Capitaine voyant la pitié & maladie ainsi emeuë fait mettre le monde en prieres & oraisons, & fit porter vne image & remembrance de la vierge Marie contre vn arbre distant de nôtre Fort d'un trait d'arc le travers les neges & glaces, & ordonna que le Dimanche ensuivant l'on diroit audit lieu la Messe, & que tous ceux qui pourroient cheminer tant sains que malades, iroient à la procession chantans les sept Pseaumes de David, avec la Litanie en priant ladite Vierge qu'il lui pleust prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous. Et la Messe dite & chantée devant ladite image, se fit le Capitaine pelerin à nôtre Dame qui se fait de prier à Roquemadou [ou pour mieux dire, Roque amadou, c'est à dire des amans. C'est un bourg en Querci, où il y va force pelerins] promettant y aller si Dieu lui donnoit grace de retourner en France. Celui jour trepassa Philippe Rougemôt natif d'Amboise, de l'âge d'environ vingt ans.

Et pour ce que ladite maladie estoit inconuë fit le Capitaine ouvrir le corps pour

voir si aurions aucune conoissance dicelle, pour preserver si possible estoit le parus. Et fut trouvé qu'il avoit le cœur tout blanc, & flaitri, environé de plus d'un pot d'eau, rouillé comme datte. Le foye beau, mais avoit le poulmō tout noirci & mortifié, & s'estoit retiré tout son sang au dessus de son cœur. Car quand il fut ouvert sortit au dessus du cœur vne grande abōdance de sang noir & infect. Pareillement avoit la rate vers l'échine vn peu entamée environ deux doigtz (comme si elle eust esté frottée sus vne pierre rude. Apres cela veu lui fut ouvert & incisé vne cuisse, laquelle estoit fort noire par dehors, mais par dedans la chair fut treuvée assez belle. Ce fait fut inhumé au moins mal que l'on peut. Dieu par sa sainte grâce pardoint à son ame, & à tous trépassés, Amen.

Et depuis, de jour en autre fest tellement continuée ladite maladie, que telle heure a esté que par tout lesdits trois navires n'y avoit pas trois hommes sains. De sorte qu'en l'un desditz navires n'y avoit homme qui eust peu descendre souz le tillac pour tirer à boire tant pour lui que pour les autres. Et pour l'heure y en avoit ja plusieurs de morts, lesquels il nous convint mettre par foiblesse souz les neges. Car il ne nous estoit possible de pouvoir pour lors ouvrir la terre qui estoit gelée, tant estiōs foibles, & avions peu de puissance. Et si estiōs en vne crainte merveilleuse des gens du país qu'ilz ne s'apperceussent de nôtre pitié & foi-

Ouverture d'un corps mort de la maladie incurable.

Grande débilité.

Morts souz la neige.

*Dis-
simu-
lation de
la mala-
die des
François.*

bleſſe. Et pour couvrir ladite maladie, lors qu'ils venoient pres de nôtre Fort, nôtre Capitaine, que Dieu a toujours preſerué debout, ſortoit au devant d'eux avec deux ou trois hommes tant ſains, que malades, leſquels il faiſoit ſortir apres lui. Et lors qu'il les voyoit hors du parc, faiſoit ſemblant les vouloir battre, & crians, & leur jettant batons apres eux, les envoyant à bord, montrant par ſignes eſdits Sauvages qu'il faiſoit beſongner les gens dedans les navires: les vns à galliſteſter, les autres à faire du pain & autres beſongnes, & qu'il n'eſtoit pas bon qu'ilz vinſſent chommer dehors ce qu'ilz croyoient. Et faiſoit ledit Capitaine battre & mener bruit eſditz malades dedans les navires avec batons & caillous feignans galliſteſter: Et pour lors eſtions ſi éprins de ladite maladie qu'avions quaſi perdu l'eſperance de jamais retourner en France, ſi Dieu par ſa bonté infinie & miſericordé ne nous euſt regardé en pitié, & donné conoiſſance d'un remede cõtre toutes maladies le plus excellent qui fut jamais veu ni trouvé ſur la terre, ainſi que nous dirons maintenant. Mais premierement faut entendre que depuis la mi-Novembre juſques au dix-huitième iour d'Avril avons eſté continuellement enfermés dedans les glaces, leſquelles avoient plus de deux braſſes d'epaiſſeur: & deſſus la terre y avoit la hauteur de quatre piez de neges & plus: tellement qu'elle eſtoit plus haute que les bords de noz navires, leſquelles ont duré

*Remede
merveil-
leux.*

*Glaces
epaiſſes de
deux
braſſes.*

jusques audit temps: en sorte que noz bruva-
 ges estoient tout gelez dedans les futailles,
 & par dedans lesditz navires tant bas que
 haut estoit la glace contre les bois à quatre
 doigtz d'epaisseur: & estoit tout le dit fleuve
 par autant que l'eau douce en contient jus-
 ques au dessus de *Hochelaga*, gelé. Auquel
 temps nous deceda jusques au nombre de
 de vingt-cinq perſones des principaux &
 bons compagnons qu'eussions, lesquels mou-
 rurent de la maladie susdite: & pour l'heure
 y en avoit plus de quarante en qui on n'espere-
 roit plus de vie, & le parſus tous malades, que
 nul n'en estoit exempté, excepté trois ou qua-
 tre. Mais Dieu par sa sainte grace nous re-
 garda en pitié, & nous envoya conoissance
 & remede de nôtre guerison & santé de la
 sorte & maniere que nous allons dire.

Vn jour nôtre Capitaine voyant la ma-
 ladie si émue & ses gens si fort éprins d'i-
 celle, estant forti hors du Fort; & soy pro-
 menant sur la glace, apperçeut venir vne
 bende de gens de *Stadaconé*, en laquelle
 estoit *Domagaya*, lequel le Capitaine avoit
 veu depuis dix ou douze jours fort ma-
 lade de la propre maladie qu'avoient ses
 gens: car il avoit l'une de ses jambes aussi
 grosse qu'un enfant de deux ans, & tous les
 nerfs d'icelle retirez, les dentz perduës &
 gatées, & les gencives pourries & infe-
 ctés. Le Capitaine voyant le dit *Domagaya*
 sain & gueri fut fort ioyeux esperant par

*Ving-
 cinq per-
 ſones de-
 cedées de
 la mala-
 die susdi-
 te.*

*St. daco-
 né, c'est le
 village
 des Ca-
 nadiens,
 Sauvage
 ayant la
 même
 maladie.*

*Remede
contre la
maladie
suisse.*

lui sçavoir comme il s'estoit gueri, à fin de donner aide & secours à ses gens. Et lors qu'ilz furent arrivez pres le Fort le Capitaine lui demanda comme ils s'estoit gueri de sa maladie: lequel *Domagaya* répondit qu'avec le jus des fueilles d'un arbre & le marq il f'estoit gueri, & que c'estoit le singulier remede pour cette maladie. Lors le Capitaine demanda sil y eu avoit point là entour, & qu'il lui en montrat pour guerir son serviteur qui avoit prins ladite maladie en la maison du seigneur *Donacona*, ne lui voulut declarer le nombre des cōpagnons qui estoient malades. Lors ledit *Domagaya* envoya deux femmes avec notre Capitaine pour en querir, lesquelles en apporterent neuf ou dix rameaux, & nous montrerent qu'il falloit piler l'écorce & les fueilles dudit bois, & mettre le tout bouillir en eau, puis boire de ladite eau de deux jours l'un, & mettre le marq sur les jambes enflées & malades, & que de toutes maladies ledit arbre guerissoit. Et s'appelle ledit arbre en leur langage *Amreda*.

*Miracle
de gueri-
son.*

Tot-apres le Capitaine fit faire du bruvage pour faire boire es malades, desquelz n'y avoit nul d'eux qui voulust icelui essayer, sinon un ou deux qui se mirent en aventure d'icelui essayer. Tot-apres qu'ilz en eurent beu ils eurent l'avantage, qui se trouva estre un vray & evident miracle. Car de toutes maladies dequoy ils estoient entachés, apres en avoir beu deux ou trois fois, recouvrerent santé & guérison; tellement que tel des cōpagnons qui avoit

avoit la verole puis cinq ou six ans auparavant la maladie, a esté par icelle medecine curé nettement. Apres ce avoir veu y a eu telle presse qu'on se vouloit tuer sur ladite medecine à qui premier en auroit: de sorte qu'un arbre aussi gros & aussi grand que ie vis jamais arbre, a esté employé en moins de huit jours; lequel a fait telle operation, que si tous les Medecins de Louvain & Mont-pellier y eussent esté avec toutes les drogues d'Alexandrie, ilz n'en eussent pas tant fait en vn an, que ledit arbre a fait en huit jours. Car il nous a tellement prouité, que tous ceux qui en ont voulu user ont recouvert santé & guérison, la grace à Dieu.

*Guérison
de verole.*

Soupçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages: Retour d'icelui avec multitude de gens: Debilité des François: Navire delassé pour n'avoir la force de le remèner: Recit des richesses du Saguenay, & autres choses merveilleses.

CHAP. XXV.



VRANT le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz navires, se partirent *Donacona*, *Taiguragni*, & plusieurs autres feignans aller prendre des cerfs & autres bêtes, lesquels ilz nomment en leur langage *Ajonnesta* & *Asquenoudo*, par

Souppçon
sur les
sauvages

ce que les neges estoient grandes, & que les glaces estoient ja rompuës dedans le cours du fleuve: tellement qu'ilz pourroient naviger par icelui: Et nous fut par *Domagaya* & autres dit, qu'ilz ne seroient que quinze jours: ce que croyons: mais ilz furent deux mois sans retourner. Au moyen dequoy eûmes suspicion qu'ilz ne se fussent allé amasser grand nombre de gens pour nous faire déplairir, par ce qu'ilz nous voyoient si affoiblis. Nonobstant qu'avions mis le bon ordre en nôtre fait, que si toute la puissance de leur terre y eust esté, ilz n'eussent sçeu faire autre chose que nous regarder. Et pendant le temps qu'ils estoient dehors venoient tous les jours force gens à noz navires, comme ils avoient de coutume, nous apportans de la chair fraîche de cerfs, daims, & poissons frais de toutes sortes qu'ilz nous vëdoient assez cher, ou mieux l'aimoient s'emporter, par ce qu'ils avoient nécessité de vivres pour lors, à-cause de l'hiver qui avoit esté long, & qu'ils avoient mangé leurs vivres & estouremens.

Et le vingt-vnième jour du mois d'Avril *Domagaya* vint à bord de noz navires accompagné de plusieurs gens, lesquels estoient beaux & puissans, & n'avions accoutumé deles voir, qui nous dirent que le seigneur *Donnacona* seroit le lendemain venu, & qu'il apporteroit force chair de cerf, & autre venaison. Et le lendemain arriva ledit *Donnacona*, lequel amena en sa compagnie

grand nombre de gens audit *Stadaconé*. Ne
 scavons à quelle occasion, ni pourquoy.
 Mais, comme on dit en vn proverbe, qui
 de tout se garde & d'aucuns échappe. Ce que
 nous estoit de nécessité : car nous estions si
 affciblis, tant de maladies, que de noz gens
 morts qu'il nous a fallu laisser vn de noz navi-
 res audit lieu de Sainte-Croix.

*Grande
 assemblée
 de Sau-
 uages.*

*Vn navi-
 re laissé,
 pour n'a-
 voir eu la
 force de le
 ramener.*

Le Capitaine estant averti de leur venue,
 & qu'ils avoient amené tant de peuple, & aussi
 que *Domagaya* le vint dire audit Capitaine,
 sans vouloir passer la riviere qui estoit entre
 nous & ledit *Stadaconé*, ains fit difficulté de
 passer. Ce que n'avoit accoutumé de faire, au
 moyen dequoy eumes suspectiõ de trahison.
 Voyant ce ledit Capitaine envoya son servi-
 teur nommé Charles Guyot, lequel estoit plus
 que nul autre aimé du peuple de tout le país,
 pour voir qui estoit audit lieu, & ce qu'ilz fai-
 soient, ledit serviteur feignant estre allé voir
 ledit seigneur *Donnacoza*, par-ce qu'il avoit de-
 mouré long temps avec lui, lequel lui porta
 aucun present. Et lors que ledit *Donnacoza* fut
 averti de sa venue, fit le malade, & se coucha,
 disant audit serviteur qu'il estoit fort malade.
 Apres alla ledit serviteur en la maison de *Tai-
 guragni* pour le voir, où par tout il trouva les
 maisons si pleines de gens qu'on ne se pouvoit
 tourner, lesquels on n'avoit accoutumé de
 voir: & ne voulut permettre ledit *Taiguragni*
 que ledit serviteur allât és autres maisons, ains
 se cõvoya vers les navires envirõ la moitié du

chemin: & lui dit que si le Capitaine lui vouloit faire plaisir de prédre vn seigneur du pais nommé *Agona*, lequel luy avoit fait déplaisir, & l'emmener en France, il feroit tout ce que voudroit ledit Capitaine, & qu'il retourнат le lendemain dire la réponse.

Quand le Capitaine fut averti du grand nombre de gens qui estoient audit *Stadacone*, ne sachant à quelle fin, se delibera leur jouer vne finesse, & prendre leur seigneur, *Taquiragni Domagaya*, & des principaux: & aussi qu'il estoit bien deliberé de mener ledit seigneur *Donnacona* en France, pour conter & dire au Roy ce qu'il avoit veu és pais Occidentaux des merveilles du monde. Car il nous a certifié avoir esté à la terre du *Saguenay*, où il y ainfini Or, Rubis, & autres richesses: & y sont les hommes blancs comme en France, & accoutrez de draps delaine. Plus dit avoir veu autre pais où les gens ne mangent point, & n'ont point de fondement, & ne digerent point, ains font seulement eau par la verge. Plus dit avoir esté en autre pais de *Picqueniavis*, & autres pais où les gens n'ont qu'une jambe, & autres merveilles longues à raconter. Ledit seigneur est homme ancien, & ne cessa jamais d'aller par pais depuis sa conoissance, tât par fleuves, rivieres, que par terre.

Après que ledit serviteur eut fait son message, & dit à son maitre ce que ledit *Taquiragni* lui mandoit, renvoya le Capitaine son dit serviteur le lendemain dire audit *Tai-*

*Richesses
du pais de
Saguenay
Recit
merveil-
leux du
Savage
Donna-
cona.*

guragni qu'il le vint voir, & lui dire ce qu'il
 voudroit, & qu'il lui feroit bonne-cher, &
 partie de son vouloir. Ledit *Taiguragni* lui mā-
 da qu'il viendroit le lendemain, & qu'il me-
 nerait *Donnacona*, & ledit homme qui lui avoit
 fait déplaisir. Ce que ne fit; ains fut deux jours
 sans venir, pendant lequel temps ne vint per-
 sone és navires, dudit *Stadaconé*, cōme avoient
 de coutume, mais nous fuioient comme si les
 eussions voulu tuer. Lors apperceumes leur
 mauvairié. Et pour-ce qu'ilz furēt avertis que
 ceux de *Stadm* alloient & venoient entour
 nous, & que leur aviōns abandonné le fond
 du navire que laissions pour avoir les vieux
 clous, vindrent tous le tiers jour dudit *Stada-*
coné de l'autre bord de la riviere, & passerent
 la plus grand' partie d'eux en petits bateaux
 sans difficulté. Mais ledit *Donnacona* n'y vou-
 lut passer; & furent *Taiguragni*, & *Domagaya*
 plus d'vne heure à parlementer ensemble avāt
 que vouloir passer: mais en fin passerent &
 vindrent parler audit Capitaine. Et pria ledit
Taiguragni le Capitaine vouloir prendre &
 emmener ledit homme en France. Ce que re-
 fusa ledit Capitaine, disant que le Roy son
 maistr lui avoit defendu de non amener hō-
 me ni femme en France, mais bien deux ou
 trois petits garçons, pour apprendre le langa-
 ge. Mais que volontiers l'emmeneroit en
 Terre-neuve, & qu'il le mettroit en vne île.
 Ces paroles disoit le Capitaine pour les alleu-
 ter, & à celle fin d'amener ledit *Donnacona*,

lequel estoit demeuré dela l'eau. Desquelles paroles fut fort joyeux ledit *Taignuragns*, esperant ne retourner jamais en France. Et promit audit Capitaine de retourner le lendemain, qui estoit le jour de Sainte Croix, & amener ledit Seigneur *Donnacona*, & tout le peuple dudit *Seadaconé*.

Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauvages, pour les amener en France, & faire recit au Roy des merveilles du Sauguenay : Lamentations des Sauvages : Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.

C H A P. . . XXVI.

Croix plantée.



Le troisiéme jour de May jour & fête Sainte Croix, pour la solennité. & fête le Capitaine fit planter vne belle Croix de la hauteur d'environ trente-cinq piez de longueur, souz le croizillon de laquelle y avoit un écusson en bosse des armes de France: & sur icelui estoit écrit en lettre Attique FRANCISCVS PRIMVS DEL GRATIA FRANCORVM REX REGNAT. Et celui jour environ midi vindrent plusieurs gens de *Seadaconé* tant hommes, femmes, qu'enfans qui nous dirent que leur Seigneur *Donnacona Taignuragns, Donnaconé,*

Je croy qu'il veut dire Attique.

& autres qui estoient en sa compagnie, venoient; dequoy fumes joyeux, esperans nous en faire, lesquels vindrent environ deux heures apres midi. Et lors qu'ilz furent arrivez devant noz navires nôtre Capitaine alla saluer le seigneur *Donnacôna*, lequel pareillement lui fit grâd' chere, mais toutefois avoit l'œil au bois, & une crainte merveilleuse. Tot-apres arriva *Taiguragni*, lequel dit audit seigneur *Donnacôna* qu'il n'entrât point dedans le Fort. Et lors fut par l'un de leurs gens apporté du feu hors dudit Fort, & allumé pour ledit seigneur. Nôtre Capitaine le pria de venir boire & manger dedans les navires, comme avoient de coutume; & semblablement ledit *Taiguragni*, lequel dit que tantôt ils iroient. Ce qu'ilz firent, & entrèrent dedans ledit Fort. Mais auparavant avoit esté nôtre Capitaine averti par *Domagaya* que ledit *Taiguragni* avoit mal parlé, & qu'il avoit dit au seigneur *Donnacôna* qu'il n'entrât point dedans les navires. Et nôtre Capitaine voyât ce sortit hors du parc, où il estoit, & vit que les femmes s'en fuioient par l'avertissement dudit *Taiguragni*, & qu'il ne demouroit que les hommes, lesquels estoient en grand nombre. Et commanda le Capitaine à ses gens prendre ledit seigneur *Donnacôna*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & deux autres des principaux qu'il montra; puis qu'on fist retirer les autres. Tot-apres ledit Seigneur entra dedans avec ledit Capitaine. Mais tout soudain ledit *Taiguragni* vint pour le faire sortir. Nôtre Capitaine voyât

*Prise des
princi-
aux d'é-
tre les San-
vages.*

qu'il n'y avoit autre ordre se print à crier qu'à les print. Auquel cri sortirent les gens dudit Capitaine, lesquels prirent ledit seigneur, & ceux qu'on avoit deliberé prendre. Lesdits Canadiens voyans ladite prise, commencerent à fuir & courir comme brebis devant le loup, les vns le travers la riviere, les autres parmi les bois, cherchant chacun son avantage. Ladite prise ainsi faite des dessusdits, & que les autres se furent tous retirez, furent mis en feutre garde ledit seigneur, & ses compagnons.

La nuit venuë vindrent devant noz navires (la riviere entre-deux) grand nombre de peuple dudit *Donnacora* huchans, & hurlans toute la nuit comme loups, crians sans cesse *Ayohanna, Ayohanna*, pensans parler à lui. Ce que ne permit ledit Capitaine pour l'heure, ni le matin jusques environ midi. Parquoy nous faisoient signe que les avions tué & pendu. Et environ l'heure de midi retournerent dorechef, & aussi grand nombre qu'avions

veu de nôtre voyage pour vn coup, eux tennans cachez dedans le bois, fors aucuns d'eux, qui crioient & appelloient à haute voix ledit *Donnacora*. Et lors commanda le Capitaine faire monter ledit *Donnacora* haut pour parler à eux. Et lui dit ledit Capitaine qu'il fist bone chere, & qu'apres avoir parlé au Roy de France son maitre, & conté ce qu'il avoit veu au *Saguenay* & autres lieux, il reviendroit dans dix ou douze lunes, & que le Roy lui

Lamentations des Sauvages

Donnacora Capitaine des Canadiens pris pour estre presente au Roy, & faire rectifier des merveilles du Saguenay

DE LA NOUVELLE FRANCE. 409
feroit vn grand present. Dequoy fut fort
joyeux ledit *Donnacona*, laquelle dit és autres
en parlant à eux, lesquels en firent trois mer-
veilleux cris en signe de joye. Et à l'heure fi-
rent lesditz peuples & *Donnacona* entre eux
plusieurs predications & ceremonies, les-
quelles il n'est possible d'écrire par faute de
l'entendre. Nôtre Capitaine dit audit *Donna-
cona* qu'ilz vissent seurement de l'autre bord
pour mieux parler ensemble, & qu'il les alleu-
roit. Ce que leur dit ledit *Donnacona*. Et sur ce
vindrent vne barque des principaux à bord
desditz navires, lesquels derechef commen-
cerent à faire plusieurs prechemens en don-
nant louangé à nôtre Capitaine, & lui firent
present de vingt-quatre colliers d'*Esurgni*, qui
est la plus grande richesse qu'ils ayent en ce
monde. Car ilz l'estiment mieux qu'or ni
argent.

*Harague
de Don-
naco-
na aux Sau-
vages.*

*Autres
haragues
des Sau-
vages.
Presens
des Sau-
vages au
Capitai-
ne Quar-
tier.*

Après qu'ils eurent assez parlementé, &
devisé les vns avec les autres, & qu'il n'y avoit
remede audit seigneur d'échapper, & qu'il
falloit qu'il vinst en France, il leur commanda
qu'on lui apportat vivres pour manger par la
mer, & qu'on les lui apportat le lendemain.
Nôtre Capitaine fit present audit *Donnacona*
de deux pailles d'airain, & de huit hachots &
autres menuës besongnes, cômme couteaux &
patenôtres: dequoy fut fort joyeux, à son sem-
blant, & les envoya à ses femmes & enfans.
Pareillement donna ledit Capitaine à ceux
qui estoient venuz parler audit *Donnacona*

*Presens
faits par
le Ca-
pitaine
Jacques
Quartier.*

aucuns petits presens, desquelz remercierent fort ledit Capitaine. A tant se retirerent, & s'en allerent à leurs logis.

Le Lendemain cinquième jour dudit mois au plus matin ledit peuple retourna en grand nombre pour parler à leur seigneur, & envoyerent vne barque qu'ils appellent *Casurni*, en laquelle y estoient quatre femmes, sans y avoir aucuns hommes, pour le doute qu'ils avoient qu'on ne les retint, lesquelles apporterent force vivres, sçavoir gros mil, qui est le blé duquel ils vivent, chair, poisson, & autres provisions à leur mode : esquelles apres estre arrivées es navires fit le Capitaine bon recueil. Et pria *Donnacona* le Capitaine qu'il leur dist que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il ameneroit ledit *Donnacona* à *Canada*: & ce disoit pour les contenter. Ce que fit ledit Capitaine: dont lesdites femmes firent vn grand semblant de joye, & montrans par signes & paroles audit Capitaine que mais qu'il retornât & amenât ledit *Donnacona*, & autres, ilz lui feroient plusieurs presens. Et lors chacune d'elles donna audit Capitaine vn collier d'*Esurni*, puis s'en allerent de l'autre bord de la riviere, où estoit tout le peuple dudit *Stadacone*: puis se retirerent, & prirent congé dudit seigneur *Donnacona*.

*Vivres
apportés
à Donna-
cona pour
passer en
France.*

*Echarpes
d'*Esurni*
données
au Capi-
taine Iac-
ques
Quartier.*

Retour du Capitaine Jacques Quartier en France: Rencontre de certains Sauvages qui avoient des couteaux de cuir: Presens reciproques entre lesdits Sauvages & ledit. Capitaine: Descriptions des lieux où la route s'est adressée.

CHAP. XXVII.



LE Samedi fixième jour de May nous appareillames du havre Sainte Croix, & vimmes poser au bas de l'île d'Orleans environ douze lieues dudit Sainte Croix. Et le Dimanches vimmes à l'île es Cou-dres, où avons esté jusques au lundï sezième jour dudit mois laissant amortir les eaux, lesquelles estoient trop courâtes & dangereuses pour avaller ledit fleuve. Pendant lequel teps vindrent plusieurs barques des peuples sujets de *Donnacana*, lesquels venoient de la riviere du *Saguenay*. Et lors que par *Donnacana* furent avertis de la prinse d'eux, & la façon & maniere, comme on menoit ledit *Donnacana* en France, furent bien étonnez. Mais ne laisserent à venir le long des navires parler audit *Donnacana*, qui leur dit que dans douze lunes il retourneroit, & qu'il avoit bon traitement avec le Capitaine & compagnons. Dequoy tous à vne voix remercièrent ledit Capitaine, & donnerent audit *Donnacana* trois pacquets de peaux de Bièvres,

Retour en France.

Île d'Orleans. Île es Cou-dres.

Rencontre des Sauvages.

Donnacana témoigne qu'il a bon traitement.

*Couteau
de cuivre.*

*Presens
mutuels.*

*De quel
côté faut
passer à
l'île aux
Coudres.*

*Dangers
du Sague-
nay.*

*Île des
Lièvres.*

Languedo

& lousps-marins, avec vn grand couteau de cuivre rouge, qui vient dudit *Saguenay*, & autres choses. Ilz donnerent aussi au Capitaine vn collier d'*Esurgni*. Pour lesquels presens leur fit le Capitaine donner dix ou douze hachotz, desquels furent fort contents & joyeux, remerciaient ledit Capitaine: puis s'en retournerent.

Le passage est plus seur & meilleur entre le Nort & ladite île, que vers le Su, pour le grand nombre des basses, bancs, & rochers qui y sont, & aussi qu'il y a petit fond.

Le lendemain sezième de May nous appareillames de ladite île des Coudres, & vînmes passer à une île qui est à environ quinze lieues d'icelle île des Coudres, laquelle est grande d'environ cinq lieues de long: & là posames celui jour pour passer la nuit, esperâs le lendemain passer les dangers du *Saguenay*, lesquels sont fort grans. Le soir fumes à ladite île, où trouuâmes grand nombre de lièvres, desquelz nous eumes quantité. Et pource la nommames l'île des Lièvres. Et la nuit le vent vint contraire, & en tourmente, tellement qu'il nous fallut relâcher à l'île des Coudres d'où estions partis; parce qu'il n'y a autre passage entre lesdites îles; & y fumes jusques au jour dudit mois, que le vent vint bon; & tant fumes par nos journées que nous passames jusques à *Pinardo* entre l'île de l'*Assumption* & ledit *Pinardo*, lequel passage n'avoit par de uât esté decouvert: & fumes courir jusques le travers du *Cap de Prato*, qui est le commencement de la

DE LA NOUVELLE FRANCE. 413
Baye de Chaleur. Et par ce que le vent estoit
convenable & bon à plaisir, fimes porter le
jour & la nuit. Et le lendemain vimmes que-
rir au corps *l'ile de Brion*, ce que voulions faire
pour la barge de nôtre chemin, gifantes les
deux terres Suest & Noroüest vn quart de
l'Est & de l'Oüest: & y a entre eux cinquante
lieuës. Ladite ile est en quarantè sept degrez
& demi de latitude.

Le Ieudi vingt-cinquième jour dudit
mois jour & fête de l'Ascension nôtre sei-
gneur nous trouuames à vne terre & fillon de
basses arenes, qui demeurent au Suroüest de
ladite *ile de Brion* environ huit lieuës, par sus
lesquelles y a de grosses terres pleines d'ar-
bres, & y a vne mer enclose, dont n'auons veu
aucune entrée ni ouverture par où entre
icelle mer.

Et le Vendredi vingt-sixième, par ce que le
vent chargeoit à la côte retournames à ladite
ile de Brion, où fumes jusques au premier jour
de Iuin, & vimmes querir vne terre haute qui
demeure au Suest de ladite ile, qui nous ap-
paroissoit estre vne ile, & la reengeames envi-
ron vingt-deux lieuës & demie; faisans lequel
chemin eumes conoissance de trois autres iles
qui demeuroient vers les araines: & pareille-
ment lescites araines estre ile; & ladite terre,
qui est terre haute & vnie estre terre certaine
se rabattant au Noroüest. Apres lesquelles
choses conuës retournames au Cap de ladite
terre qui se fait à deux ou trois caps hauts à

*Chose
d'agereuse
quand
le vent
chasse où
l'on ne
uent point
aller.*

merveilles, & grand profond d'eau, & la marée si courante, qu'il n'est possible de plus.

Cap de Lorraine.

Nous nommames celui *Cap Le Cap de Lorraine*, qui est en quarante six degrez & demi: au Sud duquel Cap y a vne basse terre, & semblant d'entrée de riviere: mais il n'y a hable qui vaille, parsus lesquelles vers le Sud demeure vn Cap que nous nommames *Le Cap saint Paul*, qui est en quarante sept degrez vn quart.

Cap de saint Paul.

Le Dimanche troisieme jour dudit mois jour & fête de la Pentecôte eumes conoissance de la côte d'Est-Suest de Terre-neuve, estant à environ vingt-deux lieuës dudit Cap.

Hable du saint Esprit. Iles saint Pierre.

Et pour ce que le vent estoit contraire, fumes à vn hable que nous nommames *Le hable du saint Esprit*, iusques au mardy qu'appareillames dudit hable & reconumes ladicte côte jusques aux *Iles de saint Pierre*. Lequel chemin faisans tournames le long de ladicte côte plusieurs iles & basses fort dangereuses estans en la route d'Est-Suest, & Ouest Noroüest à deux, trois, & quatre lieuës à la mer. Nous fumes aufdites *Iles saint Pierre*, & trouvames plusieurs navires tant de France, que de Bretagne.

Temoignage certain que long temps devant Jacques Quarnier les François habitoient les Terres-neuves. Cap de Raë. Hable de Rognonfi.

Depuis le jour saint Barnabé vnziesme de Iuin jusques au sezieme dudit mois qu'appareillames desdites *Iles saint Pierre*, & vimmes au *Cap de Raë* & entrames dedans vn hable nommé *Rognonfi*, où primmes eau & bois pour traverser la mer: & là laissames vne de noz barques: & appareillames dudit hable le Lundi dix-neufiesme jour dudit mois: & avec

DE LA NOUVELLE FRANCE. 415
bon temps avons navigé par la mer: tellement
que le fezième jour de Juillet sommes arrivez
au hable de saint Malo, la grace au Createur:
le priant faisant fin à nôtre navigation nous
donner sa grace, & Paradis à la fin. Amen.

*Rencontre des Mōragnés (Sauvages de Tadoussac)
& Froquois: Privilège de celui qui est blessé à la
guerre: Cerimonies des Sauvages devant qu'aller
à la guerre: Contes fabuleux de la monstruosité
des Armouchiquois: De la Mine reluisante au So-
leil: & du Gougou: Arrivée au Havre de
Grace.*

CHAP. XXVIII.

ANS r'amené le Capitaine Jacques
Quartier en France, il nous faut re-
tourner querir le sieur Champlein, le-
quel nous avons laissé à *Tadoussac*, à fin qu'il
nous dise quelques nouvelles de ce qu'il aura
veu & ouï parmi les Sauvages depuis que
nous l'avons quitté. Et à fin qu'il ait vn plus
beau cháp pour rejouir ses auditeurs, ie voy le
sieur Prevert de Saint Malo qui l'attend à *l'Isle
percée* en intention de lui en bailler d'vne: &
s'il ne se contente de cela, lui bailler encore
avec la fable des Armouchiquois la plaifante
histoire du *Gougou* qui fait peur aux petits en-
fans, à fin que par apres Monsieur Cayet soit
aussi de la partie, en prenant cette monnoye
pour bon aloy. Voici donc ce que ledit Sieur
Champlein rapporte en la conclusion de son
yoayge.

*Sauvages
que nous
trouua-
mes reve-
nans de la
guerre,
lesquels
nous avi-
ons ren-
contrez à
la riviere
des Iro-
quois.
Sauvages
couppent
la tete à
leurs en-
nemis.*

Estans arrivés à Tadoussac nous trouva-
mez les Sauvages que nous avions rencontrés
en la riviere des Iroquois, qui avoient fait
rencontre au premier lac de trois canots Iro-
quois, lesquels ilz battirent & apporterent les
têtes des Iroquois à Tadoussac, & n'y eut
qu'un Montaignez blessé au bras d'un coup
de flèche, lequel songeant quelque chose, il
falloit que tous les dix autres le misent en exe-
cution pour le rendre content, croyant aussi
que sa playe s'en doit mieux porter. Si cedit
Sauvage meurt, ses parens vengeront sa mort,
soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il
faut que les Capitaines fassent des presens aux
parens du deffunct, à fin qu'ilz soient contents,
ou autrement, comme j'ay dit, ils viseroient
de vengeance: qui est vne grande méchan-
ceté entre eux. Premier que lesdits Montaignez
partissent pour aller à la guerre, ilz s'asemble-
rét tous, avec leurs plus riches habits de four-
rures, castors, & autres peaux, parez de pate-
nôtres & cordons de diverses couleurs, &
s'assemblerent dedans vne grand' place pu-
blique, où il y avoit au devant d'eux un *Saga-
mo* qui s'appelloit *Begourat* qui les menoit à
la guerre, & estoient les vns derriere les autres,
avec leurs arcs & flèches, massuës, & rondel-
les, dequoy ilz se parent pour se battre: & al-
loient l'autans les vns apres les autres, en fai-
sans plusieurs gestes de leurs corps, ilz faisoient
maints tours de limaçon: apres ilz commen-
cerent à danser à la façon accoutumée, côme
j'ay dit

j'ay dit cy dessus, puis ilz firent leur Tabagie,
 & apres l'avoit fait, les femmes se despoille-
 rent toutes nuës, parées de leurs plus beaux
Matachias, & se meirent dedans leurs canots
 ainsi nuës en dansant, & puis elles se vindrent
 mettres à l'eau en se battant à coups de leurs
 avirons, se iettans quantité d'eau les vnes sur
 les autres: toutesfois elles ne se faisoient point
 de mal, car elles se paroient des coups qu'elles
 s'entre-ruoient. Apres avoir fait toutes ces ce-
 remonies, elles se retirerent en leurs cabanes,
 & les Sauvages s'en allerent à la guerre contre
 les Iroquois. Le sezième jour d'Aoust, nous
 partimes de *Tadoussac*, & le dix-huitième du-
 dit mois arrivames à l'Isle perçee, où nous
 trouvames le sieur Prevert de sainct Malo,
 qui venoit de la mine où il avoit esté avec
 beaucoup de peine pour la crainte que les
 Sauvages avoient de faire rencontre de leurs
 ennemis, qui sont les Armouchiquois, les-
 quels sont hommes sauvages du tout mon-
 strueux, pour la forme qu'ils ont: car leur tête
 est petite, & le corps court, les bras menus
 comme d'un schelet, & les cuisses semblable-
 ment: les jambes grosses & longues, qui sont
 toutes d'une venue, & quand ilz sont assis sur
 leurs talons, les genoux leur passent plus d'un
 demi-pied par dessus la tête, qui est chose
 étrange, & semblent estre hors de nature: Ilz
 sont neantmoins fort dispos, & determinez:
 & sont aux meilleures terres de toute la côte
 de la Cadie: Aussi les Souriquois les craignent

*Parte-
ment de
Tadoussac.*

*Conte
frivoleux
des Sau-
vages Ar-
mouchi-
quois.*

*Discours
que m'a
fait le
sieur Pre-
vert de
saint
Malo, sur
la décou-
verture
de la côte
de la Ca-
die.
Verd de
gris en
quantité.*

fort. Mais avec l'assurance que ledit sieur de Prevert leur donna, il les mena jusques à ladite mine, où les Sauvages le guiderent. C'est vne fort haute montagne, avançant quelque peu sur la mer, qui est fort reluisante au Soleil, où il y a quantité de verd de gris qui procede de ladite mine de cuivre. Au pié de ladite montaigné, il dit, que de basse mer y avoit en quantité de morceaux de cuivre, comme il nous a esté montré, lequel tombe du haut de la montagne. Cedit lieu où est la mine git par les quarante-cinq degrez & quelques minutes.

*Monstre
épouven-
table.*

Il y a encore vne chose étrange digne de reciter que plusieurs Sauvages m'ont assuré estre vray; C'est que proche de la baye de Chaleur tirant au Su, est vne ile, où fait residence vn monstre épouventable, que les Sauvages appellent *Gougon*, & m'ont dit qu'il avoit la forme d'une femme: mais fort effroyable, & d'une telle grandeur, qu'ilz me disoient que le bout des mats de nôtre vaisseau ne lui fust pas venu jusques à la ceinture, tant ilz le peignent grand: & que souvent il a devoré & devore, beaucoup de Sauvages, lesquels il met dedans vne grande poche quand il les peut attrapper & puis les mange: & disoient ceux qui avoient evité le peril de cette malheureuse bête, que sa poche estoit si grande, qu'il y eust peu mettre nôtre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles dedans cette ile, que les Sauvages appellent le *Gougon*: & quand ils

DE LA NOUVELLE FRANCE. 419
en parlent, ce n'est qu'avec vne peur si étrange
qu'il ne se peut dire de plus, & m'ont assuré
plusieurs l'avoit veu: Même ledit Sieur Pre-
vert de saint Malo en allant à la découverture
des mines (ainsi que nous avons dit au cha-
pitre precedent) m'a dit avoir passé si proche
de la demeure de cette effroyable bête, que
lui & tous ceux de son vaisseau entendoient
des sifflemens étranges du bruit quelle faisoit:
& que les Sauvages qu'il avoit avec lui, lui di-
rent, que c'estoit la même bête, & avoient
vne telle peur, qu'ilz se cachoient de toutes
parts, craignans qu'elle fust venuë à eux pour
les emporter: & qui me fait croire ce qu'ilz
disent, c'est que tous les Sauvages en gene-
ral la craignent & en parlent si étrangement,
que si ie mettois tout ce qu'ils en disent, l'on
le tiendroit pour fables: mais ie tiens que
ce soit la residence de quelque diable qui les
tourmente de la façon. Voilà ce que j'ay ap-
pris de ce *Gougon*.

Le vingt-quatrième jour d'Aoust, nous
partimes de *Gachepé*. Le deuxième jour de Se-
ptembre, nous faisons état d'estre aussi avât
que le Cap de *Razé*. Le cinquième jour dudit
mois nous entrames sur le Banc où se fait la
pecherie du poisson. Le sezième dudit mois
nous estions à la sonde, qui peut estre à quel-
ques cinquantes lieuës d'Oüessant. Le vingt-
ième dudit mois nous arrivames par la grace
de Dieu avec contentement d'vn chacun &
toujours le vent favorable au port du Havre
de Grace.

Discours sur le Chapitre précédent: Credulité legere: Armouchiquois quels: Sauvages toujours en crainte: Causes des terreurs Panniques, fausses visions, & imaginations: Gougou proprement que c'est: Luthéur d'iceluy: Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Censures sur certains auteurs qui ont écrit de la Nouvelle-France.

CHAP. XXIX.



*Pline l'iv.
5. chap. 1.
Cornelius
Nepos ta-
xé de le-
gere croy-
ance.*

*Le Sieur
Prevert.*

R pour revenir aux Armouchiquois, & à la male-bête du Gougou, il est arrivé en cet endroit au sieur Champlein ce qu'écrivit Pline de Cornelius Nepos, lequel il dit avoir creu tres-avidemēt (c'est à dire comme s'y portant de foy-même) les prodigieux mensonges des Grecs, quand il a parlé de la ville de Larah (ou *Lissa*) laquelle (souz la foy & parole d'autrui) il a écrit estre forte, & beaucoup plus grande que la grande Carthage, & autres choses de même étoffe. Ainsi ledit sieur Champlein s'estant fié au recit du sieur Prevert de saint Malo qui se donnoit carriere, a écrit ce que nous venons de rapporter touchant les Armouchiquois, & le Gougou comme semblablement ce qui est de la lueur de la mine de cuivre. Toutes lesquelles choses ledit Champlein a depuis re-

conu estre fabuleuses. Car quant aux Armou- *Armois-*
 choquois ilz sont aussi beaux hommes (souz *choquois*
 ce mot ie comprens aussi les femmes) que *quels*
 nous, bien composés & dispos, comme nous *hommes.*
 verrons ci apres. Et pour le regard du *Gogou,*
 ie laisse à penser à chacun quelle apparence
 il y a, encores que quelques Sauvages en par- *Sauvages*
 lent, & en ayent del' apprehension, mais c'est *toujours*
 à la façon qu'entre nous plusieurs esprits foi- *en appre-*
 bles craignent le Moine bouru. Et d'ailleurs *hension.*
 ces peuples qui vivent en perpetuelle guerre,
 & ne sont iamais en assurance (portans avec
 eux cette malediction pour ce qu'ilz sont de-
 laissez de Dieu) ont souvent des songes & vai-
 nes persuasions quel'ennemi est à leur porte,
 & ce qui les rend ainsi pleins d'apprehensions,
 est par ce qu'ilz n'ont point de villes fermées;
 au moyen dequoy ilz se trouvent quelque-
 fois & le plus souvent surpris & defaits: ce
 qu'estant ne se faut émerveiller s'ils ont aucu-
 nefois des terreurs Panniques, & des imagina-
 tions semblables à celles des hipochondria-
 ques, leur estant avis qu'ilz voyent & oyent
 des choses qui ne sont point: comme i'ay
 memoire d'auoir veu certains hommes bien
 resolus, & qui le cas auenant fussent allez cou-
 rageusement à vne breche, neantmoins par
 vne ie ne scay quelle debilité d'esprit bien
 beuans & bien mangeans, estoient tourmen-
 tez de l'apprehension continuelle qu'ils auoient
 qu'un mauvais dæmon les suivoit incessant-
 ment & les fraploit & se reposoit dessus eux.

Ainsi en voyons-nous qui s'imaginent des lous-garous. Ainsi plusieurs grands & petits ont peur des Esprits (quand ilz sont seuls) au mouvement d'une fouris. Ainsi les malades ayās l'imaginatiō troublée disent quelquefois qu'ils voyent tantot vne vierge Marie, tantot vn diable, & autres fantasies qui leur viennent au devant: ceci causé par le defaut de nourriture, ce qui fait que le cerveau se réplit de vapeurs melancholiques, qui apportēt ces imaginations. Et ne scay si ie doy point mettre en ce rang plusieurs anciens qui par des longs jeunes (lesquelz sainct Basile n'approuve point) avoient des visions qu'ilz nous ont donné pour chose certaine, & y en a des livres pleins. Mais telle chose peut aussi arriver à ceux qui sont sains de corps, comme nous avōs dit. Et les causes en sont partie exterieures, partie interieures. Les exterieures sont les facheries & ennuis; les interieures sont l'usage des viandes melancholiques & corrompues, d'où s'elevent des vapeurs malignes & pernicieuses au cerveau, qui pervertissent les sens, troublent la memoire, & égarent l'entendement: item ces causes interieures proviennent d'un sang melancholic & brulé, cōtenu dans vn cerveau trop chaud, ou dispersé par toutes les veines, & toute l'habitude du corps, ou qui abōde dans les hippochondres, dans la rate, & mesentere: d'où sont suscitēes des fumées & noires exhalaisōs, qui rēdent le cerveau obscur, tenebreux, offusqué, & le noircissent & couvrent ni plus ni moins que les

*Causes
des fausses
visions &
imagi-
naisons.*

tenebres font la face du ciel: d'où l'enfuit immédiatement que ces noires fumées ne peuvent apporter aux hommes qui en sont couvers, que frayeur & crainte. Or selon la diversité de ces exhalaisons provenantes d'une diversité & variété de sang, duquel sont produites ces fumées & fuyes, il y a diverses sortes d'appréhensions & melancholies, qui attaquent diversément, & depravent sur tout les fonctions de la faculté imaginatrice. Car comme la variété du sang diversifie l'entendement, ainsi l'action de l'ame changée, change les humeurs du corps.

De cette mutation & dépravation d'humeurs, mémeement aux temperamens melancholiques surviennent des bigearres & étranges imaginations causées par ces fumées ou fuyes noires engeance de cette humeur melancholique.

Telle est la nature & l'humeur de quelques Sauvages, de qui toute la vie souillée de meurtres qu'ilz cōmettent les vns sur les autres, & particulièrement sur leur ennemis, ils ont des appréhensions grandes, & s'imaginēt vn *Gougon*, qui est le bourreau de leurs consciences:

ainsi que Cain après le massacre de son frere *Gougon* Abel, avoit l'ire de Dieu qui le talōnoit, & n'avoit en nulle part assurance, pesant toujours avoir ce *Gougon* devāt les ieux: de sorte qu'il fut le premier qui domta le cheval pour prendre la fuite; & qui se renferma de murailles dās la ville qu'il batit: Et encores ainsi qu'*Orestes*

Gougon
proprement cest
le remord
de conscience.
Cain.
Orestes.

lequel on dit avoir esté agité des Furies pour le parricide par lui commis en la personne de sa mere. Et n'est pas incroyable que le diable possédant ces peuples ne leur donne beaucoup d'illusions. Mais proprement, & à dire la verité, ce qui a fortifié l'opinion du *Gougon* a esté le rapport dudit sieur Prevert, lequel contoit vn jour au sieur de Poutrincourt vne fable de même aloy, disant qu'il avoit veu vn Sauvage jouer à la croce contre vn diable, & qu'il voyoit bien la croce du diable jouer, mais quant à Monsieur le diable il ne le voyoit point. Le sieur de Poutrincourt qui prenoit plaisir à l'entendre, faisoit semblât de le croire pour lui en faire dire d'autres.

La Mine de cuivre.

Et quant à la mine de cuivre reluisante au soleil, il s'en faut beaucoup qu'elle soit côme l'Emeraude de *Maké*, de laquelle nous avons parlé au discours du second voyage fait au Bresil. Car on n'y voit que de la roche, au bas de laquelle se trouve des morceaux de franc cuivre, tels que nous avons rapporté en France: & parmi ladite roche ya quelquefois du cuivre, mais il n'est pas si luisant qu'il éblouisse les yeux.

Or si ledit sieur Champlain a esté credule, vn sçavant personage que j'honore beaucoup pour sa grande literature, est encore en plus grand' faute, ayant mis en sa Chronologie septenaire de l'histoire de la paix imprimée l'an mil six cens cinq, tout le discours dudit sieur Champlain, sans nommer son autheur, & ayât

baillé les fables des Armouchiquois & du *Goupon* pour bonne monnoye. Je croy que si le conte du diable jouât à la croce eust aussi esté imprimé il l'eust creu, & mis par écrit, comme le reste.

Pline recite que Hanno Capitaine Carthaginois ayant eu la commission pour découvrir tout l'Afrique, & le circuit d'icelle, avoit laissé dès amples commentaires de ses voyages; mais ils estoient trop amples, car ilz contenoient plus que la verité: & estoient vraiment commentaires, par ce qu'ils estoient accompagnés de méteries. Plusieurs Grecs & Latins l'ayans suivi, & s'asseurans sur iceux, en ont fait à croire à beaucoup de gens par apres, ce dit l'auteur. Il faut croire, mais non pas toutes choses. Et faut considerer premiere-ment si cela est vray-semblable, ou non. Du moins quand on a cotté son auteur on est hors de reproche.

Il y en a qui sont touchez de cette maladie (& peut estre moy-même en cete endroit qui n'ay eu le loisir de relire ce que j'ecris) que le Poëte Juvenal appelle *insanabile scribendi ca-coethes*, lesquels écrivent beaucoup sans rien digerer; dequoy en cet endroit j'accuserois aucunement le sieur de Belle-forest, n'estoit la reverence que porte à sa memoire. Car ayant eu des avis des voyages du Capitaine Jacques Quartier, & par aventure ayant extrait par lambeaux ceux que j'ay rapporté ci dessus, il n'a pas quel que fois bien pris les choses, estant

*Pline. liv.
5 chap. 1.
Hanno
pere des
menteurs*

*Precipita-
tion d'é-
crire du
sieur de
Belle-
forest.*

precipité d'écrire: comme quand au premier desdits voyages il dit que les îles de la Terre-neuve sont séparées par petits fleuves: Que la rivière des Barques est par les cinquante degrez de latitude: Quand il appelle *Labrador* le país de la Baye de Chaleur, laquelle il a premierement mise en la terre de Norumbega, là où il dit qu'il fait plus chaud qu'en Hespagne, & toutefois on sçait que *Labrador* est par les soixante degrez. Item quand en la relation du second voyage dudit Quartier, il dit par conjecture que les Canadiens sacrifient des hommes, parce qu'icelui Quartier allant voir vn Capitaine Sauvage (que Belle-forest appelle Roy) il vit des têtes de ses ennemis étenduës sur du bois comme des peaux de parchemin. Item que les Canadiens (qui ont quantité de vignes, & au país desquels est assis l'île d'Orleans, autrement dite de Bacchus) sont à l'egal du país de Dannemark & Norvege: Que le petun duquel ils vsent ordinairement tient du poivre & gingembre, & n'est point petun: Qu'ilz mangent leurs viandes cruës. Et là dessus ie diray, qu'ores qu'ilz le fissent (ce qui peut arriver quelques fois) ce n'est chose éloignée de nous: car i'ay veu maintesfois noz matelots prendre vne moruë seche, & mordre dedans de bon appetit. Item quand il met en vne île le village *Stadaconé*, où il dit qu'est la maison Royale (notez que ce n'estoient que cabannes couvertes d'écorce) du seigneur Canadien: Item quand il met la

terre de *Bacalos* (c'est à dire de *Morues*) vis-à-vis de *Sainte Croix*, où l'eau est douce: & *Labrador* au Nort de la grande riviere, lequel país auparavant il avoit assis au Su d'icelle: Item quand il dit que la riviere de *Saguenay* fait des îles où il y a quantité de vignes: ce que son auteur n'a point dit. Item que les Sauvages de la riviere de *Saguenay* s'approcherét familièrement des François, & leur monstrerét le chemin à *Hochelaga*: Item que les Canadiens estimoient les François fils du Soleil: Item est plaisant qu'ad au village de *Hochelaga* il figure cinquante palais, outre la maison Royale, avec trois étages. Item que les Chrestiens appellerent la ville de *Hochelaga* mont-Royal: Item que le village *Hochelaga* est à la pointe & embouchure de la riviere de *Saguenay*, & par les degrez de cinquante cinq à soixante: Item quand il dit que les Sauvages adorét vn Dieu qu'ils appellens *Cudouagny*: car de verité, ilz ne font aucune adoration: Item quand il presente que dix hommes apporterent par honneur le Roy de *Hochelaga* dans vne peau devant le Capitaine François, sans dire qu'il estoit paralytique. Item qu'il se faisoit entendre par truchement, & Jacques Quartier dit le contraire, c'est à dire qu'à faute de truchement il ne pouvoit entendre ceux de *Hochelaga*. Ité que le Roy de *Hochelaga* pria ledit Capitaine de lui bailler secours cõtre ses ennemis. &c.

Or qu'ad ie cõsidere ces précipitiõs estre arrivées en vn personage tel que le Sr. de Belle-

forest homme de grand iugement & literature, ie ne m'étonne pas s'il y en a quelquefois és anciens auteurs, & s'ils y trouve des choses desquelles on n'a encore eu nulle experience. Il me semble qu'on se doit contenter de faillir apres les auteurs originaires, lesquels on est contraint de suivre, sans s'extravaguer à des choses qui ne sont point, & sortir hors les limites de ce qu'iceux auteurs ont écrit: principalement quand cela est sans dessein, & ne revient à aucune vtilité.

*Choses
incroya-
bles écri-
tes par
Jacques
Quartier
Et defen-
se pour
sçavoir.*

Quelqu'un pourroit accuser le Capitaine Jacques Quartier d'avoir fait des contes de Plinc, quand il a dit que tous les navires de France pourroient se charger d'oiseaux en l'ile qu'il a nommée Des oiseaux: & de verité ie croy que cela est vn peu hyperbolique. Mais il est certain qu'en cette ile il y en a tant que c'est chose incroyable. Nous en avons veu de semblables en nôtre voyage où il ne falloit qu'assommer, recueillir, & charger nôtre vaisseau. Item quand il a raconté avoir poursuivi vne bête à deux piez, & qu'és pais du *Sanguenay* il y a des hommes accoutrez de draps de laine comme nous, d'autres qui ne mangent point, & n'ont point de fondement, d'autres qui n'ôt qu'une jambe: Item qu'il y a pardela vn pais de Pygmées, & vne mer douce. Quant à la bête à deux piez ie ne sçay que j'en doye croire, car il y a des merveilles plus étranges en la Nature que cela: puis ces terres là ne sont point si bié découvertes qu'o puisse

ſçavoir tout ce qui y eſt. Mais pour le reſte il a ſō autheur qui lui en a fait le recit, hōme vieillart, lequel avoit couru des grandes contrées toute ſa vie. Et cet autheur il l'amena par force au Roy pour lui faire recit de ces choſes par ſa propre bouche, à fin qu'on y adjoutât telle foy qu'on voudroit. Quant à la mer douce c'eſt le grand lac qui eſt au bout de la grande riviere de *Canada*, duquel nul des Sauvages de deçà n'a veu l'extremité Occidentale, & avōs veu par le rapport fait au ſieur Champlain qu'il a trente journées de long, qui ſont trois cens lieuës à dix lieuës par jour. Cela peut bien eſtre appellé mer par ces peuples, prenant la mer pour vne infinie étendue d'eaux. Pour le regard des Pygmées. ie ſçay par le rapport que pluſieurs m'ont fait, que les Sauvages de ladite grande riviere diſent qu'és montaignes des Iroquois il y a des petits hommes fort vaillans, leſquels les Sauvages plus Orientaux redoutent & ne leur oſent faire la guerre. Quant aux hommes armez juſques au bout des doigts, les mêmes m'ont recité avoit veu des armures ſemblables à celle que d'écrit Iacques Quartier, leſquelles reſiſtent aux coups de fleches. Tout ce que ie doute en l'hiſtoire des voyages de Iacques Quartier, eſt quand il parle de la Baye de Chaleur, & dit qu'il y fait plus chaud qu'en Heſpagne. A quoy ie répons que *Una hirundo non facit ver.* Auſſi quand il dit qu'il y a des aſſemblées, & comme des colleges où les filles ſont proſti-

stituéés, jusques à ce qu'elles soient mariées: & que les fêmes veuves ne se remarient point: ce que nous avons reservé à dire en son lieu au livre suivant. Mais pour retourner au sieur Champlain, ie voudrois qu'avec le *Gougon* il n'eust point mis par écrit que les Sauvages de la Nouv. France pressezz quelquefois de faim se mágent l'un l'autre: ni tant de discours de nôtre saincte Foy, lesquels ne se peuvent exprimer en lágue de Sauvages ni par truchement, ni autrement. Car ilz n'ont point de mots qui puissent représenter les mysteres de nôtre Religion: & seroit impossible de traduire seulement l'Oraison Dominicale en leur langue, sinon par periphrases. Car entre eux ilz ne seavent que c'est de sanctification, de regne celeste, de pain supersubstantiel (que nous disons quotidien) ni d'induire en tentation. Les mots de gloire, vertu, raison, beatitude, Trinité, Sainct Esprit, Anges, Archanges, Resurrection, Paradis, Enfer, Eglise, Baptême, Foy, Esperance, Charité, & autres infinis ne sont point en vsage chés eux. De sorte qu'il n'y sera pas besoin de grans Docteurs pour le commencement. Car par nécessité il faudra qu'ils apprennent la langue des peuples qui les voudront reduire à la Foy Chrétienne: & à prier en nôtre langue vulgaire, sans leur penser imposer le dur fardeau des lágues inconnues. Ce qu'estant de coutume & de droit positif, & non d'aucune loy divine, ce sera de la prudence des Pasteurs de les enseigner vilement

*Le sieur
Cham-
plain.*

*Les mys-
teres de
voire Foy
ne se peu-
vent ex-
primer
par les lágues
des
Sauvages*

& non parfantasies: & chercher le chemin le plus court pour parvenir à leur conversion. Dieu vucille en donner les moyens à ceux qui en ont la volonté.

Entreprise du sieur Marquis de la Roche pour la conquête de la Nouvelle France: Les Commissions à lui delivrées, & son pouvoir: Avec mention du Sieur de Rober-Val, lequel eut Cõmission pour les Terres-neuves peu apres Iacques Quartier.

CHAP. XXX.

DE PUIS le Capitaine Iacques Quartier, il ne s'est fait aucune entreprise és Terres-neuves les plus voisines de la France, qui merite qu'on en face cas, jusques à ces derniers temps que Monsieur de Monts ayant suppléé au defaut du sieur Marquis de la Roche, duquel nous avons parlé au troisieme chapitre du premier livre, a entrepris vigoureuement, & aux dépens tât de lui, que de quelques associés, cette affaire, & l'a continuée jusques à present tant que ses forces l'ont peu porter, comme nous dirons plus amplement ci apres. Mais puis que nous avons parlé du sieur Marquis de la Roche, duquel nous n'avõs point de memoires qu'il ait rien fait, sinon d'avoir déchargé quelques 40. hõmes à l'ile de Sable, lesquels

il a laissé là l'espace de cinq ans sans secours, s'en estant retourné en France, comme nous avons dit au chapitre sus allegué, ie veux du moins coucher ici sa Commission, à fin de bailler à noz François vne histoire entiere, & pour montrer qu'à bon droit on le pourroit qualifier *Qui nihil fecit*, ainsi que jadis on a fait vn de noz Rois: ce que ie ne veux interpreter Faincant, comme l'antique ignorance a fait: car c'est beaucoup d'avoir esté jusques là, & d'en estre revenu: mais il falloit avoir soin des siens, & ne les laisser entretuer, & mourir pauvrement (comme il fit) en vne ile découverte & sans abri, sterile & sans commodité autre que de quelques vaches & pourceaux qu'ils y trouverent en grand nombre à leur arrivée, vivans de leur chair, de quelques poissons, & de lactages; ce qui leur vint bien à point. En fin, cōme nous avons dit ailleurs, le Roy estant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir au premier voyage qu'il feroit es Terres-nevves. Ce qu'il fit. Mais (à ce que j'entens) scachant qu'ils avoient bon nombre de cuirs des vaches qu'ils avoient tué, comme de quatre à cinq cens, & des peaux de Loups-marins en grande quantité, il leur fit promettre de les lui bailler pour les recōduire en France. Ce qu'ilz furent contraints d'accorder. Et neantmoins en ont depuis plaidé au Parlement de Rouën. Ie veux croire qu'ó leur a fait justice.

*Ile de
Sable.*

*Fraude
d'un Pi-
loce.*

Or

Or par ladite Commission se reconoit que quatre ans apres le Capitaine Jacques **Quar-** Le sieur de Rober- val, apres Jacques Quartier tier le même Roy François premier donna pouvoir à Jean François de la Roque sieur de Rober-val Gentil-homme du pais de Vimeu en Picardie, pour la conquête des terres & provinces de la Nouvelle-France. Mais (comme le Roy témoigne lui même par la Com- mission de la Nouvelle Frâ- mission) cette entreprise ne fut mise à fin ce. pour les grandes affaires qui seroient survenues en ce Royaume, auxquelles sa Majesté avoit besoin de ses hommes vaillans & de courage (au premier rang desquels ie mets ceux qui suivent la marine) tel qu'estoit ce Rober-val, lequel apres avoir commencé quelque batiment au Cap-Breton fut arreté à son retour en France pour le service de son Prince & de sa patrie, à ce d'autât plustot induit qu'il consideroit qu'il valoit mieux conserver ce qui estoit acquis & certain, que de le laisser perdre en cherchant vne chose incertaine, & de difficile execution, suivant ce que dit vn Poëte Latin,

Non minor est virtus quam quarere parva tueri.

Joint que ces entreprises sont œuvres de Roy: & le Roy avoit allés à quoy employer son argent aux frais des guerres qu'il avoit à soutenir, auxquelles ce Rober-val acquit tant de credit entre la Noblesse de son pais, que le Roy l'appelloit Le petit Roy de Vimeu; à ce que j'ay entendu du sieur De la Roque à present Prevôt de Vimeu, qui se dit de la parété

Ec

dudit sieur de Rober-val. Il avoit vn frere nommé Pierre de la Roque, lequel pour sa valeur eut aussi vn soubriquet honorable, estant appellé par le même Roy le gendarme d'Annibal. Je croy qu'il n'estoit pas loin de l'autre en l'expédition de la Nouvelle-France. Apres que les guerres eurent pris quelque *interim* par deçà, ces deux champions, qui ne pouvoient demeurer en repos, equipperent quelque navire pour continuer l'entreprise, & font encore à revenir. Je croy qu'ilz se perdirent contre quelques bancs de glaces, ainsi qu'il arrive quelquefois. Car depuis on n'en a point eu de nouvelles.

Ce desastre fut cause que nul ne s'avança pour continuer ce dessein, lequel est demeuré enseveli jusques à ce que ledit sieur Marquis de la Roche l'a reveillé, & pensant faire quelque exploit, obtint la Commission dont nous avons parlé, avec amples pouvoirs, ainsi que se peut voir par la teneur d'icelle telle que s'ensuit.

Edit du Roy contenant le pouvoir & Commission donnée par sa Majesté au Marquis de Cottenmeal & de la Roche, pour la conquête des terres de Canada, Labrador, Ile de Sable, Norembergue, & pais adjacens.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Salut. Le feu Roy

François premier, sur les avis qui lui auroient esté donnez; que aux îles & païs de Canada, île de Sable, Terres-neuves, & autres adjacentes, païs très-fertiles & abondans en toutes sortes de commoditez, il y avoit plusieurs sortes de peuple bien formez de corps & de membres, & bien disposez d'esprit & d'entendement, qui vivent sans aucune conoissance de Dieu: auroit (pour en avoir plus ample conoissance) iceux païs fait découvrir par aucuns bons pilotes & gens à ce conoissans. Ce qui ayant reconu veritable, il auroit (poussé d'un zele & affection de l'exaltation du nom Chrétien) dès le quinzieme Janvier mil cinq cens quarante, donné pouvoir à Jean François de la Roche, sieur de Rober-val, pour la conquête desdits païs. Ce que n'ayant esté exécuté dès lors, pour les grades affaires qui seroiét survenuës à cette Couronne: Nous avons resolu pour perfection d'un si bel œuvre & de si sainte & loüable entreprise, au lieu dudit feu sieur de Rober-val: de donuer la charge de cette conquête à quelque vaillant & expérimenté personage, d'ôt la fidelité & affection à nôtre service nous soit conuë, avec les memes pouvoirs, autoritez, prerogatives, & preeminences qui estoient accordées audit feu sieur de Rober-val par lesdites lettres patentes dudit feu Roy François premier.

*Le sieur
de Rober-
val.*

SCAVOIR FAISONS, que pour la bonne & entiere confiance que nous avons de la persone de nôtre amé & feal Troillus

du Mesgoüets, Chevalier de nôtre Ordre, Conseiller en nôtre Conseil d'Etat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Le sieur de la Roche, Marquis de Cottenmeal, Baron de Las, Viconte de Carnten & sainct Lo en Normandie, Viconte de Trevallot, sieur de la Roche, Gommard & Quermoalec, de Gornac, Bontéguigno, & Lifcuit, & de ses loüables vertus qualitez & merites; aussi de l'entiere affection qu'il a au bien de nôtre service & avancement de nos affaires. Iceluy pour ces causes & autres à ce nous mouvans, Nous avons conformément à la volonté du feu Roy dernier decedé nôtre tres-honoré Sieur & frere qui jà avoit fait election de sa persone pour l'execution de ladite entreprise, iceluy fait, faisons, creons, ordonnons, établissons par ces presentes signées de nôtre main, nôtre Lieutenant general esdits pais de *Canada, Hochelaga, Terrenvuës, Labrador*, riviere de la grand Bayë, de Norembergue & terres adiacentes desdites Provinces & rivieres, lesquelles estans de grande longueur & estendue de pais, sans icelles estre habitées par sujets de nul Prince Chrétien, & pour cette sainte œuüre & agrandissement de la foy Catholique, établissons pour conducteur, chef, Gouverneur & Capitaine de ladite entreprise: Ensemble de tous les navires vaisseaux de mer, & pareillement de toutes personnes, tant gens de guerre, mer, que autres par nous ordonnez & qui seront

*Le sieur
de la Roche.*

*C'est la
riviere de
Canada.*

*Le Roy
ne veut
entre-
prendre
sur les
terres jà
habitées.*

par lui choisis pour ladite entreprise & execution: avec pouvoir & mandement special d'écire, choisir les Capitaines, Maitres de navires & Pilotes; commander, ordonner & disposer souz nôtre autorité: prendre, emmener & faire partir des Ports & Hawres de nôtre Royaume les nef, vaisseaux mis en appareil, equippez & munis du gens, vivres & artilleries & autres choses necessaires pour ladite entreprise, avec pouvoir en vertu de noz Cômmissions de faire la levée de gens de guerre qui seront necessaires pour ladite entreprise, & iceux faire conduire par ses Capitaines au lieu de son embarquement, & aller, venir, passer & repasser esdits ports étrangers, descendre & entrer en iceux & mettre en nôtre main tant par voyes d'amitié ou amiable composition si faire se peut, que par force d'armes, main forte, & toutes autres voyes d'hostilité, assaillir villes, chateaux, forts & habitations, Iceux mettre en nôtre obeissance, en constituer & edifier d'autres, faire loix, statuts & ordonnances politiques, iceux faire garder observer & entretenir, faire punir les delinquans, leur pardonner & remettre selon qu'il verra bon estre, pourveu toutesfois que ce ne soient pais occupez ou estans souz la sujestio & obeissance d'aucuns Princes & potentats nos amis, aliez & confederes. Et à fin d'augmenter & accroistre le bon vouloir, courage & affection de ceux qui serviront à l'execution & expedition de ladite entreprise, &

*Pouvoir
du fleur
de la
Roches.*

*Distribu-
tion des
terres en
quelte
qualité.*

mêmes de ceux qui demeureront esdites terres, nous lui avons donné pouvoir d'icelles terres qu'il nous pourroit avoir acquises audit voyage, faire bail pour en iouir par ceux à qui elles setont affectées & leurs successeurs en tous droitz de propriété. A sçavoir aux gentils-hommes & ceux qu'il iugera gens de mérite, en Fiefs, Seigneuries, Chastelemies, Comtez, Vicomtez, Baronnies & autres dignitez relevans de nous, telles qu'il iugera convenir à leurs services: à la charge qu'ilz serviront à la tuition & defense desdits pais. Et aux autres de moindre condition, à telles charges & redevances annuelles qu'il avisera, dont nous consentons qu'ils en demeurent quités pour les six premieres années ou tel autre temps que nôtre dit Lieutenant avisera bon estre & conoitra leur estre necessaire: excepté toutefois du devoir & service pour la guerre. Aussi qu'au retour de nôtre dit Lieutenant il puisse departir à ceux qui auront fait le voyage avec lui les gaignages & profits mobiliars provenus de ladite entreprise, & avantager du tiers ceux qui auront fait ledit voyage: retenir vn autre tiers pour lui pour les fraiz & dépens, & l'autre tiers pour estre employé aux œuvres communes, fortifications du pais & fraiz de guerre. Et à fin que nôtre dit Lieutenant soit mieux assisté & accompagné en ladite entreprise, nous lui avons donné pouvoir de se faire assister en ladite armée de tous Gentils-hommes Mar-

*Distribu-
tion des
profits.*

chans, & autres noz sujets qui voudront aller ou envoyer audit voyage, payer gens & équipages & munir nefz à leurs dépens. Ce que nous leurs defendons tres-expressément faire ny traffiquer, sans le sçeu & consentement de nôtre dit Lieutenant, sur peine à ceux qui seront trouvez, de perdicion de tous leurs vaisseaux & marchandises. Prions aussi & requérons tous Potentats, Princes nos alliez & cō-
Prieres du Roy aux Princes alliez.
 federez, leurs Lieutenans & sujets, en cas que nôtre dit Lieutenant ait quelque besoin ou necessité, lui donneraide, secours & confort, favoriser son entreprise. Enjoignons & commandons à tous noz sujets en cas de rencontre par mer ou par terre, de lui estre en ce secourables & se joindre avec lui, revocquant
Commandement aux sujets.
 dès à present tous pouvoirs qui pourroient avoir esté donnez, tant par noz predecesseurs Roys, que nous, à quelques personnes & pour quelque cause & occasion que ce soit, au prejudice dudit Marquis nôtre dit Lieutenant general. Et d'autant que pour l'effet dudit voyage il fera besoin passer plusieurs contracts &
Contracts validez sous le Jean de Lieutenans.
 lettres, nous les avons dès à present validez & approuvons, ensemble les seings & seaux de nôtre dit Lieutenant & d'autres par lui commis pour ce regard. Et d'autant qu'il pourroit survenir à nôtre dit Lieutenant quelque inconvenient de maladie, ou arriver faute d'icelui, aussi qu'à son retour il sera besoin laisser vn ou plusieurs Lieutenans: Voulons & entendons qu'il en puisse nommer & constituer par testament & autrement comme
Pouvoir de substituer Lieutenans.

*Pouvoir
de lever
les gens
nécessai-
res.*

bon lui semblera, avec pareil pouvoir ou partie d'icelui que lui avons donné. Et à fin que nôtre dit Lieutenant puisse plus facilement mettre ensemble le nombre de gens qui lui est nécessaire pour ledit voyage & entreprise, tant de l'un que de l'autre sexe : Nous lui avôs donné pouvoir de prendre, élire & choisir, & lever telles personnes en nôtre dit Royaume, pais, terres & Seigneuries qu'il conoistra estre propres, utiles & nécessaires pour ladite entreprise, qui conviendront avec lui aller, lesquels il fera conduire & acheminer des lieux où ilz seront par lui levez jusques au lieu de l'embarquement. Et pour ce que nous ne pouvons avoir particuliere conoissance desdits pais & gens étrangers pour plus ayant specifier le pouvoir qu'entendons donner à nôtre dit Lieutenant general, voulons & nous plait qu'il ait le même pouvoir, puissance & autorité qu'il estoit accordé par ledit feu Roy François audit sieur de Roberval, encorés qu'il n'y soit cy particulièrement spécifié : & qu'il puisse en cette charge, faire, disposer, & ordonner de toutes choses opinées & inopinées concernans ladite entreprise, comme il jugera à propos pour nôtre service & les affaires & ne cessitez le requérir, & tout ainsi & comme nous mêmes ferions, & faire pourrions si presens en persone y estios, jaçoit que le cas requit mandement plus special validans dès à present comme pour lors tout ce que par nôtre dit Lieutenant sera fait, dit, exécuté,

ordonué & établi, contracté, chevi & composé, tant par armes, amitié, confederation & autrement en quelque sorte & maniere que ce soit ou puisse estre pour raison de ladite entreprise, tant par mer que par terre: Et ayons le tout approuvé, agréé & ratifié, agreons, approuvons & ratifions par ces presentes & l'avouons & tenons, & voulós estre tenu bon & valable, comme s'il avoit esté par nous fait.

SI DONNONS en mandement à nostre amé & feal le sieur Comte de Chiverny Chancelier de France, & à nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans noz Cours de Parlement, grand Conseil, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, Juges ou leurs Lieutenans & tous autres nos Justiciers & Officiers chacun endroit soy, comme il appartiendra que nôtre dit Lieutenant duquel nous avons ce jour d'huy prins & receu le serment en tel cas accoutumé, ilz facent & laissent, souffrent iouir & user pleinement & paisiblement, à icelui obeir & entendre, & à tous ceux qu'il appartiendra és choses touchans & concernans nôtre dite Lieutenance.

MANDONS en outre à tous noz Lieutenans generaux, Gouverneurs de noz provinces, Admiraux, Visadmiraux, Maitres des ports, havres & passages, lui bailler chacú en l'estendue de son pouvoir, aide, confort, passage, secours & assistance, & à ses gens avoiez de lui, dont il aura besoin. Et d'autant

que de ces présentes l'on pourra avoir affaire en plusieurs & divers lieux : Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuement collationné par vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires ou Secretaires, ou fait pardeuant Notaires Royaux, foy soit adjoutée comme au present original : Car tel est nôtre plaisir. En témoin dequoy nous auons fait mettre nôtre seal esdites presentes. Donnée à Paris le douzième jour de Ianvier l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nôtre regne le neuuiesme.

Signé,

HENRY.

Mandement à la Cour de Parlement de Rouën.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nôtre Cour de Parlement de Rouën, Salut. Ayans depuis peu de jours, à l'imitation du feu Roy François premier nôtre predecesseur, pour l'augmentation de nôtre sainte Foy Chrétienne, & pour plusieurs autres considerations à ce nous mouuans, resolu de mettre à execution l'entreprinse commencée dès le temps du feu Roy François, pour la conquête des Iles de Sable, de Norembergue, Terres-neuves de *Canada*, & autres pais adjacens : & donné la charge d'icelle conquête, à nôtre amé & seal Troillus de Mesgouët, Chevalier de nôtre ordre, Conseiller en nôtre Conseil d'Etat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Sieur & Marquis de la Ro-

che, que nous avons fait & constitué nôtre Lieutenant general en ladite entreprise. Et voulans donner moyen à nôtre dit Lieutenant de nous y servir (côme il en a la volonté) Et fournir entieremēt les armées que nous y en- voyerōs pour cet effet, de gēs duits à la guerre, & en tous autres arts & métiers. Mémes d'au- cun populaire tant de l'vn que de l'autre sexe, pour peupler & faire la demeure audit pais. Et d'autant que pour la longue distance desdits pais, & la craintē des naufrages & fortunes maritimes, aussi que pour le regret que plu- sieurs ont de laisser leurs biens, parens & amis, ilz craignent de faire ledit voyage, où l'ayans fait volōtairement feroient difficulté de de- meurer aufdits pais, apres le retour de nôtre- dit Lieutenant; au moyen dequoy à faute d'a- voir nombre suffisant de gens de service, & autres volontaires pour peupler lesdits pais, l'entreprise dudit voyage, ne pourroit estre accomplie si tost que nous le desirons: Aquoy voulans pourvoir, nous avons avisé de faire bailler & delivrer à nôtre dit Lieutenant ses cōmis & deputez, jusques à tel nombre qu'il avifera de criminels & mal-fauteurs, tant de l'vn que de l'autre sexe, soient detenus es pri- sons & Conciergeries de noz Parlemens, grand Conseil, & de toutes autres nos iurisdic- tions telz que bon semblera à lui, à fcsdits commis & deputez, & qu'ils iūgeront pro- pres, vtils & necessaires pour mener esdits pais, desquels les procez auront esté faits &

*Ce n'e-
stoit l'in-
tention
du Mar-
quis d'ha-
biter la
terre.*

*Permis-
sion d'en-
lever les
criminels.*

Limitation.

Bannis.

Condition pour lesdits criminels.

parfaits, & les jugemens de mort contre eux donnez ausquels ils voudront acquiescer: & en cas d'appel, apres que les sentences auront esté confirmées par noz Cours souveraines, excepté toutefois les criminels emprisonnez, ausquelz n'avons accoutumé donner grace, ains iceux delivrer à noz nouvelles entrées, Ensemble lui avons affecté & destiné lesdits mal-fauteurs qui, ainsi que dit est, auront esté bannis à perpetuité, ou condamnez aux galles perpetuelles. A la charge toutefois, que tous lesdits Criminels seront tenus fournir aux frais & dépenses de leurs vivres & autres choses à eux necessaires, les deux premieres années, & du noblage des nefz, qui les porteront esdits pais transmarins, mêmes pour les faire mener en seureté jusques aux ports & lieux desquels nos armées partiront, dont ilz pourront traiter avec nôtre dit Lieutenant ou ses commis, leur faisant à cette occasion main levée, & delivrance de leurs biens prins & faisis, pour raison des crimes & cas par eux commis, reservé toutefois les interets des parties civiles, & amendes qui nous seront adjugées, sans neantmoins differer la delivrance de leurs personnes, entre les mains de nôtre dit Lieutenant, ses commis ou deputez: à condition aussi, que où lesdits prisonniers s'en retourneront dudit voyage, sans permission expresse de nous, ilz seront executez de la peine en laquelle ils auront esté condamnez, sans esperance de grace: reservant toutefois la leur

faire selon les services qu'ilz nous rendront audit voyage, par le rapport qui nous en sera fait par nôtre dit Lieutenant, lesquels Criminels voulons estre conçus & receus par noz Commissaires ordonnez ou à ordonner, pour recevoir le serment de ceux qui iront audit voyage. Et à fin que nôtre dit Lieutenant, seldits commis & deputez, puissent faire choix & élection des prisonniers, de quelque état qualité ou condition qu'ilz soient: Voulons, & nous plait que par les Greffiers de chacune élection & iurisdiction, Geolliers desdites Conciergeries & autres qu'il appartiendra, les registres desdits prisonniers & causes de leur emprisonnement, leur soient representez sans aucun refus, delay, ou retardement.

SI VOUS MANDONS, ordonnons & enjoignons, que lesdits prisonniers, de quelque état, qualité ou condition qu'ilz soient, ainsi que dessus est dit, cõdamnez, vous faites à nôtre dit Lieutenant, seldits commis & deputez delivrer, & le contenu ci dessus faire observer, garder & entretenir de point en point, cessans, & faisans cesser tous troubles & empêchemens au contraire, imposans sur ce silence perpetuelle à noz Procureurs generaux, leurs substitués, & tous autres. Le tout nonobstant oppositions ou appellations quelconques, pour lesquelles & sans prejudice d'icelles, ne voulons estre differé, & quelconques ordonnâces, mandemens, deffenses & lettres à ce contraires, ausquelles pour ce

regard, nous avons dérogé & dérogeons. Et pour ce que de ces presentes, nôtredit Lieutenant, seldits commis & deputez, pourroient avoir affaire en plusieurs & divers lieux. Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuement collationnées, foy soit adjoutée comme à l'original: Car tel est nôtre plaisir. Donnée à Paris le douzième jour de Ianvier, l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nôtre regne le neuvième. Signé, HENRY.

Extrait des registres de la Cour de Parlement.

Homologation des lettres patentes sus écrites.

VEU par la Cour, les Chambres assemblées, les lettres patentes données à Paris, le douzième Ianvier, & autres lettres & declarations du Roy du même jour, par lesquelles ledit Seigneur ayant à l'imitation du feu Roy François premier, pour l'augmentation de la sainte Foy Chrétienne. Et pour plusieurs autres considerations, resolu de mettre à execution l'entreprise encommencée dès le temps dudit feu Roy François, pour les conquêtes des iles de Sable, Norembergue, Terres-neuves de Canada, & autres pais adjacens, & donné la charge d'icelle conquête à Messire Troillus de Mesgoüet Chevalier de l'ordre du Roy, Conseiller en son Conseil d'Etat, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, Sieur & Marquis de la Roche, lequel ledit Seigneur a fait & constitué son Lieutenant general en ladite en-

treprise. Et voulant pourvoir au moyen de faire ladite entreprise, & peupler lesdits païs, auroit entre autres choses ledit Seigneur Roy avisé de faire bailler & delivrer à sondit Lieutenant les commis & deputez, jusques à tel nombre qu'il avifera, de criminels & mal-fauteurs, tant de l'un que de l'autre sexe, detenus es prisons & Conciergeries des Parlemens, grãd Conseil, de toutes autres iurisdiccions tels que bon semblera à lui & à sesdits commis & deputez, & qu'ils iugeront propres & necessaires pour mener esdits païs, desquels les procez aüront jã esté faits & parfaits, & les iugemens de mort, contre eux donnez, ausquels ils voudront acquiescer, & en cas d'appel, apres que les sentences aüront esté confirmées par les Cours souveraines, exceptez toutefois les criminels emprisonnez, ausquels ledit Seigneur Roy n'a accoutumé donner grace, ains iceux delivrer sur nouvelles entrees, ensemble lui a affecté & destiné lesdits mal-fauteurs, qui ainsi que dit est, aüront esté bannis à perpetuité, ou condamnez aux galleres perpetuelles. A la charge & condition que ou lesdits prisonniers s'en retourneroient dudit voyage sans permission expresse dudit Seigneur Roy, ilz serot executez de la peine en laquelle ils auroient esté condamnez, sans espoir de grace, laquelle icelui Seigneur se reserve leur faire selon les services qu'ilz lui rendront audit voyage, & autres charges & conditions, & ainsi

qu'il est plus amplement contenu ausdites lettres: Conclusion du Procureur general du Roy, tout consideré.

LADITE COUR, les Chambres assemblees a ordonné & ordonne que lesdites lettres patentes seront enregistrees aux registres d'icelle, pour estre executées, & en iouir par ledit Mesgoüet, Marquis de la Roche, selon leur forme & teneur. Et pour avoir lieu jusques à la fin de l'année mil cinq cens quatre-vingts dix-neuf seulement pour le regard de la delivrance des prisonniers criminels & mal-fauteurs, qui pendant ledit temps seront detenus aux prisons de la Conciergerie de ladite Cour, & autres prisons de ce ressort, lesquels seront delivrez audit Marquis de la Roche ou ses commis, pour les enlever ou faire enlever des prisons, & iceux faire embarquer, huit jours apres qu'ilz seront sortis des prisons, fors & excepté les prisonniers qui seront detenus pour cas & crime de leze Majesté au premier chef, fausse monnoye, & les condamnez aux galleres. Parce toutefois que si lesdits condamnez aux galleres à perpetuité, ne sont enlevez par les Commissaires desdites galleres, dans les trois mois ensuivant de leur condamnation, ilz seront pareillemét delivrez audit Marquis de la Roche, ou ses commis, & sauf pour les autres crimes à pourvoir par ladite Cour sur les cas particuliers, & ne pourront les Juges inferieurs faire aucune delivrance desdits prisonniers pour crimes capitaux,

pitaux, qu'au prealable ilz n'ayent envoye en ladite Cour leurs p^{ro}cez, charges & informations pour en estre par icelle delibere & ordonne ce que de raison. Et à la charge que la delivrance desdits prisonniers, ne se fera audit Marquis de la Roche, ses commis & deputez, qu'en la presence & à ce appelez les officiers du Roy sur les lieux, & faisant au prealable, apparoir par seldits comis, du pouvoir qu'ils auront dudit de Mesgouet, Marquis de la Roche. Et laissant tant aux greffes qu'aux gardes & Geolliers desdites prisons, respectivement, certifications des prisonniers qu'ils y auront prins. A la charge aussi de bailler certiffication & attestation ausdits Juges ordinaires des lieux où lesdits prisonniers seront embastillez, ou autres Commissaires à ce deputez, les noms & surnoms desdits prisonniers, desquels lesdits Juges seront tenus faire roolle, & icelui mettre aux greffes de leurs sieges & jurisdictions, pour y avoir recours quand besoin sera, & à cette fin seront les *vidimus* desdites lettres, ensemble le present Arrest, envoyez aux Baillifs de ce ressort, ou leurs Lieutenans, pour tenir la main à l'execution d'iceux, & donner assistance, confort & aide audit Marquis de la Roche, ses commis & preposez, en ce que leur sera besoin & necessaire, pour l'accomplissement desdites lettres & volonte du Roy, lequel sera supplie vouloir faire fonds de deniers pour faire mener & conduire audit voyage, & demeurer audit pais quelque

nombre de pauvres valides, tant hommes que femmes Fait à Rouën en ladite Cour de Parlement le deuxième jour de Mars, mille cinq cens quatre-vingtz dix-huit.

Sommaire recapitulation de certaines choses es dessus deduites, pour venir aux voyages du Sieur de Monts de presens Lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France: Et les pouvoirs & Commissions d'iceluy.

CHAP. XXXI.



MVS QUESICI nous avons amplement veu les Terres-neuves du Nort, & les ports, iles, caps, rivieres, & détours qui y sont: nous avons veu le Golfe saint Laurent, qui est l'entrée de la

plus grande riviere du monde: c'est la riviere de *Canada* laquelle aussi nous avons veüe & visitée par deux voyages, où nous avons remarqué les singularitez d'icelle jusques au lieu où elle tombe à gros bouillons parmi les rochers, & arrête les efforts de ceux qui veulent aller trop avant rechercher ses merveilles: voire nous avons eu des nouvelles de plus de cinq cens lieüs par dessus le saut, si nous voulons comprendre le grand lac d'où elle sort: nous avons aussi appris ce qui est du pais de *Saguonay*, vers Noroüest, & quelque chose du pais des Iroquois au Surouëst plus

*Riviere
de Canada.*

loin que le faut de ladite grande riviere, pais temperé tirant vers la Floride, & rapportant les fruits qui sont en nôtre Provence, d'autant qu'il participe de la chaleur des terres découvertes éloignées de cete grande mer qui envoie les glaces du Nôrt vers ladite Terre-neuve, lesquelles refroidissent ces regions, qui ne sont couvertes d'un lô trait de terres cômme sont les orées maritimes de nôtre Europe. Maintenant retournons sur noz pas, & voyôs la côte qui tire du Cap Breton vers la Virginie & la Floride, à fin d'avoir la conoissance entière de ce qui reste à découvrir és Indes Occidentales de la Nouvelle-France. Pour quoy faire il nous convient embarquer avec Monsieur de Monts, lequel vient à bon esciêt employer ses biens & sa vie pour donner commencement à vne habitation de François en la France Occidentale, & non se contenter de voir le pais: pourveu que le Roy, qui ne veut rien debourier, lui vueille permettre de tirer de la province même les moyens necessaires à l'établissement de ladite habitation.

*Dessins
de Mons-
sieur de
Monts.*

Ayant donc eu avis (le dit sieur de Môts) qu'il se pourroit tirer quelque profit de la pelleterie qu'on traite tous les ans avec les peuples de la grande riviere de *Canada*, golfe saint Laurent, & autres lieux de la Nouvelle-France, si lui seul jouïssoit du privilege de troquer avec lesditz peuples, & qu'à tous sujets du Roy la traite desdites pelleteries & fourrures, sçavoir de Castors, Loutrès, martres, & autres, fust interdite:

pour donner des ailes à son entreprise, laquelle avoit besoin d'un grand fonds, il associa quelques gens d'honneur, marchans, & autres de divers endroits, & obtint du Roy en l'an mille six cens trois les Commissions & defences qui s'ensuivent.

Commissions du Roy & de Monsieur l'Admiral au sieur de Monts, pour l'habitation es terres de la Cadie, Canada, & autres endroits en la Nouvelle-France.

Ensemble les defences à tous autres de trafiquer avec les Sauvages des dites terres.

JEAN par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A notre cher & bien amé le sieur de Monts, Gentilhomme ordinaire de notre Chambre, Salut. Comme notre plus grand soin & travail soit & ait toujours esté, depuis notre avènement à cette Couronne, de la maintenir & conserver en son ancienne dignité, grandeur & splendeur, d'estendre & amplifier autant que legitime-ment se peut faire, les bornes & limites d'icelle. Nous estans dès long temps, informez de la situation & condition des pais & territoires de la Cadie, Meuz sur toutes choses d'un zele singulier & d'une devoute & ferme resolution que nous avons prise, avec l'aide & assistance de Dieu, auteur, distributeur & protecteur de tous Royaumes & états, de

faire convertir, amener & instruire les peuples qui habitent en cette contrée, de present gens barbares, athees sans foy ne religion, au Christianisme, & en la creance & profession de nôtre foy & religion: & les retirer de l'ignorance & infidelité où ilz sont. Ayans aussi dès long temps reconeu sur le rapport des Capitaines de navires, pilotes, marchans & autres qui de longue main ont hanté, fréquenté, & trafiqué avec ce qui se trouve de peuples esdits lieux, combien peut estre fructueuse, commode & vtile à nous, à nos états & sujets, la demeure, possession & habitation d'iceux pour le grand & apparent profit qui se retirera par la grande fréquentation & habitude que l'on aura avec les peuples qui s'y trouvent, & le trafic & commerce qui se pourra par ce moyen seurement traiter & negotier. Nous pour ces causes à plein confians de vôtre grande prudence, & en la conoissance & experience que vous avez de la qualité, condition & situation dudit pais de la Cadie: pour les diverses navigations, voyages & fréquentations que vous avez faits en ces terres, & autres proches & circonvoisines: Nous assurons que cette nôtre resolution & intention, vous estant commise, vous la sçaurez attentivement, diligemment & non moins courageusement, & valeureusement executer & conduire à la perfection que nous desirons. Vows avons expressement commis & établi, & par ces présentes signées de nôtre main, Vous com-

mettons ordonnons, faisons, constituons & établissons, nôtre Lieutenant general, pour représenter nôtre personne, aux pais, territoires, côtes & confins de la Cadie: A commencer dès le quarantième degré, jusques au quarante-tixième. Et en icelle étendue, où partie d'icelle, tant & si avant que faire se pourra, établir, étendre & faire conoitre nôtre nom, puissance & autorité. Et à icelle assujettir, submettre & faire obeir tous les peuples de ladite terre, & les circonvoisins: Et par le moyen d'icelles & toutes autres voyes licites, les appeler, faire instruire, provoquer & émouvoir à la conoissance de Dieu, & à la lumiere de la Foy & religion Chrétienne: la y établir: & en l'exercice & profession d'icelle maintenir, garder, & conserver lesdits peuples, & tous autres habituez esdits lieux, & en paix, repos & tranquillité y commander tant par mer que par terre: Ordonner, décider, & faire executer tout ce que vous iugerez se devoit & pouvoir faire, pour maintenir, garder & conserver lesdits lieux souz nôtre puissance & autorité, par les formes voyes & moyens prescrits par nos ordonnances. Et pour y avoir égard avec vous, commettre, établir & constituer tous officiers, tant es affaires de la guerre, que de justice & police pour la première fois, & de là en avant nous les nommer & présenter: pour en estre par nous disposé & donner les lettres, tiltres & provisions tels qu'ilz seront nécessaires. Et selon les occurréces des affaires, vous-mêmes

avec l'avis de gens prudens & capables, prescrire souz nôtre bon plaisir, des loix, statuts & ordonnances autant qu'il se pourra conformes aux nôtres, notamment és choses & matieres, ausquelles n'est pourveu par icelles: traiter & contracter à même effet paix, alliance & confederation, bonne amitié, correspondance & communication avec lesdits peuples & leurs Princes, ou autres ayans pouvoir & commandement sur eux: Entretien, garder & soigneusement observer, les traittez & alliances dont vous conviendrez avec eux: pourveu qu'ils y satisfacent de leur part. Et à ce defaut, leur faire guerre ouverte, pour les contraindre & amener à telle raison, que vous iugerez necessaire, pour l'honneur, obeissance & service de Dieu, & l'establisement, manutention & conservation de nôtre dite autorité parmi eux: du moins pour hanter & frequenter par vous, & tous noz sujets avec eux, en toute assurance, liberté, frequentation & communication, y negotier & trafiquer amiablement & paisiblement. Leur donner & oster graces & privileges, charges & honneurs. Lequel entier pouvoir susdit, Voulons aussi & ordonnons; Que vous ayez sur tous nosdits sujets & autres qui se transporteront & voudront s'habituier, trafiquer, negotier & resider esdits lieux, retenir, prendre, reserver, & vous approprier ce que vous voudrez & verrez vous estre plus commode & propre à vôtre charge, qualité & vsage desdites

terres, en departir telles parts & portions, leur donner & attribuer tels tiltres, honneurs, droüts, pouvoits & facultez que vous verrez besoin estre, selon les qualitez, conditions & merites des perſones du païs ou autres. Sur tout peupler, cultiver & faire habiter lesdites terres le plus promptement, ſoigneuſement & dextremement, que le temps, les lieux & commoditez le pourront permettre: en faire ou faire faire à cette fin la découverte & reconnoiſſance en l'étendue des côtes maritimes & autres contrées de la terre ferme, que vous ordonnerez & preſcrirez en l'espace fuſdite du quarantième degré juſques aux quaranteſixième, ou autrement tant & ſi avant qu'il ſe pourra le long deſdites côtes, & en la terre ferme. Faire ſoigneuſement rechercher & reconnoiſtre toutes ſortes de mines d'or & d'argent, cuivre & autres metaux & mineraux; les faire fouïller, tirer, purger & affiner, pour eſtre cõvertis en vſage, diſpoſer ſuivant que nous avõs preſcrit par les Edits & reglemens que nous avõs faits en ce Royaume du profit & emblument d'icelles, par vous ou ceux que vous aurez établis à cet effet; nous reſervans ſeulement le dixième denier de ce qui proviendra de celles d'or, d'argent & cuivre, vous affectans ce que nous pourrions prendre aufdits autres metaux & mineraux, pour vous aider & ſoulager aux grandes depenſes que la charge fuſdite vous pourra apporter. Voullans cependant; que pour votre ſeureté & com-

modité, & de tous ceux de nosz sujets, qui s'é-
 iront, habitueront & trafiqueront es dites ter-
 res: comme généralement de tous autres qui
 s'y accommoderont souz nôtre puissance &
 autorité, Vous pourrez faire bâtir & con-
 struire vn ou plusieurs forts, places, villes, &
 toutes autres maisons, demeures & habita-
 tions, ports, havres, retraites & logemens que
 vous conoitrez propres, vtils & nécessaires à
 l'exécution de ladite entreprise. Etablir garni-
 sôs & gens de guerre à la garde d'iceux, Vous
 aider & preualoir aux effets susdits des vaga-
 bôs, personnes vifeuses & sans aveu, rât es villes
 qu'aux champs: & descondamnez à banisse-
 mens perpetuels, ou à trois ans au moins hors
 nôtre Royaume, pourveu que ce soit par avis
 & consentement & de l'autorité de nos offi-
 ciers. Outre ce que dessus, & qui vous est d'ail-
 leurs prescrit, mandé & ordonné par les com-
 missions & pouvoirs, que vous a donnez
 nôtre tres-cher cousin le sieur d'Amphyllé Ad-
 miral de France, pource qui concerne le fait
 & la charge de l'Admirauté, en l'exploit, ex-
 pedition & execution des choses susdites, faire
 généralement pour la conquête, peuplement,
 habitation & conservation de ladite terre
 de la Cadie, & des côtes, territoires circonvoi-
 sines & de leurs appartenâces & dependances
 souz nôtre nom & autorité, ce que nous-
 mêmes ferions & faire pourrions si presens en
 personne y estions, iacoit que le cas requit
 mandement plus special, que nous ne le vous

prescrivons par cesdites presentes : au contenu desquelles, Mandons, ordonnons & tres-expressément enjoignons à tous nos iusticiers, officiers & sujets, de se conformer: Et à vous obeir & entendre en toutes & chacunes les choses susdites, leurs circonstances & dependances. Vous donner aussi en l'execution d'icelles tout ayde & confort, main-forte & assistance dont vous aurez besoin, & seront par vous requis, le tout à peine de rebellion & desobeissance. Et à fin que personne ne pretende cause d'ignorance de cette nôtre intention, & se vueille immiscer en tout ou partie, de la charge, dignité & autorité que nous vous donnons par ces presentes: Nous avons de noz certaine science, pleine puissance & autorité Royale, revoqué, supprimé & déclaré nuls & de nul effet ci apres & des à present, tous autres pouvoirs & Commissiôs, Lettres & expeditions donnez & delivrez à quelque persone que ce soit, pour découvrir, conquerir, peupler & habiter en l'étendue susdite desdites terres situées depuis ledit quarantième degré, iusques au quarantefixième qu'elles soient. Et outre ce mādons & ordonnôs à tous nosdits Officiers de quelque qualité & condition qu'ils soient, que ces presentes, ou *Vidimus* deüement collationné d'icelles, par l'un de nos amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, ilz facent à vôtre requête, poursuite & diligence, ou de noz Procuteurs, lire, pu-

blier & registrer és registres de leurs iurisdic-
 tions, pouvoirs & détroits, cessans en tant
 qu'à eux appartiendra, tous troubles & em-
 pêchemens à ce contraires. Car tel est nôtre
 plaisir. Donné à Fontaine-bleau le huitième
 jour de Novembre; l'an de grace mil six cens
 trois: Et de nôtre règne le quinzième. Signé,
 HENRY, Et plus bas, Par le Roy, P O T I E R.
 Et scellé sur simple queue de cire iaune.

Commission de Monsieur l'Admiral.

CHARLES de Mont-morancy seigneur
 de Dampville & de Meru, Comte d'Escondi-
 gni, Vicomte de Meleun, Baron de Chasteau-
 neuf, Gonnord, Mesles & Savoisi; Cheva-
 lier des ordres du Roy, Conseiller és Conseil
 d'Etat & priué de sa Majesté, Capitaine de cét
 hommes d'armes de ses ordonnances, Admi-
 ral de France & de Bretagne: A tous ceux qui
 ces presentes lettres verront, Salut. Le sieur
 de Monts nous a fait entendre; que poussé du
 singulier desir & devotion qu'il a toujours
 eue au service du Roy, & recherchant toutes
 occasiôs d'é pouvoir de nouveau rédre quel-
 que fidele preuve à sa Majesté: Il auroit iugé
 nelui en pouvoir donner vn plus certain té-
 moignage à present qu'il à pleu à Dieu pour-
 voir son Royaume d'vne bonne & heureuse
 paix, que des'appliquer à la navigation, côme
 il a des-jà fait cy devant, à découvrir quelques

côtes & terres lointaines dépouruës de peuples, ou habitées par gens encor Sauvages, Barbares, & dénuëz de toute religion, loix & civilité, pour s'y loger & fortifier, & tacher d'en amener les nations à quelque profession de la Foy Chrétienne, civilization de mœurs, reglement de leur vie, pratique & intelligence avec les François pour l'usage de leur commerce. Et en fin à leur reconnoissance & submission à l'autorité & domination de cette Couronne de France; & spécialement pour la découverte & habitation des côtes & contrées de la Cadie, tant pour la temperature des lieux, bonté des terres, commodité de la situation de ladite province, communication & amitié ja encommencée avec aucuns des peuples qui se trouvent en icelle: Que sur l'avis & rapport nagueres fait par les Capitaines qui en sont derniers retournez de nombre & quantité de bonnes mines qui y sont, lesquelles estant ouvertes pourront apporter beaucoup de profit & commodité. Surquoy considerant combien ce vertueux & loüable dessein dudit sieur de Monts est digne & recommandable, & combien l'heureuse issue qui en peut proceder souz la conduite d'un personnage de telle valeur & merite, & poussé d'une si bonne affection, pourra un jour estre commode & utile au bien du service de sa Majesté, profit de ses sujets, & honneur de la France. Et outre ce ayant receu divers avis, qu'aucuns étrangers designent

d'aller dresser des peuplemens & demeures, vers lesdites contrées de la Cadie, si comme elles ont esté jusque icy, elles restent encore quelque temps desertes & abandonnées. Pour ces causes & estans bien & deüement informez du vouloir & intencion de sa Majesté, qui sur la remonstrance par nous à elle de ce faire, à donné vn tres-prompt & favorable consentement à l'effect de cette entreprise: & concedé audit sieur de Monts, la découverte & peuplemens de toutes lesdites côtes & contrées maritimes de la Cadie, depuis le quarantième degre, jusques au quarantesixième, & de tout ce qu'il pourra avant dans les terres, & ce comme nôtre Vic-Admiral & Lieutenant general tant en mer qu'en terre en tous lesdits pais. Nous en vertu de nôtre pouvoir & autorité d'Admiral, tant suivans les Usages anciens & modernes de la marine, & suide reglement esponsiblmtyz sur ice pais au Conseil d'Etat de sa dite Majesté, Avons commis, ordonné & député, commis, ordonnons & députons par ces presentes iceluy sieur de Monts, pour nôtre Vic-Admiral & Lieutenant general en toutes les mers, côtes, îles, rades & contrées maritimes qui se trouveront vers ladite province & region de la Cadie, depuis les quarantième degrez, jusques au quarantesixième, & si avant dans les terres qu'il pourra découvrir & habiter: Avec pouvoir d'assembler par lui, tant cette premiere année que les suivantes, tels Capitaines & Pi-

lotes, mariniers & artisans, & tel nombre de
 vaisseaux pourvez, & telle quantité d'armes,
 agrets, vivres & munitions qu'il iugera neces-
 saire, pour les mener & conduire par toutes
 lesdites côtes, mers, îles, rades, & contrées,
 ainsi qu'il trouvera estre plus expedient, pour
 l'accomplissement de ladite entreprise. Et se-
 lon les occasions, distribuer, departir ou laisser
 les vaisseaux es endroits que le besoin pour-
 ra requerir: Soit pour la reconnoissance des
 lieux decouverte de mines, garde des places
 & avenues, ou pour la traite avec les Sauva-
 ges, vers la baye saint Cler, riviere de Cana-
 da, ou autres pais: Construire des forts & for-
 tresses, ainsi & en tels endroits qu'il verra
 estre plus commode: Comme aussi dresser des
 ports, havres & autres choses necessaires pour
 la feure retraite des vaisseaux François con-
 tre tous desseins d'ennemis & incursions de
 pirates: Etablir es places susdites tels Capitai-
 nes & Lieutenans que besoin sera. Ensemble
 des Capitaines & gardes des côtes, îles, havres
 & avenues: & pareillement commettre des
 officiers pour la distribution de la iustice &
 entretien de la police, reglemens & ordon-
 nances: Et en somme gerer & negotier, & se
 comporter par icelui sieur de Monts en la fun-
 ction de ladite charge de nôtre Vic-Admi-
 ral & Lieutenant general, pour tout ce qu'il
 iugera estre de l'avancement desdites re-
 veues, conquêtes & peuplement: & pour le
 bien du service de sa Majesté & établissement

DE LA NOUVELLE FRANCE. 463
de son autorité vers lesdites mers, provinces
& régions: Avec même pouvoir, puissance
& autorité que nous ferions si nous y étions
en perionie, & comme s'il étoit ici &
par expres & plus particulièrement spécifié &
déclaré. De ce faire lui avons donné &
donnons par ces presentes toute charge, pou-
voir, commission & mandement special. Et
pourcel avons substitué & subrogé en notre
lieu & place, à la charge de faire aussi soigneu-
sement observer par ceux qui seront souz la
charge & autorité en toute l'exécution de
cette entreprise, les Edits & ordonnances de
la marine. Et faire prendre noz congez parti-
culiers par tous les Capitaines des vaisseaux
qu'il voudra mener avec luy tant au dessein de
la découverte de ladite côte & contrée de
la Cadie, que de ceux qu'il voudra envoyer
pour la traite de la Pelleterie à lui permise par
sa Majesté pour dix ans vers la Baye de saint
Cler & riviere de Canada. Et nous faire faire
bon & fidele rapport à toutes occasions, de
tout ce qui aura esté fait & exploité au susdit
dessein; pour entendre par nous prompte rai-
son à ladite Majesté. Et y apporter par nous ce
qui pourra estre requis ou d'ordre ou de re-
mede. Si prions & requerons tous Princes &
Potentats & seigneurs étrangers, leurs Lieu-
tenans generaux, Admiraux, Gouverneurs
de leurs provinces, chefs & conducteurs
de leurs gens de guerre tant par mer que par
terre, Capitaines de leurs villes & forts

maritimes, ports, côtes, havres & détroits, Mandons & ordônonz à nos autres Vic-Admiraux, Lieutenans generaux, & particuliers, & autres officiers de nôtre Admirauté, Capitaines des côtes & de la marine & autres estâs souz nôtre pouvoir & autorité chacun en droit loy, & sicomme à lui appartiendra. donner audit sieur de Montes pour le plein & entier effect, execution & accomplissement de ces presentes, tout support, secours, assistance, retraite, main-forte, faveur & aide si besoin en a, & en ce qu'ils en pourront par lui estre requis. En témoin de ce, Nous avons de ces dites presentes, signées de nôtre main, fait mettre le seel de nos armes. A Fontaine-bleau le dernier jour d'Octobre, d'an etc. grâce mille six centsois. Signé, CHARLES DE BOURBON MORANCY. Et sus le reply, Par Monseigneur l'Admiral, signé, de Gennes, & seellé du seel des armes dudit Seigneur.

Defenses du Roy à tous ses sujets, autres que le sieur de Montes & ses officiers, de rassembler de belles-voies & autres choses avec les Sauvages de l'Étendue du pays voir par luy donné audit sieur de Montes, & ses officiers. Sur grandes peines.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les officiers de nôtre Admirauté, de Normâdie, Bretagne, Picardie & Guyenné, & à chacun d'eux en droit loy, & en l'étendue de leurs

de leurs ressorts & juridictions, Salut. Nous avons pour beaucoup d'importantes occasions, ordonné, commis & établi le sieur de Monts Gentil-homme ordinaire de nôtre chambre, nôtre Lieutenât general, pour peupler & habituer les terres, côtes, & pais de la Cadie, & autres circonvoisins, en l'étendue du quarantième degré jusques au quarante-sixième: & là établir nôtre autorité, & autremét s'y loger & asseurer: en sorte que noz sujets dés-or-mais y puissent estre receuz, y hanter, resider & trafiquer avec les Sauvages habitâs desdits lieux: comme plus expressement nous l'avons déclaré par noz lettres patentes expedées & delivrées pour cet effet audit sieur de Monts le huitième jour de Novembre dernier: & suivant les conditions & articles. Moyennant lesquelles il s'est chargé de la conduite & execution de cette entreprise. Pour faciliter laquelle, & à ceux qui s'y sont joints avec lui: & leur donner quelque moyen & commodité d'en supporter la dépense: Nous avons eu agreable de leur permettre, & asseurer; Qu'il ne seroit permis à aucuns autres nos sujets, qu'à ceux qui entreroient en association avec lui, pour faire ladite dépense, de trafiquer de pelleterie, & autres marchandises, durant dix années, es terres, pais, ports, rivières & avenues de l'étendue de sa charge. Ce que nous voulons avoir lieu. Noy pour ces causes, & autres considerations à ce nous mouvans, Vous mandons & ordômons: Que

vous ayez chacun de vous en l'étendue de voz pouvoirs, iurisdiccions & détroits à faire de nôtre part, comme de nôtre pleine puissance & autorité Royal, nous faisons, tres-expresses inhibitions & defenses, à tous marchans, maitres, & Capitaines de navires, matelôts, & autres noz sujets de quelque état, qualité & condition qu'ils soient, autres neantmoins, & fors à ceux qui sont entrez en association avec ledit sieur de Monts, pour ladite entreprise; selon les articles & conventions d'icelles, par nous arretez ainsi que dit est: D'équiper aucuns vaisseaux, & en iceux aller ou envoyer, faire traficq & troque de pelletterie, & autres choses avec les Sauvages: Frequenter, negocier, & communiquer durant ledit temps de dix ans, depuis le Cap de Raze, jusques au quarantième degré, comprenant toute la côte de la Cadie, terre & Cap Breton, Bayes de saint Cler, de Chaleur, Ile percée, Gachepé, Chichedec, Mesamichi, Lesquemin, Tadoussac, & la riviere de Canada, tant d'un côté que d'autre, & toutes les Bayes & rivieres qui entrent au dedans desdites côtes: A peine de desobeissance, & confiscation entiere de leurs vaisseaux, vivres, armes & marchandises, au profit dudit sieur de Monts & de ses associez, & de trente mille livres d'amende. Pour l'assurance & acquit de laquelle, & de la coërtion & punition de leur d'esobeissance: Vous permettrez comme nous avons aussi permis & permettons audit sieur

DE LA NOUVELLE FRANCE. 467
de Monts & ses associez, de saisir, apprehen-
der, & arreter tous les contrevenans à nôtre
presente defense & ordonnance, & leurs vais-
seaux, marchādises, armes, & victuailles, pour
les amener & remettre és mains de la Iustice,
& estre procedé tant contre les personnes, que
contre les biens desdits desobeissans, ainsi
qu'il appartiendra. Ce que nous voulons &
vous mandons & ordonnons de faire incont-
inent publier & lire par tous les lieux & en-
droits publics de vosdits pouvoirs & iurisdic-
tions, où vous iugerez besoin estre: à ce que
aucun de nosdits sujets n'en puisse pretendre
cause d'ignorance: Ains que chacun obeisse
& se conforme surce à nôtre volonté. De ce
faire nous vous avons donné, & donnons
pouvoir & commission & mandement spe-
cial. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris
le dix-huitième Decembre, l'an de grace mil
six cens trois. Et de nôtre regne le quinzième.
Ainsi signé, HENRY. Et plus bas, Par le
Roy, P O T I E R. Et seellé du grand seel de
cire iaune.

Ces lettres ont esté confirmées par autres
secondes defenses du vingt-deuxième Ianvier
mil six cens cinq.

Et quant aux marchandises venans de la
Nouvelle-France, voici la teneur des lettres
patentes du Roy portâtes exemption de sub-
sides pour icelles.

Declaration du Roy.

HENRY par la grace de Dieu Roy de
Gg. ij

France & de Navarre, A nos amez & feaux
 Conseillers, les gens tenans nôtre Cour des
 Aides à Rouën, Maitres de noz ports, Licu-
 tenans, Juges & Officiers de nôtre Admirau-
 té, & de noz traittes foraines établis en nô-
 tre province de Normandie, & chacun de
 vous endroit soy, Salut. Nous avôns cy de-
 vant par noz lettres patêtes, du huitième jour
 de Novembre mille six cens trois, dont copie
 est cy jointe, souz le contreseel de nôtre Châ-
 cellerie, ordonné & établi nôtre cher &
 bien amé le sieur de Monts nôtre Lieutenant
 general representant nôtre persone és côtes,
 terres & confins de la Cadie, Canada, & au-
 tres endroits en la Nouvelle France, pour ha-
 biter lesdites terres: Et par ce moyen amener
 à la conoissance de Dieu, les peuples y estans,
 & là établir nôtre autorité. Et pour subve-
 nir aux fraiz qu'il conviendroit faire, par nos
 autres lettres patentes du dix-huitième De-
 cembre ensuivant nous aurions donné, per-
 mis & accordé audit sieur de Monts, & à ceux
 qui s'associeroient avec lui en cette entrepri-
 se, la traite des pelleteries & autres choses qui
 se troquent avec les Sauvages desdites terres
 à plein spécifiées par lesdites patentes: ayans
 par le moyen de ce que dit est assez donné à
 entendre que lesdits pais estoient par nous re-
 conuz de nôtre obeissance, & les tenir &
 avouier comme dependances de nôtre Roy-
 aume & Couronne de France. Neantmoins
 nos Officiers des traittes foraines, ignorans

*Arrêt du
 Roy pour
 la Nou-
 velle-
 France.*

peut estre jusques à cette heure nôtre volonté, veulent au preiudice d'icelle cōtraindre ledit sieur de Monts & ses associez de payer les mêmes droits d'entrée des marchandises venans desdits pais, qui sont deuz par celles qui viennent d'Hespagne, & autres contrées étrangères, ne se contentans que pour icelles l'on ait païé noz droits d'entrée deuz aux lieux où elles ont esté déchargées, & aux autres endroits où elles ont depuis passé par nôtre Royaume, que doivent les marchandises y venans de nos autres provinces & terres de nôtre obeissance estans du cru d'icelles. Et de fait yn nommé François le Buffe, l'un des gardes à cheval du bureau de noz traites foraines à Caen, auroit arrêté souz ce pretexte dès le vnziesme jour de Novembre dernier au lieu de Condé sur Narreau, vingt-deux balles de castors, appartenans audit sieur de Monts & ses associez, venans desdites terres de la Cadie & Canada, pretendant pour le fermier general desdites traites foraines de Normandie, nôtre Procureur joint, la confiscation desdites marchandises. Ce qui est & seroit grandement preiudiciable audit sieur de Monts & ses associez, frustrez de l'esperance qu'ils avoient de faire promptement argent d'icelles marchandises, pour subvenir & employer à l'achat des vivres & munitions & autres choses necessaires qu'il convient envoyer cette année avec nombre d'hommes pour l'executiō de ladite entreprife. L'effet de laquelle demeure par

*Arrest des
marchan-
dises du
sieur de
Monts.*

ce moyen traversé & interrompu au preiudice de nôtre service, Et voulans y remedier & surce faire conoitre à chacun nôtre intention, à fin quel'on n'en puisse pretendre à l'avenir cause d'ignorance. **POUR CES CAUSES,** & pour la consideration & merite particulier de cet affaire, du bon succez duquel par la prudente conduite dudit sieur de Monts, nous esperons vn grand bien devoir reussir à la gloire de Dieu, salut des Barbares, honneur & grandeur de nos états & seigneuries. Nous avons déclaré & declaronons par ces presentes, Que toutes marchandises qui à l'avenir viendront desdits pais de la Cadie, Canada, & autres endroits qui sont de l'étenduë du pouvoir par nous donné audit sieur de Mōts & specifiez par nosdites lettres, des huitième Novembre & dix-huitième Decembre mil six cens trois, lesquelles ledit sieur de Monts & sesdits associez ferōt amener desdits lieux en nôtre Royaume, suivant la permission qu'ils en ont, ou autres de leur gré, congé & expres consentement, ne payeront autres ne plus grands subsides, que les droits d'entrée, & ceux qui se payent d'ordinaire pour les marchādises, qui passent de l'une de noz provinces en l'autre, & qui sont du cru d'icelles. Et pour le regard des vingt-deux balles de castors saisis & arretez comme dit est, par ledit François le Buffe audit lieu de Condé sur Narreau, Pour les memes raisons & considerations susdites: Nous avons fait & faisons audit sieur de Monts &

*Exemptio
de subsi-
des autres
qu'ordi-
naires,
pour les
marchan-
dises de la
N. Fr.*

fcs associez pleine & entiere main-levée d'i-
 celles vingt deux balles de castors. Voulons
 & nous ^{Main-}plait prompte & entiere restitution ^{le ucc.}
 & delivrance leur en estre faite , en payant
 toutefois pour icelles, les droits d'entréc en
 nôtre province de Normandie, que doivent
 lesdites marchandises, selon qu'ilz se payent
 au bureau étable au lieu de la Barre, entre les
 mains de nôtre fermier general desdites trai-
 tes foraines, ou son commis audit Bureau
 de Caen, sans autres fraiz ny dépens. Et en
 ce faisant, voulons & ordonnons, que cha-
 cun de vous endroit soy, vous faites, souf-
 frez, & laissez iouir ledit sieur de Monts &
 seldits associez, pleinement & paisiblement
 de l'entier & prompt effet de nôtre presente
 declaration, vouloir & intention. Si y o v s
 M A N D O N S publier, lire & registrer ces pre-
 sentes, chacun en l'étenduë de voz ressorts
 que besoin sera, à la diligence dudit sieur de
 Monts & de seldits associez. Cessans & faisans
 cesser tous troubles & empechemens à ce
 contraires: Contrainans & faisans contrain-
 dre à ce faire, souffrir, & y obeir to^r ceux qu'il
 appartiendra, mêmes ledit le Buffe, ensemble
 nôtre dit fermier du bureau de Caen & ses
 commis, à la delivrance & restitution desdites
 vingt-deux balles de castors, & de memes à
 la décharge des pleiges & cautions, si au-
 cuns sont baillez pour assurance desdits ca-
 stors, & generalement tous autres, qui pource

seront à cōtraindre par toutes voyes deuës & raisonnables, Non obstant oppositions ou appellatiōs quelconques, pour lesquelles, & sans preiudice d'icelles, ne sera par vous differé. De ce faire vous auons doné & donons pouuoir, autorité, cōmission & mandement special. Et parce que de ces presentes, l'on aura affaire en plusieurs lieux, Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationné par l'un de nos amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, foy soit adjoutée comme au present original. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le huitième jour de Fevrier, l'an de grace mil six cens cinq, Et de nôtre regne le fezième. Ainsi signé, HENRY. Et plus bas, Par le Roy, POTIER. Et scellé en simple quenë du grand sceau de cire iaune.

Lesdites lettres patentes du dix-huitième Novembre, & dix-huitième Decëbre mille six cens trois, & autres du dix-neufième Janvier mille six cens cinq, ont esté verifiées en la Cour de Parlement de Paris le fezième Mars mille six cens cinq.

*Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-France:
Des accidens survenus audit voyage: Causes des
banes de glaces en la Terre-Neuve: Imposition
de noms à certains ports: Perplexité pour le retar-
dement de l'autre navire.*

CHAP. XXXII.



LE sieur de Monts ayant fait publier les Commissions & defenses susdites par la France, & particulièrement par les villes maritimes de ce Royaume, il fit equipper deux navires, l'un souz la conduite du Capitaine Timothée du Havre de Grace, l'autre du Capitaine Morel de Honfleur. Dans le premier il se mit avec bon nombre de gens de qualité tant Gentils-hommes, qu'autres. Et d'autant que le sieur de Poutrincourt estoit desireux des y avoit long temps (il m'a dit maintefois qu'il y a plus de trente ans) de voir ces terres de la Nouvelle-France, & y choisir quelque lieu propre pour s'y retirer, & vivre en repos avec sa famille, femme, & enfans, arriere des soucis, chagrins, fatigues, & traverses de la vie de ce monde ici: il lui print aussi envie d'y aller. Et de fait il s'embarqua avec ledit sieur de Mōts, & quant & lui fit porter quantité d'armes & munitions de guerre, & leverent les

Equipage.

*Partemēt,
du Havre
de Grace.*

Peril,

*Causes
des bancs
de glaces
vers la
Terre:
neuve.*

*Tempête
perilleuse.*

ancres du Havre de Grace le septième jour de Mars l'au mille six cens quatre. Mais estans partis de bonne-heure avant que l'hiver eust encor quitté sa robbe fourrée, ilz ne manquerent point de trouver des bacs de glaces, contre lesquels ilz penserent hurter & se perdre: mais Dieu qui jusques à present a favorisé la navigation de ces voyages, les preserva.

On se pourroit étonner, & non sans cause, pourquoy en même parallele il y a plus de glaces en cette mer qu'en celle de France. Aquoy ie répond que les glaces que l'on rencontre en cette-dite mer ne sont pas originaires du climat, mais viennent des parties Septentrionales poullées sans empeschement parmi les plaines de cette grande mer par les ondées, bourrasques, & flots imperueux que les vens d'Est & du Nort élevent en hiver & au printéps, & les chassent vers le Su, & l'Ouest: Mais la mer de Frâce est couverte de l'Ecosse, Angleterre & Irlâde: qui est cause que les glaces ne s'y peuvēt décharger. Il y pourroit aussi avoir vne autre raison prise du mouvemēt de la mer, lequel se porte davantage vers ces parties là, à-cause de la course plus grande qu'il a à faire vers l'Amérique que vers les terres de deça. Or le peril de ce voyage ne fut seulemēt à la rencōtre desdits bacs de glaces, mais aussi aux tempêtes qu'ils eurēt à souffrir, dont y en eut vne qui rōpit les gallerics du navire. Et en ces affaires y eut vn menuisier qui d'un coup de vague fut porté au chemin de perdition, hors le bord, mais il se retint à vn cordage qui

par cas d'avéture pendoit hors icelui navire.

Ce voyage fut long à-cause des vens contraires: ce qui arrive peu souvent à ceux qui partent en Mars pour aller aux Terres-neuves, lesquels sont ordinairement poussez de vent d'Est ou de Nort propres à la route d'icelles terrés. Et ayans pris leur brifée au Su de l'ile de Sable pour éviter les glaces susdites, ilz penserent tomber de Carybde en Scylle, & s'aller échouer vers ladite ile durant les brumes épesses qui sont ordinaires en cette mer.

En fin le sixième de May ilz terrirét à vn certain port, où ilz trouverent le Capitaine Rossignol du Havre de Grace, lequel troquoit en pelleterie avec les Sauvages, contre les defentes du Roy. Occasió qu'on lui cōfisqua son navire, & fut appellé ce port *Le port du Rossignol*: ayāt eu en ce desastre vn bié, qu'vn port bō & cōmode en ces côtes là est appellé de sō nom.

*Port du
Rossignol.*

De là côtoyans & decouvrans les terres ils arriverent à vn autre port, qui est tres-beau, lequel ils appellerent *Le port du Mouton*, à l'occasion d'vn mouton qui s'estant noyé revint à bord, & fut mangé de bōne guerre. C'est ainsi que beaucoup de noms anciennemēt ont esté donnez brusquement, & sans grāde delibération. Ainsi le Capitoile de Rome eut son nom, parce qu'en y fouissant on trouva vne tête de mort. Ainsi la ville de Milan a esté appellée *Mediolanū*, c'est à dire demi-laine, par ce que les Gaullois jettans les fondemens d'icelle, trouverent vne truye qui estoit à moitié couverte de laine: & ainsi de plusieurs autres.

*Port du
Mouton.*

Capitoile.

Milan.

Estans au Port du Mouton ils se cabannerent là à la mode des Sauvages, attendans des nouvelles de l'autre navire, dans lequel on avoit mis les vivres, & autres choses necessaires pour la nourriture & entretenement de ceux qui estoient de la reserve pour hiverner, en nombre d'environ cent hommes. En ce Port ils attendirent vn mois en grãde perplexité, de crainte qu'ils avoient que quelque sinistre accident ne fust arrivé à l'autre navire, parti dès le dixième de Mars, où estoient le sieur du Pont de Honfleur, & ledit Capitaine Morel. Et ceci estoit d'autant plus important, que de la venuë de ce navire dependoit tout le succez de l'affaire. Car même sur cette longue attente il fut mis en deliberation sçavoir si on retourneroit en France, ou non. Le sieur de Poutrincourt fut d'avis qu'il valoit mieux là mourir. A quoy se conforma ledit sieur de Monts. Cependãt plusieurs alloiët à la chasse, & plusieurs à la pecherie pour faire valoir la cuisine. Pres ledit Port du Mouton il y a vn endroit si rempli de lapins, qu'on ne mâgeoit préque autre chose. Cependãt on envoya le sieur Champlein avec vne chaloupe plus avãt chercher vn lieu propre pour la retraite, & tant demeura en cette expedition, que sur la deliberation du retour on le pensa abandonner: car il n'y avoit plus de vivres; & se servoit-on de ceux qu'on avoit trouvé au navire de Rossignol, sans lesquels il eust fallu s'en revenir en France, & rompre vne belle entre-

Deliberation sur le retour en Frãce.

Quantité de lapins.

prise à sa naissance; ou mourir là de faim apres avoir fait la chaffe aux lapins, qui n'eussent toujours duré. Or ce qui causa ce retardement de la venuë desdits sieurs du Pont & Capitaine Morel, furent deux occasions, l'vne que manquans de batteau, ilz s'amuserent à en batir vn en la terre où ils arriverent premierement, qui fut le *Port aux Anglois*: l'autre qu'estans venus au *Port de Campseau* ils y trouverent quatre navires de Basques qui troquoient avec les Sauvages contre les defenes susdites, lesquels ilz depouillerent, & en amenerent les Maitres audit sieur de Monts, qui les traita fort humainement.

*Port aux
Anglois.
Port de
Campseau.*

Trois semaines passées icelui sieur de Monts n'ayant aucunes nouvelles dudit navire qu'il attendoit, delibera d'envoyer le long de la côte les chercher, & pour cet effect depecha quelques Sauvages, ausquels il bailla vn François pour les accompagner avec lettres. Lesdits Sauvages promirét de revenir à point-nommé dans huit jours: à quoy ilz ne manquerent point. Mais comme la societé de l'homme avec la femme bien d'accors ensemble est vne chose puissante, ces Sauvages devant que partir eurent soin de leurs femmes & enfans, & demanderent qu'on leur baillât des vivres pour eux. Ce qui fut fait. Et festans mis à la voile, trouverét au bout de quelques jours ceux qu'ilz cherchoient en vn lieu dit *La baye des isles*, lesquels n'estoient moins en peine dudit sieur de Monts, que lui d'eux,

*La baye
des isles.*

n'ayans en leur voyage trouvé les marques & enseignes qui avoient esté dites, c'est que le sieur de Monts passant à *Campseau* devoit laisser quelque Croix à vn arbre, ou missive y attachée. Ce qu'il ne fit point, ayant outre-passé ledit lieu de *Campseau* de beaucoup pour avoir pris sa route trop au Sud à cause des bacs de glaces, comme nous avons dit. Ainsi apres avoir leu les lettres, lesdits sieur du Pont & Capitaine Morel se dechargerent des vivres qu'ils avoient apporté pour la provision de ceux qui devoient hiverner, & s'en retournerent en arriere vers la grande riviere de *Canada* pour la traite des Pelleteries.

Debarquement du Port au Mouton: Accident d'un homme perdu seize jours dans les bois: Baye Françoise: Port Royal: Riviere de l'Equille: Mine de cuivre: Mal-heur des mines d'or: Diamans: Turquoises.

C H A P. XXXIII.



O V T E la Nouvelle-France en fin assemblée en deux vaisseaux, on leve les ancrs du *Port au Mouton* pour employer le téps, & découvrir les terres tant qu'on pourroit avant l'hiver. On va gagner le *Cap de Sable*, & de là on fait voile à la *Baye sainte Marie*, où nos gens furent quinze jours à l'ancre,

*Cap de Sable.
Baye sainte Marie.*

tandis qu'on reconoiſſoit les terres & paſſages de mer & de rivieres. Cette Baye eſt vn fort beau lieu pour habiter d'autant qu'on eſt là tout porté à la mer, ſans varier. Il y a de la mine de fer & d'argent: mais elle n'eſt point abondante ſelon l'épreuve qu'on en a fait par de là & en France. Apres avoir là ſejourné douze ou treze jours, il arriva vn accident étrange tel que ie vay dire. Il avoit pris envie à vn certain homme d'Egliſe Pariſien de bonne famille, de faire le voyage avec le ſieur de Monts, & ce contre le gré de ſes parens, leſquels envoyèrent expreſ à Honfleur pour le divertir & ramener à Paris. Or les navires eſtans à l'ancre en ladite Baye Sainte Marie, il ſe mit en la troupe de quelques vns qui falloient egayer par les bois. Avint que ſ'étant arrêté pour boire à vn ruiſſeau il y oubliâ ſon épée, & pourſuivoit ſon chemin avec les autres quand il ſ'en apperçeut. Lors il retourna en arriere pour l'aller chercher: mais l'ayât trouvée, oublieux de la part d'où il eſtoit venu, ſans regarder ſ'il falloit aller vers le Levant, ou le Ponant, ou autrement (car il n'y avoit point de ſentier) il prent ſa voye à contrepas, tournant le dos à ceux qu'il avoit laiſſé, & tant fait par ſes allées & venuës qu'il ſe trouve au rivage de la mer, là où ne voyant point de vaiſſeaux (car ils eſtoient en l'autre part d'une langue de terre qui ſ'avance à la mer) il ſ'imagina qu'on l'avoit delaiſſé, & ſe mit à lamenter ſa fortune ſur vn roc.

*Accident
d'un hō-
me perdu
16. jours
dans les
bois.*

La nuit venue, chacun estant retiré, on le trouve manquer : on le demande à ceux qui avoient esté és bois, ilz disent en quelle façon il estoit parti d'avec eux, & que depuis ilz n'en avoient point eu de nouvelles. Déjà on accusoit vn certain de la religion pretéduë reformée de l'avoir tué, pour ce qu'ilz se picquoient quelquefois de propos pour le fait de ladite religiõ. Somme on fait sonner la trompette parmi la forest, on tire le canõ plusieurs fois. Mais en vain. Car le bruit de la mer plus fort que tout cela rechassoit en arriere le son desditz canons & trompettes. Deux, trois, & quatre jours se passent. Il ne comparoit point. Ce pendant le temps pressoit de partir, de maniere qu'apres avoir attendu jusques à ce qu'õ le tenoit pour mort, on leva les ancrs pour aller plus loin, & voir le fond d'une Baye qui a quelques quarante lieuës de longueur & quatorze, voire dix-huit de largeur, laquelle

Baye Française.

a esté appellée *la Baye Française.*
 En cette Baye est le passage pour entrer en vn port, auquel entrerent noz gens, & y firent quelque sejour, durant lequel ils eurent le plaisir de chasser vn Ellan, lequel traversa à nage vn grand lac de mer qui fait ce Port, sans se forcer. Cedit Port est environné de montagnes du côté du Nort: vers le Su ce sont cotaux, lesquels (avec lesdites montagnes) versent mille ruisseaux, qui rendent le lieu agreable plus que nul autre du monde, & y a de fort belles cheutes pour faire des moulins de toutes

COEUVRE

rs & desert,
rts.

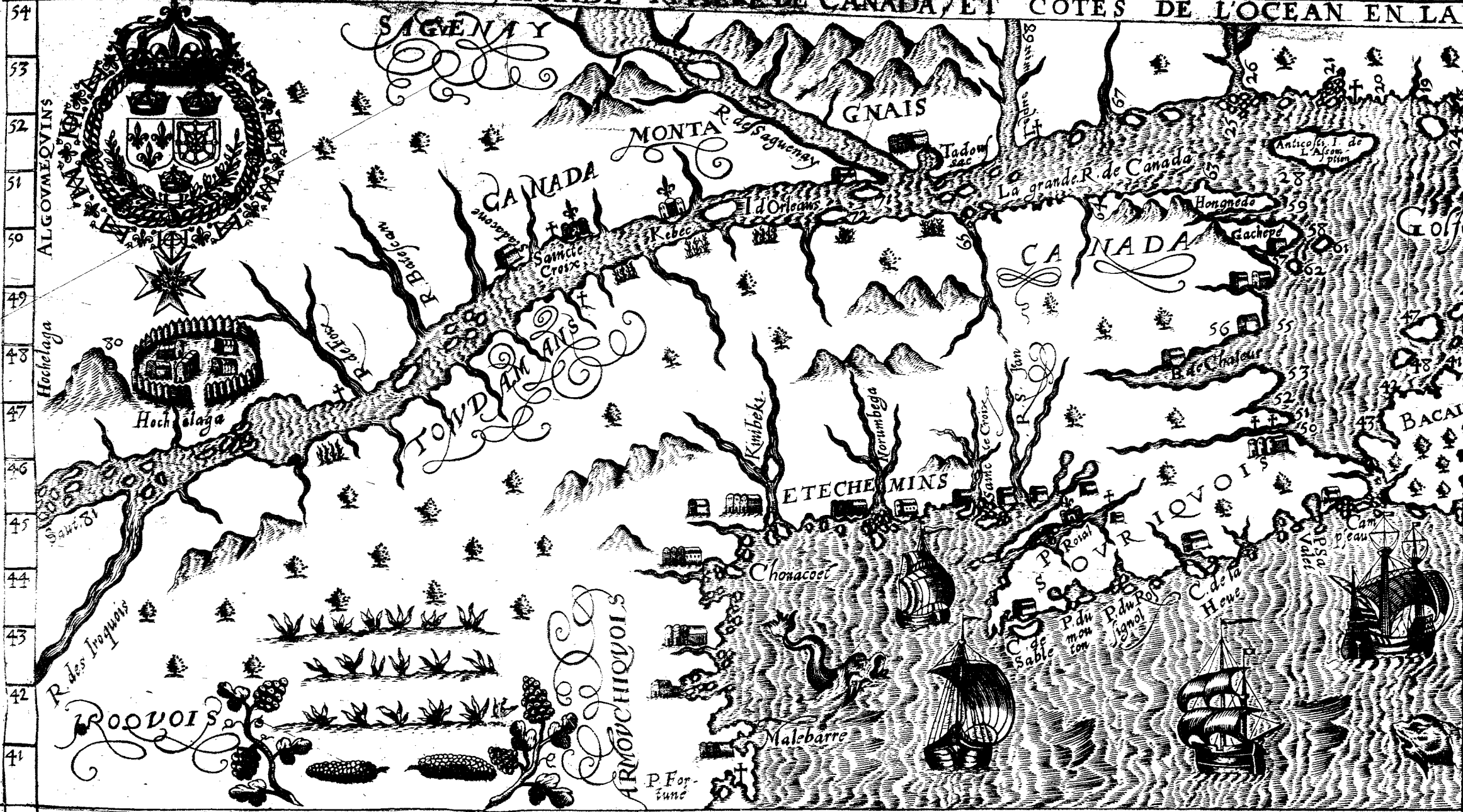
68
 La grande
 CA
 R. S. Jean
 Sainé le Croix



51
 53
 52
 51
 50
 49
 48
 47
 46
 45

d Banc aux Morues

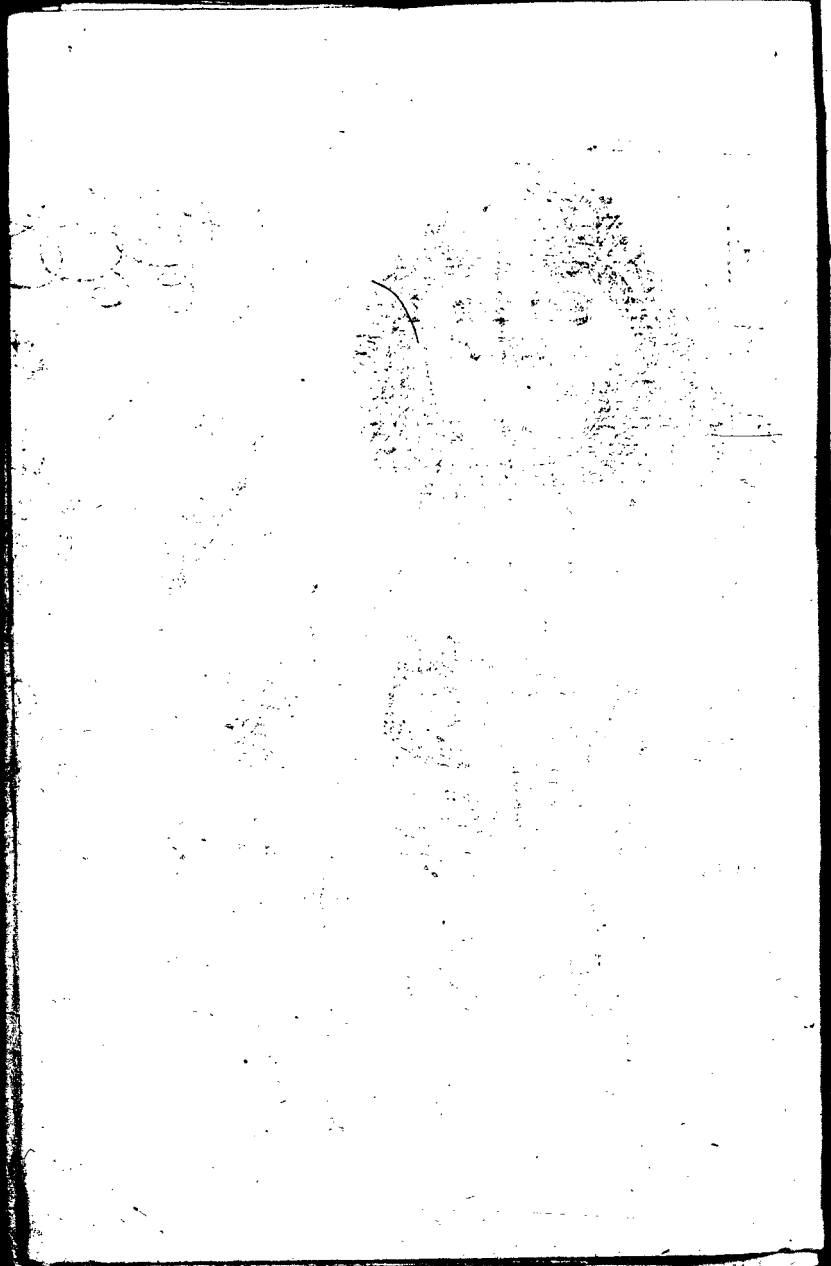
FIGURE DE LA TERRE, NEUVE, GRANDE RIVIERE DE CANADA, ET CÔTES DE L'OCEAN EN LA



Ian Swelinc fecit

I. Millot excudit

MARCUS. L'ESCARBOT nunc primum. Ichstant.



toutes fortes. A l'Est est vne riviere entre lefditz côtaux & montagnes; dans laquelle les navires peuvent faire voile jusques à quinze lieues ou plus: & durant cet espace ce ne sont que prairies d'une part & d'autre de ladite riviere, laquelle fut appellée l'*Equille*, par ce que le premier poisson qu'on y print fut vne Equille. Mais ledit Port pour sa beauté fut appellé LE PORT ROYAL. Le sieur de Poutrincourt ayant trouvé ce lieu à son gré, il le demanda, avec les terres y continentés, au sieur de Monts, auquel le Roy avoit par la Commission inserée ci dessus baillé la distribution des terres de la Nouvelle-France depuis le quarantième degré jusques au quarante-fixième. Ce qui lui fut octroyé, & depuis en a pris lettres de confirmation de sa Majesté, en intention de s'y retirer avec sa famille, pour y établir le nom Chrétien & François tant que son pouvoir s'étendra, & Dieu lui en doint le moyen. Ledit Port à huit lieues de circuit sans comprendre la riviere de l'*Equille*. Il y a deux îles dedans fort belles & agreables; l'une à l'entrée de ladite riviere, que ie fay de la grandeur de la ville de Beauvais: l'autre à côté de l'embouchure d'une autre riviere large côme la riviere d'Oise, ou Marne, entrant dans ledit Port: ladite île préque de la grandeur de l'autre: & toutes deux forestières. C'est en ce Port & vis à vis de la première île, que nous avons demeuré trois ans

*Riviere
de l'E-
quille.*

*Le Port
Royal.*

apres ce voyage. Nous en parlerons plus amplement en autre lieu ci-apres.

*Mine de
cuivre.*

Au partir du Port Royal ilz firent voile à la mine de cuivre de laquelle nous avõs parlé ci-dessus és chapitres 28. & 29. C'est vn haut rocher entre deux bayes de mer où le cuivre est enchassé dás la pierre fort beau & fort pur, tel que celui qu'õ dit cuivre de rozette. Plusieurs orfévres en ont veu en France, lesquels disent qu'au dessous du cuivre il y pourroit avoir de la mine d'or. Ce qui est bié croyable. Car si ces excremens que la Nature pousse au dehors sont si purs, mémement des morceaux qui se trouvent sur le gravier au pied de la roche lors que la mer est basse, il n'y a point de doute que le metal qui est au vêtre de la terre ne soit beaucoup plus parfait. Mais c'est vn œuvre de loisir. La premiere mine c'est d'avoir du pain, & du vin, & du bestial, comme nous disions au commencement de cette histoire. Nôtre felicité ne git point és mines, principalement d'or & d'argent, lesquelles ne servent point au labourage de la terre, ni à l'usage des métiers. Au contraire l'abondance d'icelles n'est qu'une sarcine, vn fardeau, qui tiét l'homme en perpetuelle inquietude, & tant plus il en a, moins a-il de repos, & moins lui est sa vie assurée.

Avant les voyages du Perou on pouvoit ferrer beaucomp de richesses en peu de place, au lieu qu'aujourd'hui l'or & l'argent estans

avillis par l'abondance, il faut des grandz coffres pour retirer ce qui se pouvoit mettre en vne petite bouge. On pouvoit faire vn long trait de chemin avec vne bourse dans la manche, au lieu qu'aujourd'hui il faut vne valize, & vn cheval exprés. Et pouvons à bon-droit maudire l'heure qu'ad jamais l'avarice a porté l'Hespagnol en l'Occidét, pour les mal-heurs qui s'en sont ensuivis. Car quand ie considere que par son avarice il a allumé & entretenu la guerre en toute la Chrétienté, & s'est estudié à ruiner ses voisins, & non point le Turc, ie ne puis penser qu'autre que le diable ait esté autheur de leurs voyages. Et ne faut point m'alleguer ici le pretexte de la Religion. Car (comme nous avons dit ailleurs) ils ont tout tuez les originaires du país avec des supplices les plus inhumains que le diable a peu excogiter. Et par leurs cruautés ont rendu le nom de Dieu vn nom de scandale à ces ces pauvres peuples, & l'ont blasphemé continuellement par chacun jour au milieu des Gentils, ainsi que le Prophete le reproche au peuple d'Israël. Temoïn celui qui aime mieux estre damné que d'aller au paradis des Hespagnols.

*Esai. 52.
vers. 5.
Ces desseins
liv. 1. cha.
18.*

Les Romains (de qui l'avarice a toujours esté insatiable) ont bien guerroyé les nations de la terre pour avoir leurs richesses, mais les cruautés Hespagnoles ne se trouvent point dans leurs histoires. Ilz se sont contentés de dépouiller les

*Petronius
Arbiter.*

peuples qu'ils ont veincu, sans leur oter la vie. Vn ancien autheur Payen faisant vn essay de sa veine Poëtique, ne trouve point plus grand crime en eux, sinon que silz decouvroient quelque peuple qui eust de l'or, il estoit leur ennemi. Les vers de cet Autheur ont si bonne grace que ie ne me puis tenir de les coucher ici, quoy que ce ne soit pas mon intention d'alleguer gueres de Latin:

*Orbem jam totum Romanus victor habebat,
Quà mare, quà terra, quà si dius currit vtrumque,
Nec satiatius erat: gravidis freta pulsa carinis.
Iam peragrabantur: si quis sinus abditus ultra,
Si qua foret tellus qua fulvum mitteret aurum
Hostis erat: fati, si que in tristia bella paratis
Querebantur opes. -----*

Mais la doctrine du Sage fils de Sirach, nous enseigne toute autre chose. Car reconnoissant que les richesses qu'on fouille jusques aux antres de Pluton sont ce que quelqu'un a dit,

*Ecclesiast.
31. vers. 8.
9. 10.*

*irritamentum malorum, il a prononcé celui-là heu-
reux qui n'a point couru apres l'or, & n'a point mis
son esperance en argent & thresors, adjoutant qu'il
doit estre estimé avoir fait choses merueilleuses entre
tous ceux de son peuple, & estre l'exemple de gloire,
lequel a esté tenté par l'or & est demeuré parfait.
Et par vn sens contraire celui-là malheureux
qui fait autrement.*

Diamans.

Or pour revenir à noz mines, parmi ces roches de cuivre se trouvent quelquefois des petits rochers couverts de Diamans y attachés. Je ne veux assurez qu'ils soient fins, mais cela

DE LA NOUVELLE FRANCE. 485
est agreable à voir. Il y a aussi de certaines
pierres bleuës transparentes, lesquelles ne
valent moins que les Turquoises. Le sieur de ^{Turquois-}
Champ-doré nôtre conducteur es naviga-
tions de ce pais-là, ayant taillé dans le roc
vne de ces pierres, au retour de la Nou-
uelle-France il la rompit en deux, & en bailla
l'une au sieur de Monts, l'autre au sieur de
Poutrincourt, lesquelles ilz firent mettre en
œuvre, & furent trouvées dignes d'estre
présentées, l'une au Roy par ledit sieur de
Poutrincourt, l'autre à la Royne par ledit sieur
de Monts, & furent fort bien receuës. J'ay
memoire qu'un orfèvre offrit quinze escus
au sieur de Poutrincourt de celle qu'il présen-
ta à sa Majesté. Il y a beaucoup d'autres
secrets & belles choses dans les terres, des-
quelles la conoissance n'est point encore ve-
nuë jusques à nous, & se decouvriront à me-
sure que la province s'habitera.

*Description de la riviere saint Jean: & de l'ile
sainte Croix: Homme perdu dans les bois trouvé
le sezieme jour: Exemples de quelques absten-
ces étranges: Differens des Sauvages remis au ju-
gement du sieur de Monts: Authorité paternelle
entre lesdits Sauvages: Quels maris choisissent à
leurs filles.*

CHAP. XXXIV.

A PRES avoir reconu ladite mine, la
troupe passa de l'autre côté de la Baye
Françoisé, & allerent vers le profond d'icelle:

*Riviere
Saint
Jean.*

*Saut de
riviere.*

Vignes.

*Abon-
dance de
poissons.*

puis en tournant le Cap vindrent à la *riviere* *Saint Jean*, ainsi appellée (à mon avis) pour ce qu'ils y arriverent le vingt-quatrième Juin, qui est le jour & fête de saint Jean Baptiste. Là il y a vn beau port, mais l'entrée en est dangereuse à qui n'en sçait les adresses, par ce que hors icelle entrée il y a vn long banc de rochers qui se découvrent seulement de basse mer, lesquels servent comme de rempar à ce port, dans lequel quand on a esté vne lieuë, on trouve vn saut impetueux de ladite riviere, laquelle se precipite en bas des rochers, lors que la mer baisse, avec vn bruit merveilleux: car estans quelquefois à l'ancre en mer nous Favons oui de plus de deux lieuës loin. Mais la mer estant haute on y peut passer avec de grandz vaisseaux. Cette riviere est vne des plus belles qu'on puisse voir, ayant quantité d'iles, & fourmillant en poissons. Cette année derniere mille six cens huit ledit Sieur de Champ-doré avec vn des gens dudit sieur de Monts, a esté quelques cinquante lieuës à-mont icelle: & témoignent qu'il y a grande quantité de vignes le long du rivage, mais les raisins n'en sont si gros qu'au pais des Armouchiquois: il y a aussi des oignons, & beaucoup d'autres sortes de bonnes herbes. Quant aux arbres ce sont les plus beaux qu'il est possible de voir. Lors que nous y estions nous y reconumes des Cedres en grand nombre. Au regard des poissons ledit Champ-doré nous a rapporté qu'en mettant la chau-

diere sur le feu ils en avoient pris suffisamment pour eux diner avant que l'eau fust chaude. Au reste cette riviere s'estendant avant dans les terres les Sauvages abbregent merueilleusement de grands voyages par le moyen d'icelle. Car en six jours ilz vont à *Gachepe* gagnans la baye ou golfe de Chaleur quand ilz sont au bout, en portant leurs canots par quelques lieuës. Et par la même riviere en huit jours ilz vont à *Tadoussac* par vn bras d'icelle qui vient de vers le Norouëst. De sorte qu'au Port Royal on peut avoir en quinze ou dix-huit jours des nouvelles des François habituez en la grande riviere de *Canada* par telles voyes: ce qui ne se pourroit faire par mer en vn mois, ny sans hazard.

Quittans la riviere de saint Iean, ilz vindrent suivans la côte à vingt lieuës de là en vne grande riviere (qui est proprement mer) où ilz se camperent en vne petite ile *Ille de sainte Croix.* fize au milieu de cette riviere que ledit sieur *Champlain* avoit esté reconoitre. Et la voyas forte de nature, & de facile garde, joint que la saison commençoit à se passer, & partant falloit penser de se loger, sans plus courir, ilz resolurent de s'y arrêter. Je ne veux point rechercher curieusement les raisons des vns & des autres sur la resolution de cette demeure: *Qui veut posseder la terre doit se camper en terre ferme.* mais ie seray toujours d'avis que quiconque va en vn pais pour posseder la terre, ne s'arrete point aux illes pour y estre prisonnier.

Car avant toutes choses il faut se proposer la culture d'icelle terre. Et ie demanderois volontiers comme on la cultivera s'il faut à toute heure, matin, midi & soir passer avec grand' peine vn large trajet d'eau pour aller aux choses qu'on requiert de la terre ferme? Et si on craint l'ennemi, comment se sauvera celui qui sera au labourage ou ailleurs en affaire necessaire, estant poursuivi? car on ne trouve point toujours de batteau à point nommé, ni deux hommes pour le conduire. Dailleurs nôtre vie ayant besoin de plusieurs commodités, vne ile n'est pas propre pour commencer l'établissement d'une colonie s'il n'y a des courans d'eau douce pour le boire, & le menage; ce qui n'est point en des petites iles. Il faut du bois pour le chauffage: ce qui n'y est point semblablement. Mais sur tout il faut avoir les abris des mauvais vents, & des froidures: ce qui est difficile de trouver en vn petit espace environné d'eau de toutes parts. Neantmoins la compagnie s'arreta là au milieu d'une riviere large où le vent de Nort & Noroüest bat à plaisir. Et d'autant qu'à deux lieuës au dessus il y a des ruisseaux qui viennent comme en croix se décharger dans ce large bras de mer, l'ile de la retraite des François fut appelée **SAINTE CROIX**, à vingt-cinq lieuës plus loin que le Port Royal. Or ce pendant qu'on commencera à couper & abattre les Cedres & autres arbres de ladite ile pour faire les batimens necessaires, retournons chercher

Maitre Nicolas Aubri perdu dans les bois, lequel on tient pour mort il y a long temps.

Comme on commença à deserter l'île, le sieur de Champ-doré (duquel nous ferons d'orenavant mention pour avoir demeuré quatre ans par dela côduisant les voyages qui s'y sont faits) fut r'envoyé à la Baye sainte Marie avec vn maitre de mines qu'on y avoit mené, pour tirer de la mine d'argent & de fer: ce qu'ilz firent. Et comme ils eurent traversé la Baye Françoisé, ils entrerent en ladite Baye sainte Marie par vn passage étroit qui est entre la terre du Port Royal, & vne île dite *L'île longue* : là où apres quelque sejour, allans pêcher, ledit Aubri les apperceut, & commença d'vne voix foible à crier le plus hautement qu'il peut. Et pour seconder sa voix il s'avisa de faire ainsi que iadis Ariadné à Thesée.

Retour à la Baye sainte Marie, où l'homme perdu fut trouvé. L'île longue.

Candidaque imposui longa velamina virga,

scilicet oblitos admonitura mei.

Car il mit son mouchoir & son chapeau au bout d'vn baton. Ce qui le donna mieux à connoitre. Car comme quelqu'vn eut oui la voix, & dit à la cōpagnie, si ce pourroit point estre Monsieur Aubri, on s'en mocquoit. Mais quand on eut veule mouvemēt du drapeau & du chapeau, on creut qu'il en pouvoit estre quelque chose. Et estans près ilz reconurent parfaitement que c'estoit lui-même, & le recueillirent dans leur barque avec grande joye & contentement, le sezième jour apres son égaremēt. Plusieurs en ces derniers temps ont

Le sieur Aubri trouvé le 16. iour apres son égaremēt.

farci leurs livres & histoires de maints miracles où il n'y a pas si grand sujet d'admiration qu'ici. Car durant ces seze jours il ne vequit que de ie ne scay quels petitz fruits semblables à des cerises, sans noyau (non toutefois si delicats) qui se trouvent assez rarement dans ces bois. Et de verité en ces derniers voyages s'est reconuë vne speciale grace & faveur de Dieu en plusieurs occurréces, lesquelles nous remarquons selon que l'occasion se presentera. Le pauvre Aubri (ie l'appelle ainsi à cause de son affliction) estoit merueilleusement extenué, comme on peut penser. On lui bailla à manger par mesure, & le remena-on à la troupe à l'ile Sainte Croix, dont chacun receut vne incroyable joye & cōsolation, & particulièrement Monsieur de Monts, à qui cela touchoit plus qu'à tout autre. Il ne faut point ici m'alleguer les histoires de la fille de Consolans en Poitou, qui fut deux ans sans manger, il y a environ six ans: ni d'une autre d'après de Berne en Suisse, laquelle perdit l'appetit pour toute sa vie, il n'y a pas dix ans, & autres semblables. Car ce sont accidens venus par vn debauchement de la Nature. Et quant à ce que recite Pline qu'aux dernieres extrémités de l'Indie, és parties basses de l'Orient, autour de la fontaine & source du Gange, il y a vne nation d'Astomes, c'est à dire sans bouche, qui ne vit que de la seule odeur & exhalation de certaines racines, fleurs, & fruits, qu'ilz tirent par le nez; ie ne l'en voudroy

Plin. l. 10.

7. ch. 2.

point aisément croire, & penseroiy plustot qu'en flairant ilz pourroient bien mordre dās leſdites racines & fruits : comme aussi ceux que recite Iācques Quartier n'avoit point aussi de bouche, & ne manger point, par le rapport du Sauvage *Donnacona*, lequel il amena en France pour en faire recit au Roy, avec d'autres choses éloignées de commune croyance. Mais quand bien cela seroit, telles gens ont la nature disposée à cette façon de vivre. Et ici ce n'est pas de même. Car ledit Aubri ne manquoit d'appetit, & a véçu seze jours nourri en partie de quelque force nutritive qui est en l'air de ce pais-là, & en partie de ces petitz fruits que j'ay dit: Dieu lui aiant donné la force de soutenir cette longue difette de viures sans franchir le pas de la mort. Ce que ie trouve étrange, & l'est vrayement: mais és histoires de nôtre temps se trouvent choses dignes de plus grand étonnement. Entre autres d'vn Henri de Hassfeld marchant traffiquant des pais bas à Berg en Norvvege : lequel aiant ouï vn gourmand de Precheur parler mal des jeunes miraculeux, comme s'il n'estoit plus en la puissance de Dieu de faire ce qu'il a fait par le passé, indigné de cela, essaya de jeuner, & s'abstint par trois jours: au bout desquels pressé de faim il print vn morceau de pain en intention de l'avaller avec vn verre de bierre: mais tout cela lui demeura tellement en la gorge qu'il fut quarante jours & quarante nuits sans boire ni manger. Au bout de ce

*Ieā Voier
au Traité
De ieiun-
niis cō-
menti-
tiis.*

témps il rejeta par la bouche la viande & le bruvage qui lui estoïét demeurez en la gorge. Vne si longue abstinence l'affoiblit de telle sorte, qu'il fallut le sustenter & remettre avec du laiçt. Le Gouverneur du païs aiât entendu cette merveille, le fit venir, & s'enquit de la verité du fait: à quoy ne pouvant ajouter de foy, il en voulut faire vn nouvel essay, & laiât fait soigneusement garder en vne chambre, trouva la chose veritable. Cet homme est recommandé de grande pieté, principalement envers les pauvres. Quelque téps apres estant venu pour ses affaires à Bruxelles en Brabant, vn sien debiteur pour gagner ce qu'il lui devoit l'accusa d'heresie, & le fit bruler en l'an mil cinq cèns quarante cinq.

Là même. Et depuis encores vn Chanoine de Liege voulant faire essay de ses forces à jeuner, ayant continué jusques au dix-septième jour, se sentit tellement abbatu, que si soudain on ne l'eust soutenu d'un bon restaurant, il defailloit du tout.

Là même. Vne jeune fille de Buchold au territoire de Munstre en Vestphalie affligée de tristesse, & ne voulant bouger de la maison, fut battuë à cause de cela par sa mere. Ce qui redoubla tellement son angoisse, qu'ayant perdu le repos elle fut quatre mois sans boire ni manger, fors que par fois elle machoit quelque pomme cuite, & se lavoit la bouche avec vn peu de ptisane.

Les histoires Ecclésiastiques entre vn grand nombre de jeuneurs, font mention de trois saincts hermites nommez Simeon, lesquels vivoient en austerité étrange, & longs jeunes, comme de huit & quinze jours, voire plus: n'ayans pour toute demeure qu'vne colomne où ilz habitoient & passioient leur vie: à raison dequoy ilz furent surnommez Stelites, c'est à dire Colonnaires, comme habitans en des Colomnes.

*Evagrius
lrv. 1. de
l'Hist.
Ecclesi.
chap. 13.
Baronius
sur le
Martyrol.
Rom. 9.
lrv.*

Mais tous ces gens ici festoient partie resolu à tels jeunes, partie s'y estoient peu à peu accoutumés, & ne leur estoit plus étrange de tant jeuner. Ce qui n'a pas esté en celuy duquel nous parlons. Et pource son jeune est d'autant plus admirable, qu'il ne s'y estoit nullement disposé, & n'avoit accoutumé ces longues austerités.

Or apres qu'on l'eut fétoyé, & sejourné encore par quelque temps à ordonner les affaires, & reconoitre la terre des environs l'ile Sainte Croix, on parla de l'envoyer les navires en France avant l'hiver, & à tant se disposerent au retour ceux qui n'estoient allez là pour hiverner. Ce pendant les Sauvages de tous les environs venoient pour voir le train des François, & se rãgeoiét volontiers auprès d'eux: mêmes en certains differens faisoient le sieur de Monts juge de leur débats, qui est vn commencement de sujétion volontaire, d'où on peut concevoir vne esperance que ces peuples se rangeront bien-tôt à nôtre

*Differens
des Sau-
vages re-
mis en ju-
gement
du Sieur
de Monts.*

façon de viure.

Entre autres choses suruenüs avant le partement desdits navires, avintvn jour qu'un Sauvage nommé *Bituani* trouvant bonne la cuisine dudit sieur de Monts, s'y estoit arreté, & y rendoit quelque service: & neantmoins faisoit l'amour à vne fille pour l'avoir en mariage laquelle ne pouvant avoir de gré & du consentement du pere, il la ravit, & la print pour femme. Là dessus grosse querele. Et en fin la fille lui est enlevée, & retourne avec son pere. Vn grand debat se preparoit, n'eust esté que *Bituani* s'estant plaint de cette injure audit sieur de Monts, les autres vindrent defendre leur cause, disans, à sçavoir le pere assisté de ses amis, qu'il ne vouloit point bailler sa fille à vn homme qui n'eust quelque industrie pour nourrir elle & les enfans qui proviendroient du mariage: Que quant à luy il ne voyoit point qu'il sceut rien faire: Qu'il s'amusoit à la cuisine de lui sieur de Monts, & ne s'exerçoit point à chasser. Somme qu'il n'auroit point la fille, & devoit se contenter de ce qui s'estoit passé. Ledit sieur de Monts les ayant ouïs il leur remontra qu'il ne le detenoit point, & qu'il estoit gentil-garçon, & qu'il iroit à la chasse pour donner preuve de ce qu'il sçavoit faire. Mais pour tout cela, si ne voulurent ilz point lui rendre la fille qu'il n'eust montré par effect ce que ledit sieur de Monts promettoit. Bref il va à la

*Autorité
des peres
és maria-
ges.*

*Cause de
Sauvages
plaidée
pardevant
le sieur
de Monts.*

chassé (du poisson) prend force saumons : La fille lui est renduë, & le lendemain il vient revêtu d'une belle robe de Castors toute neuve bien ornée de *Matachiaz*, au Fort qu'on commençoit à bâtir pour les François, amenant sa femme quant & lui, comme triomphant & victorieux, l'ayant gagnée de bonne guerre : laquelle il a toujours depuis fort aimée par dessus la coutume des autres Sauvages : donnant à entendre que ce qu'on acquiert avec peine on le doit bien cherir.

Par cet acte nous reconnoissons les deux points les plus considerables en affaire de mariage estre observez entre ces peuples conduits seulement par la loy de Nature: *Les Sauvages observent* c'est à sçavoir l'Authorité paternelle, & l'Industrie du mary. Chose que j'ay plusieurs fois admirée, voyant qu'en nôtre Eglise Chrétienne, parie ne sçay quel abus, on a vécu *les deux choses plus considerables au mariage.* plusieurs siècles, durant lesquels l'authorité paternelle a esté bassouïée & vilipendée, jusques à ce que les assemblées Ecclesiastiques ont debendé les yeux, & reconnu que cela estoit contre la Nature même : & que noz Rois par Edits ont remise en son entier cette paternelle autorité : laquelle neantmoins és mariages spirituels & vœux de Religion n'est point encore r'entrée en son lustre : & n'a en ce regard son appui que sur les Arrêts des

Parlemens, lesquelz souuentefois ont contraint les detenteurs des enfans, de les rendre à leurs peres.

Description de l'ile Sainte-Croix: Entreprise du sieur de Monts difficile, & genereuse: & persecutée d'envies: Retour du Sieur de Poutrincourt en France: Perils du voyage.

CHAP. XXXV.



*Descriptio
de l'ile
sainte
Croix.*

EVANT qu'on parle du retour des navires en France, il nous faut dire que l'ile de Sainte Croix est difficile à trouver à qui n'y a esté. Car il y a tant d'iles & de grandes bayes à passer devant qu'on y soit, que ie m'étonne comme on avoit penetré si avant pour l'aller trouver. Il y a trois ou quatre montagnes eminentes par dessus les autres aux côtez: mais de la part du Nort d'où descend la rivièrè il n'y en a sinon vne pointue éloignée de plus de deux lieues. Les bois de la terre ferme sont beaux & relevez par admiratiõ & les herbages semblablement. Il y a des ruisseaux d'eau douce très-agreables vis à vis de l'ile, où plusieurs des gens du Sieur de Monts faisoient leur menage, & y avoient cabané. Quant à la nature de la terre, elle est tres-bonne & heureusement abondante. Car ledit sieur de Monts y ayant

y ayant fait cultiver quelque quartier de terre, & icelui ensemencé de seigle (le n'y ay point veu de froment) il n'eut moyen d'attendre la maturité d'icelui, pour le recueillir: & néanmoins le grain tombé a surctet & rejeté si merueilleusement, que deux ans apres nous en recueillimes d'aussi beatt, gros, & pesant, qu'il y en ait point en France; que la terre avoit produit sans culture: & de present il continue à repulluler tous les ans. Ladite ile ha environ demie lieue de tour, & au bout du côté de la mer il y a vn terre, & comme vn horsepapé, où estoit placé le canon dudit sieur de Monts, & là aussi est la petite chappelle barie à la Sauvage. Au pied d'icelle il y a des moules tât que c'est merveilles, lesquelles on peut amasser de basse mer, mais elles sont petites. Je croy que les gens dudit sieur de Monts ne s'oublirent point à prendre les plus grosses, & n'y laisserent que la semence & menuë generation. Or quant à ce qui est de l'exercice & occupation de noz François, durant le temps qu'ils ont esté là, nous le toucherons sommairement apres que nous aurons racoinduit les navires en France.

Les frais de la marine en telles entreprises *Entreprise* que celle du sieur de Monts sont si grands que *Et voyage* qui n'a les reins forts succumbra facilement: *ge du sieur* & pour éviter aucunement ces frais il cōvient *de Monts* fincommoder beaucoup, & se mettre au peril *chose difficile* de demeurer degradé parmi des peuples qu'on *generem-* ne conoit point, & qui pis est, en vne terre in-*se.*

culte & toute herissée de forêts. C'est en quoy cette action est d'autant plus genereuse, qu'on y voit le peril eminent, & neantmoins on ne laisse point de braver la Fortune, & franchir tant d'épines qui s'y presentent au devât. Les navires du sieur de Monts retournans en France, le voila demeuré en vn triste lieu avec vn bateau & vne barque tant seulement. Et ores qu'on lui promette de l'envoyer querir à la revolution de l'an, qui est-ce qui se peut asseurer de la fidelité d'Æole & de Neptune deux mauvais maitres, furieux, inconstans, & ampitoyables? Voila l'état auquel ledit sieur de Monts se reduisoit n'ayant point d'avancement du Roy comme ont eu tous ceux, desquels (hors-mis le feu sieur Marquis de la Roche) nous avons ci devant r'apporté les voyages. Et toutefois c'est celui qui a plus fait que tous les autres, n'ayant point jusques ici laché prise. Mais en fin ie crains qu'il ne faille là tout quitter, au grád vitupere & reproche du nonn François, qui par ce moyen est rendu ridicule & la fable des autres nations. Car côme si on se vouloit opposer à la cõversion de ces pauvres peuples Occidentaux, & à l'avancement de la gloire de Dieu, & du Roy, il se trouve des gens pleins d'avarice & d'envie, gens qui ne voudroient point avoir donné vn coup d'épée pour le service du Roy (ainsi que remontrait vn jour à sa Majesté le sieur de Pouttrincourt) gens qui ne voudroient point avoir souffert la moindre peine du monde pour

*Envies
sur le pri-
vilege des
Castors
cõroyé au
sieur de
Monts.*

l'honneur de Dieu, lesquels empechent qu'on ne tire quelque proufit de la province même pour fournir à ce qui est necessaire à l'établissement d'un tel œuyre, ayans mieux que les Anglois & Hollandois s'en prevaillent que les François, & voulans faire que le nom de Dieu demeure inconnu en ces parties là. Et telles gens, qui n'ont point de Dieu (car s'ils en avoient ilz seroient zelateurs de son nom) on les écoute, on les croit, on leur donne gain de cause. *O tempora, o mores!*

Or sus, appareillons, & nous mettons bientôt à la voile. Le sieur de Pourtincourt avoit fait le voyage par delà avec quelques hommes de mise, non pour y hiverner, mais comme pour y aller marquer son logis, & reconoitre vne terre qui lui fust agreable. Ce qu'ayant fait, il n'avoit besoin d'y séjourner plus longtemps. Par ainsi les navires estans prêts à partir pour le retour, il se mit & ceux de sa compagnie dedans l'un d'iceux. Ce pendant le bruit estoit par deçà de toutes parts qu'il faisoit merveilles dans Ostendé pour lors assiégée dès y avoit trois ans passez par les Alteises de Flandres. Le voyage ne fut sans tourmente & grâds perils. Car entre autres i'en reciteray deux ou trois que l'on pourroit mettre parmi les miracles, n'estoit que les accidens de mer sont assez journaliers : sans toutefois que ie vueille obscurcir la faveur speciale que Dieu a toujours montré en ces voyages.

*Retour du
sieur de
Pourtin-
court en
France.*

*Premier
peril.*

Le premier est d'un grain de vent qui sur le milieu de leur navigation vint de nuit en un instant donner dans les voiles avec une impetuosité si violente, qu'il renversa le navire en sorte que d'une part la quille estoit à fleur d'eau, & le voile nageoit dessus, sans qu'il y eust moyen, ni loisir de l'ammener, ou desammarrer les écoutes. Incontinent voila la mer tout en feu, & les matelots mêmes tout mouillés sembloient estre environnez de flammes, tant la mer estoit irritée (les mariniens appellent ceci Le feu saint Goudran) Et de mal-heur, en cette surprise ne se trouvoit vn seul couteau pour couper les cables, ou le voile. Le pauvre vaisseau cependant en ce fortunat demouroit renversé, porté continuellement tantot sur des montaignes d'eaux, tantot avallé aux enfers. Bref il falloit s'attendre d'aller boire à ses amis, quand vint vn nouveau renfort de vent qui brisa le voile en mille pieces invtiles par apres à toutes choses. Voile heureux d'avoir par sa ruine sauvé tout ce peuple. Car s'il eust esté neuf c'estoit fait d'eux, & jamais n'en eust esté nouvelle. Mais Dieu tenta souvent les siens, & les conduit jusques au pas de la mort, à fin qu'ilz reconoissent sa puissance, & le craignent. Ainsi le navire commença à se relever peu à peu: & bien vint qu'il avoit le ventre creux, car si c'eust esté vn sifbot à plat fonds & ventre large, il eust esté renversé c'en dessus dessous, mais le laist qui estoit demeuré en bas aida à redresser cetui-ci.

DE LA NOUVELLE FRANCE. JOI

Le deuxieme fut au Casquet (ile , ou *Deuxiè-
me pers.* rocher en forme de casque entre France & Angleterre où n'y a aucune habitation) à trois lieues duquel estant parvenus il y eut de la jalouſie entre les maîtres de navire (mal qui ruine ſouvent les hommes & les affaires) l'un diſant qu'ô doubleroit bien ledit Casquet, l'autre que non, & qu'il falloit deriver vn petit de la droite route pour paſſer au deſſous de l'ile. En ce fait le mal eſtoit qu'ô ne ſçavoit l'heure du jour, parce qu'il faiſoit obſcur, à-cause des brumes, & par conſequent on ne ſçavoit ſ'il eſtoit ebe ou flot. Or ſ'il euſt eſté flot ils euſſent aiſément doublé: mais il ſe trouva que la mer ſe retiroit, & par ce moyen l'ebe avoit retardé & empeché de gagner le deſſus. Si bien qu'approchans dudit roc ilz ſe virent au deſeſpoir de ſe pouvoir ſauver, & falloit neceſſairement aller choquer alencontre. Lors chacun de prier Dieu, & demander pardon les vns aux autres, & ſe lamenter pour le dernier reconfort. Sur ce point le Capitaine Roſſignol (de qui on avoit pris le navire en la Nouvelle-France, comme nous avons dit) tira vn grand couteau pour tuer le Capitaine Timothée gouverneur du preſent voyage, lui diſant, Tu ne te contentes point de m'avoir ruiné, & tu me veux encore ici faire perdre! Mais il fut retenu & empeché de faire ce qu'il vouloit. Et de verité c'eſtoit en lui vne grande folie, ou pluſtot rage, d'aller tuer vn homme qui ſ'en va mourir, & que celui qui veut faire le

coup soit en même peril. En fin comme on alloit donner dessus le roc le sieur de Poutrincour qui des ja avoit recōmandé son ame & sa famille à Dieu, demāda à cēlui qui estoit à la hune fil n'y avoit plus desperance : lequel dit que non. Lors il dit à quelques vns qu'ilz l'aïdassent à changer les voiles. Ce que firent deux ou trois seulement, & ja n'y avoit plus d'eau que pour tourner le navire, quand la faveur de Dieu les vint aider, & detourner le vaisseau du peril sur lequel ils estoient ja portés. Quelques vns avoient mis le pourpoint bas pour essayer de se sauver en grim pant sur le rocher. Mais ilz n'en eurent que la peur pour ce coup: fors que quelques heures apres estās arrivez pres vn rocher qu'on appelle Le nid à l'Aigle, ilz cuiderent l'aller aboder pensans que ce fust vn navire, parmi l'obscurité des brumes: d'où estans derechef échappés, ils arriverent en fin au lieu d'où ils estoient partis; ayant ledit sieur de Poutrincour laissé ses armes & munitions de guerre en l'ile sainte Croix en la garde dudit sieur de Monts, cōme vn arre & gage de la bonne volonté qu'il avoit d'y retourner.

*Troisième
peril.*

*Quatrième
peril.*

Mais ie pourray bien mettre ici encore vn merveilleux danger duquel ce même vaisseau fut garenti peu apres le depart de sainte Croix, & ce par l'accident d'un mal duquel Dieu sceut tirer un bien. Car un certain alteré estant de nuit furtivement descēdu par la coustille au fond du navire pour boire son saoul &

DE LA NOUVELLE FRANCE. 503
emplir de vin la bouteille, il trouva qu'il n'y avoit que trop à boire, & que ledit navire estoit des ja à moitié plein d'eau: de sorte que le peril estoit eminent: & eurent de la peine infime à l'étancher avec la pompe. En fin en estans venus à bout, ilz trouverent qu'il y avoit vne grande voye d'eau par la quille, laquelle ils étouppèrent en grande diligence.

Batimens de l'ile Sainte Croix: Incommoditez des François audit lieu: Maladies inconnues: Ample discours sur icelles: De leurs causes: Des peuples qui y sont sujets: Des viandes, mauvaises eaux, air, vents, lacs, pourritures des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux: Avis de l'Auteur sur le gouvernement de la santé, & guérissons de dites maladies.

CHAP. XXXVI.

PENDANT la navigation susdite, le sieur de Monts faisoit travailler à son Fort, lequel il avoit assis au bout de l'ile à l'opposite du lieu où nous avons dit qu'il avoit logé son canon. Ce qui estoit prudemment considéré, à fin de tenir toute la riviere sujete en haut & en bas. Mais il y avoit vn mal que ledit Fort estoit du côté du Nort, & sans aucun abri, fors que des arbres qui estoient sur la rive de l'ile, lesquels tout à l'environ il avoit defendu d'abattre. Et hors icelui Fort il

*Batimens
del'ile
sainte
Croix.*

y avoit le logis des Suiffes grand & ample, & autres petits representans comme vn faux-bourg. Quelques vns s'estoient cabannés en en la terre ferme pres le ruisseau. Mais dans le Fort estoient le logis dudit sieur de Monts fait d'vne belle & artificielle charpenterie, avec la banniere de France au dessus. D'vne autre part estoit le magazin, où repositoit le salut & la vie d'vn chacun, fait semblablement de belle charpenterie, & couvert de bardeaux. Et vis à vis dudit magazin estoient les logis & maisons des sieurs d'Orville, Champlain, Châp-doré, & autres notables personages. A l'opposite du du logis dudit sieur de Monts estoit vne gallerie couverte pour l'exercice soit du jeu ou des ouvriers en temps de pluie. Et entre ledit Fort & la Plateforme où estoit le canon, tout estoit rempli de jardinages, à quoy chacun s'exerçoit de gaieté de cœur. Tout l'automne se passa à ceci: & ne fut pas mal allé de s'estre logé & avoir defriché l'ile avant l'hiver; tandis que pardeça on faisoit courir des liyrets souz le nom de maitre. Guillaume farcis de toutes sortes de nouvelles; par lesquels entre autres choses ce prognostiqueur disoit que Monsieur de Monts arrachoit des épines en Canada. Et quand tout est bien consideré, c'est bien vrayement arracher des épines que de faire de telle entreprises remplies de fatigues & perils continuels, de soins, d'angoisses, & d'incômodités. Mais la vertu & le courage qui dôpte toutes ces choses, fait que

*Maitre
Guillau-
me.*

ces épines ne font qu'œilletz & roses à ceux qui se résolvent à ces actions heroïques pour se rendre recommandables à la memoire des hommes, & ferment les yeux aux plaisirs des douillers qui ne sont bons qu'à garder la chambre.

Les choses plus necessaires estant faites, & le pere grisart, c'est à dire l'hiver, estant venu, force fut de garder la maison, & vivre vn chacun chez soy. Durant lequel temps noz gens eurent trois incommoditez principales en cette ile, à-sçavoir faute de bois (car ce qui estoit en ladite ile avoit servi aux batimens) faute d'eau douce, & le guet qu'on faisoit de nuit craignant quelque surprisè des Sauvages qui estoient cabanés au pied de ladite ilé, ou autre ennemi. Car la malediction & rage de beaucoup de Chrétiens est telle, qu'il se faut plus donner garde d'eux, que des peuples infideles. Chose que ie dis à regret: mais à la mienne volonté que ie fusse menteur en ce regard, & que le sujet de le dire fust ôté. Or quand il falloit avoir de l'eau ou du bois on estoit contraint de passer la riviere qui est trois fois aussi large que la Seine de chacun coté. C'estoit chose penible & de longue haleine. De sorte qu'il falloit retenir le bateau bien souvent vn jour devant que le pouvoir obtenir. Là dessus les froidures & neges arrivent & la gelée si forte que le cidre estoit glacé dás les tonneaux, & falloit à chacun bailler sa mesure au poids. Quât au vin il n'estoit distribué

*Trois-
commodi-
tés en hi-
ver à
Sainte
Croix.*

*Mechan-
ceté de
plusieurs
Chrétiens*

*Maladies
inconnues,*

*Ci dessus
chap. 240*

*Nombre
des morts
& mala-
des.*

*Mois d'a-
gereux.*

que par certains jours de la semaine. Plusieurs pareilleux buvoient de Peau de nege, sans prendre la peine de passer la riviere. Bref voici des maladies inconnues semblables à celles que le Capitaine Jacques Quartier nous a representé ci dessus, lesquelles pour cette cause ie ne d'éciray pas, pour ne faire vne repetition vaine. De remede il ne s'en trouvoit point. Tandis les pauvres malades languissoient se consommans peu à peu, n'ayans aucune douceur comme de lactage, ou bouillie, pour sustenter cet estomach qui ne pouvoit recevoir les viandes solides, à-cause de l'empchement d'une chair pourrie qui croissoit & surabôdoit dans la bouche, & quâd on la pensoit enlever elle renaïssoit du jour au lendemain plus abôdamment que devant. Quant à l'arbre *Anneda* duquel ledit Quartier fait mention, les Sauvages de ces terres ne le conoissent point. Si bien que c'estoit grande pitié de voir tout le monde en langueur, excepté bien peu, & les pauvres malades mourir tout vifs sans pouvoir estre secourus. De cette maladie il y en mourut trente-six, & autres trente-six, ou quarante, qui en estoient touchez guerirent à l'aide du printemps si-tot qu'il fut venu. Mais la saison de mortalité en icelle maladie sont la fin de Janvier, le mois de Fevrier & Mars, ausquels meurent ordinairement les malades chacun à son rang selon qu'ils ont commencé de bonne heure à estre indisposés; de maniere que celui qui commencera sa maladie en Fe-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 507
vriér & Mars pourra échapper: mais qui se
hatera trop, & voudra se mettre au liét en De-
cembre & Janvier il sera en danger de mourir
en Febvrier, Mars, ou au cômencement d'A-
vril, lequel temps passé il est en esperance &
comme en assurance de salut. Neantmoins
il en est demeuré à quelques vns des indis-
positions, pour en avoir esté trop vivement
touchés.

Le sieur de Monts estant de retour en Fran-
ce consulta noz Medecins sur le sujet de cette
maladie, laquelle ilz trouverét fort nouvelle,
à mon avis, car ie ne voy point que lors que
nous-nous en allames, nôtre Apothicaire fust
chargé d'aucune ordonnance pour la guerison
d'icelle. Et toutefois il semble qu'Hippocrate
en a eu conoissance, ou au moins de quel-
qu'une qui approchoit. Car au livre *De internis* Hippo-
crase. il parle de certaine maladie où le vêtre,
& puis après la rate s'enfle & endurecit, & y res-
sentent des pointures douloureuses, la peau
devient noire & palle, rapportant à la couleur
d'une grenade verte: les oreilles & gencives
rendent des mauvaises odeurs, & se separent
icelles gencives d'avec les dents: des pustules
viennent aux jambes: les membres sont atte-
nuez, &c.

Mais particulièrement les Septentrio-
naux y sont sujets plus que les autres na-
tions plus meridionales. Témoins les Ho-
landois, Frisons, & autres circonvoisins,
entre lesquels iceux Holandois écrivent

Peuples
Septentrio-
naux su-
jets au
mal de
terre de la
Nouvelle
France.

en leurs navigations qu'allans aux indes Orientales plusieurs d'entre eux furent pris de ladite maladie, estans sur la côte de la Guinée: côte dangereuse, & portant vn air pestilent plus de cent lieues avant en mer. Et les memes (i'enten les Holandois) estans allez en l'an mille six cens six sur la côte d'Espagne pour la garder & empêcher l'armée Espagnole, furent contraints de se retirer à-cause de ce mal, ayās jetté vingt-deux de leurs morts en la mer. Et si on veut encore ouïr le témoignage d'*Olaus Magnus* traitant des nations Septentrionales, d'où il estoit, Voici ce qu'il en rapporte: Il y a
 „ (dit-il) encore vne maladie militaire qui
 „ tourmente & afflige les assiegez, telle que
 „ les membres epëssis par vne certaine stupi-
 „ dite charneuse, & par vn sang corrompu,
 „ qui est entre chair & cuir s'écoulans cōme
 „ cire: ils obeïssent à la moindre impression
 „ qu'on fait dessus avec le doigt: & étourdit
 „ les dents commē prêts à cheoir: change la
 „ couleur blanche de la peau en bleu: & ap-
 „ porté vn engourdissement, avec vn dégoust
 „ de pouvoïr prendre medecine: & s'appelle
 „ vulgairement en la langue du pais *Scorbut*,
 „ en Grec *ραχεζια*, par aventure à-cause de
 „ cette mollesse putride qui est souz le cuir,
 „ laquelle semble provenir de l'usage des viā-
 „ des salées & indigestes, & s'entretenir par
 „ la froide exhalaison des murailles. Mais elle
 „ n'aura pastant de force là où on garnira de
 „ planches le dedans des maisons. Que si elle

Olaus
liv. 16.
chap. 51.

Mauvaise
habitude
de corps
corrompāt
les viā-
des.

„ continue davantage, il la faut chasser en pre-
 „ nant tous les jours du bruvage d'absinthe,
 „ ainsi qu'on pousse dehors la racine du cal-
 „ cul par vne decoction de vieille ceruoise
 „ beuë avec du beurre. Le même Autheur
 „ dit encore en vn autre lieu vne chose fort
 „ remarquable: Au commencement (dit-il) *C'est au*
 „ ilz soutiennent le siege avec la force, mais *liv. 9.*
 „ en fin, le soldat estant par la continuë affoi- *chap. 38.*
 „ bli, ils enlevent les provisions des assiegeës
 „ par artifices, finesses, & embuscades, princi-
 „ palement les brebis, lesquelles ils emmei-
 „ nent, & les font paître es lieux herbus de *Ceci est*
 „ leurs maisons, de peur que par defaut de *à noter.*
 „ chairs fresches ilz ne tombent en vne mala-
 „ die la plus triste de toutes les maladies, ap-
 „ pellée en la langue du pais *Scorbut*, c'est à *Scorbut,*
 „ dire vn estomach navré desseché par cruels
 „ tourmens, & longues douleurs. Car les
 „ viandes froides & indigestes prises glou-
 „ tonnement, semblent estre la vraye cause
 „ de cette maladie.

J'ay pris plaisir à rapporter ici les mots de
 cet Autheur pour ce qu'il en parle comme
 sçavant, & represente assés le mal de la terre
 qui est la Nouvelle France, sinon qu'il ne fait
 point mention que les nerfs des jarrets se roi-
 dissent, ni d'une abondance de chair à demi-
 pourrie qui croist & abonde dans la bouche,
 & si on la pense oter elle repullule toujours.
 Mais il dit bien de l'estomach navré. Car le

*Ou-
vertu-
re d'un
corps
mort.*

fieur de Poutincourt fit ouvrir vn Negre qui mourut de cette maladie en nôtre voyage, lequel se trouua a uoir les parties bien saines, hors-mis l'estomach, lequel auoit des rides comme vlcérées.

*Cause de
la mala-
die sus-
dite.*

Et quant à la cause des chairs salées, ceci est bien veritable, mais il y a encore plusieurs autres causes concurrentes, qui fomentent & entretiennent cette maladie : entre lesquelles ie mettray en general les mauvais viures, comprenant souz ce nom les boissons; puis le vice de l'air du pais, & apres la mauuaise disposition du corps: laissant aux Medecins à rechercher ceci plus curieusement. A quoy Hippocrate dit que le Medecin doit prendre garde soigneusement, en considerât aussi les saisons, les vents, les aspects du Soleil, les eaux, la terre même, sa nature & situation, le naturel des hommes, leurs façons de vivre & exercices.

*Au com-
mencement
du liure
De aere,
aquis, &
loc.*

*Cette
nourritu-
re cause
du mal
de la serre
Viandes
à faire.*

Quant à la nourriture, cette maladie est causée par des viandes froides, sans suc, grossieres, & corrompuës. Il faut donc se garder de viandes salées, enfumées, rances, moïties, cruës, & qui sentent mauuais, & semblablement de poissons sechés, comme moruës & rayes empunaisies. bref de toutes viandes melancholiques, lesquelles se cuisent difficilement en l'estomach, se corrompent bien-tot, & engendrent vn sang grossier & melancholique. Ie ne voudroy pourtant estre si scrupuleux que les Medecins, lesquels mettent les chairs de bœufs, d'ours, de sangliers, de pour-

ceaux (ilz pourroient bien aussi ajouter les Castors, lesquels neantmoins nous avōs trouvé fort bōs) entre les melancholiques & grossieres: comme ilz font entre les poissons, les tons, dauphins, & tous ceux qui portent lard: entre les oiseaux les herons, canars; & tous autres de riviere: car pour estre trop religieux observateur de ces choses on tomberoit en atrophie, en dāger de mourir de faim. Ilz mettent encore entre les viandes qu'il faut fuir le biscuit, les feves, & lentilles, le frequent usage du lait, le fromage, le gros vin & celui qui est trop delié, le vin blanc, & l'usage du vinaigre, la biere qui n'est pas bien cuite, ni bien ecumée, & où il n'y a point assez de houblon: item les eaux qui passent par les pourritures des bois, & celles des lacs & marais, dormantes & corrompues, telles qu'il y en a beaucoup en Holande & Ffise, là où on a observé que ceux d'Amsterdam sont plus sujets aux paralyties & roidissemens de nerfs, que ceux de Rotterdam, pour la cause susdite des eaux dormantes: lesquelles outreplus engendrent des hydropisies, dysenteries, cours de ventre, fièvres quartes, & ardentes, enflures, vlceres de poulmons, difficultez d'haleine, hergnes aux enfans, enflures de veines & vlceres aux jambes; somme elles sont du tout propres à la maladie de laquelle nous parlons, estans attirées par la rate où elles laissent toute leur corruption.

*Marais
ses eaux.*

Quelquefois aussi ce mal arrive par un vice qui est même es eaux de fontaines coulantes, comme si elles sont parmi ou pres

*Plin. lrv.
25, chap. 3.*

*Stomac-
cacc.
scelotyrbé*

*Britan-
nica herbe*

Strabon.

*Le sieur
de Ioin-
ville.*

*Les Gou-
sres de
Savoie.*

des marais, ou si elles sortent d'une terre boueuse, ou d'un lieu qui n'a point l'aspect du Soleil. Ainsi Plinè recite qu'au voyage que fit le prince Cesar Germanicus en Allemagne, ayant donné ordre de faire passer le Rhin à son armée, à fin de gagner toujours pais, il la fit camper le long de la marine es côtes de Frise en un lieu où ne se trouva qu'une seule fontaine d'eau douce, laquelle neantmoins fut si pernicieuse, que tous ceux qui en burent perdirent les dents en moins de deux ans: & eurent les genoux si lâches & denoiez, qu'ilz ne se pouvoient soutenir. Ce qui est proprement la maladie de laquelle nous parlons, laquelle les Medecins appelloient *Stomaccaccé*, c'est à dire Mal de bouche, & *scelotyrbé*, qui veut dire Tremblement de cuisses & jambes. Et ne fut possible de trouver remede, sinò par le moyé d'une herbe dite *Britannica*, qui d'ailleurs est fort bonne aux nerfs, aux maladies & accidens de la bouche, à la squinancie, & aux morsures des serpens: Elle a les fueilles longues, & tirant sur le verd brun, & produit une racine noire, de laquelle on tire le jus, comme on fait des fueilles. Strabon dit qu'il en print autant à l'armée qu'*Ælius Gallus* mena en Arabie par la commission de l'Empereur Auguste. Et autant encore en print à l'armée de saint Loys en Égypte, selon le rapport du sieur de Ioinville. On voit d'autres effects des mauvaises eaux assez pres de nous, sçavoir en la Savoie, où les femmes (plus que les homes, à cause

DE LA NOUYELLE FRANCE. 513
à-cause qu'elles sont plus froides) ont ordinairement des enflures à la gorge grosses comme des bouteilles.

Après les eaux, l'air aussi est vn des peres de la generation de cette maladie es lieux marécageux & humides, & opposés au Midi, lequel volontiers est pluvieux. Mais en la Nouvelle-France il y a encore vne autre mauuaise qualité de l'air, à-cause des lacs qui y sont frequens, & des pourritures qui sont grandes dans les bois, l'odeur desquelles les corps ayans humidés pluies de l'automne & de l'hiver, aisément s'y engendrent les corruptions de bouche, & enflures de jambes dont nous auons parlé, & vn froid insensiblement finisnué la dedans, qui engourdit les membres, roidit les nerfs, contraint d'aller à quatre pieds avec deux potences, & en fin tenir le liest.

Et d'autant que les vents participent de l'air, voire sont yn air coulant d'vne force plus vehemente que l'ordinaire, & en cette qualité ont vne grande puissance sur la santé & les maladies des hommes, disons-en quelque chose, sans nous eloigner neantmoins du fil de nostre histoire.

Orient le vent de Levant (appellé par les Latins *Subsolanus*, qui est le vent d'Est) pour le plus sain de tous, & pour cette cause les sages architectes donnent avis de dresser leurs batimens à l'aspect de l'Aurore. So^u opposite est le vent qu'on appelle *Favonius*, ou Zephyre, que noz mariniérs nomment Ouest, ou Ponant;

Quel air contraire à la santé.

Vents.

Quels vents sains & non sains.

lequel est doux & germeux pardeça. Le vent de Midi, qui est le Su (appellé *Suster* par les Latins) est chaud & sec en Afrique: mais en traversant la mer Mediterranée, il acquiert vne grande humidité, qui le rend tempetueux & putrefactif en Provence & Lâguedoc. Son opposite est le vent de Nort, autrement dit *Boreas*, Bize, Tramontane, lequel est froid & sec, chasse les nuâges & balaye la region aerée. On le tient pour le plus sain apres le vent de Levant. Or ces qualitez de vent reconues par deça ne font point vne regle generale par toute la terre. Car le vent du Nort au delà de la ligne æquinoctiale n'est point froid comme pardeça, ni le vent de Su chaud, pour ce qu'en vne longue traversé ils empruntent les qualitez des regions par où ilz passent: joint que le vent de Su en son origine est rafraichissant, à ce que rapportent ceux qui ont fait des voyages en Afrique. Ainsi il y a des regions au Perou (comme en Lima, & aux plaines) où le vent de Nort est maladif & ennuyeux: & par toute cette côte, qui dure plus de cinq cens lieues, ilz tiennent le Su pour vn vent sain & frais, & qui plus est tresferain & gracieux: memes que jamais il n'y pleut (à ce que recite Joseph Acoffa) tout au contraire de ce que nous voyons en nôtre Europe: Et en Hespagne le vent de Levant que nous avons dit estre sain, le même Acoffa dit qu'il est ennuyeux & mal-sain. Le vent *Circius*, qui est le Nordest, est si impetueux & bruiant, & nuisible, aux rives

Les vents
n'ont me-
mes qua-
litez en
tous lieux.

Liv. 3.
chap. 3.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 515

Occidentales de Norvvege, que s'il y a quel-
qu'un qui entreprenne de voyager par là quand
il souffle, il faut qu'il face état de la perte, &
qu'il soit suffoqué: & est ce vent si froid en
cette region qu'il ne souffre qu'aucun arbre,
ni arbrisseau y naisse: tellement qu'à faute de
bois il faut qu'ilz se servent d'os de grands
poissons pour cuire leurs viandes. Ce qui n'est
pardeça. De même avons-nous expérimenté
en la Nouvelle-France que les vents de Nort ne
sont pas bons pour la santé: & ceux de Noroest
(qui sont les Aquilons roides, apres, & tem-
pétueux) encores pires: lesquels noz malades,
& ceux qui avoient là hiverné l'an precedent,
redoutoient fort, pour ce qu'il y tomboit vo-
lontiers quelque un lors que ce vent souffloit,
aussi avoient-ilz quelque ressentiment de ce
vent: ainsi que nous voyons ceux qui sont
sujets aux hernies & enterocelles supporter de
grandes douleurs lors que le vent de Midi est
en campagne: & comme nous voyons les ani-
maux mêmes par quelques signes prognosti-
quer les changemens des temps. Cette mau-
vaise qualité de vent (par mon avis) vient de la
nature de la terre par où il passe, laquelle
(comme nous avons dit) est fort remplie de
lacs, & iceux tres-grands, qui sont eaux dor-
mantes, par maniere de dire. A quoy j'ajoute
les exhalaisons des pourritures des bois, que
ce vent apporte, & ce en quantité d'autant
plus grande, que la partie du Noroest est gran-
de, spacieuse, & immense.

*Olaus
Magnus
liv. 1.
chap. 10.*

*Ressenti-
ment des
vents &
temps à
venir des
malades
& ani-
maux.*

Saisons.

Les saisons aussi sont à remarquer en cette maladie, laquelle ie n'ay point veu, ni oui dire qu'elle commence sa batterie au printemps, ni en l'été, ni en l'automne, si ce n'est à la fin; mais en l'hiver. Et la cause de ceci est que comme la chaleur renaissante du printemps fait que les humeurs resserrées durant l'hiver se dispersent jusques aux extremités du corps, & le decharge de la melancholie, & des sucx exorbitants qui se sont amassez durât l'hiver: ainsi l'automne à mesure que l'hiver approche les fait retirer au dedans, & nourrit cetté humeur melancholique & noire, laquelle abonde principalement en cette saison, & l'hiver venu fait paroître ses effets aux dépens des patients. Et Galien en rend la raison, disant que les sucx du corps aiens esté rotis par les ardeurs de l'esté, ce qu'il y en peut rester apres que le chaud a esté expulsé, devient incôtinent froid & sec: c'est à sçavoir froid par la privation de la chaleur, & sec entant qu'au dessèchement de ces sucx tout l'humide qui y estoit a esté consommé. Et de là vient que les maladies se fomentent en cette saison, & plus on va avant plus la nature est foible; & les intemperies froides de l'air festans glissées dans vn corps ja disposé, elles se manient à baguette, comme on dit, & n'en ont point de pitié.

*Galien.**Comm.**35. lib. 1.**de nat.**hum.*

*Mauvaises
nourri-
tures &
incommo-
dités de la
mer.*

J'adjouteray volontiers à tout ce que dessus les mauvaises nourritures de la mer, lesquelles apportent beaucoup de corruptions aux corps humains en vn long voyage. Car il

faut par necessité apres quatre ou cinq jours vivre de salé, ou mener des moutons vifs, & force poullailles: mais ceci n'est que pour les maîtres & gouverneurs des navires: & nous n'en avions point en nôtre voyage sinon pour la reserve & multiplication de la terre où nous allions. Les matelots donc & gens passagers souffrent de l'incômodité tant au pain qu'aux viandes, & boissons. Le biscuit devient rancé & pourri, les morués qu'on leur baille sont de memes: & les eaux empunaisies. Ceux qui portent des douceurs soit de chairs, ou de fruits, & qui vsent de bon pain & bon vin & bons potages, evitent aisément ces maladies, & oserois par maniere de dire, répondre de leur fanté, s'ilz ne sont bien mal sains de nature. Et quand ie considere que ce mal se prent aussi bien en Holande, en Frize, en Hespagne, & en la Guinée, qu'en Canada, ie suis induit à croire que la principale cause d'icelui est ce que ie vien de dire, & qu'il n'est particulier à la Nouvelle-France.

Or apres tout ceci il fait bon en tout lieu estre bien composé de corps pour se bien porter, & vivre longuement. Car ceux qui naturellement accueillent des suc's froids & grossiers, & ont la masse du corps poreuse, item ceux qui sont sujets aux oppilations de la rate, & ceux qui menent vne vie sedentaire, ont vne aptitude plus grande à recevoir ces maladies. Par ainsi vn Medecin dira qu'un homme d'estude ne vaudra rié en ce pais là, c'est à dire

Disposition de corps.

qu'il n'y vivra point sainement: ni ceux qui ahannent au travail, ni les songe-creux, hommes qui ont des ravassemens d'esprit, ni ceux qui sont souvent assaillis de fièvres, & autres fortes de telles gens. Ce que ie croiroy bien, d'autant que ces choses accumulent beaucoup de melancholie, & d'humeurs froides & superflues. Mais toutefois i'ay éprouvé par moy-même, & par autres, le contraire, contre l'opinion de quelques vns des nôtres, voire même du *Sagamos Membertou*, qui fait le devin entre les Sauvages, lesquels (arrivant en ce pais là) disoient que ie ne retournerois jamais en France, ni le sieur Boulet (jadis Capitaine du regiment du sieur de Pourtincourt) lequel la pluspart du temps y a esté en fièvre (mais il se traitoit bien) & ceux-là mêmes conseilloient nos ouvriers de ne gueres se pener au travail (ce qu'ils ont fort bié retenu). Car ie puis dire sans mentir que jamais ie n'ay tant travaillé du corps, pour le plaisir que ie prenois à dresser & cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des pourceaux, y faire des parterres, aligner les allées, batir des cabinets, semer fromét, segle, orge, avoine, fèves, pois, herbes de jardin, & les arroser, tant j'avoys desir de reconoitre la terre par ma propre experience. Si bien que les jours d'esté m'estoient trop courts, & bien souvent i'y estois encore à la hune. Quant est du travail de l'esprit j'en avois honnêtement. Car chacun estant retiré au soir, parmi les caquets, bruits, & tintamars,

*Exercices
de l'Au-
sheur en
la Nou-
velle-
France.*

*Travail
d'esprit.*

j'estois en clos en mon étude lisant ou écrivât
 quelque chose. Mémes ie ne seray point hon-
 teux de dire qu'ayant esté prié par le sieur de
 Poutrincouit nôtre chef de donner quelques
 heures de mon industrie à enseigner Chrê-
 tiennement nôtre petit peuple, pour ne vivre
 en bêtes, & pour donner exemple de nôtre
 façon de vivre aux Sauvages, ie l'ay fait en la
 necessité, & en estant requis, par chacun Di-
 manche, & quelquefois extraordinairement,
 préque tout le temps que nous y avons esté.
 Et bien me vint que j'avois porté ma Bible &
 quelques livres, sans y penser: Car autrement
 cela m'eust fort fatigué, & eust esté cause que
 ie m'en serois excusé. Or cela ne fut point sans
 fruit, plusieurs m'ayâs rendu témoignage que
 jamais ilz n'avoient tant ouï parler de Dieu en
 bonne part, & ne sachans auparavant aucun
 principe de ce qui est de la doctrine Chrê-
 tienne: qui est l'estat auquel vit la plus part de
 la Chrétienté. Et sil y eut de l'edification d'un
 côté, il y eut aussi de la medisance de l'autre,
 par ce que d'une liberté Gallicane ie disoy vo-
 lontiers la verité. A propos de quoy il me sou-
 vient de ce que dit le Prophete Amos: *Ils ont*
haï (dit-il) celui qui les arguoit à la porte, & ont
esté en abomination celui qui parloit en integrité.
 Mais en fin nous avons tous esté bons amis.
 Et parmi ces choses Dieu m'a toujours don-
 né bonne & entiere santé, toujours le goust
 genereux, toujours gay & dispos, sinon qu'yâ
 vne fois couché dâs les bois, pres d'un ruisseau

*Office de
 presté de
 l'Amiens
 de cette
 histoire.*

*Amos. 5.
 vers. 10.*

en temps de nege, j'eu comme vne crampe ou sciatique à la cuiſſe l'efpace de quinze jours, ſans touteſois manquer d'appetit. Auſſi prenoy-ie plaisir à ce que ie faiſoy, deſireux de confiner là ma vie, ſi Dieu benifſoit les voyages.

Enſans.

Je ſeroy trop long ſi ie vouloy ici rapporter ce qui eſt du naturel de toutes perſones, & dire quant aux enſans qu'ilz ſont plus ſujets que les autres à cette maladie, d'autant qu'ils ont bien ſouvent des vlcères à la bouche & aux genicivés, à-cause de la ſubſtance aigueuſe dont leurs corps abondent : & auſſi qu'ils amañent beaucoup d'humēurs cruēs par leur dereglement de vivre, & par les fruits qu'ilz mangent en quantité & ne ſen ſaoulent jamais, & au moyen deſquoy ils accueillent grande quantité de ſang ſereux, & ne peut la rate oppilée abſorber ces ſeroſités : Et quant

veillars.

aux vieux, qu'ils ont la chaleur enervée, & ne peuvent reſiſter à la maladie, eſtans remplis de crudités : & d'une temperature froide & humide, qui eſt la qualité propre à la promouvoir, ſuſciter & nourrir. Je ne veux entreprendre ſur l'office des Medecins craignant la verge cenſoriale. Et touteſois avec leur permission, ſans toucher à leurs ordonnances d'agaric, d'aloēs, de reubarbe, & autres ingrediens, ie diray ici ce qui me ſemble eſtre plus prōpt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, tant pour la conſervation de leur ſanté que pour le remede de la maladie.

C'est vn axiome certain qu'il faut guerir vn contraire par son contraire. Cette maladie donc provenant d'une indigestion de viandes rudes, grossieres, froides & melancholiques, qui offensent l'estomach, ie trouve bon (sauf meilleur avis) de les accompagner de bonnes saulces soit de beurre, d'huile, ou de graisse, le tout fort bien epicé, pour corriger tât la qualité des viandes, que du corps interieurement refroidi. Ceci est dit pour les viandes rudes & grossieres, comme féves, pois : & pour le poisson. Car qui mangera de bons chappons, bonnes perdris, bons canars, & bons lapins, il est assure de sa santé, ou il aura le corps bien mal fait. Nous avons eu des malades qui sont resuscités de mort à vie, ou peu s'en faut, pour avoir mangé deux ou trois fois du consommé d'un coq. Le bon vin pris selon la necessité de la nature, est vn souverain preservatif pour toutes maladies, & particulierement pour celle-ci. Les sieurs Macquin & Georges honorables marchans de la Rochelle, comme associés du sieur de Monts, nous en avoient fourni de quarante-cinq tonneaux en nôtre voyage, dont nous-nous sommes fort bien trouvés. Et noz malades mêmes ayans la bouche gatée, & ne pouvans manger, n'ont jamais perdue le gout du vin, lequel ilz prenoient avec vn tuiau. Ce qui en a garenti plusieurs de la mort. Les herbes tendres au printemps sont aussi fort souveraines. Et outre-ce que la raison veut qu'on le croye, ie l'ay expérimenté

*Avis sur
la mala-
die de la
Nouvelle
France.
Bon vin.*

*Bonnes
viandes.*

*Herbes
printem-
nieres.*

en estant moy-même allé cueillir plusieurs fois par les bois pour noz malades avant que celles de nos jardins fussent en vſage. Ce qui les remettoit en gout, & leur confortoit leſtomaſch debilité.

*Galoches.
Où ne
faut avoir
fenestres.*

Et pour ce qui regarde l'exterieur du corps, nous-nous sommes fort bien trouvés de porter des galoches avec noz ſouliers pour eviter les humidités. Ne faut avoir aucune ouverture au logis du côté du vent de Noroest, vent dangereux: ains du côté de l'Est, ou du Su. Fait bõ estre bien couché (& m'en a bien pris d'avoir porté les choses à ce necessaires) & sur tout se tenir nettement. Mais ie trouveroy bõ

Poëles.

l'vſage des poëles tels qu'ils ont en Allemagne, au moyen desquels ilz ne sentent point d'hiver, sinon entant qu'il leur plait estans en la maison. Voire même és jardins ilz en ont en plusieurs lieux qui temperent tellement la froidure de l'hiver, qu'en cette saison ápre & rude on y voit des orengers, limoniers, figuiers, grenadiers, & toutes telles sortes d'arbres, produire des fruits aussi bons qu'en Provençé. Ce qui est d'autant plus facile à faire en cette nouvelle terre, qu'elle est toute couverte de bois (hors-mis quand on vient au país des Armouchiquois, à cent lieuës plus loin que le Port Royal) & en faisant de l'hiver vn été on découvrira la terre: laquelle n'ayant plus ces grands obstacles, qui empechent que le ſoleil lui face l'amour & réchauffe de sa chaleur, il n'y a point

*Poëles és
jardins.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 523
de doute qu'elle ne devienne temperée, &
nerendre vn air tres-doux : & bien sympa-
thizant à nôtre humeur, n'y ayant, mêmes
à present, ny froid, ni chaud excessif.

Or les Sauvages, qui ne sçavent que
c'est d'Allemagne, ni de leurs coutumes,
nous enseignent cette même leçon les-
quels estans sujets à ces maladies (comme
nous avons veu au voyage de Iacquessueurs
Quartier) vsent souvent de sueurs, comme ^{des Sam-}
de mois en mois, & par ce moyen se garen- ^{vages.}
tissent, chassans par la sueur toutes humeurs
froides & mauvaises qu'ilz pourroient avoir
amassées. Mais vn singulier preservatif, con-
tre cette maladie traitresse qui vient insensí-
blement, & depuis qu'elle s'est logée ne veut
point sortir, c'est de suivre le conseil du
sage des sages lequel apres avoir consideré
toutes les afflictions que l'homme se donne
durant sa vie, n'a rien trouvé meilleur que
de se réjouir & bien faire, & prendre plaisir à ce ^{Ecclesi-}
qu'on fait. Ceux qui ont fait ainsi en nôtre ^{vers. 12.}
compagnie se sont bien trouvez : au ^{22.}
contraire quelques vns toujours grūdans, gron-
gnans, mal-contens, faineans, ont esté at-
trapez. Vray est que pour se réjouir il fait ^{Moyes de}
bon avoir les douceurs des viandes fresches, ^{reconif-}
chairs, poissons, laiçtages, beurres, huiles, ^{sance.}
fruits, & semblables: ce que nous n'avions
point à souhait (s'entenle commun: car en la
table du sieur de Pourtrincourt quelqu'vn de la

troupe apportoit toujours quelque gibier, ou venaison, ou poisson frais) Et si nous eussions eu demie douzaine de vaches, ie croy qu'il n'y fust mort persone.

Reste vn preservatif necessaire pour l'accomplissement de jouissance, & à fin de prendre plaisir à ce que l'on fait, c'est d'avoir l'honnête compagnie vn chacun de sa femme legitime: car sans cela la chere n'est pas entiere, on a toujours la pensée tendue à ce que l'on aime & desire, il y a du regret, le corps devient cacochyme, & la maladie se forme.

*Arbre de
vie. Voy
ci dessus
chap. 24.*

Sassafras.

Et pour vn dernier & souverain remede, ie renvoye le patient à l'arbre de vie (car ainsi le peut-on bien qualifier) lequel Jacques Quartier ci dessus a appellé *Annedda*, non encores conu en la côte du Port Royal, si ce n'est d'aventure le Sassafras, dont il y a quantité en certains lieux, & est certain que ledit arbre y est fort singulier. Mais le sieur Champlain qui est presentement en la grande riviere de Canada, passant l'hiver au quartier même où ledit Quartier hiverna, ha charge de le reconoitre, & en faire provision.

Decouuvement de nouvelles terres par le sieur de Monts: Contes fabuleux de la riuere & ville feinte de Norombega: Refutation des auteurs qui en ont écrit: Bancs des Moruës en la Terre-neuve: Kinibeki & Choüacoet: Malabarre: Armonchiquois: Mort d'un François tue: Mortalité des Anglois en la Virginie.

CHAP. XXXVII.

LA saison dure estant passée, le sieur de Monts enuie de cette triste demeure de sainte Croix delibera de chercher vn autre port en pais plus chaud & plus au Su: & à cet effect fit armer & garnir de viures vne barque pour suivre la côte, & aller en decouurant pais nouveaux, chercher vn plus heureux port en vn air plus temperé. Et d'autant qu'en cherchant on ne peut pas tant avancer commé lors qu'on va à pleins voiles en la haute mer, & que trouuant des bayes & golfes gifans entre deux terres il faut penetrer dedans, pour ce que là on peut aussitot trouuer ce que l'on cherche comme ailleurs, il ne fit en son voyage qu'environ six vingts lieues, comme nous dirons à cette heure. Depuis sainte Croix jusques à soixante lieues de là en avant la côte git Est & Ouest, & par les quarante-cinq degrez: au bout desquelles

Voyage du sieur de Monts pour le decouuement de nouvelles terres.

*Kinibe-
ki.*

soixante lieues est la riviere dite par les Sauvages *Kinbeki*. Depuis lequel lieu jusques à Malebarre elle git Nort & Su, & y a de l'un à l'autre encore soixante lieues à droite ligne, sans suivre les bayes. C'est où se termina le voyage dudit sieur de Monts, auquel il avoit pour conducteur de sa barque le sieur de Champdoré. En toute cette côte jusques à *Kinbeki* il y a beaucoup de lieux où les navires peuvent estre à couvert parmi les iles, mais le peuple n'y est frequent comme il est au dela: & n'y a rien de remarquable (du moins qu'on ait veu au dehors des terres) qu'une riviere de laquelle plusieurs ont écrit des fables à la suite l'un de l'autre, de memes que ceux qui sur la foy des Commentaires de Hanno Capitaine Carthaginois avoient feint des villes en grand nombre par lui baties sur la côte de l'Afrique qui est arrousee de l'Ocean, par ce qu'il fit vn coup heroique de naviguer jusques aux iles du Cap de Vert, & long temps depuis lui personne n'y avoit esté, la navigation n'estant point alors tant asseurée sur cette grande mer qu'elle est aujourd'hui par le benefice de l'aiguille marine.

*Plin. liv.
5. chap. 1.*

Sans donc amener ce qu'ont dit les premiers, Hespagnols & Portugais, ie reciteray ce qui est au dernier livre intitulé Histoire universelle des Indes Occidentales, imprimé à Douay l'an dernier mil six cens sept, lors qu'il parle de *Norombega*. Car en rapportant ceci, j'auray aussi dit ce qu'ont écrit les precedens,

de qui les derniers sont tenanciers.

» Plus outre vers le Septentrion (dit l'Autheur, après avoir parlé de la Virginie) est *Comes*
 » *Norumbega*, laquelle d'une belle ville, & *fabuleux*
 » d'un grand fleuve est assez conuë, encore *de la ri-*
 » quel'on ne trouve point d'où elle tire ce *viere de*
 » nom: car les Barbares l'appellent *Norumbega.*
 » Sur l'entrée de ce fleuve il y a vne ile fort
 » propre pour la pecherie. La region qui va
 » le long de la mer est abondante en poisson,
 » & vers la Nouvelle-France ha grand nom-
 » bre de bêtes sauvages, & est fort commode
 » pour la chasse, & les habitans vivent de
 » même façon que ceux de la Nouvelle-
 France. Si cette belle ville a onques esté
 en nature, ie voudroy bien sçavoir qui l'a de-
 molie: car il n'y a que des cabanes par ci par
 là faites de perches & couvertes d'écorces
 d'arbres, ou de peaux, & s'appellent l'habita-
 tion & la riviere tout ensemble *Pemptegoes*,
 & non *Agguncia*. La riviere hors le flux de la
 mer ne vaut pas la riviere d'Oise. Et ne pour-
 roit en cette côte là y avoir de grandes rivie-
 res, pour ce qu'il n'y a point assez de terres
 pour les produire, à cause de la grande riviere
 de *Canada*, qui va comme cette côte, & n'est
 point à quatre vingts lieues loin de là en
 traversant les terres, laquelle d'ailleurs
 reçoit beaucoup de rivieres decoulantes
 de vers *Norumbega*: à l'entrée de laquelle
 tant s'en faut qu'il n'y ait qu'une ile, que

plustot le nombre en est (par maniere de dire) infini, d'autant que cette riviere s'elargissant come vn *Lambda* de lettre Grecque *A*, la sortie d'icelle est toute pleine d'iles; desquelles y en a vne bien avant (& la premiere) en mer, qui est haute & remarquable sur les autres.

Mais quelqu'un dira que ie m'equivoque en la situation de *Norumbega*, & qu'elle n'est pas là où ie la prens. A cela ie répons que l'Autheur de qui i'ay n'agueres rapporté les paroles, m'est suffisante caution en ceci, lequel en sa Charte geographique a situé l'embouchure de cette riviere, par les quarante-quatre degrez, & sa pretendue ville par les quarante-cinq. En quoy nous ne sommes differens que d'un degré, qui est peu de chose. Car la riviere que j'enten est au quarante-cinquième degre, & de ville il n'y en a point. Or faut-il bien necessairemēt que ce soit cette riviere, par ce qu'icelle passée, & celle de *Ktibiaki*, (qui est en même hauteur) il n'y a point d'autre riviere en avant dont on doive faire cas jusque à la Virginie. L'adjoute encore que puis que les Barbares de *Norumbega* vivent comme ceux de la Nouvelle-France; & ont de la chasse abondamment, il faut que leur province soit assise en nôtre Nouvelle-France: car à cinquante lieues plus loin il n'y a plus tant de chasse, par ce que les bois y sont plus clairs, & les habitans arrêtés, & en plus grand nombre qu'à *Norumbega*.

Bien

Bien est vray qu'un Capitaine de marine nommé Iean Alfonse Xainctongeois en la relation de ses voyages aventureux a écrit que

„ Passé l'ile de Saint Iean (laquelle ie prens
 „ pour celle que j'ay appelée ci dessus L'ile
 „ de Bacaillos) la côte tourne à l'Ouest &
 „ Ouest-Sur-Ouest , jusques à la riviere de
 „ *Norembergue* nouvellement découverte
 „ (ce dit-il) par les Portugalois & Hespagnols,
 „ laquelle est à trente degrez : adjoutant que
 „ cette riviere ha en son entrée beaucoup
 „ d'iles, bancs, & rochers: & que dedans bien
 „ quinze ou vingt lieues est batie vne grande
 „ ville, où les gens sont petits & noiratres,
 „ comme ceux des Indes, & sont vêtus de
 „ peaux dont ils ont abondance de toutes
 „ sortes. Item quelà vient mourir le Banc de
 „ Terre-neuve: & que passé cette riviere la
 „ côte tourne à l'Ouest & Ouest-Norouest
 „ plus de deux cens cinquante lieues vers un
 „ pais où il y a des villes & chateaux. Mais ie
 ne reconoyrien, où bien peu de verité en tous
 les discours de cet homme ici: & peut-il bien
 appeller ses voyages aventureux, nō pour lui,
 qui jamais ne fut en la centième partie des
 lieux qu'il décrit (au moins il est aisé à le con-
 jecturer) mais pour ceux qui voudront suivre
 les routes qu'il ordonne de suivre aux mari-
 niers. Car si ladite riviere de *Norembergue* est
 à trente degrez il faut que ce soit en la Flori-
 de, qui est contredire à tous ceux qui en ont
 jamais écrit, & à la verité même. Quant à ce

*Autre re-
 cit fabu-
 leux de la
 riviere de
 Norem-
 bergue.*

Grand Banc de la Terre-neuve.

Banque-reau.

Banc Iacques.

qu'il dit du *Banc de Terre-neuve*, il finit (par le rapport des mariniers environ l'île de *Sable*, à l'endroit du *Cap Breton*. Bien est vray qu'il y a quelques autres bancs, qu'on appelle *Le Banquereau*, & *Le Banc Iacquet*, mais ilz ne font que de cinq, ou six, ou dix lieuës, & sont separez du *grand Banc de Terre-neuve*. Et quant aux hommes ilz font de belle & haute stature en la terre de *Norumbega*. Et de dire que passé cette riviere la côte git *Cuest* & *Ouest-Norouest*, cela n'a aucune preuve. Car depuis le *Cap Breton* jusques à la pointe de la *Floride* qui regard l'île de *Cuba*, il n'y a aucune côte qui gise *Ouest-Norouest*, seulement y a en la partie de la vraye riviere dite *Norumbega* quelques cinquante lieuës de côte qui git *Est* & *Ouest*. Somme, de tout le recit dudit *Iean Alfonse* ie ne reçoÿ sinõ ce qu'il dit que cette riviere dont nous parlons ha en son entrée beaucoup d'îles, bancs, & rochers.

Passée la riviere de *Norumbega* le sieur de *Monts* alla toujours cotoyant jusques à ce *Kinibeki*. qu'il vint à *Kinibeki*, où y a vne riviere qui peut accourcir le chemin pour aller à la grande riviere de *Canada*. Il y a là nombre de *Sauvages* cabannez, & y commence la terre à estre mieux peuplée. De *Kinibeki* en allant plus outre on trouva la *Baye de Marchin* nommée du nom du *Capitaine* qui y commande. Ce *marchin* fut tué l'année que nous partimes de la *Nouvelle-France* mille six cens sept. Plus loin est vne autre *Baye* dite *Chouakoet*, où y a grand peuple au regard des païs precedens.

Aussi cultivent-ils la terre, & commence la region a estre plus temperée s'elevant par dessus le quarante-cinquième degré & pour temoignage de ceci il y a quantité de vignes en cette terre. Voire même il y en a des iles pleines (qui sont plus exposées aux injures du vent & du froid) ainsi que nous dirons ci apres. Entre *Chouakot* & *Malebarre* il y a plusieurs bayes *Malebar-* & iles, & est la côte sablonneuse, avec peu de *re.* fond approchant dudit *Malebarre*, si qu'à peine y peut-on aborder avec des barques.

Les peuples qui sont depuis la riviere saint Iean jusques à *Kimbeki* (en quoy sont cōprises les rivieres de sainte Croix, & *Norombega*) s'appellent *Etechemins*: & depuis *Kimbeki*, jusques à *Malebarre*, & plus outre ilz s'appellent *Armouchiquois*. Ilz sont traitres & larrons, *Peuples* & s'en faut donner de garde. Le sieur de Mōts *Arizon-* s'estans arreté quelque peu à *Malebarre* les vi- *chiquois* vres cōmencerent à lui defaillir, & fallut pen- *traitres* ser du retour, mémement voyant toute la cô- *& larrons* te si facheuse qu'on ne pouvoit point passer outre sans péril, pour les basses qui se iettent fort avant en mer, & de telle façon que plus on s'éloigne de terre moins il y a de fond. mais avant que partir il avint vn accident de mort à vn charpétier Maloin, lequel allât querir de feu avec quelques chauderōs, vn *Armouchi-* *Mort vic-* quois voyant l'occasion propre à dérober l'vn *lente d'un* de ces chauderōs lors que le Maloin n'y pre- *François* noit pas garde, le print & s'enfuit hative- *de saint* ment avec sa proye. Le Maloin voulant courir *Mole.*

apres fut tué par cette mauuaïse gent: & ores que cela ne lui fust arrivé, c'estoit en vain poursuivre son larron: car tous ces peuples Armouchiquois sont legers à la course côme des levriers, ainsi que nous dirons encore ci apres en parlant du voyage que fit là même le sieur de Poutrincourt en lan mille six cens six. Le sieur de Monts eut vn grand regret de voir telle chose, & estoient ses gens en bonne volonté d'en prendre vengeance (ce qu'ilz pouvoient faire, attendu que les autres Barbares ne s'eloignerent tant des François qu'un coup de mousquet ne les eut peu gêter: lequel ils avoient ja couché en jouë pour mirer chacun son hôme) mais icelui sieur de Monts sur quelques considerations que plusieurs autres estans en sa qualité n'eussent eu, fit baisser à chacun le serpentín, & les laisserent, n'ayans jusques là trouvé lieu agreable pour y former vne demeure arretée. Et à-tant ledit sieur de Monts fit appareiller pour retourner à sainte Croix, où il avoit laissé vn bon nombre de ses gens encore infirmes de la secouffe des maladies hivernales, de la santé desquels il estoit soucieux.

*Difficulté
de l'entre-
prise du
sieur de
Monts.*

Plusieurs qui ne sçavent que c'est de la marine pensent que l'établissement d'une habitation en terre inconuë soit chose facile, mais par le discours de ce voyage, & autres suivans, ilz trouveront qu'il est beaucoup plus aisé de dire que de faire, & que le sieur de Monts a beaucoup exploité de choses en cette pre-

miere année d'avoir veu toute la côte de cette terre jusques à Malebarre qui sont plus de quatre cens lieuës en rangeant icelle côte, & visitant jusques au fond des bayes: outre le travail des logemens qu'il lui convint faire faire à Sainte Croix, le soin de ceux qu'il avoit là mené, & du retour en France, le cas avenant de quelque peril, ou naufrage à ceux qui lui avoient promis de l'aller querir apres l'an revolu. Mais on a beau courir, & se donner de la peine pour rechercher des ports où la Parque soit pitoyable. Elle est toujours semblable à elle-même. Il est bon de se loger en vn doux climat, puis qu'on a à choisir, mais la mort nous suit par tout. J'ay entendu d'un pilote du Havre de Grace qui fut avec les Anglois en la Virginie il y a vingt-quatre ans, qu'estans arrivez là il y en mourut trente six en trois mois. Et toutefois on tient la Virginie estre par les trente-six, trente-sept, & trente-huitième degrez de latitude, qui est bon temperament de pais. Ce que considerant, ie croy encore vn coup (car ie l'ay des-ja ci devât dit) que telle mortalité vient du mauvais traitement: & est du tout besoin en tel pais d'y avoir dès le commencement du bestial domestique & privé de toute sorte: & porter force vrbres fruitiers, & entes, pour avoir bien-tot la recreation necessaire à la santé de ceux qui desirent y peupler la terre. Que si les Sauvages mêmes sont sujets aux maladies dont nous avons parlé, j'attribuë cela à la même cause

*Mortalité
des Anglois en la
Virginie
cōme des
Français
en la Non-
France.*

*Mauvais
traitement
principale
cause de
maladie.*

du mauvais traitement. Car ilz n'ont rien qui puisse corriger le vice des viandes qu'ilz prennent: & toujours sont nuds parmi les humiditez de la terre; ce qui est le vray moyen d'accueillir quantité d'humeurs corrompues qui leur causent ces maladies aussi bien qu'aux étrangers qui vont par delà, quoy qu'ils soient nés à cette façon de vivre.

Arrivée du Sieur du Pont à l'ile sainte Croix: Habitation transférée au Port Royal: Retour du sieur de Monts en France: Difficulté des moulins à bras, Equipage dudit sieur du Pont pour aller découvrir les Terres-neuves outre Malebarre: Naufrage: Prevoyance pour le retour en France: Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride: Blame de ceux qui méprisent la culture de la terre.

CHAP. XXXVIII.



A saison du printemps passée au voyage des Armouchiquois, le sieur de Monts attédit à Sainte Croix le temps qu'il avoit convenu, dans lequel s'il n'avoit nouvelles de France il pourroit partir & venir chercher quelque vaisseau de ceux qui viennent à la Terre-neuve pour la secherie du poisson, à fin de repasser en France dans icelui avec sa troupe, s'il estoit possible. Ce teps des-ja estoit expiré, & estoient prêts à faire voile, n'attendans plus aucun secours ni rafraichissemens, quand voici arriver le sieur du

Pont surnommé Gravé, demeurant à Hon-
 fleur, avec vne compagnie de quelques
 quarante-hommes, pour relever de sentinelle
 ledit sieur de Monts & sa troupe. Ce fut au
 grand contentement d'un chacun, cōme l'on
 peut penser: & canonnades ne manquerent à
 l'abord, selon la coutume, ni l'éclat des trom-
 petes. Ledit sieur du Pont ne sachant encore
 l'état de noz François, pensoit trouver là vne
 demeure bien assurée, & ses logemens prêts:
 mais attendu les accidens de la maladie étran-
 ge dont nous avons parlé, il fut avisé de chan-
 ger de lieu. Le sieur de Monts eust bien de-
 siré que l'habitation nouvelle eust esté cōme
 par les quarante degrez, sçavoir à quatre
 degrez plus loin que le lieu de Sainte Croix:
 mais apres avoir veu la côte jusques à Male-
 barre, & avec beaucoup de peines, sans trou-
 ver ce qu'il desiroit, on delibera d'aller au Port
 Royal faire la demeure, attendant qu'il y eust
 moyen de faire plus ample decouverte. Ainsi
 voila chacun embesoigné à trousser son pac-
 quet: on demolit ce qu'on avoit bati avec
 mille travaux, hors-mis le magazin, qui estoit
 vne piece trop grande à trans-porter, & en
 execution de ceci plusieurs voyages se font.
 Tout estant arrivé au Port Royal voici nou-
 veau travail: on choisit la demeure vis à vis de
 l'île qui est à l'entrée de la riviere de l'Equille,
 là où tout estoit couvert de bois si épais qu'il
 n'est possible davantage. La le mois de Septēbre
 arrivoit, & falloit péser de decharger le navire

*Arrivée
 du sieur
 du Pont.*

*Transmi-
 gration
 de Sainte
 Croix
 au Port
 Royal.*

*Nouve-
 aux bâti-
 mens.*

du sieur du Pont pour faire place à ceux qui devoient retourner en France. Somme il y avoit de l'exercice pour tous. Quand le navire fut en estat d'estre mis à la voile, le sieur de Monts ayant veu le cōmencement de la nouvelle habitation, s'embarqua pour le retour & avec lui ceux qui voulurent le suivre. Neantmoins plusieurs de bon courage demeurèrent sans apprehender le mal passé, entre lesquels estoient les sieurs Chāplein & Champdoré, l'un pour la geographie, & l'autre pour la conduite des voyages qu'il conviendroit faire par mer. A-tant ledit sieur de Monts met son vaisseau à la voile, & laisse ledit sieur du Pont pour son Lieutenant pardela, lequel ne manque de promptitude (selon son naturel) à faire & parfaire ce qui estoit requis pour loger soy & les siens: qui est tout ce qui se peut faire pour cette année en ce pais là. Car de se loigner du parc durant l'hiver, mêmes apres un si long harassement, il n'y avoit point d'apparence. Et quant au labourage de la terre, ie croy qu'ilz n'eurent le temps commode pour y vacquer: car ledit sieur du Pont n'estoit pas homme pour demeurer en repos, ni pour laisser ses gens oisifs, sil y eust eu moyen de ce faire.

*Retour du
sieur de
Monts en
France.*

*Traffic
des Sauvages.*

L'hiver estant venu les Sauvages du pais s'assembloient de bien loin au Port Royal pour troquer de ce qu'ils avoient avec les François, les vns apportans des pelleteries, de Castors, & de Loutres (qui sont celles dont

on peut faire plus d'estat en ce lieu là) & aussi d'Ellans, desquelles on peut faire de bons buffles: les autres apportans des chairs fresches, dont ilz firent maintes tabagies, vivans joyeusement tant qu'il eurent dequoy. Le pain onques ne leur manqua, mais le vin ne leur dura point jusques à la fin de la saison. Car quand nous y arrivames l'an suivant il y avoit plus de trois mois qu'ilz n'en avoiet point, & furent fort rejouis de nôtre venuë, qui leur en fit reprendre le gout.

Tabagua, mot de Sauvages qui signifie banquet.

La plus grande peine qu'ils avoient, estoit de moudre le blé pour avoir du pain. Ce qui est chose fort penible en moulins à bras, où il faut employer toute la force du corps. Et pour ce non sans cause anciennement on menaçoit les mauvaises gens de les envoyer au moulin, comme à la chose la plus penible qui soit: auquel metier on emploioit les pauvres esclaves avant l'usage des moulins à vent & à eau, comme nous témoignent les histoires profanes: & celle de la sortie du peuple d'Israël hors du pais d'Egypte, là où pour la dernière playe que Dieu veut envoyer à Pharaon, il denonce par la bouche de Moïse, qu'environ la nuit il passera au travers de l'Egypte, & tout premier-né y mourra jusques au premier-né de Pharaon qui devoit estre assis sur son throne, jusques au premier-né de la servante qui est employée à moudre. Et ce travail estant si grand, les Sauvages, quoy que bien pauvres, ne le scauroient supporter, & aymeroient mieux se passer de pain

Moulin à bras.

Exod. xi. vers. 45.

Sauvages ne sont pas.

que de prendre tant de peine, comme il a esté expérimenté que leur voulant bailler la moitié de la moulture qu'ilz feroient, ils aimoiēt mieux n'avoir point de blé. Et croiroy bien que cela, avec d'autres choses, a aidé à fomen-ter la maladie de laquelle nous avons parlé, en quelques vns des gens du sieur du Pont: car il y en mourut vne demie douzaine durant cet hiver en sa compagnie. Vray est que ie trouve vn defaut és batimens de noz François, c'est qu'il n'y avoit point de fossez à l'entour, & s'écouloient les eaux de la terre prochaine par dessous leurs chambres basses: ce qui estoit fort contraire à la santé. A quoy j'adjoute en- core les eaux mauvaises desquelles ilz se ser-voient, qui n'issoient point d'une source vive, ains du plus prochain ruisseau.

*Nombre
des dece-
dez.*

*Equipage
du sieur
du Pont
pour aller
découvrir
de nouvelles
terres.*

Équipage

Après que l'hiver fut passé, & la mer propre à naviger, le sieur du Pont voulut parache- ver l'entreprise commencée l'an precedent par le sieur de Monts, & aller rechercher vn port plus au Su, où la temperature de l'air fust plus douce, selon qu'il en avoit eu charge du- dit sieur de Monts. Et de fait il équipa la bar- que qui lui estoit restée pour cet effect. Mais estant sorti du Port, & ja à la voile pour tirer vers Malebarre, il fut contraint par le vent cō- traire de relacher deux fois, & à la troisième ladite barque se vint perdre contre les rochers à l'entrée du passage dudit port. En cette dis- grace de Neptune les hommes furent sauvés, & la meilleure partie des provisions & mar- chandises. Mais quant à la barque elle fut

mise en pieces. Et par ce defastre fut rompu le voyage, & intermis ce que tant l'ô desiroit. Car encore ne jugeoit-on point bonne l'habitation du Port Royal: & toutefois il est hautement abrié de la part du Nort & Noroest, de montagnes éloignées tantot d'une lieuë, tantot de demie, du Port & de la riviere de l'Equille. Voila comme les entreprises ne se manient pas au desir des hommes, & sont accompagnées de beaucoup de perils. Si bien qu'il ne se faut émerveiller s'il y a de la longueur en l'établissement des colonies, principalement en des terres si lointaines, desquelles on ne sçait point la nature, ni le temperament de l'air, & où il faut combattre & abatre les forêts, & estre contraint de se donner de garde, non des peuples que nous disons Sauvages, mais de ceux qui se disent Chrétiens & n'en ont que le nom, gent maudite & abominable, pire que des loups, ennemis de Dieu, & de la nature humaine.

Ce coup donc estant rompu, le sieur du Pont ne sceut que faire, sinõ d'attendre la venue du secours & rafraichissement que le sieur de Monts lui avoit promis envoyer l'année suivante, lors qu'il partit du Port Royal pour revenir en France. Et neantmoins à tout événement, ne laissa point de preparer vne avtre barque, & vne patache, pour venir chercher des vaisseaux François es lieux où ilz font la secherie des moruës (cõme es Ports *Câpseau*: des Anglois, de *Misamichin*, Baye de Chaleur, & des

Causes de la longueur en l'établissement de la demeure des François.

Prevoyance du sieur du Pont.

Moruës, & autres en grãd nombre) ainsi qu'a-
voit fait le sieur de Monts l'an precedent, à-
fin de se mettre dedans & retourner en France,
le cas avenant qu'aucun navire ne vinst le se-
courir. En quoy il fit sagement: car il fut en
danger de n'avoir aucunes nouvelles de nous,
qui estions destinez pour lui succeder, ainsi
que se verra par le discours de ce qui suit. Mais
ce pendant ici faut considerer que ceux qui se
sont transportez pardelà en ces derniers voya-
ges ont eu vn avantage par dessus ceux qui
ont voulu habiter la Floride, c'est d'avoir ce
recours que nous avons dit aux navires de
France qui frequentent les Terres-neuves,
sans avoir la peine de façonner des grãds vais-
seaux, ni attendre des famines extremes, cõ-
me ont fait ceux-là, de qui les voyages ont
esté à déplorer en ce regard, & ceux ci au sujet
des maladies qui les ont persecuté. Mais aussi
ceux de la Floride ont-ils eu de l'heur en ce
qu'ils estoient en vn pais doux, fertile, & plus
ami de la santé humaine que la Nouvelle-
Frãce de laquelle nous avõs parlé en ce secod
livre. Que s'ils ont eu de la famine, il y a eu de la
grãde faute de leur part de n'avoir nullement
cultivé la terre, laquelle ils avoient trouvée dé-
couverte. Ce qui est vn prealable de faire avãt
toute chose à qui veut s'aller percher si loin de
secours. Mais les Frãçois, & préqué toutes les
nations du jour d'hui (i'enten de ceux qui ne
sont nais au labourage) ont cette mauvaïse
nature, qu'ils estiment déroger beaucoup à

*Compa-
raison des
derniers
voyages
avec ceux
de la Flo-
ride.*

*Blame de
ceux du
jour d'hui,
qui ne
prisent la
culture de
la terre.*

leur qualité de s'addonner à la culture de la terre, qui neantmoins est à peu près la seule vacation où reside l'innocence. Et delà vient que chacun fuyant ce noble travail, exercice de noz premiers peres, des Rois anciens, & des plus grands Capitaines du mode, & cherchant de se faire Gentil-homme aux dépens d'autrui, ou voulât apprendre tant seulement le metier de tromper les hômes, ou se gratter au soleil, Dieu ôte sa benediction de nous, & nous bat aujourd'hui, & dès long temps, en verge de fer, si bien que le peuple languit miserablement en toutes parts, & voyons la France remplie de gueus, & mendians de toutes especes, sans comprendre vn nombre infini qui gemit souz son toict, & n'ose faire paroître sa pauvreté.

*Expulsion
de Dieu.*

Motif, & acceptation du voyage du sieur de Poutrincourt, Ensemble de l'Auteur, en la Nouvelle-France: Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle: Adieu à la France.

CHAP. XXXIX.



N V I R O N le temps du naufrage mentionné ci dessus, le sieur de Monts songeoit par deça aux moyens de dresser nouvel equipage pour la Nouvelle-France. Ce qui lui sembloit difficile tât pour les grâds

frais que cela apportoit, que pour ce que cette province avoit esté tellement decriée à son retour, que ce sembloit estre chose vaine & infructueuse de plus continuer ces voyages à l'avenir. Joint qu'il y a sujet de croire qu'on ne trouveroit persone qui s'y voulust aller hazarder. Neantmoins sachant le desir du sieur de Poutrincourt (auquel auparavant il avoit fait partage de la terre, suivant le pouvoir que le Roy luy en avoit donné) qui estoit d'habiter pardela, & y établir sa famille & sa fortune, & le nom de Dieu tout ensemble, illui écrivit, & envoya homme exprés, pour lui faire ouverture du voyage qui se presentoit. Ce que ledit sieur de Poutrincourt accepta, quittant toutes affaires pource sujet: quoy qu'il eust des procès de consequence, à la poursuite & defense desquels sa presence estoit bien requise, & qu'à son premier voyage il eust éprouvé la malice de certains qui le poursuivoient rigoureusement absent, & devindrent souples & muets à son retour. Il ne fut point plustot rendu à Paris, qu'il fallut partir, sans avoir à-peine le loisir de pourvoir à ce qui lui estoit necessaire. Et ayant eu l'honneur de le conoitre quelques années auparavant, il me demāda si ie voulois estre de la partie. A quoy ie demanday vn jour de terme pour lui répondre. Apres avoir bien cōsulté en moy-même, desirieux non tant de voir le país (car ie sçavois bien qu'il y avoit là des bois, lacs, & rivieres, & qu'il falloit passer la mer, ce que j'avois fait

Acceptation du sieur de Poutrincourt pour le voyage de la No. France.

autrefois) que de fuir vn monde corrompu, *Mosif au voyage de l'Ausbeu*
 ie lui donnay parole, estant même induit par le déplaisir que i'euy d'une sentence rendue
 contre moy peu auparavant au Chatelet de Paris en faveur d'un personnage que i'ay toujours honoré & honore, auquel certaines gens pleins de maltalent avoient fait à croire que ie l'avois injurié en certain écrit apologetique que i'avois fait imprimer, quoy que ie n'y eusse pensé non plus que le Grand Turc, & i'en faisois ma declaration, & verifiois le contraire par écrit. Neantmoins mes apologies, qui ne contenoient chose que ie ne voulusse bien mettre aux yeux des hommes les plus sçavans, furent saisies & enlevées de ma chambre, & par male-fortune avec ce ie perdis une ceinture de cinq escus, & fut mon épée en danger de changer de maitre, mais mon garçon para à ce coup. Or ladite sentence avoit esté sur mon appel confirmée en mon absence, avec amende, au rapport d'un personnage que ie respecte beaucoup : & neantmoins ie Peusse volontiers reculé si i'y eusse esté : mais à mon retour elle a esté infirmée par un Arrest contraire, dont i'en ay particulièrement obligation à Monsieur Servin Advocat general du Roy, auquel proprement appartient cet eloge honorable du Psalme 44.

*DILEXISTI IUSTITIAM ET ODISTI INI-
 QVITATEM.*

*Psal. 42.
 Hebr. 45.
 vers. 5.*

Pour revenir donc au sieur de Poutrin-court, comme il eut fait quelques affaires, il s'informa à quelques Eglise s'il se pourroit

point trouver quelque Pretre qui eût du sca-
voir pour le mener avec lui, & soulager celui
que le sieur de Môts y avoit laissé à son voya-
ge, lequel nous pensions estre encore vivant.
Mais d'autant que c'estoit la semaine sainte,
têps auquel ilz sont occupés aux confessions,
il ne s'en presenta aucun, les vns s'excusans
sur les incommoditez de la mer & du long
voyage, les autres remettans l'affaire apres
Pasques. Occasion qu'il n'y eut moyen d'en
tirer quelqu'un hors de Paris, par ce que le
temps pressoit, & la mer n'attend persone:
par ainsi falloit partir.

Restoit de trouver les ouvriers necessaires
au voyage de la Nouvelle-France. A quoy fut
pourveu en bref, pris fait de leurs gages, &
argent donné à chacun par avance d'iceux ga-
ges, & pour se trouver à la Rochelle, où estoit
le Rendez-vous, chez les sieurs Macquin &
Georges honorables marchans de ladite ville
affociés du sieur de Monts, lesquels fournis-
soient nôtre equippage.

*Paris mené
de la ville
de Paris.*

Ce menu peuple estant parti, nous-nous
acheminames à Orleans trois ou quatre jours
apres qui fut le Vendredi saint, pour aller
faire noz Pasques en ladite ville d'Orleans, où
chacun fit le devoir accoutumé à tous bons
Chrétiens de prendre le Viatique spirituel de
la divine Communion, puis que nous allions
en voyage. De là nous descendimes par le
Loire jusques à Saumur, avec nôtre bagage:
& de Saumur nous allames par Touars, &
Matan

DE LA NOUVELLE FRANCE. 145
 Maran à la Rochelle par cheuaux de louage.
 Durant lequel chemin me tenant quelque-
 fois à quartier de la compagnie, il me print
 envie de me ~~ce~~ sur mes tablettes vn Adieu
 à la France, lequel ie fis imprimer en ladite
 ville de la Rochelle le lendemain de nôtre ar-
 rivée, qui fut le troisieme jour d'Avril mil six
 cens six: & fut si bien receu qu'il n'y avoit. *Adieu à*
 de bonne mere qui ne le voulust avoir. Et là *la France*
 même fut imprimé vn autre Adieu que ie fis *fut par*
 en la Nouvelle France aux François qui re- *les che-*
 tournerent par deça dedans nôtre navire en la *mins.*
 même ville de la Rochelle, lequel i'ay mis en-
 tre les Poëmes des Muses de la Nouvelle-
 France. Mais quant à ~~Butre~~, puis qu'il est ori-
 ginaire de la France Gaulloise, ie le coucheray
 volontiers ici.

ADIEU A LA FRANCE.

ORES que la saison du printemps nous invite
 A seillonner le dos de la vague Amphitrite,
 Et cingler vers les lieux où Phœbus chaque jour
 Va faire tout lassé son humide séjour,
 Je veux ains que partir dire Adieu à la France
 Celle qui m'a produit, & nourri dès l'enfance,
 Adieu non pour toujours, mais bien sous cet espoir
 Qu'encores quelque jour ie la pourray revoir.
 Adieu donc douce mere, Adieu France amiable:
 Adieu de tous humains le séjour delectable:
 Adieu celle qui m'a en son ventre porté,
 Et du fruit de son sein doucement allaité:

Adieu *Muses* aussi qui à votre cadence
 Avez conduit mes pas dès mon adolescence:
 Adieu riches palais, Adieu nobles vestib
 Dont l'aspect à mes yeux mille fois avertis:
 Adieu lambris doré, saint temple de Justice,
 Ois *Themis* aux humains d'un pénible exercice
 Rend le Droit, & *Python* d'un parler eloquent
 Contre l'oppression defend l'homme innocent.
 Adieu tours & clochers dont les pointes cornues
 Voisinans les cieus s'elevent sur les nues:
 Adieu prés emailés d'un million de fleurs
 Ravissans mes esprits de leurs soüevés odeurs:
 Adieu belles forets, Adieu larges campagnes,
 Adieu encore à vous saurcilleuses montagnes:
 Adieu cõtaux vigneux, & superbes châteaux
 Adieu l'honneur des champs, verdurs & gras trou-
 peaux:

Et vous, ô ruisselets, fontaines, & rivieres,
 Qui m'avez delecté en cent mille manieres,
 Et mille fois charmé au doux gazouillement
 De vos bruyantes eaux, Adieu semblablement:
 Nous allons rechercher aus dessus bords d'Azurée
 Les journaliers haïars du tempestueux Nérée,
 Pour parvenir aux lieux où a une ample moisson
 Se presente aux Chrétiens une belle saison.

O combien se prepare & d'honneur & de gloire,
 Et à jamais sera loüable la memoire
 A ceux-là qui poussés de sainte intention
 Auront le bel objet de cette ambition!
 Les peuples à jamais hériteront l'entreprise
 Des Auteurs d'un tel bien: & d'une pléme apprise
 A graver dans l'airain de l'immortalité
 Les laisseray memoire à la posterité.

Prélats que Christ a mis pasteurs de son Eglise,
 Et qui partant il a sa parole commise,
 Et fin de l'annoncer par tout cet Univers,
 Et à sa loy ranger par elle les pervers,
 Sommeillez vous; hélas! Pourquoi de de votre Zele
 Ne faites vous paroître une viue étincelle
 Sur ces peuples errans qui sont proye à l'enfer,
 Du sauvement desquels vous devriez triompher?
 Pourquoi n'employez vous à ce saint ministère
 Ce que vous employez seulement à vous plaire?
 Ce pendant le troupeau que Christ a racheté
 Accuse devant lui votre tardiveté.

Quoy donc souffrirez vous l'ordre du mariage
 Sur votre ordre sacré avec cet avantage
 D'avoir eu devant vous le desir, le vouloir,
 Le travail, & le soin de ce Chrétien devoir?

DE MONTS. tu es celui de qui le haut courage

A tracé le chemin à un si grand ouvrage:
 Et pource de ton nom malgré l'effort des ans
 La feuille verdoira d'un éternel printemps.
 Que si en ce devoir que j'ay des-jà tracé
 Ambitieuxment ie ne suis devancé,
 Je veux de ton mérite exalter la loüange
 Sur l'Equille, & le Nil, & la Seine, & le Gange,
 Et faire b'Univers bruire de ton renom,
 Si bien qu'en tout endroit on revere ton nom.
 Mais ie ne pourray pas faire de toy memoire,
 Qu'à la suite de ce ie ne cache en l'histoire
 Celui duquel ayant conu la probité,
 Le sens & la valeur & la fidélité,
 Tu l'as digne trouvé à qui ta lieutenance
 Eust seurement commise en la Nouvelle-France.

Pour te servir d'Hercule, & soulager le faix
Qui te surchargerait au dessein que tu fais.

POVTRINCOURT, c'est donc toy qui as touché
mon ame,

Et lui as inspiré une devote flamme
A celebrer ton las, & faire par mes vers
Qu'à l'avenir ton nom vole par l'univers:
Ta valeur dès long temps en la France connue
Cherche une nation aux hommes inconnue
Pour la rendre sujette à l'empire François,
Et encore y assoir le throne de nos Rois:
Ains plus tost (car en toy la Sagesse eternelle
A mis ie ne sçay quoy digne d'une ame belle)
Le motif qui premier a excité ton cœur
A si loïn rechercher vn immortel honneur,
Est le zele devot & l'affection grande
De rendre à l'Eternel une agreable offrande,
Lui vouïant toi, tes biens, ta vie, & tes enfans,
Que tu vas exposer à la merci des vents,
Et voguant incertain comme à vn autre pole
Pour son nom exalter & sa sainte parole.

Ainsi tous deux portés de meme affection:
Ainsi l'un secondant l'autre en intention,
Heureux, vous acquerres une immortelle vie,
Qui de felicité toujours sera suivie:
Vie non point semblable à celle de ces dieux
Que l'antique ignorance a feinte dans les cieux
Pour avoir (comme vous) reformé la nature,
Les mœurs & la raison des hommes sans culture,
Mais une vie ou git cette felicité
Que les oracles saints de la Divinité
Ont libéralement promis aux saintes ames

Que le ciel a formé de ses plus pures flammes.
 Tel est vôtre dessein, & cependant çà bas
 Vôtre nom glorieux ne craindra le trépas,
 Et la posterité de vôtre gloire éprise
 Sera émue à suivre une même entreprise,
 Mais vous serez le centre où se rapportera
 Ce que l'âge futur en vous suivant fera.

Toy qui par la terreur de ta sainte parole
 Regis à ton vouloir les postillons d'Éole,
 Qui des flots irrités peux l'orgueil abbaïsser,
 Et les vallons des eaux en un moment haüsser,
 Grand Dieu sois nôtre guide en ce douteux voyage,
 Puis que tu nous y as enflammé le courage:
 Lache de tes thresors un favorable vent
 Qui pousse nôtre nef en peu d'heure au Ponant,
 Et fay que là puissons arriver par ta grace
 L'eter le fondement d'une Chrétienne race.

A MESSIEURS DE MONTS
 & ses Lieutenants & associés, sur le voyage
 en la France Occidentale.

SONNET.

Si les siècles premiers ont célébré la gloire
 De celui qui conquist la Colchide toison,
 Si en ce temps encor du brave fils d'Aeson
 Pour peu de chose vit en honneur la memoire.

Nous devons beaucoup mieux célébrer en l'histoire
 La generosité non du Gregeois Iason,
 Mais de vous, ô François, qui en cette saison
 D'un plus digne sujet recherchez la victoire.

Le Grec acquit çà bas un terrestre threſor,
 Il avoit des moyens & des hommes encor
 Tels que les peut avoir entre nous un grand Prince.
 Mais vous à voz deſpens ſans recevoir ſupport
 Que de l'avœu du Roy, par un nouvel effort
 Raviffez couragieux la celeſte province.

*Pour m'egayer l'eſprit ces vers ſe compoſoït
 Au premier que ſe vus les murs des Rochelois.*

*Jonas nom de nôtre navire : Mer baſſe à la Rochelle
 cauſe de difficile ſortie : La Rochelle ville reformée :
 Menu peuple insolent : Croquans : Accident de naufrage
 du Jonas : Nouvel équipage : Foibles ſoldats ne doivent
 eſtre mis aux frontières : Miniſtres prient pour la
 converſion des Sauvages : Peſe de Zele des nôtres :
 Euchariftie portée par les anciens Chrétiens en
 voyage : Diligence du ſieur de Poutrin-court ſur
 le point de l'embarquement.*

CHAP. XL.

ARRIVEZ que nous fumes à la Rochelle nous y trouvames les Sieurs de Monts & de Poutrin-court qui y eſtoient venus en poſte, & nôtre navire ap-

pellé LE IONAS du port de cent cinquante tonneaux, prêt à sortir hors les chaines de la ville pour attendre le vent, & la marée. Je di la marée, par ce qu'un grand vaisseau chargé ne peut point se mettre de la Rochelle en mer sinon aux pleines & hautes marées des nouvelles & pleines lunes, & ce pour n'y avoir point assez de profond à la rade de la ville. Ce pendant nous faisons bonne chere, voire si bonne, qu'il nous tardeoit que ne fussions sur mer pour faire diete. Ce que nous ne fimes que trop quand nous y fumes vne fois : car deux mois se passerent avant que nous vissiôs terre, comme nous dirons tantot. Mais les ouvriers parmi la bonne chere (car ils avoient chacun vingt solz par jour) faisoient de merveilleux tintamarres au quartier de Saint Nicolas, où ils estoient logez. Ce qu'on trouvoit fort étrange en vne ville si reformée que la Rochelle, en laquelle ne se fait aucune dissolution apparente, & faut que chacun marche l'œil droit s'il ne veut encourir la censure soit du Maire, soit des Ministres de la ville. De fait il y en eut quelques vns prisonniers, lesquels on garda à l'hôtel de ville jusques à ce qu'il fallut partir, & eussent esté châtiez sans la consideration du voyage, auquel on scavoit bien qu'ilz n'auroient pas tous leurs aises : car ilz payerent assez par apres la folle encherre de la peine qu'ils avoiet baillé aydits sieurs Macquin & Georges pour les

*Navire
des Ionas.*

*Marée
basse à la
Rochelle.*

*La Ro-
chelle ville
reformée.*

tenir en devoir. Iene les veux toutefois mettre tous en ce rang, d'autant qu'il y en avoit quelques vns respectueux & modestes. Mais ie puis dire que c'est vn étrange animal qu'un menu peuple. Et me souvient à ce propos de la guerre des Croquans, entre lesquels is me suis trouvé vne fois en ma vie, estât en Querci. C'estoit la chose la plus bigearre du monde que cette cõfusion de porteurs de sabots, d'ou ils avoient pris le nom de Croquans, par ce que leurs sabots cloüez devant & derriere faisoient Croc à chaque pas. Cette sorte de gens confuse n'entendoit ni rime, ni raison, chacun y estoit maitre, armés les vns d'une serpe au bout d'un baton; les autres de quelque épée enrouillée, & ainsi consequemment.

*Croquans
pourquoy
ainsi dits.*

Nótre Ionas ayant sa charge entiere, est en fin tiré hors la ville à la rade, & pensions partir le huitième ou neuvième d'Avril. Le Capitaine Foulques s'estoit chargé de la conduite du voyage. Mais comme il y a ordinairement de la negligence aux affaires des hommes, avint que ce Capitaine (homme neantmoins que j'ay reconeu fort vigilant à la mer) ayant laissé le navire mal garni d'hommes, n'y estant pas lui-même, ni le Pilote, ains seulement six ou sept matelots tant bons que mauvais, vn grand vent de Suest s'éleve la nuit, qui rompt le cable du Ionas retenu d'une ancre tant seulement, & le chasse contre vn avant-mur qui est hors la ville adossant la tour de la chaine, contre lequel il choque tant de fois qu'il se

*Negligence
à la garde
de Ionas.*

Desastre.

crève & coule à fond. Et bien vint que la mer pour lors se retiroit. Car si ce defastre fust arrivé de flot, le navire estoit en danger d'estre renversé, avec vne perte beaucoup plus grande qu'elle ne fut, mais il se soutint debout, & y eut moyen de radouber: ce qui fut fait en diligence. On avertit nos ouvriers de venir aider à cette necessité, soit à tirer à la pompe, ou pousser au capestan, ou à autre chose, mais il y en eut peu qui se missent en devoir, & s'en rioient la pluspart. Quelques vns'estâs acheminez jusques là parmi la vase, s'en retournerent, se'plaignans qu'on leur avoit jetté de l'eau, s'estans mis du côté par où seroit l'eau de la pōpe que le vent éparpilloit sur.eux. J'y allay avec le sieur de Pourtincourt & quelques autres de bonne volonté, où nous ne fumes inutiles. A ce spectacle estoit préque toute la ville de la Rochelle sur les rempars. La mer estoit encore irritée, & pensames aller choquer plusieurs fois cōtre les grosses tours de la ville. En fin nous entrames dedans, bagues sauvées. Le vaisseau fut vuidé entieremēt, & fallut faire nouvel equippage. La perte y fut grande, & les voyages préque rōpus pour jamais. Car apres tant de coups d'essais, ie croy qu'à l'avenir nul se fust hazardé d'aller planter des colonies pardela: ce país estant tellement décrié, que chacun nous piaignoit sur les accidens de ceux qui y avoient esté par le passé. Neantmoins le sieur de Monts & ses associés soutindrent virilement cette perte. Et

*Ouvriers
l'aleriez
peu offi-
cieux.*

*Retour
du Jonas
dans le
havre.*

*Courage
des sieur
de Monts
& ses as-
sociés.*

fait que ie dise en cette occurrence, que si jamais ce pais là est habité de Chrétiens & peuples civilisés, e'est aux auteurs de ce voyage qu'en fera deué la premiere loüange.

Cet esclandre nous retarda de plus d'un mois, qui fut employé tant à décharger qu'à recharger nôtre navire. Pendant ce temps nous allions quelquefois pourmener és voisinages de la ville, & particulièrement aux Cordeliers, qui n'en sont qu'à demie lieuë: là où estant vn jour par vn Dimanche, ie m'émerveillay comme en ces places frôtières on ne mettoit meilleure garnison, ayans de si forts ennemis aupres d'eux. Et puis que i'entreprends vne histoire narrative des choses en la façon qu'elles se sont passées, ie diray que ce nous est chose honteuse que les Ministres de la Rochelle priaient Dieu chaque jour en leurs assemblées pour la conversion des pauvres peuples Sauvages, & même pour nôtre conduite, & que nos Ecclesiastiques ne fissent point le semblable. De verité nous n'auions prié ni les vns, ni les autres de ce faire, mais en cela se reconoit le zele d'un chacun. En fin peu auparauant nôtre depart il me souuint de demander au sieur Curé, ou Vicaire, de la Rochelle s'il se pourroit point bien trouver quelque sien confrere qui voulust venir avec nous: ce que j'esperoy se pouvoir aisément faire, pource qu'ils estoient là en assez bon nombre, & joinct qu'estans en vne ville maritime, ie cuidoy qu'ilz prinssent

*Frères
doivent
estre gar-
mes de
bons sol-
dats.*

*Ministres
peuvent
pour la
conversion
des Sau-
ages.*

plaisir de voguer sur les flots: mais ie ne peu
rien obtenir: Et me fut dit pour excuse qu'il
faudroit des gens qui fussent pouffez de
grand zele & pieté pour aller en tels voya- *Peu de*
ges: & seroit bon de s'adresser aux Peres *Zeles.*
Iesuites. Ce que nous ne pouvions faire alors,
nótre vaisseau ayant préque sa charge. A pro-
pos dequoy il me souviét avoir plusieurs fois
où dire au sieur de Poutrincourt qu'après
son premier voyage estant en Court, vn per-
sonage Ecclesiastic tenu pour fort zelé à la
religion Chrétienne lui demanda ce qui se
pourroit esperer de la conuersion des peu-
ples de la Nouvelle-France, & s'ils estoient
en grand nombre. A quoy il répondit qu'il
y avoit moyen d'acquérir cent mille ames
à Iesus-Christ, mettant vn nombre certain
pour vn incertain. Cet Ecclesiastic faisant
peu de cas de ce nombre dit là dessus par ad-
miration, N'y a-il que cela! comme si ce n'e-
stoit point vn sujet assez grād pour employer
vn homme. Certes quand il n'y auroit que
la centième partie de cela, voire encore
moins, on ne devroit point la laisser per-
dre. Le bon Pasteur ayant d'entre cent *Matt. 18.*
brebis vne égarée, l'aira les nonante-neuf *vers. 12.*
pour aller chercher la centième. On nous *13.*
enseigne (& ie le croy ainsi) que quand il n'y
eust eu qu'un hōme à sauver, nótre Seigneur
Iesus-Christ n'eust dédaigné de venir pour
lui, cōme il a fait pour tout le monde.

Ainsi ne faut point faire si peu de cas de ces pauvres peuples, quoy qu'ilz ne fourmillent point comme dans Paris, ou Constantinople.

Voyant que ie n'avoÿ rien avancé à demander vn homme d'Eglise pour nous administrer les Sacremens, soit durant nôtre route, soit sur la terre: il me vint en memoire l'ancienne coutume des Chrétiens, lesquels allans en voyage portioient avec eux le sacré pain de l'Eucharistie: & ce faisoient-ils, pource qu'en tous lieux ilz ne rencontroient point des Pretres pour leur administrer ce Sacrement, le monde estant lors encore plein de paganisme, ou d'heresies. Si bien que non mal à propos il estoit appellé Viatic, lequel ilz portioient avec eux allans par voyes: & neantmoins ic suis d'accord que cela s'entend spirituelemét. Et considerant que nous pourrions estre reduits à cette necessité, n'y estant demeuré qu'un Prétre en la demeure de la Nouvelle-France (lequel on nous dit estre mort quand nous arrivames là) ie demanday si on nous voudroit faire de même qu'aux anciens Chrétiens, lesquels n'estoient moins sages que nous. On me dit que cela se faisoit en ce téps là pour des considerations qui ne sont plus aujourd'hui. Je remontray que le frere de saint Ambroise *Satyrus* allant en voyage sur mer se servoit de cette medecine spirituelle (ainsi que nous lisons en sa harangue funebre faite par ledit Saint Ambroise son frere) laquelle

*Coutume
des anciens
Chrétiens
portans
l'Eucha-
ristie en
voyage.*

*Saint
Ambroise
en la ha-
rangue
funebre
de son
frere.*

il portoit *in orario*, ce que ie prens pour vn linge, ou taffetas: & bien lui en print: car ayât fait naufrage il se sauua sur vn ais du bris de son vaisseau. Mais en ceci ie fus éconduit comme au reste. Ce qui me donna sujet d'étonnement: & me sembloit chose bien rigoureuse d'estre en pire condition que les premiers Chrétiens. Car l'Eucharistie n'est pas aujourd'hui autre chose qu'elle estoit alors: & s'ilz la tenoient precieuse, nous ne la demandiôs point pour en faire moins de cas.

Revenons à nôtre Ionas. La voila chargée & mis à la rade hors de la ville: il ne reste plus que le temps & la marée à point: c'est le plus difficile de l'œuvre. Car es lieux où il n'y a gueres de fond, comme à la Rochelle, il faut attendre les hautes marées de pleine & nouvelle lune, & lors parauenture n'aura-on pas vent à propos, & faudra remettre la partie à quinzaine. Ce pendant la saison se passe, & l'occiôsion de faire voyage: ainsi qu'il nous pensa arriver. Car nous vîmes l'heure qu'apres tant de fatigues & de depenses nous estions demeurés faute de vent, pource que la lune venoit en decours, & consequemment la marée. Le Capitaine Foulques sembloit ne se point affectiôner à sa charge, & ne demouroit point au navire, & disoit-on qu'il estoit secretement sollicité des marchans autres que de la societé du sieur de Monts, de faire rompre le voyage. Et de fait on a eu opiniô qu'il nous fit faire de fausses routes: ce qui nous tint deux mois &

Difficulté de sortir d'un port.

Mauvais soupçon sur le Capitaine Foulques

*Diligence
& soin
du sieur
de Pou-
trin-court.*

*Heureuse
iournée.*

demisur mer, comme nous verrons ci apres: Quoy voyant ledit sieur de Poutrin-court, il fit la charge de Capitaine de navire, & s'y en alla coucher l'espace de cinq ou six jours pour sortir au premier vent, & ne laisser perdre l'occasion. En fin à toute force l'onzieme de May mille six cens six à la faveur d'un petit vent d'Est il gagna la mer, & fit conduire nôtre Ionas à la Palisse; & le lendemain douzieme revint à Chef-de-bois (qui sont les endroits où les navires se mettent à l'abri des vents) là où l'espoir de la Nouvelle-France s'assembla. Je di l'espoir pour ce que de ce voyage dependoit l'entretienement, ou la rupture del'entreprise:

Partement de la Rochelle: Rencontres divers de navires, & Forbâs: Mer tempeueuse à l'endroit des Effores, & Pourquoy: Vents d'Ouest pourquoy frequens en la mer du Ponât: D'où viennent les vêts: Maisoins prognostiques de tempetes: Façon de les prendre: Leur description: Tempetes: Effects d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'est: comme il se forme: Ses effects: Assurance de Matelots: Reuerence comme se rend au navire Royal: Supputation de voyage: Mer chaude, puis froide: Raisons de ce: & des Bancs de glace en la Terre-neuve.

CHAP. XLI.

*13. May
1606.*

LE Samedi veille de Pentecôte trezieme de May nous levames les ancrs & fines voiles en pleine mertant que peu à peu nous perdintes de veüe les grosses tours & la ville

de la Rochelle, puis les îles de Rez & d'Oleron, disans Adieu à la France. C'estoit vne chose apprehensive à ceux qui n'avoient accoutumé vne telle danse, de se voir portez sur vn element si peu solide, & estre à tout moment (comme on dit) à deux doigtz près de la mort. Nous n'eumes pas fait long voyage que plusieurs firent le devoir de rendre le tribut à Neptune. Ce pendant nous allions toujours avant, & n'estoit plus question de reculer en arriere depuis que la planche fut levée. Le sezième jour de May nous eumes en rencontre treze navires Flainés des allans en Hel-

Le sezième jour de May nous eumes en rencontre treze navires Flainés des allans en Hel-

pagne, qui s'enquirent de nôtre voyage, & passerent outre. Depuis ce temps nous fumes vn mois entier sans voir autre chose que le ciel & eau hors nôtre ville flotante, sinon vn navire en viron le droit des Estôres (ou Açores) bien garni de gens melez de Flamens & Anglois. Ils nous vindrēt couper chemin, & joindre d'assez près. Et selon la coutume nous leur demâdames d'où estoit le navire. Ilz nous dirent qu'ils estoient Terre-neuviens, c'est à dire qu'ils alloient à la pecherie des Mories, & demâderent si nous voulions qu'ilz vinsent avec nous de cōpagnie: de quoy nous les remerciames. Là dessus ilz beurerēt à nous, & nous à eux, & prindrent vne autre route. Mais apres avoir consideré leur vaisseau, qui estoit tout chargé de mousse verte par le ventre, & les côtez: nous iugeames que c'estoient des Forbans, & qu'il y avoit long temps qu'ils batoient la mer en esperance de faire quelque prise.

Rencontre de treze navires.

Rencontre d'un navire de Forbans.

*Montons
de Ne-
ptune.*

*Pourquoy
la mer est
tempetu-
euse à
l'endroit
des Eslo-
res.*

*Vents
d'Ouest
ordinaires
en la mer
du Ponât.*

*Livre 1.
chap. 27.
p. 8. 173.*

Ce fut lors plus que devant que nous com-
mençames à voir sauter les montons de Ne-
ptune (ainfi appelle-on les flots blanchiffans
quand la mer se veut emouvoir) & ressentis
les rudes estocades de son Trident. Car ordi-
nairement la mer est tempetueuse en l'endroit
que i'ay dit. Que si on m'en demandé la cause,
ie diray que j'estime cela provenir de certain
conflict des vents Orientaux & Occiden-
taux qui se rencontrent en cette partie de la
mer, & principalement en eté quand ceux
d'Ouest s'élevent, & d'une grande force
penetrent vn grand espace de mer jusques à
ce qu'ilz trouvent les vents de deça qui leur
font resistance: & à ces rencontres il fait
mauvais se trouver. Or cette raison me sem-
ble d'autant plus probable, que jusques envi-
ron les Eslores nous avions eu vent affés à
propos, & depuis préque toujours vent de-
bout, ou Suroest, ou Noroest, peu de Nort
& de Su, qui ne nous estoient que bons pour
aller à la bouline: De vent d'Est rien du tout,
sinon vne ou deux fois, lequel ne nous dura
pour en faire cas. Il est bien certain que les
vents d'Ouest règnent fort au long & au large
de cette mer, soit par vne certaine repercussio
du vent Oriental qui est rapide souz la ligne
æquinoctiale, duquel nous avons parlé ci des-
sus, ou par ce que cette terre Occidentale
estant grande, le vent aussi qui en sort abode
davantage. Ce qui arrive principalement en
eté quand le soleil ha la force d'attirer les
vapeurs

vapeurs de la terre. Car les vents en viennent, & volontiers sortent des baumes & cavernes d'icelle. Et pour celes Poëtes feignent qu'Æole les tient en des prisons d'où il les tire, & les fait marcher en campagne quand il lui plaît. Mais l'esprit de Dieu nous le confirme encore mieux, quand il dit par la bouche du Prophete, que Dieu tout-puissant entre autres merveilles tire les vents de ses thresors, qui sont ces cavernes dont ie parle. Car le mot de thresor signifie en Hebrieu, lieu secret & caché.

D'où viennent les vents.

Ps. 137. Heb. 135. vers 7.

*Des recoins de la terre où ses limites sont,
Les pesantes vapeurs il souleve en amont,
Il change les éclairs en pluvieux ravages,
Tirant de ses thresors les vents & les orages.*

Et sur cette consideration Christophe Colomb Genevois premier navigateur en ces derniers siècles aux îles de l'Amérique, jugea qu'il y avoit quelque grande terre en l'Occident, s'estant pris garde en allant sur mer qu'il y en venoit des vents continuels.

Continuans donc nôtre route nous eumes quelques autres tempêtes & difficultés causées par les vents que nous avions préque toujours cōtraires pour estre partis trop tard: Mais ceux qui partent en Mars ont ordinairement bon temps, pour ce qu'alors sont en vogue les vents d'Est, Nordest, & Nort, propres à ces voyages. Or ces tempêtes bien souvent nous estoient presagées par les Marsoins qui environnoient nôtre vaisseau par milliers

Marsoins prognostiques de tempêtes.

*Façon de
les pren-
dre.*

*Descriptio
du Mar-
soin.*

se jouians d'une façon fort plaisante. Il y en eut quelques vns à qui mal print de s'estre trop approchés. Car il y avoit des gens au guet sur le Beaupré (qui est la partie de devant) du navire, avec des harpons en main qui les lar- doiét quelquefois, & les faisoient venir à bord à l'aide des autres matelots lesquels avec des crochets de fer (qu'ils appellét Gaffes) attachés au bout d'une longue perche, les tiroient en haut. Nous en avons pris plusieurs de cette façon tant en allât qu'en venât, lesquels ne nous ont point fait fait de mal. Il y en a de deux sortes, les vns qui ont le museau mouffe, & gros: les autres qui l'ont pointu. Nous n'en avons pris que de ces derniers, mais toutefois il me semble bien en avoir veu dans l'eau de ces camus. Cet animal ha deux doigts de lart sur le dos tout au plus. Quand il estoit fendu nous laviôs noz mains en son sâg tout chaud, ce qu'on disoit estre bon à conforter les nerfs. Il a merveilleuse quantité de dents le long du museau, & pense qu'il tient bien ce qu'il attrape vne fois. Au reste les parties interieures ont le gout entierement côme de pourceau, & les os non en forme d'arrêtes, mais comme vne quadrupede. Ce qui y est de plus delicat est la crête qu'il a sur le dos, & la queuë qui ne sont ni chair, ni poisson, aïns meilleures que cela, telle qu'est aussi en matiere de queuë, celle du Castor, laquelle semble estre écaillée. Ces Marsoins sont les seuls poissons que nous primmes devant que venir au grand Banc des Moruës. Mais de loin nous voyons

d'autres gros poissons, qui faisoient paroître plus de demi arpent de leur echine hors de Peau : & poufloient plus de deux lances de hauteur des gros canaux d'eau en l'air par les trous qu'ils avoient sur la tête.

Or pour revenir à nôtre propos des tempêtes, durant nôtre voyage nous en eumes quelques vnes qui nous firent mettre voiles bas, & demeurer les bras croisez, portez au vouloir des flots, & balôtez d'une étrange façon. S'il y avoit quelque coffre mal amarré (je veux vser de ce mot de marinier) on l'entendoit rouler faisant vn beau sabat. Quelquefois la marmite estoit renversée ; & en dinant ou soupant noz plats voloient d'un bout de la table à l'autre, s'ils n'estoient bien tenus. Pour le boire, il falloit porter la bouche & le verre selon le mouvement du navire. Bref c'estoit vn passe-temps, mais vn peu rude à ceux qui ne portent pas aisément ce branlement. Nous ne laissons pourtant de rire la pluspart: car le danger n'y estoit point, du moins apparemment, estans dans vn bon & fort vaisseau pour soutenir les vagues. Quelquefois aussi nous avions des calmes bien importuns durant lesquels on se baignoit en la mer, on dançoit sur le tillac, on grimpoit à la hune, nous chantions en Musique. Puis quand on voioit sortir de dessous l'horizon vn petit nuage, c'estoit lors qu'il falloit quitter ces exercices, & se prendre garde d'un grain de vent qui estoit enveloppé là dedans, lequel se desserrant, grondant,

*Tempêtes
& effets
d'iceles*

*Calmes
enueux
Grain, ou
tourbellon
de vent,
que desfr
co n'est
se forme,
& les ef
fets.*

ronflant, sifflant, bruiant, tempétant, bourdonnant, estoit capable de renverser nôtre vaisseau c'en dessus dessous, s'il n'y eut eu des gens prêts à executer ce que le Maitre de navire (qui estoit le Capitaine Foulques hôme fort vigilant) leur commandoit. Or ces grains de vents lesquels autrement on appelle orages, il n'y a point danger de dire comme ilz se forment & d'où ilz prennent origine. Pline en parle en son Histoire naturelle, & dit en somme que ce sont exhalations & vapeurs legeres elevées de la terre jusques à la froide region de l'air : & ne pouvans passer outre, ains plustot contraintes de retourner en arriere, elles rencontrent quelquefois des exhalations sulfurées & ignées, qui les environnent & resserrent de si près, qu'il en survient vn grand combat, emotion & agitation entre le chaud sulfureux & l'aéreux humide, lequel estant forcé par son plus fort ennemi, de fuir; il s'elargit, se fait faire jour, & siffle, bruit, tempête, bref se fait vent, lequel est grand, ou petit, selon que l'exhalaison sulfurée qui l'enveloppe se rompt & lui fait ouverture, tantot tout à coup, ainsi que nous avons posé le fait ci dessus, tantot avec plus de temps, selon la quantité de la matiere de laquelle elle est composée, & selon que plus ou moins elle est agitée par ses contraires qualitez.

Merveilleuse asservance des bons matelots aux orages de mer.

Mais ie ne puis laisser en arriere l'assurance merveilleuse qu'ont les bons matelots en ces conflicts de vents, orages, & tempêtes, lors

qu'un navire estant porté sur des montagnes d'eau, & delà glissé comme aux profonds abymes du monde, ilz grimpent parmi les cordages non seulement à la hune, & au bout du grand mast, mais aussi, sans degrez, au sommet d'un autre mast qui est enté sur le premier, soutenus seulement de la force de leurs bras & piés entortillez à l'entour des plus hauts cordages. Voire ie diray plus, qu'en ce grand branlement s'il arrive que le grand voile (qu'ils appellent Paphil, ou Papéfust) soit denoué par les extremités d'en haut, le premier à qui il sera commandé se mettra à chevalon sur la Vergue (c'est l'arbre qui traverse le grand mast) & avec un marteau à sa ceinture & demie douzaine de clous à la bouche ira r'attacher au peril de mille vies ce qui estoit decoufus. Paj autrefois ouïr faire grand cas de la hardiesse d'un Suisse, qui (apres le siege de Laon, & la ville estant renduë à l'obeissance du Roy) grimpa à chevalon sur le travers de la Croix du clocher de l'Eglise nôtre Dame dudit lieu, & y fit l'arbre fourchu, les piés en haut: mais cela ne me semble rien au pris de ceci, estant ledit Suisse sur un corps solide & sans mouvement, & cetui-ci au contraire, pendant sur une mer agitée de vents impetueux, comme nous avons quelquefois veu.

Depuis que nous eumes quitté ces Forbans, desquels nous avons parlé ci dessus, nous fumes jusques au dix-huitième de Juin agitez de vents divers & presque tous cōtraires

*Navire.**Sur le
navire.**Reverer.
ce des na-
vires mar-
chans au
navire
Royal.**Supputa-
tion de
voyage.*

sans rien découvrir qu'un navire fort éloigné, lequel nous n'abordâmes, & neantmoins cela nous consolait. Et le dit jour nous rencontrâmes un navire de Honfleur où commandoit le Capitaine la Roche allant aux Terres-neuves, lequel n'avoit eu sur mer meilleure fortune que nous. C'est la coutume en mer que quand quelque navire particulier rencôtre un navire Royal (comme estoit le nôtre) de se mettre au deslous du vent, & se presenter nō point cōte à cōte, mais en biaisant: même d'abattre son enseigne: ainsi que fit ce Capitaine la Roche, hors-mis l'enseigne qu'il n'avoit point nō plus que nous: n'en estât de besoin en si grād voyage si nō quand on approche la terre, ou quand il se faut battre. Noz mariniers firent alors leur estime sur la route que nous avions faite. Car en tout navire les Maitre, Pilote, & Contre-maitre, font registre chaque jour des routes & airs de vents qu'ils ont suivi, par cōbien d'heures, & l'estimation des lieuës. Ledit la Roche donc estimoit estre par les 45. degrez & à cent lieuës du Banc: Nōtre Pilote nommé Maitre Olivier Fleuriot de saint Malo, par sa supputation disoit que nous n'en estiōs qu'à soixâte lieuës: & le Capitaine Fouiques à lix vingts, & je croy qu'il iugeoit le mieux. Nous eumes beaucoup de contentement de ce rencontre, & primmes bon courage puis que nous commençons à rencôtrer des vaisseaux, nous estât avis que nous entriōs en lieu de conoissance.

Mais il faut remarquer vne chose en passant que j'ay trouvée admirable, & où il y a à phi-

Iosopher. Car envirō cedit jour dix-huitième de Iuin nous trouuames l'eau de la mer l'espace de trois jours fort tiede, & en estoit nôtre vin de même au fond du navire, sans que l'air fust plus échauffé qu'auparavant. Et le 21. du dit mois tout au rebours nous fumes deux ou trois jours tant envirōnez de brouillas & froidures, que nous pensions estre au mois de Ianvier: & estoit l'eau de la mer extremement froide. Ce qui nous dura juques à ce que nous vimmes sur ledit Banc, pour le regard desdits brouillas qui nous caufoiét cette froidure au dehors. Quand ie recherche la cause de cette antiperistale, ie l'attribue aux glaces du Nort qui se déchargét sur la côte & la mer voisine de la Terre-neuve, & de Labrador, lesquelles nous ayōs dit ailleurs estre là portées de la mer par son mouuement naturel, lequel se fait plus grand là, qu'ailleurs, à-cause du grand espace qu'elle ha à courir cōme dans vn golfe au profond de l'Amerique, où la nature & sit de la terre vniuerse le porte aisément. Or ces glaces (qui quelquefois se voient en bancs longs de dix lieues, & hautes cōme môts & côtaux, & trois fois autāt profondes dās les eaux tenās cōme vn empire en cette mer, chassent loin d'elles ce qui est contraire à leur froideur, & consequemment font resserrer pardeça ce peu que l'esté peut apporter de doux temperament en la partie où elle se viennent camper. Saus toutefois que ie vueille nier que cette region là en même parallele ne soit quelque peu plus froide que celles de nôtre Europe.

*Eau de
mer tiede,
puis froide.*

*Grand
froid.*

*Raison de
cette anti-
peristale:
Et cause
des glaces
de la Ter-
re-neuve*

Chap. 46. pour les raisons que nous dirons ci apres, quand nous parlerons de la tardiveté des saisons. Telle est mon opinion : n'empchant qu'un autre ne dise la sienne. Et de cette chose memoratif, i'y voulos prendre garde au retour de la Nouvelle-France, & trouvoy la même tiedeur d'eau (ou peu s'en falloit) quoy qu'au mois de Septembre, à cinq ou six journées au deçà dudit Banc, duquel nous allons parler.

*Seconde
experien-
ce.*

Du grand Banc des Moruës: Sonde: Arrivée audit Banc: Description d'icelui: Pecherie de Moruës & d'oiseaux: Gourmandise des Happe-foyes: Perils divers: Faveurs de Dieu: Causes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale: Avertissemens de la terre: Veüe d'icelle: Odeurs merveilleuses: Aonté de deux chaloupes: Descète au port du Mouton: Arrivée au Port Royal: De deux François y demeurez seuls parmi les Sauvages.

CHAP. XLII.

DE VANT que parvenir au Banc duquel nous avons parlé ci-dessus, qui est le grand Banc où se fait la pecherie des Moruës vertes (ainsi les appelle-on, quand elles ne sôt point seches: car pour les secher il faut aller à terre) les Mariniers, outre

la supputation qu'ils font de leurs routes, ont des avertissemens qu'ils en font près, par les oiseaux, lesquels on reconoit, tout ainsi qu'on fait en revenant en France, quand on en est à quelques cent ou six vingtz lieuës près. De ces oiseaux les plus frequens vers ledit Banc sont des Godes, Fouquets, & autres qu'on appelle Happe-foyes, pour la raison que nous diront tantot. Quand donc on eut reconu de ces oiseaux qui n'estoient pas semblables à ceux que nous avions veu au milieu de la pleinc mer, on iugea que nous n'estions pas loin d'icelui Banc. Ce qui occasionna de jeter la sonde par vn jeudi vingt-deuxième de Iuin, & lors ne fut rrouvé fond. Mais le même jour sur le soir on la jetta derechef avec meilleur succès. Car on trouva fond à trête six brasses. Ladite sonde est vn plomb de sept-ou huit livres fait en forme pyramidale, attaché à vn ou plusieurs cordeaux: & au plus gros bout, qui est plat, on y met de la graisse melée avec du beurre: puis on baille toutes les voiles, & la jette-on: & lors qu'on sent le fond & ne coule plus à bas, on cesse de filer le cordeau, qu'ilz appellét Ligne. Ainsi nôtre sode tirée en haut rapporta quelques petites pierres noires, & vne blanche, & vn morceau de coquille, ayât outre plus vne fosse dans la graisse: Aquoy on iugea que le fonds estoit rocher. Je ne scaurois exprimer la joye que nous eumes de nous voir là où nous avions tant desiré d'estre parvenus. Il n'y avoit plus de malades, chacun

*Avertissemens
du grand Banc.*

*Godes,
Fouquets,
Happe-foyes.*

*Sonde:
que c'est
Et côme
on la jette.
Arrivée
au Banc
des Marées.*

fautoit de lieffe, & nous sembloit estre en nôtre pais, quoy que nous ne fussions qu'à moitié de nôtre voyage, du moins pour le temps que nous y employames devant qu'arriver au Port Royal, où nous tendions.

Ici devant que passer outre ie veux éclaircir ce mot de Banc : qui paraventure tient quelqu'un en peine de sçavoir que c'est. On appelle Bancs quelquefois vn fond areneux où n'y a gueres d'eau, ou qui assèche de basse mer. Et tels endroits sont mortels aux navires qui les rencontrent. Mais le Banc duquel nous parlons ce sont montagnes assises en la profonde racine des abymes des eaux, lesquelles s'élevent jusques à trente, trente-six, & quarante brasses pres de la surface de la mer. Ce banc on le tient de deux cens lieuës de long, & dix-huit, vingt, & vingt-quatre de large: passé lequel on ne trouve plus de fond non plus que pardeça, jusques à ce qu'on aborde la terre. Là dessus les navires estans arrivés, on plie les voiles, & fait-on la pecherie de la Morue verte, comme j'ay dit, de laquelle nous parlerons au livre suivant. Pour le contentement de mô lecteur ie l'ay figuré en ma Charte geographique de la Terre-neuve avec des poinctes, qui est tout ce qu'on peut faire pour le représenter. Il y a plus loin d'autres bancs, ainsi que j'ay marqué en la dite Charte, sur lesquels on ne laisse de faire bonne pecherie: & plusieurs y vont qui sçavent les endroits. Lors que nous partimes de la Rochelle il y avoit comme vne foret de navires à Chef-de-

*Du mot
de Banc:
& descripti-
on du
Banc des
Morues.*

bois (d'où aussi ce lieu a pris son nom) qui s'en allerent en ce país là tout d'une volée, nous ayans devancé de deux jours.

Après avoir reconeu le Banc nous-nous remimes à la voile & fimes porter toute la nuit, suivans toujours nôtre route à l'Ouest. Mais le point du jour venu qui estoit la veille saint Jean Baptiste, à bon jour bonne œuvre, ayans mis les voiles bas, no⁹ passames la journée à la pecherie des Moruës avec mille jouïssances & contentemens, à cause des viandes fresches que nous eumes tant qu'il nous pleut, après les avoir long temps désiré. Le sieur de Pouttrincourt, & vn jeune homme de Retel nommé le Fèvre, qui presséz du mal de mer, n'estoient fortis du liêt, ou de la chambre, depuis le commencement de la navigation: monterent sur le tillac cette journée là, & eurent le plaisir de la pecherie non seulement des Moruës, mais aussi de ces oiseaux que les mariniens appellent Happe-foyes à cause de leur avidité à recueillir les foyes des Moruës que l'ô-
pecherie des Moruës.
 jette en mer, après qu'ô leur a ouvert le vêtre, *Happe-foyes, pourquoy ainsi appellez.*
 desquels ilz font si frias, que quoy qu'ils voiet vne grâde perche ou gaffe dessus leur tête prête à les asômer ils se hazardêt d'approcher du vaisseau pour en attrapper à quelque pris que ce soit. Et à cela passoient leur temps ceux qui n'estoient point occupez à la pecherie: & firent tant par leur industrie & diligence, *Homme tombé dans la mer.*
 que nous en eumes environ vne trentaine. Mais en cette action vn de noz charpentiers de navire se laissa tomber dans la mer: & bien

vint que le navire ne derivoit gueres. Ce qui lui donna moyen de se sauver & gagner le gouvernail, par où on le tira en haut, & fut bien battu au bout par le Capitaine Foulques.

Peaux de chiens de mer.

En cette pecherie nous prenions aussi quelquefois des chiens de mer, les peaux desquelz noz Menuisiers gardoient soigneusement pour addoucir leur bois de menuiserie: item des Merlus qui sont meilleurs que les Moruës: & quelquefois des Bars: laquelle diversité augmentoit nôtre contentement. Ceux qui ne tendoient ni aux Moruës, ni aux oiseaux, passioient le temps à recueillir les cœurs, tripes, & parties interieures plus delicates desdites Moruës qu'ilz mettoient en hachis avec du lart, des epices, & de la chair d'icelles Moruës, dont ilz faisoient d'aussi bons cervelats qu'on scauroit faire dans Paris. Et en mâgeames de fort bon appetit.

Cervelets excellens faits de Morues.

Sur le soir nous appareillames pour nôtre route poursuivre, apres avoir fait bourdonner noz canons tant à cause de la fête de saint Jean, que pour l'amour du Sieur de Poutrincourt qui porte le nom de ce Saint. Le lendemain quelques vns des nôtres nous dirent qu'ils avoient veu vn banc de glaces. Et là dessus nous fut recité que l'an precedent vn navire Olonois s'estoit perdu pour en estre approché trop près, & que deux hommes s'estans sauvez sur les glaces avoient eu ce bon heur qu'vn autre navire par tant les avoit recuillis.

Hommes sauvez sur les bancs de glaces.

Faut remarquer que depuis le dix-huitième de Juin jusques à nôtre arrivée au Port Royal nous avons trouvé temps tout divers de celui que nous aviôs eu auparavât. Car côme nous avons dit ci-dessus, nous eumes des froidures & brouillas (ou brumes) devant qu'arriver au Banc (où nous fumes de beau soleil) mais le lendemain nous retournames aux brumes, lesquelles nous voions venir de loin nous envelopper & tenir prisonniers ordinairement trois jours durât pour deux jours de beau téps qu'elles nous permettoiet. Ce qui estoit toujours accôpagné de froidures par l'absence du soleil. Voire même en diverses saisons nous nous sômesveus huit jours cötinuels en brumes épesses par deux fois sans apparence de soleil que bié peu, côme nous reciterôs ci apres. Et de tels effects i'ameneray vne raison qui me semble probable. Comme nous voyons que le feu attire l'humidité d'un linge mouillé qui lui est opposé, ainsi le soleil attire des humiditez & vapeurs de la terre & de la mer. Mais pour la resolution d'icelles il a ici vne vertu, & pardela vne autre, selon les accidens & circonstances qui se presentent. Es païs de deça il nous enleve seulement les vapeurs de la terre & de noz rivières, lesquelles vapeurs terrestres estant pesantes & grossieres, & tenans moins de l'element humide, nous causent un air chaud: & la terre dépouillée de ces vapeurs en est plus chaude & plus rotie. De là vient que cesdites vapeurs ayans la terre d'une part

*Temps
autres en
la mer de
la, qu'ici.*

*Causés
des longs
brouilla.
en la mer
Occiden-
tale.*

& le soleil de l'autre qui les échauffent, elles se resoudent aisément, & ne demeurent gueres en l'air, si ce n'est en hiver, quand la terre est refroidie, & le soleil au dela de la ligne æquinoxiale éloigné de nous. De cette raison vient aussi la cause pourquoy en la mer de Frâce les brumes ne sont point si frequentes ne si longues qu'en la Terre-neuve, par ce que le soleil passant de son Oriët par dessus les terres, cette mer à la venue d'icelui ne reçoit quasi que des vapeurs terrestres, & par vn long espace il conserve cette vertu de bien-tot resoudre les exhalations qu'il a attiré à soy. Mais quand il vient au milieu de la mer Oceane, & à ladite Terre-neuve, ayant élevé & attiré à soy en vn vn si long voyage vne grande abondance de vapeurs de toutes cette plaine humide, il ne les resout pas aisément, tant pource que ces vapeurs sont froides d'elles-mêmes & de leur nature, que pource que le dessous sympathize avec elles & les conserve, & ne sont point les rayons du soleil secondés à la resolution d'icelles, comme ilz sont sur la terre. Ce qui se reconoit même en la terre de ce pais là, laquelle encores qu'elle ne soit gueres echauffée, à cause de l'abondance des bois, toutefois elle aide à dissiper les brumes & brouillas qui y sont ordinairement au matin durant l'été, mais non pas comme à la mer, car sur les huit heures ilz commencent à sevanouir, & lui servent de rousée.

l'espere que ces petites digressions ne seroient
 point defagreables au lecteur, puis qu'elles
 viennent à nôtre propos. Le vingt-huitième *Barque-*
 de Iuin nous nous trouuames sur vn Banque- *reata.*
 reau (autre que le grand Banc duquel nous *Matelot*
 auons parlé) à quarante brasses : & le lende- *tombe de*
 main vn de noz matelots tomba de nuit en la *nuit en*
 mer, & estoit fait de lui s'il n'eust rencontré *la mer.*
 vn cordage pendant en l'eau. De là en avant *Avertis-*
 nous commençames à auoir des avertisse- *semens*
 mens de la terre (c'estoit la Terre-neuve) par *de la ter-*
 des herbes, mousses, fleurs, & bois que nous *re.*
 rencontrions toujours plus abondamment *Décou-*
 plus nous en approchions. Le quatrième de *uerte des*
 Iuillet noz matelots qui estoient du dernier *iles saint-*
 quart apparceurent dès le grand matin les iles *Pierre.*
 saint Pierre, chacun estant encore au lict. Et
 le Vendredi septième dudit mois nous dé-
 couvrimes à babort, vne côte de terre rele-
 vée longue à perte de veuë, qui nous rem-
 plit de reiouissance plus qu'au parauant. En
 quoy nous eumes vne grande faveur de Dieu *Babors,*
 d'auoir fait cette découverte de beau-temps. *c'est à*
 Et estans encore loin les plus hardis mon- *gaucée.*
 toient à la hune pour mieux voir, tant nous *Pisne*
 estions tous desirieux de cette terre vraye *de conser-*
 habitation de l'homme. Le sieur de Pou- *te de la*
 trincourt y monta & moy aussi, ce que nous *terre.*
 n'auions onques fait. Noz chiens mettoient
 le museau hors le bord pour mieux flairer l'air
 terrestre, & ne se pouuoient tenir de temoigner

Cap Bre-
ton.

Baye de
Campseau.
Huit
jours de
de bru-
mies.

Faveur
de Dieu
au peril.

Brisans,
ce sont
rochers
à fleur
d'eau.

Temps
seren.

par leurs gestes l'aïse qu'ils en avoiet. Nous en approchames à vne lieuë pres & (voiles bas) fimes pecherie de moruës, la pecherie du Banc commençant à faillir. Ceux qui paravant nous avoient fait des voyages pardela jugerët que nous estions aux cap Breton. La nuit venant nous dressames le cap à la mer : Et le lendemain huitième dudit mois de Juillet côme nous approchions de la Baye de *Campseau* vindrent les brumes sur le vépre, qui durerent huit jours entiers, pendät lesquels nous-nous soutimmes en mer louvians toujours, sans avancer chemin, contrariés des vents d'Ouest & Surouest. Pendant ces huit jours qui furent d'un Samedi à un autre Dieu (qui a toujours conduit ces voyages, auxquels ne s'est perdu vn seul homme par mer) nous fit paroître vne speciale faveur, de nous avoir envoyé parmi les brumes epeßes vn eclairciffemët de soleil, qui ne dura que demie heure : & lors nous eumes la veuë de la terre ferme, & coneumes que nous-nous aliôs perdre sur les *Brisäs* si no⁹ n'eussiôs vitement tourné le cap en mer. C'est ainsi qu'on recherche la terre côme vne bien-aimée laquelle quelquefois rebute bien rudement son amant. En fin le Samedi quinzième de Juillet, sur les deux heures apres midi le ciel commença de nous saluer à coups de canonnades, pleurant comme fäché de nous avoir si long temps tenu en peine. Si bien que le beau temps revenu, voici venir droit à nous (qui estions à quatre lieuës de terre) deux chaloupes

chaloupes à voile deployée parmi vne mer encore emcüe. Cela nous donna beaucoup de contentement. Mais tandis que nous poursuivions nôtre route, voici venir de la terre des odeurs en suavité nō pareilles apportées d'un vent chaut si abondamment, que tout l'Orient n'en sçauroit produire davantage. Nous tendions noz mains, comme pour les prédre, tant elles estoient palpables. Ce que j'ay mille fois admiré depuis. À tant s'approchent les deux chaloupes, l'une chargée de Sauvages, qui avoient vn Ellan peint à leur voile; l'autre de François Maloins, qui faisoient leur pecherie au port de *Campseau*. Mais les Sauvages furent plus diligens, car ils arriverent les premiers. N'en ayant jamais veu, j'admiray du premier coup leur belle corpulence & forme de visage. Il y en eut vn qui s'excusa de n'avoir point apporté sa belle robbe de Castors, parce que le temps avoit esté difficile. Il n'avoit qu'une piece de frize rouge sur son dos: & des *Matachiaz* au col, aux poignets & au dessus du coude, & à la ceinture. On les fit manger & boire: & ce faïsans ilz nous dirent tout ce qui s'estoit passé depuis vn an au Port Royal, où nous allions. Ce pendant les Maloins arriverent, & nous en dirent tout autant que les Sauvages: Adjoutans que le Mercredi auquel nous evitames les brisans, ilz nous avoient veu, & vouloient venir à nous avec lesdits Sauvages, mais que nous estans retournéz en mer ilz s'en estoient desistez: & davantage,

*Odeurs
merveilleuses
venant de
la terre.*

*Abord de
deux cha-
loupes.*

*Sauvages
beaux
hommes.*

*Ce sont
les carquas,
colliers,
brasselets,
& ceinture
ou-
vrée.*

*Pendant
les bris-
mes de la
mer fais*

*beau tēps
à terre.*

qu'à terre il avoit toujours fait beau-temps: ce que nous admirames fort: mais la cause en a esté renduë ci dessus. De cette incommodité se peut tirer à l'avenir vn bien, que ces brumes serviront de rempar au país, & sçaura-on toujours en diligence ce qui se passera en mer. Ilz nous dirent aussi qu'ils avoient eu avis quelques jours auparavant, par d'autres Sauvages qu'on avoit veu vn navire au Cap Breton. Ces François de Sainct Malo estoient gens qui faisoient pour les associez du sieur de Monts, & se plainquirent que les Basques, cõtre les defenses du Roy, avoient enlevé & troqué avec les Sauvages plus de six milles Castors. Ilz nous donnerent de leurs poissons, comme Bars, Merlus, & grãs Fletans. Quant aux Sauvages, avãt partir ils demãderent du pain pour porter à leurs fēmes. Ce qu'õ leur accorda. Et le meritoient bié, d'estre venus de si bõ courage pour nous dire en quelle part no^o estiõs. Car depuis no^o allames toujours assuremēt.

*Soin des
Sauvages
pour leurs
femmes.*

*Separa-
tion de
quelques
uns des
nõtres qui
vont à
terre.*

*Sauvages
expedient
beaucoup
de chemin
en peu de
temps.*

A l'Adieu quelque nombre de ceux de nõtre compagnie s'en allerent à terre au Port de Campseau, tant pour nous faire venir du bois & de l'eau douce, dont nous avions besoin, que pour delà suivre la cõte iusques au Port Royal dãs vne chaloupe: car no^o aviõs crainte que le sieur du Pont n'en fust des-ja parti lors que nous arriverions: Les Sauvages s'offrirent d'aller vers lui à travers les bois, avec promesse qu'ils y seroient dans six jours, pour l'avertir de nõtre venuë, afin de l'arreter, d'autant qu'il avoit le mot de partir si dãs le 16. de

mois il n'avoit: secours à quoy il ne faillit point: toutefois noz gens desireux de voir la terre de pres, empecherét cela, & nous promirét nous apporter le lendemain l'eau & le bois susdits si no^s-no^s trouviös pres la dite terre. Ce que no^s ne fimes point, & poursuivimes nôtre route.

Le Mardi dixseptieme de Juillet nous fumes à l'accoutumée pris de brumes & de vent cõ-
 traire. Mais le Jeudi nous eumes du calme, si *Brumes.*
 bien nous n'avancions rien ni de brumes, ni *Calmes.*
 de beau temps. Durant ce calme sur le soir vn charpentier de navire se baignant en la mer apres avoir trop beu d'eau de vie, se trouva surpris, le froid de l'eau marine combattant contre l'echauffement de cet esprit de vin. Quelques matelots voyans leur compagnon en peril se jetterent dans l'eau pour le secourir *Peril de plusieurs matelots.* mais ayät l'esprit troublé il se mocquoit d'eux & n'en pouvoit-on jouir. Ce qui occasionna encore d'autres matelots d'aller au secours: & s'empecherent tellement l'un l'autre que tous se virent en peril. En fin il y en eut vn qui parmi cette confusion ouit la voix du sieur de Pourtincourt qui lui disoit, Jean Hay regardez moy, & print le cordage qu'on lui presentoit. On le tira en haut, & le reste quant & quant fut sauvé. Mais l'auther de la noise tomba en vne maladie dont il pensa mourir.

Après ce calme nous retournames pour deux jours au país des brumes. Et le Dimanche 23: dudit mois eumes conoissance du *Port au*
 Port du Rossignol, & le même jour apres midi *Rosignol.*

*Port au
Mouzon.*

*Rapport
de la terre
au Port
du Mou-
zon.*

de beau soleil nous mouillames l'âcre en mer à l'entrée du Port au Mouzon, & pensames toucher, estans venus jusques à deux brasses & demie de profond. Nous allames en nombre de dix-sept à terre pour querir de Peau & du bois, qui nous defailloient. Là nous trouvames encore entieres les cabannes & logemens du sieur de Monts qui y avoit sejourné l'espace d'un mois deux ans auparavant, comme nous avons dit en son lieu. Nous y remarquames parmi vne terre sablonneuse force Chenes porte-glans, Cyprez, Sapins, Lauriers, Rozes muscades, Grozilles, Pourpier, Framboises, Fougeres, Lyfimachia, espece de Scamonné, Calamus odoratus, Angelique, & autres Simples en deux heures que nous y fumes. Nous en reportames en nôtre navire quantité de pois sauvages que nous trouvames bons. Nous neumes le loisir d'aller à la chasse des lapins qui sont en grand nombre non loin dudit Port: ains nous en retournames si tot que nôtre charge d'eaux & de bois fut faite: & nous mimes à la voile.

*Cap de
Sable.
Ile longue
Baye
sainte
Marie.
Arrivée
au Port
Royal.*

Le Mardi vingt-cinquième estions à l'endroit du Cap de Sable de beau-temps, & fimes bonne journée, car sur le soir nous eumes en veüe l'Ile longue & la Baye sainte Marie, mais à-cause de la nuit nous reculames à la mer. Et le lendemain vimmes mouiller l'ancre à l'entrée du Port Royal, où ne peumes entrer pour ce qu'il estoit Ebe. Mais deux coups de canons furent tirez de nôtre navire pour

DE LA NOUVELLE FRANCE. 581
saluer ledit Port, & avertir les François qui y
estoit.

Le Jeudi vingt-septième de Juillet nous
entrâmes dedans avec le flot, qui ne fut sans
beaucoup de difficultés pour ce que nous
avions le vent opposé, & des revolins entre
les montagnes, qui nous penserent porter sur
les rochers. Et en ces affaires nôtre navire al-
loit à rebours la poupe devant, & quelque-
fois tournoit, sans qu'on y peut faire autre
chose. En fin estans dedans le Port, ce nous
estoit chose emerveillable de voir la belle
étenduë d'icelui, & les montagnes & côtaux
qui l'environnent, & m'etonneois comme
vn si beau lieu demeuroit desert & tout rem-
pli de bois, veu que tant de gens languissent
au monde qui pourroient faire prouffit de
cette terre s'ils avoient seulement vn chef
pour les y conduire. Peu à peu nous appro-
châmes de l'île qui est vis-à-vis du Fort où
nous avons depuis demeuré: ille, di-ie, la chose
la plus agreable à voir en son espeece qui soit
possible de souhaiter, desirans en nous-mê-
mes y voir portés de ces beaux batimens qui
sont inutiles pardeça, & ne servent que de re-
traite aux cercerelles, & autres oiseaux. Nous
ne scavions encor si le sieur du Pont estoit par-
ti, & partant nous-nous attendions qu'il nous
d'eust envoyer quelques gens au devant. Mais
en vain: car il n'y estoit plus dés y avoit douze
jours. Et cependant que nous voguions
par le milieu du Port, voici que *Memberton* le

*Difficulté
d'entrer.*

*Beauté
du Port.*

Sagamos,
est Ca-
pitaine. plus grand *Sagamos* des Souriquois (ainsi s'appellent les peuples chez lesquels nous estions) vient au Fort François vers ceux qui estoient demeurez en nombre de deux tât seulement, crier comme vn homme insensé, disant en son langage. Quoy, vous-vous amusez ici à diner (il estoit enviró midi) & ne voyez point vn grand navire qui vient ici, & ne sçavons quelles gent ce sont? Soudain ces deux hommes courent sur le boulevart, & appretent les canons en diligence, lesquels ilz garnissent de boulets & d'amorces. *Membertou* sans dilayer vient dans son canot fait d'écorces, avec vne sienne fille, nous reconoitre : & n'ayât trouvé qu'amitié, & nous reconoissant François, il ne fit point d'alarme. Neantmoins l'vn de ces deux hommes là demeurez, dit La Taille, vint sur la rive du Port la meche sur le serpent pour sçavoir qui nous estions (quoy qu'il le sçeut bien, car nous avions la banniere blanche deployée à la pointe du mast) & si-tot voilà quatre volées de canons qui font des Echoz innumerables : & de nôtre part le Fort fut salué de trois canonnades, & plusieurs mousquetades : en quoy ne manquoit nôtre Trompeter à son devoir. A tant nous descendions à terre, visitons la maison, & passons la journée à rendre graces à Dieu, voir les cabannes des Sauvages, & nous aller pourmener par les prairies. Mais ie ne puis que ie ne louie beaucoup le gentil courage de ces deux hommes, desquelz j'ay nommé l'vn, l'autre

Salute-
voit de
canonnades.

Louange
de deux
François
demeurez
seuls au
port Royal

DE LA NOUVELLE FRANCE. 58;
s'appelle Miquelet: & meritent bien d'estre ici
nommez, pour avoir exposé si libremēt leurs
vies à la conservation du bien de la Nouvelle
France. Car le sieur du Pont n'ayant qu'une
barque & vne patache, pour venir chercher
vers la Terre-neuve des navires de France, ne
pouvoit point se charger de tant de meubles,
blés, farines, & marchandises, qui estoient par
dela, lesquels il eust fallu jeter dans la mer (ce
qui eust esté à nôtre grand prejudice, & en
avons bien peur) si ces deux hômes n'eussent
pris le hazard de demeurer là pour la conser-
vation de ces choses. Ce qu'ilz firent volon-
tairement, & de gayeté de cœur.

*Heureuse rencontre du sieur du Pont: Son retour au
Port Royal: Rejouissance: Description des envi-
rons dudist Port: Coniecture sur l'origine de la
grande riviere du Canada: Semailles de blé: Re-
tour du sieur du Pont en France: Voyage du sieur
de Poutrincourt au pais des Armouchiquois.
Beau segle provenu sans culture: Exercices & fa-
çon de vivre au Port Royal: Cause des prairies de
la riviere de l'Equille.*

CHAP. XLIII.

LE Vendredi lendemain de nôtre
arrivée le sieur de Poutrincourt af-
fectionné à cette entreprise comme
pour soy-même, mit vne partie de ses
gens en besongne au labourage & culture
de la terre, tandis que les autres s'occupoient

*Culture
de la ter-
re.*

*Rencon-
tre du
sieur du
Pont.*

à nettoyer les chambres, & chacun appareiller ce qui estoit de son metier. Ce pendant ceux des nôtres qui nous avoient quittez à *Campseau* pour venir le long de la côte, rencontrerent comme miraculeusement le sieur du Pont parmi des îles, qui sont frequentes en ces parties là. De dire combien fut grande la joye d'une part & d'autre, c'est chose qui ne se peut exprimer. Ledit sieur du Pont à cette heureuse rencontre retourna en arriere pour nous venir voir au Port Royal, & se mettre dans le *Jonas* pour repasser en France. Si ce hazard lui fut utile, il nous le fut aussi par le moyen de ses vaisseaux qu'il nous laissa. Et sans cela nous estions en vne telle peine, que nous n'eussions sceu aller ni venir nulle part apres que nôtre navire eust esté de retour en France. Il arriva le Lundi dernier jour de Juillet, & demeura encore au Port Royal jusques au vingt-huitieme d'Aoust. Et pendant ce mois grande jouissance. Le sieur de Poutrincourt fit mettre vn muy de vin sur cul l'un de ceux qu'on lui avoit baillé pour sa bouche, & permission de boire à tous venans tant qu'il dura: si bien qu'il y en avoit qui se firent beaux enfans:

Dés le commencement nous fumes desirieux de voir le país à-mont la riviere, où nous trouvames des prairies préque continuellement jusques à plus de douze lieux, parmi lesquelles decoulét des ruisseaux sans nombre qui viennent des collines & montagnes voi-

lines. Les bois fort épais sur les rives des eaux, & tant que quelquefois on ne les peut traverser. Je ne voudroy toutefois les faire tels que Ioseph Acoſta recite estre ceux du Perou, quand il dit: Vn de noz freres homme gne de foy nous contoit qu'estant egaré & perdu dans les montagnes sans ſçavoir quelle part, ni par où il devoit aller, il ſe trouva dans des buissons ſi epais, qu'il fut contraint de cheminer ſur iceux ſans mettre les pieds en terre, par l'eſpace de quinze jours entiers. Je laiſſe à chacun d'en croire ce qu'il voudra, mais cette croyance ne peut venir juſques à moy.

*Ioseph
Acoſta
liv. 4.
ch. 30.*

Or en la terre de laquelle nous parlons les bois ſont plus clairs loin des rives, & des lieux humides: & en eſt la felicité d'autant plus grande à eſperer, qu'elle eſt ſemblable à la terre que Dieu promettoit à ſon peuple par la bouche de Moyſe, diſant: *Le Seigneur ton Dieu te va faire entrer en un bon païs, païs de torrens d'eaux, de fontaines, & d'abymes, qui ſourdent par campagnes, &c. Païs où tu ne mangeras point le pain en diſette, auquel rien ne te deſandra, païs duquel les pierres ſont fer, & des montagnes duquel tu tailleras l'airain.* Et plus outre cõfirmant les promeſſes de la bonté & ſituation de la terre qu'il lui devoit donner. *Le païs (dit-il) auquel vous allez paſſer pour le poſſeder n'eſt pas comme le païs d'Egypte, duquel vous eſtes ſortis, là où tu ſemois ta ſemence, & d'arrouſois avec le travail de ton pied, comme vn jardin à herbes. Mais le païs auquel vous allez paſſer*

*Terre-
ſemblable
à celle
que Dieu
promet a
ſon peu-
ple.
Deute-
ron. 8.
verſ. 7. 9.*

*Deute-
ron. 11.
verſ. 10.*

pour le posseder est vn pais de montagnes & campagnes, & est abbreuvé d'eaux selon qu'il plent des cieux. Or selon la description que nous avons

*Ci dessus
chap. 33.
Abon-
dance de
ruisseaux*

fait ci devant du Port Royal & de ses environs, en décrivant le premier voyage du sieur de Monts, & comme nous le disons ici, les ruisseaux y abôdent à souhait, & n'est moins cette terre heureuse (en ce regard) que les Gaulles, auxquelles le Roy Agrippa (faisant vne harangue aux Iuifs rapportée par Ioseph en sa Guerre Iudaïque) attribuoit vne particuliere felicité pour ce qu'elles avoient des fontaines domestiques: & mêmes vne partie d'icelles est appellée Aquitaine en cette cōsideration.

*Pierres de
fer.
Monta-
gnes d'ir-
on.*

Quant aux pierres que nôtre Dieu promet devoir estre fer, & les montagnes d'airain, cela ne signifie autre chose que les mines de cuivre & de fer, & d'acier desquelles nous avons desja parlé ci dessus, & parlerôs encores ci apres.

*Lacs &
ruisseaux
sur les
monta-
gnes.*

Et au regard des campagnes (dont nous n'avons encore parlé) il y en a du côté de l'Ouest audit Port Royal. Et au dessus des montagnes il y en a de belles, où j'ay veu des lacs & des ruisseaux ne plus ne moins qu'aux vallées. Mémes au passage pour fortir d'icelui Port & se mettre en mer, il y en a vn qui tombe des haut rochers en bas, & en tombant s'éparille en pluie menuë, qui est chose fort delectable en été, par ce qu'au bas du roc il y a des grottes où l'on est à couvert tandis que cette pluie tombe si agreablement: & se fait comme vn

*forme
d'arc en
ciel sous
une grot-
te.*

arc en ciel dedans la grotte où tombe la pluie du ruisseau, lors que le soleil luit: ce qui m'a causé beaucoup d'admiration. Vne fois nous allames depuis nôtre Fort jusques à la mer à travers les bois, l'espace de trois lieuës, mais au retour nous fumes plaisamment trompés.

*Voyage
de trois
lieuës à
travers
les bois.*

Car au bout de nôtre carriere pensans estre en plat pais nous-nous trouvames au sommet d'une haute montagne, & nous fallut descendre avec assez de peine à-cause des neges. Mais les montagnes en vne contrée ne sont point perpetuelles. A quinze lieuës de nôtre demeure, le pais où passe la riviere de l'Equille est tout plat. J'ay veu pardela plusieurs contrées où le pais est tout vni, & le plus beau du monde. Mais la perfection est qu'il est bien arrousé. Et pour témoignage de ce non seulement au Port Royal, mais aussi en toute la Nouvelle-France, la grande riviere de *Canada*

*est bien
arrousé.*

en fait foy, laquelle au bout de quatre cens lieuës est aussi large que les plus grandes rivieres du monde, remplie d'iles & de rochers innombrables: prenant son origine de l'un des lacs qui se rencontrent au fil de son cours (& ie le pense ainsi) si bien qu'elle ha deux cours l'un en l'Orient, vers la France: l'autre en Occident vers la mer du Su. Ce qui est admirable, mais non sans exemple qui se trouve en nôtre Europe. Car la riviere qui descend à Trente & à Verone procede d'un lac qui produit vne autre riviere dont le cours tend oppositemēt

*Comme
l'écriture sur
la source
de la grande
riviere
de Canada.*

à la riviere du Lins, lequel se décharge au Danube. Ainsi le Nil procede d'un lac qui produit d'autres rivieres lesquelles se dechargent au grand Océan.

*Quelle est
la pre-
miere
mine.*

Revenons à notre labourage : car c'est là où il nous faut rendre : c'est la premiere mine qu'il nous faut chercher, laquelle vaut mieux que les thresors d'Atabalippa: & qui aura du blé, du vin, du bestial, des toiles, du drap, du cuir, du fer, & au bout des Morués, il n'aura que faire d'autres thresors, quant à la necessité de la vie. Or tout cela est, ou peut estre en la terre que nous decrivons: sur laquelle ayant le sieur de Poutrincourt fait faire à la quinzaine vn second labourage, il l'ensemença de notre blé François tant froment que segle, & de chanve, lin, navettes, raifors, choux, & autres semences: & à la huitaine suivante vit son travail n'avoir esté vain, ains vne belle esperance par la production que la terre avoit des-ja fait des semences qu'elle avoit receu. Ce qu'ayant esté montré au sieur du Pont, ce lui fut vn sujet de faire son rapport en France de chose toute nouvelle en ce lieu là.

*Semences
de blé,
&c.*

*Belle pro-
duction
de blé.*

*20.
d'Aoust.*

Il estoit des-ja le vingtième d'Aoust quand ces belles montres se firent, & admonetoit le temps ceux qui estoient du voyage, de trouffer bagage. à quoy on commença de donner ordre tellement que le vingt-cinquième dudit mois, apres maintes canonades, l'ancre fut levée pour venir à l'embou-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 589
chure du Port, qui est ordinairement la première journée.

Le sieur de Monts ayant desiré de s'élever au Su tant qu'il pourroit & chercher vn lieu bien habitable pardela Malebarre, avoit prié le Sieur de Poutrincourt de passer plus loin qu'il n'avoit esté, & chercher vn Port convenable en bonne temperature d'air; ne faisant point plus de cas du Port Royal que de sainte Croix, pource qui regarde la santé. A quoy voulant obtemperer ledit sieur de Poutrincourt, il ne voulut attendre le printemps, sachant qu'il auroit d'autres exercices à occuper. Mais voyant ses semailles faites, & la verdure sur son champ, il resolut de faire ce voyage & decouverte avant l'hiver. Ainsi il disposa toutes choses à cette fin, & avec sa barque vint mouïller l'ancre près du Ionas, afin de sortir par compagnie. Tâdis qu'ilz furent là attendans le vent propre l'espace de trois jours il y avoit vne moyenne baleine (que les Sauvages appellét *Maria*) laquelle venoit tous les jours au matin dans le Port avec le flot, noüiant là dedans tout à son aise, & s'en retournoit d'ebe. Et lors prenant vn peu de loisir, ie fis en rhyme Françoisé vn Adieu audit sieur du Pont & sa troupe, lequel est ci après couché parmi LES MYSES DE LA NOUVELLE-FRANCE.

*Sujets du
voyage
fessaux
Arman-
disquois.*

*Baleine
au Port
Royal.*

Le vingt-huitième dudit mois chacū print sa route qui deça, qui delà, diversement à la garde de Dieu. Quant au sieur du Pont il de-

*partement
du Port
Royal.*

liberoit en passant d'attaquer vn marchand de Rouën nommé Boyer (lequel contre les defenses du Roy, estoit allé pardela troquer avec les Sauvages, apres avoir esté delivré des prisons de la Rochelle par le consentement du sieur de Poutrincourt, & souz promesse qu'il n'iroit point) mais il estoit ja parti. Et quant audit sieur de Poutrincourt il print la route de file sainte Croix premiere demeure des François, ayant le sieur de Champdoré pour maitre & conducteur de sa barque : mais contrarié du vent, & pour ce que sa barque faisoit eau, il fut contraint de relacher par deux fois. Enfin il frâchit la Baye Frâçoise, & visita ladite ile, là où il trouva du blé meur de celui que deux ans au parauant le sieur de Monts avoit semé, lequel estoit beau, gros, pesant, & bien nourri. Il nous en envoya au Port Royal, où i'estois demeuré, ayant esté de ce prié pour avoir l'œil à la maison, & maintenir ce qui y restoit de gens en concorde. A quoy j'avoy condescendu (encores que cela eust esté laissé à ma volonté) pour l'assurance que nous donnions que l'an suivant l'habitation se feroit en pais plus chaut pardela Malebarre, & que nous irions tous de compagnie avec ceux qu'on nous envoyeroit de France. Pendant ce temps ie me mis à preparer de la terre, & faire des clotures & compartimens de jardins, pour y semer des blez & herbes de menage. Nous fimes aussi faire vn fossé tout à Pentour du Fort, lequel estoit bien necessaire pour recevoir les eaux & humidités qui para-

*Beau se-
gle trouvé
à sainte
Croix.*

*Fossé
utilement
fait.*

vant decouloient par deffous parmi les racines des arbres qu'on y avoit defrichez : ce qui paraventure rendoit le lieu mal sain.

Je ne veux m'arreter à décrire ici ce que nos autres ouvriers faisoient chacun en particulier. Il suffit que nous avions nombre de menuisiers, charpentiers, massons, tailleurs de pierres, ferruriers, taillandiers, couturiers, scieurs d'ais, matelots, &c. qui faisoient leurs exercices, en quoy faisant ils estoient fort humainement traitez. Car on les quittoit pour trois heures de travail par jour. Le surplus du téps ilz s'emploioiét à aller recueillir des Moules qui sont de basse mer en grande quantité devant le Fort, ou des Houmars (espece de Langoustes) ou des Crappes, qui sont abondamment souz les roches au Port Royal, ou des Coques qui sont souz la vaze de toutes parts es rives dudit Port. Tout cela se prend sans filets & sans batteaux. Il y en avoit qui prenoient quelquefois du gibier, mais n'estans dressez à cela ilz gatoient la chasse. Et pour nôtre regard, nous avions à nôtre table un des gens du sieur de Monts, qui nous pourvoyoit en sorte que nous n'en manquions point, nous apportant quelquefois demie douzaine d'Outardes, quelquefois autant de canars, ou oyes sauvages grises & blâches, bié souvêt deux & trois douzaines d'aloüettes, & autres sortes d'oiseaux. De pain nul n'en manquoit : & avoit chacun trois chopines de vin pur & bô. Ce qui a duré tant que nous avons esté par delà, sinô que quand ceux qui nous vindrét

*Quelles
sortes
d'ouvriers
en la Nou.
France.*

*Leurs es-
cerces &
manieres
de vivre.*

*Bonne
provision
de gibier.*

*Pain &
vin en
quelle
quantité.*

querir, au lieu de nous apporter des commodités nous eurent aidé à en faire la vuïdange (comme nous le pourrons repeter-ci apres) il fallut reduire la portion à vne pinte. Et neantmoins bien souvent il y a eu de l'extraordinaire. Ce voyage en ce regard a esté le meilleur de tous, dont nous en devons beaucoup de loüange audit sieur de Monts & à ses associez les sieurs Macquin & Georges Roche-lois, qui nous en pourveurent tant honnêtement. Car certes ie trouve que cette liqueur Septembrale est entre autres choses vn souverain preservatif contre la maladie de ce pais là: & les epiceries, pour corriger le vice qui pourroit estre en l'air de cette region, lequel neantmoins i'ay toujours reconcu bien pur & subtil, nonobstât les raisons que i'en pourrois avoir touchées parlant ci-dessus d'icelle maladie. Pour la pitance nous avions pois féves, ris, pruneaux, raisins, moruës seches, & chairs fallées, sans comprendre les huiles & le beurre. Mais toutes & quantes fois que les Sauvages habituez pres de nous avoient pris quelque quantité d'Eturgeons, Saumons, où menus poissons: item quelques Castors, Ellás, Caribous, ou autres animaux mentionnés en mon Adieu à la Nouvelle France, il nous en apportoient la moitié: & ce qui restoit ilz l'exposoient quelquefois en vente, en place publique, & ceux qui en vouloient troquoient du pain à l'encontre. Voila en partie nôtre façon de vivre pardela. Mais jaçoit que

*Preser-
vatifs
contre la
maladie
de la No.
France.*

Pitance.

*Naturel
des Sau-
vages li-
beral.*

que chacun de nosdits ouvriers eust son metier particulier ; neantmoins il falloit s'employer à tous vsages ; comme plusieurs faisoient. Quelques massons & tailleurs de pierres se mirent à la boulégérie, lesquels nous faisoient d'aussi bon pain que celui de Paris. Ainsi vn de noz scieurs d'ais nous fit plusieurs fois du charbon en grande quantité.

*Charbon
fait en la
Nouvelle
France.*

En quoy est à noter vne chose dont ici ie me souvien. C'est que comme il fut necessaire de lever des gazons pour couvrir la pile de bois assemblée pour faire ledit charbon, il se trouua dans les prez plus de trois piez de terre non terre, mais herbes melées de limon qui qui se sont entassées les vnes sur les autres annuellement depuis le commencement du monde, sans auoir esté fauchées. Neantmoins la verdure en est belle servant de pature aux Ellans, lesquels nous auons plusieurs fois veu en noz prairies de delà en troupe de trois ou ou quatre, grands & petits, se laissons aucune-ment approcher, puis gagnans les bois. Mais ie puis dire dauantage auoir veu en traversant deux lieuës de nosdites prairies, icelles toutes foullées de vestiges d'Ellans, car ie n'y sache point d'autres animaux à pié fourchu. Et de ces animaux en fut tué vn non loin de nôtre Fort, en vn endroit là où le sieur de Monts ayant fait faucher l'herbe deux ans deuant, elle estoit reuenuë la plus belle du monde.

*Quelle
terre es
prairies.*

*Ellans es
prairies.*

Quelqu'vn pourra s'étonner comment se font ces prairies, veu que toute la terre en ces

*Comment
se font les
prairies.*

lieux là est couverte de bois. Pour à quoy satisfaire, le curieux sçaura qu'és hautes marées, principalement en celles de Mars & de Septembre, le flot couvre ces rives là : ce qui empeche les arbres d'y prendre racine. Mais par tout où l'eau ne surnage point, s'il y a de la terre, il y a des bois.

Parlement de l'ile Sainte-Croix: Baye de Marchin: Choûakooet: Vignes & raisins: & Largesse de Sauvages: Terre & Peuples Armouchiquois: Cure d'un Armouchiquois blessé: Simplicité & ignorance de peuple: Vices des Armouchiquois: Soupçon: Peuple ne se souciant de vêtement: Blé semé & vignes plantées en la terre des Armouchiquois: Quantité de raisins: Abondance de peuple: Mer perilleuse.

CHAP. XLIV.

REVENONS au sieur de Pourtincourt, lequel nous avons laissé en l'ile Sainte-Croix. Apres avoir là fait vne reveüe, & caressé les Sauvages qui y estoient, il s'en alla en quatre jours à *Pempt-goet*, qui est ce lieu tant renommé souz le nom de *Norombega*. Et ne falloit vn si long temps pour y parvenir, mais il s'arrêta par le chemin pour faire racourrer sa barque: car à cette fin il avoit mené vn ferrurier & vn charpentier,

& quantité d'ais. Il traversa les îles qui sont à l'embouchure de la rivière, & vint à *Kimbiki*, là où la barque fut en peril à cause des grans courans d'eaux que la nature du lieu y fait. C'est pourquoy il ne s'y arrêta point, ains passa outre à la Baye de *Marchin*, qui est le nom d'un Capitaine Sauvage, lequel à l'arrivée dudit sieur comença à crier hautement *Hé hé*: à quoy on lui répondit de même. Il repliqua demandant en son langage: Qui estes-vous? On lui dit que c'estoient amis. Et là dessus à l'approcher le sieur de Poutrincourt traita amitié avec lui, & lui fit des presens de couteaux, haches, & *matachia*, c'est à dire écharpes, carquans, & brasselets faits de patenôtres, ou de tuyaux de verre blanc & bleu, dont il fut fort aise, même de la confederation que ledit sieur de Poutrincourt faisoit avec lui, reconnoissant bien que cela lui seroit beaucoup de support. Il distribua à quelques vns d'un grand nombre de peuple qu'il avoit autour de lui, les presens dudit sieur de Poutrincourt, auquel il apporta force chairs d'Orignac, ou Ellá (car les Basques appellét un Cerf, ou Ellá, Orignac) pour rafraichir de vivres la compagnie. Cela fait entendit les voiles vers *Chouakoet*, où est la rivière du Capitaine *Olmechin*, & où se fit l'année suivante la guerre des Souriquois & *Etechemin* souz la conduite du *Sagamos Memberton*, laquelle j'ay décrit en vers rapportez. és Muses de la Nouvelle-France. A l'entrée de la Baye dudit dieu de *Chouakoet*

Baye de
Marchin

Confeder
ration.

Rivière
d'*Olme-
chin* port
de *Choua-
koet*.

De vñx
vignes.

il y a vne ile grande comme de demielieuë de tour, en laquelle noz gés decouvrirerēt premieurement la vigne (car encores qu'il y en ait aux terres plus voisines du Port Royal, toutefois on n'en avoit encore eü conoissance) laquelle ilz trouverent en grande quantité, ayant le tronc haut de trois à quatre piez, & par bas gros comme le poin, les raisins beaux, & gros, les vns comme prunes, les autres moindres: au reste si noirs qu'ilz laissoient la teinture où se repandoit leur liqueur: iceux raisins, di-ie, couchez sur les buissons & ronces qui sont parmi cette ile, en laquelle les arbres ne sont si pressēz qu'ailleurs, ains sont étoignēz cōme de six à six toises. Ce qui fait que le raisin y meurit plus aisément; ayāt d'ailleurs vne terre fort propre à cela sablonneuse & graveleuse. Ilz n'y furēt que deux heures: mais fut remarqué que du côté du Nort n'y avoit point de vignes, ainsi qu'en l'ile sainte Croix n'y a des Cedres que du côté d'Ouest.

Riviere
d'Olme-
chin.

Galantise
des Sau-
vages.

De cette ile ils allerent à la riviere d'Olmechin port de *Chouäkoer*, là où *Marchin* & ledit *Olmechin* amenerēt vn prisonnier Souriquois, (& partant leur ennēmi) au sieur de Pourtincourt, lequel ilz lui donnerent liberalement. Deux heures apres arrivent deux Sauvages l'vn Etechemin nommé *Chkoudun* Capitaine de la riviere Saint Jean, dite par les Sauvages *Oizouds*: l'autre Souriquois nommé *Messamoet* Capitaine ou *Sagamos* en la riviere du Port de la Heve, sur lequel on avoit pris ce prisonnier.

Ils avoient force marchandises troquées avec
 les François, lesquelles ilz venoient là debi-
 ter, ſçavoir chaudières grandes, moyennes, &
 petites, haches, couteaux, robes, capots, ca-
 miſoles rouges, biscuit, & autres choſes. Sur
 ce voicy arriver douze ou quinze bateaux
 pleins de Sauvages de la ſujetion d'*Olmehm*,
 iceux en bon ordre, tous peints à la face,
 ſelon leur coutume, quand ilz veulent eſtre
 beaux, ayans larc, & la fleche en main, & le
 carquois aupres d'eux, lesquels ils mirent bas
 à bord. A l'heure *Meffamoet* commence à ha-
 „ ranger devant les Sauvages leur remon-
 „ trant comme par le paſſé ils avoient eu
 „ ſouveté de l'amitié enſemble: & qu'ilz pour-
 „ roient facilement domter leurs ennemis
 „ ſils ſe vouloient entendre, & ſe ſervir de
 „ l'amitié des François, lesquels ilz voioient
 „ là preſens pour reconoitre leur païs, à fin
 „ de leur porter des commodités à l'avenir,
 „ & les ſecourir de leurs forces, lesquels il ſça-
 „ voit & leur repreſentoit d'autant mieux,
 „ que lui qui parloit eſtoit autrefois venu en
 France, & y avoit demeuré en la maiſon du
 ſieur de Grandmôt Gouverneur de Bayonne.
 Somme, il fut pres d'une heure à parler avec
 beaucoup de vehemence & d'affection, &
 avec vn contournement de corps & de
 bras tel qu'il eſt requis en vn bon Orateur.
 Et à la fin jetta toutes ſes marchandises (qui
 valoient plus de trois cens eſcus rendues en
 ce païs là) dans le bateau d'*Olmehm*, comme

*Sauvages
 peints en
 la face.*

*Harangue de
 Meſſa-
 moet.*

*Langue
 de Meſſa-
 moet.*

lui faisant present de cela en assurance de l'amitié qu'il lui vouloit témoigner. Cela fait la nuit s'approchoit, & chacun se retira. Mais *Messamoer* n'estoit pas content de ce que *Olmechin* ne lui avoit fait pareille harangue, ni retaliation de son present: car les Sauvages ont cela de noble qu'ilz donnent liberalement, jetans aux piez de celui qu'ilz veulent honorer le present qu'ilz lui font: mais c'est en esperance de recevoir quelque honnêteté reciproque; qui est vne façon de contract que nous appelons sans nom, *le ie donne afin que tu me donnes.* Et cela se fait par tout le monde. Partant *Messamoer* dès ce jour là songea de faire la guerre à *Olmechin*. Neantmoins le lendemain matin lui & ses gens retournerent avec vn bateau chargé de ce qu'ils avoient, sçavoir blé, petun, fèves, & courges, qu'ilz distribuerent deça & delà. Ces deux Capitaines *Olmechin* & *Marchus* ont depuis esté tuez à la guerre. A la place desquels avoit esté élu par les Sauvages vn nommé *Bessabes*, lequel depuis notre retour a esté tué par les Anglois: & au lieu d'icelui ont fait venir vn Capitaine de dedans les terres nommé *Astion*, homme grave, vaillant, & redouté, lequel d'vn clin d'œil amassera mille Sauvages, ce que faisoient aussi *Olmechin* & *Marchus*. Car noz barques y estans, incontinent la mer se voyoit toute couverte de leurs bateaux chargez d'hommes dispos, se tenans droits là dedans: ce que nous ne sçaurions faire sans peril, n'estans iceux bateaux que des arbres creusés à la façon que nous dirons au livre suivant.

Pais de
blé, fèves,
courges,
ES de rat-
fins.

De là donc le sieur de Pourtrincourt poursuivant sa route, trouva vn certain port bien agreable, lequel n'avoit esté veu par le sieur de Monts: & durant le voyage ils virent force fumées, & gens à la rive, qui les invitoient de venir à terre: & voyans qu'on n'en tenoit conte, ilz suivoient la barque le long du sable, voire la devançoient le plus souvent, tant ilz sont agiles, ayans l'arc en main, & le carquois sur le dos, dansans toujours & chantans, sans se soucier de quoy ils vivront par les chemins. Peuple heureux, voire mille fois plus que ceux qui se font adorer par deçà, s'il avoit la conoissance de Dieu & de son salut.

*Agilité
des Ar-
mauchi-
quois.
Peuple
heureux
s'il conois-
soit Dieu.*

Le sieur de Pourtrincourt ayât pris terre à ce port, voici parmi vne multitude de Sauvages des siffres en bon nombre, qui jouoiēt de certains flageollets longs, faits cōme de cannes de roseaux, peintures par dessus, mais nō avec telle harmonie que pourroiet faire nōz bergers: & pour mōtrer l'excellēce de leur art, ilz siffloiet avec le nez en gābadant selon leur coutume.

Siffres.

Et cōme ces peuples accouroient precipitamment pour venir à la barque, il y eut vn Sauvage qui se blessa grièvement au talon contre le trenchāt d'vne roche, dont il fut cōtraint de demeurer sur la place. Le Chirurgien du sieur de Pourtrincourt à l'instant voulut apporter à ce mal ce qui estoit de son art, mais ilz ne le voulurent permettre que premierement ilz m'eussent fait à l'entour de l'homme blessé leurs chimagrées. Ilz le coucherēt

*Chima-
grées de
Sauvages
à l'entour
d'un des
leurs
blés.*

donc par terre l'un d'eux lui tenant la tête en son giron, & firent plusieurs criaillemens & chansons, à quoy le malade ne répondoit sinõ Ho, d'un ne voix plaintive. Ce qu'ayans fait ilz le permirent à la cure dudit Chirurgien, & s'en allerent, comme aussy le patiét apres qu'il fut pensé: mais deux heures apres il retourna le plus gaillard du monde ayant mis à l'entour de sa tête le bendeau dont estoit euveloppé son talon, pour estre plus beau fils.

*Presens
d'une
femme
Sauvage.*

Le lendemain les nôtres entrerent plus avant dans le port, là où estans allé voir les cabannes des Sauvages, vne vieille de cent ou six-vingts ans vint jetter aux piez du sieur de Poutrincourt vn pain de blé qu'on appelle Mahis, & pardeça Blé de Turquie, ou Sarrazin, puis de la chanvre fort belle & haute, item des fèves, & raisins frais cuillis, pour ce qu'ils en avoient veu manger aux François à Choüa-

*Quantité
de raisins.*

*Simplicité
& igno-
rance de
peuple.*

koet. Ce que voyans les autres Sauvages qui n'en sçavoient rien, ils en apportoient plus qu'on ne vouloit à l'envi l'un de l'autre, & en récompense on leur attachoit au front vne bende de papier mouillée de crachat, dont ils estoient fort glorieux. On leur montra, en pressant le raisin dans le verre, que de cela nous faisons le vin que nous buvions. On les voulut faire manger du raisin, mais l'ayans en la bouche ilz le crachotent, tant est ce peuple ignorant de la meilleure chose que Dieu ait donné à l'homme, apres le pain. Neantmoins si ne manquent-ils point d'esprit, & feroient

quelque chose de bons'ils estoient civilisés, & avoient l'usage des métiers. Mais ilz sont cauteleux, larrons, & traitres, & quoy qu'ilz soient nuds on ne se peut garder de leurs mains: car si on detournetant loit peu l'œil, & voyét l'occasion de dérober quelque couteau, hache, ou autre chose, ilz n'y manqueront point, & mettront le larrecin entre leurs fesses, ou le cacheront souz le sable avec le pied si dextrement, qu'on ne s'en appercevra point. De verité ie ne m'étonne pas si vn peuple pauvre & nud est larron, mais quand il y a de la malice au cœur, cela n'est plus excusable. Ce peuple est tel qu'il le faut traiter avec terreur: car par amitié si on leur donne trop d'accés ilz machineront quelque surprise, comme l'est reconeu en plusieurs occasions, ainsi que nous avons veu ci dessus & verrons encor ci apres. Et sans aller plus loin, le deuxième jour apres estre là arrivez, comme ilz voyoient noz gens occupez sur la rive du ruisseau qui est là à faire la lessive, ilz vindrent quelques cinquante à la file, avec arcs, fleches, & carquois, en intention de faire quelque mauvais tour, comme on en a eu conjecture sur la maniere de proceder. Mais on les prevint, & alla on au devant d'eux avec mouquets & la mèche sur le serpent. Ce qui fit les vns fuir, & les autres estans enveloppez apres avoir mis les armes bas, vindrent à vne peninsule où estoient noz gens, & faisans beau semblant demanderent à troquer du petun qu'ils

*Mauvais
naturel
des Ar-
mouchi-
quois.*

*Comme
faut tra-
iter les
Armou-
chinois.*

avoient contre nos marchandises.

Le lendemain le Capitaine dudit lieu & part vint voir le sieur de Poutrincourt en sa barque. On fut étonné de le voir accompagné d'Olmochin, veu que la traite estoit merveilleusement longue de venir là par terre, & beaucoup plus brève par la mer.

*Souppon
sur la ve-
me d'Ol-
mochin.*

Cela donnoit sujet de mauvais soupçon, encores qu'il eut promis amitié aux François.

Néanmoins ilz furent humainement receuz.

& bailla le sieur de Poutrincourt vn habit complet audit Olmochin, duquel estant vêtu, il se regardoit en vn miroir, & rioit de se voir ainsi. Mais peu apres sentant que cela l'empechoit, quoy que ce fust au mois d'Octobre,

*Importu-
nie d'ha-
bits.*

quand il fut retourné aux cabannes il le distribu à plusieurs de ses gens, afin qu'un seul n'en fust trop empesché. Ceci devoit servir de leçon à tant de mignons & mignones de deça, à qui il faut faire des habits & corselets durs comme bois, où le corps est si miserablement gehenné, qu'ilz sont dans leurs vêtements inhabiles à toutes bonnes choses. Et si il fait trop chaud ilz souffrent dans leurs groz culs à mille replis des chaleurs insupportables, qui surpassent les douleurs que l'on fait quelquefois sentir aux criminels.

Or durant le temps que ledit sieur de Poutrincourt fut là, estant en doute si le sieur de Monts viendroit point faire vne habitation en cette côte, comme il en avoit desir, il y fit cultiver vn parc de terre pour y semer du blé

& planter la vigne, comme il fit à l'aide de nôtre Apoticaire M. Louis Hebert, homme qui outre l'experience qu'il a en son art, prent grand plaisir au labourage de la terre. Et peut on ici comparer ledit sieur de Poutrincourt au bon pere Noë, lequel apres avoir fait la culture la plus necessaire qui regarde la semaille des blez, se mit à planter la vigne, de laquelle il ressentit les effects par apres.

Sur le point qu'on deliberoit de passer outre, *Olméchin* vint à la barque pour voir le sieur de Poutrincourt, là où apres l'estre arreté par quelques heures soit à deviser soit à manger, il dit que le lendemain devoient arriver ceut bateaux cōtenans chacun six hommes: mais la venue de telles gens n'estant qu'onereuse, le sieur de Poutrincourt ne les voulut attendre: ains s'en alla le jour même à *Malebarre*, non sans beaucoup de difficultés à cause des grandz courans, & du peu de fond qu'il y a. De maniere que la barque ayant touché à trois piez d'eau seulement on pensoit estre perdus, & commença on à la décharger, & mettre les vivres dans la chaloupe qui estoit derriere, pour se sauver en terre: mais la mer n'estant en son plein, la barque fut relevée au bout d'une heure. Toute cette mer est yne terre vsurpée comme celle du Mont saint Michel, terre sablonneuse, en laquelle ce qui reste est tout plat pais jusques aux montagnes que l'on voit à quinze lieues de là. Et ay opinio que jusques en la Virginie c'est tout

*Blé semé
& Vigne
plantées.*

*Cent ba-
teaux de
Sauvages*

*Malebar-
re.*

Peril.


de même. Au surplus ici grande quantité de raisins comme devant, & pais fort peuplé. Le sieur de Monts estant venu à Malebarre en autre saison recueillit seulement du raisin vert, lequel il fit confire, & en apporta au Roy. Mais ça esté vn heur d'y estre venu en Octobre pour en voir la parfaite maturité. J'ay dit ci-devant la difficulté qu'il y a d'entrer au Port de Malebarre. C'est pourquoy le sieur de Poutrin court n'y entra point avec la barque, ains y alla seulement avec vne chaloupe, laquelle trente ou quarante Sauvages aiderent à mettre dedans: & comme la marée fut haute (Oricila mer ne hausse que de deux brasses, ce qui est rare à voir) il en sortit, & se retira en sadite barque, pour dés le lendemain si-tot qu'il ajourneroit passer outre.

*Ci dessus
chap. 37.*

*Marée
de deux
brasses
seule-
ment.*

Perils: Logage inconnu: Structure d'une forge, & d'un four: Croix plantées: Abondance: Conspiration: Desobeissance: Assassinat: Fuite de trois cens contre dix: Aydiste des Armouchiquois: Mauvaise compagnie dangereuse: Accident d'un mousquet crevé: Insolence, timidité, impiété, & fuite de Sauvages: Port Fortune: Mer mauvaise: Vengeance: Conseil & resolution sur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du sieur de Poutrin court au Port Royal: & la receptio à lui faite.

CHAP. XLV.

 A nuit commençant à plier bagage pour faire place à l'Aurore on mit la voile au vent, mais ce fut avec vne navigation

fort perilleuse. Car avec ce petit vaisseau il estoit force de cotoyer la terre, où ilz ne trouvoient point de fond: reculés à la mer c'estoit encor pis: de maniere qu'ilz touchèrent deux

Peril.

ou trois fois, estans relevés seulement par les vagues; & fut le gouvernail rompu, qui estoit chose effroyable. En cette extremité furent contraints de mouiller l'ancre en mer à deux brasses d'eau & à trois lieuës loin de la terre.

Ce que fait, il envoya Daniel Hay (homme qui se plaint de montrer sa vertu aux perils de la mer) vers la côte, pour la reconoitre, & voir s'il y avoit point de port. Et comme il fut près de terre il vit vn Sauvage qui dançoit chantant yo, yo, yo; le fit approcher, & par signes lui demanda s'il y avoit point de lieu propre à retirer navires, & où il y eust de l'eau douce. Le Sauvage ayant fait signe qu'ouï, il le receut en sa chaloupe, & le mena à la barque, dans laquelle estoit

Sauvages

de divers

ses natios

nes en-

tendus

point.

Chkoudun Capitaine de la riviere *Oigoudi*, autrement Sainct Jean, lequel confronté à ce Sauvage, il ne l'entendoit non plus que les nôtres. Vray est que par signes il comprenoit mieux qu'eux ce qu'il vouloit dire.

Ce Sauvage montra les endroits où il y avoit des basses, & où il n'y en avoit point: Et fit si bien en serpentât, toujours la sonde à la main, qu'en fin on parvint au port qu'il avoit dit, auquel y a peu de profond: là-ou estant la barque arrivée, on fit diligence de faire vne forge pour la racourter avec son gouvernail;

& vn four pour cuire du pain, par ce que le biscuit estoit failli.

*Croix
plantée.*

*Abondance
d'aloüettes
es de
poissons.*

Coquillages.

Raisins.

Quinze jours se passerent à ceci, pendant lesquels le sieur de Poutrincourt, selon la louable coutume des Chrétiens, fit charpenter & planter vne Croix sur vn terre, ainsi qu'auoit fait deux ans au parauant le sieur de Monts à *Ximbeke* & *Malebarre*. Or parmi ces laborieux exercices on ne laissoit de faire bonne chere de ce que la mer & la terre peut en cette part fournir. Car en ce Port il y a quantité de gibier, à la chassé duquel plusieurs de nos gens s'employoient: principalement les Aloüettes de mer y sont en si grandes troupes que d'vn coup d'arquebuzele sieur de Poutrincourt en tua vingt-huit. Pour le regard des Poissons il y a des Marsoins & Souffleurs en telle abondance, que la mer en semble toute couverte. Mais on n'auoit les choses nécessaires à faire cette pecherie, ains on s'arretoit seulement aux coquillages, comme Huitres, Palourdes, Ciguenaux, & autres, où il y auoit dequoy se contenter. Les Sauvages d'autre-part apportoient du poisson & des raisins pleins des paniers de joncs, pour auoir en échange quelque chose de noz denrées. Ledit sieur de Poutrincourt voyant là les raisins beaux à merveilles, auoit commandé à son homme de chambre de serrer dans la barque vn fais des vignes où ils auoient esté pris. Maître Loys Hebert nostre Apotiquaire desirieux d'habiter ce pais là, en auoit arraché vne bonne quantité,

afin de les planter au Port Royal, où n'y en a point, quoy que la terre soit fort propre au vignoble. Ce qui toutefois (par vne stupide oubliance) ne fut fait, au grand deplair dudit sieur, & de nous tous.

Après quelques jours, voyant la grande assemblée de Sauvages, icelui sieur descendit à terre, & pour leur donner quelque terreur, fit marcher devant lui vn de ses gens jouant de deux épées, & faisant avec icelles maints molinets. Dequoy ils estoient etonnés. Mais bien encore plus quand ilz virent que noz mousquets perçoient des pieces de bois epesses, où leurs fleches n'eussent sceu tant seulement mordre. Et pour ce ne s'attaquerent-ils jamais à noz gens tant qu'ilz se tindrent en garde. Et eut esté bon de faire sonner la trompette au bout de chacune heure, comme faisoit le Capitaine Iacques Quartier. Car (comme dit bien souvent ledit sieur de Poutrincourt) *Belle sentence.* Il ne faut jamais rendre aux larrons, c'est qu'il ne faut point donner sujet à vn ennemi de penser qu'il puisse avoir prise sur vous: ains faut toujours montrer qu'on se deffie de lui, & qu'on ne dort point: & principalement quand on a affaire à des Sauvages, lesquels n'attaqueront jamais celui qui les attendra de pié-ferme. Ce qui ne fut fait en ce lieu par ceux qui porterent la folle enchere de leur negligéce, comme nous allons dire.

Au bout de quinze jours ledit sieur de Poutrincourt voyant la barque racourée, & ne

*Voy au
leurs sui-
uants.*

*Signes de
conspira-
tion.*

*Jeunes
gens des-
obéissans.*

*Soin du
sieur de
Poutrin-
court.*

*Desobéis-
sances*

rester plus qu'une journée de pain à achever, il s'en alla environ trois lieues dans les terres pour voir s'il decouvroit quelque singularité. Mais au retour lui & ses gens apperceurent les Sauvages fuians par les bois en diverses troupes, de vingt, trente, & plus, les vns se baillans cōme gens qui ne veulent point estre veuz: d'autres se bloutissans dans les herbes pour ne point estre apperceuz: d'autres transportans leurs bagages, & canots pleins de blé, cōme pour deguerpir: Les femmes d'ailleurs transportans leurs enfans, & ce qu'elles pouvoient de bagage avec elles. Ces façons de faire donnerent opinion au sieur de Poutrincourt que ces gens ici machinoient quelque chose de mauvais. Partant quād il fut arrivé il cōmanda à ses gens qui faisoient le pain de se retirer en la barque. Mais comme jeunes gens sont bien souvent oublieux de leur devoir, ceux-ci ayans quelque gateau ou tarre à faire aimerent mieux suivre leur appetit, que faire ce qui leur estoit cōmandé, & laisserent venir la nuit sans se retirer. Sur la minuit le sieur de Poutrincourt rumināt sur ce qui s'estoit passé la journée precedeente, demāda s'ils estoient dedans la barque. Et ayant entendu que non, il leur envoya la chaloupe pour les prendre & amener à bord: à quoy ilz ne voulurent entendre, fors son homme de chambre, qui craignoit d'estre battu. Ils estoient cinq armez de mousquets & epées, lesquels on avoit averti d'estre toujours sur leurs gardes, & neant-
moins

moins ne faisoient aucun guet, tât ils estoient amateurs de leurs volontés. Il estoit bruit qu' auparavant ils avoient tiré deux coups de mousquets sur les Sauvages pour ce que quelqu' vn d'eux avoit derobé vne hache. Somme, iceux Sauvages ou indignés de cela, ou par vn mauvais naturel, sur le point du jour vindrent sans bruit (ce qui leur est aisé à faire, n'ayans ni chevaux, ni charrettes, ni sabots) jusques sur le lieu où ilz dormoient: & voyans l'occasion belle à faire vn mauvais coup, ilz donnent *Assassin* dessus à coups de fleches & de masses, & en *font par* tuent deux, le reste demeurant blessé com- *les Sau-* mencerent à crier fuyâs vers la rive de la mer. *rages.* Lors celui qui faisoit la sentinelle dans la barque, s'écrie tout effrayé, Mon Dieu, on tue noz gens, on tue noz gens. A cette voix cha- *Secours.* cun se leve, & hativement sans prendre le loisir de s'habiller, ni d'allumer sa meche, se mettent dix dans la chaloupe, des noms desquels il ne me souvient sinon du sieur Champ-plein, Robert Gravé fils du sieur du Pont, Daniel Hay, les Chirurgien & Apothicaire, & le Trompette: tous lesquels suivans ledit sieur de Poutrincourt, qu'avoit son fils avec lui; descendirent à terre en pur corps. Mais les Sauvages s'enfuirent belle erre, encores qu'ilz fussent plus de trois cens, sans ceux qui pouvoient estre bloutis dans des herbes (selon leur coutume) qui ne se montroient point. En quoy se reconoit comme Dieu imprime ie ne sçay quelle terreur en la face des fideles à l'en-

*Deute-
ron. 11.
vers. 25.*

contre des mécreans, suivant sa parole, quand il dit à son peuple élu: *Nul ne pourra subsister devant vous. Le Seigneur vôtre Dieu mettra vne frayeur & terreur de vous sur toute la terre, sur laquelle vous marcherés.* Ainsi nous voyons que cent trente-cinq milles combattans Madianites s'enfuirent & s'entretuerent eux-mêmes au devant de Gedeon qui n'avoit que trois cens hommes. Or de penser poursuivie ceux-ci c'eust esté peine perduë, car ilz sont trop légers à la course: Mais qui auroit des chevaux il les gateroit bien: car ils ont force petits sentiers pour aller d'un lieu à autre (ce qui n'est au Port Royal) & ne sont leurs bois épais, & outre-ce encor ont force terre decouverte.

Juges 7. 8.

*Armo-
ubiquois
agiles.*

Pendant que le sieur de Poutrincourt venoit à terre, on tira de la barque quelques coups de petites pieces de fonte sur certains Sauvages qui estoient sur vn tertre, & en vit-on quelques vns tomber, mais ilz sont si habiles à sauver leurs morts qu'on ne sçait qu'en penser. Ledit sieur voyant qu'il ne profiteroit rien de les poursuivre, fit faire des fosses pour enterrer ceux qui estoient decedez, lesquels i'ay dit estre deux, mais il y en eut vn qui mourut sur le bord de l'eau pensant se sauver, & vn quatrième qui fut si fort navré de fleches qu'il mourut estant rendu au Port Royal. Le cinquième avoit vne fleche dans la poitrine, mais il échappa pour cette fois là: & vaudroit mieux qu'il y fust mort: car on nous a frechement rapporté qu'il s'est fait pendre en l'ha-

*Enterre-
ment des
morts.*

bitation que le sieur de Monts entretient à *Kebec.* en la grande riviere de Canada, ayant esté autheur d'une conspiration faite contre le sieur Champlain son Capitaine, qui y est presentement. Et quant à ce defastre il a esté causé par la folie & desobeissance d'un que ie ne veux nommer, puis qu'il y est mort, lequel faisoit le coq entre des jeunes gens à lui trop credules, qui autrement estoient d'assez bonne nature; & pource qu'on ne le vouloit point enyvrer avoit juré (selon sa coutume) qu'il ne retourneroit point dans la barque, ce qui avint aussi. Et cetui-là même fut trouvé mort la face en terre ayant un petit chien sur son dos, tous deux cousus ensemble & transpercez d'une même fleche.

En cette mauvaise occurrence le fils du sieur du Pont surnommé eut trois doigts de la main emportez de Péclat d'un mousquet qui se creva pour estre trop chargé. Ce qui troubla fort la compagnie, laquelle estoit assés affligée d'ailleurs. Neantmoins on ne laissa de rendre le dernier devoir aux morts, lesquels on enterra au pié de la Croix qu'on avoit là plantée, comme a esté dit. Mais l'insolence de ce peuple barbare fut grande, apres les meurtres par eux commis, en ce que comme noz gens chantoient sur noz morts les oraisons & prieres funebres accoutumées en l'Eglise, ces maraux, di-je, dansoient & hurloient loin de là se rejouissans de leur trahison: & pourtant,

quoy qu'ilz fussent grand nombre, ne se hazardoient pas de venir attaquer les nôtres, lesquels ayâs à leur loisir fait ce que dessus, pour ce que la mer bailloit fort, se retirerent en la barque, dans laquelle estoit demeuré le sieur Champ-doré pour la garde d'icelle. Mais comme la mer fut basse, & n'y avoit moyen de venir à terre, cette méchante gent vint de rechef au lieu où ils avoient fait le meurtre, arracherent la Croix, deterrèrent l'un des morts, prindrent sa chemise, & la vêtirent, montrans leurs depouilles qu'ils avoient emportées: & parmi ceci encor tournans le dos à la barque iettoient du sable à deux mains par entre les fesses en derision, hurlans comme des loups: ce qui facha merveilleusement les nôtres, lesquels ne manquoient de tirer sur eux leurs pièces de fonte, mais la distance estoit fort grande, & avoient desja cette ruse de se jeter par terre quand ils y voyoient mettre le feu, de sorte qu'on ne sçavoit s'ils avoient esté blessés ou autrement: & fallut par nécessité boire ce calice, attendant la marée, laquelle estant venue & suffisante pour porter à terre, comme ils virent noz gens s'embarquer en la chaloupe, ilz s'enfuirent comme levriers, se fians en leur agilité. Il y avoit avec les nôtres vn *Sagamos* nommé *Chkoudun*, duquel nous avons parlé ci-devant, lequel avoit grand déplaisir de tout ceci: & vouloit seul aller combattre cette multitude, mais on ne le voulut permettre. Et à tant on

*Impiété
des Sauvages.*

*Fuite de
Sauvages*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 613
releva la Croix avec reverence, & enterra-on
derechef le corps qu'ils avoient deterré. Et
fut ce port appelle *le Port Fortuné.*

*Port
Fortuné.*

Le lendemain on mit la voile au vêt pour pas-
ser outre & découvrir nouvelles terres, mais
on fut contraint par le vent contraire de rela-
cher & r'entrer dans ledit Port. L'autre lende-
main on tenta derechef d'aller plus loin, mais
ce fut en vain, & fallut encores relacher jus-
ques à ce que le vent fust propre. Durant cette
attente les Sauvages (pensans, ie cròy, que ce
ne fust que jeur ce qui s'estoit passé) voulurent
se r'apprivoiser, & demanderent à troquer,
faisans semblant que ce n'estoient pas eux qui
avoient fait le mal, mais d'autres, qu'ilz mon-
troient s'en estre allez. Mais ilz n'avoient pas
Favisement de ce qui est dit en vne fable, que
la Cigogne ayant esté prise parmi les Grues *Fable,*
qui furent trouuées en dommage, fut pu-
nie comme les autres, non obstant qu'elle dist
que tant s'en fallust qu'elle fist mal, qu'au con-
traire elle purgeoit la terre de serpens qu'elle
mangeoit. Le sieur de Poutrincourt donc les
laisa approcher, & fit semblant de vouloir
prendre leurs denrées, qui estoient du petun,
quelques chaines, colliers, & brasselers faits
de coquilles de Vignaux (appelés *Esurmi* au
discours du second voyage de Jacques Quar-
tier) fort estimez entre eux: item de leurs blé,
féves, arcs, fleches, carquois, & autres menuës
bagatelles. Et comme la societé fut renouée,
ledit sieur commada à neuf ou dix qu'il avoit

*STRAL-
game.*

avec lui de mettre les meches de leurs mousquets en façon de laqs, & qu'au signal qu'il feroit chacun jettast son cordeau sur la tête de celui des Sauvages qu'ils auroient accosté, & s'en faisisst, comme le maitre des hautes œuvres fait de sa proye: & pour l'effect de ce, que la moitié s'en allasent à terre, tandis qu'on les amuseroit à troquer dans la chaloupe. Ce qui fut fait: mais l'executiõ ne fut pas du tout selon son desir. Car il pretendoit se servir de ceux que l'on prendroit comme de forçaires au moulin à bras & à couper des bois. A quoy par trop grande precipitation on manqua. Neantmoins il y en eut six ou sept charpentiers & taillées en pieces, lesquels ne peurent point si bien courir dans l'eau comme en la campagne, & furent attendus au passage par ceux des nôtres qui estoient demeurés à terre.

*Vengean-
ce.*

Cela fait, le lendemain on s'efforça d'aller plus avant nonobstant que le vent ne fust à propos, mais on avança peu, & vit-on tant seulement yne île à six ou sept lieues loin, à laquelle il n'y eut moyen de parvenir, & fut appellée l'*île douteuse*. Ce que considéré, & que d'une part on craignoit manquer de vivres, & d'autre que l'hiver n'empeschast la course, & d'ailleurs encore qu'il y avoit deux malades, ausquels on n'esperoit point de salut: Conseil pris, fut resolu de retourner au Port Royal: estant, ou-

*L'île du
douteuse.*

*Resolu-
tion sur le
retour.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 615
tre-ce que dessus , encore le sieur de Pou-
trincourt en souci pour ceux qu'il avoit lais-
sé. Ainsi on vint pour la troisième fois au
Port Fortuné , là où ne fut veu aucun Sau-
vage.

Au premier vent propre ledit sieur fit
lever l'ancre pour le retour , & memoratif
des dangers passez fit cingler en pleine mer:
ce qui abbregea sa route. Mais non sans un
grand defastre du gouvernail qui fut derechef
rompu : de maniere qu'estans à l'abandon *Peril.*
des vagues ils arriuerent en fin du mieux
qu'ilz peurent aux iles de *Narombega* , où ilz
le racourterent. Et au sortir d'icelles vindrent *Manane.*
à *Menane* ile d'environ six lieues de long
entre Sainte Croix, & le Port Royal, où
ils attendirent le vent , lequel estant venu
aucunement à souhait, au partir delà, nou-
veaux defastres. Car la chaloupe qui estoit
attachée à la barque fut poussée d'un coup
de mer si rudement , que de sa pointe elle *Peril.*
rompit tout le derriere d'icelle barque, où
estoit ledit sieur de Poutrincourt , & au-
tres. Et d'ailleurs n'ayant peu gagner le
passage dudict Port Royal , la marée (qui
vole en cet endroit) les porta vers le fond
de la Baye Françoisé , d'où ilz ne sortirent
point à leur aise , & se virent en aussi grand
danger qu'ils eussent esté onques auparavant, *Peril.*
d'autant que voulās retourner d'où ils estoiet
venus ilz se virent portez de la marée & du

vent vers la côte, qui est de hautz rochers & precipices: là où s'ilz n'eussent doublé vne pointe qui les menaçoit de ruine, c'eust esté fait d'eux. Mais en des hautes entreprises Dieu veut éprouver la constance de ceux qui combattent pour son nom, & voir s'ilz ne branleront point: il les meine au pas de la mort, & neâtmoins les tient par la main, afin qu'ilz ne tombent dans la fosse, ainsi qu'il est écrit: *Ce suis-je, ce suis-je moy, & n'y a point de Dieu avec moy. Je fay mourir, & fay vivre: je naure, & ie guerri: & n'y a persone qui puisse delivrer aucun de ma main.* Ainsi avons-nous dit quelquefois ci-devant, & veu par effect, que combien qu'en ces navigations se soient presentez mille dangers, toutefois il ne s'est jamais perdu vn seul homme par mer, jaçoit que de ceux qui vont tant seulement pour les Morues, & le traffic des pelleteries, il y en demetre assez souvent: témoins quatre pécheurs Maloins qui furent engloutis des eaux estans allez à la pécherie, lors que nous estions sur le retour en France: Dieu voulant que nous reconoissions tenir ce benefice de lui, & manifester sa gloire de cette façon, afin que sensiblement on vöye que cet lui qui est autheur de ces saintes entreprises, lesquelles ne se font point par avarice, ni par l'injuste effusion du sang, mais par vn zele d'établir son nom, & sa grandeur parmi des peuples qui ne le conoissent point. Or apres tant de faveurs du ciel, c'est à faire à

*Deute-
ron. 32.
vers. 39.*

ceux qui les ont receuës à dire comme le *Psal. 72.*
 Psalmiste-Roy bien aimé de Dieu: *vers. 23.*

Tu m'as tenu la dextre, & ton sage vouloir

M'a seulement guidé, jusqu'à me faire voir

Mainie honorable grace

En cette terre basse.

Après beaucoup de perils (que ie ne veux cō-
 parer à ceux d'Ulysses. ni d'Aeneas, pour ne
 souiller noz voyages sancts parmi l'impure- *Arrivée*
 té) le sieur de Poutrincourt arriva au Port *du sieur*
 Royal le quatorzieme de Novembre, où nous *de Pou-*
 le receumes joyeusement & avec vne solen- *trincourt.*
 nité toute nouvelle pardela. Car sur le point
 que nous attendions son retour (avec grand
 desir, & ce d'autant plus, que si mal lui fust ar-
 rivé nous eussions esté en danger d'avoir de
 la confusion) ie m'avisay de représenter quel-
 que gaillardise en allant au devant de lui,
 comme nous fimes. Et d'autant que cela fut
 en rhimes Françoises faites à la hâte, ie l'ay
 mis avec *Les Muses de la Nouvelle France* souz le
 tiltre de THEATRE DE NEPTUNE, où
 ie renvoye le Lecteur. Au surplus pour ho-
 norer davantage le retour & nôtre action,
 nous avions mis au dessus de la porte de nô-
 tre Fort les armes de France, environnées de
 corones de lauriers (dont il y a la grande quan-
 tité au long des rives des bois) avec la devise
 du Roy DVO PROTEGIT VNVS. Et au
 dessus celles du sieur de Monts avec cette
 inscription DABIT DEVS HIS QVOQVE
 FINEM: & celles du sieur de Poutrincourt

avec cette autre inscription, INVIA VIRTUTI
NULLA EST VIA. toutes deux aussi ceintes de
chapeaux de lauriers.

*Etat des semailles: Institution de l'Ordre de Bon-
Temps: Comportement des Sauvages parmi les
François: Etat de l'hiver: Pourquoi en ce temps
pluies & brumes rares: Pourquoi pluies frequen-
tes entre les Tropiques: Neiges utiles à la terre:
Etat de l'auvier: Conformité de temps en l'an-
tique & Nouvelle-France: Pourquoi printemps
tardif: Culture de jardins: Rapport d'iceux:
Moulin à eau: Manne de liarens: Preparatiō
pour le retour: Invention du fleur de Pourtrincourt:
Admiration des Sauvages: Nouvelles de Frâce.*

CHAP. XLVI.



*Etat des
siez.*

PRES la jouissance publi-
que cessée le fleur de Pou-
trincourt eut soin de voir ses
blés, dōt il avoit semé la plus
grande partie à deux lieues
loin de nôtre Fort en amont
de la riviere del'Equille: & l'autre à l'entour
de nôtre dit Fort: & trouva les premiers semez
bien avancés, & non les derniers qui avoient
esté semés les sixieme & dixieme de Novem-
bre, lesquels toutefois ne laisserent de croitre
fouz la nege durant l'hiver, comme ie l'ay re-
marqué en mes semailles. Ce seroit chose
longue de vouloir minuter tout ce qui se fai-

soit durant l'hiver entre nous: comme de dire
 que ledit sieur fit faire plusieurs fois du char-
 bon, celui de forge estant failli: qu'il fit ouvrir
 des chemins parmi les bois: que nous allions
 à travers les forêts souz la guide du Kadran,
 & autres choses de même étoffe. Mais ie diray
 que pour nous tenir joyeusement & nette-
 ment, quant aux vivres, fut établi vn *Institu-*
 la Table dudit sieur de Poutrincourt, qui fut *tion de*
 nommé L'ORDRE DE BON-TEMPS, mis *l'Ordre de*
 premierement en avant par le sieur Cham- *Bon-Téps.*
 plein, auquel ceux d'icelle table estoient Mai-
 tres-d'hôtel chacun à son jour, qui estoit en
 quinze jours vne fois. Or avoit-il le soin de
 faire que nous fussions bien & honorable-
 ment traités. Ce qui fut si bien observé, que
 (quoy que les gourmans de deça nous disent
 souvent que nous n'avions point là la rue aux
 Ours de Paris) nous y avons fait ordinaire-
 ment aussi bonne chere que nous sçaurions
 faire en cette rue aux ours, & à moins de frais.
 Car il n'y avoit celui qui deux jours devant
 que son tour vint ne fust soigneux d'aller à la
 chasse, où à la pecherie, & n'apportast quelque
 chose de rare. outre ce qui estoit de notre or-
 dinaire. Si bié que jamais au déjeuner no^o n'a-
 vons maqué de saupiquets de chair ou de pois-
 sôs: & au repas de midi & du soir encor moins;
 car c'estoit le grand festin, là où l'Architrchin,
 ou Maitre-d'hotel (que les Sauvages appellét *Office du*
Atoctegs) ayant fait preparer toutes choses *Maistre*
 au cuisinier, marchoit la serviette sur l'épaule, *d'hoi.*

le baton d'office en main, & le collier de l'Ordre au col, qui yaloit plus de quatre escus, & tous ceux d'icelui Ordre apres lui, portans chacun son plat. Le même estoit au dessert, non toutefois avec tant de suite. Et au soir avant rendre graces à Dieu, il resignoit le collier de l'Ordre avec vn verre de vin à son successeur en la charge, & buvoient l'vn à l'autre. J'ay dit ci-devant que nous avions du gibier abondamment Canars, Outardes, Oyes grises & blanches, perdrix, & autres oiseaux: Plus des chairs d'Ellans, de Caribous, de Castors, de Loutres, d'Ours, de Lapins, de Chats-Sauvages, ou Leopars, de *Nibachés*, & autres telles que les Sauvages prenoient, dont nous faisons chose qui valoît bien ce qui est en la rotisserie de la rue aux Ours: & plus encor: car entre toutes les viandes il n'y a rien de si tendre que la chair d'Ellan (dont nous faisons aussi de bonne patisserie) ni de si delicieux que la queue du Castor. Mais nous avons en quelquefois demie douzaine d'Eturgeons tout à coup que les Sauvages nous ont apportez, desquels nous prenions vne partie en payant, & le reste on le leur permettoit vendre publiquement & troquer contre du pain, dont nôtre peuple abondoit. Et quant à la viande ordinaire portée de France cela estoit distribué également autant au plus petit qu'au plus grand. Et ainsi estoit du vin, comme a esté dit.

En telles actions nous aviois toujours vingt ou trente Sauvages hommes, femmes, filles,

*Ci dessus
chap. 43.*

& enfans, qui nous regardoient officier. On leur bailloit du pain gratuitement comme on feroit à des pauvres. Mais quât au *Sagamos Mēberton*, & autres *Sagamos* (quand il en arrivoit quelqu'un) ils estoient à la table mangeans & buvans comme nous: & avions plaisir de les voir, comme au contraire leur absence nous estoit triste: ainsi qu'il arriva trois ou quatre fois que tous s'en allerent és endroits où ilz sçavoient y avoir de la chasse, & emmenerent vn des nôtres lequel véquit quelques six semaines comme eux sans sel, sans pain, & sans vin, couché à terre sur des peaux, & ce en temps de neiges. Au surplus ils avoient soin de lui (comme d'autres qui sont souvent allez avec eux) plus que d'eux-mêmes, disans que s'ils mouroient on leur imposeroit qu'ilz les auroient tués: & par ce se conoit que nous n'estions point comme dégradés en vne ile ainsi que le sieur de Villegagnon au Bresil. Car ce peuple aime les François, & en vn besoin s'armeront tous pour les soutenir.

*Traite-
ment des
Sauvages*

*Sauvages
ont soin
des Fran-
çois.*

Or, pour ne nous égarer, tels regimes dont nous avons parlé, nous seroient de preservatifs contre la maladie du pais. Et toutefois il nous en deceda quatre en Fevrier & Mars, de ceux qui estoient ou chagrins, ou paresseux: & me souvient de remarquer que tous ils avoient leurs chambres du côté d'Ouest, & regardant sur l'étendue du Port, qui est de quatre lieues préque en ovale. D'ailleurs ils estoient mal couchés, comme tous. Car les

*Mortali-
té.*

*Mauvais
vent.*

maladies precedentes, & le depart du sieur du Pont en la façon que nous avons dit avoient fait que l'on avoit jetté dehors les matelas, & estoient pourris, & ceux qui s'en allerent avec ledit sieur du Pont emporterent ce qui restoit de draps de lits disans qu'ils estoient à eux. De maniere que quelques vns des nôtres eurent le mal de bouche, & l'ensure de jambes, à la façon des phthifiques: qui est la maladie que Dieu envoya à son peuple au desert en punition de ce qu'ilz s'estoient voulu engraisser de chair, ne se contentans point de ce que le desert leur fournissoit par la volonté divine.

Phthifse.

Nomb. 11.

vers 33.

Et Psal.

105. vers.

11.

Etat du

temps

d'hiver.

Pourquoy

pluies

brumes

rare en

hiver.

Nous eumes beau temps préque tout Phiver. Car les pluies ni les brumes n'y sont point si frequentes qu'ici, soit en la mer, soit en la terre: & ce pour autant que les rayons du soleil par la longue distance n'ont pas la force d'élever les vapeurs d'ici bas, mememét en vn país tout foretier. Mais en été cela se fait sur tous les deux lors que leur force est augmentée, & se resoudent ces vapeurs subitement ou tardivement selon qu'on approche de la ligne æquinoctiale. Car nous voyons qu'entre les deux Tropiques les pluies y sont abondantes en mer & en terre, & spécialement au Perou & en Mexique plus qu'en l'Afrique, pour ce que le Soleil par vn si long espace de mer ayant humé beaucoup d'humidités de tout l'Océan, il les resout en vn moment par la grâde force de sa chaleur, là où vers la Terre-neuve ces vapeurs s'entretiennent lóg temps en l'air devant que se condenser en pluie, ou

Pourquoy

pluies en-

tre les

Tropi-

ques.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 613
estre dissipés: ce qui est en été (comme nous
avons dit) & non en hiver: & en la mer plus
qu'en la terre. Car en la terre les brouillas du
matin servent de rousée, & tombent sur les
huit heures: & en la mer ilz durent deux,
tois, & huit jours, comme nous avons sou-
vent expérimenté.

Or puis que nous sommes sur l'hiver, disons
que les pluies en tel temps estât rares pardela,
aussi y fait-il beau soleil apres que la nege est
combée, laquelle nous avons eue sept ou huit
fois; mais elle se fondoit facilement es lieux
découverts, & la plus constante a esté en Fé-
vrier. Quoy que ce soit la nege est fort vtile *Neges*
aux fruits de la terre, pour les cōserver contre *viles.*
la gelée, & leur servir cōme d'une robbe four-
rée. Ce que Dieu fait par vne admirable pro-
vidence, pour ne ruiner les hommes, & cōme
dit le Psalmiste.

*Il donne la nege chenuë
Comme laine à tas blanchissans,
Et comme la cendre menüë
Répand les frimas brouïssans.*

*Psal. 147.
vers. 5.*

Et comme le ciel n'est guères souvent couvert
de nuées vers la Terre-neuve en temps d'hi-
ver, aussi y a il des gelées matinales, lesquelles *Gelées*
se renforcent sur la fin de Janvier, en Février, *quand.*
& au cōmencement de Mars: car jusques au-
dit temps de Janvier nous y avons toujours
esté en pourpoint: & me souvient que le 14.
de ce mois par vn Dimanche apres midi *Etat du*
nous-nous rejoüissions chantans Musique sur *mois de*
Janvier.

*Comfor-
mte de
temps en
la France
Orientale
& Occi-
dentale.*

la riviere del'Equille: & qu'en ce même mois nous allames voir les blez à deux lieues de nôtre Fort, & dinames joyeusement au soleil. Je ne voudrois toutefois dire que toutes les années fussent semblables à celle-ci. Car côme cet hiver là fut aussi doux pardeça, ce dernier hiver de l'an mil six cens sept. & huit le plus rigoureux qu'ô vit jamais, a aussi esté de même pardela; en sorte que beaucoup de Sauvages sont morts par la rigueur du temps, comme pardeça beaucoup de pauvres, & de voyagers. Mais ie diray que l'année de devant que nous fussions en la Nouvelle-France, Phiver n'avoit point esté rude, ainsi que m'ont testifié ceux qui y avoient demeuré devant nous.

*Pourquoy
laison tar-
dive.*

Voila ce qui regarde la saison de Phiver. Mais ie ne suis point encore bien satisfait en la recherche de la cause pourquoy en même parallele la saison est pardela plus tardive d'un mois qu'ici, & n'apparoissent point les fueilles aux arbres. que sur le declin du mois de May: si ce n'est que nous voyons que l'epes- seur des bois & grandeur des forets empêche le soleil d'échauffer la terre: item que le pais où nous estions est voisin de la mer, & plus sujet au froid comme participant du Perou pais semblablement froid à Pegard de l'Afri- que: & d'ailleurs, que cette terre n'ayant ja- mais esté cultivée elle plus condense, & ne peuvent les arbres & plantes aisément tirer le suc de leur mere. En recompense dequoy aussi
Phiver

DE LA NOUVELLE FRANCE. 625
l'hiver y est plus tardif, comme nous l'avons
recité ci dessus.

Les froidures estans passées, sur la fin de
Mars tous les volontaires d'entre nous se-^{Culture}
mirent à l'envi l'un de l'autre à cultiver la terre, ^{de jardins}
& faire des jardins pour y semer, & en recuil-
lir des fruits. Ce qui vint bien à propos. Car
nous fumes fort incommodés l'hiver faute
d'herbes de jardins. Quand chacun eut fait ses ^{Bon rap-}
semailles, c'estoit un merveilleux plaisir de ^{port de la}
les voir croître & profirer chacun jour, & en- ^{terre.}
core plus grand contentement d'en user si
abondamment que nous fimes: si bien que ce
commencement de bonne esperance nous
faisoit presque oublier notre pais originaire,
& principalement quand le poisson com-
mença à rechercher l'eau douce & venoit à
foison dans nos ruisseaux, tant que nous n'en
sçavions que faire. Ce que quand ie conside-
re, ie ne me sçaurois assez étonner comme il
est possible que ceux qui ont esté en la Floride
ayent souffert de si grandes famines, veu la
temperature de l'air qui y est presque sans hi-
ver, & que leur famine vint és mois d'Avril,
May, Juin, & ausquels ilz ne devoient man-
quer de poissons.

Tandis que les vns travailloient à la terre, le
sieur de Poutrincourt fit preparer quelques
batimens pour loger ceux qu'il esperoit nous ^{Structure}
devoir succeder. Et considerant combien le ^{d'un mo-}
moulin à bras apportoit de travail, il fit faire ^{lin à con.}

*Manne
de harens*

vn moulin à eau, qui fut fort admiré des Sauvages. Aussi est-ce vne invention qui n'est pas venuë es esprits des hommes dès les premiers siecles. Depuis cela nos ouvriers eurent beaucoup de repos, car ilz ne faisoient presque rien pour la pluspart. Mais ie puis dire que ce moulin nous fournissoit des harens trois fois plus qu'il ne nous en eust fallu pour vivre, à la diligence de noz meuniers. Le sieur de Poutrincourt en avoit fait saller deux barriques, & vne barrique de Sardines, pour en faire montre en France, lesquelles demeurèrent à Saint Malo, à nôtre retour, entre les mains des marchans.

*Prepara-
tion pour le
retour.*

Parmi toutes ces choses ledit sieur de Poutrincourt ne laissoit point de penser au retour. Ce qui estoit vn fait d'homme sage. Car il ne se faut jamais tant fier aux promesses des hommes que l'on ne cōsidere qu'il y arrive bien souvent beaucoup de desastre en peu d'heure. Et partant dès le mois d'Avril il fit accommoder deux barques vne grande, & vne petite, pour venir chercher les navires de France vers Campseau, ou la Terre-neuve, le cas avenant que nous n'eussions point de secours. Mais la charpenterie faite, vn seul mal nous pouvoit arrêter, c'est que nous n'avions point de bray pour calfeuster noz vaisseaux. Cela (qui estoit la chose principale) avoit esté oublié au partir de la Rochelle. En cette necessité importante ledit sieur de Poutrincourt s'avisâ de recueillir par les bois quan-

*Inven-
tion du
sieur de
Poutrin-
court.*

tité de gommés de sapins. Ce qu'il fit avec beaucoup de travail, y allant lui-même avec vn garçon ou deux le plus souvent: si bien qu'en fin il en eut quelques cent livres. Or après ces fatigues ce ne fut encore tout. Car il falloit fondre & purifier cela, qui estoit vn point necessaire, & inconnu à nôtre Maître de marine le sieur de Champ-doré, & à ses matelots, d'autant que le bray que nous avons vient de Norvvege, Suede, & Danzic. Neantmoins ledit sieur de Poutrincour inventa le moyen de tirer la quinte essence de ces gômes & écorces de sapins: & fit faire quantité de briques, desquelles il façonna vn fourneau tout à jour, dans lequel il mit vn alembic fait de plusieurs chauderons enchassez l'vn dans l'autre, lequel il emplissoit de ces gommés & écorces: puis estant bien couvert on mettoit le feu tout à l'entour, par la violence duquel se fondoit la gomme enclose dans ledit alembic, & tomboit par embas dás vn bassin. Mais il ne falloit pas dormir à l'entour, d'autant que le feu se prenant à la matiere tout estoit perdu. Cela estoit admirable pour vn personnage qui n'en avoit jamais veu faire: dont les Sauvages étonnés disoient en mots empruntez des Basques *Endia chavé Normandsa*, c'est à dire, que les Normés sçavent beaucoup de choses. Or appellent-ils tous les François Normans (exceptez les Basques) par ce que la plupart des pecheurs qui vont aux Moruës

*Sauvages
Pourquoy
appellent
tous François
Normans.*

font de cette nation. Ce remede nous vint bien à point: car ceux qui nous vindrent querir estoient tombez en même faute que nous.

Or comme celui qui est en attente n'a point de bien ni de repos jusques à ce qu'il tiene ce qu'il desire: Ainsi en cette saison noz gens jettoient souvent l'œil sur la grande etenduë du Port Royal pour voir s'ilz découvroient point quelque vaisseau arriver. En quoy ilz furent plusieurs fois trompez, se figurans tantot avoir ouï vn coup de canon, tantot appercevoir les voiles d'un vaisseau: & prenans bien souvent les chaloupes des Sauvages qui nous venoient voir pour des chaloupes Françoises. Car alors grande quantité de Sauvages s'assemblerent au passage dudit Port pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, comme nous dirons au livre suivant. En fin on cria tant Noé qu'il vint, & eumes nouvelles de France le jour de l'Ascension avant midi.

*Nouvel-
les de
France.*



*Arrivée de François : Societé du sieur de Monts rompuë, & pourquoy : Avarice de ceux qui vo-
lent les morts : Feu de joye pour la naissance de
Monseigneur d'Orleans : Partement des Sauva-
ges pour aller à la guerre: Sagamos Membertou:
Voyages sur la côte de la Baye Françoisse: Trafic
sordide : Ville d'Ouigoudi : Sauvages comme
font de grands voyages: Mauvaise intention d'i-
ceux: Mine d'acier: Voix de Loups-marins: Etat
de l'ile Sainte-Croix : Amour des Sauvages
envers leurs enfans: Retour au Port Royal.*

CHAP. XLVII.



LE Soleil cōmençoit à échauf-
fer la terre, & œillader sa mai-
tresse d'un regard amoureux,
quand le *Sagamos Membertou*
(apres noz prieres solennelle-
ment faites à Dieu, & le des-
jeuner distribué au peuple, selon la coutume)
nous vint avertir qu'il avoit veu vne voile sur
le lac qui venoit vers nôtre Fort. A cette joy-
euse nouvelle chacun va voir, mais encore ne
se trouvoit il persone qui eut si bonne veüe
quelui, quoy qu'il soit âgé de plus de cent ans.
Neantmoins on vit bien-tot ce qui en estoit.
Le sieur de Poutringourt fit en diligence ap-
preter la petite barque pour aller reconoitre.
Le sieurs de Champ-doré & Daniel Hay y

*Bonne
veüe des
Sauvages
vieillars,*

*Salut à-
nous par
cannonna-
des.*

*Smies des
lettres
écrites au
sieur de
Poutrin-
court.*

*Societé du
sieur de
Monts
rompue,
& pour-
quoy.*

allèrent, & par le signal qui leur avoit esté dit, estans certains que c'estoient amis, incōtinent firent charger quatre canons, & vne douzaine de fauconneaux, pour saluër ceux qui nous venoient voir de si loin. Eux de leur part ne manquerent à commencer la fête, & de charger leurs pieces, aufquels fut rendu le reciproque avec vsure. C'estoit tant seulement vne petite barque marchant souz la charge d'un jeune homme de Sainct-Malo nommé Chevalier, lequel arrivé au Fort bailla ses lettres au sieur de Poutrincourt, lesquelles furent lues publiquement. On lui madoit que pour aider à sauver les frais du voyage, le navire (qui estoit encor le *IONAS*) s'areteroit au port de *Campseca* pour y faire pecherie de Moruës; les marchans associez du sieur de Monts ne sachans pas qu'il y eut pecherie plus loin que celieu: toutefois que s'il estoit necessaire il fist venir le navire au Port Royal. Au reste, que la societé estoit rompuë; d'autant que contre l'Edit du Roy les Holandois conduits par vn traire François nommé *La Jeunesse*, avoient l'an precedent enlevé les Castors & autres pelletteries de la grande Riviere de *Cana-da*: chose qui tournoit au grand detrimēt de la societé, laquelle partāt ne pouvoit plus fournir aux frais de l'habitation de dela, cōme elle avoit fait par le passé. Et pour cette cause n'envoyoient persone pour demeurer là apres nous Si nous eumes de la joye de voir nōtre secours asseuré, nous eumes aussi vne grande tristesse de voir vne si belle & si sainte entre-

prise rompuë: que tant de travaux & de perils
 passez ne servissent de rié: & que l'esperâce de
 plâter là le nom de Dieu, & la Foy Catholique,
 s'en allast evanouie. Neantmoins apres que le
 sieur de Poutrincourt eut long-téps songé sur
 ceci, il dit que quâd il y devoit venir tout seul
 avec sa famille, il ne quitteroit point la partie.

*Resolu-
 tion du
 sieur de
 Poutrin-
 court.*

Ce nous estoit grâd dueil d'abandonner sans
 esperance de retour vne terre qui nous avoit
 produit de si beaux blez, & tât de beaux orne-
 mens de jardins. Tout ce qu'on avoit peu faire
 jusques là ç'avoit esté de trouver lieu propre à
 faire vne demeure arretée, & vne terre qui fust
 de bõ rapport. Et cela éstât fait, de quitter l'en-
 treprise, c'estoit bien mâquer de courage. Car
 passée vne autre année il ne falloit plus entre-
 tenir d'habitation. La terre estoit suffisante de
 rendre les necessitez de la vie. C'est le sujet de
 la douleur qui poignoit ceux qui estoiet ama-
 teurs de voir la Religion Chrétienne établie
 en ce pais là. Mais d'ailleurs le sieur de Monts,
 & ses associés estans en perte, & n'ayans point
 d'avâcement du Roy, c'estoit chose qu'ilz ne
 pouvoient faire sans beaucoup de difficulté,
 que d'entretenir vne habitation pardela.

Or cette envie sur le trafic des Castors avec
 les Sauvages ne s'est pas seulement glissée es
 cœurs des Holandois, mais aussi des marchâs
 François, de maniere qu'en fin le privilege
 qui avoit esté baillé audit sieur de Monts pour
 dix ans, a esté revoqué. C'est chose étrâge que
 de l'avarice insatiable des hõmes, lesquels n'ont
 aucun égard à ce qui est de shõnete, moyen-

*Envie
 contre le
 sieur de
 Monts.*

*L'arrécin
sur les
morts.*

*Sauvages
sont de
cœur no-
ble.*

*Belle tré-
périe de
Semira-
mis.*

nant qu'ilz rafflent de quel côté que ce soit, Et sur ce diray d'abondant, que de ceux qui nous sont venus querir en ce país là il y en a eu qui ont osé méchamment aller depouiller les morts, & voler les Castors que ces pauvres peuples mettent pour le dernier bien-fait sur ceux qu'ils enterrent, ainsi que nous dirons plus amplement au livre suivant. Chose qui rend le nom François odieux & digne de mépris parmi eux, qui n'ont rien de semblable, ains le cœur vrayment noble & genereux, n'ayans rien de particulier, ains toutes choses communes, & qui font ordinairement des presens (& ce fort liberalement, selon leur puissance) à ceux qu'ils aiment & honorent. Et outre ce mal, est arrivé que les Sauvages, lors que nous estions à *Campsau*, tuerent celui qui leur avoit montré les sepulcres de leurs morts. Je n'ay que faire d'alleguer ici ce que recite Herodote de la vilenie du Roy Darius, lequel pensant avoir trouvé la mere au nid (comme on dit) c'est à dire des grâds thresors au tombeau de Semiramis Royne des Babylo niens, eut vn pié de nez, ayant au dedans trouvé vn écriteau contraire au premier, qui le tensoit aigrement de son avarice & méchanceté.

Revenons à noz tristes nouvelles & aux regrets d'icelles. Le sieur de Poutrincourt ayant fait proposer à quelques vns de nôtre compagnie s'ilz vouloient là demeurer pour vn an, ils en presenta huit, bons compagnons,

aufquels on promettoit chacun vne barique
 de vin, & du blé fuffifamment pour vne an-
 née: mais ilz demanderent fi hauts gages qu'il
 ne peut pas s'accommoder avec eux. Ainfi il
 fe fallut refoudre au retour. Le jour declinant
 nous fimés les feuz de joye de la naiffance de
 Monfeigneur le Duc d'Orleans, & recom-
 mençames à faire bourdonner les canons, &
 fauconneaux, accompagnez de force mouf-
 quetades, le tout apres avoir fur ce fujet chan-
 ré le *Te Deum*.

*Feuz de
 joye de la
 naiffance
 de Mon-
 feigneur
 d'Orléans.*

Ledit Chevalier apporteur de nouvelles
 avoit eu charge de Capitaine au navire qui
 eftoit demeuré à *Campfeau*, & en cette qualité
 on lui avoit baillé pour no^r amener fix mou-
 tons, vingt quatre poules, vne livre de poi-
 vre, vingt livres de ris, autant de raiſins, & de
 pruneaux, vn millier d'amandes, vne livre de
 muſcades, vn quartero de canelle, deux livres
 de poivre, demie livre de giroffles, deux livres
 d'ecorces de citrons, deux douzaines de ci-
 trons, autant d'orenges, vn jambon de Ma-
 jence, & fix autres jambons, vne barique de
 vin de Gaſcogne, & autant de vin d'Heſpa-
 gne, vne barique de bœuf falé, quatre pots &
 demi d'huile d'olive, vn jarre d'olives, vn
 baril de vinaigre, & deux pains de ſucré: Mais
 tout cela fut perdu par les chemins par for-
 tune de gueule, & n'en vimes pas grand cas:
 neantmoins j'ay miſ ici ces denrées, afin que
 ceux qui voudrout aller ſur mer ſ'en pour-
 voient. Quant aux poules & moutons on

*Raſſrai-
 chiſſemēt
 envoyé
 au ſieur
 de Pou-
 trin-court.*

*Trait de
 goumran-
 diſe ſoit
 au ſieur
 de Pou-
 trin-court.*

nous dit qu'ils estoient morts durant le voyage: ce que nous creumes facilement: mais nous eussions au moins désiré en avoir les os. On nous dit encore pour plus ample solution, que l'on pensoit que nous fussions tous morts. Voila sur quoy fut fondée la mègeaille. Nous ne laissâmes toutefois de faire bonne chere audit Chevalier & aux siens, qui n'estoient pas petit nombre, ni buveurs semblables à feu Monsieur le Marquis de Pisani. Occasion qu'ilz ne se deplaisoient point avec nous: car il n'y avoit que du cidre bien arrosé d'eau dans le navire où ils estoient venus pour la portion ordinaire. Mais quant audit Chevalier, dès le premier jour il parla du retour. Le

*Mauvaise
parole de
Chevalier
rapportée au
sieur de
Poutrincourt.*

sieur de Poutrincourt le tint quelques huit jours en esperance: au bout desquels celui-ci voyant s'en aller, ledit sieur mit des gens dās la barque, & le retint, sur quelque rapport, qu'il avoit dit qu'estant à *Campseau* il mettroit le navire à la voile, & nous laisseroit là.

A la quinzaine ledit sieur envoya vne barque audit *Campseau* chargée d'une partie de nos ouvriers, pour commencer à detrapper la maison. Au commencement de Juin les Sauvages en nombre d'environ quatre cens partirent de la cabanne que le *Sagamos Membertou* avoit façonnée de nouveau en forme de ville environnée de hautes pallissades, pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, qui fut à *Chouïakoet* à environ quatre-vingts lieues loin du Port Royal, d'où ilz retournerent vi-

*Sauvages
ont à la
guerre.*

&orieux, par les stratagemes que ie diray en la
 descriptiõ que i'ay fait de cette guerre en vers
 François. Les Sauvages furent pres de deux
 mois à s'assembler là. *Membertou* le grand
Sagamos les avoit fait avertir durant & avant
 l'hiver, leur ayant envoyé hommes exprés qui
 qui estoient ses deux fils *Astaudin* & *Astau-*
dinech, pour leur donner là le Rendez-vous.
 Ce *Sagamos* est homme des-ja fort vieil, & a
 veu le Capitaine Jacques Quartier en ce país
 là, auquel temps il estoit des-ja marié, & avoit
 enfãs, & neãtmoins ne paroît point avoir plus
 de cinquante ans. Il a esté fort grand guerrier
 & sanguinaire en son jeune âge & durant sa
 vie. C'est pourquoy on dit qu'il a beaucoup
 d'ennemis, & est bien aise de se tenir aupres
 des François pour vivre en seureté. Durant
 cette assèmlée il fallut lui faire des presens
 & dons de blé & fèves, même de quelque ba-
 ril de vin, pour fétoyer ses amis. Car il remon-
 ,, troit au sieur de Poutrincourt: Je suis le *Sa-*
 ,, *gamos* de ce país ici, i'ay le bruit d'estre ton
 ,, ami, & de tous les Normans (car ainsi ap-
 ,, pellent-ils les François, ainsi que i'ay
 ,, dit) & que vous faites cas de moy: ce me
 ,, seroit vn reproche si ie ne montrais les ef-
 ,, fects de telle chose. Et neantmoins soit par
 envie ou autrement, vn autre *Sagamos* uommé
Chkoudun, lequel est bon ami des François, &
 sans feintise, nous fit rapport que *Membertou*
 machinoit quelque chose cõtre nous, & avoit
 haragué sur ce sujet. Ce qu'entédu par le sieur

Member-
rou quel-
homme
c'est.

Remon-
trance de
Member-
rou.

Mauvais
rappart
contre
Member-
rou.

*Obeif-
fance de
Membertou.*

*Liberalité
de Mem-
bertou.*

*Les Sau-
vages se
présent.*

de Poutrincourt, soudain il l'envoya querir pour l'étonner, & voir s'il obeit. Au premier mandement, il vint seul avec noz gens, & ne fit aucun refus. Occasion qu'on le laissa retourner en paix apres avoir reçu bon traitement, & quelque bouteille de vin, lequel il aime, par ce (dit-il) que quand il en a beu il dort bien, & n'a plus de soin, ni d'apprehension. Ce *Membertou* nous dit au commencement que nous vimmes là qu'il vouloit faire vn present au Roy de sa mine de cuivre, par ce qu'il voyoit que nous faisons cas des métaux, & qu'il faut que les *Sagamos* soient honnêtes & liberaux les vns envers les autres. Car lui estant *Sagamos* il s'estime pareil au Roy, & à tous ses Lieutenans: & disoit souvent au sieur de Poutrincourt qu'il lui estoit grand ami, frere, compagnon & egal, montrât cette egalité par la jonction des deux doigts de la main que l'on appelle *Judex*, ou le doigt demonstratif. Or jaçoit que le present qu'il vouloit faire à sa Majesté fust chose dont elle ne se soucie, neantmoins cela lui parloit de bon courage, lequel doit être prisé comme si la chose estoit plus grande, ainsi que fit ce Roy des Perfes qui receut d'aussi bonne volonté vne pleine main d'eau d'un païsant, comme comme les plus grans presents qu'on lui avoit fait. Car si *Membertou* eust eu davantage il feust offert liberalement.

Le sieur de Poutrincourt n'ayât point envie de partir de là qu'il n'eust veu l'issue de son

attente, c'est-à-dire la maturité des blez, il delibera apres que les Sauvages furent allez à la guerre de faire voyages du long de la côte. Et pour ce que Chevalier desiroit amasser quelques Castors, il l'envoya dans vne petite barque à la riviere Sainct Iean dite par les Sauvages *Oigoudi*, & Pile Sainte Croix, & lui sieur de Poutrincourt s'en alla dans vne chaloupe à ladite mine de cuivre. Je fus du voyage dudit Chevalier : & traversames la Baye Françoise pour aller à ladite riviere : là où si tot que fumes arrivez nous fut apportée demie douzaine de Saumons frechement pris : & y sejournames quatre jours, pendant lesquels nous allames és cabannes du Sagamos *Chkoudun*, là où nous vimes quelques quatre-vingts ou cét Sauvages tout nuds, hors-mis le brayer, qui faisoient Tabagie des farines que ledit Chevalier leur avoit troqué cōtre leurs vieilles pannes pleines de pous (car ilz ne lui bailerent que ce qu'ilz ne vouloient point) Ainsi fit-il là vn trafic que ie prise peu. Mais il peut dire que l'odeur du lucre est suave & douce de quelque chose que ce soit ; & ne dedaignoit pas l'Empereur Vespasien de recevoir par sa main le tribut qui lui venoit des pissotieres de Rome.

Estans parmi ces Sauvages, le Sagamos *Chkoudun* nous voulut dōner le plaisir de voir l'ordre & geste qu'ilz tiennent allans à la guerre, & les fit tous passer devant nous, ce que ie reserve à dire au livre suivant. La ville

*Voyages
sur la côte
de la Baye
Françoise.*

*Assem-
blee de
Sauvages
faisans
festin.*

*Trafic
sordide.*

Ville
d'Oüigondi
li.

Sauvages
comme
font de
grans
voyages.

d'Oüigondi (ainsi j'appelle la demeure dudit Chkoudun) estoit vn grand enclos sur vn terre fermé de hauts & menus arbres attachez l'un contre l'autre, & au dedans plusieurs cabannes grandes & petites, l'une desquelles estoit aussi grãde qu'une halle, où se retiroient beaucoup de menages: & quant à celle où ils faisoient la Tabagie elle estoit vn peu moindre. Vne bonne partie desdits Sauvages estoient de *Gachepe*, qui est le commencement de la grande riviere de *Canada*, & nous dirent que de leur demeure ilz venoient là en six jours, dont ie fus fort etonné, veu la distance qu'il y a par mer: mais ils abbregeant fort leurs chemins, & font des grandz voyages par le moyen des lacs & rivières, au bout desquelles quand ilz sont parvenus, en portant leurs canots trois ou quatre lieues ils gaignent d'autres rivières qui ont vn contraire cours. Tous ces Sauvages estoient là venus pour aller à la guerre avec *Memberton* contre les *Armouchiquois*.

Or d'autant que j'ay parlé de cette riviere d'Oüigondi au voyage du Sieur de Monts, ie n'en diray ici autre chose. Quand nous retournames à nôtre barque qui estoit à demie lieue de là à l'entrée du Port à Fabri d'une chauffée que la mer y a fait, noz gens, & particulierement le Capitaine Champ-doré, qui nous conduisoit, estoient en peine de nous, & ayans veu de loin les Sauvages en armes, pensoient que c'estoit pour nous mal faire;

ce qui eust esté aisé, pource que nous n'estions que deux. Et par ainsi furent bien aises de nôtre retour. Apres quoy, le lendemain vint le Devin du quartier crier comme vn desespéré à l'endroit de nôtre barque. Ne sachans ce qu'il vouloit dire on l'envoya querir dans vn petit bateau, & nous vint haranguer, & dire que les Armouchiquois estoient dans les bois qui les venoient attaquer, & qu'ils avoient tué de leurs gens qui estoient à la chasse: & partant que nous descendissions à terre pour les assister. Ayans ouï ce discours qui ne tenoit à rien de bon, selô nôtre iugement, nous lui dimes que noz journées estoient limitées & noz vivres aussi, & qu'il nous convenoit gaigner pais. Se voyant éconduit il dit que devant qu'il fust deux ans il faudroit qu'ilz tuassent tous les Normans, ou que les Normans les tuassent. Nous-nous moquames de lui, & lui dimes que nous allions mettre nôtre barque devant leur Fort pour les aller tous saccager. Mais nous ne le fimes pas. Car nous partimes ce jour là: & ayans vent contraire, nous-nous mimes à l'abri d'une petite ile, où nous fumes deux jours: pendant lesquels l'un alloit tirer aux Canars pour la provision, l'autre faisoit la cuisine: & le Capitaine Champ-doré & moy allions le long des rochers avec marteaux & cizeaux cherchans s'il y auroit point quelques mines. Ce que faisans nous trouvames de

*Rafed'un
Autmoia
ou d'vun
Sauvage.*

*Mine d'a-
cier.*

acier en quantité parmi les roches, lequel fut depuis fondu par le sieur de Poutrincourt, qui en fit des lingots, & se trouva acier fort fin, duquel il fit faire vn couteau qui trenchoit comme vn rasoir, lequel à nôtre retour il montra au Roy.

Menane.

Bon guet.

*Voix de
Loups-
marins.*

*Arrivée
en l'isle
Sainte-
Croix.
Etat d'i-
celle.*

Delà nous allames en trois journées à l'ile Sainte-Croix estans souvent contrariéz des vents. Et pour ce que nous avions mauuaise conjecture sur les Sauvages que nous avions veu en grand nombre à la riviere Saint-Jean, & que la troupe qui estoit partie du Port Royal estoit encore à *Menane* (ile entre ledit Port Royal & Sainte Croix) desquels nous ne nous voulions pas fier, nous faisons bon guet la nuit: pendant lequel nous oyons souvent les voix des Loups-marins qui ressembloient préque celles des Chat-huans: chose contraire à l'opinion de ceux qui ont dit & écrit que les poissons n'avoient point de voix.

Arrivez que nous fumes en ladite ile de Sainte Croix, nous y trouvames les batimés y laissez tout entiers, fors que le magasin estoit decouvert d'un côté. Nous y trouvames encores du vin d'Hespagne au fond d'un may, duquel nous beumés, & n'estoit gueres gaté. Quant aux jardins, nô^o y trouvames des choux, ozeilles, & laitues, dont nous fimes cuisine. Nous y fimes aussi de bons patez de tourres qui sont la frequentes dans les bois. Mais les herbes y sont si hautes, qu'on ne pou-
voit

voit les trouver quand elles estoient tuées & tombées à terre. La cour y estoit pleine de tonneaux entiers, lesquels quelques matelots mal disciplinez brulerent pour leur plaisir, dont j'eus horreur quand ie le vi, & iugeay mieux que devant que les Sauvages estoient (du moins civilement) plus humains & plus gens de bien que beaucoup de ceux qui portent le nom de Chrétien, ayans depuis trois ans pardonné à ce lieu, auquel ilz n'avoient point seulement pris vn morceau de bois, ni du sel qui y estoit en grande quantité dur comme roche.

Sauvages de mest- leur nature que beaucoup de Chrétiens.

Au partir de là nous vimmes mouïller l'ancre parmi vn grand nombre d'iles confuses, où nous ouïmes quelques Sauvages, & criames pour les faire venir. Ilz nous r'évoyerent le même cri. Aquoy vn des nôtres repliqua *Oïen kirau*, c'est à dire, qui estes vous. Ilz ne voulurent se declarer. Mais le lendemain *Oagimont* Sagamos de cette riviere nous vint trouver, & coneumes que c'estoit lui que nous avions ouï. Il se dispoit pour suivre *Membertou* & sa troupe, à la guerre, là où estant il fut grièvement blessé, comme j'ay dit en mes vers sur ce sujet. Ce *Oagimont* ha vne fille âgée d'environ onze ans bien agreable, laquelle le sieur de Poutrincourt desiroit avoir, & la lui a plusieurs fois demandé, pour la bailler à la Royne, lui promettant que jamais il n'auroit faute de blé, ni d'autre chose: mais onques il ne s'y est voulu accorder.

Amour des Sauvages envers leurs enfans.

Arrivée
au Port
Royal.

Estant entré en nôtre barque il nous accompagna iusques à la pleine mer, là où il se mit en la chaloupe pour s'en retourner, & de nôtre part tendimes au Port Royal, où nous arrivames avant le jour, mais fumes devant nôtre Fort iustement sur le point que la belle Aurore commençoit à montrer sa face vermeille sur le sommet de noz côtaux chevelus. Le monde estoit encore endormi, & n'y en eût qu'un qui se leva au continuel abbayement des chiens; mais nous fimes bien reveiller le reste à force de mousquetades, & d'éclars de trompettes. Le sieur de Poutrincourt estoit arrivé le jour de devant de son voyage des Mines, où nous avôs dit qu'il devoit aller: & l'autre jour precedent estoit arrivée la barque qui avoit porté partie de nos ouvriers à *Campseau*. Si bien que tout assemblé il ne restoit plus que de preparer les choses necessaires à nôtre embarquement. Et en cet affaire nous vint bien à point le moulin à eau. Car autrement il n'y eust eu aucun moyen de preparer assez de farines pour le voyage. Mais en fin nous en eumes de reste, que l'on bailla aux Sauvages pour se souvenir de nous.



Port de Campseau: Partement du Port Royal: Brumes de huict iours: Arc-en-ciel paroissant dans l'eau: Port Savalet: Culture de la terre exercice honorable: Regrets des Sauvages au partir du sieur de Poutrincourt: Retour en France: Voyage au mont Sainct Michel; Fruits de la Nouvelle France presentez au Roy: Voyage en la Nouvelle France depuis le retour dudit sieur de Poutrincourt: Lettre misive dudit sieur au saint Pere à Rome.

CHAP. XLVIII.



SUR le point qu'il fallut dire
 Adieu au Port Royal, le Sieur
 de Poutrincourt envoya son
 peuple les vns apres les autres
 trouver le navire à *Campseau*, *Descri-*
 qui est vn Port entre sept ou huit iles où les *ssion du*
 navires peuvent estre à l'abri des vents: & là y *port de*
 a vne Baye profonde de plus de quinze lieuës, *Campseau.*
 & large de six ou sept: ledit lieu distant dudit
 Port Royal de plus de cent cinquante lieuës.
 Nous avions vne grãde barque, deux petites,
 & vne chaloupe. Dans l'vne des petites bar-
 ques on mit quelques gës que l'õ envoya de-
 vant. Et le 30. de Juillet partirent les deux au-
 tres. I'estois dans la grãde, cõduite par le sieur
 de Chãp-doré. Mais le sieur de Poutrincourt *Partem. de*
 voulant voir vne fin de noz blez semez, *du Port*
 attendit la maturité d'iceux, & demeura *Royal.*

*BRUMES
de huit
jours.*

encore onze jours apres nous. Cependant nôtre premiere journée ayant esté au Passage du Port Royal, le lendemain les brumes vindrènt se repandre sur la mer, qui nous tindrèt huit jours entiers, durant lesquels c'est tout ce que nous sceumes faire que de gagner le Cap de Sable, lequel nous ne vimes point.

Peril.

En ces obscuritez Cymmeriennes ayans vn jour ancré en mer à-cause de la nuit, nôtre ancre ruza tellement qu'au matin la marée nous avoit porté parmi des isles, & m'étonne que nous ne nous perdimes au choc de quelquer rocher. Au reste pour le vivre le poisson ne nous manquoit point. Car en vne demie heure nous pouvions prendre des Morües pour quinze jours, & des plus belles & grasses que j'aye jamais veu, icelles de couleur de carpes: ce que ie n'ay onques reconeu qu'en cet environ dudit Cap de Sable: lequel apres que nous eumes passé, la marée (qui vole en cet endroit) nous porta en peu de temps jusques à la Héve, ne pensans estre qu'au port du Mouton. Là nous demeurames deux jours, & dans le Port même nous voyions mordre la Moruë à Phameçon. Nous y trouvames force grozelles rouges, & de la marcaffite de mine de cuivre. On y fit aussi quelque troquement de pelletteries avec les Sauvages.

*Belles
Moruës
en abon-
dance.*

*Port de
la Héve*

Delà en avant nous eumes vent à souhait & durant ce temps avint vne fois qu'estant sur la prouë ie criay à nôtre conducteur le sieur de Champ-doré que nous allions toucher,

pensant voir le fond de la mer: mais ie fus de-
 ceu par l'Arc-en-ciel qui paroissoit avec tou-
 tes les couleurs dedans l'eau, causé par l'om-
 brage que faisoit sur icelle nôtre voile de
 Beaupré opposé au soleil, lequel assemblant
 ses rayons dans le creu dudit voile, ainsi qu'il
 fait dans la nue, iceux rayons estoient con-
 traints de reverberer dans l'eau, & faire cette
 merveille. En fin nous arrivames à quatre
 lieues de *Campseau* à vn port où faisoit la pe-
 cherie vn bon vieillart de sainct Iean de Lus
 nommé le Capitaine Savalet, lequel nous
 receut avec toutes les courtoisies du monde.
 Et pour autant que ce Port (qui est petit, mais
 tres-beau) n'a point de nom, ie l'ay qualifié
 sur ma Charte geographique du nom de Sa-
 valet. Ce bõ personnage nous dit que ce voya-
 ge là estoit le quarante-deuxième qu'il faisoit
 par delà, & toutefois les Terre-neuviens n'en
 font tous les ans qu'vn. Il estoit merveilleuse-
 ment content de sa pecherie, & nous disoit
 qu'il faisoit tous les jours pour cinquante es-
 cus de Moruës: & que son voyage vaudroit
 dix mille francs. Il avoit seze hommes à ses
 gages: & son vaisseau estoit de quatre-vingtz
 tonneaux, qui pouvoit porter cent milliers de
 moruës seches. Il estoit quelquefois inquieté
 des Sauvages là cabannez, lesquels trop pri-
 vément & impudemment alloient dans son
 navire, & lui emportoient ce qu'ilz vouloiet.
 Et pour eviter cela il les menaçoit que nous
 viendrions & les mettrions tous au fil de l'epée,

*Aré cele-
 ste paroiss-
 sans dans
 l'eau.*

*Port Sa-
 valet.*

*42 voya-
 ges faits
 en la Ter-
 re-neuve.*

*Bonne
 pecherie.*

*Sauvages
 importuns.*

*A 150.
 lieues
 l'on n'y
 craignent
 les Fran-
 çois habi-
 tans par
 delà.*

s'ilz lui faisoient tort. Cela les intimidoit, & ne lui faisoient pas tout le mal qu'autrement ils eussent fait. Neantmoins toutes les fois que les pécheurs arrivoient avec leurs chaloupes pleines de poissons, ilz choisissoiēt ce que bon leur sembloit, & ne s'amusoient point aux Moruës, ains prenoient des Merlus, Bars, ou Fletans qui vaudroient ici à Paris plus de quatre écus, & par aventure six, ou plus. Car c'est vn merveilleusement bon manger, quand principalement ilz sont grands & épais de six doigts, comme ceux qui se pechoient là. Et eust esté difficile de les empêcher en cette insolence, d'autant qu'il eust toujours fallu avoir les armes en main, & la besongne fust demeurée. Or l'honneté de cet homme ne s'étendit pas seulement envers nous, mais aussi envers tous les nôtres qui passerent à son Port, car c'estoit le passage pour aller & venir au Port Royal. Mais il y en eut quelques vns de ceux qui nous vindrent querir, qui faisoient pis que les Sauvages, & se gouvernoient envers lui comme fait ici le gen-d'arme chez le bon homme : chose que j'ouï fort à regret.

Honneté de Savales.

Nous fumes là quatre jours à cause du vent contraire. Puis vimmes à *Campseau*, où nous attendimes l'autre barque, qui vint deux jours apres nous. Et quant au sieur de Poutrincourt si tot qu'il vit que le blé se pouvoit cueillir, il arracha du segle avec la racine pour en montrer pardeça la beauté, bonté & de-

mésurée hauteur. Il fit aussi des glannes des autres sortes de semences, froment, orge, avoine, chanvre, & autres, à même fin : ce que ceux qui sont allez ci devant au Bresil, & à la Floride n'ont point fait. En quoy j'ay à me réjouir d'avoir esté de la partie, & des premiers culteurs de cette terre. Et à ce ie me suis pleu d'autant plus que ie me remettoy devant les ieux nôtre ancien pere Noé grand Roy, grand Prêtre, & grand Prophete, de qui le métier estoit d'estre laboureur & vigneron ; & les anciens Capitaines Romains *Serranus*, qui fut trouvé semant son champ lors qu'il fut mandé pour conduire l'armée Romaine : & *Quintus Cincinnatus*, lequel tout poudreux labouroit quatre arpens de terre à tête nue & à estomach découvert, quand l'huissier du Senat lui apporta les lettres de Dictature : de sorte que cetui huissier fut contraint le prier de vouloir se couvrir avant que lui declarer sa charge. M'estant pleu à cet exercice ; Dieu a beni mon petit travail, & ay eu en mon jardin d'aussi beau froment qu'il y scauroit avoir en France, duquel ledit sieur de Pourtincourt me donna vne glanne quand il fut arrivé audit Port de *Campseau*.

*Moisson**Culture
de la terre
exercice
honorable*

Il estoit prêt de dire Adieu au Port Royal, quand voici arriver *Memberton*, & sa compagnie, victorieux des Armouchiquois. Et pour ce que j'ay fait vne description

*Retour
des Sauvages,
de la guerre.*

*Pleurs
des Sau-
vages au
partir des
François.*

de cette guerre en vers François, ie n'en veux point ici remplir mon papier, estant desirieux d'abreger plustot que de chercher nouvelle matiere. A la priere dudit Membertou il demeura encore vn jour. Mais ce fut la pitié au partir, de voir pleurer ces pauvres gens, lesquels on avoit toujours tenu en esperance que quelques vns des nôtres demeureroient aupres d'eux. En fin il leur fallut promettre quel an suivant on y enverroit des menages & familles pour habiter totalement leur terre, & leur enseigner des métiers pour les faires vivre comme nous. En quoy ilz se consolarent aucunement. Il y restoit dix bariques de farines qui leur furent baillées avec les blez de nôtre culture, & la possession du manoir, s'ilz vouloient en vser. Ce qu'ilz n'ot pas fait. Car ils ne peuvent estre cōstans en vne place & vivre comme ilz font.

*Partemēs
du sieur
de Pou-
trinours.*

L'onzieme d'Aoust ledit de sieur Poutrin-court partit lui neuvieme dudit Port Royal dans vne chaloupe pour venir à *Campseau*: chose merueilleusement hazardeuse de traverser tant de bayes & mers en vn si petit vaisseau chargé de neuf personnes, des vivres necessaires au voyage, & d'assez d'autres bagages. Estans arrivés au Port du Capitaine Saulet il leur fit tout le bon accueil qu'il lui fut possible: & de là nous vindrent voir audit *Campseau*, où nous demeurames encore huit jours;

Le troisieme jour de Septembre nous leu- *Depuis de*
mes les ancres, & avec beaucoup de difficultés *La Nou-*
nous sortimes hors les brifans qui sont aux *velle Frã-*
environs dudit *Campseau*. Ce que noz mari- *ce.*
niers firent avec deux chaloupes qui portoi- *Brisans co-*
ent les ancras bien avant en mer pour soute- *sons ro-*
nir nôtre vaisseau, à fin qu'il n'allât donner *chers à*
contre les rochers. En fin estans en mer on *fleur*
laisa à l'abandon l'une desdites chaloupes, & *d'eau, cõ-*
l'autre fut tirée dans le Ionas, lequel outre *tro les-*
nôtre charge portoit cent milliers de Mo- *quels la*
ruës, que seches, que vertes. Nous eumes as- *mer briso-*
sez bon vent jusques à ce que nous approcha-
mes les terres de l'Europe. Mais nous n'aviõs *Traite-*
pas tout le bon traitement du monde, par ce *mens de*
que, comme i'ay dit, ceux qui nous vindrent *mer.*
querir presumans que nous fussions morts,
s'estoient accommodez de noz rafraichisse-
mens. Nos ouvriers ne beurent plus de vin
depuis qu'ils nous eurent quitté au Port
Royal: Et nous n'en avions gueres, par ce que
ce qui nous abondoit fut beu ioyeusement en
la compagnie de ceux qui nous apportèrent
nouvelles de France.

Le vingtsixiesme de Septembre nous eu- *Veüe des*
mes en veüe les iles de Sorlingues, qui sont à *des de*
la pointe de Cornuaille en Angleterre. Et le *Sorlin-*
vingthuitieme pensans venir à Saint-Malo, *gues: puis*
nous fumes contrains de relacher à Roscoff *de la Frã-*
en la basse Bretagne faite de bon vent, où *ce.*
nous demeurames deux jours & demi à nous
rafraichir. Nous avions vn Sauvage qui se

trouvoit assés étonné de voir les batimens, clochers, & moulins à vent de France: même les femmes qu'il n'avoit onques veu vetuës à nôtre mode. De Roscoff nous vimmes avec bon vent rendre graces à Dieu à Saint-Malo. En quoy ie ne puis que ie ne loïie la prevoyante vigilance de nôtre Maître de navire Nicolas Martin, de nous avoir si dextrement cõduit, en vne telle navigation, & parmi tant d'escueils & Capharés rochers dont est rempli la côte d'entre le Cap d'Quessans & ledit Saint-Malo. Que si cetui-ci est louïable en ce qu'il a fait, le Capitaine Foulques ne l'est moins de nous avoir mené parmi tant de vens contraires en des terres inconuës où ont esté jettez les premiers fondemens de la Nouvelle France.

*Voyage
au Mont
Saint-
Michel.*

Ayans demeuré trois ou quatre jours à Saint-Malo, nous allames le sieur de Poutrincourt, son fils, & moy, au mont Saint-Michel, où nous vimes les Reliques, fors le Bouclier de ce Saint Archange. Il nous fut dit que le sieur Evêque d'Avranches depuis quatre ou cinq ans avoit defendu de le plus montrer. Quant au batiment il merite d'estre appellé la huitième merveille du monde, tant il est beau & grand sur la pointe d'une roche seule au milieu des ondes quand la mer est en son plein. Vray est qu'on peut dire que la mer n'y venoit point quand ledit batiment fut fait. Mais ie repliqueray, qu'en quelque façon que ce soit il est admirable. La plainte

*Huitième
merveille
du monde*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 651
qu'il y peut avoir en ce regard est que tant
de superbes edifices sont invtills pour le jour-
d'hui, ainsi qu'en la pluspart des Abbaïes de
France. Et à la mienne volonté que par les
engins de quelque Archimede ilz peussent
estre transportés en la Nouvelle-France pour
y estre mieux employés au service de Dieu &
du Roy. Au retour nous vimmes voir la pé-
cherie des Huitres à Cancale.

Après avoir sejourné huit jours à Sainct
Malo nous vimmes dans vne barque à Hon-
fleur: où nous servit de beaucoup l'experien-
ce du sieur de Poutrincourt, lequel voyant
que noz conducteurs estoient au bout de leur
Latin, quand ilz se virent entre les îles de Ier-
zey & Sart (n'ayans accoutumé de prendre
cette route, où nous avions esté poulséz par
vn grand vent d'Est-Suest accompagné de
brumes & pluies) il print sa Charte marine en
main, & fit le Maître de navire, de maniere
que nous passames le Raz-Blanchart (passa-
ge dangereux à des petites barques) & vim-
mes à laise suivans la côte de Normandie à
Honfleur. Dont Dieu soit loué eternelle-
ment. Amen.

Estans à Paris ledit sieur de Poutrincourt re-
presenta au Roy les fruits de la terre d'où il ve-
noit, & spécialement le blé, froment, segle, or-
ge, & avoine, côme estant la chose la plus pre-
cieuse qu'on puisse rapporter de quelque país
que ce soit. Il eust esté bien feant de vouër ces

*Industria
du sieur
de Pou-
trincourt.*

*Moisson
de la Nou-
velle Fr.
montrées
au Roy.*

premiers fruits à Dieu, & les mettre entre les enseignes de triôphe en quelque Eglise, à trop meilleure raison que les premiers Romains, lesquels presentoient à leurs dieux & deesses champestres *Terminus*, *Seia*, & *Segeſta* les premiers fruits de leur culture, par les mains des sacrificateurs des champs instituez par *Romulus*, qui fut le premier ordre en la Nouvelle Rome, lequel avoit pour blason vn chapeau d'épics de blé.

Plin. liv. 18. chap. 2.

Ledit sieur de Poutrincourt avoit nourri vne dixaine d'Outardes prises au fortir de la coquille, lesquelles il pensoit faire toutes apporter en France, mais il y en a eu cinq de perduës, & les autres cinq il les a baillées au Roy, qui en a eu beaucoup de contentement, & sont à Fontaine-Belleau.

Outardes presentées au Roy.

Sur la belle montre des fruits de ladite terre, le Roy confirma au sieur de Monts le privilege de la traite des Castors avec les Sauvages, à fin de lui donner moyen d'établir ses colonies en la Nouvelle France. Et moyennant ce au mois de Mars dernier mille six cens huit il y envoya trois navires garnis de bôs ouvriers & de familles, pour commencer des Republicques Chrétiennes & Françoises, lesquelles Dieu vueille benir & accroître.

Privilege des Castors confirmé au sieur de Monts.

Lesdits navires estans de retour nous auons eu rapport par le sieur de Champ-doré, & autres, de l'état du pais que nous avions laissé, & de la beauté emerveillable des blez que le sieur de Poutrincourt avoit semé avant que

Nouvelles de la Nouvelle Fr. depuis notre départ.

partir ensemble des graines qui sont tombées es jardins, lesquelles ont tellement repullulé, que c'est chose incroyable. *Memberson* avoit recuilli six ou sept barriques des blez que nous avions semé: & en avoit encore vne de reste, qu'il reservoit pour les François qu'il attendoit, lesquels arrivés il salua de trois coups de mousquet, & de feuz de joye. Quand on lui reprocha qu'il avoit mangé noz pigeons que nous y avions laissé, il se mit à pleurer, & embrasser celui qui le lui reprochoit, disant que sçavoient esté les *Macharoa*, c'est à dire les gros oiseaux, qui sont les Aigles, lesquels en mangeoient bien du temps que nous y estiõs. Au reste tous grands & petits, demandoient comme nous-nous portions, nommans vn chacun par son nom, qui est vn témoignage de grande amitié.

Du Port Royal ledit sieur de Champ-doré alla jusques à *Chouïskoet* commencement de la terre des *Armonchiquou*, là où il pacifia cette nation avec les *Etechemins*. Ce qui ne fut sans solennité. Car comme il en eut ouvert le propos, le Capitaine qui est aujourd'hui là au lieu d'Olmechin, nommé *Afikou*, homme grave & de belle prestance quelque Sauvage qu'il soit, demanda qu'on lui envoyast quelqu'un de la part desdits *Etechemins*, & qu'il traiteroit avec lui. *Oagimont Sagamos* de la riviere Sainte-Croix fut delegué à cet effect, & ne s'y vouloit point fier, mais souz l'assurance des François il y alla. On fit quelques presens

à *Afikou*, lequel sur le propos de paix commença à haranguer les siens, & leur remontrer les choses qui les devoient induire à y entendre. A quoy ilz condescendirent, faisant vne exclamation à chacun article qu'il leur proposoit. Il y a cinq ans que le sieur de Monts avoit accordé semblablement ces nations, & leur avoit déclaré qu'au premier qui commenceroit la guerre il seroit ennemi, & le poursuivroit. Mais apres son retour en France ilz ne peurent se contenir en paix & tuerent les Armouchiquois vn Sauvage Souriquois nommé *Panoniac*, lequel alloit vers eux troquer des marchandises qu'il avoit pris au magazin dudit sieur de Monts. A l'occasion de ce meurtre arriva la guerre mentionnée ci-dessus, conduite souz l'enseigne du *Sagamos Membertou*. Ladite guerre faite au lieu là où ie viens de dire que le sieur de Champ-doré a traité la paix cette année.

*Cham-
plein.*

Le sieur Champlain est en vne autre part, sçavoir en la grande riviere de *Canada* pres le lieu où avoit hiverné le Capitaine Jacques *Quartier*, là où il s'est fortifié, ayant mené des menages avec du bestial, & diverses sortes d'arbres fruitiers. Il y a quantité de vignes, & d'excellente chanve là où il est, que la terre produit d'elle-même. Il n'est pas hōme pour demeurer en repos, & attendons bien-tot nouvelles de l'entiere découverte de cette grande & noppareille riviere, & des pais

DE LA NOUVELLE FRANCE. 655
qu'elle arrouse d'une part & d'autre, par la diligence dudit Champlain.

Quant au sieur de Poutrincourt son desir est immuable en cette resolution d'habiter & orner sa province, y mener sa famille, & de toutes sortes de metiers necessaires à la vie humaine. Ce qu'il continuera d'effectuer, Dieu aidant, toute cette année mille six cens neuf, & tant qu'il aura force & vigueur il fera de même, pour y vivre souz l'obeissance du Roy. Et d'autant que son premier but est d'establir là la Religion Chrétienne, & à icelle amener ces pauvres peuples, lesquels ne desirerent autre chose que de se conformer à nous en tout bien, il a esté d'avis de demander la benediction du Pape de Rome premier Euéque en l'Eglise, par vne missive faite de ma main au temps que j'ay commencé cette histoire, laquelle a esté envoyée à sa Sainteté avec lettres du Roy, au mois d'Octobre dernier, mille fix cens huit. Et pour ce qu'elle sert à nôtre sujet ie l'ay bien voulu coucher ici.

*Resolu-
tion du
sieur de
Poutrin-
court.*





BEATISSIMO
DOMINO NOSTRO
PAPÆ PAVLO V. PON-
TIFICI MAXIMO.

Matth. 24
vers. 14.

BEATISSIME Pater, divina Veritatis, & vera Divinitatis oraculo scimus Evangelium regni cœlorum esse prædicandum in universo orbe in testimonium omnibus gentibus, antequã veniat cõsummatio. Unde (quoniam in suum occasum ruit mûdus) Deus his postremis temporibus recordatus misericordia sua suscitavit homines fidei Christiana athletas fortissimos utriusque militia duces, qui zelo propaganda Religionis inflammati per multa pericula Christiani nominis gloriam non solum in ultimas terras, sed & in mundos novos, ut ita loquar) deportaverunt. Res ardua quidem: sed

In via virtuti nulla est via -----

inquit Poëta quidam verus. Ego IOANNES DE BIEN-COVR, vulgò DE POVTRINCOVR avita religionis amator & assertor perpetuus, vestra Beatitudinis servus minimus, pari (ni fallor) animo ductus, vnus ex multis devovi me pro Christo & salute populorum ac sivestrinum (ut vocant) hominum qui Noua Francia novas terras incolunt: eoque nomine iam relinquo populum meum, & do-
mum

Psal. 44.

inum patris mei, uxoremque & liberos periculo-
 rum meorum consortes facio, memor scilicet quod
 Abrahamus pater credentium idem fecerit, igno- Genes. 12.
 tamque sibi regionem Deo duce peragravit, quam
 possessurus esset populus de femore eius veri Dei, vera-
 que religionis cultor. Non equidem peto terram au-
 ro argentoque beatam, non exteras spoliare gentes
 mihi est in animo: Sat mihi gratia Dei (si hanc
 aliquo modo consequi possim) terraque mihi Regio
 dono concessa, & maris annuus proventus, dummodo
 populos lucrifaciam Christo. Messis quidem inul- Math. 9.
 ta, operarii pauci. Qui enim splendide vivunt, au- vers. 37.
 rumque sibi congerere curant hoc opus negligunt, scilicet
 hoc seculum plus aequo diligentes. Quibus vero res est an-
 gusti domi tanta rei molem suscipere nequeunt, &
 huic oneri ferendo certe sunt impares. Quid igitur?
 An deserendum negotium verè Christianum & pla-
 nè divinum? Ergo frustra sex iam ab annis tot su-
 stinuimus labores, tot evasimus pericula, tot vicimus
 (dum ista meditamur) animi perturbationes? Mini-
 me vero. Cum enim timentibus Deum omnia Rom. 8.
 cooperentur in bonum, non est dubium quin vers. 28.
 Deus, pro cuius gloria Herculeum istud opus ag-
 gredimur adspiret votis nostris, qui quondam popu- Exod. 19.
 lum suum Israelem portavit super alas aquila- vers. 4.
 rum, & perduxit in terram melle & lacte fluen-
 tem. Hac spe fretus, quicquid est mihi seu facultat-
 um, seu corporis vel animi virium, in re tam no-
 bili libenter & alacri animo expendere non vereor,
 hoc praesertim tempore quo silent arma, nec datur vir-
 tuti suo fungi munere, nisi si in Turcas mucronas

DE LA NOUVELLE FRANCE. 659

*Faxit Dominus noster & Salvator Iesus Christus,
Faxit una & Spiritus sanctus, ut in altissima
Principis Apostolorum puppi sedentes per multa se-
cula Ecclesia sancta clarum tenere possitis, & in
diebus vestris (qua vestra sancte maxima gloria est)
illud adimpletum videre quod de Christo a sancto
Propheta vaticinatum est: Adorabunt eum Psal. 71.
omnes Reges terræ: omnes gentes ser- vers. 11.
vient ei.*

Vestra Beatitudinis filius humili-
mus ac devotissimus IOANNES
DE BIENCOVR.

T. 4j



TROISIEME LIVRE

DE L'HISTOIRE DE LA
NOUVELLE-FRANCE CONTENANT
les Mœurs & façons de vivre des peuples,
& le Rapport des terres & mers dont a esté
fait mention és livres precedens.

PREFACE.

DIEU Tout-puissant en la crea-
tion de ce monde s'est tant plu en la
diversité, que, soit au ciel, soit en
la terre, soit dessous icelle, ou au pro-
fond des eaux, en tout lieu reluisent
les effets de sa puissance & de sa gloire. Mais c'est une
merveille qui surpasse toutes les autres, qu'en une mé-
me espece de creature, ie veux dire en l'Homme, se
trouvent beaucoup de varietez plus qu'és autres cho-
ses créées. Car si on le considere en la face, il ne s'en
trouvera pas deux qui se ressemblent en tout point. Si
on le prent par la voix, c'en est tout de même: si par la
parole, toutes nations ont leur langage propre &
particulier, par lequel l'une est distinguée de l'autre.
Mais és mœurs & façons de vivre il y a une merveil-
leuse variation. Ce que nous voyons à l'œil en nôtre

voisinage, sans nous mettre en peine de passer des mers pour en avoir l'experience. Or d'autant que c'est peu de chose de sçavoir que des peuples sont differens de nous en mœurs & coutumes, si nous ne sçavôs les particularitez d'icelles: peu de chose ~~en~~ ^{de} me sçavoir que ce qui nous est proche: ains ~~une~~ ^{une} belle science de conoitre la maniere de vivre de toutes les nations du monde, pour raison dequoy Vlysses a esté estimé d'avoir beaucoup veu & coneu: il m'a semblé necessaire de m'exercer en ce troisieme livre sur ce sujet, pour ce qui regarde les nations desquelles nous avons parlé, puis que ie m'y suis obligé, & que c'est une des meilleures parties de l'Histoire, laquelle sans ceci seroit fort defectueuse, n'ayans que legerement & par occasion touché ci-dessus ce que j'ay réservé à dire ici. Ce que ie fay aussi, afin que s'il plait à Dieu avoir pitié de ces pauvres peuples, & faire par son saint Esprit qu'ilz soient amenés à sa bergerie, leurs enfans sachent à l'avenir quels estoient leurs peres, & benissent ceux qui se seront employés à leur conversion, & à la reformation de leur incivilité. Prenons donc l'homme par sa naissance, & apres avoir à peu près remarqué ce qui est du cours de sa vie, nous le conduirons au tombeau, pour le laisser reposer, & nous donner aussi du repos.

Tt iii



CHAP. I.

De la Naissance.

UYTHEVR du livre de la Sapience de Salomon nous témoigne vne chose tres-veritable, qu'une pareille entrée est à tous à la vie, & vne pareille issue. Mais chacun peuple a apporté quelque ceremonie apres ces choses accomplies. Car les vns ont pleuré, de voir que l'homme vinst naitre sur le theatre de ce monde, pour y estre cōme vn spectacle de miseres & calamités. Les autres en sont réjouis, tant pour ce que la Nature a donné à chacune creature vn desir de la conservatiō de son espece, que pour ce que l'homme ayã esté rendu mortel par le peché, il desire r'entrer aucunement à ce droit d'immortalité perdu, & laisser quelque image visible de soy par la generation des enfans. Je ne veng ici discourir sur chacune nation, car ce seroit chose infinie. Mais ie diray que les Hebreux à la naissance de leurs enfans leurs faisoient des ceremonies particulieres rapportées par le Prophete Ezechiël, lequel ayant charge de représenter à la ville de Ierusalem ses abominations il lui reproche & dit qu'elle a esté extraite & née du país des Cananeens, que son pere estoit Amorrheen, & sa mere Hetheenne. *Et quant à ta naissance (dit-il) au jour que tu naquis ton nombril ne fut point coupé, & tu ne fus point lavée en eau, pour estre addoucie,*

Ezech. 16

vers 2.

34.

ni salée de sel, ni aucunement emmâillottée. Les

Cimbres mettoient leurs enfans nouveaux-

nés parmi les neges, pour les endurcir: Et les

François les plongeoyent dedans le Rhin,

pour conoitre s'ils estoient legitimes: car s'ils

alloient au fond ils estoient reputez batars, &

s'ilz nageoyent dessus l'eau ils estoient legiti-

mes, quasi comme voulans dire que les Fran-

çois naturellement doivent nager sur les eaux.

Quant à noz Sauvages de la Nouvelle-Frâce,

lors que i'estois pardela ne pensant rien moins

qu'à cette histoire, ie n'ay pas pris garde à

beaucoup de choses que i'auroy peu obser-

ver; mais toutefois il me souvient que cōme

vne femme fut delivrée de son enfant on vint

en nôtre Fort demander fort instamment de

la graisse, ou de l'huile, pour la lui faire avaller

avant que teter, ni prendre aucune nourriture.

De ceci ilz ne sçavent rēdre aucune raison,

sinon que c'est vne lōgue coutume. Sur quoy

ie conjecture que le diable (qui a toujours

emprunté les ceremonies de l'Eglise tant en

l'ancienne, qu'en la nouvelle loy) a voulu que

son peuple (ainsi j'appelle ceux qui ne croyēt

point en Dieu & sont hors de la communion

des Saints) fust oint comme le peuple de

Dieu: laquelle onction il a fait interieure par

ce que l'onction spirituelle des Chrétiens est

celle.

*Julian,
Imp. Si-
don. Car
7. Clau-
dean. in
Ruffin.
lib. 2.
August.
epist. ad
Maxim.
Philos.*

CHAP. II.

De l'Imposition des Noms.

DOYR l'imposition des noms ilz les donnent par tradition, c'est à dire qu'ils ont des noms en grande quantité lesquels ilz choisissent & imposent à leurs enfans. Mais le fils aîné volôtiers porte le nom de son pere, en adjoutant vn mot diminutif au bout: comme l'aîné de *Membertou* s'appellera *Membertouchis*, quasi Le petit, ou le jeune *Membertou*. Quant au puisné il ne porte le nom du pere, ains on lui en impose vn à volenté: & son puisné portera son nom avec vne addition de syllabe: comme le puisné de *Membertou* s'appelle *Actaudin*, celui qui suit apres s'appelle *Actaudinech*. Ainsi *Membourré* avoit vn fils nommé *Semcoud*, & son puisné s'appelloit *Semcoudech*. Ce n'est pas toutefois vne regle d'ajouter cette terminaison *ech*. Car le puisné de *Panoniac* (duquel est fait mention en la guerre de *Membertou* contre les *Armouchiquois* que j'ay décrit entre les *Muses de la Nouvelle-France*) s'appelloit *Panoniagués*: de maniere que cette terminaison se fait selon que le nom precedent le desire. Mais ilz ont vne coutume que quand ce frere aîné, ou pere est mort, ilz changent de nom, pour éviter la tristesse que la ressouvenance des decedez

leur pourroit apporter. C'est pourquoy apres le decés de *Memembourré*, & *Semcoud* (qui sont morts cet hiver dernier) *Semcoudech* a quitté le nom de son frere, & n'a point pris celui de de son pere, ains s'est fait appeller Paris, par ce qu'il a demeuré à Paris. Et apres la mort de *Panoniac*, *Panoniagnés* quitta son nom, & fut appellé Roland par l'un des nôtres. Ce que ie trouve estre mal & inconsiderément fait de prophaner ainsi les noms des Chrétiens & les imposer à des infideles: comme i'ay memoire d'un autre qu'on a appellé Martin. Alexandre le grand (quoy que Payen) ne vouloit point qu'aucun portast son nom qu'il ne s'en rendist digne par la vertu. Et comme vn jour vn soldat portant le nom d'Alexandre fut accusé devant lui d'estre voluptueux & paillard, il lui commanda de quitter ce nom, ou de changer sa vie.

Les Bresiliens (à ce que dit Jean de Leri, lequel i'ayme mieux suivre en ce qu'il a veu, qu'un Hespagnol) imposent à leurs enfans les noms des premieres choses qui leur viennent au devant, comme s'il leur vient en imagination vn arc avec sa corde, ils appelleront leur enfant *Ourapacen*, qui signifie l'arc & la corde. Et ainsi consequemment pour le regard de noz Sauvages ils ont aujourd'hui des noms sans significatiõ, lesquels par aventure en leur premiere imposition signifioient quelque chose. Mais comme les langues changent, on en perd la conoissance. De tous les noms de

ceux que j'ay coneu ie n'ay appris sinon que *Chkoudun* signifie vne Truite : & *Ozoudi* nom de la riviere dudit *Chkoudū*, qui signifie Voir. Il est bien certain que les noms n'ont point esté imposez sās sujet à quelque chose que cō soit. Car Adam a donné le nom à toute creature vivante selon sa propriété & nature : & consequemment les noms ont esté imposez aux hommes signifians quelque chose : comme *Adam*, signifie hōme, ou qui est fait de terre : *Eve*, signifie mere de tous vivans : *Abel*, pleur : *Cain*, Possession : *Iesus*, Sauveur : *Diable*, Calomniateur : *Satan*, Adversaire, &c. Entre les Romains les vns furent appelez *Lucius*, pour avoir esté nais au point du jour : les autres *Cesar*, pour ce qu'à la naissance du premier de ce nom on coupa le ventre à sa mere : De même *Lentulus*, *Piso*, *Fabius*, *Cicero*, &c. tous noms de soubriquets donnés par quelque accident, ainsi que les noms de nos Sauvages, mais avec vn peu plus de jugement.

 C H A P. III.

De la Nourriture des enfans.

*Esai. 49.
vers. 13.*



E Tout-puissant voulāt monter quel est le devoir d'une vraye mere, dit par le Prophete *Esaie* : *La femme peut-elle oublier son enfant qu'elle allaite, qu'elle n'ait pitié du fils de son ventre ?* Cette pitié que Dieu

requiert és meres est de bailler la mammelle à leurs enfans, & ne leur point changer la nourriture qu'elles leur ont baillé avant la naissance. Mais aujourd'hui la plupart veulent que leurs mammelles seruyent d'attraits de paillardise : & se voulans donner du bon téps envoient leurs enfans aux champs, là où ilz sont paraventure changés, ou donés à des nourrices vicieuses, desquelles ilz succét avec le lait la corruption & mauuaise nature. Et de là viennent des races fausses, infirmes & degenerantes de la souche dont elles portent le nom. Les femmes Sauvages ont pl^{us} d'amour que cela envers leur petits : car autres qu'elles ne les nourrissent, ce qui est general en toutes les Indes Occidentales. Aussi leurs tetins ne seruent-ilz point de flammes d'amour, comme pardeça, ains en cestestreslà l'amour se traite par la flamme que la nature allume en chacū, sans y apporter des artifices soit par le fard, ou les poisons amoureuses, ou autrement. Et de cette façon de nourriture sont loitées les anciennes femmes d'Allemagne par Tacite, d'autant que chacune nourrissoit ses enfans de ses propres mammelles, & n'eussent voulu qu'une autre qu'elles eust alaité leurs enfans. Or noz Sauvages avec la mammelle leur baillent des viandes desquelles elles vsent, apres les avoir bien machées : & ainsi peu à peu les élevent. Pour ce qui est de l'embaillotement, és pais chauds & voisins

des Tropiques ilz n'en ont cure, & les laissent comme à l'abandon. Mais tirant vers le Nort les meres ont vne planche bien vnie, comme la couverture d'une layette, sur laquelle elles mettent l'enfant enveloppé d'une fourrure de Castor, s'il ne fait trop chaud, & lié là dessus avec quelque bēde elles le portent sur leur dos les jambes pendantes en bas: puis retournées en leurs cabannes elles les appuyent de cette façon tout droits contre vne pierre, ou autre chose. Et comme pardeça on baille des petits panaches & dorures aux petits enfans; ainsi elles pendent quantité de chapelets, & petits quareaux diversément colorés en la partie supérieure de ladite planche, pour l'ornement des leurs.

CHAP. IV.

De l'amour envers les enfans.



E que nous venons de dire est vn trait de vray amour qui fait hôte aux femmes Chrétiennes. Mais apres que les enfans sont sevrés, & perpetuellement, ilz les aiment tous, gardans cette loy que la Nature a enté es cœurs de tous animaux (excepté des filles & femmes debauchées) d'en avoir le soin. Et quand il est question de leur demander (ie parle des Souriquois, en la terre desquels nous avons demeuré) de leurs enfans.

pour les amener & faire voir en France, ilz ne les veulent bailler: que si quelqu'un s'y accorde il lui faut faire des presens, & promettre merveilles. Nous en avons touché quelque chose ci dessus à la fin du quarante-septième chapitre. Et ainsi, ie trouve qu'on leur fait tort de les appeller barbares, veu que les anciens Romains l'estoient beaucoup plus, qui yendoient le plus souuēt leurs enfans, pour auoir moyen de vivre. Or ce qui fait qu'ils aiment leurs enfans plus qu'on ne fait pardeça, c'est qu'ilz sont le support des peres en la vieillesse, soit pour les aider à vivre, soit pour les defendre de leurs ennemis: & la nature conserve en eux son droit tout entier pour ce regard. A cause dequoy ce qu'ilz souhaitent le plus c'est d'auoir nombre d'enfans, pour estre tant plus forts, ainsi qu'és premiers siecles auxquels la virginité estoit chose reprochable, pour ce qu'il y auoit commandement de Dieu à l'homme & à la femme de croistre, & multiplier, & remplir la terre. Mais quand elle a esté remplie cet amour s'est merueilleusement refroidi, & les enfans ont commencé d'estre vn fardeau aux peres & meres, lesquels plusieurs ont dédaigné & bien souuent ont procuré leur mort. Aujourd'hui le chemin est ouvert à la France pour remedier à cela. Car s'il plait à Dieu conduire & feliciter les voyages de la Nouvelle France, quiconque pardeça se trouuera oppressé pourra passer là, & y confiner ses jours en repos & sans pauvreté: où si quel-

*Ci dessus
lrv. 2.
chap. 47.*

*Genes. 1.
vers. 28.*

*Moyse de
soulager
les fami-
le de Frã-
ce.*

qu'un se trouve trop chargé d'enfans il en pourra à envoyer la moitié, & avec un petit partage ilz seront riches & posséderont la terre: qui est la plus assurée condition de cette vie. Car nous voyons aujourd'hui de la peine en tous états, même es plus grans, lesquels sont souvent traversés d'envies & destitutions: les autres feront cent bonnetades & corvées pour vivre, & ne feront que languir. Mais la terre ne nous trompe jamais si nous la voulons caresser à bon escient, Témoin la fable de celui qui par son testament déclara à ses enfans qu'il avoit caché un thresor en sa vigne, & comme ils eurent bien remué profondement ilz ne trouverent rien, mais au bout de l'an ilz recueillirent si grande quantité de raisins qu'ilz ne sçavoient où les mettre. Ainsi par toute l'Escriture sainte les promesses que Dieu fait aux Patriarches Abraham, Isaac, & Jacob, & depuis au peuple d'Israel par la bouche de Moÿse, c'est qu'ilz posséderont la terre, comme un heritage certain, qui ne peut peïr, & où un homme ha de quoy sustenter sa famille, se rendre fort, & vivre en innocence: suivant le propos de l'ancien Caton, lequel disoit que les fils des laboureurs ordinairement sont vaillans & robustes, & ne pensent point de mal.

*Posseder
la terre
c'est un
riche he-
ritage.
Plin. liv.
18. ch. 5.*

CHAP. V.

De la Religion.

L'HOMME ayant esté créé à l'image de Dieu, c'est bien raison qu'il reconoisse, serve, adore, louë & benic son Createur, & qu'à cela il employe tout son desir, la pensée, la force, & son courage. Mais la nature humaine ayant esté corrompue par le peché, cette belle lumiere que Dieu lui avoit premierement donné a tellement esté obscurcie qu'il en est venu à perdre la conoissance de son origine. Et d'autant que Dieu ne se montre point à nous par vne certaine forme visible, cōme feroit vn pere, ou vn Roy; se trouvant accablé de pauvreté & infirmité, sans s'arreter à la contemplation des merveilles de ce Tout-puissant ouvrier, & le chercher comme il faut, d'un esprit bas & abéti, miserable il s'est forgé des Dieux à sa fantasia, & n'y a rien de visible au monde qui n'ait esté deisié en quelque part: voire même en ce rang ont esté mises encore des choses imaginaires, cōme la Vertu, l'Espérance, l'Honneur, la Fortune, & mille séblables: item des dieux infernaux, & de maladies, & toutes sortes de pestes, adorât chacū les choses desquelles il avoit crainte. Mais toutefois quoy que Cicerō ait dit, parlant de la nature des dieux,

qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale, ne si barbare qui ne soit imbuë de quelque opinion d'iceux: si est-ce qu'il s'est trouué en ces derniers siecles des nations qui n'en ont aucun ressentiment: ce qui est d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles il y en avoit, & a encore des idolatres, comme en Mexique & Virginia. Ajoutons-y encor, si on veut, la Floride. Et neantmoins tout bien considéré, puis que la condition des vns & des autres est déplorable, ie prise davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des creatures sans vie, ni sentiment, car au moins tel qu'il est il ne blaspheme point, & ne donne point la gloire de Dieu à vn autre; vivant (de verité) vne vie qui nes'éloigne gueres de la brutalité: mais celui-là est encore plus brutal qui adore vne chose morte, & y met sa fiance. Et au surplus celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion est beaucoup plus susceptible de la vraye adoration, que l'autre: estant semblable à vn tableau nud, lequel est prest à recevoir telle couleur qu'on luy voudra bailler. Car vn peuple qui a vne fois receu vne mauvaise impression de doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en subroger vne autre. Ce qui est bien difficile, tant pour l'opiniastreté des hommes, qui disent, Noz peres ont vécu ainsi: que pour le detourbier que leur donnent ceux qui leur enseignent telle doctrine, & autres, de qui la vie depend de là, lesquels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main: ainsi que ce Demetrius

trius ouvrier en argenterie, duquel est parlé
 es Actes des Apôtres. C'est pourquoy noz
 peuples de la Nouvelle-France se rendront
 faciles à recevoir la doctrine Chrétienne si
 vne fois la province est sericusement habitée.
 Car afin de commencer par ceux de *Canada*
 Jacques Quartier en sa deuxième Relation
 rapporte ce que j'ay naguères dit, en ces
 mots, qui ne sont couchez ci dessus au livre
 second.

„ Cedit peuple (dit-il) n'a aucune creance
 „ de Dieu qui vaille : Car ilz croyent en vn
 „ qu'ils appellent *Cudouagni*, & disent qu'il
 „ parle souvent à eux, & leur dit le tēps qu'il
 „ doit faire. Ilz disent que quād il se courrouce
 „ à eux, il leur jette de la terre aux yeux. Ilz
 „ croyent aussi quand ilz trépassent qu'ilz
 „ vont es étoiles, puis vōt en beaux champs
 „ verts, pleins de beaux arbres, fleurs, & fruits
 „ somptueux. Apres qu'ilz nous eurent don-
 „ né ces choses à entendre nous leur avons
 „ montré leur erreur, & que leur *Cudouagni*
 „ est vn mauvais esprit qui les abuse, & qu'il
 „ n'est qu'un Dieu, qui est au ciel, lequel nous
 „ donne tout, & est createur de toutes cho-
 „ ses, & qu'en cetui devons croire seulemēt,
 „ & qu'il faut estre baptizé ou aller en enfer.
 „ Et leur furent remontrées plusieurs autres
 „ choses de nôtre Foy: Ce que facilement ils
 „ ont creu: & appellé leur *Cudouagni*, *Agouada*,
 „ *inda*. Tellement que plusieurs fois ont prié
 „ le Capitaine de les faire baptizer, & y font

*Act. 19.
 vers. 24.*

*Jacques
 Quartier.*

*Religion
 des Sau-
 vages de
 Canada.*

*Etat des
 ames a-
 pres le
 trépas.*

*Peuple
 facile à
 convertir.
 Agouada,
 c'est à dire
 méchant.*

„ venus ledit feigneur (c'est *Donnacona*) *Taigu-*
 „ *ragni*, *Domagaya*, avec tout le peuple de leur
 „ ville pour le cuider estre, mais parce que
 „ ne sçaviôs leur intétion & courage, & qu'il
 „ n'y avoit qui leur remontrat la Foy, pour
 „ lors fut prins excuse vers eux, & dit à *Tai-*
 „ *guragni* & *Domagaya* qu'ilz leur fissent en-
 „ tédre que nous retourneriôs vn autre voya-
 „ ge, & apporterions des Prêtres, & du Chré-
 „ me, leur donnant à entendre pour excuse
 „ que l'on ne peut baptizer sans ledit Crème.
 „ Ce qu'ilz creurét. Et de là promesse que leur
 „ fit le Capitaine de retourner furent fort
 „ joyeux, & le remercierent.

Le sieur Champlain ayant és dernières
 années fait le même voyage que le Capitaine
 Jacques Quartier, a discouru avec les Sauva-
 ges du jourd'hui, & fait rapport des propos
 qu'il a tenu avec certains *Sagamos* d'entre eux
 touchant leur croyance des choses spirituelles
 & célestes: ce, qu'ayant esté touché ci-dessus
 ie m'empêcheray d'en parler. Quant à noz
 Souriquois, & autres leurs voisins, ie ne puis
 dire sinõ qu'ilz sont destituez de toute conoi-
 sance de Dieu, n'ont aucune adoration, & ne
 font aucun service divin, vivâs en vne pitoya-
 ble ignorance, qui devoit toucher les cœurs
 aux Princes & Pasteurs Chrétiens qui emploïét
 bien souvent à des choses frivoles ce qui se-
 roit plus que suffisant pour établir là maintes
 colonies qui porteroient leur nom, alentour
 desquelles s'assembleroient ces pauvres peup-
 les. Je ne di pas qu'ils y aillent en persone: car

Ci-dessus
 liv. 2.
 ch. II.

ilz sont plus necessaires ici, & chacun n'est pas propre à la mer : mais il y a tant de gens de bonne volonté qui s'employeroient à cela, s'ils en avoient les moyens, que ceux qui le peuvent faire sont du tout inexcusables. Le siecle du jourd'huy est tombé comme en vne astorgie, manquant d'amour & charité Chrétienne, & ne retenant quasi rien de ce feu qui bruloit noz peres soit au temps de noz premiers Rois, soit au siecle des Croisades pour la Terre-saincte: voire si quelqu'un employe sa vie & ce peu qu'il ha à cet œuvre, la pluspart s'en mocquent, semblables à la Salemandre, laquelle ne vit point au milieu des flammes, comme quelques vns s'imaginent, mais est d'une nature si froide qu'elle les éteint par sa froideur. Chacun veut courir apres les thresors, & les voudroit enlever sans se donner de la peine, & au bout de cela se donner du bon temps; mais ils y viennent trop tard; & en auroient assez s'ilz croyoient cōme il faut en celui qui a dit: *Cherchez premierement le royaume de Dieu, & toutes ces choses vous serōt baillées par-dessus.* Luc. 12.

Revenons à noz Sauvages, pour la conversion desquels il nous reste de prier Dieu vouloir ouvrir les moyens de faire vne ample moisson à l'avancement de l'Evangile. Car les nôtres & generalement tous ces peuples jusques à la Floride inclusivement, sont fort aisés à attirer à la Religion Chrétienne, selon que ie puis conjecturer de ceux que ie n'ay point veu, par le discours des histoires.

mais ie trouve que la facilité y sera plus grande en ceux des premieres terres comme du Cap Breton jusques à Malebarre, pour ce qu'ilz n'ont aucun vestige de Religion (car ie n'appelle point Religion s'il n'y a quelque latrie, & office divin) ni la culture de la terre (du moins jusques à *Chouakoet*) laquelle est la principale chose qui peut attirer les hommes à croire ce que l'on voudra, d'autant que de la terre vient tout ce qui est nécessaire à la vie, apres l'usage general que nous avons des autres elemens. Nôtre vie a besoin principalement de manger, boire, & estre à couvert. Ces peuples n'ôt rien de cela, par maniere de dire; car ce n'est point estre à couvert d'estre toujours vagabond & hebergé souz quatre perches, & avoir vne peau sur le dos: ni n'appelle point manger & vivre, que de manger tout à vn coup & mourir de faim le lendemain, sans pourvoir à l'avenir. Qui donnera donc à ces peuples du pain, & le vêtement, celui-là sera leur Dieu, ilz croiront tout ce qu'il dira. Ainsi le Patriarche Iacob promettoit de servir Dieu s'il lui bailloit du pain à manger & du vêtement pour se couvrir. Dieu n'a point de nom: car tout ce que nous scauriôs dire ne le pourroit comprendre. Mais nous l'appellons Dieu, pour ce qu'il donne. Et l'homme en donnant peut estre appellé Dieu par ressemblance. *Fay Dieu envers le calamiteux en imitant la misericorde de Dieu. Car l'homme n'a rien de si divin en soy que*

*Geneſ. 28
verſ 20.*

*Greg.
Nazian.
en l'orais.
du ſoin
des pau-
vres.*

le bienfait. Les payens ont reconeu ceci, & entre autres Plin^{liv. 2. ch. 7.} quand il a dit que c'est grãd signe de divinité à vn homme mortel d'aider & soulager vn autre mortel. Ces peuples donc ressentans les fruits de l'usage des métiers & culture de la terre, croiront tout ce qui leur sera annoncé, *in auditu auris*, à la premiere voix qui leur frappera aux oreilles. Et de ceci i'ay des témoignages certains, pour ce que ie les ay reconeu tout disposés à celapar la communication qu'ils avoient avec nous: & y en a qui sont Chrétiens de volonté & en font les actions telles qu'ilz peuvent, encores qu'ilz ne soient baptizés: entre lesquels ie nommeray *Chkoudun* Capitaine (alias *Sagamos*) de la riviere Sainct-Iean mentionné au commencement de cet œuvre, lequel ne mange point vn morceau qu'il ne leve les yeux au ciel, & ne face le signe de la Croix, pour ce qu'il nous a veu faire ainsi: mêmes à noz prieres il se mettoit à genoux comme nous: & pour ce qu'il a veu vne grande Croix plantée près de nôtre Fort, il en a fait autant chez lui, & en toutes ses cabannes; & en porte vne devant sa poitrine, disant qu'il n'est plus Sauvage, & reconoissant bien qu'ilz sont bêtes (ainsi dit-il en son langage) mais qu'il est comme nous, desirant estre instruit. Ce que ie di de cetui-ci ie le puis affermer préque de tous les autres: & quand il seroit seul, il est capable, estant instruit, d'attirer tout le reste.

Les Armouchiquois font vn grand peuple.

Ci dessus
liv. 1.
chap. 3.

lesquels aussi n'ont aucune adoration: & estâs arrezez, par ce qu'ilz cultivent la terre, on les peut aisément congreger, & exhorter à ce qui est de leur salut. Ilz sont vicieux & sanguinaires, ainsi que nous avons veu ci-dessus: mais cette insolence vient de ce qu'ilz se sentent forts, à-cause de leur multitude, & pour-ce qu'ilz sont plus à l'aise que les autres, recueillans des fruits de la terre. Leur país n'est pas encore bien reconeu, mais en ce peu que nous en avons decouvert i'y trouve de la conformité avec ceux de la Virginie, hors-mis en la superstition & erreur en ce qui regarde nôtre sujet, d'autant que les Virginiens commencent à avoir quelque opinion de chose supérieure en la Nature, qui gouverne ce monde ici. Ilz croyent plusieurs Dieux (ce dit vn historien Anglois qui y a demeuré) lesquels ils appellent *Montóac*: mais de diverses sortes & degrez. Vn seul est principal & grand, qui a toujours esté, lequel voulant faire le monde fit premierement d'autres Dieux pour estre moyens & instrumens desquels il se peust servir à la creation, & au gouvernement. Puis après, le soleil, & la lune, & les étoiles comme demi-dieux, & instrumens de l'autre ordre principal. Ilz tiennent que la femme fut premierement faite, laquelle par conjonction d'un des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croyent l'immortalité de l'ame, & qu'après la mort les gens de bien

Ci dessus
liv. 2.
chap. 37.
Et 45.

Religion
de ceux
de Vir-
ginia.

font en repos, & les mechans en peine. Or les mechans sont leurs ennemis, & eux les gens de bien: de sorte qu'à leur opinion ilz sont tous apres la mort bien à leur aise, & principalement quand ils ont bien defendu leur pais & bien tué de leurs ennemis. Et pource qui est de la Resurrection des corps, encore y a il quelques nations pardela qui en ont de l'ombrage. Car les Virginiens font des contes de certains hommes resuscitez, qui disent choses étranges: comme d'un méchant, lequel apres sa mort avoit esté pres l'entrée de *Popogusso* (qui est leur enfer) mais un Dieu le sauva, & lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ses amis ce qu'ilz devoient faire pour ne point venir en ce miserable tourmēt. Item en l'année que les Anglois estoient là avint à soixante lieues d'eux (ce disoient les Virginiens) qu'un corps fut deterré, comme le premier, & remontra qu'estant mort en la fosse, son ame estoit en vie, & avoit voyagé fort loin par un chemin lóg & large aux deux cotez duquel croissoiēt des arbres fort beaux & plaisans, portans fruits les plus rares qu'on scauroit voir: & qu'à la fin il vint à de fort belles maisons, pres desquelles il trouva son pere qui estoit mort, lequel lui fit exprés commandement de revenir & declarer à ses amis le bien qu'il falloit qu'ilz fissent pour jouir des delices de ce lieu: & qu'apres son message fait il s'en retourna.

*Contes
fabuleux
de la re-
surrectio.*

*Hist. gen.
des Indes
liv. 4. ch.
124.*

*Luc. 20.
vers. 27.
Act. 17.
vers. 32.*

*4. Esd. 7.
vers. 31. 32
S. P. aux
Hebr. ch.
11. alla
fin.*

L'Histoire generale des Indes Occidentales rapporte qu'avant la venue des Hespagnols au Perou, ceux de *Cusco*, & des environs, croyoient semblablement la resurrection des corps. Car voyans que les Hespagnols, d'une avarice maudite, ouvrans les sepulchres pour avoir l'or & les richesses qui estoient dedans, jettoient les ossemens des morts ça & là, ilz les prioient de ne les écarter ainsi, afin que cela ne les empechast de resusciter: qui est vne croyance plus parfaite que celle des Sadduceens, & des Grecs, lesquels l'Evangile, & les Actes des Apôtres nous témoignent s'estre mocqué de la resurrection, comme a fait aussi préque toute l'antiquité Payenne.

Attendant cette resurrection quelques vns de nos Occidentaux ont estimé que les ames des bons alloient au ciel, & celles des méchans en vne grâde fosse au trou qu'ilz pensent estre bien loin au Couchant, qu'ils appellent *Popogusso*, pour y bruler toujours, & telle est la croyance des Virginiens: les autres (comme les Bresiliens) que les méchans s'en vont apres la mort avec *Aignan*, qui est le mauvais esprit qui les tourmente: mais pour le regard des bons, qu'ils alloient derriere les montagnes danser, & faire bonne chere avec leurs peres. Plusieurs des anciens Chrétiens fondés sur certains passages d'Esdras, de Saint Paul, & autres, ont estimé qu'apres la mort nos ames estoient sequestrées en des lieux souz-terrains, comme au sein d'Abraham,

attendans le jugement de Dieu: & là Origene *Orig. liv. 2*
 a pensé qu'elles sont comme en vne école d'a- *Des prin-*
 mes & lieu d'erudition, où elles apprennent *cipes.*
 les causes & raisons des choses, qu'elles ont
 veu en terre, & par ratiocination font des ju-
 gemens des consequences du passé, & des
 choses à venir. Mais telles opinions ont esté
 rejetées par la resolution des Docteurs de
 Sorbone au temps du Roy Philippe le Bel, &
 depuis par le Concile de Florence. Que si les
 Chrétiens mêmes en ont esté là, c'est beau-
 coup à ces pauvres Sauvages d'estre entrés en
 ces opinions que nous avons rapporté d'eux.

Quant à ce qui est de l'adoration de leurs
 Dieux, de tous ceux qui sont hors de la do-
 mination Hespagnole ie ne trouve sinon les
 Virginiens qui façent quelque service divin
 (si ce n'est qu'on y vueille aussi comprendre
 ce que font les Floridiens, que nous dirons ci-
 apres) Ilz representent donc leurs Dieux en
 forme d'homme, lesquels ils appellent *Keuma-*
soomock. Vn seul est nommé *Keumas*. Ilz les pla-
 cent en maisons & temples faits à leur mode
 qu'ilz nomment *Machicómuck*, ausquels ilz
 font leurs prieres, chants & offrandes à ces
 Dieux. Et puis que nous parlons des infideles,
 ie prise d'avantage les vieux Romains, lesquels
 ont esté plus de cent septante ans sans aucuns
 simulacres de Dieux, ce dit Sainct Augustin, *S. Aug. 4.*
 ayant sagement esté defendu par Numa Pom- *de la cité*
 pilius d'en faire aucun, pource que telle chose *de Dieu.*
 stolide & insensible les faisoit mépriser, & de *ch. 31.*

*P. m. liv.
2. ch. 7.*

ce mépris venoit que le peuple perdoit toute crainte, n'estant rien si beau qu'e de les adorer en esprit, puis qu'il sont esprits. Et de verité Plinc disoit qu'il n'y a chose qui demontre plus l'imbecillité du sens humain, que de vouloir assigner quelque image ou effigie à Dieu. Car en quelque part que Dieu se montre il est tout de sens, de venè, d'ouïe, d'ame, d'entendement; & finalement il est tout de soy-même, sans user d'aucun organc. Les anciens Allemans instruits en cette doctrine, non seulement n'admettoient point de simulacres de leurs Dieux (ce dit Tacite) mais aussi ne vouloient point qu'ilz fussent depeints contre les parois, ni représentés en aucune forme humaine, estimans cela trop deroger à la grandeur de la puissance celeste. On peut dire entre nous que les figures & representatiōs sont les livres des ignorās. Mais, laissant les disputes à part, il seroit bien-seant que chacun fust sage & bien instruit, & qu'il n'y eust point d'ignorans.

Nos Sauvages Souriquois & Armouchiquois ont l'industrie de la peinture & sculpture, & font des images des bêtes, oiseaux, & hommes, en pierres & en bois aussi joliment que des bons ouvriers de deçà, & toutefois ilz ne s'en servent point pour adoration, ains seulement pour le cōtèntement de la veuë, & pour l'usage de quelques outils privez, comme de calumets à petuner. Et en cela (comme j'ay dit au commencement) quoy qu'ilz soient sās cult divin, ie les prise davantage que les Vir-

giniens, & toutes autres sortes de gens qui plus bêtes que les bêtes adorent & reverent des choses insensibles.

Le Capitaine Laudonniere en son histoire *Floridiés.*

de la Floride dit que ceux de ce pais là n'ont conoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, si non que ce qui leur apparoit, cōme le soleil & la lune: ausquels toutefois ie ne trouve point par toute ladite histoire qu'ilz facent aucune adoration, fors que quand ilz vont à la guerre le *Paracoufi* fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenue, il lui en rend la louange, avec chansons en son honneur, cōme i'ay pl^o particulieremēt dit ci-dessus.

Et toutefois le sieur de Belle-forest écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met en avant, qu'ilz font des sacrifices sanglans tels queles Mexicains, s'assemblans en vne campagne, & y dressans leurs loges, là où apres plusieurs dāses & ceremonies ilz levent en l'air & offrent au soleil celui sur qui le sort est tōbé d'estre destiné pour estre sacrifié. Que s'il est hardi en cet endroit, il ne Pest pas moins quād il en dit autant des peuples de *Canada*, lesquels il fait sacrificateurs de corps humains, encores qu'ilz n'y aient jamais pensé. Car si le Capitaine Jacques Quartier a veu des têtes de leurs

*Liure. I.
ch. 10.*

ennemis conroyées, étēduës sur des pieces de bois, il ne s'ēfuit qu'ils ayent esté sacrifiés; mais c'est leur coutume, ainli qu'aux anciens Gaullois, d'en faire ainli, c'est à dire d'enlever toutes les têtes d'ennemis qu'ils aurōt peu tuer, & les

*Ci-dessus
liu. 2.
ch. 18.*

pendre en, ou dehors leurs cabanes pour trophées. Ce qui est coutumier par toutes les Indes Occidentales.

Pour revenir à noz Floridiens, si quelqu'un veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ilz font au soleil, ie ne l'empêche. Car és vieux siècles de l'âge d'or lors que l'ignorance se mit parmi les hommes plusieurs considérés les admirables effets du soleil & de la lune desquels Dieu se sert pour le gouvernement des choses d'ici bas, ilz leur attribuerent la reverence deuë au Createur : & cette façon de reverence Iob nous l'explique quand il dit : *Si j'ay regardé le soleil en sa splendeur, & la lune cheminant claire: Et si mon cœur a esté séduit en secret, & ma main a baissé ma bouche: Ce qui est vne iniquité toute iugée, car j'eusse renié le grand Dieu d'en-haut.* Quant au baise-main c'est vne façon de reverence qui se garde encore aux homages. Ne pouvans toucher au soleil ils étendoient la main vers lui, puis la baisoient : ou touchoient son idole, apres baisoient la main qui avoit touché. Et en cette idolatrie est quelquefois tombé le peuple d'Israël comme

*Iob. 31.
vers. 26.
27.*

Ezech. 8. nous voyons en Ezechiel.

*vers. 16.
Bresiliens*

Au regard des Bresiliens, ie trouve par le discours de Iean de Leri (lequel j'ayme mieux suivre qu'un auteur Hespagnol en ce qu'il aura veu) que non seulement ilz sont semblables aux nôtres, sans aucune forme de Religion, ni conoissance de Dieu, mais qu'ilz sont tellement aveuglés & endurcis en leur an-

thropophagie, qu'ilz semblent n'estre nullement susceptibles de la doctrine Chrétienne. Aussi sont ilz visiblement tourmentez & battus du diable (qu'ils appellent *Aignan*) & avec telle rigueur, que quand ilz le voyent venir tantot en guise de bête, tantot d'oiseau, ou de quelque forme étrange, ilz sont comme au desespoir. Ce qui n'est point à l'endroit des autres Sauvages plus en-deça vers la Terre neuve, du moins avec telle rigueur. Car Jacques Quartier rapporte qu'il leur jette de la terre aux yeux, & l'appellent *Cudonagmi*: & là où nous étions (où il l'appelle *Sontem*) j'ay quelquefois entendu qu'il a égratigné *Membertou* en qualité de devin du país. Quand on remontre aux Bresiliens qu'il faut croire en Dieu, ils en sont bien d'avis, mais incontinent ils oublient leur leçon, & retournent à leur vomissement, qui est vne brutalité étrange, de ne vouloir au moins se redimer de la vexation du diable par la Religion: Ce qui les rend inexcusables, mêmes qu'ils ont quelque restes de la memoire du deluge, & de l'Evangile (si tant est que leur rapport soit veritable) Car ilz font mention en leurs chansons que les eaux s'estans vne fois débordées couvrirent toute la terre, & furent tous les hommes noyés, exceptez leurs grâdz peres, qui se sauverent sur les plus hauts arbres de leur país. Et de ce deluge ont aussi quelque traditive d'autres Sauvages que j'ay mentionné ailleurs.

Quant à ce qui est de l'Evangile, ledit de Leri

*Ci-dessus
liv. 1. ch. 3.*

dit qu'ayant vne fois trouvé l'occasion de leur remonter l'origine du monde, & comme il faut croire en Dieu, & leur miserable condition, ilz l'ecouterent avec grande attention, demeurans tous étonnez de ce qu'ils avoient oui: & que là dessus vn vieillard prenant la parole, dit, Qu'à la verité il leur avoit recité de grandes merveilles, qui lui faisoient rememorer ce que plusieurs fois ils avoient entendu de leurs grâdz peres, que dès fort long temps vn *Mair*, c'est à dire vn étranger vêtu & barbu cōme les François, avoit esté là les pensant ren-ger à l'obeissance du Dieu qu'il leur annonçoit, & leur avoit tenu le même langage: mais qu'ilz ne le voulurent point croire. Et partant y en vint vn autre, qui en signe de maledictiō leur bailla les armes dōt depuis ils se sont tuez l'un l'autre: & de quitter cette façon de vivre il n'y avoit apparence, pour ce que toutes les nations à eux voisines se mocqueroient d'eux.

Or noz Souriquois, Canadiens, & leurs voisins, voire encore les Virginiens & Floridiens ne sont pas tant endurcis en leur mauvaise vie, & recevront fort facilement la doctrine Chrétienne quand il plaira à Dieu susciter ceux qui se peuvent à les secourir. Aussi ne sont ilz point visiblement tourmentez, battus, déchirez du diable comme ce barbare peuple du Bresil, qui est vne maledictiō étrange à eux particuliere plus qu'aux autres nations de delà. Ce qui me fait croire que la trompette des Apôtres

DE LA NOUVELLE FRANCE. 687
pourroit avoir esté jusques là, suivant la parole du vicillart susdit, à laquelle ayans bouché l'aureille ils en portent vne punition particuliere non commune aux autres, qui paraventure n'ont jamais ouï la parole de Dieu depuis le Deluge, duquel toutes ces nations en plus de trois milles lieues de terre ont vne obscure conoissance qui leur a esté donnée par tradition de pere en fils.

CHAP. VI.

Des Devins & Maitres des ceremonies entre les Indiens.



U ne veux appeller (comme quelques vns ont fait) du nom de Prêtres ceux qui font les ceremonies & invocations de dæmons entre les Indiens Occidentaux, sinon entant qu'ils ont l'usage des sacrifices & dons qu'ils offrent à leurs Dieux, d'autant que (cōme dit l'Apōtre) tout Prêtre, ou Pontife est ordonné pour offrir dons & sacrifices: tels qu'estoient ceux de Mexique (dōt le plus grād estoit appellé *Papas*) lesquels encensoient à leurs idoles, la principale desquelles estoit celle du Dieu qu'ils nōmoient *Vitz ilipuz ili*, cōme ainsi soit neantmoins que le nom general de celui qu'ilz tenoient pour supreme Seigneur & auteur de toutes choses fust *Viracocha*, auquel ils

Hebr. 2.
vers. 3.

bailloient des qualitez excellentes, Pappellans
Pachacamac, qui est Createur du ciel & de la
 terre; & *Vsapu*, qui est admirable, & autres
 noms semblables. Ils avoient aussi des sacrifi-
 ces d'hommes, cōme encore ceux du Perou,
 lesquels ilz sacrifioient en grād nombre, ainſi
 qu'en discourt amplement Ioseph Acoſta.
 Ceux-là donc peuvent estre appellez Prêtres,
 ou Sacrificateurs; mais pour le regard de ceux
 de la Virginie & de la Floride, ie ne voy point
 quels sacrifices ilz font, & par ainſi ie les quali-
 fieray Devins, ou Maitres des ceremonies de
 leur religion, lesquels en la Floride ie trouve
 appellez *Iarvars*, & *Ioanas*: en Virginia: *Vuiro-*
ances: au Bresil *Carāibes*: & entre les nōtres (ie
 veux dire les Souriquois) *Aourmoins*. Laudon-
 ,, niere parlant de la Floride: Ils ont (dit-il)
 ,, leurs Pretres, ausquels ils croyent fort, pour
 ,, autant qu'ilz sont grans magiciens, grans
 ,, devins, & invocateurs de diables. Ces Pre-
 ,, tres leur servent de Medecins & Chirur-
 ,, giens, & portēt toujours avec eux vn plein
 ,, sac d'herbes & de drogues pour medeciner
 ,, les malades, qui sont la pluspart de verole:
 ,, car ils aiment fort les femmes & filles, qu'ils
 ,, appellent filles du soleil. S'il y a quelque
 ,, chose à traiter le Roy appelle les *Iarvars*, &
 ,, les plus anciens, & leur demande leur avis.
 Voyez au surplus ce que j'ay écrit ci-dessus au
 sixieme chapitre du premier livre. Pour ceux
 de la Virginie ilz ne sont pas moins matois
 que ceux de la Floride, & se donnent credit,
 & font

Ioseph
Acoſta
liv. 5. ch.
20. & 21.

& font respecter par des traits de Religion tels que nous avons dit au dernier chapitre, parlans de quelques morts resuscitez. C'est par ce moyen & souz-pretexte de Religion que les *Inguas* se rendirent jadis les plus grans Princes de l'Americque. Et de cette ruse ont aussi vsé ceux de deça qui ont voulu emba-
 bouïner le peuple, comme Numa Pompilius, Lyfander, Sertorius, & autres plus recens, fai-
 sans (ce dit Plutarque) comme les jöueurs de tragedies, lesquels voulans représenter des choses qui passent les forces humaines, ont re-
 cours à la puissance superieure des Dieux.

Les *Autmoins* de la derniere terre des In-
 des qui est la plus proche de nous, ne sont point si lourdauts qu'ilz n'en sachet bien faire à croire au menu peuple. Car avec leurs im-
 postures, ils vivent, & se rendent necessaires, faisans la Medecine & Chirurgie aussi bié que
 que les Floridiens. Pour exemple soit *Member-
 ton grand sagamos*. S'il y a quelqu'yn de mala-
 de on l'envoye querir, il fait des invocations à son dæmon, il souffle la partie dolente, il y
 fait des incisions, en succe le mauvais sang: Si
 c'est vne playe il la guerit par ce même moyé,
 en appliquant vne rouelle de genitoires de
 de Castor. Bref on lui fait quelque present de
 chasse, ou de peaux. S'il est question d'avoir
 nouvelles des choses absentes, apres avoir in-
 terrogé son dæmon il rend ses oracles ordi-
 nairement douteux, & bien-souvent faux,
 mais aussi quelquefois veritables: comme

Acosta
 liv. 6. ch.
 19.

Medecins
 & Chi-
 rurgiens
 Sauvages

quandon lui demāda si *Panoniac* estoit mort, il dit que s'il ne retournoit dans quinze jours il ne le falloit plus attendre, & que les Armouchiquois l'auroient tué. Et pour avoir cette réposé il lui fallut faire quelque present. Car entre les Grecs il y a vn proverbe trivial qui porte que sans argent les oracles de Phœbus sont muets. Le même rendit vn oracle veritable de nôtre venuë au sieur du Pôt lors qu'il partit du Port Royal pour retourner en France, voyant que le quinzième de Iuillet estoit passé sans avoir aucunes nouvelles. Car il foutint toujours & afferma qu'il y viendrait vn navire, & que son diable lui avoit dit. Item quand les Sauvages ont faim ilz consultent l'oracle de *Memberton*, & il leur dit, Allés en tel endroit, & vous trouverez de la chasse. Il arrive quelquefois qu'ils en trouvent & quelquefois non. S'il arrive que non, l'excuse est que l'animal est errant, & a chāgé de place: mais a ussi, bien souvent ils en trouvent, & c'est ce qui les fait croire que ce diable est vn Dieu, & n'en sçavent point d'autre, auquel neātmoins ilz ne rendent aucun service, ni adoration en religion formée.

Comme
les Aout-
moins in-
voquent
le diable.

Lors que ces *Aoutmoins* font leurs chimagrées ilz plantent vn baton dans vne fosse auquel ils attachent vne corde. & mettans la tête dans cette fosse ilz font des invocations ou conjurations en langage inconeu des autres qui sont alentour, & ceci avec des battemens & criaillemens jusques en suer d'ahan,

DE LA NOUVELLE FRANCE. 691
 toutesfois n'ay pas ouï qu'ils eussent par
 la bouche comme font les Turcs. Quant le
 diable est venu, ce maître *Soutmorn* fait à
 croire qu'il le tient attaché avec sa corde, &
 tient ferme alencontre de lui, le forçant de lui
 rendre reponse avant que le lacher. Par ceci se
 reconoit la ruse de cet ennemi de Nature, qui
 amuse ainsi ces creatures miserables: & quant
 & quant son orgueil, de vouloir que ceux qui
 s'invouent lui facent plus de submission que
 n'ont jamais fait les saints Patriarches & Pro-
 phetes à Dieu, lesquels ont seulement prié la
 face en terre.

Cela fait il se met à chanter quelque
 chose (à mon advis) à la louange du diable,
 qui leur a indiqué de la chasse: & les au-
 tres Sauvages qui sont là repondent fai-
 sans quelque accord de musique entre eux.
 Puis ilz dansent à leur mode, comme
 nous dirons ci-apres, avec chansons que
 ie n'enten point, ni ceux des nôtres qui
 entendoient le mieux leur langue. Mais
 vn jour m'allant promener en noz prai-
 ries le long de la riviere; ie m'approchay
 de la cabanne de *Memberton*, & mis sur
 mes tablettes vne parcelle de ce que j'en-
 tendis, qui y est encore écrit en ces termes,
Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé, ce
 qu'ilz repeterent par plusieurs fois. Le chant
 est sur mesdites tablettes en ces notes,
Re fa sol sol re sol sol fa fa re re sol sol fa fa.

*Chansons
 à la lou-
 ange du
 diable.*

Vne chanson finie ilz firent tous vne grande exclamation, disans *E*. Puis recommencerent vne autre chanson, disans: *Egrigna hau egrigna hé hé hu hu ho ho ho egrigna hau hau hau*. Le chant de ceci estoit, *Fa fa fa sol sol fa fa re re sol sol fa fa fa re fa fa sol sol fa*. Ayans fait l'exclamation accoutumée ils en commencerent vne autre, qui chantoit: *Tameja alleluia tameja douveni hau hau hé hé*. Le chant en estoit: *sol sol sol fa fa re re re fa fa sol fa sol fa fa re re*. J'écoutay attentivement ce mot *alleluia* repeté par plusieurs fois, & ne sceu jamais ouïr autre chose. C'est ce qui me fait penser que ces chansons sont à la louange du diable, si toutefois ce mot signifie envers eux ce qu'il signifie en Hebrieu, qui est Louiez le Seigneur. Toutes les autres nations de ce paislà en font de même: mais personne n'a particularisé leurs chansons sinon Jean de Leri lequel dit que les Bresiliens en leurs sabbats font aussi de bons accords. Et se trouvat vn jour en telle fête, il rapporte qu'ilz disoient *Hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette notte, *Fa fa sol fa fa sol sol sol sol*. Et cela fait s'écrioient d'une façon, & hurlement epouventable l'espace d'un quart d'heure, & sautoient les femmes en Pair avec violence jusques à en ecumer par la bouche: puis recommencerent la musique, disans: *Heu heuraüre heura heuraüre heura heura onech*. La note est, *Fa mi re sol sol sol fa mi re mi re mi ut re*. Cet autheur dit qu'en cette chanson ils avoient regretté leurs peres decedez, lesquels estoient si vaillans, & toutefois

DE LA NOUVELLE FRANCE. 693
 qu'ilz s'estoient consolez en ce qu'apres leur
 mort ilz s'asseuroient de les aller trouver der-
 riere les hautes montagnes, où ilz danseroient
 & se rejoüiroient avec eux. Semblablement
 qu'à toute outrance ils avoient menacé les
Ouetacas leurs ennemis d'estre bien-tot pris &
 mangez par eux, ainsi que leur avoient pro-
 mis leurs *Caraïbes* : & qu'ils avoient aussi fait
 mention du deluge dont nous avons parlé au
 chapitre precedent. Je laisse à ceux qui écrivent
 de la demonomanie à philosopher là dessus.
 Mais il faut dire de plus que tandis que noz
 Sauvages chantent en la façon que j'ay dit, il y
 en a d'autres qui ne font autre chose que dire
Hé, ou *Het* (comme vn homme qui fend du
 bois) avec vn mouvement de bras : & dansent
 en rond sans se tenir l'un l'autre, ni bouger
 d'une place, frappans des piez contre terre,
 qui est la forme de leurs danses, semblables à
 celles que ledit de Leri rapporté de ceux du
 Bresil, qui sont à plus de quinze cens lieues
 de là. Apres quoy les nôtres font vn feu, &
 sautent par dessus comme les anciens Cana-
 neens, Hammonites, & quelquefois les Israë-
 lites; mais ilz ne sont point si detestables, car
 ils ne sacrifient point leurs enfans au diable
 par le feu. Avec tout ceci ilz mettent vne de-
 mie perche hors le faiste de la cabanne où ilz
 sont, au bout de laquelle il y a quelques *Mata-*
chiaz, ou autre chose attachée, que le diable
 emporte. C'est ainsi que j'ay ouï discourir de
 de leur façon de faire en ce regard.

*Danses
 des Sau-
 vages.*

*Levit. 20.
 vers 23.
 Deuter.
 12. vers. 31.
 Et 18.
 vers. 10.
 Et 4. des
 Rois 17.
 vers. 17.
 31. Psal.
 105.*

*Feuz de
a saint
Iean.*

On peuti considerer vne mauuaise fa-
çon de sauter par dessus le feu, & de passer les
enfans par la flamme es feu de la saint Iean,
qui dure encore aujourd'hui entre nous, &
devoit estre reformée. Car cela viét des abo-
minations anciennes que Dieu a tant hai, des-
quelles parle Theodoret en cette façon: *I ay*

*Theod. sur
le cha. 16.
du 4. des
Ross.*

*veu, dit-il, en quelques villes allumer des buchers vne
fois l'an, & sauter par dessus non seulement les enfans,
mais aussi les hommes & les meres porter les enfans
par dessus la flamme. Ce qui leur sembloit estre comme
vne expiation & purgation. Et ce (à mon avis) a esté
le peché d'Achaz. Ces façons de faire ont esté
defenduës par vn ancien Concile tenn à Con-*

*Can 65.
Synod 6.
in Trullo.*

*stantinople. Surquoy Balsamó remarque que
le vingt-troisième du mois de Iuin (qui est
la veille de saint Iean) es rives de mer & en
des maisons on s'assembloit hommes & fem-
mes, & habilloit-on la fille ainée en espoufée,
& apres bonne chere & bien beu, on faisoit
des danfes, des exclamations, & des feuz tou-
te la nuit, sur lesquels ilz fautoient, & faisoient
des prognostications de bon-heur & mal-
heur. Ces feuz ont esté continués entre nous
sur vn meilleur sujet, mais il faut ôter fabus.*

*Le diable
veut estre
serui
comme
Dieu.*

Or comme le diable a toujours voulu
faire le singe, & avoir vn service comme ce-
lui qu'on rend à Dieu, aussi a-il voulu que ses
officiers eussent les marques de leur métier
pour mieux decevoir ses simples. Et de fait
Memberton, duquel nous avons parlé, comme
vn scavant *Soutmain*, porte pendue à son

col la marque de cette profession, qui est vne bourse en triangle couverte de leur broderie, c'est à dire de *Matachiaz*, dans laquelle il y a ie ne sçay quoy gros comme vne noifette, qu'il dit estre son dæmon appellé *Soutem*, lequel ceux de *Canada* nomment *Cudouagni*, ainsi que dit Iacques Quartier. Je ne veux point mêler les choses sacrées avec les prophanes, mais suivant ce que j'ay dit que le diable fait le finge, ceci me fait souvenir du Rational, ou Pectoral du jugement que le souverain Pontife portoit au devant de soy en l'ancienne loy, sur lequel Moÿse avoit mis *Vrim & Tummim*. Or ces *Vrim & Tummim* Rabbi David dit qu'on ne sçait que c'est, & semble que c'estoient des pierres. Rabbi Selo-moh dit que c'estoit le nom de Dieu יהוה nom ineffable, qu'il mettoit dans les replis du Pectoral, par lequel il faisoit reluire sa parole, Iosephe estime que c'estoient douze pierres precieuses. Sainct Hierome interprete ces deux mots Doctrine & Verité.

Et comme le sacerdoce estoit successif, non seulement en la maison d'Aaron, mais aussi en la famille du grand Pontife de Memphis, de qui la charge estoit affectée à son fils ainé apres lui, ainsi que dit Thyamis en l'Histoire Æthiopique d'Heliodore : De même, parmi ces gens ici ce métier est successif ; & par vne traditive en enseignent le secret à leurs fils ainés.

Car l'ainé de *Membertou* (auquel par moquerie on a imposé nom *Iuda*, dequoy il s'est fâché ayant entendu que c'est vn mauvais nom) nous disoit qu'après sô pere il seroit *Autmoir* au quartier; ce qui est peu de chose: car chacun *Sagamos* ha son *Autmoir*, si lui-même ne l'est. Mais encore sont-ils ambitieux de cela pour le profit qui en revient.

Les Bressiliens ont leurs *Caraiibes*, lesquels vont & viennent par les villages, faisant à croire au peuple qu'ils ont communication avec les esprits, moyennant quoy ils peuvent non seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi que d'eux depend l'abondance ou sterilité de la terre. Ils ont ordinairement en main certaine façon de sonnettes qu'ils appellent *Maracas*, faites d'un fruit d'arbre gros comme un œuf d'autruche, lequel ilz creusent ainsi qu'on fait ici les caïbaïles des pelerins de Saint Jacques, & les ayans emplis de petites pierres, ilz les font sonner en maniere de vessie de pourceau, en leurs solennitez: & allans par les villages engeollent le monde, disans que leur démon est là dedans. Ces *Maracas* bien parez de belles plumes, ilz fichent en terre le baton qui passe à travers, & les arrentent tout du long & au milieu des maisons commandans qu'on leur donne à boire & à manger. De façon que ces affronteurs faisant à croire aux autres idiots (comme jadis les sacrificateurs de Bel, desquels est fait mention en l'histoire de Daniel) que ces fruits

*Imposture
des Caraiibes.*

mangent & boivent la nuit, chaque chef d'hôtel adjoutant foy à cela, ne fait faute de mettre aupres de ces *Maracas* farine, chair, poisson, & bruvage, lequel service ilz continuent par quinze jours ou trois semaines: & durant ce temps sont si sots que de se persuader qu'en sonnans de ces *Maracas*, quelque esprit parle à eux, & leur attribuent de la divinité. De sorte que ce seroit grand forfait de prendre les viandes qu'on presente devant ces belles sonnettes, desquelles viandes ces reverens *Caraiibes* s'engraissent joyeusement. Ainsi souz des faux pretextes le monde est abusé.

 C H A P. VII.

Du Langage.


Les effets de la confusion de Babel sont parvenus jusques à ces peuples desquels nous parlons aussi bien qu'au monde deça. Car ie voy que les Patagons parlent autrement que ceux du Bresil, & ceux-ci autrement que les Peroüans, & les Peroüans sont distinguez des Mexiquains: les îles semblablement ont leur langue à part: en la Floride on ne parle point comme en Virginia: noz Souriquois & Etechemins n'entendent point les Armouchiquois: ni ceux-ci les Iroquois: bref chacun peuple est divisé par

le langage: Voire en vne même province il y a langage different, non plus ne moins qu'és Gaulles le Flamen, le bas Breton le Gascon, le Basque, ne s'accordent point. Car l'auteur de l'histoire de la Virginie dit que là chacun *Viroan*, ou seigneur ha son langage particulier. Pour exemple soit, que le chef, ou Capitaine de quelque quanton (que nos Historiens Jacques Quartier & Laudonniere qualifient Roy) s'appelle en Canada *Agohanna*, parmi les Souriquois *Sagamos*, en la Virginie *Viroan*, en la Floride *Paraousti*, és iles de Cuba *Cacique*, les Rois du Perou *Inguas*, &c. J'ay laissé les Armouchiquois & autres que ie ne sçay pas. Quant aux Bresiliens ilz n'ont point de Rois, mais le vieillars, qu'ils appellent *Peoroupichech*, à cause de l'experience du passé, sont ceux qui gouvernent, exhortent, & ordonnent de tout. Les langues mêmes se changent, comme nous voyons que pardeça nous n'avons plus la langue des anciens Gaullois, ni celle qui estoit au temps de Charlemagne (du moins elle est fort diverse) les Italiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement és orées maritimes, ni les Iuifs l'ancien Hebrieu. Ainsi Jacques Quartier nous a laissé comme vn dictionnaire du langage de Canada, auquel noz François qui y hantent aujourd'hui n'entendent rien: & pour ce ie ne l'ay voulu inserer ici: seulement i'y ay trouvé *Caraconi* pour dire Pain; & aujourd'hui on dit *Caracona*, ce que l'estime estre

DE LA NOUVELLE FRANCE. 699
 yn mot Basque. Pour le contentement de
 quelques vns ie mettray ici quelques nom-
 bres del'ancien & nouveau langage de Ca-
 nada.

Ancien		Nouveau	
1	<i>Segada</i>	1	<i>Begou</i>
2	<i>Tigneni</i>	2	<i>Nichou</i>
3	<i>Asche</i>	3	<i>Nichtoa</i>
4	<i>Honnacon</i>	4	<i>Rau</i>
5	<i>Oniscon</i>	5	<i>Apateta</i>
6	<i>Indaic</i>	6	<i>Contouachin</i>
7	<i>Ayaga</i>	7	<i>Neouachin</i>
8	<i>Addegue</i>	8	<i>Nestouachin</i>
9	<i>Madellon</i>	9	<i>Pescouadet</i>
10	<i>Assem</i>	10	<i>Metren</i>

Les Souriquois disent		Les Etechemins	
1	<i>Negout</i>	1	<i>Bechkon</i>
2	<i>Tabo</i>	2	<i>Nich</i>
3	<i>Chicht</i>	3	<i>Nach</i>
4	<i>Neou</i>	4	<i>iau</i>
5	<i>Nan</i>	5	<i>Prenchk</i>
6	<i>Kamachin</i>	6	<i>Chachit</i>
7	<i>Eroeguenik</i>	7	<i>Contachit</i>
8	<i>Meguemorchin</i>	8	<i>Erouiguen</i>
9	<i>Echkonadek</i>	9	<i>Pechcoquems</i>
10	<i>Metren</i>	10	<i>Peiock</i>

Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deça, qui signifient quelque chose pardela, cōme Iean de Leri dit *Confor-
mie de
langues.*

que *Leri* signifie vne huitre, au Bresil; mais de mots qui se rapportent en même signification il s'en trouve peu. En l'histoire Orientale de *Maffens* i'ay leu *Sagamos* en la même signification que le prennent noz Souriquois, pour dire Roy, Duc, Capitaine. Et ceux qui ont esté en Guinée disent que *Babougie* signifie là vn petit enfant, ou le faon d'vn animal, en la sorte que lesdits Souriquois prennent ce mot. Ainsi en France nous avons plusieurs mots tirez du Grec, côme Moustache, qui vient de $\mu\upsilon\sigma\alpha\tilde{\nu}$, & ce que nous disons Boire à tire-larigot, viét de $\lambda\acute{\alpha}\rho\upsilon\gamma\tilde{\nu}$, $\lambda\acute{\alpha}\rho\upsilon\gamma\tilde{\nu}\sigma$ &c. Et les mots Grecs $\omega\tilde{\nu}\delta\acute{\alpha}\iota\sigma\sigma\omicron\varsigma$, $\beta\acute{\omicron}\sigma\sigma\omicron\pi\omicron\varsigma$ viennent de l'Hebreu דָּבָר & תִּשְׁבָּב .

*Cause du
change-
ment de
langage.*

Mais quant à la cause du changement de langage en *Canada*, duquel nous avons parlé, i'estime que cela est venu d'vne destruction de peuple. Car il y a quelques années que les Iroquois s'assemblerent jusques à huit mille hommes, & desfirent tous leurs ennemis lesquels ilz surprindrent dans leurs enclos. I'adjoute à ceci le commerce qu'ilz font d'orenavant avec leurs pelletteries depuis que les François les vont querir: car au temps de Jacques Quartier on ne se soucioit point de Castors. Les chapeaux qu'on en fait ne sont en vusage que depuis ce temps là: non que l'invention soit nouvelle: car és vieilles ordonnances des Chappeliers de Paris il est dit qu'ilz feront des chapeaux de fins Bièvres (qui est le Castor) mais soit pour la cherté, ou autrement,

*Chape-
aux de
Castors.*

Usage en a esté long temps intermis.

*De la pro-
noncia-
tion.*

Quant à la prononciation noz Souriquis ont le (g) des Grecs, ce que nous disons (u) & terminent volontiers les mots en (a) cōme Souriquois, *Souriquoa*, Capitaine, *Capitaina*: Normand, *Normandia*: Balque, *Basquoa*: vne Martre, *Martra*: Banquet, *Tabaguia*: &c. Mais il y a certaines lettres qu'ilz ne peuvent bien prononcer, sçavoir (v) consone, & (f) au lieu dequoy ilz mettent (b) & (p) comme Fèvre, *Febre*. Et pour (Sauvage) ilz disent *Chabaia*, & s'appellent eux-mêmes tels, ne sachans en quel sens nous avōns ce mot. Et neantmoins ilz prononcent mieux le surplus de la langue Françoisse que noz Gaseons, lesquels outre l'inversion del' (u) en (b) & du (b) en (u) és troubles derniers estoient encore reconeus & mal-menés en Provence par la prononciation du mot *Cabre*, au lieu duquel ilz disoient *Crabe*, ainsi que jadis les Ephraiteens ayans perdu la bataille contre les Galaadites, pensans fuir estoient reconeuz au passage du Iordain par la prononciation du mot *Chibboleth*, qui signifie vn épie, au lieu duquel ilz prononçoient *sibboleth* (qui signifie le gay d'vne riviere) demandans s'ilz pourroient bien passer. Les Grecs aussi avoient diverse ptononciations d'vn même mot, pour ce qu'ils avoient quatre langues distinctes séparées de la commune. Et en Plaute nous lisons que les Prænestins non gueres éloignez de Rome prononçoit *Konia*, au lieu de *Ciconia*. Memes au-

*An l'is.
des Iugez:
chap. 12.
vers. 6.*

jourd'hui les bonnes femmes de Paris disent encore *mon Courin pour mon Cousin, & mon Mazé, pour mon Mari.*

*Sauvages
ont des
langues
particu-
lières.*

Or, pour revenir à noz Sauvages, jaçoit que par le commerce plusieurs de noz François les entendent, neantmoins ils ont vne langue particuliere qui est seulement à eux connue: ce qui me fait douter de ce que j'ay dit que la langue qui estoit en *Canada* au temps de Jacques Quartier n'est plus en vsage. Car pour s'accorder à nous ilz nous parlent du langage qui nous est plus familier, auquel y a beaucoup du Basque entremelé: non point qu'ilz se soucient gueres d'apprendre noz langues: car il y en a quelques fois qui disent qu'ilz ne nous viennent point chercher: mais par longue hantise il est forcé de retenir quelque mot.

Je diray encore ici touchant les nombres (puis que nous en avons parlé) qu'ilz ne content point distinctement, comme nous, les jours, les semaines, les mois, les années, ains declarent les années par soleils, comme pour cent années ilz diront *Cach-metren achtek*, c'est à dire cent soleils, *bitumetren agué achtek*, mille soleils, c'est à dire mille ans: *metren knichkaminan*, dix lunes, *tabo metren guenak*, vingt jours. Et pour demonstrier vne chose innumerable, comme le peuple de Paris, ilz prendront leurs cheveux, ou du sable à pleines mains: & de

cette façon de conter vſe bien quelquefois l'écriture Sainte, comparant (par hyperbole) des armées au ſablé qui eſt ſur le rivage de la mer. Ilz ſignifient auſſi les ſaiſons par leurs effets, comme pour donner à entendre que le *Sagamos* Poutrincourt viendra au Printemps; ilz diront, *nibir betour*, *Sagmo* (pour *Sagamos*, mot racourci) *Poutrincourt betour kedretch*, c'eſt à dire, La ſueille venuë, alors le *Sagamos* Poutrincourt viendra certainement. N'ayans donc diſtinction de jours, ni d'années, auſſi ne ſont ilz perſecutez par ſimpitié des eredi-teurs, comme pardeçà : & leurs *Aoutmoins* ne leur roignent ni allongent les années pour gratifier les peagers & banquiers, comme faiſoient anciennement par corruption des Prêtres idolatres de Rome, auſquels on avoit attribué le reglement & diſpoſition des temps, des ſaiſons & des années, ainſi que dit Solin.

Solin. Po-
lybiſt.
cap. 3.



CHAP. VIII.

*Des Lettres.**Des lettres.**Allemands*

HACVN ſçait affés que ces peuples Occidentaux n'ont point l'vſage des lettres; & c'eſt ce que tous ceux qui en ont écrit diſent qu'ils ont davantage admiré, de voir que par vn morceau de papier ie face conoitre mavolonté d'vn monde à vn autre, & penſoient qu'en ce papier il y euſt de l'enchanterie. Mais ne ſe faut tant emerveiller de cela ſi nous conſiderons qu'au temps des Empereurs Romains pluſieurs nations de deçà ignoroient les ſecrets des lettres, entre lesquelles Tacite met les Allemands (qui aujourd'hui fourmillent en hōmes ſtudieux) & ajoute vn trait notable que les bonnes mœurs ont là plus de credit, qu'ailleurs les bonnes loix.

Gaullois.

Quant à noz Gaullois ilz n'eſtoient pas ainſi. Car dès les vieux ſiecles de l'âge d'or ils avoient l'vſage des lettres, mêmes avant les Grecs & Latins (& qu'il n'en deplaiſe à ces beaux Docteurs qui les appellent barbares) Car Xenophon, qui parle amplement d'eux, & de leur origine en ſes *Æquivoques*, nous temoigne que les lettres que Cadmus apporta aux Grecs ne reſſembloient pas tant les Phœniciennes,

niciennes, que les Galateés, c'est à dire Gaulloises. En quoy Cæsar s'est æquivoqué ayant dit que les Druides vsoient de lettres Grecques es choses privées : car aucontraire les Grecs ont v^{sé} des lettres Gaulloises. Et Berose dit que le troisiéme Ro y des Gaules apres le deluge uommé Sarron institua des Vniversitez pardeça: & adjoute Diodore, qu'es Gaules il y avoit des Philosophes & Theologiens appelez Sarronides (beaucoup plus anciens queles Druides) lesquels estoient fort reverés, & ausquels tout le peuple obeïssoit. Les memes auteurs disét que Bardus cinquiéme Roy des Gaullois inventa les rhimes & Musique, & introduisit des Poètes & Rhetoriciens qui furent appelez Bardes, dequelz Cæsar & Strabon font mention. Mais le même Diodore écrit que les Poètes estoient parmi eux en telle reverence, que quand deux armées estoient prêtes à chocquer ayans desja les coutelas degainez, & les javelots eu main pour donner dessus, ces Poètes survenans chacun cessoit & remettoit ses armes : tant fire cede à la sapience, memes entre les barbares plus farouches, & tant MARS REVERE LES MUSES, dit l'Autheur. Ainsi j'espere que nôtre Roy tres-Chrétien, tres-Auguste & tres-victorieux HENRY III. apres le tonnerre des sieges de villes & des batailles cessé, reverant les Muses & les honorant comme il a desja fait, non seulement il remettra la fille ainée en son ancienne splendeur, & lui don-

Voy ci-dessus le chap. 17.

Diodor. lbr. 6. Biblioth.

La fille ainée du Roy c'est l'Unversité de Paris.

*Geſnerus
au Traité
des Ser-
pens.*

nera eſtant fille Royale, la propriété de ce Baſilic attaché au temple d'Apollon, lequel par vne vertu occulte empêchoit que les araignes n'ourdiſſent leurs toiles au long de ſes parois: Mais auſſi établira ſa Nouvelle-France, & amenera au giron de l'Egliſe tant de pauvres peuples qu'elle porte affamez de la parole de Dieu, qui ſont proye à ſenſer: & que pour ce faire il donnera moyen d'y conduire des Sarronides & des Bardes Chrétiens portans la Fleur-de-lis au cœur, leſquels inſtruiront & civiliferont ces peuples vrayement barbares, & les ameneront à ſon obeïſſance.

CHAP. IX.

Des Vêtemens & Chevelures.



Genef. 3.

IEV au commencement avoit créé l'homme nud, & l'innocence rendoit toutes les parties du corps honnêtes à voir. Mais le peché nous a rendus les outils de la generation honteux, & non aux bêtes qui n'ont point de peché. C'eſt pourquoy noz premiers pere & mere ayans reconneu leur nudité, deſtituez de vêtemens, ilz coufurēt enſemble des fueilles de figuier pour en cacher leur vergongne: mais Dieu leur fit des robes de peaux & les en vêtit; & ce avāt que ſortir du jardin d'Eden. Le vêtement dōc n'eſt pas ſeulement pour garentir du froid,

mais aussi pour la bien-seance, & pour couvrir nôtre pudeur. Et neâtmoins plusieurs nations anciennement & aujourd'hui ont vécu, & vivent nuds sans apprehension de cette honte, bien-seance, & honneteté. Et ne m'étonne des Sauvages Bresiliens qui sont tels tant hommes, que femmes, ni des anciens Pictes (nation de la grande Bretagne) lesquels Herodian dit n'avoir eu aucun usage de vêtements au temps de l'Empereur *Severus*: ni d'un grand nombre d'autres nations qui ont esté & sont encores nuës: car on peut dire d'eux que ce sont des peuples tombés en sens réprouvé & abandonnez de Dieu: mais des Chrétiens qui sont en l'Æthiopie souz le grand *Negus*, *Nadite* que nous disons Prète-Ian; lesquels au rap- *des Etois* port des Portugais qui en ont écrit des histo- *piens.* res, n'ont les parties que nous disons honteuses nullement couvertes. Or les Sauvages de la Nouvelle-France & ceux de la Floride ont mieux retenu la leçon de l'honneteté que ceux-ci. Car ilz les couvrent d'une peau attachée par-devant à vne courroye de cuir, laquelle passant entre les fesses va reprendre l'autre côté de ladite courroye par derrière. Et pource qui est du reste de leur vêtement ils ont un manteau sur le dos fait de plusieurs peaux, si elles sont de loutres ou de castors; & d'une seule peau, si c'est de cuir d'ellan, ours, ou loup-cervier, lequel manteau est attaché avec vne lanière de cuir par en-haut, & mettent le plus souvent un bras dehors;

mais estans en leurs cabannes ilz le mettent bas, s'il ne fait trop froid. Et ne le sçauroy mieux comparer qu'aux peintures que l'on fait de Hercules, lequel tua vn lion, & en print la peau sur son dos. Neantmoins ils ont plus d'honneteté, entât qu'ilz couvrent leurs parties honteuses. Quant aux femmes elles sont differentes seulement en vne chose, qu'elles ont vne ceinture pardeffus la peau qu'elles ont vétuë: & ressemblent (sans comparaison) aux peintures que l'on fait de saint Iean Baptiste. Mais en hiver ilz font de bonnes manches de Castors attachées par derriere qui les tiennent bien chaudement. Et de cette façon estoient vétus les anciens Allemans, au rapport de Cesar, & Tacite, ayans la plus part du corps nue.

*Provi-
dence de
Dieu.*

Quant aux Armouchiquois & Floridiens ilz n'ont point de fourrures, ains seulement des chamois: voire lesdits Armouchiquois n'ont bien souvent qu'une petite nate sur le dos, par manière d'acquit, ayans neantmoins les parties honteuses couvertes: Dieu ayant ainsi sagement pourueu à l'infirmité humaine, qu'aux pais froids il a baillé des fourrures, & non aux pais chauds, par ce que les hommes n'en tiendroient conte. Voila ce qui est du corps. Venons aux jambes & aux piés, puis nous finirons par la tête.

Noz Sauvages en hiver allans en mer, ou à la chasse vsent de bas de chausses grans & hauts cōme noz bas à botter, lesquels ils attachent à

leur ceinture, & à côté par dehors il y a vn grād nōbre d'aiguillettes sans aiguillon. Je ne voy point que ceux du Bresil ou de la Floride en vsent, mais puis qu'ils ont des cuirs ils en peuvent bié faire s'ils en ont besoin. Or outre ces grans bas de chausses les nōtres vsent de souliers, qu'ils appellent *Mekez in*, lesquels ilz façonnent fort proprement, mais ilz ne peuyēt pas long temps durer, principalement quand ilz vont en lieux humides: d'autant que le cuir n'est pas conroyé, ni endurci, ains seulement façonné en maniere de buffle, qui est cuir d'ellan. Quoy que ce soit, si sont-ils mīeux accoutrez que n'estoient les anciens Gots, lesquels ne portoient pour toutes chausses que des brodequins qui leur venoient vn peu plus haut que la cheville du pied, là où ilz faisoient vn nœud qu'ilz serroient avec du crin de cheval, ayans la grève de la jambe, les genoux, & cuisses nus. Et pour le surplus de leurs vêtements ilz avoient des sayons de cuir froncez: gras comme lart, & les manches longues jusques sur le commencement des bras, & à ces sayons au lieu de clinquant d'or ils faisoient des bordures rouges, ainsi que noz Sauvages. Voila l'état de ceux qui ont ravagé l'Empire Romain, lesquels *Sidonius Apollinaris* Evêque d'Auvergne depeint de certe façon allans au conseil de l'Empereur *Avitus* pour traiter de la paix:

*Vetemens
des Gots.*

*Sidon.
Carm. 7.
& Epist.
20 lib 4.*

--- squalent vestes, ac sordida macro
Lintea pinguescunt tergo, nec tangere possunt

Alata suram pelles, ac poplite nudo

Peronem pauper nudus suspendit equinum, &c.

Quant à ce qui est de l'habillement de tête nul des Sauvages n'en porte, si ce n'est que quelqu'un des premières terres troque ses peaux contre des chapeaux ou bonnets avec les François : ains portent les cheveux batrans sur les épaules tant hommes que femmes sans estre nouiez, ny attachez, sinon que les hommes en lient vn trouffeau au sommet de la tête de la longueur de quatre doits, avec yne bende de cuir: ce qu'ilz laissent pendre par derriere. Mais quant aux Armouchiquois & Floridiens, tant hommes que femmes ils ont les cheveux beaucoup plus longs, & leur pendent plus bas que la ceinture quand ilz sont détortillez. Pour donc éviter l'empement que cela leur apporteroit ilz les trouffent comme noz pallefreniers font la queue d'un cheval, & y fichent les hommes quelque plume qui leur agrée, & les femmes vne aiguille à trois pointes commençant par l'vnité à la façon des Dames de France, lesquelles portent aussi leurs aiguilles qui leur seruent en partie d'ornement de tête. Tous les anciens ont eu cette coutume d'aller à tête nue, & n'est venu l'usage des chapeaux que sur le tard. Le bel Absalon demeura pendu par sa chevelure à vn chene, apres avoir perdu la bataille contre l'armée de son pere: & n'avoient en ce temps là la tête couverte, sinon quand ilz faisoient dueil pour quelque desastre, ainsi qu'il

2 Sam.

18. vers. 9.

se peut remarquer par l'exemple de David, lequel ayant entendu la conspiration de son fils s'enfuit de Ierusalem & alla par le mont des oliviers montant & pleurant, & ayant la tête couverte, & tout le peuple qui estoit avec lui. Les Perses en faisoient de même, comme se peut recueillir de l'histoire d'Aman, lequel ayant eu commandement d'honorer celui qu'il vouloit faire pèdre, à sçavoir Mardochée, s'en alla en sa maison pleurant, & la tête couverte: qui estoit chose extraordinaire. Les Romains à leur commencement faisoient le semblable, ainsi que ie le collige par les mots qui portoient commandement au bourreau de faire sa charge, rapportez par Ciceron & Tite Live en ces termes. *Vade lictor, colliga manus, caput obnubito, arbori infelici suspendito.* Et si nous voulons venir à noz peuples Occidentaux & Septentrionaux, nous trouverons que la pluspart portoient longue chevelure, cōme ceux que nous appellons Sauvages. Cela ne se peut nier des Gaullois trans-Alpins, lesquels pour cette occasion donnerent le nom à la Gaulle cheveluë; dequoy parlant Martial, il dit:

----- *mollesque flagellanti Colta coma* -----

Noz Rois François en ont esté surnommez Chevelus, d'autant qu'ilz la portoient si grāde qu'elle battoit jusques sur l'échine & les épaules, si bien que Gregoire de Tours parlant de la chevelure du Roy Clovis il l'appelle Ca-

pillorum flagella. Les Gots faisoient tout de même, & laissoient pendre sur les épaules des groz floceons frizez que les autheurs du temps appellent *granos*, laquelle façon de chevelure fut defendue aux Prêtres, ensemble le vêtement seculier en vn Cōcile Gothique; & Iornandes en l'Histoire des Gots recite que le Roy Atalaric voulut que les Prêtres portassent la tiare, ou chapeau, faisant deux sortes de peuple, les vns qu'il appelloit *pileatos*, les autres *capilla:os*, ce que ceux-ci prindrent à si grande faveur d'estre appelez chevelus, qu'ilz faisoient memoire de ce benéfice en leurs chansons: & neātmoins ilz ne faisoient point d'entortillemens de cheveux. Mais ie trouve par le témoignage de Tacite que les Schvva-bes nation d'Allemagne les entortilloient, nouioient, & attachoient au sommet de la tête ainsi que nous avons dit des Souriquois & Armouchiquois. En vne chose les Armouchiquois sont differens des Souriquois & autres Sauvages de la Terre-neuve, c'est qu'ilz s'arrachent le poil de devant, & sont à demi chauves, ce que ne font les autres. A rebours desquels Pline recite qu'à la cheute des mōts Riphées estoit anciennement la region des Arympheens, que nous appellons maintenāt moscovites, lesquels se tenoient par les forêts, mais ils estoient tous tonsus tant hōmes que femmes, & tenoient pour chose honteuse de porter des cheveux. Voila commē vne même façon de vivre est receuë en vn lieu & re-

Cocil.
Bracta-
rev. l. I.
c. 17. 29.

Plin. lib.
6. c. 13.

DE LA NOUVELLE FRANCE 713
prouvée en l'autre. Ce qui nous est assez fami-
lièrement oculaire en beaucoup d'autres cho-
ses en noz regions de deça, où nous voyons
des mœurs & façons de vivre toutes diverses
quelquefois sous vn même Prince.

C H A P. X.

*De la forme, couleur, stature, d'exerité des sau-
vages: & incidemment des Mouches Occiden-
tales: & Pourquoi les Américains ne
sont noirs, &c.*



N T R E toutes les formes des
choses vivantes & corporeles
celle de l'homme est la plus belle
& la plus parfaite. Ce qui estoit
bien seant & à la creature, & au
Createur, puis que l'homme estoit mis en ce
monde pour commander à tout ce qui est ici
bas, Mais encores que la Nature s'efforce
toujours de bien faire, neantmoins quelque-
fois elle est precipitée & gehennée en ses
actions; & de là vient que nous avons des
monstres & choses exorbitantes contre la re-
gle ordinaire des autres. Voire même quel-
quefois apres que la Nature a fait son office,
nous aidôs par nos artifices à rendre ce qu'elle
a fait, ridicule & informe: Comme, par exem-
ple, les Bresiliens naissent aussi beaux que le
commun des hommes, mais à la sortie du
ventre on les rend difformes, par leur ecraser

*Bresiliens
camus.*

*Ci dessus
liv. 2.
chap. 29.*

le bout du nez, qui est la principale partie en laquelle consiste la beauté de l'homme. J'ay est que comme en certains pais ilz present les longs nez, en d'autres les Aquilins, ainsi entre les Bresiliens c'est belle chose d'estre camu, comme encore entre les Africains Mores, lesquels nous voyons tous estre de même. Et avec ces larges nazeaux les Bresiliés ont coutume de se rendre encore plus difformes par artifice, se faisans des grandes ouvertures aux jouës, & au dessous de la levre d'embas, pour y mettre des pierres vertes & d'autres couleurs de la grandeur d'un teston: de maniere que cette pierre otée c'est chose hideuse à voir que ces gens là. Mais en la Floride, & par tout au deça du Tropique de Cancer noz Sauvages sont generalémēt beaux hommes comme en l'Europe: il y a quelque camu c'est chose rare. Ilz sont de bonne hauteur, & n'y ay point veu de nains, ny qui en approchassent. Toutefois (comme j'ay dit en quelque endroit) és montagnes des Iroquois, qui sont outre le grand fault de la grande riviere de Canada il y a vne certaine nation de Sauvages petits hommes, vaillans, & redoutez par tout, lesquels sont plus souvent sur l'offensue que sur la defensiue. Mais quoy quelà où nous demeurions les hommes soient de bonne hauteur, toutefois ie n'en ay point veu de si hauts que le sieur de Poutrincourt, à qui sa taille convient fort bien. Je ne veux ici parler des

Patagons peuples qui sont outre la riviere de la Plate, lesquels Pighafette en son Voyage autour du monde, dit estre de telle hauteur, que le plus grand d'entre nous ne leur pourroit à peine aller à la ceinture. Cela est hors les limites de nôtre Nouvelle France. Mais ie viendray volontiers aux autres circonstances de corps de noz Sauvages, puis que le sujet nous y appelle.

Ilz sont tous de couleur olivâtre, ou du moins bazanez comme les Hespagnols, non qu'ilz naissent tels, mais estans le plus du temps nuds ilz s'engraissent les corps, & les oignent quelquefois d'huile, pour se garder des mouches, qui sont fort importunes non seulement là où nous estions, mais aussi par tout ce nouveau monde, & au Brésil même, si bien que ce n'est merueille si Beelzebub Prince des mouches tient là vn grand empire. Ces mouches sont de couleur tirant sur le rouge, comme de sang corrompu, ce qui me fait croire que leur generation ne vient que des pourritures des bois. Et de fait nous avons éprouué que la seconde année estans vn peu plus à decouvert, nous en avons moins eu que la premiere. Elles ne peuuent soutenir la grande chaleur, ni le vêt; mais hors cela (comme en temps sombre) elles sont facheuses, à cause de leurs aiguillons, qui sont longs pour vn petit corps: & sont si tendres que si on les touche tant soit peu on les ecrase.

Couleur de Sauvages.

Importunite des mouches.

Description des mouches de la Nouvelle France.

Elles cōmencent à venir sur le quinzième de Iuin, & se retirent au cōmencement de Septēbre. Estant au port de Campseau en Aouſt ie n'y enay veu ni senti pas vne, dont ie me suis étonné, veu que c'est la même nature de terre, & de bois. En Septembre, apres que ces marigoins ici s'en sont allez, naissent d'autres mouches semblables aux nôtres, mais elles ne sont facheuses, & deviennent fort grosses. Or noz Sauvages pour se garentir des picqueures de ces animaux se frottent de certaines graisses & huiles, comme i'ay dit, qui les rendent sales & de couleur bazanée. Ioint à ceci qu'ilz sont toujours ou couchez par terre, ou exposés à la chaleur & au vent.

*Remede
des Sau-
vages cō-
tre les
mouches.*

*Pourquoy
les Améri-
quains ne
sont noirs.*

Mais il y a sujet de s'étonner pourquoy les Bresiliens, & autres habitans de l'Amérique entre les deux Tropiques, ne naissent point noirs ainti que ceux de l'Afrique, veu qu'il semble que ce soit même fait, estans souz même parallele & pareille élévation de soleil. Si les fables des Poètes estoient raisons suffisantes pour oter ce scrupule, on pourroit dire que Phaëton ayant fait la folie de conduire le chariot du soleil, l'Afrique tant seulement auroit esté brulée, & les chevaux remis en leur droite route devant que venir au nouveau monde.

*D'où vient
l'ardeur
de l'Afri-
que.*

Mais j'ayme mieux dire que les ardeurs de la Libye cause de cette noirceur d'hommes, sont engendrées des grandes terres sur lesquelles passe le soleil devant que venir là, d'où la chaleur est portée toujours plus abondamment

par le rapide mouvement de ce grand flambeau celeste. A quoy aident aussi les grandz sables de cette province, lesquels sont fort susceptibles de ces ardeurs, méme n'estans point arrousez de quantité de rivieres, comme est l'Amérique, laquelle abonde en fleuves & ruisseaux autant que province du monde: ce qui lui donne des perpetuels rafraichissement, & rend la region beaucoup plus temperée: la terre aussi y estant plus grasse & retenāt mieux les rousées du ciel, lesquelles y sont abondantes & les pluies aussi, à cause de ce que dessus. Car le soleil trouvant au rencontre de ces terres ces grandes humiditez, il ne manque d'en attirer belle quantité, & ce d'autant plus copieusement, que sa force est là grande & merveilleuse: ce qui y fait des pluies continuelles, principalement à ceux qui l'ôt pour zenit. J'adjoute vne raisou grande, que le soleil quittant les terres de l'Afrique donne ses rayons sur vn element humide par vne si longue route qu'il a bien de quoy succer des vapeurs, & en trainer quand & luy grāde quantité en ces parties là: ce qui fait que la cause est fort differente de la couleur de ces deux peuples, & du temperament de leurs terres.

Venons aux autres circonstances: & puis que nous sommes sur les couleurs, ie diray que tous ceux que j'ay veu ont les cheveux noirs, excepté quelques vns qui les ont chataignez: mais de blons ie n'y en ay point veu, & moins encore de roux: & ne faut point

*D'où vient
le rafraichissement
de l'Amérique.*

*Cheveux
noirs.*

estimer que ceux qui sont plus meridionaux soient autres: car les Floridiens & Bresiliens sont encore plus noirs, que les Sauvages de la Terre-neuve. La barbe du menton (que les nôtres appellent *magidoïn*) leur est noire comme les cheveux. Ils en otent tous la cause productive, exceptez les *Sagamos*, lesquels pour la pluspart n'en ont qu'un petit. *Memberton* en a plus que tous les autres, & neantmoins elle n'est touffuë, comme ordinairement elle est aux François. Que si ces peuples ne portent barbe au menton (du moins la pluspart) il n'y a dequoy s'émerveiller. Car les anciens Romains mêmes estimans que cela leur seruoit d'empechement n'en ont point porté jusques à l'Empereur Adrian, qui premier a commencé à porter barbe. Ce qu'ilz reputoient tellement à honneur qu'un homme accusé de quelque crime n'avoit point ce privilege de faire raser son poil, comme se peut recueillir par le témoignage d'Aulus Gellius parlant de Scipion fils de Paul. Pour ce qui est des parties inferieures, noz Sauvages n'empeschent point que le poil n'y vienne & préne accroissement. On dit que les femmes y en ont aussi. Et comme elles sont curieuses, quelques vns de noz gens leur ont fait à croire que celles de France ont de la barbe au menton, & les ont laissées en cette bonne opinion: de sorte qu'elles estoient fort desireuses d'en voir, & leur façon de vêtement. De ces particularités on peut entendre que

A. Gell
liv. 3.
chap. 4.

tous ces peuples generally ont moins de poil que nous : car au long du corps ilz n'en ont nullement ; tant s'en faut qu'ilz soient velus, comme quelques vns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des iles Gorgades, d'où le Capitaine Hanno Carthaginois rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, lesquelles il mit au temple de Iuno par grande singularité. Mais est ici remarquable ce que uous auons dit que noz peuples Sauvages ont préque tous le poil noir : car les François en même degré ne sont point ordinairement ainsi. Les auteurs anciens Polybe, Cesar, Strabon, Diodore Sicilien, & particulièrement Ammian Marcellin, disent que les anciens Gaullois avoient préque tous le poil blond comme or, estoient de grande stature, & épouvantables pour leur regard affreux : au surplus quereleux, & hauts à la main : la voix effroyable, ne parlans jamais qu'en menaçant. Aujourd'hui ces qualitez sont assez changées. Car il n'y a plus tant de blondeaux : ni tant de gens de haute stature, que les autres nations n'en aient d'aussi grans : quant au regard affreux, les delices du jourd'hui ont moderé cela : & pour la voix menaçante, ie n'ay à peine veu en toutes les Gaules que les Gascons & ceux du Languedoc, qui ont la façon de parler vn peu rude, ce qu'ilz retiennent du Gotisme & de l'Hespagnol par voisinage. Mais quant au poil il s'en faut beaucoup qu'il soit si commu-

*Qualitez
corporeles
des ancêtres
Gaullois.*

nement noir. Le même auteur Ammian dit encor que les femmes Gaulloises (lesquelles il remarque avoir bõne tête, & estre plus fortes que leurs maris quand elles sont en colere) ont les yeux bleuz: & consequemment les hommes: & toutesfois aujourd'hui nous sommes fort melés en ce regard. Ce qui fait qu'on ne sçait quelle rareté choisir pour la beauté des yeux. Car plusieurs aiment les bleuz: & d'autres aiment les verds: lesquels aussi estoient anciennement les plus prizez. Car entre les chansons du Sire de Couci (qui fut jadis si grand maitre en amours, qu'on en faisoit des Romans) il y en a vne qui dit ainsi:

*Beauté
des yeux.*

*Au commencier la trouvasi d'ouccette
Qu'onc ne cuiday pour li maux endurer.
Més ses clers vis, & sa freche bouchette,
Et si bel œil vert, & riant & cler
M'ont si surpris &c.*

Les Allemans ont mieux gardé que nous les qualitez que Tacite leur donne, semblables à ce qu'Amman recite des Gaullois: En vn si grand nombre d'hommes (dit Tacite) il n'y a qu'une sorte d'habits: ils ont les yeux bleuz & affreux, la chevelure reluisante comme or, & sont fort corpulens. Pline donne les mêmes qualitez corporeles aux peuples de la Taprobane, disant qu'ils ont les cheveux roux, les yeux pers, & la voix horrible & épouvantable. En quoy ie ne sçay si ie le dois croire, attendule climat, qui est par les huit, neuf, & dix degrez tant seulement, & qu'au Royaume de Calecut

DE LA NOUVELLE FRANCE. 721
de Calecut plus loin de la ligne equinoxiale
les hommes sont noirs. Mais quant à nos Sau-
vages, pour ce qui regarde les yeux ilz ne les
ont ni bleuz, ni verds, mais noirs pour la plus-
part, ainsi que les cheveux : & neantmoins ne
sont petits, comme ceux des anciens Scythes,
mais d'une grandeur bien agreable. Et puis
dire en assurance & verité y avoir veu d'aussi
beaux fils & filles qu'il y en scauroit point
avoir en France. Car pour le regard de la bou-
che ilz n'ont point de levres à gros bors,
comme en Afrique, & même en Hespagne,
ilz sont bien membrus, bien ossus, & bien
corfus, robustes à l'avenant : & tout-fois nous
en avions plusieurs en nôtre compagnie qui
eussent bien luté contre les plus forts d'entre
eux : mais estans sans delicateffe on en feroit
de fort bons hommes pour la guerre, qui est ^{Corps}
ce à quoy ilz se plaisent le plus. Au reste il n'y ^{monstra-}
a point parmi eux de ces hommes prodigieux ^{eux.}
desquels Plin. ^{plin. liv.} fait mention, qui n'ont point ^{ch. 31.}
de nez au visage, ou de levres, ou de langue;
item qui sont sans bouche & sans nez, n'ayans
que deux petits trous, desquelz l'un sert pour
avoir vent, l'autre sert de bouche; item qui
ont des têtes de chiens, & vn chien pour Roy,
item qui ont la tête à la poitrine, ou vn seul
œil au milieu du front, ou vn pié plat & large
à couvrir la tête quand il pleut, & semblables
monstres. N'y a point aussi de ceux qu'un ^{Ci dessus}
Agobanna Sauvage disoit au Capitaine Iac- ^{liv. 2.}
ques Quartier avoir veu au Saguenay, dont ^{chap. 25.}

nous avons parlé ci-dessus. Mais ilz sont bien formés en perfectiō naturele. S'il y a quelque borgne ou boiteux (comme il arrive quelquefois) c'est chose accidentaire, & du fruit de la chasse.

*Agilité
de corps.
Liv. I.
chap. 25.*

Estans bien composez, ilz ne peuvent faillir d'estre agiles & dispos à la course. Nous avons parlé ci-devant de l'agilité des Bresiliens *Margajas & Ou-etacas*: mais toutes natiōs n'ont ces dispositions corporeles. Ceux qui vivent és montagnes ont plus de dexterité que ceux des vallées, pour ce qu'ilz respirent vn air plus pur & plus subtil, & que les vivres qu'ils mangent sont meilleurs. Aux vallées l'air y est plus grossier, & les terres plus grasses, & conséquemment plus mal-saines. Les peuples qui sont entre les Tropiques sont aussi plus dispos que les autres, participans davantage de la nature du feu que ceux qui en sont éloignez. C'est pourquoy Pline parlant des *Gorgones* & iles *Gorgonides* (qui sont celles du Cap de Verd) dit que les hommes y sont si legers à fuir qu'à peine les peut on suivre de l'œil, de maniere que Hanno Carthaginois n'en sceut attrapper aucun. Il fait même recit des *Troglodytes* nation de la Guinée, lesquels il dit estre appelez *Therotohœns*, pour ce qu'ils sont aussi legers à la chasse par terre, que les *Ichthyophages* sont prompts à nager en mer, lesquels s'y lassent quasi aussi peu qu'vn poisson. Et *Masseus* en ses histoires des Indes rapporte que les *Naires* (ainsi s'appellēt

le Nobles & guerrieres) du Royaume de Malabaris font si agiles, & ont vne telle promptitude que c'est chose incroyable, & maniēt si bien leurs corps à volonté, qu'ilz semblent n'auoir point d'os, de maniere qu'il est difficile de venir à l'écarmouche contre telles gens, d'autant qu'avec cette agilité ilz s'auancent & reculent à plaisir. Mais pour se rendre tels ils aident la nature, & leur étend on les nerfs dès l'âge de sept ans, lesquels par apres on leur engraisse & frotte avec de l'huile de sesame. Ce que ie di se reconoit même es animaux: car vn genest d'Espagne ou vn Barbe est plus gaillard & leger à la course qu'un roussin ou courtaut d'Allemagne, vn cheval d'Italie plus qu'un cheval François. Or jaçoit que ce que i'ay dit soit veritable, il ne laisse pas d'y auoir des nations hors les Tropiques qui par exercice & artifice acquierent cette agilité. Car la sainte Ecriture fait mention d'un Hazael Israelite, duquel elle témoigne qu'il estoit leger du pié comme vn chevreul qui est es champs. Et pour venir aux peuples Septentrionaux les Herules sōt celebrez d'estre vites à la course, par ce vers de Sidonius.

Cursu Herulus, iaculis Hunnus, Francusque natatu.

Et par cette legereté les Alemans donnerent autrefois beaucoup de peine à Iules Cesar. Ainsi nos Armouchiquois sont dispos cōme des levriers, comme nous auons dit ci-dessus, & les autres Sauvages ne leur cedent gueres,

fans que toutefois ils violentent la nature, ni vsent d'aucun artifice pour bien courir. Mais comme les anciens Gaullois, estans addonnés à la chasse (car c'est leur vie) & à la guerre, leurs corps sont alaires, & si peu chargez de graisse, qu'elle ne les empêche pas de courir à leur aise.

*Dextérité
à nager.*

Or la dextérité des Sauvages ne se reconnoit pas seulement à la course, ains aussi à nager. Ce qu'ilz sçayent tous faire: mais il semble que les vns plus que les autres. Quant aux Bresiliens ilz sont tellement nais à ce métier qu'ilz nageroient huit jours dans la mer, si la faim ne les pressoit, & ont plustot crainte que quelque poisson ne les devore, que de perir par lassitude. C'en est de même en la Floride, où les hommes suivront vn poisson dans la mer, & le prendrôt, s'il n'est trop gros. Ioseph Acosta en dit tout autant de ceux du Perou. Et pour ce qui est de la respiration ils ont certain artifice de hūmer Peau & la rejettet, au moyen dequoy ilz demeurent facilement dedans par vn long temps. Les femmes tout de même ont vne disposition merveilleuse à cet exercice: car l'Histoire de la Floride rapporte qu'elles peuvent passer à nage de grandes rivières tenans leurs enfans sur vn bras: & grimpent fort dispostement sur les plus hauts arbres du pais. Je ne veux rien asseurer des Armouchiquois, ni de noz Sauvages, pour n'y avoir pris garde: mais il est bien certain que tous sçayent fort dextrement nager. Pour les

autres parties corporeles ilz les ont fort parfaites, comme aussi les sens de nature. Car *Membertou* (qui a plus de cent ans) voioit plustot vne chaloupe, ou vn canot de Sauvage, venir de loin au Port Royal, que pas vn de nous: & dit-on des Bresiliens & autres Sauvages du Perou cachez par les montagnes, qu'ils ont l'odorat si bon qu'au flair de la main ilz conoissent si vn homme est Hespagnol, ou François: & s'il est Hespagnol ilz le tuent sans misericorde, tant ilz le haïssent, pour les maux qu'ils en ont receu. Ce que le susdit *Acosta* ^{*Acosta*} confesse quand il parle de laisser vivre les Indiens selon leur police ancienne, argüant les Hespagnol en cela. *Et pour ce* (dit-il) *ce nous est chose preiudiciable, par ce que de là ilz prennent occasion de nous abhorrer* (notez qu'il parle de ceux qui leur obeissent) *comme gens qui en tout, soit au bien, soit au mal, leur avons esté, & sommes toujours contraires.* ^{*liv. 6.*} ^{*chap. I.*}

CHAP. XI.

Des Peintures, Marques, Incisions, & Ornaments du corps.



En'est merueille si les Dames du jour d'hui se fardent: car dès lög temps, & en maints lieux le métier a commencé. Mais il est blâmé és livres sacrez, & mis en reproche par la voix des Prophetes, comme quand *Ieremie* menace la ville de *Ierusalem*: ^{*Ierem. 4.*} ^{*vers. 30.*} *Quand tu auras esté détruite (dit-il) que feras-tu?*

quand tu te seras vêtue de cramoisi, & parée d'ornemens d'or, quand tu te seras fardée la face, tu te seras embellie en vain, tes amoureux t'ont rebuttée, ilz cherchent ta vie. Le Prophete Ezechiel fait vn

*Ezech. 23
vers. 40*

semblable reproche aux villes de Ierusalem & de Samarie, qu'il compare à deux femmes débauchées, lesquelles ont envoyé chercher des homes venans de loïn, & estans venus elles se sont lavées, & fardé le visage, & ont chargé leurs beaux ornemens. La Roïne Iefabel ayant voulu faire de même ne laissa point d'estre jettée en bas de la fenestre, & porter la punition de sa mechante vie. Les Romains ancien-

*4. des
Rois 9.
vers. 30.*

nement se peindoient le corps de vermillon (ce dit Pline) quand ils entroient en triomphe à Rome, & ajoute que les Princes & grandz Seigneurs d'Æthiopie faisoient grand état de cette couleur, de laquelle ilz se rougissoient entierement: même les vns & les autres s'en seruoient pour faire leurs Dieux plus beaux: & que la premiere depense qui estoit allouée par les Ceuseurs & Maitres des Comptes à Rome estoit des deniers employés à vermillonner le visage de Iupiter. Le même autheur en autre endroit recite que les Anderes, Mathites, Mosagebés, & Hipporeens peuples de Libye s'emplotroient tout le corps de croye rouge. Bref cette façon de faire passoit jusques au Septentrion. Et delà est venu le nom qu'on a imposé aux Pietes ancien peuple de Scythie voisins des Gots, lesquels en l'an octante-septième apres la nativité de Iesus-Christ sous l'Empire de domitian vindrent faire des

*Plin. liv.
6. ch. 30.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 727
courfes & ravages par les iles qui tirent vers
le Nort, là où ayans trouvé gens qui leur firent
forte refiftence, ilz s'en retournerent fans rien
faire, & vequirent encores nuds parmi les froi-
dures de leur païs jufques à l'an trois cens sep-
tantième de nôtre falut, auquel temps fouz
l'Empire de Valentinian joints avec les Saxons
& Ecoſſois ilz tourmenterent fort ceux de la
grand' Bretagne, à ce que recite Ammian
Marcellin: & reſolus de s'arreter là (comme ilz
firent) ilz demanderent aux Bretons (qui font
aujourd'hui les Anglois) des femmes en ma-
riage. Surquoy ayans eſté éconduits, ilz s'ad-
drefſerent aux Ecoſſois, leſquels leur en four-
niront, à la charge & condition que la ligne
maſculine des Rois entre-eux venant à faillir
les femmes ſuccederoient au Royaume. Or
ces peuples ont eſté appelez Pictes à-cause
des peintures qu'ils appliquoient ſur leurs
corps nuds, leſquels (dit Herodian) ilz ne vou-
loient couvrir d'aucuns habillemens, pour ne
cacher & obſcurcir les belles peintures qu'ils
avoient appliquées deſſus, là où eſtoient re-
presentées des figures d'animaux de toutes
fortes, & imprimées avec des ferremens en
telle ſorte qu'il eſtoit impoſſible de les ôter.
Ce qu'ilz faiſoient (ce dit Solin) dès Penſance:
de maniere que côme Penſant croiſſoit, auſſi
croiſſoient ces figures damaffées, ainſi que
font les marques qu'on grave dans les ieunes
citrouilles. Le Poete Claudian nous rend auſſi
plusieurs témoignages de ceci en ſes Panegy-

Ammian
liv. 26.
§ 27.

Herod.
liv. 3.

riques comme quand il parle de l'ayeul de l'Empereur Honorius

*Ille leues Mauros, nec falso nomine Pictos
Edomuit* — — — Et en la guerre Gothique,

----- *Ferroque notatas*

Perlegit exanimis Picto moriente figuras.

Ceci a esté remarqué par le sieur de Belleforest, & depuis encore par le docte Savaron sur la rencôtre qu'en fait Sidoine de Polignac. Et combien que noz Poitevins Celtiques appellez par les Latins *Pictones*, ne soient venus de la race de ceux là (car ils estoient fort anciens Gaullois dès le temps de Iules Cesar) toutefois ie veul bien croire que ce nom leur a esté baillé pour même occasion que le leur aux *Pictes*. Et comme des coutumes vne fois introduites parmi vn peuple ne se perdēt que par la longueur de plusieurs siecles (comme nous voyons durer encor les folies du Mardy gras) ainsi les vestiges des peintures dont nous avons parlé sont demeurées en quelques nations Septentrionales. Car i'ay quelquefois oui dire à Monsieur le Comte d'Egmont qu'il a veu en son jeune âge ceux de Brunzvich venir en la maison de son pere avec la face graissée de peinture, & tout noircis par le visage, d'où par aventure pourroit estre venu le mot de *Brouzer* qui signifie Noircir en Picardie. Et generally ie croy que tous ces peuples Septentrionaux vsoient de peintures quand ilz se vouloient faire beaux fils. Car les Gelons & Agathyrses peuples de Scythie comme les *Pictes* estoient de cette confrairie, & avec

des feremens se bigarroyent les corps. Les Anglois semblablement lors appelez Bretons, au dire de Tertullian. Les Gots outre les feremens vsoient de cinabre pour se rougir la face & le corps. Bref c'estoit vn plaisir es vieux siecles de voir tant de Pantalons hommes & fêmes: car il se trouue encore des vieux pourtraits, lesquels celui qui a fait l'histoire du voyage des Anglois en Virginia a gravez en taille douce, où les Pictes de l'un & de l'autre sexe sont depeints avec leurs belles incisions, & les epées pendantes sur la chair nuë, ainsi que les décrit Herodian.

*Tertull.
de Velud.
virgin.
Iornades
de bello
Got.
Isidor. lib.
16. c. 23.*

Cette humeur de se peindre ayant esté si generale pardeça, il n'y a dequoy se mocquer si les peuples des Indes Occidentales en ont fait & sont encore de même. Ce qui est vniversel & sans exception entre ces natiôs. Car si quelqu'un fait l'amour il sera peint de couleur bleuë, ou rouge, & sa maitresse aussi. S'ils ont de la chasse abondamment, ou sont joyeux de quelque chose, c'en sera de même par tout. Mais lors qu'ils sôt tristes, ou qu'ilz machinēt quelque trahison, ilz se placquēt toute la face de noir, & sont hideusement difformes. Pour ce qui est du corps noz Sauvages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, & ceux de la Foride, desquels la pluspart sont peints par le corps, les bras & les cuisses, de fort beaux compartimens, la peinture desquels ne se peut jamais ôter, à cause qu'ilz sont picquez dedans la chair.

*Indiens
Occiden-
dentaux.*

Toutefois plusieurs Bresiliens se peindēt seulement le corps (sans incision) quand il leur en prend envie: & ce avec du jus d'un certain fruit qu'ilz appellent *Genipar*, lequel noircit si fort, que quoy qu'ilz se lavent ilz ne peuvent point estre débrouillez de dix ou douze jours. Ceux de Virginia, qui sont plus en deça, ont des marques sur le dos, comme celle que noz marchans impriment sur leurs balles, par lesquelles (ainsi que les esclaves) on reconoit souz quel Seigneur ilz vivēt: qui est vne belle forme d'état pour ce peuple: veu que les anciens Empereurs Romains en ont vsé envers leurs soldats, lesquels estoient marquez de la marque Imperiale, ainsi que nous témoignent Sainct Augustin, Sainct Ambroise, & autres.

*Aug. contra
Parricid.
lib. 10.
c. 13.*

*Ambroise en
l'Or.
serm. de
Valentin.*

*Esai. 44.
vers. 5.*

Ce que faisoit aussi Constantin le Grand, mais sa marque estoit le signe de la Croix, lequel il faisoit imprimer sur l'épaule à ses tyrons & gens-d'armes, comme lui-même dit en vne epitre qu'il écrivit au Roy de Perse rapportée par Theodoret en l'histoire Ecclesiastique. Et les premiers Chrétiens cōme marchans souz la banniere de Iesus-Christ prenoient cette même marque, laquelle ils imprimoient en la main, ou aux bras, afin de se reconoître, principalement en temps de persécution, ainsi que dit Procope expliquant ce passage d'Esaië: *L'un dira ie suis au Seigneur, & l'autre se reclamera du nom de Iacob: & l'autre écrira de sa main, Je suis au Seigneur, & se surnommerá du nom d'Israel.* Le grand Apōtre

Saint Paul portoit bien les marques engravées du Seigneur de Iesus-Christ, mais c'estoit encore d'une autre façon, sçavoir par les flectures qu'il avoit en son corps de flagellations qu'il avoit receuës pour son nom. Et les Hebreux avoient pour marque la Circoncision du prepuce, par laquelle ils estoient segregés des autres nations, & reconeus pour peuple de Dieu. Mais quant aux autres incisions de corps telles que les faisoient anciennement les Pictes, & les font encore aujourd'hui noz Sauvages, elles ont esté fort expressement defenduës anciennement en la loy de Dieu donnée à Moÿse. Car il ne nous est pas loisible de deffaire l'image & la forme que Dieu nous a donnée. Voire les peintures & fards ont esté blamez & reprouvez par les Prophetes, ainsi que nous avons remarqué ailleurs. Et Tertullian dit que les Anges qui ont decouvert & enseigné aux hommes les fards & artifices d'iceux ont esté condemnez de Dieu; alleguant pour preuve de son dire le livre de la Prophetie d'Enoch. Par ce que dessus nous reconoissons que le monde de deça a esté anciennement autant informe & Sauvage que ceux des Indes Occidentales, mais ce qui me semble plus digne d'étonnement, c'est la nudité de ces peuples en pais froid, à quoy ilz prenoient plaisir, jusques à endurcir leurs enfans dans la nege, dans la riviere, & parmi la glace, comme nous Pavons touché ci-devant en vn autre chapitre, parlans

*Galat. 6.
vers. 17.*

*Levit. 19.
vers. 28.
Deuter.
14. vers. 1.*

Cimbres & François. Ce qui aussi a esté leur principale force és cōquêtes qu'ils ont faites.

CHAP. XII.

Des ornemens extérieurs du corps, Brasselets, Carquans, Pendans d'oreilles, &c.



NOUS qui vivons par deçà souz l'autorité de nos Princes, & des Republicques civilisées, avons deux grans tyrans de nôtre vie, auxquels les peuples du nouveau monde n'ont point encore esté assujettis, les excès du ventre, & de l'ornement du corps, & bref tout ce qui va à la pompe, lesquels si nous avons quitté, ce seroit un moyen pour r'appeller l'ancien âge d'or, & ôter la calamité que nous voyons en la pluspart des hommes. Car celui qui possède beaucoup faisant peu de depense, seroit liberal, & secourroit l'indigent, à quoy faire il est retenu voulant non seulement maintenir, mais aussi augmenter son train, & paroître, bien souvent aux dépens du pauvre peuple, duquel il succe le sang, *qui devorant plebem meam sicut escam panis*, dit le Psalmiste. Je laisse ce qui est du vivre, n'estant mon sujet d'en parler en ce chapitre ici. Je laisse aussi les excès qui consistent en meubles, renvoyant le lecteur à Plinie qui a parlé amplement des pompes & super-

Psal. 13.

vers. 4.

Et 52.

vers. 5.

Plin. liv.

33. ch. 11.

fluitez Romanesques, comme des vaiffelles à la Furviene, & à la Clodienne, des chalits à la Deliaque, & destables le tout d'or & d'argent ouvrez en bosse; là où aussi il met en avant vn esclave *Drusillanus Rotundus*, lequel estât thresorier de la haute Hespagne fit faire vne forge pour mettre en œuvre vn plat d'argent de cinq quintaux, accompagné de huit autres tous pelans demi quintal. Je veux seulement parler des *Matachiaz* de noz Sauxages & dire que si nous-nous contentions de leur simplicité nous eviterions beaucoup de tourmens que nous-nous donnons pour avoir des superfluitez, sans lesquelles nous pourrions heureusement vivre (d'autant que la nature se contente de peu) & la cupidité desquelles nous fait bien souvent decliner de la droite voye, & detraquer du sentier de la justice. Les excés des hommes consistent la plus-part és choses que j'ay dit que ie veux omettre, lesquelles ie ne lairray de ramener à point s'il vient à propos. Mais les Dames ont toujours eu cette reputation d'aimer les excés en ce qui est de Pornement du corps: & tous les Moralistes qui ont fait état de reprimer les vices les ont mises en jeu, là où ils ont trouvé ample sujet de parler. Clement Alexandrin faisant vne longue enumeration de l'attirail des femmes (qu'il a pris, la pluspart du Prophete Esaie) dit en fin qu'il est las d'en tant conter, & qu'il s'étonne comme elles ne sont tuées d'un si grand fais.

Matachiaz ce sont brasselets, car autres solivezes

Liv. 1. Pedag. cap. 10.

*Tert. liv.
de l'Or-
nement des
femmes.*

Prenons-les donc par les parties dont on se plaint. Tertullian s'émerveille de l'audace humaine qui se bende contre la parole de nôtre Sauveur, lequel disoit qu'il n'est pas en nous d'ajouter quelque chose à la mesure que Dieu nous a donnée: & toutefois les Dames s'efforcent de faire le contraire adioutans sur leurs têtes des cages de cheveux tissus en forme de pains, chapeaux, panniens, ou ventres d'ecussions. si elles n'ont honte de cette enormité superflue, au moins (dit-il) qu'elles ayent honte de l'ordure qu'elles portent: & ne couvrent point un chef saint & Chrétien de la dépouille d'une autre tête par aventure immonde, ou criminele, & destinée à un honteux supplice. Et là même parlant de celles qui colorent leurs cheveux: *P'en voy* (dit-il)

*Cela s'ap-
pelle Cro-
cophasia.*

qui font changer de couleur à leurs cheveux avec du saffran. Elles ont honte de leurs pais, & voudroient estre Gaulloises ou Allemandes tant elles se deguisent. Par ceci se conoit cōbien la chevelure rousse estoit estimée anciennement. Et de fait l'Escriture prise celle de David qui estoit telle. Mais de la rechercher par artifice, saint Cyprian & saint Hierome, avec nôtre Tertullian disent que cela presage le feu d'enfer. Or noz Sauvages en ce qui regarde l'emprunt des cheveux ne sont point reprehensibles: car leur vanité ne s'étend point à cela: mais bien en ce qui est de la couleur, d'autant que quand ils ont le cœur joyeux, & se peignent la face soit de bleu, soit de rouge, ilz fardent aussi leurs cheveux de la même couleur.

*S. Cypr.
liv. De
l'habit
des vier-
ges.
S. Hier.
Epist. à
Latis.*

Venons maintenant aux oreilles, au col,

au bras, & aux mains, & là nous trouverons de quoy nous arreter: ce sont parties ou les joyaux sont bien en evidenc: ce qu'aussi les Dames sçavent fort biereconoitre. Les premiers hommes qui ont eu de la pieté ont fait conscience de violenter la nature, & percer les oreilles pour y pendre quelque chose de precieux: car nul n'est seigneur de ses membres pour en mal vser, ce dit le Jurisconsulte Vlpian. Et pour ce quand le serviteur d'Abraham alla en Mesopotamie pour trouver femme à Isaac, & eut rencontré Rebecca, il lui mit vne bague d'or sur le front pendante entre les yeux, & des brassellets aussi d'or aux mains: suivant quoy il est dit au Proverbes, qu'*une femme belle & folle, est comme vne bague d'or au museau d'une truie*. Mais les humains ont pris des licences qu'ilz ne devoient pas, & ont defait en eux l'ouvrage de Dieu pour complaire à leurs fantasies. En quoy ie ne m'étonne pas des Bresiliens dont nous parlerons tantot, mais des peuples civilisez, qui ont appelez les autres nations barbares, mais encore des Chrétiens du jourd'hui. Quand Seneque se plaint de ce qui se passoit de son temps: *La folie des femmes* (dit-il) *n'avoit point assés assuieti les hommes, il leur a fallu encore pendre deux ou trois patrimoines aux oreilles*. Mais quels patrimoines? Elles portent (ce dit Tertullian) *des iles & maisons des champs sur leurs cols, & des gros registres aux oreilles contenant le revenu d'un grand richart, & chascun doigt de la main gauche ha un patrimoine*

Genes. 4.
vers. 17.

Prou. 11.
vers. 22.

Senec. l.
7. des Be-
nefices.
chap. 9.

pour se jouer. En fin il ne les peut pas mieux comparer qu'aux criminels qui sont aux cachots en Ethiopie, lesquels tât plus sont coupables, tant plus sont riches, d'autant que les menottes & barres auxquelles ilz sont attachez sont d'or. Mais il exhorte les Chrétiennes de ne point estre telles, d'autant que ce sont là des marques certaines d'impudicité, lesquelles appartiennent à ces malheureuses victimes de la lubricité publique. Pline, quoy que Payen ne deteste pas moins ces excès.

*Plin. lrv.
9. ch. 35.*

» Car noz Damés (dit-il) pour estre braves portent pendues à leurs doigts de ces grandes perles qu'on appelle *Elenchus* en façon de poires, & en ont deux, voire trois es aureilles. Memes elles ont inventé des noms pour s'en servir à leurs maudites & facheuses superfluités. Car elles appellét *Cymbales* celles qu'elles portent pendues aux aureilles en nombre, comme si elles prenoient plaisir d'ouïr grilloter les perles à leurs aureilles. Qui plus est les femmes menageres, & même les pauvres femmes, s'en parent; disans qu'aussi peu doit aller vne femme sans perles, qu'un Consul sans ses huiffiers. Finalement on est venu jusques à en parer les fouliers, & jarretieres, voire encore leurs bottines en sont toutes chargées & garnies. De sorte que maintenant il n'est plus question de porter perles, ains les faut faire servir de pavé, afin de ne marcher que sur perles. Le meme recite que Lollia Paulina relaisée de Caligula es communs

muns festins de gens mediocres, estoit tant chargée d'emeraudes & de perles par la tête, les cheveux, les oreilles, le col, les doigts, & les bras, tant en colliers, jaserans, que brasselets, *plin. liv. 33 ch. 3.* que tout en reluisoit, & qu'elle en avoit pour vn million d'or. Cela estoit excessif: mais c'estoit la premiere Princesse du monde, & si il ne dit point qu'elle en portast aux soulers: comme encore il se plaint ailleurs que les Dames de Rome portoient de l'or au piez. *Quel desoräre!* (dit-il) *Permettons aux femmes de porter tant d'or qu'elles voudront en brasselets & doigts, au col, & aux oreilles, & es catquans, & brides, & c. Faut-il neantmoins pour cela en parer les piés!* &c. Ce ne seroit jamais fait si ie vouloy cōtinuer ce propos. Les Hespagnoles du Perou font encore davantage, car ce ne sont que lames & platinnes d'or & d'argent, & garnitures de perles en leurs patins. Vray est qu'elles sont en vn pais que Dieu a felicité de toutes ces richesses abondamment. Mais si tu n'eras tant ne t'en fâches point, & ne sois tenté d'envie: telles choses s'ot terre, fouillée, & epurée avec mille gehennes, au fond des enfers, par le travail incroyable, & avec la vie de tes semblables. Les perles ne sont que de la rouée receüe dans la *perles que c'est.* coquille d'un poisson, qui se pêchent par des hommes quel'on force à estre poissons; c'est à dire estre toujours plongés au profond de la mer. Et pour avoir ces choses, & pour estre habillez de foye, & pour avoir des robes à cent milles replis, nous nous tourmentons,

nous prenons des fous qui abbrevent noz jours, nous rongent les os, succent la moelle, attenuent le corps, & consomment l'esprit. Qui ha à diner est aussi riche que cela s'il le scait considerer. Et là où abondent ces choses, là abondent les delices, & consequemment les vices: & au bout voici que Dieu dit par son Prophete: *Ilz ietteront leur argent es rues, & leur or ne sera que fiente, & ne les delivreront point au iour de ma grande colere.* Qui veut avoir conoissance plus ample des chatimés dont Dieu menace les femmes qui abusent des carquans & joyaux, qui n'ont autre soin que de s'attiffer & farder, vont la gorge étendue, les yeux egarez, & d'vn marcher fier, lise le septième chapitre du Prophete Esaïe. Je ne veux pourtant blamer les vierges qui ont quelques dorures, ou chaines de perles, ou autres joyaux, ensemble vn habillement modeste: car cela est de bienfiance, & toutes choses sont faites pour l'usage de l'homme: mais l'excés est ce qui tombe en blame, pour ce que bien souvent souz cela git l'impudicité. Heureux les peuples qui n'ayans point les occasions du peché fervent purement à Dieu, & possèdent vne terre qui leur fornit ce qui est necessaire à la vie. Heureux noz peuples Sauvages s'ils avoient Pen-tiere conoissance de Dieu: car en cet état ilz sont sans ambition, vaine gloire, envie, avarice, & n'ont soin de ces pompes que nous venons de représenter: ains se cōtentent d'avoir des *Matachiaz*, pendus à leurs oreilles, & en-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 739
vironnés à l'entour de leurs cols, corps, bras
& jambes. Les Bresiliens, Floridiens & Ar-
mouchiquois font des carquans & brasselets
(appelez *Bou-re* au Bresil, & *Matachiaz* par les
nôtres) avec de os de ces grandes coquilles de
mer qu'on appelle Vignols, semblables à des
limaçons, lesquelles ilz decouparent & amas-
sent en mille pieces; puis les polissent sur vn
gréz tant qu'ilz les rendent fort menuës, &
percées qu'ilz les ont, en font des chappelets
semblables à ce que nous appellons porce-
laine. En ces chappelets ils entre-melent alter-
nativement d'autres grains autant noirs que
ceux que j'ay dit sont blancs, faits de jayet, ou
de certain bois dur & noir qui lui ressemble,
lesquels ilz polissent & menuisent comme ilz
veulent, & ha cela fort bonne grace. Et s'Il
faut estimer les choses selon la façon, comme
nous voyons qu'il se pratique en noz mar-
chandises, ces colliers, écharpes, & brasselets
de Vignols, ou Pourcelaine, sont plus riches
que les perles (toutefois on ne m'en croira
point) aussi les prisent-ilz plus que perles, ni
or, ni argent: & c'est ce que ceux de la grande
riviere de *Canada* au temps de Jacques Quar-
tier appelloient *Efurgni* (dequoy nous avons
fait mention ci dessus) mot que j'ay eu beau-
coup de peine à comprendre, & que Belle-
forest n'a point entendu quand il en a voulu
parler. Aujourd'hui ilz n'en ont plus, ou en
ont perdu le metier: car ilz se servent fort des
Matachiaz, qu'on leur porte de France. Or

comme entre nous, ainsi en ce païs là ce sont les femmes qui se parent de telles choses; & en feront vne douzaine de tours à l'entour du col pendantes sur la poitrine; & à l'entour des poignets, & au dessus du coude. Elles en pendent aussi des longs chappelets aux aureilles qui viennent jusques au bas des épaules. Que si les hommes en portent ce sera quelque jeune amoureux tant seulement. Au païs de Virginia où il y a quelques perles les femmes en portent des carquans, colliers & brasselets, ou bien des morceaux de cuivre ardis comme des boulettes, qui se trouve en leurs montagnes, où y en a des mines. Mais au Port Royal & es environs & vers la Terre-neuve & à Tadoussac, où ilz n'ont ni Perles, ni Vignols, les filles & femmes font des *Matachiaz*, avec des arrêtes ou aiguillons de Porc-epic, lesquelles elles teignent de couleurs noire, blanche, & vermeille aussi vives qu'il est possible: car nôtre ecarlatte n'a point plus de lustre que leur teinture rouge: Mais elles prisent davantage les *Matachiaz*, qui leur viennent du païs des Armouchiquois, & les achètent bien cherement. Et d'autât qu'elles en recourent peu, à cause de la guerre que ces deux nations ont toujours l'une contre l'autre; on leur porte de France des *Matachiaz*, faits de petits tuyaux de verre melé d'estain, ou de plomb, qu'on leur tique à la brasse, faite d'aune: & c'est en ce païs là ce que les Latins appellent *Mundus muliebris*. Elles en font aussi des petits

carreaux melangés de couleurs, cousus ensemble, qu'elles attachent aux cheveux des petits enfans, par derriere. Les hommes ne s'amusement gueres à cela, sinon que les Breiliens portent au col des Croissans d'os fort blancs, qu'ils appellent. *Taci* du nom de la Lune: & noz Souriquois semblablement quelque joliveté de même etoffe, sans excés. Et ceux qui n'ont de cela portent ordinairement vn couteau devant la poitrine, ce qu'ilz ne font pour ornemét, mais faute de poche, & pour ce que ce leur est vn outil necessaire à toute heure. Quelques vns ont des ceintures faites de *Matachiaz*, desquelles ilz se servent seulement quand ilz veulent paroître, & se faire braves: Les Aoutmoins, ou devins portent aussi devant la poitrine quelque enseigne de leur metier, ainsi que nous dirons ailleurs. Mais quand aux hommes Armouchiquois ont vne façon de mettre aux poignets, & au dessus de la cheville du pié, és jambes, des lames de cuivre faites en forme de menottes, & au défaut du corps, c'est à dire aux hanches, des ceintures façonnées de tuyaux de cuivre longs comme le doigt du milieu, enfilés ensemble de la longueur d'une ceinture, proprement de la façon qu'Herodian recite avoir esté en v^sage entre les Pictes dont nous avons parlé, quand il dit qu'ilz se ceignent le corps & le col avec du fer, estimans cela leur estre vn grand ornement, & vn temoignage qu'ilz sont bien riches, ainsi qu'aux autres barbares d'avoir de

Herodias.
liv. 3.


Sauvages
d'Ecoffe.

l'or alentour d'eux. Et de cetterace d'hommes Sauvages encore y-en a-il en Ecoffe, lesquels n'iles siecles, n'iles ans, ni l'abondance des hommes, n'a peu encore civiliser. Et jacoit que, comme nous avôs dit, les hômes ne foient point tât soucieux des *Matachiaz*, que les femmes, toutefois ceux du Bresil n'ayans cure de vetemens prennent plaisir à se parer & bigarrer de plumes d'oiseaux, prenans celles dont nous-nous servons à coucher, & les dccoupans menu comme chair à patez, lesquelles ilz teindent en rouge avec leur bois de Bresil, puis s'estans frotté le corps avec certaine gomme qui leur sert de colle ilz se couvrent de ces plumes & font vn habit tout d'une venue à la Pantalone: ce qui a fait croire (ce dit Jean de Leri en son Histoire del' Amerique) aux premiers qui sont allé pardela que les hommes qu'on appelle Sauvages fussent velus, ce qui n'est point. Car, comme nous avons dés-ja dit, les Sauvages en quelque part que ce soit ont moins de poil que nous. Ceux de la Floride se servent aussi de cette maniere de duvet, mais c'est seulement à la tête pour se rendre plus effroyables. Outre ce que nous avons dit les Bresiliens font encores des fronteaux de plumes qu'ils lient & arrentent de toutes couleurs, ressemblans iceux fronteaux, quant à la façon, à ces raquettes ou ratepenades dôt les Dames vsent pardeça, l'invention desquelles elles semblent avoir apprise de ces Sauvages. Quant à ceux de nôtre Nouvelle

DE LA NOUVELLE FRANCE. 743
France és jours entre eux solennels & de re-
jouissance, & quand ilz vont à la guerre, ils
ont à l'entour de la tête comme vne coronne
faite de longs poils d'Ellan peints en rouge
collez ou autrement atrachez à vne bende de
cuir large de trois doigts telle que le Capitai-
ne Iacques Quartier dit avoir veu au Roy
(ainsi l'appelle-il) & Seigneur des Sauvages *Voy ci-*
qu'il trouua en la ville de Hochelaga. Mais ilz *dessus liu.*
n'vsent point de tant de plumasseries que les *2. ch. 17.*
Bresiliens, lesquels en font des robbes, bon-
nets, brasselets, ceintures, & paremens des
jouës & des rondaches sur les reins de toutes
couleurs, qui seroient plustot ennuieuses que
delectables à deduire, estant aisé à vn chacun
de suppleer à cela & s'imaginer que c'est.

CHAP. XIII.

Du Mariage.

 PRES avoir parlé des véte-
mens, parures, ornemens,
& peintures des Sauvages il
me semble bon de les mari-
er, afin que la race ne s'en per-
de, & que le país ne demeu-
re desert. Car la premiere ordonnance que
Dieu fit jamais ce fut de germer & produire
& rapporter fruit vne chacune creature capa-
ble de generation selon son espece. Et afin

*Ceci est
en la glose
du Tal-
mud, au
Traict de
l'Idolatrie*

de donner courage aux jeunes gens qui se marient, les Iuifs avoient anciennement vne coutume de remplir de terre vne auge, dans laquelle peu avant les nopces ilz semoient de l'orge, & icelle germée ilz la pottoient aux époux & epouse, disans: *Rapportez fruit & multipliez, comme cette orge, laquelle produit plus tost que toutes les autres semences.*

Or pour venir au sujet de noz Sauvages, plusieurs cuidans, se croy qu'ils soient des buches, ou s'imaginans vne republicque de Platon, demandent s'ils font des mariages, & si y a des Prêtres en *Canada* pour les marier. En quoy ilz montrent qu'ilz sont gens bien nouveaux. Le Capitaine Jacques Quartier parlant du mariage des Canadiens en sa seconde Relation, dit ainsi: Ils gardent l'ordre du mariage, fors que les hommes prennent deux ou

Canadiens.

trois femmes. Et depuis que le mari est mort jamais les femmes ne se remarient, ains font le deuil de la dite mort toute leur vie, & se teignent le visage de charbon pilé, & de graisse de l'epesueur d'un couteau; & à cela conoit-on qu'elles sont vefves. Puis il poursuit: Ils ont vne autre coutume fort mauvaïse de leurs filles. Car depuis qu'elles sont d'âge d'aller à l'homme elles sont toutes mises en vne maison de bordeau abandonnées à tout le monde de qui en veut, jusques à ce qu'elles ayent trouvé leur parti: Et tout ce avons veu par experience: Car nous avôs veu les maisons aussi pleines des dites filles comme est vne école

Prostitution de filles.

de garçons en France. L'auroy pensé que ledit Quartier auroit avancé du bien au regard de cette prostitution de filles, mais le discours du Sieur Champlain, qui n'est que depuis six ans, me confirme la même chose, hors-mis qu'il ne parle point d'assemblées: ce qui me retient d'y contredire. Mais entre noz Souriquois il n'est point nouvelle de cela: non point que ces Sauvages aient grand' cure de la continence & virginité, car ilz ne pensent point mal faire en la corrompant: mais soit par la fréquentation des François, ou autrement, les filles ont honte de faire vne impudicité publique: & si l'arrive qu'elles s'abandonnent à quelqu'un, c'est en secret. Au reste celui qui veut avoir vne fille en mariage il faut qu'il la demande à son pere, sans le consentement duquel elle ne fera point à lui, cōme nous avons des-ja dit ci-dessus, & rapporté l'exemple d'un qui avoit fait autrement. Et voulant se marier il fera quelquefois l'amour, non point à la façon des Esleens, lesquels (ce dit Ioseph) éprouvoient par trois ans les filles avāt que les prendre en mariage, mais par l'espace de six mois, ou un an, sans en abuser, se peinturera le visage pour estre plus beau, & aura vne robe neuve de Castors, Loutres, ou autre chose, bien garnie de *Matachiaz*, avec des rayes & bendes qu'ils figurent dessus en forme de large passement d'or & d'argent, ainsi que faisoient iadis les Gots. Faut en outre qu'il se montre vaillant à la chasse, & qu'il soit reco-

Souriquois.

*Ci-dessus
liv. 2.
ch. 34.*

*Ioseph.
De la
guerr
des Juifs
liv. 2.
cha. 12.*

ne sachant faire quelque chose, car ilz ne se fient point aux moyens d'un homme, qui ne sont autres que ce qu'il acquiert à la journée, ne se soucians aucunement d'autres richesses que de la chasse: si ce n'est que noz façons de faire leur en font venir l'appetit.

Prostitution de filles au Bresil.

Les filles du Bresil ont licence de se prostituer si-tot qu'elles en sont capables, tout ainsi que celles de *Canada*. Voire les peres sont marqueaux de leurs filles, & reputent à honneur de les communiquer à ceux de deçà qui vont pardela, afin d'auoir de leur race. Mais de sy accorder ce seroit vne abominatiõ trop dånable, & qui meriteroit chatiment, comme de fait au defaut des hõmes Dieu a puni ce vice en telle façõ que le mal s'est cõmuniqúe pardeçà à ceux mêmes qui ont esté trop après les filles & femmes Chrétiennes, par la maladie de la Verole, qui paravant la découverte de ces terres estoit inconuë en l'Europe: car ces peuples y sont fort sujets, & même ceux de la Floride: mais ils ont le Guayac, l'Esquine, & le Sassafras, arbres fort souverains pour la guerison de cette ladrerie, & croy que l'arbre *Annedda* duquel nous avons raconté les merveilles est l'une de ces especes.

*Ci-dessus
liv. 2.
chap. 24.
Pudicité
des anciens
Allemañs.
& des
Sauvages
de la N.
Fr.*

On pourroit penser que la nudité de ces peuples les rendroit plus paillars, mais c'est au contraire. Car comme les Allemañs sont loüez par Cesar d'auoir eu en leur ancienne vie Sauvage telle continence, qu'ilz reputoient chose tres-vilaine à vn jeune homme d'auoir la

compagnie d'une femme ou fille avant l'âge de vingt ans: & de leur part aussi ilz n'estoient point emeus à cela encores que pele-mele les hommes & les femmes jeunes & vieux se baignassent dans les rivieres: Aussi ie puis dire pour noz Sauvages que ie n'y ay iamais veu vn geste, ou regard impudique, & ose affermer qu'ils sont beaucoup moins sujets à ce vice que pardeça, dont i'attribuë la cause partie à cette nudité, & principalement de la tête où la matiere generative prend sa source; partie au defaut des epiceries, du vin, & des viandes qui provoquent les Ithyphalles, & partie à l'usage ordinaire qu'ils ont du Petun, la fumée duquel etourdit les sens, & montant au cerveau empêche les fonctions de Venus. Iehan de Leri louë les Bresiliens en cette continence: toutefois il adjoute que quand ilz se fâchent l'un contre l'autre ilz s'appellent quelquefois *Tiwiré*, qui est à dire boulgre, d'où l'on peut conjecturer que ce peché regne entre eux, comme le Capitaine Laudonniere dit qu'il fait en la Floride: outre que les Floridiens aiment fort le sexe feminin. Et de fait i'ay entendu que pour agreer aux Dames ilz s'occupent fort aux Ithyphalles d'ot nous venons de parler, & pour y parvenir ils se servent d'ambre gris, dont ils ont grande quantité, lequel ayans fondu au feu ilz le font distiller avec grinsemens de dents jusques à l'*os sacrum*, & avec un fouët d'orties, ou autre chose semblable, font enfler les jouës à cet idole

*Ithyphal-
les.*

*Petun
contraire
à Venus.*

*V/age des
Ithyphal-
les.*

de Maacha que le Roy Asa fit mettre en cendres, lesquelles il jetta dans le torrent de Cedron. Les femmes d'autre part avec certaines herbes s'efforcent tant qu'elles peuvent de faire des restrictions pour l'usage desdits Ithyphalles, & pour le droit des parties.

*Contrat
de maria-
ge.*

*Degrez
de conju-
ginité.*

*Femmes
sauvages
au-d'ous
à l'istre
Fecundité
des Gau-
loises.*

Revenons à noz mariages lesquels valent mieux que toutes ces drogeries là. Les contractans ne donnent point la foy entre les mains des Notaires, ni de leurs Devins, ains simplement demandent le consentement des parens: & se fait par tout ainsi. Mais il faut remarquer qu'ilz gardent, & au Bresil aussi, trois degrez de consanguinité, dans lesquels ilz n'ont point accoutumé de faire mariage, sçavoir est du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, & du frere avec sa sœur. Hors cela toutes choses sont permises. De douaire il ne s'en parle point. Aussi quād arrive divorce le mari n'est tenu de riē. Et jaçoit que (cōme a esté dit) il n'y ait point de promesse de loyauté donnée pardevant quelque puissance superieure, toutefois en quelque part que ce soit les femmes gardent chasteté, & peu s'en trouve qui en abusent. Voire i'ay oui dire plusieurs fois que pour rédre le devoir au mari elles se font souvent contraindre: ce qui est rare pardeça. Aussi les femmes Gaulloises sont-elles celebrées par Strabon pour estre bonnes portieres (i'enten fecondes) & nourriffieres: & au contraire ie ne voy point que ce peuple là abandē comme pardeça, encor que toutes personnes y

travaillent à la generation, & que la polygamie leur soit ordinaire, ce qui n'estoit point entre les anciens Gaullois, ni même les Allemans, quoy que peuple plus agreste. Vray est quenoz Sauvages se tuent les vns les autres incessamment, & sont toujours en crainte de leurs ennemis; faisans des sentinelles sur les aventés.

Ce refroidissement de Venus apporte vne chose admirable & incroyable entre ces femmes, & qui ne s'est peu trouver même entré les femmes du saint Patriarche Iacob, c'est qu'encores qu'elles soient plusieurs femmes d'un mary (car la polygamie est receüe par tout ce monde nouveau) toutefois il y a point de jalousie entre elles. Ce qui est au Bresil pais chaud aussi bien qu'en Canada: mais quant aux hommes en plusieurs lieux ils sont jaloux: & si la femme est trouvée faisant la bête à deux dos, elle sera repudiée, ou en dâger d'estre tuée par son mary: & à cela (quant à l'esprit de jalousie) ne faudra tant de ceremonies que celles qui se faisoient entre les Juifs, rapportées au livre des Nombres. Et quant à la repudiation, n'ayans l'usage des lettres ilz ne la font point par écrit en donnant à la femme un billet signé d'un Notaire public, comme remarque saint Augustin parlant des mêmes Juifs: mais se contentent de dire à ses parens & à elle qu'elle se pourvoye: & lors elle vit en cōmun avec les autres jusques à ce que quelqu'un la recherche. Cetteloy de repudiation

Polygamie.

Nombres. vers. 12. Esur. 2.

S. Aug. cōtre Manicheus liv. 19. c. 26.

Voy le
comment-
sateur de
Ben-Sira.

a esté préque entre toutes nations, fors entre les Chrétiens, lesquels ont retenu ce precepte Evangelique, *Ce que Dieu a conjoint, que l'homme ne le separe point.* Ce qui est le plus expedient & moins scandaleux: & fort prudemment répondit Ben-Sira (que l'on dit avoir esté neveu du Prophete Ieremie) estant enquis par vn qui avoit vne mauvaise femme, cōment il en devoit faire: *R onge (dit-il) l'os qui t'est écheu.*

Quant à la femme vefve, ie ne veux point affermer que ce qu'en a dit Jacques Quartier soit general, mais ie diray que là où nous avons esté elles se teignent le visage de noir quand il leur prent envie, & non toujours: si leur mari a esté tué elles ne se remarieront point, ni ne mangeront chair, qu'elles n'ayent veu la vengeance de cette mort. Et ainsi l'avons veu pratiquer à la fille de *Memberton*, laquelle depuis la guerre faite aux Armouchiquois, d'écrite ci-apres, s'est remariée. Hors ce cas elles ne font autrement difficulté de se remarier quand elles trouvent parti à propos.

Paillardise abominable avec les infideles.

Quelquefois noz Sauvages ayans plusieurs femmes en bailleront vne à leur ami s'il a envie de la prendre en mariage, & fera d'autant déchargé. Au regard des filles qui s'abandonnent, si quelqu'un en a abusé elles le diront à la premiere occasion, & par ainsi fait dangereux s'y frotter: car le chatiment doit estre rigoureux cōtre ceux qui mêlent le sang Chretien parmi l'infidele, & de cette justice gardée est soulé le sieur de Ville-gagnon même par ses

ennemis: & Phinéés fils d'Eleazar, fils d'Aaró *Nomb. 25*
 pour avoir esté zelateur de la loy de Dieu, & *vers 11.*
 appaisé son ire qui alloit exterminant le peu- *12. 13.*
 ple, à cause d'un tel forfait, eut l'alliance de Sa-
 crificature perpetuelle, laquelle Dieu lui pro-
 mit, & à sa posterité.

C H A P. XIV.

La Tabagie.

Les anciens ont dits *ine Cerere & Baccho friget Venus,* & nous en François disons Vive l'amour *Mais pour moyer- nant.*
 mais qu'on dine. Apres donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le diner, & les traiter à leur mode. Et pour ce faire il faut considerer les téps du mariage. Car si c'est en hiver ils auront de la chasse des bois, si c'est au printemps, ou en esté, ils feront prouision de poisson. De pain il ne s'en parle point depuis la Terre-neuve du Nort jusques au país des Armouchiquois, si ce n'est qu'ils en troquent avec les Frãçois, *Quels país de Sauvages ont du blé.*
 lesquels ils attendent sur les rives de mer accroupis cõme singes, si-tot que le printemps est venu, & reçoivent en contr'échange de leurs peaux (car ilz n'ont autre marchandise) du biscuit, féves, pois, & farines; Les Armouchiquois & toutes nations plus éloignées, entre la chasse & la pecherie ont du blé *Ma-*

Lo Sauvage dit Tabagie, c'est à dire Fossin.

Mais pour moyer- nant.

Quels país de Sauvages ont du blé.

his, & des fèves, qui leur est vn grand soulagement pour le temps de necessité. Ilz n'en font point de pain; car ilz n'ont ni moulin, ni four, & ne scauent le pestir autrement qu'en le pillant dans vn mortier: & assemblans ces pieces le mieux qu'ils peuvent, en font des petits tourteaux qu'ils cuisent entre deux pierres chaudes. Le plus souvent ilz sechent ce blé au feu & le rotissent sur la braise. Et de cette façon vivoient les anciens Italiens, à ce que dit Pline. Et par ainsi ne se faut tant étonner de ces peuples, puis que ceux qui ont appellé les autres barbares ont esté autant barbares qu'eux.

Plin. liv.
18. *chap.*
2. *Es* 10.

Ci dessus
liv. 2.
chap. 10.

Si ie n'avoÿ couché ci dessus la forme de Tabagié (ou Banquet) des Sauvages i'en ferois ici plus ample description: mais ie diray seulement que lors que nous allâmes à la riviere saint Jehan, estans en la ville d'*Ouigondi* (ainsi puis-je bien appeller vn lieu clos rempli de peuple) nous vîmes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, faisans *Tabagua* des farines qu'ils avoient eu de nous, dont ils avoient fait de la bouillie plein des chauderons. Chacun avoit vne ecuelle d'ecorce & vne culiere grande comme la paume de la main, ou plus: & avec ce avoient encor de la chasse. Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains sert la compagnie, comme ici bien souvent nos Espousés.

Les femmes estoient en vn autre lieu à
part;

part, & ne mangeoient point avec les hommes. En quoy on peut remarquer vn mal entre ces peuples là qui n'a jamais esté entre les nations de deçà, principalement les Gaullois & Allemans, lesquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquets, mais aussi aux conseils publics, mémement (quant aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, & vuiderent le different avec telle equité (ce dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grande que jamais. Et au traité qui fut fait avec Annibal estant entré en Gaule pour aller contre les Romains, il estoit dit que si les Carthaginois avoient quelque different contre les Gaullois, il se vuideroit par l'avis des femmes Gaulloises. A Rome il n'en a pas esté ainsi, là où leur condition estoit si basse, que par la loy *Voconia* le pere propre ne les pouvoit instituer heritières de plus d'vn tiers de son bien : & l'Empereur Iustinian en ses Ordonnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit esté deféré : qui montre ou vne grande severité envers elles, ou vn argument qu'en ce país là elles ont l'esprit trop debile. Et de cette façon sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire condition, de ne point manger avec les hommes en leurs Tabagies : & toutefois il me semble que la chere n'en est pas si bonne : laquelle ne doit pas consister au boire & manger seulement, mais en

*Femmes
ne mangent avec
les homes.*

*Bonne
condition
des femmes
entre les
Gaullois.*

*Voy encore
ci-dessous ch.
16. de la
constance
des femmes.*

*Mauvaise
condition
des anciennes
Romaines.*

la société de ce sexe que Dieu a donné à l'homme pour l'aider & lui tenir compagnie.

Quelles gens ont élevé Rome à sa grandeur.

Plin. liv. 17. ch. 24.

Façon de vivre des anciens Romains, & autres nations.

Plin. liv. 18. chap. 2. 10. 11.

Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun affaironnement en ce peu de mets que j'ay dit. Mais ie repliqueray que ce n'ont point esté Caligula, ni Heliogabale, ni leur semblables, qui ont élevé l'Empire de Rome à sa grandeur: ce n'a point aussi esté ce cuisinier qui fit vn festin à l'Imperiale tout de chair de porc deguisée en mille sortes: ni ces frians lesquels apres avoir détruit l'air, la mer, & la terre, ne sachans plus que trouver pour assouvir leur gourmandise vont chercher les vers des arbres, voire les tiennent en muë & les engraisent avec belle farine, pour en faire vn mets delicieux: Ains ç'ont esté vn *Curius Dentatus* qui mägeoit en écuelles de bois, & racloit des raves au coin de son feu: ité ces bōs laboureurs que le Senat envoyoit querir à la charruë pour conduire l'armée Romaine: & en vn mot ces Romains qui vivoient de bouillie, à la mode de noz Sauvages: car ilz n'ont eu l'usage du pain qu'environ six cens ans apres la fondation de la ville, ayans appris avec le temps à faire quelques galettes telement quelemēt appetées & cuites souz la cendre, ou au four. Pline autheur de ceci dit encore que les Tartares vivent aussi de bouillie & farine cruë, comme les Bresiliés. Et toutefois ç'a toujours esté vne nation belliqueuse & puissante. Le

DE LA NOUVELLE FRANCE. 755
même dit que les Arympheens (qui sont les
Moscovites) vivét par les forêts (comme noz
Sauvages) de grains & de fruits qu'ilz cueillent
sur les arbres, sans parler de chair, ni de pois-
son. Et de fait les Autheurs prophanes sont
d'accords que les premiers hommes vivoient
comme cela, à sçavoir de blez, grains, legu-
mages, glans, & seines, d'où vient le mot
Grec φαγειν, pour dire manger: quelques na-
tions particulieres (& non toutes) avoient
des fruits: comme, les poires estoient en vſage
aux Argives, les figues aux Atheniens, les
amandes aux Medes, le fruit des cannes aux
Æthiopiens, le cardamuin aux Perses, les dat-
tes aux Babyloniens, le treffle aux Ægyptiens.
Ceux qui n'ont pas eu ces fruits ont fait la
guerre aux bêtes des bois, comme les Getu-
liens, & tous les Septentrionaux, même les
anciens Allemans, toutefois ils avoient aussi
du laitage: d'autres se trouvant sur les rives de
mer ou des lacs & rivieres, ont vécu de pois-
sons, & ont esté appellés Ichthyophages: au-
tres vivans de Tortues ont esté dits Chelono-
phages. Vne partie des Æthiopiens vivent
de sauterelles, lesquelles ilz sallent & endur-
cissent à la fumée en grande quantité pour
toute saison, & en cela s'accordent les histo-
riens du jourd'hui avec Pline. Car il y en a
quelquefois des nuées, & en l'Orient sembla-
blement, qui détruisent toute la campagne; si
bien qu'il ne leur resté rien autre chose à man-
ger que ces sauterelles: qui estoit la nourriture

*Ichthyo-
phages.*

*Æthiopiens
vivans de
sauterel-
les.*

Nourri-
ture de
S. Iean
Baptista
S. Hier.
liv. 2.
contr. lo-
vintian.
S. Aug.
sur le cha.
14 aux
Rom. ver.
15.
Niceph.
liv. 1.
chap. 14.
Ammian
liv. 18.

Anthro-
pophages.

Pain.

de saint Iean Baptiste au desert, selon l'opinion de saint Hierome, & de saint Augustin: quoy que Nicephore estime que c'estoient les fucilles tendre, du bout des arbres, par ce que le mot Grec *ἀκείδης* signifie l'un & l'autre. Mais venons aux Empereurs Romains les mieux qualifiez. Ammian Marcellin parlant de leur façon de vivre dit que Scipion, Æmilian, Metellus, Trajan, & Adrian, se contentoient ordinairement des viandes de camp, sçavoir est de lard, fromage, & buvende. Si donc noz Sauvages ont abondamment de la chasse & du poisson, ie ne trouve pas qu'ilz soient mal: car plusieurs fois nous avons receu d'eux quantité d'Eturgeons, de Saumons, & autres poissons: sans la chasse des bois, & des Castors, qui vivent en étangs, & sont amphibies. Au moins se reconoit vne chose louable en eux, qu'ilz ne sont point anthropophages comme ont esté autrefois les Scythes, & maintes autres nations du monde de-deça: & comme encore aujourd'hui sont les Bresiliens, Canibales, & autres du monde nouveau.

Le mal qu'on trouve à leur façon de vivre, c'est qu'ilz n'ont point de pain. De verité le pain est vne nourriture fort naturelle à l'homme, mais il est plus aisé de vivre avec de la chair, ou du poisson, que du pain seul. Que s'ilz n'ont l'usage du sel, la pluspart du monde n'en use point. Il n'est pas du tout necessaire, & sa principale utilité git en la conservation,

à quoy il est du tout propre. Neantmoins s'ils en avoient pour faire quelques provisions, *Quel temps est dor aux Sauvages.* ilz seroient plus heureux que nous. Mais faut de ce ilz patissent quelquefois : ce qui avient quand l'hiver est trop doux, ou au sortir d'icelui. Car alors ils n'ont ni chasse, ni poisson, comme nous dirons au chapitre de la Chasse: & sont contraints de recourir aux écorces, & raclures de peaux, & à leurs chiens, qu'ilz mangent à certe extremité. Et l'histoire des Floridiens dit qu'à l'extremité ilz mangent mille vilénies, jusques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouillie. Vray est qu'au Pott Royal il y a perpetuellement des coquillages, si bien que là en tout cas on ne scauroit mourir de faim. Mais encore ont-ils vne superstition de ne vouloir point manger de Moules. Raison pourquoy, ilz ne la scauroient dire, nō plus que noz superstitieux qui ne veulent point estre treze à table, ou qui craignent de se rongner les ongles le Vendredi, ou qui ont d'autres scrupules, vrayes singeries, telles qu'en recite en bon nombre Pline en son histoire naturele. Toutefois en nôtre compagnie nous en voyans manger ilz faisoient de même: car il faut ici dire en passant qu'ilz ne mangeront point de viandes inconnues sans premierement en voir l'essay. Pour les bêtes des bois ilz mangent de toutes excepté du loup. Ilz mangent aussi des œufs qu'ilz vont recueillir le long des rives des eaux, & en chargent leurs canots quand les Oyes, & Ou-

Superstition de Sauvages & de Chrétiens.

Plin. l. 28. ch. 2.

Sauvages soupçonneux.

*Sobriété
Es gour-
mandise
de Sau-
vages.*

*Hercules
mange-
bœuf.*

*Gourmā-
disse insi-
gne.*

*Viandes
des Bres-
iliens.*

tardes ont fait leur ponte au printemps, & mettent tout en besongne autant couvis que nouveaux. Pour la modestie ilz la gardent estans à table avec nous, & mangent sobrement: mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ilz bendent merueilleusement le tabourin, & ne cessent de manger tant que la viande dure: & si quelqu'un des nôtres se trouve en leur Tabagie ilz lui diront qu'il face comme eux. Neantmoins ie ne voy point vne gourmandise semblable à celle de Hercules, lequel seul mangeoit des bœufs tout entiers, & en devoira vn à vn païsan nommé Diadamas, pour raison dequoy il fut nommé par soubriquet *Buthenes*, ou *Buphagos*, Mange-bœuf. Et sans aller si loin nous voyons es païs de deça des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages. Car en la Diete d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquième vn gros vilain qui avoit mangé vn veau & vn mouton, & n'estoit point encore saoul: & ie ne reconoy point que noz Sauvages engraisent, ni qu'ils portent gros ventre, mais sont aligres & dispos commenos anciens Gaullois, & Allemans, qui par leur agilité donnoient beaucoup de peines aux armées Romaines.

Les viandes des Bresiliens sont serpens, crocodiles, crapaux, & groz lezars, lesquels ils estiment, autant que nous faisons les chappôs, levraux & connils. Ilz font aussi des farines de racines blanches, qu'ils appellent *Maniel*, ayant

les feuilles de *Paonia mas*, & l'arbre de la hauteur du *Sambucus* : icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme, lesquelles les femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës, on bien les font cuire dans vn grand vaisseau de terre, en remuant toujours, côme on fait des dragées d'Apothicaire. Elles sôt de bon gout, & de facile digestion, mais elles ne sont propres à faire pain, d'autant qu'elles se sechent & brulent, & toujours reviennent en farine. Ils ont aussi avec ce du *Mabis*, qui vient en deux ou trois mois apres la semaille: & leur est vn grand secours. Mais ils ont vne coutume maudite & inhumaine de manger leurs prisonniers apres les avoir bien engrais-
*Profite-
tion étrange*
 sé. Voire (chose horrible) ilz leur baillent en mariage les plus belles filles qu'ilz ayent, leur mettans au col tant de licols qu'ilz le veulent garder de lunes. Et quand le temps est expiré ilz font du vin des susdits mil & racines, duquel ilz s'enivrent, appellans tous leus amis. Puis celui qui l'a pris prisonnier l'affomme avec vne massuë de bois, & le divise par pieces, & en font des carbonnades qu'ilz mangent avec vn singulier plaisir par dessus toutes les viandes du monde.

Au surplus tous Sauvages vivent genera-
*Comme
manie de
vie.*
 lement & par tout en communauté: vie la plus parfaite & plus digne de l'homme, puis qu'il est vn animal sociable, vie de l'antique siecle d'or, laquelle avoient voulu ramener les saints Apôtres: mais ayans affaire à établir

*Hospita-
lité.*

*Leviq.
19. vers.
34.*

Du boire.

la vie spirituelle, ilz ne peurent executer ce bon desir, S'il arrive donc que noz Sauvages ayent de la chasse, ou autre mangeaille, toute la troupe y participe. Ils ont cette charité mutuelle, laquelle a esté ravie d'entre nous depuis que Mien & Tien ont pris naissance. Ils ont aussi l'hospitalité propre vertu des anciens Gaullois (selon le témoignage de Parthenius en ses Erotiques, de Cesar, Salvian, & autres) lesquels contraignoient les passans & étrangers d'entrer chés eux & y prendre la perfection: vertu qui semble s'estre conservée seulement en la Noblesse: car pour le reste nous la voyons fort enervée. Tacite donne la même loüange aux Allemans, disant que chés eux toutes maisons sont ouvertes aux étrangers, & là ilz sont en telle assurance que comme s'ils estoient sacrez, nul ne leur oseroit faire injure: Charité, & Hospitalité qui se rapporte à la loy de Dieu qui disoit à son peuple: *L'Etranger qui sejourne entre vous, vous sera comme celui qui est né entre vous, & l'aimerez comme vous-mêmes: car vous avés esté étrangers au país d'Egypte.* Ainsi font noz Sauvages, lesquels poussez d'un naturel humain reçoivent tous étrangers (hors les ennemis) lesquels ils admettent à leur communauté de vie.

Mais c'est assez manger, parlons de boire. Je ne sçay si je doy mettre entre les plus grans aveuglemens des Indiens Occidentaux d'avoir abondamment le fruit le plus excellent que Dieu nous ait donné,

& n'en scauoir l'usage. Car ie voy que les anciens Romains furent long temps (ce dit Plin. *liv. 18. ch. 4.*) sans avoir ni vignes, ni vignobles : & noz Gaullois faisoient de la bierre, de laquelle est encore l'usage frequent en toute la Gaille Belgique: Et de cette sorte de bruvage vsoient aussi les Ægyptiens és premiers temps, ce dit Diodore, lequel en attribué l'invention à Osyris. Toutefois depnis qu'à Rome l'usage du vin fut venu les Gaullois y prindrent si bié gout és voyages qu'ils y firent à main armée, qu'il continuerent par apres la même piste. Et depuis les marchans d'Italie epuisoient fort l'argent des Gaules avec leur vin qu'ils y apportoient. Mais les Allemans reconoissans leur naturel sujet à boire plus qu'il n'est de besoin, ne vouloient point qu'on leur en portast, de peur qu'estans ivres ilz ne fussent en proye à leurs ennemis: & se contentoient de bierre: Et neantmoins pour ce que la boisson d'eau continuellé engendre des crudités en l'estomach, & de là des grandes indispositiōs, les nations communement ont trouvé meilleur le moderé usage du vin, lequel a esté donné de Dieu pour réiouir le cœur, ainsi que le pain pour le sustenter, comme dit le Psalmiste: & l'Apôtre saint Paul même conseille son disciple Timothée d'en vser à cause de son infirmité. Car le vin (ce dit Oribasius) *re- crée & reveille nôtre chaleur: d'où par consequent les digestions se font mieux, & s'engendre un bon sang*

Plin. liv. 18. ch. 4.

Strabon.

Cesar.

Tacite.

Vin de- fendu en- tre les Allemâs.

Psal. 104. vers. 16.

17. Oribas. au liv. 1. des choses comodes & aisées, chap. 22.

Et une bonne nourriture par toutes les parties du corps où le vin ha force de penetrer. Et pourtant ceux qui sont attenuéz de maladie en reprennent une plus forte habitude, Et recourent semblablement par icelui l'appetit de manger. Il attenuë la pituite, il repurge l'humeur bilieux par les vrines, Et de sa plainfante odeur Et substance aligre rejoyt l'ame, Et donne force au corps. Le vin donc pris modérément est cause de tous ces biens-là; mais s'il est beu outre mesure il praduict des effects tout contraires. Et Platon

*Platon en
son Ti-
mée.*

voulant demontrer en vn mot la nature & & proprieté du vin: *Ce qui échauffe (dit-il) l'ame avec le corps, c'est ce qu'on appelle vin.* Les Sauvages qui n'ont point l'usage du vin ni des epices, ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet estomach, & aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poisson qu'ilz mangent, lesquelles autrement éteindroient la chaleur naturelle: c'est l'herbe que les Bressiliens appellent *Petun*, dont ilz prennent la fumée préque à toute heure, ainsi que nous dirons plus amplement lors que nous parlerons de cette herbe ci-apres. Puis comme pardeça on boit l'un à l'autre, en presentant (ce qui se fait en plusieurs endroits) le verre à celui à qui on a beu: Ainsi les Sauvages voulans fétoyer quelqu'un & lui montrer signe d'amitié, apres avoir petuné, presentent le petunoir à celui qu'ils ont agreable. Laquelle coutume de boire l'un à l'autre n'est pas nouvelle, ni particuliere aux Belges & Alle-

*Boire l'un
à l'autre.*

mans : car Heliodore en l'Histoire Æthio-
 pique de Chariclea nous témoigne que c'e-
 stoit vne coutume toute vstée ancienne-
 ment és pais desquels il parle de boire les
 vns aux autres en nom d'amitié. Et pour ce
 qu'on en abusoit, & mettoit-on gens pour
 contraindre ceux qui ne vouloient point
 faire raison, Assuerus Roy de perses en vn
 banquet qu'il fit à tous les principaux Sei-
 gneurs & Gouverneurs de ses pais, defen-
 dit par loy expresse de contraindre aucun, &
 commanda que chacun fust servi à sa volon-
 té. Les Ægyptiens n'vsoient pas de ces con-
 traintes, mais neantmoins ilz buvoient tout,
 & ce par grande devotion. Car depuis qu'ils
 eurent trouvé l'invention d'appliquer des
 peintures & *Matachiaz* sur l'argent, ilz prin-
 drent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis
 dépeint au fond de leurs coupes, ce dit
 Pline.

*Heliodor.
 liv. 1.
 chap. 1.
 § liv. 3.
 ch. 3.*

*Esther. 1.
 vers. 8.*

*Plin. liv.
 33. ch. 9.*

Noz Sauvages Canadiens Souriquois, &
 autres, sont éloignez de ces delices, & n'ont
 quele petun duquel nous avons parlé pour
 se rechauffer l'estomach apres les cruditez
 des eaux, & pour donner quelque pointe à
 la bouche, ayans cela de commun avec
 beaucoup d'autres nations qu'ilz aiment
 ce qui est mordicant, tel que ledit petun,
 lequel (ainsi que le vin, ou la bierre forte)
 pris (comme dit est) en fumée, étourdit les
 sens & endort aucunement : de maniere

*Bruvage
des Flori-
diens.*

que le mot d'ivrongne est entre eux par ce mot *Efcorken*, aussi bien qu'entre nous. Les Floridiens ont vne certaine sorte de bruvage dit *Casné*, qu'ilz boivent tout chaud, lequel ilz font avec certaines fueilles d'arbres. Mais il n'est loisible à tous d'en boire, ains seulement au *Paraousti*, & à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à la guerre. Et ha ce bruvage telle vertu, qu'incontinent qu'ilz l'ont beu ilz deviennent tout en sueur, laquelle estant passée, ilz sont repeuz pour vingt-quatre heures apres la force nutritive d'icelui. Quant à ceux

*Bruvage
des Bresi-
liens.*

du Bresil ilz font vne certaine sorte de bruvage qu'ils appellent *Caou-in*, avec des racines & du mil, qu'ilz mettent cuire & amollir dans des grandz vases de terre, en maniere de cuvier, sur le feu, & estant amollis c'est l'office des femmes de macher le tout, & les faire bouillir derechef en autres vases: puis ayans laissé le tout cuver & écumer, elles couvrent le vaisseau jusques à ce qu'il faille boire: & est ce bruvage épais commelie, à la façon du *defrutum* des Latins, & du gout de lait aigre, blanc & rouge comme nôtre vin: & le font en toute saison, pour ce que lesdites racines y fructifient en tout temps. Au reste ilz boivent ce *Caouin* vn peu chaud, mais c'est avec tel excès qu'ilz ne partent jamais du lieu où ilz font leurs Tabagies jusques à ce qu'ils aient touz beu, y en eust il à chacun vn tonneau. Si bien que les Flamens, Allemans, Suisses ne font en

ecci que petits novices au pris d'eux. Ie ne
 veux ici parler des cidres, & poirés de Nor-
 mandie, ni des Hidromels, desquels (au rap-
 port de Plutarque) l'usage estoit long temps
 auparavant l'invention du vin : puis que noz
 Sauvages n'en vsent point. Mais i'ay voulu
 toucher le fruit de la vigne, en consideration
 de ce que la Nouvelle France en est heureuse-
 ment pourueë.

*Plutarque
 au 4. des
 Symposi-
 aques. ch. 5.*

 CHAP. XV.

Des Danses & Chançons.


PRES la panse vient la danse
 (dit le proverbe) Donc il n'est
 point mal à propos de parler
 de la danse apres la Tabagie.
 Car même il est dit du peuple
 d'Israel qu'apres s'estre bien
 repeu il se leva de table pour jouer & danser
 alentour de son veau d'or. La danserie est vne
 chose fort ancienne entre tous peuples. Mais
 fut premierement faite & instituée és choses
 divines, comme nous en venons de remar-
 quer vn exemple: & les Cananeens qui ado-
 roient le feu faisoient des danses alentour &
 lui sacrifioient leurs enfans. Laquelle façon
 de danser n'estoit dé l'invention des idolatres,
 ains du peuple de Dieu. Car nous lisons au li-
 vre des Iuges qu'il y avoit vne solennité à

*Exod. 25.
 vers. 6.
 19.*

*Danses
 instituées
 és choses
 divines.*

*Juges 22.
 v. 19. 25.*

2. des Rois
chap. 6.

Dieu en Scilo où les filles venoient danser au son de la flûte. Et David faisant ramener l'Arche de l'alliance en Ierusalem alloit devant en chemise, dansant de toute sa force.

Danses
des Muses

Quant aux Payens ils ont suivi cette façon. Car Plutarque en la vie de Nicias dit que les villes Grecques avoient tous les ans coutume d'aller en Delos celebrer des danses & chansons à l'honneur d'Apollon. Et en la vie de l'Orateur Lycurgue, dit qu'il en institua vne fort solennelle au Pyrée à l'honneur de Neptune, avec vn jeu de pris de la valeur au mieux dansant de cent écus, à l'autre d'après de quatre-vingts, & au troisième de soixante. Les Muses filles de Iupiter aiment les danses: & tous ceux qui en ont parlé nous les font aller chercher sur le mont de Parnasse, où ilz disent qu'elles dansent au son de la lyre d'Apollon.

College
des Sa-
liens.

Ancyle.

Oriflame

Quant aux Latins le même Plutarque en la vie de Numa Pompilius dit qu'il institua le college des Saliens (qui estoient des Prêtres faisant des danses & gambades, & chantans des chansons à l'honneur du Dieu Mars) lors qu'un bouclier d'airain tomba miraculeusement du ciel, qui fut comme vn gage de ce Dieu pour la conservation de l'Empire. Et ce bouclier estoit appellé *Ancyle*, mais de peur que quelqu'un ne le derobast il en fit faire douze pareils nommez *Ancylia*, lesquels on portoit en guerre, comme jadis nous faisons nôtre Oriflame, & comme l'Em-

pereur Constantin le *Labarum*. Or de ces Saliens le premier qui mettoit les autres en danse s'appelloit *Prasul*, c'est à dire premier danseur, *præ alijs Saliens*, ce dit Festus, lequel prent delà le nom des peuples François qui furent appelez Saliens, par ce qu'ils aymoient à danser, sauter, & gambader: & de ces Saliens sont venuës les loix que nous difons Saliques, c'est à dire loix des danseurs.

*Labarum**Prasul.**Festus**liv. 16.**Loy Sa-**lique.*

Ainsi donc, pour reprendre nôtre propos, les danses ont esté premierement instituées pour les choses saintes. A quoy j'adjouteray le témoignage d'Arrian, lequel dit que les Indiens qui adoroient le Soleil levant, n'estimoient pas l'avoir deuëment sauvé, si en leurs cantiques & prieres il n'y avoit des danses.

*Arrian.**Des ge-**stes d'A-**lexandre.*

Cette maniere d'exercice fut depuis appliquée à vn autre vsage, sçavoir au regime de santé, comme dit Plutarque au Traité d'icelle. De maniere que Socrates même quoy que bien reformé, y prenoit plaisir, pour raison dequoy il desiroit avoir vne maison ample & spacieuse, ainsi qu'écrit Xenophon en son Convive: & les Perles s'en servoient expressement à cela, selon Duris au septième de ses Histoires.

*Danses**utiles à**la santé.**Xenophō.**Duris.*

Mais les delices, lubricités & débauchemés les detournerent depuis à leur vsage, & ont les danses servi de proxenetes & courratieres d'impudicité, comme nous ne le voyons que

trop, dequoy avôs des témoignages en l'Evā-
gile, où nous trouvons qu'il y en a couté la vie
au plus grand qui se leva jamais entre les hom-
mes, qui est saint Iean Baptiste. Et disoit fort
bien Arcefilaus, que les danses sont des venins
plus aigus que toutes les poisons que la terre
produit, d'autât que par vn certain doux cha-
touillement elles se glissent dedarès l'ame, où
elles communiquent & impriment la volupté
& delectation qui est proprement affectée
aux corps.

*Plusare.
au 7. des
Sympos.
quast. 5.*

*TousSau-
vages
consent.*

Noz Sauvages, & generalement tous les
peuples des Indes Occidentales ont de tout
temps l'usage des danses. Mais la volupté im-
pudique n'a point gagné cela sur eux de les
faire danser à son sujet, chose qui doit servir
de leçon aux Chrétiens. L'usage donc de leurs
dâses est à quatre-fins, où pour agreer à leurs
Dieux (qu'on les appelle diables si l'on veut,
il ne n'importe) ainsi que nous avons remar-
qué en deux endroits ci-dessus, ou pour faire
fête à quelqu'un, ou pour se rejouir de quel-
que victoire, ou pour prevenir les maladies.

*Ci dessus
liv. 1. ch.
18. & liv.
3. ch. 6.*

*Cestes
mœurs.*

En toutes ces danses ilz chantent, & ne font
point des gestes muets, comme en ces bals
dont parle l'oracle de la Pythienne, quand il
dit: il faut que le spectateur entende le balla-
din mime, ores qu'il soit muet: & qu'il l'oye
combien qu'il ne parle point: mais comme
en Delos on chantoit en l'honneur d'Apol-
lon, les Saliens en l'honneur de Mars, ainsi les
Floridiens chantent en l'honneur du Soleil,
auquel

auquel ils attribuent leurs victoires: non toutefois si vilainement qu'Orphée inventeur des diableries Payennes, duquel se mocque saint Gregoire de Nazianze en vne Oraison, par ce qu'entre autres folies en vn hymne il parle à Iupiter en cette façon: *O glorieux Iupiter le plus grand de tous les Dieux, qui resides en toutes sortes de fiétes tant de brebis, que de chevaux, & de mulets, &c.* Et en vn autre hymne qu'il fait à Ceres, il dit qu'elle découvroit ses cuisses pour soumettre son corps à ses amoureux, & se faire cultiver. Noz Souriquois aussi font des danses & chansons en l'honneur du démon qui leur indique de la chasse, & qu'ilz pésent leur faire du bien: dequoy on ne se doit émerveiller, d'autant que nous-mêmes qui sommes mieux instruits chantons des Pseaumes & Cantiques de louange à nôtre Dieu, pour ce qu'il nous donne à diner: & ne voy point qu'un homme qui a faim soit gueres échauffé ni à chanter, ni à danser: *Nemo enim saltat fere sobrius*, dit Cicéron.

Aussi quand ils veulent faire fête à quelqu'un en plusieurs endroits ilz n'ont plus beaux gestes que de danser: comme semblablement si quelqu'un leur fait la Tabagie, pour toutes actions de graces ilz se mettront à danser, ainsi qu'il est arrivé quelquefois quand le sieur de Pourtincourt leur donnoit à diner, ilz lui chantoient des chansons de louange, disans que c'estoit vn brave *Sagamos*, qui les avoit bien traité, & qui leur estoit bon

*Sorte
chanson
à l'apaiser.*

*Chansons
des Chrétiens à
Dieu.*

*Cicéron
en l'Oraïson
pour Mitrana.*

*Danses
& chansons
des
sauvages
Souriquois.*

ami: ce qu'ils comprenoient fort mystiquement souz ces trois mots *Epigico iaton edico*: ie di mystiquement: car ie n'ay iamais peu scauoir la propre signification de chacun d'eux. Ie croy que c'est du vieil langage de leurs peres, lequel n'est plus en vſage, de même que le vieil Hebreu n'est point la langue des Iuifs du jourd'huy: & des-ja estoit changé du temps des Apôtres.

*Louanges
des braves
Capitaines.*

*Iuges.
chap. 5.*

*1. des Rsis.
18. vers.
6. 7.*

*Gaullois
Diodore.
Asbenec
liv. 6. du
Banquet
des Sages.*

Ilz chantent aussi en leurs Tabagies communes les louanges des braves Capitaines & *Sagamos*, qui ont bien tué de leurs ennemis. Ce qui s'est pratiqué en maintes nations anciennement, & se pratique encore aujourd'hui entre nous: & se trouve approuvé & estre de bien-seance, en la saincte Ecriture, au Cantique de Debora, apres la defaictte du Roy Sifara. Et quād le jeune David eut tué le grand Goliath, comme le Roy victorieux retournoit en Ierusalem, les femmes sortoient de toutes les villes, & lui venoient au devant avec tabours & rebecs, ou cimales, dansans, & chantans joyeusement à deux chœurs qui se repondoient l'un apres l'autre, disans: *S'ail en a frappé mille, & David en a frappé dix milles.* Athenée dit que noz vieux Gaullois avoient des Poètes nommez Bardes, lesquels ilz reveroient fort: & ces Poètes chantoient de vive voix les faits des hommes vertueux & illustres: mais ils n'écriuoient rien en public, parce que l'écriture rend les hommes paresseux & negligens à apprendre. Toutefois Charle-

magne print vn autre avis. Car il fit faire des *Chançons*
 Lais & Vaudevilles en langue vulgaire con- *des Fran-*
 tenans les gestes des anciens, & voulut qu'on *çois.*
 les fist apprendre par cœur aux enfans, &
 qu'ils les chantassent, afin que la memoire en
 demeurast de pere en fils, & de race en race,
 & que par ce moyen d'autres fussent incités
 à bien faire, & à écrire les gestes des vaillans
 hommes. Je veux encore ici dire en passant *Plutar.*
 que les Lacedæmoniens avoient vne certai- *en la vie*
 ne maniere de bal ou danse dont ils vsoient *de Lycar-*
 en toutes leurs fêtes & solennités, laquelle *gus.*
 representoit les trois temps: sçavoir le passé, *Lacedæ-*
 par les vieillars, qui disoient en chantant ce *moniens.*
 refrain, *Nous fumes jadis valeureux*: Les pre-
 sent, par les jeunes hommes en fleur d'âge,
 disans: *Nous le sommes presentement*: L'à-venir,
 par les enfans, qui disoient: *Nous le serons à*
notre tour.

Je ne veux point m'amuser à décrire tou- *Quelles*
 res les façons de gambades des anciens, mais *sont les*
 il me suffit de dire que les danses de noz *danfes*
 Sauvages se font sans bouget d'vne place, *des Sau-*
 & neantmoins sont tous en roud (ou à peu *vages.*
 pres) & dansent avec vehemence, frappans
 des piez contre terre, & féleuans comme
 en demi saut: & quant aux mains ils les tien-
 nent fermées, & les bras en l'air en forme
 d'vn homme qui menace, avec mouve-
 ment d'iceux. Au regard de la voix, il n'y en a
 qu'vn qui chante, soit homme, ou femme;
 Tout le reste fait, & dit, *Het, het*, comme quel-

qu'un qui aspire avec vehemence : & au bout de chacune chanson ilz font tous vne haute & longue exclamation, disans *Héee*. Pour estre micux dispos ilz se mettent ordinairement tout nuds, par ce que leurs robbes de peaux les empeche: Et s'ils ont quelques têtes ou bras de leurs ennemis, ilz les porteront pendus au col, dansans avec ce beau joyau, dans lequel ilz mordreôt quelquefois, tant est grande leur haine même dessus les morts. Et pour finir ce chapitre par son cōmencement, ilz ne font jamais de Tabagie que la danse ne s'ensuive: & apres s'il prent envie au *Sagamos*, selon l'état de leurs affaires, il haranguera vne, deux, ou trois heures, & à chaque remontrance demandant l'avis de la compagnie, si elle approuve ce qu'il propose, chacun crierà *Héee* en signe d'avœu & ratificatiō. En quoy il est fort ententivemēt écouté, comme nous avons veu maintesfois: & mêmes lors que le sieur de Poutrincourt faisoit la Tabagie à noz Sauvages, *Membertou* apres la danse haranguoit avec vne telle vehemence, qu'il étonnoit le monde, remontrant les courtoisies & témoignages d'amitié qu'ilz recevoiet des François, ce qu'ils en pouvoient esperer à l'avenir: & combien la presence d'iceux leur estoit vtile, voire necessaire, pour ce qu'ilz dormoient seurement; & n'avoient par crainte de leurs ennemis, &c.

Harangues des Sagamos.

CHAP. XVI.

*De la Disposition corporele: & de la Medecine
& Chirurgie.*



NOUS avons dit au prochain chapitre que la danse est vtile à la conservation de la santé. C'est aussi l'un des sujets pourquoy nos Sauvages s'y plaisent. Mais ils ont encore d'autres preservatifs, desquels ils usent souvent, c'est à sçavoir les sueurs, par lesquelles ilz previennent les maladies. Car ilz sont quelquefois touchez de cette Phthisie de laquelle furent endommagés les gens du Capitaine Jacques Quartier & le sieur de Monts, ce qui toutefois est rare: mais quand cela avient ils ont en *Canada* l'arbre *Annedda*, que l'on appelle l'arbre de vie, pour son excellence, duquel ilz se guerissent, & au pais des Armouchiquois ilz ont le *Sassafras*, & l'*Esquine* en la Floride. Les Souriquois qui n'ont point ces sortes de bois usent des sueurs que nous avons dit, & pour Medecins ilz ont leurs *Soutmoins*, lesquels à cet effect creusent dans terre, & font vne fosse, laquelle il couvrent de bois, & de groz grez par dessus: puis y mettent le feu par vn conduit, & le bois estant brulé ilz font vn berceau de perches, lequel ilz couvrent de tout ce qu'ils ont de peaux & autres couvertures, si bien que l'air

Phthisie.

Ci-dessus

liv. 2.

cha. 46.

pa. 622.

Annedda

Esquine.

Etuves

des Sauvages.

vages.

u'y entré point, iettent de l'eau sur lesditz grez, lesquelz sont tombez dans la fosse, & les couvrent: puis se mettent dans ledit berceau, & avec des battemens, l'*Aoutmoins* chantant, & les autres disans (comme en leurs danses) *Het, hét, hét*, ilz se font suer. S'il arrive qu'ilz tombent en maladie (car il faut en fin mourir) l'*Aoutmoins* souffle, avec des exorcismes, la partie dolente, la leche & succe: & si cela n'est assez il donne la seignée au patient en lui dechiquetant la chair avec le bout d'un couteau, ou autre chose. Que s'ilz ne guerissent toujours, il faut considerer que les nôtres ne le font pas.

*Medecins
Floridiés.*

En la Floride ils ont leurs *Iaruars*, qui portét continuellemét yn sac plein d'herbes & droguerries pédu au col pour medeciner les malades, qui sont la plus-part de verole: & soufflent les parties dolentes jusques à en tirer le sang.

*Medecins
Bresiliens.*

Les medecins des Bresiliens sont nommez *Pagés* entre eux (ce ne sont point leurs *Carai-les*, ou devins) lesquels en succant, comme des-fus, s'efforcent de guerir les maladies. Mais ils ont vne maladie incurable qu'ilz nomment *Pians*, provenant de paillardise, laquelle neantmoins les petits enfans ont quelquefois, ainli que pardeça ceux qui sont pocquetez de verole, ce qui leur viét (à mō avis) de la corruptiō des peres & meres. Cette contagion se convertit en pustules plus larges que le poulce, lesquelles s'épandent par tout le corps & jusques au visage, & estans touchez ils en portent les marques toute leur vie, plus laids que des la-

dres, tant Bresiliens, que d'autre nation. Pour le traitement du malade ilz ne lui dōnent rien fil ne demande: & sans s'en soucier autrement ne laissent point de faire leurs bruits & tintamarres en leur presence, beuvans, sautans, & chantans selon leur coustume.

Quāt aux playes, les *Aoutmoins* de noz Sou- Chirurgiens Sou-
riquois & leurs voisins les lechent & succent, riquois.
se servās du roignō de Castor, duquel ilz met-
tent vne rouēlle sur la playe, & se consolide
ainsi. Les vieux Allemans (ce dit Tacite) n'ayās
point encor l'art de Chirurgie, en faisoiet ain-
si: *Ilz rapportēt (ce fait-il) leurs playes à leurs meres
& à leurs femmes, lesquelles n'ont point d'effroy de les
cōter, ni de les succer: voire leur portēt à vivre au cap,
& les exhortent à bien combattre: si biē que quelque-
fois les armées branlantes ont esté rcmises par les prie-
res des femmes ouvrās leurs poitrines à leurs maris. Et
depuis se sont volontiers servi de leurs avis & conseils,
ausquels il se font qu'il y a quelque chose de saint.*

Et comme entre les Chrétiens plusieurs ne se soucians de Dieu que par benēfice d'inventaire, cherchent la guerison de leurs playes par charmes & aide des devins: ainsi entre noz Sauvages l'*Aoutmoin* aiant quelque blessé à penser interroge souvēt son dāmon, pour sçavoir sil guerira ou nō: & jamais n'a de réponses que par *si*. Il y en a quelquefois qui font des cures incroyables, comme de guerir vn qui auroit le bras coupé. Ce que toutefois ie ne sçay si ie doyy trouver étrange quād ie cōsidere ce qu'écrit le sieur de Busbeque au discours de

son ambassade en Turquie, Epitre quatrième.

» Approchant de Bude le Bassa nous envoye
» au devant quelques vns de ses domestiques,
» avec plusieurs heraux & officiers : Mais entre
» autres vne belle troupe de jeunes hommes à
» cheval remarquables à cause de la nouveauté
» de leur equipage. Ils avoient la tête décou-
» verte & rase, sur laquelle ils avoient fait vne
» longue taillade sanglante, & fourré divers plu-
» mes d'oiseaux dedans la playe, dont ruisseloit
» le pur sang : mais au lieu d'en faire semblant
» ilz marchoient à face riante, & la tête levée.
» Devant moy cheminoient quelques pietons,
» l'vn desquels avoit les bras nuds, & sur les cô-
» tez: chacun desquelz bras au dessus du coulede
» estoit percé d'oultre en oultre d'vn couteau
» qui y estoit. Vn autre estoit découvert depuis
» la tête jusques au nombril, ayant la peau des
» reins tellement découpée haut & bas en deux
» endroits, qu'à travers il avoit fait passer vne
» masse d'armes, qu'il portoit comme nous fe-
» rions vn coutelas en écharpe. J'en vis vn au-
» tre, lequel avoit fiché sur le sommet de sa tête
» vn fer de cheval avec plusieurs clous, & de si
» long temps, que les clous s'estoient tellement
» prins & attachés à la chair, qu'ilz ne bougeoiét
» plus. Nous entrames en cette pompe dans
» Bude, & fumes menés au logis du Bassa avec
» lequel ie traitay de mes affaires. Toute cette
» jeunesse peu soucieuse de blessures estoit dans
» la basse cour du logis : & comme ie m'amu-
» scois à les regarder, le Bassa m'enquit & de-

manda ce qu'il m'en sembloit : Tout bien, ,,
 fis-ie, excepté que ces gens l'à font de la peau ,,
 de leurs corps ce que ie ne voudroy pas faire ,,
 de ma robe: car l'essayeroy de la garder en- ,,
 tiere. Le Bassa se print à rire, & no^o dona cōgé. ,,

Noz Sauvages font bien quelquefois des *Epreuve*
 épreuves de leur constance, mais il faut con- *de la con-*
 fesser que ce n'est rien au pris de ceci. Car tout *stance des*
 ce qu'ilz font est de mettre des charbons ar- *Sauvages*
 dans sur leurs bras, & laisser bruler le cuir, de
 sorte que les marques y demeurent toujours:
 ce qu'ilz fōt aussi en autres endroits du corps,
 & montrent ces marques pour dire qu'ils ont
 grand courage. Mais l'ancien Mutius Scevola *Romains*
 en avoit bien fait davantage, rotissant coura-
 geusement son bras au feu apres avoir failli à
 tuer le Roy Porfenna. Si ceci estoit mon-
 sujet ie représenteroy les coutumes des Lace- *Laceda-*
 dæmoniens, qui faisoient tous les ans vne fête *moniens.*
 à l'honneur de Diane, où les jeunes garçons
 s'éprouvoient à se fouëtter: item la coutume
 des anciens Perfes, lesquels adorans le Soleil, *Perfes.*
 qu'ils appelloient *Mithra*, nul ne pouvoit estre
 receu à la confrairie qu'il n'eust donné à co-
 noitre sa constance par quatre-vingtz sortes
 de tourmens, du feu, del'eau, du jeune, de la
 solitude, & autres.

Mais revenons à noz Medecins & Chi-
 rurgiens Sauvages. Iacoit que le nombre en
 soit petit, si est-ce, que l'esperance de leur vie
 ne git point du tout en ce metier. Car pour les
 maladies ordinaires elles sont si rares par-

dela, que le vers d'Ovide leur peut bien estre appliqué,

Si valeant homines ars tua Phœbe jacet:

en disant *si, pro Quia*. Aussi ces peuples vivent-ils vn long âge, qui est ordinairement de sept ou huit vingts ans. Et fils avoient noz commoditez de vivre par prevoyâce, & l'industrie de recueillir l'été pour l'hiver, ie croy qu'ilz vivoient plus de trois cens ans. Ce qui se peut coniecturer par le rapport que nous avôs fait ci-dessus d'vn vieillard en la Floride lequel avoit vécu ce grand âge. De sorte que ce n'est miracle particulier ce que dit Pline que les Pádoriens vivent deux cens ans, ou que ceux de la Taprobane sont encore alaigres à cent ans. Car *Memberton* a plus de cét ans, & n'a point vn cheveu de la tête blanc, & tels ordinairement sont les autres. Qui plus est, en tout âge ilz ont toutes leur dêts, & vont à tête nuë, sans se soucier de faire au moins des chapeaux de leurs cuirs, comme firent les premiers qui en vserét au monde de deça. Car ceux du Peloponnesé, & les Lacedæmoniens appelloiét vn chapeau *xuon*, que Julius Pollux dit signifier vne peau de chien. Et de ces chapeaux vsent encore aujourd'hui les peuples Septentrionaux, mais ilz sont bien fourrez.

*Origine
des cha-
peaux.*

*Concorde
cause de
longue-
vie.*

Ce qui aide ençore à la santé de noz Sauvages, est la concorde qu'ilz ont entre eux, & le peu de soin qu'ilz prennent pour avoir les commoditez de cette vie, pour lesquelles nous-nous tourmentons. Ilz n'ont cette am-

bitiō qui pardeça ronge les esprits, & les remplit de soucis, forçant les hommes aveugles de marcher en la fleur de leur âge au tombeau, & quelquefois à servir de spectacle honteux à vn supplice public.

I'ose bien attribuer aussi la cause de cette disposition & longue santé de noz Sauvages à leur façon de vivre qui est à l'antique, sans appareil. Car chacun est d'accord que la sobriété est la mere de santé. Et bien qu'ils fassent quelquefois des excès en leurs Tabagies, ilz font assez de diete apres, vivans bien souvent huit jours plus ou moins de fumée de Perun, & ne retournâs point à la chasse qu'ilz ne commencent à avoir faim. Et d'ailleurs qu'estans alaigres ilz ne manquent point d'exercice soit d'une part, soit d'une autre. Bref il ne se parle point entre eux de ces âges tronquez qui ne passent point quarâte ans, qui est la vie de certains peuples d'Æthiopie (ce dit Pline) lesquels vivent de locustes (ou sauterelles) salées & sechées à la fumée. Aussi la corruption n'est-elle point entre eux, qui est la mere nourrice des Medecins & des Magistrats, & de la multiplicité des Officiers, & des Cócionateurs publics, lesquels sont créés & institués pour y donner ordre, & retrencher le mal. Ilz n'ont point de procès, bourreaux de noz vies, à la poursuite desquels il faut consommer nos âges & noz moyens, & bien souvent on n'a point ce qui est juste, soit par l'ignorance du Iuge, à qui on aura

Sobriété.

Multiplicité d'Officiers signe d'un estat corrompu.

deguisé le fait, soit par sa malice, ou par la mechanceté d'un Procureur qui vendra sa partie. Et de telles afflictions viennent les pleurs, chagrins, & desolations, qui nous meinent au tombeau avant le terme. Car

Eccl. iust. 30. vers. 25. 26. 23. tristesse (dit le Sage) en a tué beaucoup, & n'y a point de profit en elle. Envie & dépit abbrege la vie, & souci ameine vieillesse devant le temps. Mais la liesse du cœur est la vie de l'homme, & la rejouissance de l'omme lui allonge la vie.

CHAP. XVII.

Exercices des hommes.



PREs la santé, parlons des exercices qui en sont supposts & protecteurs. Noz Sauvages n'ont aucun exercice sordide, tout leur deduit estant ou la Guerre, ou la Chasse (desquelz nous parlerons à part) ou faire les outilz propres à cela (ainsi que Cesar témoigne des anciens Allemans) ou danser (& de ce nous avons desja parlé) ou passer le temps au jeu. Ilz font donc des arcs & fleches, arcs qui sont forts, & sans mignardise. Quant aux fleches c'est chose digne d'étonnement comme ilz les peuvent faire si longues & si droites avec vn couteau, voire avec vne pierre tât seulement là où ilz n'ont point de couteaux.

*Arts.
Fleches.*

Ils les empenent de plumes de queuë d'Aigle, par ce qu'elles sont fermes, & se portent bien en l'air: & lors qu'ils en ont faute ilz bailleront vne peau de Castor, voire deux pour recouvrer vne de ces queuës. Pour la pointe, les Sauvages qui ont le traffic avec les François y mettent des fers au bout qu'on leur porte. Mais les Armouchiquois, & autres plus éloignés n'ont que des os faits en langue de serpent, ou des queuës d'un certain poisson appellé *sicnan*, lequel poisson se trouve aussi en Virginia souz le même nom (du moins l'Historien Anglois l'a écrit *Seekanauk*) Ce poisson est comme vne écrevisse logé dedans vne coquille fort dure, grande comme vne écuelle, la queuë est longne, semblablement dure (car c'est coquille) & pointue. Il a les yeux sur le dos, & est bon à manger.

Sicnan.
poisson.

Ils font aussi des masses de bois en forme de Crosse, pour la guerre, & des pavois qui couvrent tout le corps, ainsi qu'avoient nos anciens Gaullois. Quant aux Carquois, c'est du métier des femmes.

Masses.
Boudiers.

Pour l'usage de la Pecherie, les Armouchiquois (qui ont de la chanvre) font des lignes à pecher, mais les nôtres qui n'ont aucune culture de terre, en troquent avec les François, comme aussi des haims à appâter les poissons: seulement ilz font avec des boyaux, des cordes d'arcs, & des Raquettes qu'ilz s'attachent aux piez pour aller sur la nege à la chasse.

Lignes à
pecher.

Raquettes.

*Canots,
ou Ba-
teaux.*

Et d'autant que la necessité de la vie les contraint de changer souvent de place soit pour la pecherie (car chacun endroit ha ses poissons particuliers, qui y viennent en certaine saison) ils ont besoin de chevaux au changement pour porter leur bagage. Ces chevaux sont des Canots & petites nasses d'écorces, qui vont legerement au possible sans voile. Là dedans changeans de lieu ilz mettent tout ce qu'ils ont, femmes, enfans, chiens, chauderons, haches, machiaz, arcs, fleches, carquois, peaux, & couuètures de maisons. Ilz sont faits en telle sorte qu'il ne faut point vaciller, ni se tenir droit, quand on est dedans, ains accroupi, ou assis au fond: autrement la marchandise renverseroit. Ilz sont larges de quatre piés ou enviró, par le milieu, & vont en appointissant par les extremitèz: & la pointe relevée pour commodement passer sur les vagues. J'ay dit qu'ilz les font d'écorces d'arbres, pour lesquelles tenir en mesure, ils les garnissent par dedans de demi cercles de bois de Cedre, bois fort souple & obeissant, dequoy fut faite l'Arche de Noé. Et afin que l'eau n'entre point dedans, ils enduisent les coutures (qui joignent lesdites écorces ensemble, lesquelles ilz font de racines) avec de la góme de sapins. Ils en fót aussi d'oziers fort propremèt, lesquels ils enduisent de la même matiere gluâte de sapins: chose qui témoigne qu'ilz ne manquent point d'esprit là où la necessité les presse,

Plusieurs nations de deçà en ont eu de même au temps passé. Si nous recherchons l'Écriture sainte nous trouverons que la mere de Moÿse voyant qu'elle ne pouvoit plus ce-

*Exod. 12.
vers. 3.*

ler son enfant, elle le mit dans un coffret (c'est à dire vn petit Canot: car l'Arche de Noé & ce Coffret est vn même mot תבה en Hebrieu) fait de joncs, & l'enduisit de bitume & de poix: puis mit l'enfant en icelui, & le posa en vne rosiere sur la rive du fleuve. Et le Prophete Esaïe menaçant les Æthiopiens & Assyriens: Malheur (dit-il) sur le país qui envoie par mer des ambassadeurs en des vaisseaux de papier (ou joncs) sur les eaux, disant: Allez messagers vitelement, &c. Les Égyptiens voisins des Æthiopiens avoient au temps de Jules Cesar des vaisseaux de même, c'est à sçavoir de papier, qui est vne écorce d'arbre: témoin Lucain en ces vers:

*Canots
d'oziers.*

*Canots de
papier.*

Conseritur bibula Memphitis cymba papyro.

*Lucain.
liv. 4.*

Mais venons de l'Orient & Midi au Septentrion. Pline dit qu'anciennement les Anglois & Ecoissois alloient querir de l'étain en l'île de

*Plin. liv.
4. ch. 16.*

Mintz avec des canots d'oziers coufus en cuir. Solin en dit autant, & Isidore, lequel appelle cette façon de canots *Carabus* fait d'oziers & environnés de cuir de bœuf tout crud, duquel (ce dit-il) vsent les Pyrates Saxons, lesquels avec ces instrumens sont legers à la fuite. Sidoine de Polignac parlant des mêmes Saxons, dit

*Isidor liv.
19. ch. 1.*

*Sidon.
Carm. 7.*

---- cui pelle salum sulcare Britannum.

Ludus, & assuto glaucum mare findere lembo.

Les Sauvages du Nort vers Labrador ont de certains petits canots longs de treze ou

quatorze piez, & larges de deux faits de cette façon, tout couverts de cuir, même par dessus, & n'y a qu'un trou au milieu où l'homme se met à genoux, ayant la moitié du corps dehors, si bien qu'il ne sçauroit perir, garnissant son vaisseau de vivres avant qu'y entrer. l'ose croire que la fable des Syrenes vient de là, les lourdaus estimans que ce fussent poissons à moitié hommes ou femmes, ainsi qu'on a feint des Centaures pour avoir veu des hommes à cheval.

*Origine
de la fable
des
Syrenes.*

*Canots
d'arbres
meuzes.*

Les Armouchiquois, Virginiens, Floridiés, & Bresiliens font d'une autre façon de canots (ou canoas) Car n'ayans ni haches, ni couteaux (sinon quelques vns de cuivre) ilz brûlent un grand arbre bien droit par le pié, & le font tomber, puis prennent la longueur qu'ilz desirent, & se servent de feu au lieu de scie, grattans le bois brûlé avec des pierres: & pour le creusement du vaisseau ilz font encore de même. Là dedans ilz se mettront demie douzaine d'hommes avec quelque bagage, & feront de grandz voyages. Mais de cette sorte ilz sont plus pesans que les autres.

*Longs
voyages
dans les
bois.*

Or font-ils aussi des voyages par terre aussi bien que par mer, & entreprendrôt (chose incroyable) d'aller vingt, trête, & quarâte lieues par les bois, sans rencontrer ni sentier, ni hôtellerie, & sans porter aucuns vivres, fors du Petun, & un fusil, avec l'arc au poin, le carquois sur le dos. Et nous en France sommes bien empechez quand nous sommes tant soit peu

peu égarez dans quelque grande forêt. S'ilz font presséz de soif ils ont l'industrie de succer les arbres, d'où distille vne douce & fort agreable liqueur, comme ie l'ay experimenté quelquesois.

Au pais de labeur, comme des Armouchiquois, & plus outre infiniment, les hommes font de la poterie de terre en façon de bonnet de nuit, dans quoy ilz font cuire leurs viandes chair, poisson, fèves, blé, courges, &c. Noz Souriquois en faisoient aussi anciennement & labouroient la terre, mais depuis que les François leur portent des chauderôs, des fèves, pois, biscuit, & autres mangeailles, ilz sont devenus paresseux, & n'ont plus tenu conte de ces exercices. Mais quant aux Armouchiquois qui n'ont encore aucun commerce avec nous, & ceux qui sont plus éloignés, ilz cultivent la terre, l'engraissent avec des coquillages, ils ont leurs familles distinctes, & leurs parterres alentour, au contraire des anciens Allemans qui (ce dit Cesar) n'avoient aucun champ propre, & ne demouroient plus d'vn an en vn lieu, ne vivans presque que de laitage, chair, & fromage, leur estant chose trop ennuieuse d'attendre vn an de pié quoy pour recueillir vne moisson. Ce qui est aussi de l'humeur de noz Souriquois & Canadiens, lesquels & tous autres, il faut confesser n'estre point laborieux qu'à la chasse. Car pour le labeur de la terre les femmes y ont la meilleure part, lesquelles entre

*Poterie
de terre.*

*Labeur
de la terre.*

Alleman:

*Sauvages
ne sont
laborieux.*

eux ne commandent point en la maison, & ne font point aller leurs marits au marché, comme en plusieurs provinces de deça, & particulièrement au país de Ialoufie.

Labourage des Floridiens. Semence deux fois l'année.

Quant au labourage des Floridiens, voici ce que Laudonniere en dit : Ilz sement leur mil deux fois l'année, c'est à sçavoir en Mars, & en Iuin, & tout en vne même terre. Ledit mil, depuis qu'il est semé jusques à ce qu'il soit prêt à cueillir n'est que trois mois. Les six autres mois ilz laissent reposer la terre. Ilz recueillent aussi des belles citrouilles & de fort bonnes fèves. Ilz ne fument point leur terre: seulement quand ils veulent semer, ilz mettent le feu dedans les herbes qui sont creües durant les six mois, & les font toutes bruler.

Labourage.

Ilz labourent leur terre d'un instrument de bois qui est fait comme vne mare ou hoüe large, dequoy son laboure les vignés en France: ilz mettent deux grains de mil ensemble. Quand il faut ensemençer les terres, le Roy cõmande à vn des siens de faire tous les jours assembler ses sujets pour se trouver au labour, durant lequel le Roy leur fait faire force breuvage duquel nous auons parlé. En la saison que l'on recueille le mil, il est tout porté en la maison publique, là où il est distribué à chacun selon sa qualité. Ils ne sement que ce qu'ils pensent qui leur est nécessaire pour six mois, encore bien petitement: car durant l'hiver, ilz se retirent trois ou quatre mois de l'année dedans les bois: là où ils font de peti-

Vie de l'Hiver.

tes maisons de palmites pour leur retirer, & vivent là de gland, de poisson qu'ils pechent, d'huitres, de cerfs, poules d'Inde, & autres animaux qu'ils prennent.

Et puis qu'ils ont des villes & maisons, ou cabannes, ie puis bien encore mettre ceci entre leurs exercices. Quant aux villes ce sont *Villes de Sauvages.* multitude de cabannes faites les vnes en pyramides, les autres en forme de toit, les autres

comme des berceaux de jardin, environnées comme de hautes pallissades d'arbres joints l'un apres de l'autre, ainsi que j'ay representé la ville du *Hochelaga* en ma Charte de la grande riviere de *Canada*. Au surplus ne se faut étonner de cette face de ville qui pourroit sembler chetive: veu que les plus belles de Moscovic ne sont pas mieux fermées. Les anciens Lacedæmoniens ne vouloient point d'autres murailles que leur courage & valeur. Avant le Deluge Cain edifia vne ville qu'il nomma

Origine des villes.

Henoe (ie croy qu'elle n'estoit point autrement faite que celles de noz Sauvages) mais il sentoit l'ire de Dieu qui le poursuivoit, & avoit perdu toute asseurance. Les hommes n'avoient que des cabannes & pavillons, comme il est écrit de *Tabal* fils de *Hada*, qu'il fut pere des habitans es tabernacles, & des pasteurs. Apres le deluge on edifia la tour de *Babel*, mais ce fut folie.

Genes. 4. vers. 20.

Tacite écrivant des mœurs des Allemands, dit que de son temps ilz n'avoient aucun usage ni de chaux, ni de tuilles. Les Bretons Anglois encore moins. Noz Gaulois estoient alors

Premier
edifica-
teur es
Gaulles.

dés plusieurs siecles civilisez. Mais si furent- ilz long temps au commencement sans autres habitations que de cabannes : & le premier Roy Gaullois qui batit villes & maisons fut *Magus* lequel succeda à son pere le sage *Samothes* trois cens ans apres le deluge, huit ans apres la Nativité d'Abraham, & le cinquante- vnieme du regne de *Ninus*, ce dit Berose Chaldeen. Et nonobstant qu'ils eussent des edifices, ilz couchoient neantmoins à terre sur des peaux, comme noz Sauvages. Et comme on impositoit anciennement des noms qui contenoient les qualitez & gestes des personnes, *Magus* fut ainsi appellé, pource qu'il fut le premier edificateur. Car en langue Scythique & Armeniaque (d'où sont venuz les Gaullois peu apres ledit Deuge) & en langue antique Gaulloise *Magus* signifie Edificateur, dit le même auther, & l'a fort bien remarqué Iean Annius de Viterbe : d'où viennent noz noms de villes *Rothomagus*, *Neomagus*, *Noviomagus*.

Philosofes
Gaullois.

Dios.
Laërt. au
commenc.
des vies
des Philo-
sophes.
Ieus de
Saurva-
ges.

Ainsi *Samothes* signifie Sage, & les vieux Philosophes Gaullois furent (avant les Druides) appelez *Samotheens*, comme rapporte *Diogenes Laërtius*, lequel confesse que la Philosophie a commencé par ceux que la vanité Gregoise a appellé Barbares.

J'adjouteray ici pour exercice de noz Sauvages le jeu de hazard, à quoy ilz s'affectionnent de telle façon, que quelquefois ilz jouent tout ce qu'ils ont : & *Iacques Quartier* écrit le même de ceux de *Canada* au temps

qu'il y fut. l'ay veu vne sorte de jeu qu'ils ont, mais ne pensant point alors à écrire ceci, ie n'y ay pas pris garde. Ils mettēt quelque nombre de fèves colorées & peintes d'un coté dans vn plat: & ayans étendu vne peau contre terre, iouēt là dessus, frappans du plat sur certe peau, & par ce moyen lesdites fèves sautent en l'air, & ne tōbent pas toutes de la part qu'elles sont colorées, & en cela git le hazard: & selon la rencontre ils ont certain nombre de tuyaux de jons qu'ilz distribuent au gaigneur pour faire le compte.

CHAP. XVIII.

Des Exercices des femmes.



LA femme dès le commencement a esté baillée à l'homme non seulement pour l'aider & assister, mais aussi pour estre le receptacle de la generation. Le premier exercice donc que ie lui veux donner apres qu'elle est mariée, c'est de faire des beaux enfans, & assister son mary en cet œuure: car ceci est la fin du mariage. Et pour-ce fort bien & à propos est elle appellée נקרה en Hebreiu, c'est à dire *percée*, pour-ce qu'il faut qu'elle soit percée si elle veut imiter la Terre nôtre commune mete, laquelle au renouveau desireuse de

Femme est appelée percée.

produire des fruits, ouvre son sein pour recevoir les pluies & rousées que le ciel verse dessus elle. Or ie trouve que cet exercice sera fort requis à ceux qui voudront habiter la Nouvelle France, pour y produire force creatures qui chantent les louanges de Dieu. Il y a de la terre assez pour les nourrir, moyennant qu'ilz vueillent travailler: & ne sera leur condition si miserable qu'elle est à plusieurs pardeça, lesquels cherchent à s'occuper, & ne trouvent point: & ores qu'ilz trouvent, bien souvent leur trauail est ingrat. Mais là, celui qui voudra prendre plaisir, & comme se iouer à vn doux travail, il sera assuré de viure sans seruitude, & que ses enfans seront mieux que lui. Voila donc le premier exercice de la femme que de travailler à la generation, qui est vn œuvre si beau & si meritoire, que le grand Apôtre saint Paul pour les consoler de la peine qu'elles ont en ce travail, a dit, *que la femme sera sauuée par la generation des enfans, s'ilz demeurent en foy, & dilection, & sanctification, avec sobriété, c'est à dire, si elle les instruit en telle sorte qu'on recognoisse la pieté de la mere par la bonne nourriture des enfans.*

1. *Timoth.*
2. *vers 15*
Sobr. alias
Chasteté.

Leuit. 12.
Purification.

Ce premier & principal article deduit, venons aux autres. Noz femmes Sauvages apres avoir produit les fruits de cet exercice, par ie ne scay quelle pratique font (sans loy) ce qui estoit commandé en la loy de Moyses touchant la purification. Car elles se cabannent

à-part & n'ont conoissance de leurs marits de trente, voire quarante jours: pendant lesquels neantmoins elles ne laissent d'aller deça & de là où elles ont affaires, portans leurs enfans avec elles, & en ayans le soin.

J'ay dit au chapitre de la Tabagie qu'entre les Sauvages les femmes ne sont point en si bonne condition comme elles estoient anciennement entre les Gaullois & Allemans. Car (au rapport même de Jacques Quartier) elles travaillent plus que les hommes, dit-il, soit en la pecherie, soit au labour, ou autre chose. Et neantmoins elles ne sont point forcées, ni tourmentées, mais elles ne sont ni en leurs Tabagies, ni en leurs conseils, & font les œuvres serviles, à faute de serviteurs. S'il y a quelque chasse morte, elles la vont dépouiller & querir, y eust-il trois lievès: & faut qu'elles la trouvent à la seule circonstance du lieu qui leur sera representé de paroles. Ceux qui ont des prisonniers les employent aussi à cela, & autres labeurs, comme à aller querir du bois avec leurs femmes: qui est vne folie à eux d'aller querir du bois sec & pourri bien loin pour eux chauffer, encores qu'ils soient en pleine forêt. Vray est qu'ilz se fachent de la fumée: ce qui peut estre cause de cela.

Pour ce qui est de leurs menus exercices, quand l'hiver vient elles preparent ce qui est nécessaire pour s'opposer à ce rigoureux adversaire, & font des Nattes de jonc dont elles garnissent leurs cabannes, & d'autres pour

s'asseoir dessus, le tout fort proprement, mêmes baillans des couleurs à leurs joncs elles y font des compartimens d'ouvrages semblables à ceux de noz jardiniers, avec telle mesure, qu'il n'y a que redire. Et d'autant qu'il faut aussi vetir le corps, elles conroyent & adoucisissent des peaux de Castors, d'Ellans, & autres, aussi bien qu'on sçauroit faire ici. Si elles sont petites, elles en coudent plusieurs ensemble, & font des manteaux, mâches, bas de chausses, & fouliers, sur toutes lesquelles choses elles fôt des ouvrages qui ont fort bõne grace. Ité elles font des Panniers de joncs, & de racines, pour mettre leur necessitez, du blé, des fèves, des pois, de la chair, du poisson, & autres. Des Bourfes aussi de cuir, sur lesquelles elles font des ouvrages dignes d'admiration avec du poil de Porc-epic coloré de rouge, noir, blanc, & bleu, qui sont les couleurs qu'elles font, si vives, que les nôtres ne semblent point en approcher. Elles s'exercent aussi à faire des écuelles d'écorces pour boire, & mettre leurs viandes, lesquelles sont fort belles selon la matiere. Item les écharpes, carquans, & brasselets qu'elles & les hommes portent (lesquels ils appellent *Matachia*) sont de leurs ouvrages. Quand il faut depouiller des arbres sur le printemps ou l'été, pour de l'écorce couvrir leurs maisons, ce sont elles qui font cela; comme aussi elles travaillent à l'œuvre des Canots & petits bateaux quand il en faut faire: & au labourage de la terre és

Conroyemens de peaux.

Panniers.

Bourfes.

*Teintures.
Écuelles.*

Matachia

Canots.

païs où ilz s'y addonnent: en quoy elles prennent plus de peine que les hommes, lesquels trenchent du Gentil-homme, & ne pensent qu'à la chasse, ou à la guerre. Et nonobstant leurs travaux encore aiment elles communement leurs marits plus que deça. Car on n'en voit point entre-elles qui se remarient sur le tombeau d'iceux, c'est à dire incōtinent apres leur decez, ains attendent vn long temps. Et s'il a esté tué elles ne mangerōt point de chair, n'y ne convoleront à secōdes nopces qu'elles n'en ayent veu la vengeance faire: témoignage de vraye amitié (qui se trouve rarement entre nous) & de pudicité tout ensemble. Aussi avient-il peu souvent qu'ils ayent des divorces, que volontaires. Et s'ils estoient Chrétiens ce seroient des familles entre lesquelles Dieu se plairoit & demeureroit, comme il est bien-seant qu'il soit pour avoir vn parfait repos: car autrement ce n'est que tourment & tribulation que le Mariage. Ce que les Hebreux grands speculateurs & perquisiteurs és choses saintes, par vne subtile animadversion ont fort bien remarqué, disant Aben Hezra qu'au nom de l'homme *ו'א'נ'ש'* & de la femme *א'י'ש'* le nom de Dieu *א'ב'ה'ע'ז'* est contenu: Et si on ôte les deux lettres qui font ce nom de Dieu, il y demeurera ces deux mots *א'נ'ש'* qui signifient feu & feu, c'est à dire que Dieu ôté ce n'est qu'angoisse, tribulation, amertume & douleur.

*Amour
de fem-
mes.*

*Belle ob-
servation
sur les
noms de
l'homme
& de la
femme.
Ab'Hez'
ra sur le
chap. 2.
des Pre-
verb.
ver. 17.*

CHAP. XIX.

De la Civilité.

*Matth 23.
vers. 2.*



L ne faut esperer trouver en noz Sauvages cette civilité que les Scribes & Pharisieus requeroient és Disciples de nôtre Seigneur. Aussi leur curioité trop grande leur fit faire vne réponse digne d'eux. Car ils avoient introduit des ceremonies & coutumes en la Religion, qui repugnoient au commandement de Dieu, lesquelles ils vouloient étroitement estre observées, enseignans l'impiété souz le nom de pieté. Car si vn méchant enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ilz justifioient ce méchant fils (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses recommandé & commandé aux enfans l'obeissance & reverence envers ceux qui les ont mis au monde, qui sont l'image de Dieu, lequel n'a que faire de noz biens, & n'a point agreable l'oblation qui lui est faite du bien d'autrui. Les memes avoient aussi introduit vne civilité de laver les mains, laquelle nôtre Seigneur ne blame point sinon entant qu'à faute de l'avoir gardée ils en faisoient vn gros peché.

*Dieu ne
veut point
les obla-
tions des
biens d'au-
trui.*

En ces manieres de civilité ie n'ay dequoy

louer noz Sauvages, car ilz ne se lavent point ^{Sauva-}
és repas s'ilz ne font exorbitamment sales: & ges.

n'ayans aucun vsage de linge, quand ils ont les
mains grasses ilz sont contrains de les torcher
à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens.
De pousser dehors les mauvais vents de l'e-
stomach, ilz n'en font difficultez parmi le re-
pas: ce que font bien pardeça les Allemans,
& autres. N'ayans les artifices de menuiserie,
ilz dinent sur la grande table du monde, éten-
dans vne peau là où ilz veulent manger, &
sont assis à terre. Les Turcs en font de même.

Noz vieux Gaullois n'estoient pas mieux, les-
quelz Diodore dit avoir fait pareille chose,
étendants à terre des peaux de chiens, ou de
loups, sur lesquelles ilz dinoient & soupoient
se faisant servir par des jeunes garçons. Les Al-
lemans encore plus rustiquement. Car ilz n'a-
voient pas les lettres, la philosophie, ni tant
de delicatesse que nôtre nation, laquelle Cesar
dit avoir eu l'vsage de mille choses par le
moyens des navigations d'oultre mer, dont ils
accommodoient les peuples frontiers des Al-
lemagnes, lesquels tenoiēt vn peu de civilité,
& plus d'humanité que les autres de leur na-
tion, par la communication des nôtres.

Quant aux caresses qu'ilz se font les vns
aux autres arrivans de loin, le recit en est fort
sommaire. Car plusieurs fois nous avons veu
arriver des Sauvages forains au Port Royal,
lesquels descendus à terre, sans discours s'en
alloient droit à la cabanne de *Memberton*, là où

Gaullois.

Allemans

*Sauvages
arrivans
en quel-
que lieu.*

ilz s'asseoient, & se mettoient à petuner, & apres avoir bien petané, bailloient le petunoir au plus apparent, & de là consecutivement aux autres: puis au bout de demie heure commençoient à parler. Quand ils arrivoient chez nous, la salutation estoit *Ho, ho, ho*, & ainsi font ordinairement: mais de faire des reverences & baise-mains, ilz ne se conoissent point à cela: sinon quelques particuliers qui s'efforcent de se conformer à nous, & ne nous venoient gueres voir sans chapeau, afin de nous saluer par vne action plus solennelle.

Salutations des Sauvages.

Les Floridiens ne font aucune entreprise, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil: & en ces assemblées ilz se saluent quand ils arrivent. Le *Paraousti* (que Laudonniere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres: là où les vns apres les autres le viennent saluer, & commencent les plus anciens leur salut, haussans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans *Ha, he, ya, ha, ha*, & les autres repondent *Ha, ha*. Et s'asseoient chacun sur des sieges qui sont tout alentour de la maison du Conseil.

Salutations des Floridiens

Or soit que la salutation *Ho, ho*, signifie quelque chose, ou non (car ie n'y sçay aucune signification particuliere) c'est toutefois vne salutation de joye, & la seule voix *Ho, ho*, ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, temoignans par là qu'ilz sont joyeux de voir leurs amis. Les Grecs n'ont jamais eu autre chose en leurs salutations qu'un temoignage

Salutation des Grecs.

de joye avec leur χαίρει, qui signifie, *soyez joyeux*: ce que Platon ne trouvat pas bon estoit *Plato in d'avis qu'il vaudroit mieux dire σοφός, Charmis- soyez sage.* Les Latins ont eu leur Ave, qui est *de Salutation des Latins & Hebreux.* vn souhait de bõ-heur: quelquefois aussi *sal- ue*, qui est vn desir de santé à celui qu'on saluë.

Les Hebreux avoient le Verbe שלום qui est vn mot de paix, & de salut. Suivant quoy nostre Sauveur commada à ses Apótres de saluer les maisons où ils entreroient, c'est à dire (selon l'interpretation de la versió ordinaire) de leur annoncer la paix: laquelle salutation de paix estoit dès les premiers siecles parmi le peuple de Dieu. Car il est écrit que Iethro Beau-pere de Moÿse venant se conjoüir avec lui des graces que peu lui avoit fait & à sò peuple par la delivrance du país d'Egypte, *Moÿse sortit au- devant de son Beau-pere, & s'estant prosterné, le baisa: Exod. 18. vers. 7.*

& se saluerent l'un l'autre en paroles de paix. Nous autres disons *Dieu vous gard'*, *Dieu vous doint le bon jour.* Item *Le bon soir.* Toutefois il y en a plusieurs qui ignoramment disent, *Je vous donne le bon iour, le bon soir.* Façon de parler qui feroit mieux seante par desir & priere à Dieu que cela soit. Les Anges ont quelquefois saluë les hõmes, cõme celui qui dit à Gedeon: *Tres-fort- vaillant homme, le seigneur est avec toy.* Mais *Juges 6. vers. 12.* Dieu ne saluë persone: car c'est à lui à donner le salut, non point à le souhaiter par priere.

Les Payens avoient encore vne ciuité de saluër ceux qui eternuoient, laquelle nous avons retenuë d'eux. *Et l'Empereur Tibere hõme*

le plus triste du monde (ce dit Pline) vouloit qu'on le saluast en éternuant, encores qu'il fust en coche. &c. Toutes ces ceremonies & institutions dit le même) sont venues de l'opinio de ceux qui estiment les Dieux assistera no: affaires. De ces paroles se peut aisement conjecturer que les salutations des Payens estoient prieres & vœux de santé, ou autre bon-heur, qu'ilz faisoient aux Dieux.

*Ancienne
façon de
commen-
cer lettres
missives.
Senec.
Epist. 15.*

Et comme ilz faisoient telles choses aux rencontres, aussi avoient-ils le mot *Vale* (portez-vous bien : foyez sain) à la departie : mesmes aux lettres missives, lesquelles aussi ilz commençoient toujours par ces mots: *Si vous vous portez bien, cela va bien: ie me porte bien.* Mais Senecque dit que cette bonne coutume faillit de son temps: comme entre nous c'est aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'une lettre missive, *Je prie Dieu qu'il vous tienne en santé:* qui estoit vne façon d'écrire sainte & Chrétienne par le passé. Au lieu de ce *Vale*, qui se trouve souvent en l'écriture sainte, nous disons en nôtre langage *A Dieu*, desirans non seulement santé à nôtre ami, mais aussi que Dieu soit sa garde.

De l'Adieu.

*Sauvages
obeissans
à pere &
à mere.*

Or noz Sauvages n'ont aucune salutation pour la departie, sinon l'Adieu qu'ils ont appris de nous. Et il faut conclurre ce discours par son commencement ils sont louables en l'obeissance qu'ilz rendent aux peres & aux meres. Aux commandemens desquels ils obeissent, les nourrissent en leur vieillesse, & les defendent contre leurs ennemis. Et ici (chose

DE LA NOUVELLE FRANCE. 799
 malheureuse) on voit souvent des procès des
 enfans contre les peres: on voit des livres pu-
 blicz De la puissance paternele, sur ce que les
 enfans se derobent de leur obeissance: Acte
 indigne d'enfans Chrétiens, auxquels on peut
 approprier le propos de *Turnus Herdonius* re-
 cité en Tite Live, disant que *Nulle plus briève* *Tit. Live*
connoissance de cause & expedition ne peut estre que *liv. 3.*
celle d'entre le pere & le fils, dont les differens se peu- *Decad. 1.*
vent vvider a peu de paroles. S'il n'obeit a son pere,
fans aucune doute malheur lui aviendra. Et la pa-
role de Dieu qui foudroye, dit: Maudit celui *Deutero.*
qui n'honore point son pere & sa mere, & tout le *27. vers.*
peuple dira, Amen. *16.*

CHAP. XX.

Des Vertus & vices des Sauvages.



LA Vertu, comme la Sagesse, ne
 laisse pas de loger sous vn vil
 habit. Les nations Septentrio-
 nales ont esté les dernières civili-
 lisées. Et neantmoins avant cer-
 te civilité elles ont fait de gran-
 des choses. Noz Sauvages, quoy que nuds, ne
 laissent d'avoir les Vertus qui se trouvent és
 hommes civilisés. Car *Vn chacun* (dit *Aristo-*
te) *dés sa naissance ha en soy les principes & semen-*
tes des Vertus. Prenant donc les quatre vertus
 par leurs chefs, nous trouverons qu'ils en par-

Arist. 6.
Eth. ch. 13.

Ecrit.

*Anciens
Gaullois
hommes
sans peur.*

*Qu'est-ce
que les
Savages
craignent.*

*Savage
sont vin-
dicatifs.*

recipient beaucoup. Car premierement pour ce qui est de la Force & du courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (ie parle de noz Souriquois, & leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux se hazarderont toujours contre vingt Armouchiquois: nō point qu'ilz soient du tout sans craintē (chose que le sus-alleguē Aristotē reproche aux anciēs Celtes-Gaullois, lesquels ne craignoient rien, ni les mouvemens de la terre, ni les tempētes de la mer, disāt que cela est le propre d'vn étourdi) mais avec le courage qu'ils ont, ils estimēt que la prudence leur donne beaucoup d'avantages. Ilz craignent donc, mais c'est ce que tous les hommes sages craignent qui est la mort, laquelle est terrible & redoutable, comme celle qui raffle tout où elle passe. Ilz craignent les deshonneur & le reproche, mais cette crainte est cousine germaine de la Vertu. Ilz sont excitez à bien faire par l'honneur, d'autant que celui entre eux est toujours honoré, & s'acquiert du renom, qui a fait quelque bel exploit. Aians ces choses à eux propres, ilz sont en la Mediocritē, qui est le siege de la Vertu. Vn point rend en eux cette Vertu de Force & courage, imparfaite; qu'ilz sont trop vindicatifs, & en cela mettent leur souverain contentement, ce qui degene à la brutalité. Mais ilz ne sont seuls: car toutes ces nations tant qu'elles se peuvent étendre d'vn pole à l'autre, sont frappées de ce coin. La seule religion Chrétienne les peut faire venir à la raison,

DE LA NOUVELLE FRANCE. Soit
raison, comme elle fait au cunement entre
nous (ie dy aucunement, pour ce que nous
avons des hommes fort imparfaits aussi bien
que les Sauvages) & en la Chrétienté est-ce
bien que deux Rois se guerroyans il y a vn *Pere com-*
Pere commun, qui quasi semblable en ce re- *mun des*
gard aux anciens Fecaliens de Rome, met la *Chrétiens.*
paix entre eux, & compose le different, s'il y a
moyen, ne permettant qu'on en vienne aux
mains, sinon quand tout est desespéré: Celui
que ie veux dire est le grand Evêque de l'E-
glise seant en la Chaire Apostolique de saint
Pierre dispensateur des secrets de Dieu, le- *1. Cor. 4.*
quel en nöz jours nous a procuré le benefice *vers. 11.*
de la paix de laquelle heureusement nous
jouissons, traitée à Vervin lieu de ma naissan-
ce, où ie fis (apres icelle concludë & arretée)
deux actions de graces en forme de Panegy-
rique à Monseigneur le Legat Alexandre de
Medicis Cardinal de Florence, depuis Pape
Leon XI. imprimées à Paris.

La Temperance est vne autre vertu con- *Temp-*
sistant en la Mediocrité es choses qui concer- *rance.*
nent la volupté du corps: car pour ce qui re-
garde l'esprit celuy n'est point appellé tempe-
rant ou intemperant, qui est poussé d'ambiti-
on, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les
journées à baguenauder. Et pour ce qui est du
corporel la Temperance, ou intemperance,
ne vient point à toutes choses qui pourroient
estre sujettës à noz sens, si ce n'est par acci-
dent, comme à vne couleur, à vn pourtrait:

item à des fleurs & bonnes odeurs: item à des chansons & auditions de harangues, ou comedies: mais bien à ce qui est sujet à l'attouchement, & à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerien, au jeu de paume, à la lucte à la course, & semblables. Or toutes ces choses dependent de la volonté. Ce qu'estât, c'est à faire à l'homme à sçavoir commander à son appetit.

Noz Sauvages n'ont point toutes les qualitez requises à la perfection de ceste Vertu. Car pour les viandes il faut confesser leur intemperance quand ils ont dequoy, & mangēt perpetuellement jusques à se lever la nuit pour faire Tabagie. Mais attendu que pardeça plusieurs sont autant vitieux qu'eux, ie ne leur veux point estre rigoureux censeur. Quant aux autres actions il n'y a rien plus à reprendre en eux qu'en nous: voire ie diray que moins, en ce qui est de l'acte Venerien, auquel ilz sont peu addonnez: sans toutefois comprendre ici ceux de la Floride & pais plus chauds, desquelz nous avons parlé ci-dessus.

*Ci-dessus
chap. 13.*

Liberalité.

La Liberalité est vne vertu autant louïable commel'Avarice & la Prodigalité ses collateraux sont blamables. Elle consiste à donner & recevoir, mais plustot à donner en temps & lieu, & par occasion, sans excès. Cette vertu est propre & bien-seante aux grands, qui sont comme dispensateurs des biens de la

terre, lesquels Dieu a mis entre leurs mains pour en user liberalement, c'est à dire en élargir à celuy qui n'en a point, ne point estre excessif en depense non nécessaire, ny trop retenu là où il faut montrer de la magnificence.

Noz Sauvages sont louables en l'exercice de ceste Vertu, selon leur pauvreté. Car comme nous avons quelquefois dit, quand ilz se visitent les vns les autres ils se font des presens mutuels. Et quand il arrive vers eux quelque *Sagamos* François ilz luy font de même, jetans à ses piez quelque paquet de Castors, ou autre pelleterie, qui sont toutes leurs richesses. Et firent ainsi au sieur de Poutrincourt, mais il ne les prit point à son usage, ains les mit au magazin du Sieur de Monts, pour ne contrevenir au privilege à luy donné. Cette façon de faire desdits Sauvages ne prouient que d'une ame liberale, & qui a quelque chose de bon. Et quoy qu'ilz soient bien aises quand on leur rend la pareille, si est-ce qu'ils commencent la chanse, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise. Et puis, qui est-ce d'entre nous qui fait plus qu'eux, c'est à dire, qui donne si ce n'est en intention de recevoir? Le Poëte dit,

Nemo suus gratis perdere velle opes.

Il n'y a persone qui donne à perte. Si vn grand donne à vn petit, c'est pour en tirer du service. Même ce qui se donne aux pauvres, c'est pour recevoir le centuple, selon la promesse de l'Evangile. Et pour montrer

la galantise de nosdits Sauvages: ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honestement, meprisans & blamans les façons de faire de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Castor: comme ie vi estant à la riviere Sainct Iean, dont i'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloient vn ieune marchand de Sainct Malo *Mercateria*, qui est mot d'injure entre eux, emprunté des Basques, signifiant comme vn racque-de-naze. Bref ilz n'ont rien que d'honnête & liberal en matiere de permutation. Et voyans les façons de faire fordidés de quelques vns des nôtres, ilz demandoient quelquefois qu'est-ce qu'ils venoient chercher en leur païs, disans quilz ne viennent point au nôtre: & que puis que nous sommes plus riches qu'eux nous leur devrions bailler liberalement ce que nous avons.

Ci-dessus
ch. 17. 47.
liv. 2.

De cette vertu naist en eux vne Magnificence, laquelle ne peut paroître, & demeure cachée, mais ilz ne laissent d'en estre éguilonnez, faisans tout ce qu'ilz peuvent pour recevoir leurs amis quand il les viennent voir. Et vouloit bien *Memberton* qu'on luy fit l'honneur de tirer nôtre canon quand il arrivoit, pource qu'il voyoit qu'on faisoit cela aux Capitaines François en tel cas, disant que cela luy estoit deu puis qu'il estoit *Sagamos*.

Ici se peut rapporter l'Hospitalité, de laquelle toutefois, ayant parlé ci-dessus, ie

DE LA NOUVELLE FRANCE. 805
r'enuoyeray le Lecteur au chapitre de la Ta-
bagie où ie leur donne la louange Gaulloise
& Françoisé en ce regard. Vray est qu'en
quelques endroits il y en a qui sont amis du
temps, prennent leur avantage en la necessi-
té, comme a esté remarqué au voyage de
Laudonniere. Mais en cela nous ne les scau-
rions accuser que nous ne nous accusions aus-
si, qui faisons le même. Vne chose diray-ie qui
regardela pieté paternelle, que les enfans ne
sôt point si maudits que de mepriser leurs pe-
re & mere en la vieillesse, ains leur pourvoiet
de chasse, côme les cigognes sôt envers ceux
qui les ont engédré Chose qui est à la honte
de beaucoup de Chrétiens, qui se sachans de
la trop longue vie de leurs peres & meres,
bien-souvent les font dépouïller devant qu'al-
ler coucher, & les laissent nuds.

Pag. 760.

*Ci-dessus
liv. I.
chap. 15.*

*Devoir
les enfans*

Ils ont aussi la Mansuetude & Clemence
en la victoire envers les femmes & petits en-
fans de leurs ennemis, auxquels ilz sauvent la
vie, mais ilz demeurent leurs prisonniers pour
les servir, selon le droit ancien de seruitu-
de introduit par toutes les nations du monde
de deça, contre la liberté naturelle. Mais
quant aux hommes de defense ilz ne pardon-
nent point, ains en tuent tant qu'ils en peu-
vent attrapper.

Pour ce qui est de la Iustice ils n'ont aucu-
neloy divine, ni humaine, sinon celle que la
nature leur enseigne, qu'il ne faut point of-
fenser autrui. Aussi n'ont-ils gueres de que-

reles. Et si telle chose arrive, le *Sagamos* fait le *Hola*, & fait raison à celui qui est offensé, baillant quelques coups de baton au séditieux, ou le condamnant à faire des presens à l'autre pour l'appaiser : qui est vne petite forme de seigneurie. Si c'est vn de leurs prisonniers qui a delinqué, il est en danger de passer le pas. Car quand il sera tué personne ne vengera sa mort. C'est la même consideration du monde de deça. On ne fait point état de la vie d'un homme qui n'a point de support.

*Execu-
tion de ju-
stice faite
par les
Sauvages*

Vn iour il y eut vne prisonniere Armouchiquoise, qui avoit fait evader vn prisonnier de son pais, & afin de passer chemin elle avoit derobé en la cabane de *Membertou* vn fuzil (car sans cela ilz ne font rien) & vne hache. Ce que venu à la conoissance des Sauvages, ilz n'en voulurent point faire la justice pres de nous, mais s'en allerent cabaner à quatre ou cinq lieuës loin du Port Royal, où elle fut tuée. Et pour ce que c'estoit vne femme, les femmes & filles de noz Sauvages en firent l'execution. *kinibech-coech* jeune fille de dixhuit ans bien potelée, & belle, lui bailla le premier coup à la gorge, qui fut d'un couteau : Vne autre fille de même âge d'assez bonne grace, dite *Metembroech*, continua, Et la fille de *Membertou*, que nous appellions *Membertou-ech-coech*, acheva. Nous leur fimes vne âpre reprimende de cette cruauté, dont elles estoient toutes honteuses, & n'osoient plus se montrer. Voila leur forme de Justice.

Vne autre fois vn prisonnier & vne prisonniere s'en allerent tout à fait sans fuzil, ni aucune provision de viandes. Ce qui estoit de difficile execution, tant pour la longueur du chemin, qui estoit de plus de trois cens lieuës par terre, pour ce qu'il leur venoit aller en cachette & se garder de la rencontre de quelques Sauvages. Neantmoins ces pauvres creatures depouillerent quelques arbres & firent vn petit bateau d'écorce, dás lequel ilz traverserent la Baye Fráçoise, & gagnerent l'autre terre opposite au Port Royal, accourcissans leur chemin de plus de cent cinquante lieuës : & se sauverent en leur país des Armouchiquois.

J'ay dit en quelque endroit qu'ilz ne sont laborieux qu'au fait de la Chasse, & de la Pecherie, aymans aussi le travail de la mer: *Sauvages à quoy diligens & paresseux.* paresseux à tout autre exercice de peine, comme au labourage, & à noz metiers mechaniques: même à moudre du blé pour leur vsage. Car quelquefois ilz le feront plustost bouillir en grains, que de le moudre à force de bras. Neantmoins si ne seront-ilz pas inutiles. Car il y aura moyen de les occuper à ce à quoy leur nature se porte: sans la forcer, comme faisoient jadis les Lacedemoniens à la ieunesse de leur Republique. Quant aux enfans n'ayás point encore pris de pli il sera plus aisé de les arrêter à la maison & les occuper à ce qu'on voudra. Quoy que ce soit la Chasse n'est pas mauuaise, ni la Pecherie. Voyons donc de quelle façon ilz s'y comportent.

CHAP. XXI.

De la Chasse.

*Genes. 1.
Vers. 29.*



IEU avant le peché avoit donné pour nourriture à l'homme toute herbe de la terre portant semence, & tout arbre ayant en soy fruit d'arbre portant semence: sans qu'il soit parlé de repandre le sang des bêtes: & neantmoins apres le bannissement du jardin de plaisir, le travail ordonné pour la peine dudit peché requit vne plus forte nourriture & plus substanciele que la precedente: Ainsi l'homme plein de charnalité s'accoutuma à la nourriture de la chair, & apprivoisa des bestiaux en quantité pour lui servir à cet effect: quoy que quelques vns ayent voulu dire qu'avant le Deluge ne s'estoit point mangé de chair: car en vain Abel eust-il esté pasteur, & Iabal pere des pasteurs. Mais apres le Deluge l'alliance de Dieu se renouiant avec l'homme: *La crainte & frayeur de vous* (dit le Seigneur) *soit sur toute bête de la terre & sur tous oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous les poissons de la mer: ilz vous sont baillés entre voz mains. Tout ce qui se meut ayant vie vous sera pour viande.* Sur ce privilege voici le droit du droit de la Chasse formé: droit le plus noble de tous de Chasse les droits qui soient en l'usage de l'homme, puis

*Origina
du droit
de Chasse*

que Dieu en est l'auteur. Et pour ce ne se faut emerveiller si les Roys & leur Noblesse se le sont reservé par vne raison bien concluante, que s'ils commandent aux hommes, à trop meilleure raison peuvent-ils commander aux bêtes. Et s'ils ont l'administration de la Justice pour juger les mal-faiteurs, dompter les rebelles, & amener à la société humaine les hommes farouches & Sauvages : A beaucoup meilleure raison l'auront-ils pour faire le même envers les animaux de l'air, des champs, & des campagnes. Quant à ceux de la mer nous en parlerons en autre lieu. Et puis que les Rois ont esté du commencement eleuz par les peuples pour les garder & defendre de leurs ennemis tandis qu'ilz sont aux manœuvres, & faire la guerre en tant que besoin est pour la reparation de l'injure & repetition de ce qui a esté mal vsuré, ou ravi : il est bien seant & raisonnable que tant eux que la Noblesse qui les assiste & sert en ces choses, ayent l'exercice de la Chasse, qui est vne image de la guerre, afin de se degourdir l'esprit, & estre toujours à l'erte prêt à mōter à cheval, aller au devant de l'ennemi, lui faire des embuches, l'assaillir, lui donner la chasse, lui marcher sur le ventre. Il y a vn autre & premier but de la Chasse, c'est la nourriture de l'homme, à quoy elle est destinée, comme se reconoit par le passage de l'Escritute alleguée ci-dessus: voire, di-ie, tellemēt destinée qu'en la langue sainte ce n'est qu'un même mot

*Pourquoy
appartēt
aux Rois,
& à leur
Noblesse.*

*A quelle
fin les Rois
ont esté
eleuz.*

*Premiere
fin de la
chasse.*

צ pour signifier Chasse (ou Venaison) & Viande: comme entre cent passages cetui-ci du Psalme CXXXII. là où nôtre Dieu ayant élu Sion pour son habitation & repos, perpetuel, il lui promet qu'il benira abondamment ses vivres, & rassasiera de pain ses souffreteux. Auquel passage saint Hierome dit *Venaison* ce que les autres translateurs appellent *Vivres*, mieux à propos que *Vesue* en la version commune.

*Interpre-
cation*

La chasse donc ayant esté octroiée à l'homme par vn privilege celeste, les Sauvages par toutes les Indes Occidentales sy exercent sans distinction de personnes, n'ayans aussi ce bel ordre establi pardeça, par lequel les vns sont nais pour le gouvernement du peuple & la defense du pais, les autres pour l'exercice des arts & la culture de la terre, de maniere que par cette belle œconomie chacun vit en assurance.

*Demeure
bivernale*

Cette chasse se fait entreux principalement l'hiver. Car tout le printemps & l'esté & partie de l'automne ayans du poisson abondamment pour eux & leurs amis, sans se donner de la peine, ilz ne cherchent gueres autre nourriture. Mais sur l'hiver lors que le poisson se retire, sentant le froid, ilz quittent les rives de mer, & se cabannent dans les bois là où ilz sçavent qu'il y a de la proye: ce qui se fait iusques es pais qui avoisinēt le Tropicque de Cancer. Es pais où il y a des Castors, comme par toute la grande riviere de Canada, &

DE LA NOUVELLE FRANCE. 811
sur les côtes de l'Océan iusques au pais des Ar-
mouchiquois, ils hivernent sur les rives des
lacs, pour la Pécherie desdits Castors, dont
nous parlerons à son tour: mais premierement *Descrip-
tion de*
parlons de l'Ellan lequel ils appellent *Aptra-
b'Ellan.*
pron, & noz Basques *Orignac.*

C'est vn animal le plus haut qui soit apres le
Dromadaire & Chameau, car il est plus haut
que le cheval. Il a le poil ordinairement grison,
& quelquefois fauve, long quasi comme les
doigts de la main. Sa tête est fort longue & a
vn ordre préque infini de dents. Il porte son
bois double comme le Cerf, mais large comme
vne planche, & long de trois piedz, gar-
ni de cornichons d'vn côté de sa longueur &
au dessus. Le pié en est fourchu comme de
Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La
chair en est courte & fort delicate. Il pait aux
prairies, & vit aussi des tendres pointes des ar-
bres. C'est la plus abondante manne qu'ay-
ent les Sauvages apres le poisson.

Difons donc que le meilleur temps & *Temps*
plus commode pour lesdits Sauvages à toute *propre à*
chasse terrestre est la plus vieille saison, lors *la Chasse.*
que les forêts sont chenuës & les neges hau-
tes, & principalement si sur ces neges vient
vne forte gelée qui les endurecisse. Lors bien
revetus d'vn manteau fourré de Castors, &
de manches aux bras attachées ensemble avec
vne courroye: item de bas de chausses de cuir
d'Ellan semblable au buffle (qu'ils attachent à
la ceinture) & des souliers aux piés du même

cuir, faits bien proprement, ilz s'en vont l'arc au poin, & le carquois sur le dos la part que leur *Soutmain* leur aura indiqué (car nous avons dit ci-dessus qu'ilz consultent l'Oracle lors qu'ils ont faim) ou ailleurs où ils penseront ne devoir point perdre temps. Ils ont des chiens préque semblables à des renars en forme & grandeur, & de tous poils, qui les suivent, & nonobstant qu'ils ne jappét point, toutefois ilz sçavent fort bié découvrir le gite de la bête qu'ilz cherchent, laquelle trouvée, ilz la poursuivent courageusement, & ne l'abandonnent jamais qu'ilz ne l'ayent terrassée. Et pour plus commodement la poursuivre, ils attachent au dessouz des piez des raquettes trois fois aussi grandes que les nôtres, moyennant quoy ilz courent legerement sur cette nege dure sans enfoncer. Que si elle n'est assez ferme ilz ne laissent pas de chasser, & poursuivre trois jours durant si besoin est. En fin l'ayans navrée à mort ilz la font tât harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe. Lors ilz lui ouvrent le ventre, baillent la curée aux chasseurs, & en prennent leur part. Ne faut pas penser qu'ilz mangent la chair crüe, comme quelques vns s'imaginent, & même Jacques Quartier l'a écrit: car ilz portent toujours allans par les bois vn fuzil au devant d'eux pour faire du feu quād la Chasse est faite, ou la nuit les contraint de s'arrester. Nous allames vne fois à la depouille d'un *Ellan* demeuré mort sur le bord d'un grand

*Raquettes
des aux
piez*

*Confiance
à la chasse.*

*Sauvages
portent fu
zil dans
les bois.*

ruisseau environ deux lieuës & demie dans les terres: là où nous passames la nuit, ayans oté les neges pour nous cabanner. Nous y fimes la Tabagie fort voluptueuse avec cette venaison si tendre qu'il ne se peut rien dire de plus: & après le roti nous eumes du bouilli & du potage abondamment appreté en vn instant par vn Sauvage qui façonna avec sa kache, vn bac, ou auge, d'vn tronc d'arbre, dans quoy il fit bouillir la chair. Chose que j'ay admiré, & l'ayant proposée à plusieurs qui pensent avoir bon esprit, n'en ont sceu trouver l'invention, laquelle toutefois est sommaire; qui est de mettre des pierres rougies au feu dans ledit bac, & les renouveler jusques à ce que la viande soit cuite. Ce que Ioseph Acosta recite que les Sauvages du Perou font aussi.

Belle invention de Sauvage pour la cuisson.

Le chasseur retourné aux cabannes il dit aux femmes ce qu'il a exploité, & qu'en tel endroit qu'il leur nomme elles trouveront la venaison. C'est le devoir d'icelles femmes d'aller depouiller l'Ellan, Caribou, Cerf, Ours, ou autre chasse, & de l'apporter en la maison. Lors ilz font Tabagie tant que la provision dure: & celui qui a chassé est cil qui en a le moins. Car c'est leur coutume qu'il faut qu'il serve les autres, & ne mange point de sa chasse. Tant que l'hiver dure ilz n'en manquent point: & y a tel Sauvage qui par vne forte saison en a tué cinquante à la part, à ce que j'ay quelquefois entendu.

Devoir des femmes.

Quant à la Chasse du Castor c'est aussi en

*Castor
pourquoy
ne se pect
en est.*

hiver qu'ilz la font principalement, pour double raison, dont nous en avons dit l'une ci dessus, l'autre pour ce qu'après l'hiver le poil tombe à cet animal, & n'y a point de fourrure en été. Toint que quand en telle saison ilz voudroient chercher des Castors la rencontre leur en seroit difficile, pour cequ'il est amphibie c'est à dire terrestre & aquatique, & plus cetui-ci que cetui-là: & n'ayans point l'invention de le prendre dans l'eau, ilz seroient en danger de perdre leur peine. Toutefois si par hazard ils en rencontrent en temps d'été, printemps, ou automne, ilz ne laissent d'en faire Tabagie.

*Descri-
ption &
peche du
Castor.*

Voici donc comme ilz les pechent en temps d'hiver, & avec plus d'utilité. Le Castor est vn animal à peu pres de la grosseur d'un mouton tondu, les jeunes sont moindres, la couleur de son poil est chataignée. Il a les pieds courts, ceux de devant faits à ongles, & ceux de derrière à nageoires comme les oyes; la queue est comme écaillée, de la forme préque d'un sole toutefois l'écaille ne se leve point. C'est le meilleur & plus delicat de la bête. Quant à la tête elle est courte & préque ronde, ayant deux rangs de machoires aux côtez, & au devant quatre grandes dents trenchantes l'une aupres de l'autre, deux en haut & deux en bas. De ces dents il coupe des petis arbres, & des perches en plusieurs pieces dont il batit sa maison. Chose admirable & incroyable que ie voy

dire. Cest animal se loge sur les bords des lacs, & là il fait premierement son lit avec de la paille ou autre chose propre à coucher, tant pour lui que pour sa femelle: dresse vne voute avec sō bois coupé & préparé, laquelle il couvre degazōs de terre en telle sorte qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout est couvert & fermé, sinō vn trou qui conduit deffous l'eau, & par là se va pourmeñer où ilz veut. Et d'autant que les eaux des lacs se haussent quelquefois, il fait vne chambre au dessus du bas manoir pour s'y retirer le cas d'inondation avenant: de sorte qu'il y a telle cabanne de Castor qui a plus de huit piez de hauteur toute faite de bois dressé en pyramide, & maçonné avec de la terre. Au surplus on tient qu'estant amphibie, comme dit est, il faut qu'il ressentent toujours l'eau, & que sa queue y trempe: occasion qu'il se loge si pres du lac. Mais avisé qu'il est, il ne se contente point de ce que nous avons dit, ains ha d'abondant vne sortie en vne autre part hors le lac, sans cabane, par où il va à terre, & trompe le chasseur. Mais noz Sauvages bien advertis de celay donnent ordre, & occupent ce passage.

Voulans donc prendre le Castor, ilz percent la glace du lac gelé à l'endroit de sa cabanne, puis l'un d'eux Sauvages met le bras dans le trou attendant la venue dudit Castor, tandis qu'un autre va par dessus cette glace frappant avec un baton sur icelle pour l'étonner,

*Cabanne
du Castor.*

*Comme
se prent le
Castor.*

& faire retourner à son gîte. Lors il faut estre habile à le prendre au colet, car si on le happe en part où il puisse mordre il fera vne mauuaise blessure. La chair en est tres-bonne quasi comme de mouton.

Et comme toute nation ordinairement haïe ne sçay quoy de particulier qu'elle produit, lequel n'est point si commun aux autres. Ainsi anciennement le Royaume de Pont avoit la vogue pour le rapport des Castors, ainsi que ie l'apprens de Virgile où il dit

Sidon.

--- *virosaque Pontus Castorea.*

Apolin.

Et apres lui de Sidoine de Polignac Evêque d'Auvergne en ces vers,

Carm. 5.

--- *Fert Indus ebur, Chaldaeus amomum,
Assyrius gemmas, Ser vellera, thura Sabæus,
Attis mel, Phœnix palmas, Lacedæmon olivum,
Argos equos, Epirus equas, pecuaria Gallus,
Arma Calybs, frumenta Libes, Campanus, Iacchus,
Aurum Lydus, Arabs guttam, Panchaia myr-
rham,*

Pontus castorea, blattam Tyrus, æra Corinthus &c.
Mais aujourd'hui la terre de Canada emporte le pris pour cerégard, encorés qu'il en vienne quelques vns de Moscoyie, mais ilz ne sont pas si bons que les nôtres.

Noz Sauvages nous ont aussi plusieurs fois fait manger de la chasse d'Ours qui estoit fort bonne & tendre, & semblable à la chair de bœuf: item des Leopars ressemblans assez le Char-sauvage, & d'un animal qu'ils appel-
lent

DE LA NOUYELLE FRANCE. 817
lent *Nibarbés*, lequel ha les pattes à peu près *Nibarbés.*
comme le Singe, au moyen de quoy il grimpe aisément sur les arbres, même y fait ses petits. Il est d'un poil grisâtre, & la tête comme de Renart. Mais il est si gras que c'est chose incroyable. Ayant dit la principale chasse, je ne veux m'arrêter à parler des Loups *Loups.* (car ils en ont, & toutefois n'en mangent point) ni des Loups-Cerviers, Loutres, Lapins, & autres que j'ay enfilé en mon Adieu à la Nouvelle France, où ierenvoye le Lecteur, & au recit du Capitaine Jacques Quartier ci-dessus. *Ci-dessus liv. 2. chap. 22.*

Il est toutefois bon de dire ici que nôtre bestial de France proufite fort bien par-dela. Nous avons des Pourceaux qui ont fort multiplié. Et quoy qu'ils eussent vne étable, toutefois ilz couchoient dehors, même parmi la neige & durant la gelée. Nous n'avions qu'un Mouton, lequel se portoit le mieux du monde, encores qu'il ne fust point reclus durant la nuit, ains au milieu de nôtre cour en temps d'hiver. Le Sieur de Pontrincourt le fit tondre deux fois, & a esté estimée en France la laine de la seconde année deux solz davantage pour livre que celle de la première. Nous n'avions point d'autres animaux domestics, sinon des Poules & Pigeons, qui ne manquoient à rendre le tribut accoutumé, & prolifient abondamment. Ledit Sieur de Pontrincourt prit au sortir de la coquille des petites Ourtades, lesquelles il eleva fort bien, & *Poules. Pigeons. Ourtades.*

*Merveil-
leuse mul-
tiplica-
cion d'ani-
maux.*

les bailla au Roy à son retour. Quand le païs sera vne fois peuplé de ces animaux & autres, il y en aura tant qu'on n'en sçaura que faire, tout de même qu'au Perou, là où il y a aujourd'hui & dès long temps telle quantité de bœufs, vaches, pourceaux, chevaux, & chiens, qu'ilz n'ont plus de maitres, ains appartiennent au premier qui les tuë. Estans tuez on enleve les cuirs pour trafiquer, & laisse-on là les charongnes : ce que j'ay plusieurs fois oui de ceux qui y ont esté, outre le témoignage de Ioseph Acofta.

*Animaux
de la Flo-
ride.*

Venant au païs des Armouchiquois & allant plus avant vers la Virgine & la Floride, ilz n'ont plus d'Ellans, ni de Castors, ains seulement des Cerfs, Biches, Chevreuls, Daims, Oours, Leopars, Loups-cerviers, Onces, Loups, Chiens-sauvages, Lièvres, & Connils, des peaux desquels ilz se couvrent le corps, faisant des chamois de celles des plus grans animaux. Mais comme la chaleur y est plus grande qu'és païs plus Septentrionaux, aussi ne se servent-ils point de fourrures, ains arrachent le poil de leurs peaux, & bien souvent pour tout vêtement n'ont qu'un brayet, ou un petit quarreau de leurs nattes qu'ilz mettent sur eux du côté que vient le vent.

Mais en la Floride ils ont encore des Crocodiles qui les assailent souvent en nageant, & tuent quelquefois & les mangent. La chair est belle & blanche, mais elle sent le musc. Ils ont aussi vne certaine espece de

cod.
Ils en
chair en
musc. Ils e

DE LA NOUVELLE FRANCE. 319
Lions qui ne different gueres de ceux d'Afri-
que.

Quant aux Bresiliens ilz sont tant éloignés
de la Nouvelle France, qu'estans comme en ^{Bresili-}
vn autre monde, leurs animaux sont tout di-
vers de ceux que nous venons de nommer, ^{ens.}
comme le *Tapiroussou*, lequel si on desire voir, ^{Tapiroussou}
il se faut imaginer vn animal demi âne & de-
mi vache, fors que sa queuë est fort courte. ^{son.}
Il a le poil rougeatre, point de cornes, aureil-
les pendantes, & le pied d'âne. La chair en est
comme de bœuf.

Ils ont vne certaine sorte de petit ^{Cerfs.} Cerfs
& Biches qu'ils appellent *Seou-assous*, lesques
ont le poil long comme des chevres.

Mais ilz sont perfecutez d'une male-be-
re, qu'ils appellent *Ianou-are* préque aussi
haute & legere qu'un levrier, ressemblante as-
sés à l'Once. Elle est cruelle, & ne leur par-
donne point si elle les peut attrapper. Ilz en
prennent quelquefois en des chausse-trappes,
& les font mourir à longs tourmens. Quant
à leurs Crocodiles ilz ne sont point dange-
reux

Leurs Sangliers sont fort maigres & de-^{Sanglier:}
charnez, & ont vn groignement ou cri ef-
froyable. Mais il y a en eux vne difformité
etrange, c'est qu'ils ont vn trou au dessus du
dos par où ilz soufflent & respirent. Ces trois
sont les plus grans animaux du Bresil. Quant
aux petits ilz en ont de sept ou huit sortes de la
chasse desquels ilz vivent, ensemble de chair

humaine : & sont meilleurs menagers que les nôtres. Car on ne ſçauroit les trouver au depourueu, ains ont toujours ſur le *Boucan* (c'eſt vne grille de bois aſſez haute, batie ſur quatre fourches) quelque venaiſon, ou poiſſon, ou chair d'homme : & de cela vivent joyeuſement & ſans ſouci.

Or laiſſans là ces anthropophages Breſiliens, revenons à nôtre Nouvelle France où les hommes ſont plus humains, & ne vivent que de ce que Dieu a donné à l'homme, ſans devorer leurs ſemblables. Auffi faut-il dire d'eux qu'ilz ſont vrayement Nobles, n'ayans aucune action qui ne ſoit genereuſe, ſoit que l'on conſidere la Chaffe, ſoit qu'on les employe à la Guerre, ſoit qu'on vueille éplucher leurs actions domeſtiques, eſquelles les femmes ſ'exercent à ce qui leur eſt propre, & les hommes à ce qui eſt des armes, & autres choſes à eux convenables telles que nous auons dites, ou dirons en ſon lieu. Mais ici on conſiderera que la plus grand'part du monde a vécu ainſi du commencement, & peu à peu les hommes ſe ſont civilizez lors qu'ilz ſe ſont aſſemblés, & ont formé des republicques pour vivre ſouz certaines loix, regle, & police.

*Sauvages
de la Nou.
Fr. vray-
ment no-
bles.*



CHAP. XXII.

La Fauconnerie.

VIS que nous chassons en terre, ne nous éloignons point, de peur que si nous nous mettons en mer nous ne perdions nos oiseaux : car le Sage dit *qu'en vain on tend les rets au devant des animaux qui ont ailes.* Or donc si la chasse est vn exercice noble, auquel même se plaisent les Muses, à cause du silence & de la solitude, qui ramènent de belles choses en la pensée : de sorte que *Diane* (ce dit *Pline*) ne court pas plus aux montagnes que fait *Minerve*. Si, di-je, la Chasse est vn exercice noble, la Fauconnerie l'est encore plus, d'autant qu'elle butte à vn sujet plus relevé, qui participe du ciel, puis que les hôtes de l'air sont appellés en l'Escriture sacrée. *Volucres cæli*, les oiseaux du ciel. Aussi l'exercice d'icelle ne convient-il qu'aux Rois, & à la Noblesse, sur laquelle rayonne la splendeur d'iceux comme la clarté du soleil sur les étoiles. Et noz Sauvages estans d'un cœur noble qui ne fait cas que de la Chasse & de la Guerre, peuvent bien certainement avoir droit de prise sur les oiseaux que leur terre leur fournit. Ce qu'ilz font aussi, mais avec beaucoup de difficultés, pour n'avoir (comme nous) l'usage des arquebuses. Trop bien ont ils

*Prov. 2.
vers. 17.*

*Plin. secōd
Epiſt. 6.
du liv. 2.*

*Psal. 2.
vers. 9.*

assez souvent des oiseaux de proye Aigles, Duës, Faucons, Tiercelets, Epreuiers, & autres que j'ay. spécifiés dans mon Adieu à la Nouvelle-France, mais ilz n'ont l'usage, ni l'industrie de les dresser, comme fait la Noblesse Françoisse: & par ainsi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de le pourchasser que l'arc & la fleche, avec lesquels instrumens ilz font comme ceux qui pardeça tirent le Geay à la mi-Quareme, ou bien se glissent au long des herbes & vont attaquer les Outardes, ou Oyes sauvages qui parurent au printemps & sur l'eté par les prairies. Quelquefois aussi ilz se portent doucement & sans bruit dans leurs canots & vaisseaux legers faits d'ecorces, iusques sur les rives où sont les Canars, ou autre gibier d'eau, & les enferrent. Mais la plus grande abondance qu'ils ont vient de certaines iles où il en y a telle quantité, sçauoir de Canars, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans, & autres, que c'est chose merveilleuse, voire à quelques vns semblera du tout incroyable ce qu'en recite le Capitaine Jacques Quartier ci-dessus. Lors que nous retournames en France, estans encore par delà *Campseau*, nous passames par quelques vnes où en vn quart d'heure nous en chargeames nôtre barque. Il ne falloit qu'assommer à coups de batons sans s'arreter à recueillir jusques à tant qu'on fust las de frapper. Si quelqu'un demande pourquoy ilz ne s'en volent

Ci-dessus

liv. 2.

chap. 2.

Es 7.

point, il faut qu'il sache que ce sont oiseaux de deux, ou trois, & quatre mois seulement, qui ont esté là couvés, au printemps, & n'ont pas encore les ailes assez grandes pour prendre la volée, quoy que bien corrus & en bon point.

Quant à la demeure du Port Royal nous *Sibiria*
avons plusieurs de noz gens qui nous en *Port*
pourvoioient, & particulièrement vn dome- *Royal*
stic du sieur de Monts nommé François Adde-
nin, lequel nomme iai, afin que de lui soit
memoire, par ce qu'il nous en a toujours
fourni abondamment. Durant l'hiver il ne
nous faisoit vivre que de Canars, grues, he-
rons, perdris, becasses, merles, & quelques
autres especes d'oiseaux du pais. Mais au prin-
temps c'estoit vn plaisir de voir les Oyes gr-
ses & les grosses Outardes tenir leur empire
dans noz prairies, & en l'automne les Oyes
blanches desquelles y en demouroit toujours
quelques vnes pour les gages; puis les Allo-
uettes de mer volantes en grosses troupes sur
les rives des eaux, lesquelles aussi bien sou-
vent estoient mal menés.

Pour les oyseaux de proye certains des
nôtres avoient deniché vn Aigle de dessus vn
pin de la plus exorbitante hauteur que ie vi
jamais arbre, lequel Aigle le sieur de Poutrin-
court avoit nourri pour le presenter au Roy;
mais il rompit son attache voulant prendre la
volée & se perdit dans la mer en venant. Les
Sauyages de *Campseau* en avoient six perchez
aupres de leurs cabanes quand nous y arriva-

mes, lesquels ne voulumes troquer, par ce qu'ilz leur avoient attaché les queues pour faire des ailerons à leurs fleches. Il y en a telle quantité par delà qu'ilz nous mangeoient souvent noz pigeons, & falloit de près y avoir l'œil.

Les oiseaux qui nous estoient conueuz ie les ay enroulez (comme i'ay dit) en mon Adieu à la Nouvelle-France, mais il y en a plusieurs que i'ay omis pour n'en sçavoir les noms. Là se verra aussi la description d'un

Niridan - oiseau que les Sauvages appellent *Niridan*, quel ne vit que de fleurs, & me venoit bruire aux oreilles, passant invisiblement (tant il est petit) lors qu'au matin i'alloy faire la promenade à mon jardin. Se verra aussi la description

Mouches.

de certaines Mouches luisantes sur le soir au printemps, qui volent parmi les bois haut & bas en telle multitude que c'est chose digne d'étonnement. Pour ce qui est des oiseaux de Canada, ie renvoye aussi mon Lecteur à ce qu'en a rapporté ci-dessus le Capitaine Jacques Quartier.

Ci-dessus
liv. 2.
chap. 22.

Les Amouchiquois ont les mêmes oiseaux, dont plusieurs y en a qui ne nous sont conueuz par deçà. Et particulièrement y en a vne espece d'aquatiques qui ont le bec fait comme deux couteaux ayans les deux trenchans l'un dessus l'autre: & ce qui est digne d'étonnement, la partie supérieure dudit bec est de la moitié plus courte que l'inférieure: de manière qu'il est difficile de penser com-

me cet oiseau prent sa viande. Mais au printemps les Coqs & Poules que nous appellons d'Inde y avolent comme oiseaux passagers, & y sejourment sans passer plus en deça. Ilz viennent de la part de la Virginie, & de la Floride, là où avec ce y a encor des Perdris, Perroquets, Pigeons, Ramiers, Tourterelles, Merles, Corneilles, Tiercellets, Fauçons, Lamiers, Herons, Grues, Cigognes, Oyes sauvages, Canars, Cormorans, Aigrettes blanches, rouges, noires, & grises, & vne infinité de sortes de gibier.

Coqs-
d'Inde.

Oiseaux
de la Flo-
ridie.

Quant aux Bresiliens ils ont aussi force Poules & Coqs d'Inde, qu'ilz nomment *Arignan-ouffen*, desquels ilz ne tiennent conte, ni des œufs: de maniere que lesdites poules elevent leurs petits comme elles l'entendent sans tant de façon comme par deça. Ils ont aussi des Canes, mais pour ce qu'elles vont pesamment ilz n'en mangent point, disans que cela les empecheroit de courir vite. Item des especes de Faisans qu'ils appellent *Iacoms*: d'autres oiseaux, qu'il nomment *Mouton* gros comme Paons: des especes de Perdris grosses comme des Oyes, dites *Mocacoia*: des Perroquets de plusieurs sortes, & maintes autres especes du tou dissemblables aux nôtres.

Oiseaux
du Bresil.



CHAP. XXIII.

La Pecherie,

*Compa-
raison en-
tre le Ve-
nerse,
Faucon-
nerie, &
Pecherie.*



PIERRE au livre qu'il a fait sur ce su-
jet dit qu'en la Chasse aux bêtes &
aux oiseaux, outre la facilité, on a
plus de contentement & delectatiõ
qu'en la Pecherie, par ce qu'on a beaucoup de
retraites, on se peut mettre à l'ombre, on
rencontre des ruisseaux pour etancher la soif,
on se couche sur l'herbe, on prend le repas
souz quelque couverture. Quant aux oiseaux
on les prend au nid & à la glu, voire d'eux
mêmes bien souvent tombent dans les rets.
Mais les pauvres pecheurs jettent leur amorce
à l'incertain, voire doublement incertain, tant
pour ce qu'ils ne sçavent quelle aventure leur
arrivera, que pour ce qu'ils sont sur vn ele-
ment instable & indomté, dont le regard seu-
lement est effroyable: ilz sont toujours vaga-
bons, serfz des tempêtes & battus des pluies
& des vents. Mais en fin si conclut-il qu'ilz ne
sont point destituez de tout plaisir, ains en
ont assez quand ilz sont dans vn navire bien
bati, bien joint, bien ferré, & leger à la voile.
Lors fendans les flots ilz se mettent en mer, là
où sont les grãz troupeaux des poissons gour-
mans, & jettans vne ligne bien torse dans la
mer, son poids n'est pas si-tõt au fond, que voi-

cil'amorce happée, & soudain on tire le pois-
 son en haut avec grand plaisir. Et à cet exerci-
 ce se delectoit fort Marc Antonin fils de l'Em-
 pereur Severe; nonobstant la raison de Pla-
 ton, lequel formant sa Republique a interdit
 à ses citoyens l'exercice de la Pecherie, com-
 me ignoble, & illiberal, & nourrissier de fai-
 neâtise. En quoy il s'est lourdement æquivoqué
 principalemēt quant à ce qu'il taxe de faincan-
 tise les pécheurs de poisson. Ce qui est si clair
 que ie ne d'aigeroiy le refuter. Mais ie ne m'é-
 tōne pas de ce qu'il dit de la Pecherie, puis qu'a-
 vec elle il rejette aussi souz memes cōditions la
 Fauconerie. Plutarque dit qu'il est plus louable
 de prendre vn cerf, ou vn chevreul, ou vn
 lièvre, que de l'acheter: mais il ne va pas si
 avāt quel'autre. Quoy que ce soit l'Eglise qui
 est le premier ordre en la société humaine, de
 qui le Sacerdote est appellé Royal par le
 grand Apōstre saint Pierre a permis aux Ec-
 clesiastiques le Pecherie, & defendu la Chas-
 se & la Fauconnerie. Et de verité, sil faut dire
 ce qui est vray-semblable, la nourriture du
 poisson est la meilleure & plus saine de tou-
 tes, d'autant que (comme dit Aristote) il n'est
 sujet à aucunes maladies: d'où vient le pro-
 verbe ordinaire: *Plus sain qu'un poisson*. Si bien
 qu'és anciens hieroglyphiques le poisson est
 le Symbole de santé. Ce que toutefois ie
 voudrois entendre du poisson mangé frais.
 Car autrement (ce dit Plaute) *Piscis nisi recens
 nequam est*, il ne vaut rien.

*Empereur
 se dele-
 ctant à la
 pecherie.*

*Arist. 1. 1. 8.
 de l'his-
 toire des
 animaux
 ch. 9.*

Or noz Sauvages les mangent assez frais

*Poissons
se retirent
l'hiver.*

tant qu'il dure: ce que ie croy estre l'vn des meilleurs instrumens de leur santé & longue vie. Quand l'hiver vient tous poissons se trouvent étonnés & fuient les orages & tempêtes chacun là où il peut: les vns se cachét dans le sable de la mer, les autres souz les rochers, les autres cherchent vn país plus doux où ilz puissent estre mieux à repos. Mais sitot que la serenité du printemps revient, & que la mer se tranquillise, ainsi qu'apres vn long siege de ville la trêve estant faite le peuple au parauant prisonnier sort par bandes pour aller prendre l'air des champs & se rejour: Ainsi ces bourgeois de la mer apres les horrillons & furieuses tourmentes passées, ilz viennent à s'élargir par les campagnes salées, ilz sautent, ilz trepiignent, ilz font l'amour, ilz s'approchent de la terre & viennent chercher le rafraichissement de l'eau douce. Et lors noz Sauvages s'usdits qui sçavent les rendez-vous de chacun & le temps de leur retour, s'en vont les attendre en bonne devotion de leur faire la bien venue. L'Eplan est tout le premier poisson qui se presente au renouveau. Et pour n'aller chercher des exéples pl^o loin que nôtre Port Royal, il y a certains ruisseaux où il vient vne telle mannes d'iceux Eplans, que par l'espace de cinq ou six semaines on y en prendroit pour nourrir toute vne ville. Il y a d'autres ruisseaux, où apres l'Eplan viét le Haren avec la même fouille ainsi que nous auons desja remarqué ailleurs. Item les Sardines viennent à leur saison en telle

*Rendez
vous des
poissons,*

Eplan.

Haren.

Sardine.

abondance que quelquesfois voulans avoir
 quelque chose d'avantage à souper que l'ordi- *Ci-dessus*
 naire, en moins d'une heure nous en avions *liv. 2.*
 pris pour trois jours. Les Dauphins, Etur- *chap. 48.*
 geons & Saumons gaignent le haut de la rivie- *Eturgeons*
 re andit Port Royal, où il y en a telle quantité,
 qu'ilz emporterent les rets que nous leur aviõs
 tẽdu sur la multitude que nous y en aviõs veu.
 En tous endroits le poisson y abonde de mẽ-
 me, ainsi que nous avons veu. Les Sauvages
 font vne claye qui traverse le ruisseau, laquel- *Peche des Sauvages.*
 le ilz tiennent quasi droite, appuyee contre
 des barres de bois en maniere d'arcz-boutans
 & y laissent vne espace pour passer le poisson,
 lequel espace ilz bouchent quand la matée
 sen retourne, & se trouve tout le poisson
 arrete en telle multitude qu'ilz le laissent per-
 dre. Et quant aux Dauphins, Eturgeons; &
 Saumons; ilz les prennent de mẽme, ou les
 harponnent, tellement qu'ilz sont heureux,
 Car au monde il n'ya rien de si bon que ces
 viandes fresches. Et trouve par mon calcul que *Avec un*
 Pythagore estoit bien ignorat de defendre en *Pythagore*
 ses belles sentences dorées l'usage des pois-
 sons, sans distinction. On l'excuse sur ce que
 le poisson estant muet ha quelque conformité
 avec la feste, en laquelle la muetise (ou silen-
 ce) estoit fort recommandee. On dit encore
 qu'il le faisoit pource que le poisson se nour-
 rit parmi vn element ennemi de l'homme.
 Item que c'est grand peche de tuer & manger
 vn animal qui ne nous nuit point. Itẽ que c'est

Superstitions Pythagoriques.

vne viande de delices & de luxe, non de necessité (comme de fait és Hieroglyphiques d'Crus Apollo le poisson est mis pour marque de mollesse & volupté) Item que lui Pythagoras ne mangeoit que de viandes qu'on puisse offrir aux Dieux : ce qui ne se fait pas des poissons : & autres semblables bagatelles rapportées par Plutarque en ses Questions conviviales. Mais toutes ces superstitions là sont folles : & vouldroy bien demander à vn tel hōme si estant en *Canada* il aimeroit mieux mourir de faim que de manger du poisson. Ainsi plusieurs anciennement pour suivre leurs fantasies, & dire, Ce sommes nous, ont defendu à leurs sectateurs l'usage des viandes que Dieu a donné à l'homme, & quelquefois imposé des jougs qu'eux-mêmes n'ont voulu porter. Or quelle que soit la philosophie de Pythagore, ie ne suis point des siens. Ie trouue meilleure la regle de noz bons Religieux qui se plaisent à l'ichthyophagie, laquelle m'a bien aggréé en la Nouvelle France, & ne me deplait point encore quand ie m'y rencontre. Que si ce Philosophe vit d'Ambrosie & de la viande des Dieux, & non de poissons, lesquels on ne leur sacrifie point, Nosditz bons Religieux, comme les Cordeliers de sainct Malo & autres des villes maritimes, ensemble les Curez peuvent dire qu'en mangeant quelquefois du poisson ilz mangent de la viande consacrée à Dieu. Car quand les Terre-neuviens rencontrent quelque Morue exorbi-

tamment belle ils en font vn *sanctorum* (ainfi l'appellent ilz) & la vouënt & consacrent à Monsieur sainct François, S. Nicolas, S. Lienart, & à autres, avec la tête, comme ainfi soit que pour leur pecherie ilz jettent les têtes dedans la mer.

Sanctorum.

Il me faudroit faire vn livre entier si ie vouloy discourir sur tous les poissons qui sont cômuns aux Bresiliens, Floridiens, Armouchiquois, Canadiens, & Souriquois. Mais ie me restreindray à deux ou trois, apres avoir dit qu'au Port Royal y a des grans parterres de Moules dont nous remplissons noz chaloupes quand quelquefois nous allions en ces endroits. Il y a aussi des Palourdes deux fois grosses comme des Huitres en quantité; item des Coques, qui ne nous ont jamais manqué: comme aussi il y a force Chatagnes de mer, poisson le plus delicieux qu'il est possible: plus des Crappes & Houmars. Ce sont là les coquillages. Mais il se faut donner le plaisir de les aller querir, & ne sont pas tous en vn lieu. Or ledit Port estant de huit lieux de tour, il y a de la volupté à voguer là dessus allant à vne si belle chasse, & n'en deplaise aux Philosophes sus alleguez.

*Moules.
Palourdes.
Huitres.
Coques.
Chatagnes de mer.*

*Crappes.
Houmars.*

Et puis que nous sommes en pais de Morües, encore ne quitteray-je point ici la besongne que ie n'en dise vn mot. Car tant de gens & en si grand nombre en vont querir de toute l'Europe tous les ans, que ie ne scay d'où peut venir cette fourmilere. Les Morües qu'on ap-

Pecherie de la Morue.

*Banc. Voy-
es-dessus
liv. 2. chap
42.*

porte pardeça font ou seches ou vertes. La pecherie des vertes se fait sur le Banc en pleine mer au deça de la Terre-neuve, ainsi que se peut remarquer par ma Charte géographique. Quinze ou vingt (plus ou moins) matelots ont chacun vne ligne (c'est vn cordeau) de quarante ou cinquante brasses, au bout de laquelle est vn grand hameçon amorcé, & vn plomb de trois livres pour le faire aller au fond. Avec cet outil ilz pechent leurs Morües, lesquelles font si gouluës qu'elles si-tot devalé, si-tot happé, là où il y a bonne pecherie. La Morüe tirée à bord, il y a des ais en forme de tables étroites le long du navire où le poisson se prepare. Il y en a vn qui coupe les têtes, & les jette communement dans la mer: vn autre éventre & étrippe, & renuoye à son cōpagnon, qui leve la partie plus grosse de l'arrette. Cela fait on les met au falloir pour vingt-quatre heures: puis on les ferre: & en cette façon on travaille perpétuellement (sans avoir egard au Dimanche qui est le jour du Seigneur) l'espace d'environ trois mois, voiles bas, jusques à ce que la charge soit parfaite. Et pour ce que les pauvres matelots souffrent là du froid parmi les broüillas, principalement les plus hatez, qui partent en Fevrier: de là vient qu'on dit qu'il fait froid en Canada.

*Secherie
de la Mo-
rue.*

Quant à la Morüe seche: il faut aller à terre. Il y a des ports en grand nombre en la Terre-neuve, & de Bacillos, où les navires se mettent

mettent à l'ancre pour trois mois. Dès le point du jour les mariniens vont en la campagne salée à vne, deux, ou trois lieues prendre leur charge. Ils ont rempli chacun leur chaloupe à vne ou deux heures apres midi, & retournent au port, où estans il y a vn grand echaffaut bati sur le bord de la mer, sur lequel on jette le poisson à la façon des gerbes par la fenestre d'vne grange. Il y a vne grande table sur laquelle le poisson jetté est accommodé comme dessus. Apres avoir esté au falloir on le porte secher sur les rochers exposés au vent, ou sur les galets, c'est à dire chauffés de pierres que la mer a amoncelés. Au bout de six heures on le retourne, & ainsi par plusieurs fois. Puis on recueille le tout, & le met-on en piles; & derechef au bout de huitainé à l'air. En fin estant sec on le serre. Mais pour le secher il ne faut point qu'il face de brumes, car il pourrira: ni trop de chaleur, car il rouffoyera: ains vn temps temperé & ventoux.

La nuit ilz ne pechent point parce que la Moruë ne mord plus. I'oseroy croire qu'elle est des poissons qui se laissent prendre au sommeil, encores qu'Oppian tienne que les poissons, se guerroyans & devorans l'vn l'autre comme les Bresiliens & Canibales, ilz ont toujours l'œil au guet & ne dorment point: mettant toutefois hors de ce rang le seul Sargot, lequel il dit se mettre en certains cachots pour prendre son sommeil. Ce que ie croiroy bien, & ne merite ce poisson d'estre guer-

Si la Moruë dort.

Poissons pourquoy ne dorment.

royé, puis qu'il ne guerroye point les autres, & vit d'herbes: à raison dequoy tous les Auteurs disent qu'il rumine comme la brebis. Mais comme le même Oppian a dit que celui-ci seul en ruminant rend vne voix humide, & s'est en cela trompé, par ce que moy-même ay plusieurs-fois oui les Loups-marins en pleine mer, ainſi que j'ay dit ailleurs: Aussi pourroit-il bien s'estre æquivoqué en ceci.

*Ci dessus
liv. 2.
chap. 77.*

Cette même Moruë ne mord plus passé le mois de Septembre, ains se retire au fond de la grand'mer, ou va en vn pais plus chaud jusques au printemps. Sur quoy ie diray ici ce

*Plin. liv.
9. chap. 16.*

que Pline remarque, que les poissons qui ont des pierres à la tête craignent l'hiver, & se retirent de bonne heure, du nombre desquels est la Moruë laquelle ha dans la cervelle deux pierres blâches faites en gondole & crenelées à l'entour: Ce que n'ont celles qu'on prend vers l'Ecosse, à ce que quelque homme ſçavant & curieux m'a dit. Ce poisson est merveilleusement gourmand, & en devore d'autres préques aussi grand que lui, même des Houmars, qui sont comme grosses Langouſtes, & m'étonne comme il peut digerer ces grosses & dures écailles. Des foyes de Moruës noz Terre-neuviens font des huiles, jettans iceux foyes dans des barils exposés au soleil, où ilz se fondent d'eux mêmes.

*Huiles de
poissons.*

C'est vn grand trafic que l'on fait en Europe des huiles des poissons de la Terre-neuve. Et pour ce seul sujet plusieurs vont à la

pecherie de la Balcine, & des Hippopotames, qu'ils appellent La bête à la grand' dent: de quoy il nous faut dire quelque chose.

Le tout-Puissant voulant montrer à Iob combien admirables sont ses œuvres: *Tireras-tu (dit-il) le Leviatan avec un hameçon, & sa langue avec un cordeau que tu auras plongé?* Par ce Le viatan est entendu la Baleine, & tous les poissons cet accès, desquels (& même-ment de la Baleine) l'enormité est si grande que c'est chose épouvantable, comme nous avons dit ci-dessus, parlans d'une qui fut échouée au Bresil: & Pline dit qu'és Indes il s'en trouve qui ont quatre arpens de terre de longueur, C'est pourquoy l'homme est à admirer, voire plustot Dieu, qui lui a baillé l'audace d'attaquer vn monstre tant effroyable, qui n'a son pareil en terre. Je laisse la façon de le prendre décrite par Oppian, & saint Basile, peut venir à noz François & particulièrement Basques, lesquelz vont tous les ans en la grâde riviere de *Canada* pour la Balcine. Ordinairement la pecherie s'en fait à la riviere dite *Lesquemini* vers *Tadoussac*. Et pour ce faire ilz vont par quartz faire la sentinelle sur des pointes de rochers, pour voir s'ils auront point l'évent de quelqu'une: & lors qu'ils en ont découvert, incontinent ilz vont apres avec quatre chaloupes, & l'ayans industrieusement abordée, ilz la harponnent jusques au profond de son lard & à la chair vive. Lors cet animal se sentant rudement picqué

Pecherie de la Baleine.

Cr. deffusa liv. 1 chap. 28. Plin liv. 9 chap. 3.

Oppian de de la Pe-cherie liv. 5. S. Basile Hom. 10. sur les six journées de la creation.

d'une impetuosité redoutable s'élançe au fond de la mer. Les hommes cependant font en chemise, qui filent & font couler la corde où est attaché le harpon, que la Baleine emporte. Mais au bord de la chaloupe qui a fait le coup il y a vn homme prêt avec vne hache à la main pour couper ladite corde, si d'adventure quelque accident arriuoit qu'elle fust entortillée, ou que la force de la Baleine fust trop violente : laquelle neantmoins ayant touché le fond, & ne pouvant aller plus outre, elle remonte tout à loisir au dessus de l'eau : & lors derechef on l'attaque avec des langues de bœuf (ou pertusanes) bien émouluës si vivement, que l'eau salée lui penetrant dans la chair elle perd sa force, & demeure là. Alors on l'attache à vn cable au bout duquel est vne ancre qu'on jette en mer, puis au bout de six, ou huit jours on la va querir quand le temps & l'opportunité le permettent ; la mettent en piéces, & dans des grandes chaudieres font bouïllir la graisse qui se fond en huile, dont ilz pourront remplir quatre cens barriques, plus ou moins, selon la grandeur de l'animal, & de la langue ordinairement on tire cinq & six barriques.

Comme

les Indiens

prennent

la Baleine.

Ioseph A-

Costa l'ou.

3. chap. 15.

Que si ceci est admirable en nous qui avons de l'industrie, il l'est encore plus es peuples Indiens nuds & sans commodités : & neantmoins ilz font la même chose, qui est recitée par Ioseph Acoſta, disant que pour prendre ces grandz monstres ilz se mettent en

vn canoe; ou barque d'écorce, & abordans la Baleine ilz lui sautent legerement sur le col, & là se tiennent comme à cheval attendans la commodité de la prendre bien à point & voyans le jeu beau, le plus hardi met vn baton aigu & fort, qu'il porte avec soy, dans la fenestre de la narine de la baleine (i'appelle narine, le conduit, ou pertuis, par où elles respire) Incontinent le poulse avant avec vn autre baton bien fort, & le fait entrer le plus profondement qu'il peut. Cependant la baleine bat furieusement la mer, & eleue des montagnes d'eau, s'enfonçant dedans d'une grande violence, puis ressort incontinent, ne sçachant que faire de rage. L'Indien neantmoins demeure toujours ferme & assis, & pour lui payer l'amende de ce mal, lui fiche encor vn autre pieu semblable en l'autre narine le faisant entrer de telle façon qu'il l'estoupe du tout, & lui ote la respiration, & alors il se remet en sa canoe, qu'il tient attachee au côté de la baleine avec vne corde, puis se retire vers terre ayant premierement attaché la corde à la Baleine, laquelle il va filant & laschant sur icelle qui cependant qu'elle trouve beaucoup d'eau, saute d'un côté & d'autre, comme troublee de douleur, & en fin s'approche de terre, où elle demeure incontinent à sec pour la grande enormité de son corps, sans qu'elle puisse plus se mouvoir ni se manier, & lors grand nombre d'Indiens viennent trouver le vainqueur, pour cueillir ses depouilles;

& pour ce faire ilz achevent de la tuer, la decoupan, & faisans des morceaux de sa chair, (qui est assez mauuaise) lesquels ilz sechent & pilent pour en faire de la poudre, dont ilz vsent pour viande, qui leur dure long temps.

Pour le regard des Hippopotames nous auons dit és voyages de Jacques Quartier qu'il y en a grand nombre au Golfe de *Canada*, & particulièrement à l'île de *Brion*, & aux sept îles, qui est la riuete de *Chescheder*. C'est un animal qui ressemble mieux à la vache qu'à un cheual. Mais nous l'auons nommé Hippopotame, c'est à dire Cheual de riuete, par ce que *Plin* appelle ainsi ceux qui sont en la riuete du Nil, lesquels toutefois ne ressemblent point du tout le cheual, ains participent aussi du bœuf, ou vache. Il est de poil tel que le *Loup-marin*, sçauoir gris-brun & vn peu rougeatre, le cuir fort dur, la tête petite, comme d'vne vache de *Barbarie*, ayant deux rangs de dents de chacun costé, entre lesquels y en a deux en chacune part pendantes de la mâchoire superieure en bas, de la forme de ceux d'un jeune *Elephant*, dosquels cet animal s'aide pour grimper sur les rochers. A cause de ces dents noz mariners l'appellent La bête à la grande dent. Il a les oreilles courtes, & la queue aussi, & mugle comme le bœuf. Aux piés il a des ailerons, ou nageoires, & fait ses petits en terre. Et d'auant qu'il est des poissons ceracés, & portant beaucoup de l'art, noz Basques & autres mariners en font des

*Cheuaux
de riuete.*

*Voy la
Charte
geogra-
phique,
numero
26. 6347.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 839
huiles, comme de la Baleine, & le surpren-
nent en terre.

Ceux du Nil (ce dit Pline) ont le pié, *Plin. liv.*
fourchu, le crin, le dos, & le hannissement *8 chap. 25*
de cheval, les dens sortans dehors comme au
Sanglier. Et adjoute que quand cet animal
a esté en vn blé pour paturer, il s'en retourne
à reculon, de peur qu'on ne le suive à la piste.

Le ne say état de discourir ici de toutes les
sortes de poissons qui sont pardela, cela estant
vn trop ample sujet pour mon histoire. &
puis, i'en ay enfilé vn bon nombre en mon
Adieu à la Nouvelle-France. Seulement ie
diray qu'en passant le temps és côtes de la
Nouvelle-France i'en prendray en vn jour
pour vivre plus de six semaines és endroits où
est l'abondance des Mourués (car ce poisson
y est le plus frequent). Et qui aura l'industrie
de prendre les Macquereaux en mer il en aura
tant qu'il n'en scaura que faire. Car en plu-
sieurs endroits i'en ay veu des troupes serrées,
qui occupoient trois fois plus de place que les
Halles de Paris. Et nonobstant ce, ie voy beau-
coup de peuple de nôtre France tant annon-
chali, & si truant aujourd'hui, qu'il aimé
mieux mourir de faim, ou vivre serf, du moins
languir sur son miserable fumier, que de Pe-
vertuer à sortir du bourbier, & par quel-
que action genereuse changer sa fortune,
ou mourir à la peine.

*Multitu-
de infinie
de Ma-
quereaux*

*Fainean-
tis: du
peuple
d'aujourd'
d'hy*

CHAP. XXIV

De la Terre.

NOus avons es trois derniers chapitres fait provision de venaison, de gibier, & de poissons: Ce qui est beaucoup. Mais ayans accoutumé la nourriture de pain & de vin en nostre Antiquité-France, il nous seroit difficile de nous arreter ici si la terre n'estoit propre à cela. Considerons la donc, mettons la main dans son sein, & voyons si les mammelles de cette mere rendront du lait pour sustenter ses enfans, & au surplus ce qui se peut esperer d'elle. Attilius Regulus jadis deux fois Consul à Rome, disoit ordinairement qu'il ne falloit choisir les lieux par trop gras, pour ce qu'ilz sont mal sains: ni les lieux par trop maigres, encores qu'ilz soient fort sains. Et d'un tel fond que cela Caton aussi se contenoit. La terre de la Nouvelle-France est telle pour la plus part, de sablon gras, au dessouz duquel nous avons souvent usé de la terre argilleuse: & de cette terre le Sieur de Pontreincourt fit faire quantité de briqueues, desquelles il batit vn fourneau à fondre la gomme de sapin, & des cheminées: Je diray plus que de cette terre on peut faire les memes operations que de la

*Plin. liv.
28. ch. 5.*

*Quelle est
la bonne
terre.*

terre que nous appellons Sigillée, ou du *Terre de*
Bolus Armenicus, ainsi qu'en plusieurs occa- *la Nouv.*
 sions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert *Fr. ayant*
 tressuffisant en son art, en a fait l'experience, *les effets,*
 par l'avis du Sieur Pourtincourt: même lors *de la terre*
 que le fils du Sieur du Pont eut trois doigts *Sigillée.*
 emportez d'un coup de mousquet crevé au
 pais des Armouchiquois.

Cette province ayant les deux natures de
 terre que Dieu a baillé à l'Hôme pour posse-
 der, qui peut douter que ce ne soit un pais de
 promesse quand il sera cultivé? Nous en
 avons fait essay, & y avons pris plaisir, ce
 que n'avoient jamais fait tous ceux qui nous
 avoient devancé soit au Bresil, soit en la Flori-
 de, soit en Canada. Dieu a beni nôtre travail, *Benedictiō*
 & nous a baillé de beaux fromens, segles, or- *de Dieu*
 ges, avoines, pois, fèves; chanve, nayettes, *sur nôtre*
 & herbes de jardin: & ce si plantureusement *travail.*
 que le segle estoit aussi haut que le plus grand
 homme que se puisse voir, & craignons que
 cette hauteur ne l'empeschast de grener: Mais
 il a si bien proufité qu'un grain de France la
 femé a rendu cent cinquante epicis tels, que
 par le temoignage de Monseigneur le Chan-
 cellier, la Sicile, ni la Beaulle n'en produisent
 point de plus beau. J'avoÿ semé du froment
 sans avoir pris le loisir de laisser reposer ma
 terre, & sans lui avoir donné aucun amende-
 ment: & toutefois il est venu en aussi belle
 perfection que le plus beau de France, quoy
 que le blé, & tout ce que nous avions semé

fust sur-anné. Mais le blé nouveau que ledit sieur de Poutrincourt sema avât que partir est venu en telle beauté qu'il ne me reste que l'admiration apres le recit de ceux qui y ont esté vn an après nôtre depart. Sur quoy ie diray ce qui est de mon fait, qu'au mois d'Avril l'an mil six cens sept ayant semé trop pres les vns des autres des grains du segle qui avoit été cuilli à sainte-Croix premiere demeure du Sieur de Monts, à vingt cinq lieuës du Port Royal, ces grains pullulerent si abondamment qu'ilz s'etoufferent, & ne vindrent point à bonne fin.

*Rapport
de la terre
ameliée.*

Mais quant à la terre ameliée où l'on avoit mis du fien de noz pourceaux, ou les ordures de la cuisine, coquilles de poissons, & choses de même etoffe, ie ne croiroy point, si ie ne l'avoy veu, l'orgueil excessif des plantes qu'elle a produit, chacune en son espee. Même le fils Sieur de Poutrincourt jeune Gentil-homme de grande esperance, aiant semé des graines d'Oréges & de Citrons en son jardin, elles rendirent des plantes d'un pié de haut au bout de trois mois. Nous n'en attendiôs pas tant, & toutefois nous y avons pris plaisir à l'envi l'un de l'autre. Ie laisse à penser si on ira de bon courage au second essay. Et me faut ici dire en passant que le Secretaire dudit Sieur de Monts estant venu par delà avant nôtre depart, disoit qu'il ne voudroit point pour grande chose n'avoir fait le voyage, & que s'il n'eust veu noz blez il

n'eust pas creue que c'en estoit. Voila comme de tout temps on a decrié le pais de *Canada* (souz lequel nom on comprend toute cette terre) sans sçavoir que c'est, sur le rapport de quelques matelots qui vont seulement pêcher aux morues, & sur le bruit de quelques maladies, lesquels on peut éviter en se rejoüissant, moyennant qu'on n'ait point de necessité.

Abus de ceux qui ont decrié le pais de Canada.

Mais à propos de cette amélioration de terre de laquelle nous venons de parler quel-que ancien Auteur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qu'ils tiroient de cloaques, mille talents par charon air (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'estoit le plus excellent fien de tous autres: & y avoit à cette fin des Commissaires établis pour les arroser: ensemble le lit & canal du Tybre, comme font foy des inscriptions antiques que j'ay quelquefois leu.

La terre des Amouchiquois porte annuellement du blé tel que celui que nous appellons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde, qui est l'*Tria* ou *Erysimon* fruges de Pline, & Columelle. Mais les Virginiens, Floridiens, & Bresiliens, plus méridionaux font deux moissons. Tous ces peuples cultivent la terre avec un croc de bois; nettoient les mauvaises herbes & les brûlent, engraisent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni fien: puis assemblent leur terre en

Plin liv. 18. ch. 7. § 10.

Facon d'engraisser, cultiver & ense-mencer les terres.

perites mottes' éloignées l'une de l'autre de deux piez, & le mois de May venu ilz plantent leur blé, dans ces mottes de terre à la façon que nous faisons les fèves, fichans vn batton, & mettans quatre grains de blé separez l'un de l'autre (par certaine superstition) dans le trou, & entre les plantes dudit blé (qui croit comme vn arbrisseau, & meurit au bout de trois mois) ilz plantent aussi des fèves riolées de toutes couleurs, qui sont fort delicatés; lesquelles pour n'estre si hautes, croissent fort bien parmi ces plantes de blé. Nous avõs semé dudit blé cette dernière année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu prouffité n'ayant rendu chaque plante qu'un ou deux epics affamez: là où pardela vn grain rendra quatre, cinq, & six epics, & chaque epic l'un portant l'autre plus de deux cens grains, qui est vn merveilleux rapport. Ce qui demontre le proverbe rapporté par Theophaſte estre bien veritable, que *C'est l'air qui produit le fruit, & non le champ*: c'est à dire que la temperie de l'air & condition du temps est ce qui fait germer & fructifier les plantes plus que la nature de la terre. En quoy est merveilleable, que nôtre blé prouffite là mieux, que celui de de là ici. Temoinage certain que Dieu benit ce pais depuis que son nom y a esté invoqué: mêmes que pardeça depuis quelques années Dieu nous bar (comme j'ay dit ailleurs) en verge de fer, & par de là il a étendu abondamment la benediction sur

*Theo-
phaste
au l'v. 8.
des plan-
tes.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 84
notre labour, & ce en même parallèle &
elevation de soleil.

Ce blé croissant haut comme nous avons
dit, le tuyau en est gros comme des roseaux,
voire encore plus. Le roseau & le blé pris en
leur verdure, ont le gout sucrin. C'est pour-
quoy les mulots, & ratz des champs en sont
frians, & m'en gaterent vn parquet en la Nou-
velle-France. Les grans animaux aussi comme
cerfs, & autres bêtes sauvages, comme encor
les oiseaux en font degast. Et sont contraints
les Indiens de les garder comme on fait ici les
vignes:

La moisson estant faite ce peuple serre son
blé dans la terre en des fosses qu'ilz font en
quelque pëndant de colline ou tertre, pour
l'égoult des eaux, garnissans de nattes icelles
fosses: & cela font ils pource qu'ilz n'ont
point de maisons à etages, ni de coffres pour
le ferrer autrement: puis, le blé conservé de
cette façon est hors la voye des rats & souris.

*Greniers
souz-ter-
rains.*

Plusieurs nations de deça ont eu cetté in-
vention de garder le blé dans des fosses. Car
Suidas en fait mention sur le mot Σέποι. Et
Procöpe au second livre de la guerre Gothi-
que dit que les Gots assiegans Rome tom-
boient souvent dans des fosses où les habitans
avoiet accoustumé de retirer leurs blez. Tacite
rapporte aussi que les Allemäns en avoient.
Et sans particulariser davantage, en plusieurs
lieux de France ilz gardent aujourd'hui le blé de
cette façon. Nous avös dit ci-dessus de quelle

*Ci-dessus
chap. 14.*

façon ilz pilent leurs grains & en font du pain, & comme par le temoignage de Plinc les anciens Italiens n'avoient pas plus d'industrie qu'eux.

*Cause
pourquoy
ceux de
Canada
ont quitté
le labourage.*

Ceux de Canada & Hochelaga au temps de Iacques Quartier labouroient tout de même, & la terre leur rapportoit du blé, des ves, des pois, melons, courges, & cocombres, mais depuis qu'on est allé rechercher leurs pelleteries, & que pour icelles ils ont eu de cela sans autre peine, ilz sont deuenuz paresseux, comme aussi les Souriquois, lesquels s'addonnoient au labourage au même temps.

Chanve.

Les vns & les autres ont encores à present quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle même. Elle est plus haute, plus deliée, & plus blâche, & plus forte que la nôtre de deça. Mais celle des Armouchiquois porte au bout de son tuyau vne coquille pleine d'un coton semblable à la foye, dans laquelle git la greine. De ce coton, ou quoy que ce soit, on en pourra faire de bons liçts plus excellens mille fois que de plume, & plus doux que de coton commun. Nous avons semé de ladite graine en plusieurs lieux de Paris, mais elle n'a point prouffité.

Vignes.

Nous avons veu par nôtre Histoire comme en la grande Riviere, passé Tadoussac, on trouve des vignes sans nombre, & raisins en la saison. Je n'y en ay point veu au Port Royal, mais la terre & les cotaux y sont fort pro-

pres. La France n'en portoit point anciennement, si ce n'estoit d'aventure la côte de la Méditerranée. Et ayans les Gaullois rendu quelque signalé service à l'Empereur Probus, ilz lui demanderent pour recompense permission de planter la vigne: ce qu'il leur accorda; mais ils avoient esté au paravant refusez par l'Empereur Neron. Mais que veux-je mettre en jeu les Gaullois, attendu qu'au Bresil país chaud il n'y en avoit point avant que les François & Portugais y en eussent planté? Ainsi ne faut faite doute que la vigne ne vienne plantureusement audit Port Royal, veu même qu'à la riviere sainct Iehan (qui est à vingt lieues plus au Nord qu'icelui Port) il y en a beaucoup: non toutefois si belles qu'au país des Armouchiquois, où il semble que la nature ait esté en ses gayer humeurs quand elle y en a planté.

*Aurel.
Viller in
Probo.
Vigne
quand
premiere-
mens
plantée
en Fran-
ce.*

Et d'autant que nous avons touché ce sujet parlans du voyage qu'y a fait le sieur de Poutrincourt, nous passerons outre, pour dire que cette terre ha la pluspart de ses bois de Chenes & de Noyers portans petites noix à quatre ou cinq cotes si delicates & douces que rien plus: & semblablement des prunes tres-bonnes: comme aussi le Sassafras arbre ayant les feuilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois est de tres-bonne odeur & tres-excellent pour la guerison de beaucoup de maladies, comme la verole, & la maladie de Canada que j'appelle Phthisie,

*Chenes.
Noyers.
Pruniers
Sassafras.
Phthisie.*

*Ci-dessus
liv. 2.
chap. 36.
Por un,
& usage
d'ice-
lui.*

de laquelle nous avons amplement discoursé ci-dessus.

Ilz font aussi grand labourage de *Petun*, chose tres-precieuse entre eux, & parmi tous ces peuples vniuersellement. C'est vne plante de la grandeur de *Consolida major*, dont ilz succent la fumée avec vn tuyau en la façon que ie vay dire pour le contentement de ceux qui n'en sçavent l'usage. Apres qu'ils ont cuilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre; & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans lequel ils en ont toujours, & quant & quant vn calumet, ou petunior qui est vn cornet trouié par le côté, & dás le trou ilz sicient vn long tuyau, duquel ilz tirét la fumée du petun qui est dans ledit cornet, apres qu'ilz l'ont allumé avec du charbõ qu'ilz mettét dessus. Ilz soutiendront quelque fois la faim huit jours avec cette fumée. Et noz François qui les ont hanté sont pour la pluspart tellement affollez de cette yvrognerie de petun qu'ilz ne s'en sçauoient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dependent de bon argent, car le bon petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre. Ce que ie repete à folie, à leur égard, pour ce que d'ailleurs ilz ne laissent de boire & manger autant qu'vn autre & n'en perdent point vn tour de dents, ni de verre. Mais pour les Sauvages il est plus excusable, d'autant qu'ilz n'ont autre plus grande delice en leurs Tabagies, & ne peuvent faire

fête

*Folie ar-
résé de
certains
gens
apres le
Petun.*

fête à ceux qui les vont voir, de plus grand chose, comme pardeça quand on presente de quelque vin excellent à vn ami: de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point ami. Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, & c'est le vray Nectar decrit par les Poëtes.

Les Sauvages disent que Dieu apertinç.

Cette fumée de petun prise par la bouche en suççant comme vn enfant qui tette, ilz la font sortir par le nez, & en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, & les humiditez d'icelui chassées. Cela aussi étourdit & enivre aucunement, lache le ventre, abbat les ardeurs de Venus, endort, & la feuille de petun, ou cendre qui reste au petunoir consolide les playes. Je diray encore que ce Nectar leur est si suave, que les enfans hument quelquefois la fumée que leurs peres jettét par les narines, afin de ne rien perdre. Et d'autant que cela ha vn gout mordicant, le sieur de Belleforest recitant ce que Jacques Quartier (qui ne scavoit que c'estoit) en dit, il veut faire croire que c'est quelque espece de poivre. Or quelque suavité qu'on y trouve ie ne m'y ay iamais sceu accoutumer, & ne m'en chaut pour ce qui regarde l'usage & coutume de le prendre en fumée.

Vertu du Petun.

Belleforest.

Il y a encore en la terre des Armouchiquois certaine sorte de racines grosses comme le pain, tres-excellentes à manger, ayans

Racines, Afrodites.

vn gout retirant aux cardes, mais plus agreable, lesquelles plantées multiplient en telle façon que c'est merueille. Je croy que ce sont
pli. liv. Afrodilles, suivant la description que Pline en
21. ch. 17. fait: Ses racines (dit-il) sont faites à mode de
 » petits naveaux, & n'y a plante qui ait tant de
 » racines que cette-ci : car quelquefois on y
 » trouve bien quatre-vingts afrodilles attachez
 » ensemble. Elles sont bonnes cuites souz la
 » cendre, ou mangées cruës avec poivre, ou
 » sel & huile.

Consideration sur la misere de plusieurs.
 Sur la consideration de ceci il me vient en pensèe que les hommes sont bien miserables qui pouvans demeurer aux champs en repos & faire valoir la terre, laquelle paye son creancier avec vne telle vsure, passent leur âge dans les villes à sollicitier des procès, à tracasser deça, dela, à chercher les moyens de tromper quelqu'un, se donnans de la peine iusques au tombeau pour payer des louages de maison, pour estre habillé de soye, pour avoir quelques meubies precieux, bref pour paroître & se repaître d'un peu de vanité où n'y a jamais contentement. Pauvres fols (cedit
 » Hesiodé) qui ne sçavent combien vne moitié
 » de ces choses en repos vaut mieux que toutes
 » ensemble avec chagrin : ni combien est grand
 » le bien de la Maulve & de l'Afrodille. Les
Hesiodé au liv. Des au- vres & journée s.
 Dieux certes ont caché aux homes la maniere de vivre heureusement. Car autrement le travail d'une journée seroit suffisant pour
 » nourrir l'homme tout vn an, & le lendemain

DE LA NOUVELLE FRANCE. 251
il mettroit sa charruë sur son fumier, &
donneroit du repos à ses bœufs, à ses mulets,
& à lui-même.

C'est le contentement qui se prepare pour
ceux qui habiteront la Nouvelle-France,
quoy que les fols meprisent ce genre de vie,
& la culture de la terre le plus innocent de
tous les exercices corporels, & que ie veux
appeller le plus noble, comme celui qui sou-
tient la vie de tous les hommes. Ilz mespri-
sent di-ie la culture de la terre, & toutefois
tous les tourmens qu'on se donne, les proees
qu'on poursuit, les guerres que l'on fait, ne
font que pour en avoir. Pauvre merequas-
tu fait qu'on te meprise ainsi ! Les autres
elemens nous sont bien souvent contrai-
res, le feu nous consume, l'air nous em-
peste, l'eau nous engloutit, la seule terre est
celle qui venans au monde & mourans nous
reçoit humainement, c'est elle seule qui nous
nourrit, qui nous chauffe, qui nous loge, qui
nous vest, qui ne nous est en rien contraire, &
on la vilipende, & on se rit de ceux qui la cul-
tivent, on les met apres les faireans & sang-
sues du peuple. Cela se fait ici: mais en la Nou-
velle-France il faut r'amener le siecle d'or, il
faut renouveler les antiques Coronets d'epics
de blé, & faire que la premiere gloire soit cel-
le que les anciens Romains appelloient
Gloria adorea, gloire de froment, afin d'invi-
ter chacun à bien cultiver son champ, puis
que la terre se presente liberallement à

*Culture
de la ter-
re exerci-
ce inno-
cent.*

*Apostro-
phe*

*Plin. liv.
18. ch. 3.*

ceux qui n'en ont point.

Estans assurez d'avoir du blé & du vin, il ne reste qu'à pourvoir le pais de bestial privé: car il y proufite fort bien, ainsi que nous avons dit au chapitre de la Chasse.

*Chap. 21.
ci-dessus.*

*Arbres
fruitiers.*

D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les Noyers, Pruniers, & petits Cerifiers, & ayellaniers. Vray est qu'on n'a point tout decouvert ce qui est dans les terres. Car au pais des Iroquois il y a des Orengers, & font huiles de fruicts d'arbres. Mais nul des François ni autres Chrétiens n'y ont encore esté. Ne faut trouver ce defaut d'arbres fruitiers étrage. Car la pluspart de noz fruicts sont venuz de dehors: & bien souvent les fruicts portent le nom du pais d'où on les a apporté. La terre d'Allemagne est bonne & bien fructifiante: mais Tacite dit que de son temps il n'y avoit point d'arbres fruitiers.

*Arbres
fruits de
la terre du
Port
Royal.*

Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, Hêtres, Frenes, Bouleaux (fort bons en menuiserie) Erables, Sycomores, Pins, Sapins, Aubépins, Coudriers, Saulx, Lauriers, & quelques autres encores que ie n'ay remarqué. Il y a force Fraizes & Framboises en certains lieux, item des petits fruits bleuz & rouges par les bois. I'y ay veu des petites poires fort delicates: & dans les prairies tout du long de l'hiver il y a certains petits fruits comme des pomelets colorez de rouge, desquelz nous faisons du cotignac pour le des-

DE LA NOUVELLE FRANCE, 853
fert. Il y a force grozelles semblables aux nô-
tres, mais elles deviennent rouges: item de
ces autres grozelles rondelettes que nous ap-
pellions Guedres. Et des Pois en quantité
sur les rives de mer, desquels au renouveau
nous prenions les fueilles, & les mettions par-
mi noz pois, & par ce moyen nous estoit
avis que nous mangions des pois verts. Au
delà de la Baye Françoisé, sçavoir à la riviero
sainct Iehan, & sainte Croix il y a force
Cedres, outre ceux que ie vien de dire. Quât
à ceux de la grande riviere de Canada ils ont
esté spécifiés au second livre en la relation
des voyages du Capitaine Jacques Quartier
& du sieur Champlain.

Ceux de la Floride sont Pins (qui ne por-
tent point de pepins dans les prunes qu'ils
produisent) Chenes, Noyers, Merisiers,
Lentisques, Chataigniers (qui ne sont natu-
rels comme en France) Cedres, Cyprés, Pal-
miers, Haux, & Vignes sauvages, lesquelles
montent au long des arbres; & apportent de
bons raisins. Il y a vne sorte de Melliers, des-
quelz le fruit est meilleur que celui de France,
& plus gros: Aussi y a il des Pruniers qui por-
tent le fruit fort beau, mais non gueres bon;
des Framboisiers: Vne petite Graine que
nous appellons entre nous bleuës, qui sont
fort bônës à manger: Item des Racines qu'ilz
appellent *Hassez*, dequoy en la necessité ilz
font du pain.

*Merisiers.
Arbres de
la Floride.*

La province du Bresil a pris son nom à nô-

Carri
du Bresil.

ue regard, & m'extremement que nous voyons
lors Bresil, & les brauyes du pays Aridomon.
Il est aussi haut de qu'on ne voit jamais, &
ha la lucelle du bois. Mais l'usage de ces bois
en sont d'usage pour servir de ce bois. Les
feu en est peube sans fumee. Mais ces per-
sont blanc de l'orange & la couleur de ce bois
à se trouuer en son. Car il se trouue en son
en usage. Et un autre des premiers de ces
bois sont de des bois de ce bois. Et un
de paine & des autres bois. Et un autre
de l'orange comme de ces, & de ces qu-
mes, & de ces bois sont d'usage à usage.
Lors une espèce de bois qui se trouue
Humid, & qui se trouue pour usage
une maladie en ce bois appelle dans ce
général que la Verole. L'autre qui se trouue
truit que nous disons Nom & bois, & appelle
entre eux s'abaisse. Et un autre de ces
umiers, du bois de lequel il se trouue
qu'il pendent entre deux branches, ou ver-
teux. Ce pays est nommé en usage de ces
tres sortes d'arbres fructiers, comme Oran-
gers, Citronniers, Litchiers, & autres,
voysins de ces, qui font que le pays de
ce pays ou les Français ont été d'usage
d'usage, de l'usage de ces arbres à ces
qui donnent le bois de la France. Car à ces
qu'on voit que le bois à ce pays appelle de
de l'orange que le bois de Carala, & de l'orange
potable de ces. Et un autre de ces
bois, comme de ces & de ces, &

d'argent. Ilz ne iugent point que les Mines sont les cimetières des hommes: que l'Espagnol y a consommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiens, au lieu de les instruire à la Foy Chrétienne: qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de conserver le peuple: Que dans les Mines est vn air epais, grossier, & infernal, cù jamais on ne sçait quand il est jour ou nuit: Que faire telles choses c'est vouloir depousser le diable de son royaume. Que c'est chose indigne de l'homme de s'enfvelir au creux de la terre, de chercher les enfers, & de s'abbaisser miserablement au dessous de toutes les creatures immondes: lui à qui Dieu a donné vne forme droite, & la face levée, pour contempler le ciel, & luy chanter louanges: Qu'en pais de Mines la terre est sterile: Que nous ne mangeons point l'or & l'argent, & que cela de soy ne nous tient point chaudement en hiver: Que celui qui a du blé en son grenier, du vin en la cave, du bestail en ses prairies, & au bout des Moruës & des Castors, est plusasseur d'auoir de l'or & de l'argent, que celui qui a des mines d'en trouuer à vivre. Et neantmoins il y a des Mines en la Nouvelle-France, desquelles nous auons parlé en son lieu. Mais ce n'est pas là première chose qu'il faut chercher. On ne vit point d'opinion. Et ceci ne git qu'en opinion, ni les pierreries aussi (qui sôt jouetz de fols) ausquelles on est le plus sou-

*Plin. li. v.
33. ch. 4.*

*Au chap.
23. du
livre 2.*

vent trompé, si bien l'artifice sçait contre-
faire la Nature: témoin celui qui vendoit il y
a cinq ou six ans des vases de verre pour fine
Emeraude, & se fust fait riche de la folie d'au-
trui s'il eust sceu jouër son rollet.

Or sans mettre en jeu les Mines, il se pour-
ra tirer en la Nouvelle-France du proufit des
diverses pelletteries qui y sont, lesquelles ie
trouven'estre point à mepriser, puis que nous
voyons qu'il y a tant d'envies contre vn privi-
lege que le Roy avoit oëtroyé au sieur de
Monts pour ayder à y etabli & fonder quel-
que colõnie Françoisë. Mais il se pourra tirer
vne commodité generale à la France, qu'en
la necessité de vivres, vne province secour-
ra l'autre: ce qui se feroit maintenant si le pais
estoit bien habité: veu que depuis que nous
y avons esté les saisons y ont toujours esté
bonnes, & pardeça rudes au pauvre peuple,
qui meurt de faim & ne vit qu'en disette &
langueur: au lieu que là plusieurs pourroient
estre à leur aise, lesquels il vaudroit mieux
consérvier, que de les laisser périr. D'ailleurs
la Pecherie se faisant en la Nouvelle-France,
les Terre-neuviens n'auront à faire qu'à char-
ger arrivans là, au lieu qu'ilz sont contraints
d'y demeurer trois mois: & pourront faire
trois voyages par an au lieu d'un.

De bois exquis ie n'y sache que le Cedre, &
le Sassafras: mais des Sapins, & Prus, se
pourra tirer vn bon proufit; par ce qu'ilz ren-
dent de la gomme fort abondamment, &

*Fruits à
esperer en
la Nou-
velle-
France.*

meurent bien souvent de trop de graisse. Cette gomme est belle comme la Terebentine de Venise, & fort souveraine à la Pharmacie. I'en ay baillé à quelques Eglises de Paris pour encenser, laquelle a esté trouvée fort bonne. On pourra davantage fournir de cendres à la ville de Paris & autres lieux de France, lesquelz d'orenavant s'en vont tout decouvertz & sans bois. Ceux qui se trouveront ici affligés pourront avoir là vne agreable retraite, plustost que de se rendre sujets à l'Espagnol, comme font plusieurs. Tant de familles qu'il y a en France surchargées d'enfans, pourront se diviser, & prendre là leur partage avec vn peu de bien qu'elles auront. Puis, le temps decouvrira quelque chose de nouveau: & faut aider à tout le monde, sil est possible. Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'est l'établissement de la Religion Chrétienne en vn país là où Dieu n'est point coneu, & la conversion de ces pauvres peuples, desquels la perdition crie vengeance contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au moins de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils recument la graisse de la terre, & sont constitués œconomies des choses d'ici bas.

Vne chose doit remplir de cōsolation ceux qui sont vrayement pieux, que nôtre Sainct Pere ayât receu la missive que j'ay couchée à la fin du second livre, a esté fort ioyeux qu'en son temps vne telle chose se face pour le bien

DE LA NOUVELLE FRANCE. 859
del'Eglise, & a prié Dieu pour la prosperité
del'entreprise du sieur de Poutrin-court sur les
corps des saints Apôtres, ce qu'il se propose
de continuer: ayant donné pouvoir à Mon-
sieur le Nonce de donner la benediction de sa
part à tous ceux qui se presenteront pour aller
habiter la Nouvelle-France.

CHAP. XXV.

De la Guerre.

DE la Terre vient la Guerre: &
quand on sera établi en la
Nouvelle-France, quelque
gourmand paraventure vou-
dra venir enlever le travail des
gens de bien & de courage. C'est ce que plu-
sieurs disent. Mais l'Etat de la France est
maintenant trop bien affermi, graces à Dieu,
pour craindre de ces coups. Nous ne sommes
plus au temps des liguez & partialitez. Nul ne
s'attaquera à nôtre Roy, & ne fera des entre-
prises hazardeuses pour vn petit butin. Et
quand quelqu'un le voudroit faire, ie croy
qu'on a desja pensé aux remedes. Et puis, ce
fait est de Religion, & non pour ravir le bien
d'autrui. Cela estant, la Foy fait marcher en
cette entreprise la tête levée, & passer par
dessus toutes difficultés. Car voici que le
Tout-puissant dit par son Prophete Esaie à

ceux qu'il prent en sa garde, & aux François de la Nouvelle-France: *Ecoutez moy vous qui suivez justice, & qui cherchez le Seigneur. Regardés au rocher duquel vous avés esté taillés, & au creux de la cisterne dont vous avés esté tirés; c'est à dire, Cõsiderez que vous estes François. Regardés à Abraham votre pere & à Sara qui vous a enfantés; comment ie l'ay appellé lui estant tout seul, & l'ay beni & mutiplié. Pour certain doncques le Seigneur consolera sion &c.*

*A quelle
fin les
Savages
font la
guerre.*

Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possessiõ de la terre. Nous ne voyõs point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard. Ils ont de la terre assez pour vivre & pour se promener. Leur ambition se borne dans leurs limites. Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, *Je vous ay battu: ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure receuë qui est le plus grand vice que ie trouve en eux par ce que jamais ilz n'oublient les injures: en quoy ilz font d'autant plus excusables, qu'ilz ne font rien que nous ne facions bien. Ilz suivent la Nature: & si nous remettons quelque chose de cet instinct, c'est le commandement de Dieu qui nous fait faire cela, auquel plusieurs ferment les yeux.*

*Harangues des
Savages.*

Quand donc ilz veulent faire la guerre, le *Sagamos* qui a plus de credit entre eux leur en fait scavoir la cause, & le Rendez-vous, & le temps de l'assemblée. Estans arrivez il leur fait des longues harangues sur le sujet qui se pre-

fente, & pour les encourager. A chacune chose qu'il propose il demande leur avis, & s'ils consentent, ilz font tous vne exclamation, disans Hau: sinon, quelque Sagamos prédra la parole, & dira ce qu'il lui en semble: estans & l'un & l'autre bien écouté. Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuit obscure, ou à la lune, par embusche, ou subtilité. Ce qui est general par toutes ces Indes. Car nous avons veu au premier livre de quelle façon guerroyent les Floridiens: & les Breiliens ne font pas autrement. Et apres les surprises ilz viennent aux mains, & combattent bien souvent de jour.

*Surprise
des Sauvages.*

Mais avant que partir, les nôtres (i'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dans lequel se met toute la jeunesse de l'armée; où estans, les femmes les viennent environner & tenir comme assiegés. Se voyans ainsi enveloppés ilz font des forties pour evader, & se liberer de prison. Les femmes qui sont au guet les repoussent, les arrêtent, font leur effort de les prendre. Et s'ils sont pris elles chargent dessus, les battent, les depouillent, & d'un tel succès prennent bon augure de la guerre qui se va mener. S'ils échappent c'est mauvais presage.

*Façon de
presagier
l'évènement de
la guerre.*

Ils ont encore vne autre coutume à l'égard d'un particulier, lequel apportant la tête d'un ennemi, ilz font de grandes Tabagies, danses & chansons de plusieurs jours: & durant ces choses ilz depouillent le victorieux, & ne lui

baillent qu'un mechant haillon pour se couvrir. Mais au bout de huitaine ou environ, apres la fête, chacun lui fait present de quelque chose pour l'honorer de sa vaillance.

*Succesſion
de Capitaines.*

Les Capitaines entre eux viennent par ſuccesſion, ainſi que la Royauté pardeça, ce qui ſ'entend ſi le fils d'un *Sagamos* enſuit la vertu du pere. Car autrement ilz font comme aux vieux ſiecles lors que premièrement les peuples eleurent des Rois: dequoy parlant *Iehan de Meung* autheur du *Roman de la Roſe*, il dit:

*Vn grand villain entre eux eleurent
Le plus corſu de quants qu'ilz furent,
Le plus oſſu, & le grigneur, †
Et le firent Prince & Seigneur..*

† *Grigneur, ceſt
grandiot,
plus grand.*

Mais ce *Sagamos* n'a point entre eux autorité abſoluë, ains telle que *Tacite* dit des anciens Rois Allemans: La puiffance de leurs Rois (dit-il) n'eſt point libre, ni infinie, mais ilz conduiſent le peuple pluſtot par exemple, que par commandement. En *Virginia* & en la *Floride* ilz ſont davantage honorez qu'entre les *Souriquois*. Mais au *Breſil* celui qui aura plus prins & de priſonniers tué, ilz le pendront pour Capitaine, ſans que ſes enfans puiſſent heriter de cette qualité.

*Armes
des Sauvages.*

Leurs armes ſont les premières qui furent en uſage apres la creation du monde, maſſes, arcs, fleches: car de fondes, ni d'arc-baleres ilz n'en ont point, ni aucunes armes de fer, ou acier, moins encores de celles quel'eſprit

humain a inventé depuis deux cens ans, pour contre-carter le tonnerre : ni de beliers & futoirs anciennes machines de batterie.

Ilz sont fort adroits à tirer de la fleche, & pour exemple soit ce qui est rapporté ci-dessus d'un qui fut tué par les Armouchiquois ayant un petit chien coufu avec lui d'une fleche tirée de loin. Toutefois ie ne voudroy leur donner la loüange de beaucoup de peuples du monde de deça qui ont esté renommés en cet exercice, comme les Scythes, Gètes, Sarmates, Gots, Ecoissois, Parthes, & tous les peuples Orientaux, desquels grand nombre estoient si adroits qu'ils eussent adressé à un cheveu : ce que l'Ecriture sainte temoigne de plusieurs du peuple de Dieu, même des Benjamites, lesquels allās à la guerre contre Israel : *De tout ce peuple là (dit l'Ecriture) il y avoit sept cens hommes d'élite, combattans autant de la fenestre que de la dextre: & si assésurés à jeter la pierre avec la fonde, qu'ils pouvoient frapper un cheveu sans decliner d'une part ou d'autre.* En Crete il y eut un Alcon archer tant expert, qu'un dragon emportant son fils, il le poursuivit & le tua sans offenser son enfant. On lit de l'Empereur Domitian qu'il sçavoit adresser sa fleche de loin entre deux doigts ouverts. Les écrits des anciens font mention de plusieurs qui transperçoient des oiseaux volans en l'air, & d'autres merveilles que noz Sauvages admireroient. Mais neantmoins ilz ne laissent d'estre galans hommes

*Ci-dessus
liv. 2.
chap. 45.*

*Juges
chap. 20
vers. 16.*

*Excellens
Archer.*

& bons guerriers, qui se fourreront par tout estans soutenus de quelque nombre de François: & ce qui est de perfection apres le courage, il sçavent patir à la guerre, coucher parmi les neges, & à la gelée, souffrir la faim & par intervalles se repaître de fumée, comme nous avons dit au chapitre precedent. Car

*D'où vient
le mot de
Milice.*

Vlpian. l.

1. §. ult.

*D. de se-
flam.*

mil.

Math. 6.

ver. 34.

Hieroz.

epist. ad

147.

Amand.

la guerre est appellée *Militia*; non point du mot *Mollitia*, comme ont voulu le Jurisconsulte Vlpian, & autres, par vne façon de parler antiphrastique: mais de *Malitia*, qui vaut autant à dire que *Duritia*, κακία: ou *Afflictio*, que les Grecs appellent κακώσεις. Et ainsi se prent en saint Matthieu là où il est dit qu'à chaque jour suffit sa malice κακία, c'est à dire son *Affliction*, sa peine, son travail, sa durté, comme l'interprete fort bien saint Hierome. Et n'auroit point esté mal traduit en saint Paul le mot κακοπαθισον ὡς καλὸς στρατιώτης ἰησοῦ Χριστοῦ, *Dura sicut verus miles Christi*, au lieu de *Labora*, Endurci toy par patience: Ainsi qu'en Virgile,

Durate, & rebus vosmet seruate secundis.

Et en vn autre endroit il appelle les Scipions *Duros belli*, pour signifier des braves & excellens Capitaines: laquelle durté & malice de guerre Tertullian explique *Imbonitas* au livre qu'il a écrit aux Martyrs pour les exhorter à bien soutenir les afflictions pour le nom de Iesus-Christ: *Vn Gendarme*, dit-il, *ne vient point à la guerre avec delices, & ne va point au combat sortant de sa chambre, mais des tentes & pavillons étendus*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 86;
*etendus, & attachés à des pauls & fourches, vbi
omnis duritia & imbonitas & inluavitas, ou il
n'y a nulle douceur.*

Or jaçoit que la guerre qui se fait au sortir
destentes, & pavillons soit dure, toutefois
la vie ordinaire de noz Sauvages l'est encore
plus, & se peut appeller vne vraye milice,
c'est à dire malice, que iè prens pour dureté.
Et de cette façon ilz traversent de grandz pais
par les bois pour surprendre leur ennemi, &
l'attaquer au depourveu. C'est ce qui les tient
en perpetuelle crainte. Car au moindre bruit
du monde, comme d'un Ellan qui passera à
travers les branches & fueillages, les voila en
alarmes. Ceux qui ont des villes à la façon
que j'ay décrit ci-dessus, ilz sont un peu plus
asséurez. Car ayans bien barré l'entrée ilz
peuvent dire Qui valà, & se preparer au com-
bat. Par ces surprises les Iroquois ont jadis en
nombre de huit mille hommes exterminé les
Algumequins, ceux de Hochelega, & autres
voisins de la grande riviere. Toutefois quand
noz Sauvages souz la conduite de *Membertes*
allerent à la guerre contre les Armouchi-
quois; ilz se mirent en chaloupes & canots:
mais aussi n'entrèrent-ils point dans le pais:
ains les tuerent à la frontiere au port de *Chouà-
koet*. Et d'autant que cette guerre, le sujet d'i-
celle, le conseil, l'exécution, & la fin, ont
esté par moy décrits en vers François qui sont
rapportez ci-apres parmi ce que j'ay intitulé
Les Muses de la Nouvelle-France, ie prieray

*Sujet de
la crainte
des Sau-
vages.
Ci-dessus
chap. 17.*

mon Lecteur d'avoir là recours, pour n'écrire vne chose deux fois. Je diray seulement qu'estant à la riviere saint Iehan le Sagamos *Chkoudun* homme Chrétien & François de courage, fit voir à vn jeune homme de Retel nommé le Févre, & à moy, comme ilz vont à la guerre : & après la Tabagie sortirent environ quatre vingts de sa ville ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn pavois qui leur couvroit tout le corps, à la façon des anciens Gaullois qui passerent en la Grece souz le Capitaine *Brennus*, desquels ceux qui ne pouvoient guayer les rivieres, se mettoient sur leurs boucliers qui leur servoient de bateaux, ce dit *Pausanias*. Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur le dos & l'arc en main : marchans comme en dansant. Je ne pense pas toutefois que quand ilz approchent de l'ennemi pour combattre ilz soient tant retenus que les anciens *Lacedemoniens*, lesquels dès l'âge de cinq ans on accoutumoit à vne certaine façon de danse de laquelle ils vsoient en allant au combat, sçavoir d'une cadence douce & posée, au son des flutes, afin de venir aux mains d'un sens froid & raffis, & ne se troublent point l'entendement : pour pouvoir aussi discerner les asseurez d'entre les craintifs comme dit *Plutarque*. Mais plustot ilz vont furieusement, avec des grandes clameurs & hurlemens effroyables, afin d'étonner l'ennemi, & se donner mutuelle asseurance. Ce

*Façon de
marcher
en guer-
re.*

*Danse
guerrie-
re.*

*Plut. au
Traité de
refrener
la colere.
Es. es. A.
pophis.*

DE LA NOUVELLE FRANCE. 867
qui se fait entre tous les Indiens Occidentaux.

En cette montrenoz Sauvages s'en allerent faire letour d'vne colline, & comme le retour estoit vn peu tardif, nous prîmes la route vers nôtre barque, où noz gens estoient en crainte qu'on ne nous euit fait quelque tort.

En la victoire ilz tuent tout ce qui peut resister, mais ilz pardonnent aux femmes & enfans. Les Breiliens au contraire prennent tant qu'ilz peuvent de prisonniers & les reseruent pour les mettre en graisse, les tuer, & les manger en la premiere assemblée qu'ilz feront. Qui est vne maniere de sacrifice entre les peuples qui ont quelque forme de Religion, d'où ceux ci ont pris cette inhumaine coutume. Car anciennement ceux qui estoient veincus estoient sacrifiés aux Dieux pretendus auteurs de la victoire, d'où est venu qu'on les appelloit *victimes*, par ce qu'ils estoient veincus: *Victima à Victis*. On les appelloit aussi Hosties, *ab Hoste*, par ce qu'ils estoient ennemis. Ceux qui mirent en avant le nom de *supplice* le firent préque à vn même sujet, faisans faire des *supplications* aux Dieux des biens de ceux qu'ilz condamnoient à mort. Telle a esté la coutume en plusieurs nations de sacrifier les ennemis aux faux Dieux, & se pratiquoit encore au Perou au temps que les Hespagnols y allerent premierement.

Nous lisons en la sainte Ecriture que le Prophete Samuel mit en pieces Agag Roy des

Comme
les Sauvages
de la
noire.

2 Sam 17
20: 23

Hamalekites devât le Seigneur en Ghilgal. Ce qu'on pourroit trouver estrange, veu qu'il n'estoit rien de si doux que ce saint Prophe- te. Mais il faut ici considerer que ça esté vn special mouvement de l'esprit de Dieu qui a suscitè Sammel à se rendre executeur de la justice divine alencontre d'un ennemi du peu- ple d'Israel, au defaut de Saul contempteur du commandement de Dieu, auquel avoit esté enjoint de frapper Hamalek, & faire tout mourir, sans epargner aucune ame vi- vante: ce qu'il n'avoit fait: & pour-ce fut il delaisé de Dieu. Samuel donc fit ce que Saul devoit avoir fait, il mit en pieces vn hõ- me qui estoit condemné de Dieu, lequel avoit fait maintes femmes vefves en Israel, & juste- ment receut la pareille: afin aussi d'accomplir la prophetie de Balaam, lequel avoit predict long temps au-paravant que le Roy des Israe- lites seroit elevé par dessus Agag, & seroit son Royaume haussé. Or ce fait de Samuel n'est point sans exemple. Car quand il a esté question d'appaiser l'ire de Dieu Moyse a dit: Mettés vn chacun son epée sur sa cuisse,

Num. 24

vers. 7.

Exod. 32.

vers. 27.

3. Rois. 18

vers. 40.

Act. 5.

vers. 5.

& que chacun de vous tue son frere, son ami, son voisin. Ainsi Elie fit tuer les Prophetes de Baal. Ainsi à la parole de saint Pierre Ana- nias & Saphira tomberent morts à ses piez.

Or afin de revenir à nôtre propos, noz Sau- vages qui n'ont point de Religio, aussi ne font ilz point de sacrifices: & d'ailleurs sont plus humains que les Bresiliens, entant qu'ilz ne

mangent point leurs semblables, se contentans d'exterminer ce qui leur nuit. Mais ils ont vne generosité de mourir plustot que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Et quand le Sieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui se firent tailler en pieces plustot que de se laisser emporter: ou si par force on les enleve ilz se lairont mourir de faim, ou se tueront. Mémes quant aux corps morts ilz ne veulent point qu'ilz demeurent en la possession des ennemis, & au peril de la vie ilz les recueillent & enlevent: ce que Tacite temoigne aussi des anciens Allemans, & a esté chose coutumiere à toute nation genereuse.

La victoire acquise d'une part ou d'autre le victorieux coupe les têtes des ennemis tués en si grand nombre qu'il en trouve, lesquelles se divisent entre les Capitaines, mais ilz laissent la carcasse, se contentans de la peau, qu'ilz font secher, ou la conroyent, & en font des trophées en leurs cabannes, ayans en cela tout leur contentement. Et avenant quelque fête solennelle entre eux (i'appelle fête toutes & quantes fois qu'ilz font Tabagie) ilz les prennent, & dansent avec, pendues au col, ou au bras, ou à la ceinture, & de rage quelquefois mordent dedans: qui est vn grand temoignage de ce desordonné appetit de vengeance, duquel nous avons quelquefois parlé.

Nos anciens Gaullois ne faisoient pas

*Diodor.
liv. 6. Bi-
blioth.*

*Tit. Live
Decad. 3.
liv. 10.*

*Strabo
liv. 4.
Geogr.*

*Idem liv.
3. Decad.
3.*

moins de trophées que noz Sauvages des têtes de leur ennemis. Car (s'il en faut croire Diodore & Tite Live!) les ayans coupées ilz les rapportoient pendues au poitral de leurs chevaux, & les attachoient solennellement avec cantiques & louanges des victorieux (selon leur coutume) à leurs portes ainsi qu'on feroit vne tête de sanglier. Quât aux têtes des Nobles ils les embaumoient & les gardoient soigneusement dans des caisses, pour en faire montre à ceux qui les venoient voir, & pour rien du monde ne les rendoient ni aux parens, ni à autres. Les Boiens (qui sont ceux de Bourbonnois) faisoient davantage. Car apres avoir vuïdé la cervelle ilz bailloient les carcasses à des orfevres pour les etoffer d'or, & en faire des vaisseaux à boire, desquels ilz se servoient és choses sacrées, & solennitez saintes. Que si quelqu'un trouve ceci étrange, il faut qu'il trouve encor plus étrange ce qui est rapporté des Hongres par Vigenere sur Tite Live, desquels il dit qu'en l'an mil cinq cens soixante six estans près l'avarin ilz lechoient le sang des têtes des Turcs qu'ilz apportoit à l'Empereur Maximilian: ce qui passe la barbarie qu'on pourroit objecter à noz Sauvages.

Voire ie iray qu'ils ont plus d'humanité que beaucoup de Chrétiens lesquels depuis cent ans en diverses occurences ont exercé sur les femmes & enfans des cruantez plus que brutales, dont les Histoires sont pleines.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 871
& à ces deux sortes de creatures noz Sauvages
pardonnent,

*Du Lion genereux imitans la vertu,
Qui jamais ne s'attaque au soldat abbattu,*

*Vers du
sieur du
Barnas.*

CHAP. XXVI.

Des Funerailles.



PRES la Guerre l'humanité nous invite à pleurer les morts, & les ensevelir. C'est vn œuvre tout de pieté, & le plus meritoire qui se puisse faire. Car qui donne secours à vn homme vivant il en peut esperer du service, ou plaisir reciproque: Mais d'vn mort nous n'en pouyons plus rien attendre. C'est ce qui rendit le saint homme Tobie agreable à Dieu. Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employèrent à la sepulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs voici que dit le Sage fils de Sirach: *Mon* Eccles. 38. vers. 15.
enfant iette des larmes sur le mort & commence à pleurer comme ayant souffert chose dure. Puis couvre son corps selon son ordonnance, & ne meprise point sa sepulture. De peur que tu ne sois blâmé porte amèrement le dueil d'icelui par un jour, ou deux, selon qu'il en est digne.

Cette leçon estant parvenue, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, jus-

qués à noz Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de commun avec les natiõs de deçà de pleurer les morts & en garder les corps apres le décès, ainsi qu'on faisoit au temps des saincts Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, & depuis. Mais ilz font des clameurs estranges par plusieurs jours, ainsi que nous vimes au Port Royal, quelques mois apres nôtre arrivée en ce pais là (sçavoit en Novembre) là où ilz firent les actes funebres d'un des leurs nommé *Panoniac*, lequel avoit pris quelques marchandises du magasin du Sieur de Monts, & estoit allé vers les Armouchiquois pour troquer. Ce *Panoniac* fut tué, & le corps rapporté es cabannes de la riviere sainte Croix, là où les Sauvages le pleurerent & embaumerent. De quelle espece est ce baume ie ne l'ay peu sçavoir ne m'en estant pas enquis sur les lieux. Je croy qu'ilz detailent les corps morts, & les font secher. Bien est certain qu'ilz les conservent contre la pourriture; ce qu'ilz font préque par toutes ces Indes. Celui qui a écrit l'histoire de la Virginie dit qu'ilz tirent les entrailles du corps, écorchent le mort, ôtent la peau, coupent toute la chair arriere des os, la font secher au soleil, puis la mettent (enclose en des nattes) aux piez du mort. Cela fait ilz lui rendent sa propre peau, & en couvrent les os liés ensemble avec du cuir, le faconnans tout ainsi que si la chair y estoit demeurée.

C'est chose toute notoire que les anciens

Egyptiens embaumoient les corps morts, & les gardoient soigneusement. Ce qui (outre les auteurs prophanes) se voit en la sainte Ecriture, où il est dit que Ioseph commanda à ses serviteurs & Medecins d'embaumer le corps de Jacob son pere. Ce qu'il fit selon la coutume du pais. Mais les Israélites en faisoient de même, comme se voit és Chroniques saintes, là où il est parlé du trepas des Rois Asa, & Ioram.

*Genes.
50. vers.*

*2. Para-
lip. 16.*

vers. 14.

*Es 21.
vers. 19*

De la riviere Sainte Croix ledit defunct *Panoniac* fut apporté au Port Royal, là où de-rechef il fut pleuré. Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'un mois, craignans de nous offenser par leurs clameurs (d'autant que leur cabannes n'estoient qu'environ à cinq cens pas loin de nôtre Fort) *Memberton* vint prier le Sieur de Poutrincourt de trouver bon qu'ilz fissent leur dueil à leur mode accoutumée, & qu'ilz ne demeureroient que huit jours. Ce qu'il lui accorda facilement: & de là en avant commencerent des le lendemain au point du jour les pleurs & criaillemens que nous oyions de nôtre-dit Fort, se donnans quelque intervalle sur le jour. Et font ce dueil alternativement chacune cabanne à son jour, & chacune personne à son tour.

C'est chose digne de merveille que des nations tant éloignées se rapportent avec plusieurs du monde de deça en ces ceremo-

nies. Car és vieux temps les Perles (ainſi que ſelit en pluſieurs lieux dans Herodote, & Q. Curtius) faiſoient de ces lamentations, ſe déchiroient les vétemens, ſe couvroient la tête, ſe revetoient de l'habillement de dueil, que l'Ecriture ſaincte appelle Sac, & Iosephe

*Eſter. 4.
verſ. 1.*

σχιμα ταπεινω. Voire encores ſe ton-
doient, & enſemble leurs chevaux & mulets,
ainſi qu'a remarqué le ſçavant Drufius en ſes
Observations, allegant à ce propos Hero-
dote & Plutarque.

*Druf.
Obſerv.
22. cap. 6.*

Les Égyptiens en faiſoient tout autant,
& paraventure plus, quant aux lamentations.
Car apres la mort du ſainct Patriarche Iacob,
tous les anciens, gens d'état & Conſeillers de
la maiſon de Pharaõ & du païs d'Égypte mō-
terent en grande multitude juſques à l'aire
d'Athad en Chanaan, & le pleurerent avec
grandes & griefves plaintes: de ſorte que les
Chananeens voyans cela, dirent: Ce dueil ici
eſt grief aux Égyptiens: & pour la grandeur
& nouveauté du dueil ils appellerent ladite
aire *Abel-Miſraim*, c'eſt à dire le dueil des
Égyptiens.

Les Romains avoient des femmes à loüa-
ge pour pleurer les morts & dire leurs loüan-
ges par des longues plaintes & querimonies:
& ces femmes ſ'appelloient *Præſica*, quaſi *Præ-
ſecta*, pour ce qu'elles commençoient le bran-
le quand il falloit lamenter, & dire les loüan-
ges des morts.

*Mercede qua conducta sicut alieno in funere proficæ
Multo & capillos scindunt, & clamant magis,*
ce dit *Lucilius* au rapport de *Nonius*: quelque-
fois même les trompettes n'y estoient point
épargnées, comme le temoigne *Virgile* en ces
mots,

It cælo clamor, clangorque tubarum.

Ie ne veux ici recueillir les coutumes de toutes
nations: car ce ne seroit jamais fait: mais en
France chacun sçait que les femmes de Picar-
die lamentent leurs morts avec des grandes
clameurs. Le fleur des Accords entre autres
choses par lui recueillies recite d'une qui fai-
sant ses plaintes funebres disoit à son defunct
mary: Mon Dieu mon pauvre mary tu nous
as donné vn piteux congé! Quel congé! c'est
pour tout jamais. O quel grand congé! fai-
sant vne allusion de *congé* à *con i'ay*. Les fem-
mes de Bearn sont encores plus plaisantes. Car
elles racontent par vn jour entier toute la vie
de leurs maris. *La mi amou, la mi amou: Cara
rident, œil de splendou: Cama leugé, bêr dansadou:
Lo mé balen balem, lo m'esourbat: mati de pès:
fort tard cougat: & choses semblables: c'est
à dire, Mon amour, mon amour: Visage
riant, œil de splendeur: Iambe legere, &
beau danseur: le mien vaillant, le mien eveil-
lé: matin debout, fort tard au liçt. &c. Iehan
de Leri recite ce qui suit des femmes Gascon-
nes: *yere, yere, O le ber renegadou, ô le ber jouga-
dou qu'here,* c'est à dire, Helas, hélas, O le
beau renieur, ô le beau joueur qu'il estoit.*

Et là dessus rapporte que les femmes du Bre-
 fil hurlent & braillent avec telle clameur,
 qu'il semble que ce soient des assemblées
 de chiens & de loups. Il est mort (diront les
 vnes en trainant la voix) celui qui estoit si
 vaillant , & qui nous a tant fait manger de
 prisonniers: D'autres faisant vn chœur à-part,
 diront : O que c'estoit vn bon chasseur & vn
 excellent pescheur ! Ha le brave affommeur
 de Portugais & de *Margajas* , desquels il nous
 a si bien vengé, Et au bout de chaecune plain-
 te diront : Il est mort , il est mort , celui du-
 quel nous faisons maintenant le dueil.
 Aquoy les hommes repondent, disans. Helas
 il est vray , nous ne le verrons plus jusques à
 ce que nous soyons detriere les montagnes,
 où nous danserons avec lui ! & autres sembla-
 bles choses. Mais la plus part de ces gens ont
 passé leur dueil en vn jour, ou peu d'avan-
 téege.

*Les Tou
 oupinam-
 baoules
 sont enne-
 mis des
 Portu-
 gais.*

Quant aux Indiens de la Floride quand
 quelqu vn de leurs *Parauusis* meurt ilz sont
 trois jours & trois nuits sans cesser de pleu-
 rer , & sans manger : & font tous les *Pa-
 raouusis* les alliés & amis semblable dueil, se
 coupans la moitié de leurs cheveux tant
 hommes que femmes, en temoignage d'ami-
 tié. Et cela fait il y a quelques femmes dele-
 guées qui durant le temps de six lunes pleu-
 rent la mort de ce *Parauusis* trois fois le jour,
 crians à haute voix , au matin , à midi , & au
 soir ; qui est la façon des Præfices Romaines,
 desquelles nous auons nagueres parlé,

Pour ce qui est du verement de dueil noz Souriquois se fardent la face tout de noir: ce qui les rend fort hideux. Mais les Hebrieux estoiet plus reprehensibles qui se faisoient des incisions au visage en temps de dueil, & se razoient le poil, comme se lit en Ieremie: ce qu'ils avoient accoutumé de grande ancienneté: à l'occasion dequoy cela leur fut defendu par la loy de Dieu rapportée au Levitique: *Vous ne tondrez point en rond votre chevelure, & ne razez point votre barbe: & ne ferez point d'incisions en votre chair pour aucun mort, & ne ferés aucunes figures, ny caracteres engravez sur vous. Je suis le Seigneur.* Et au Deuteronomie *Vous estes enfans du Seigneur votre Dieu. Vous ne vous decouperés point, & ne vous ferés aucune pe- lere. entre vos yeux pour aucun trepassé.* Ce qui fut aussi defendu par les Romains es loix des XII Tables.

Herodote & Diodore disent que les Égyptiens (principalement aux funeraillles de leurs Rois) se dechiroient les vêtements, & embourboient le visage, voire toute la tête: & s'assemblés deux fois le jour, marchoiét en rond chantans les vertus de leur Roy: fassistant de viandes cuites, d'animaux, de vin & de tout appareil de table, l'espace de soixante douze jours, sans se laver aucunement, ny coucher sur lit, moins avoir compagnie de leurs femmes: toujours se lamentans.

Le dueil ancié de noz Roynes de France (car

quant aux Rois ilz n'en portent point) estoit de couleur blanche, & pour ce retenoient le nom de Roynes blanches apres le trépas des Rois leurs maris. Mais le commun des autres aujourd'hui est de noir, *qui sub persona risus est*. Car tous ces dueils ne sont que tromperies, & de cent n'y en a pas trois qui ne soit ioyeux d'un tel habit. C'est pourquoy furent plus sages les anciens Thraces qui celebrent la naissance des hommes avec pleurs, & leurs funérailles avec ioye, voulans démontrer que par la mort nous sommes delivrez de toutes les calamités avec lesquelles nous naissons, & sommes en repos. Heraclides parlant des Locrois, dict qu'ilz ne font aucun dueil des morts, ains des banquets, & grandes rejouissances. Et le sage Solon reconnoissant les susdits abus abolit tout ces dechiremens de pleureurs, & ne voulut point qu'on fit tant de clameurs sur les morts, ainsi que dit Plutarque en sa vie. Les Chrétiens encore plus sages chantoient anciennement *Alleluia* aux mortuaires, & ce vers du Psalme, *Revertere anima mea in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.*

Solin.
chap. 17.
Valer.
liv. 2. ch. 1.

Psal. 114.
vers. 7.

*Reprens, ô mon ame allegée,
 Ton repos souhaité,
 Car Dieu ta misere a changée
 Par sa toute-bonté.*

Neantmoins pour ce que nous sommes hommes, sujets à joye, tristesse, & autres mouvemens & perturbations d'esprit, lesquelles de premier abord ne sont point en nôtre puis-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 879
sâce, cedit le Philosophie, ce n'est chose à blamer que de pleurer, soit en considerant nôtre condition frele & sujette à tant de maux, soit pour la perte de ce que nous aimions & tenions chèrement. Les saincts personages ont esté touchés de ces passions, & nôtre Sauveur même a pleuré sur le sepulchre du Lazare frere de sainte Magdeleine. Mais il ne se faut laisser emporter à la tristesse, ni faire des ostentations de clameurs, où bien souuent le cœur ne touche. Suivant quoy le Sage fils de Sirach nous avertit, disant: *Pleure* *Ecdes. 32.*
sur le mort, car il a laissé la clarté [de cette vie] *vers. 10.*
mais pleure doucement, pour ce qu'il est en repos. *11.*

Après que noz Sauvages curent pleuré *Pannoniac*, ils allerent au lieu où estoit la cabanne quand il vivoit, & illec brulerent tout ce qu'il avoit laissé, ses arcs, fleches, carquois, ses peaux de Castors, son pétun (sans quoy ils ne peuvent vivre) ses chiens, & autres menus meubles, afin qu'aucun ne querelast pour la succession. Cela montre combien peu ilz se soucient des biens de ce monde, faisant par ces actes vne belle leçon à ceux qui à tort & à droit courent après ce diable d'argent, & bien souvent se rompent le col, ou s'ils attrapent ce qu'ilz desirent, c'est en faisant banque-rote à Dieu, & pillant le pauvre, soit à guerre ouverte, ou souz pretexte de justicé. Belle leçon, di-je, à ces avarés Tantales insatiables, qui se donnent tant de peines, & font mourir tant de creatures pour leur aller chercher

*Sauvages
bruiens
les me-
bles du
decedé.*

*Belle le-
çon aux
avares.*

Luc. 19.
vers. 9. 11

Hierom.
epist. 2. à
Nepoti-
an.

l'enfer au profond de la terre, sçavoir les thresors que nôtre Sauveur appelle *Richesses d'iniquité*. Belle leçon aussi à ceux desquels parle saint Hierome, traitant de la vie des Clercs: *Il y en a (dit-il) qui font une petite aumone, afin de la retirer avec bonne usure, & souz pretexte de donner quelque chose ilz cherchent des richesses, ce qui est plustot une chasse, qu'une aumone, Ainsi prend on les bêtes, les oiseaux, les poissons. On met un petit appât à un hameçon afin d'y attrapper les bourses des simples femmes. Et en l'Epitaphe de Nepotian à Heliodore: Les uns (dit-il) amassent argent sur argent, & faisans crever leurs bourses par des façons de services ils attrappent à la pipée les richesses des bonnes matrones, & deviennent plus opulens estans moines qu'ilz n'avoient esté seculiers. Et pour cetté avarice, par edicts Imperiaux les reguliers & seculiers ont esté exclus des testamens, dequoy le même se plaint, non pour la chose, mais pour ce qu'on en a donné le sujet.*

Revenons à nôz brulemens mobiliaires. Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au cœur, faisoient le même que noz Sauvages. Car les Phrygiens (ou Troyens) apporterét l'usage aux Latins de bruler non seulement les meubles, mais aussi les corps morts, dressans des hautz buchiers de bois à cet effect, comme fit *Æneas* aux funerailles de *Misenus*:

Virgil. 6.
Æneid.

— *Et robore secto*
Ingentem struxere pyram —

Puis

Puis ayans lavé & oint le corps, on jectoit sur le bucher tous les vetemens, de l'encens, des viandes, & verfoit-on de l'huile, du vin, du miel, des fueilles, des fleurs, des violettes, des roses, des vnguents de bonne senteur, & autres choses, comme se voit par les histoires & inscriptions antiques. Et pour continuer ce que j'ay dit de Misenus, Virgile adjoute;

*Purpureasque super vestes, velamina nota
Conyiciunt: pars ingenti subiere feretro, &c.
— congesta cremantur*

Thura, dona, daptes, fuso crateres olivo.

Et parlant des funerailles de Pallas jeune Seigneur ami d'Aeneas:

Tum geminas vestes, ostroque, anroque rigentes,

Extulit Aeneas —

Multaque praterea Laurentis premia pugnae

Aggerat, & longo praedam jubet ordine duci:

Adant equos & tela, quibus spolia verat hostem.

Et plus bas:

Spargitur & tellus lachrimis, sparguntur & arma.

Hinc alij spolia occisis direpta Latini

Conyiciunt igni, galeas, ensesque decoros,

Eranaque ferventesque rotas: pars munera nota

Ipsum chypeos, & non felicia tela,

Setigerosque sues, raptasque ex omnibus agris

In flammam juulant pecudes —

En la sainte Écriture ie ne trouve finon les

corps de Saul & de ses fils avoit esté brulez

apres leur deffaite, mais il n'est point dit qu'on

ait donné au feu aucuns de leurs meubles.

Les vieux Gaullois & Allemans, bru-

*Aeneid.
xi.*

*1. Sam.
chap. des
11. r.*

Cesar.
liv. 6. de
la guerre
Gaulloise.

loient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de cōpte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander, leurs debtes. De sorte que peu auparavant que Cesar y vinst il s'en trouvoit qui se jettoient sur le bucher où l'on bruloit le corps, ayans esperance de vivre ailleurs, avec leurs parens, Seigneurs, & amis. Pour le regard des Allemans, Tacite dit le même d'eux en ces termes : *Qua vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt etiam animalia, servos, & clientes.*

Ces façons de faire ont esté anciennement communes à beaucoup de nations: mais noz Sauvages ne sont point si fots que cela: car ilz se gardent fort bien de se mettre au feu, sachans qu'il y fait trop chaud. Ilz se contentent donc de bruler les meubles du trépassé: & quant au corps ilz le mettent honorablemēt en sepulture. Ce *Panoniac* duquel nous avons parlé fut gardé en la cabanne de son pere *Niguroes* & sa mere *Neguioadetch* jusques au printemps lors que se fit l'assemblée des Sauvages pour aller venger sa mort: en laquelle assemblée il fut derechef pleuré, & devant qu'aller à la guerre ilz paracheverent les funerailles, & le porterent (selon leur coutume) en vne ile ecartée vers le Cap de Sable à vingt cinq ou trételieuës loin du Port Royal. Ces illes qui leur servent de cimetières sont entre eux secretes, de peur que quelque ennemi n'aille tourmenter les os de leurs morts.

Plin, & plusieurs autres, ont estimé ^{Plin. lib. 7. ch. 56.} que c'estoit vne folie de garder les corps morts sous vne vaine opinion qu'on est quelque chose apres cette vie. Mais on lui peut approprier ce que *Portius Festus* Gouverneur de Cesarée disoit follement à saint Paul Apôtre: *Tu es hors du sens: ton grand sçavoir t'a renversé l'esprit.* On estime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ilz ne sont pas) mais si ont ils plus de sâpience en cet endroit que tels Philosophes. ^{Act. 26. vers. 24.}

Nous autres Chrétiens communement inhumons les corps morts, c'est à dire nous les rendons à la terre (appelée *humus* d'où vient le mot d'Homme) de laquelle ils ont esté pris, & ainsi faisoient les anciens Romains avant la coutume de les bruler. Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Bressiliens, lesquelz mettent leurs morts dans des fosses creusées en forme de tonneau, quasi tout debouts, quelquefois dans leur propre maison, comme les premiers Romains, ainsi que dit *Servius* Commentateur de Virgile. Mais noz Sauvages jusques au Perou ne fôt pas ainsi, ains les gardent entiers és sepulchres, qui sont en plusieurs lieux comme des échafaux de neuf à dix piez de haut, le plancher duquel est tout couvert de nattes, sur lesquelles ils etendent leurs trepassez arrangez selon l'ordre de leur décès. Ainsi préque font noz ditz Sauvages, sinon que leurs sepulchres sont plus petits & plus bas, faits en forme de

cages, lesquelz ilz couvrent bien proprement, & y mettent leurs morts. Ce que nous appelions ensevelir, & non pas *inhumer*, puis qu'ils ne sont pas dans la terre.

Or quoy que plusieurs nations aient trouvé bon de garder les corps morts: si est-il meilleur de suivre ce que la Nature requiert, qui est de rendre à la terre ce qui lui appartient; laquelle, ce dit Lucrece,

Omniparens eadem rerum est commune sepulcrum.

Ciceron
au liv. 2.
des loix,
lequel al-
legue Xe-
sophon.

Aussi est-ce la plus antique façon de sepulture; ce dit Ciceron: & ne voulut point le grand Cyrus Roy des Perfes estre autrement servi apres sa mort que d'estre rendu à la terre:

Mon corps (ce disoit-il avant que mourir) ô mes chers enfans, quand j'auray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, ni en argent, ni en autre cercueil aucun, mais le rendez incontinent à la terre. Car que scauroit-il avoir de plus heureux & de souhaitable, que de se mêler avec celle qui produit & nourrit toutes choses belles & bonnes? Ainsi reputoit-il vanité toutes les pompes & depenses excessives des pyramides d'Égypte, des Mausolées, & autres sepultures faites à l'imitation de cela: comme celle d'Auguste, la grande & superbe masse d'Adrian, le Septizonie de Severe, & autres moindres encoré; ne s'estimant apres la mort non-plus que le plus bas de ses sujets.

Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoit du desordre, & qu'on deterroit les morts, lesquelz par les loix des douze

DE LA NOUVELLE FRANCE. 885
Tables il falloit enterrer hors la ville, de mé-
me qu'à Athenes. Surquoy Arnobe parlant Arnob.
lv. 8,
contre les Gentils: *Nous ne craignons (dit-il) point, comme vous pensez les ramagemens de noz sepulchres, mais nous retenons la plus ancienne & meilleure coutume d'inhumier.*

Pausanias (qui blame tant qu'il peut les Gaullois) dit en ses Phociques, qu'ilz n'avoient pas de soin d'ensevelir leurs morts, mais nous avons montré ci-dessus le contraire: & quand cela seroit, il parle de la deroute de l'armée de Brennus. Cela seroit bon à dire des Nabates, lesquels (selon Strabon) faisoient ce que Pausanias objecte aux Gaullois, & enfouissoient les corps de leurs Rois dans vn fumier.

Noz Sauvages sont plus hommes que cela, & ont tout ce que l'office d'humanité peut desirer, voire encore plus. Car apres avoir mis le mort en son repos, chacun lui fait vn present de ce qu'il a de meilleur. On le couvre de force peaux de Castors, de Loutres, & autres animaux: on lui fait present d'arcs, fleches, carquois, couteaux, *matachiaz*, & autres choses. Ce qu'ils ont de commun non seulement avec ceux de la Floride, lesquels faute de fourrures, mettent sur les sepulchres le hanap où avoit accoutumé de boire le defunct, & tout autour d'iceux plantent grand nombre de fleches: Item ceux du Bresil, qui enterrent des plumasseries & carquäs avec leurs morts: & ceux du Perou, lesquels remplis-

soient leurs tombeaux de thresors avant la venue des Hespagnols : mais aussi avec plusieurs nations de deça, qui faisoient le même dès les premiers temps apres le Deluge, comme se peut juger par l'ecriteau (quoy que trompeur) du sepulchre de Semiramis Royne de Babylone, portant que celui de ses successeurs qui auroit affaire d'argent le fist ouvrir, & qu'il y en trouveroit tout autant qu'il voudroit. Dequoy Darius ayât voulu faire epreuve, n'y trouva sinon d'autres lettres par le dedans, disans en la sorte : *si tu n'estois homme mauvais & insatiable, tu n'eusses ainsi par avarice troublé le repos des morts, & demoli leurs sepulchres.* L'estimeroy cette coutume avoir esté seulement entre les Payens n'estoit que ie trouve en l'histoire de Ioseph que Salomon avoit mis au sepulchre de David son pere plus de trois millions d'or, qui furent denichez treze cens ans apres.

*Ioseph.
liv. 7. ch.
12. des.
Anti. lud.*

Cette coutume de mettre de l'or és sepulchres estant venue jusques aux Romains, fut defendue par les loix des XII. Tables, comme aussi les depenses excessives que plusieurs faisoient à arrouser le corps mort de liqueurs precieuses, & autres mysteres que nous avons recité ci-dessus. Et neantmoins plusieurs simples & fols hommes & femmes ordonnoient par testament qu'avec leurs corps on ensevelist leurs ornemens, bagues & joyaux (ce que les Grecs appellent *ἐπιφιλια*) comme s'en voit vne formule rapportée par le Jurisconsulte

Scævola és livres des Digestes. Ce qui a esté
 blamé par Papiniam & Vlpian aussi Iurifcon-
 sultes : de sorte que pour l'abus, les Romains
 furent contraints de faire que les Censeurs des
 ornemens des femmes condamnerent com-
 me mols & effeminez ceux qui faisoient tel-
 les choses, ainsi que dit Plutarque és vies de
 Solon & de Syllia. C'est donc le plus beau de
 garder la modestie des anciens Patriarches,
 & même du Roy Cyrus que nous avons
 mentionné ci-dessus, au tombeau duquel
 estoit cette inscription rapportée par Arrian:
 PASSANT QUI QUE TV SOIS, ET DE
 QUELQUE PART QUE TV VIENNES,
 CAR IE SVIS SEVR QUE TV VIEN-
 DRAS: IE SVIS CE CYRVS QUI AC-
 QVIT LA DOMINATION AVX PER-
 SES: IE TE PRIE NE M'ENVIES POINT
 CE PEV DE TERRE QUI COVRE
 MON PAVVRE CORPS.

*L. Medi.
 co. D. de
 auro, arg.
 & c. leg.
 L. seruo
 alieno. D.
 de leg. 1.
 L. & si-
 quis. D.
 de relig.
 & sumpt.
 fun.*

Ainsi noz Sauvages ne sont point ex-
 cusables en mettât tout ce qu'ils ont de meil-
 leur és sepulchres des trépasséz, veu qu'ils
 en pourroient tirer de la commodité. Mais
 on peut dire pour eux qu'ils ont cette coutu-
 me dès l'origine de leurs peres (car nous
 voyons que préque dès le temps du Delu-
 ge cela s'est fait au monde de deça) & bail-
 lās à leurs morts leurs pelleteries, *matachiaz*,
 arcs, fleches, & carquois, c'estoient choses
 dont ilz n'avoient nécessité.

Et neantmoins cela ne met point hors de coulpe les Hespagnols qui ont volé les sepulchres des Indiens du Perou, & ietté les os à la voirie ; ni ceux des nôtres, qui ont fait le même, quant à avoir pris les peaux de Castors, en nôtre Nouvelle-France, ainsi que j'ay dit ailleurs. Car comme dit Isidore de Damiette en vne Epitre: *C'est à faire à des ennemis depouillez d'humanité de voler des corps morts, qui ne se peuvent defendre. La nature même a donné cela à plusieurs que la haine cesse par la mort, & se réconcilient avec les defuncts. Mais les richesses rendent ennemis des morts les avares qui n'ont rien à leur reprocher, lesquels tourmentent leurs os avec contumelie & injure. Et pour-ce non sans cause les anciens Empereurs ont fait des loix, & ordonné des peines rigoureuses a l'encontre des violateurs de sepulchres.*

Ci-dessus
liv. 2. ch.
47. &
liv. 3.
chap. 5.
Isidor. ad
Casium
scholasti-
cum,
Epist. 146.

LOVE' SOIT DIEV.



Achevé d'imprimer chez François Jacquin
 le 28. Feburier 1609.

FIGURE DV PORT DE GANABARA AV BRISIL

